



HAL
open science

Industrialisation, zone franche et développement socio-spatial dans les espaces insulaires. Les cas des îles de la Caraïbe et de l'île Maurice

Laurence Buzenot

► **To cite this version:**

Laurence Buzenot. Industrialisation, zone franche et développement socio-spatial dans les espaces insulaires. Les cas des îles de la Caraïbe et de l'île Maurice. Histoire. Université de la Réunion, 2010. Français. NNT : 2010LARE0021 . tel-00858568

HAL Id: tel-00858568

<https://theses.hal.science/tel-00858568>

Submitted on 5 Sep 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université de La Réunion
Faculté des lettres et des sciences humaines
Département de géographie
Équipe d'accueil EA 12, CREGUR

Thèse de doctorat

**Industrialisation, zone franche et développement
socio-spatial dans les espaces insulaires
Les cas des îles de la Caraïbe et de l'île Maurice**

Laurence BUZENOT

Sous la direction de Monsieur François Taglioni
Professeur des Universités, Université de La Réunion

Présentée et soutenue publiquement, le 10 novembre 2010

Composition du jury

- Nathalie Bernardie-Tahir, Professeure des universités, Université de Limoges
- Christian Bouquet, Professeur des universités, Université Bordeaux 3
- Gilles Lajoie, Professeur des universités, Université de La Réunion
- François Taglioni, Professeur des universités, Université de La Réunion

Université de La Réunion
Faculté des lettres et des sciences humaines
Département de géographie
Équipe d'accueil EA 12, CREGUR

Thèse de doctorat

**Industrialisation, zone franche et développement
socio-spatial dans les espaces insulaires**
Les cas des îles de la Caraïbe et de l'île Maurice

Laurence BUZENOT

Sous la direction de Monsieur François Taglioni
Professeur des Universités, Université de La Réunion

Pour mon fils Hadrien, né le 7 décembre 2007.

REMERCIEMENTS

Pour cette thèse commencée en 2002 à Marseille et terminée cette année à La Réunion,

Je remercie

Monsieur François Taglioni, Professeur des universités à l'Université de La Réunion, d'avoir suivi ces travaux de recherches de manière efficace et régulière. Sa disponibilité et ses conseils avisés ont été bénéfiques. Il m'a permis d'utiliser son bureau de l'Institut de Recherche sur le développement de La Réunion durant mon séjour d'octobre à décembre 2008. Il a réellement suivi l'avancement des travaux pendant trois ans.

L'équipe de l'Institut de Recherche sur le Développement de La Réunion pour son accueil chaleureux. Tout particulièrement Pascale Metzger qui lors de discussions débloquent la réflexion.

Monsieur Jean-Claude Giacottino, Professeur émérite de l'université Aix-Marseille, qui me proposa ce sujet de thèse.

Monsieur Jean Marie Théodat, Maître de conférence à Paris, qui m'a aidé dans mes travaux sur la frontière haïtiano-dominicaine.

Monsieur Moïse Tsayem Demaze et Madame Marie Redon, Maîtres de conférences, pour l'intérêt porté à mes travaux de recherche.

Madame Cécile Miramont, Maître de conférence à l'université Aix-Marseille, pour avoir transmis le savoir faire en cartographie.

Monsieur Gervais Wafo Tabopda et Madame Priscilla Sambadoo, doctorants, pour leur soutien amical.

Je remercie pour la République dominicaine

El Señor D. Silva, directeur de la zone franche de la Romana, qui n'a pas hésité une seule seconde à me faire pénétrer dans l'enceinte de sa forteresse.

Le personnel du Conseil National des Zones Franches d'Exportation pour leur disponibilité et les renseignements gentiment transmis lors de mes différents séjours et par internet.

El Señor Jose A. Seija, le directeur de la Tabacalera de Garcia à La Romana pour la visite guidée de ses ateliers.

Je remercie pour l'île Maurice

Monsieur Lall Dewnath et Madame Sheira Sobratty, syndicalistes d'*Artisans and General Workers Union*, de m'avoir accueilli en décembre 2008 et de m'avoir ouvert les portes des unités de confection textile et habillement dans lesquels ils ont su mener des actions sociales et construire un espace de revendications.

L'ensemble des patrons des petites et moyennes entreprises qui ont participé à mes entretiens.

Le personnel de la MEPZA et de la SEHDA pour les informations et l'orientation vers les professionnels opérant dans la zone franche.

Je remercie mes parents et amis

Mes Amis présents dans toutes les étapes de ma vie, malgré l'éloignement. Une bise particulière à Lynda Vilpon qui de son Eperon rocheux de Saint-Gilles les Hauts m'encouragea sans relâche.

Frédérique Buisson de Larichaudy me poussa à terminer après mon séjour de trois mois à La Réunion et à l'île Maurice. Ses samoussas et autres petits plats dégustés sur le Vieux Port ont été d'un grand réconfort.

Rodolphe Delannoy, bodyboarder passionné, m'a encouragé et offert le plus beau des cadeaux qu'une femme puisse attendre de la vie.

Geneviève Alim, collègue du secondaire à la retraite, a su souffler sur les cendres lorsque le feu commençait à s'éteindre. Ses expériences et ses encouragements ont largement contribué à l'aboutissement de cette thèse.

Sylvia Mondon, jeune collègue du collège Jean le Toullec, s'est montrée intéressée par mes travaux de recherche. Sa curiosité géographique égale son parcours personnel exceptionnel.

Johan Douyer, jeune créateur de la marque Tcheka à Ensues La Redonne (Marseille) ; Robbi de La Saline les Bains (La Réunion), aventurier et géographe dans l'âme, et nos interminables discussions sur l'Afrique.

Ma mère qui veilla sur Hadrien pendant trois mois. Sa participation au terrain mauricien en novembre et en décembre 2008 m'aida beaucoup. Mon père, amoureux de Madagascar et de l'Afrique, m'initia très tôt au voyage par ses récits. Mes sœurs, Françoise et Sabrina, pour avoir suivi cette aventure de près comme de loin.

Merci à tous

SOMMAIRE

SOMMAIRE	8
LIMINAIRE	10
INTRODUCTION	16
Les paradigmes du développement insulaire sont-ils toujours d'actualité ?.....	17
Hypothèse	22
Problématique et choix des terrains étudiés.....	22
Cheminement de la réflexion et justification du plan de la thèse	23
PREMIÈRE PARTIE	
L'INDUSTRIALISATION PAR LES ZONES FRANCHES	
Chapitre 1 : Espace-temps des zones franches	25
Chapitre 2 : Les invariants favorables à l'émergence des zones franches	46
SECONDE PARTIE	
DYNAMIQUES SPATIALES DES ZONES FRANCHES MAURICIENNES	
ET DOMINICAINES	
Chapitre 3 : Impacts socio-économiques et spatiaux des zones franches industrielles mauriciennes et dominicaines	69
Chapitre 4 : Modèles de l'expansion spatiale des zones franches	116
Chapitre 5 : Synergies industrielles et système des acteurs.....	160
TROISIEME PARTIE	
NOUVELLES REPNSES FACE A LA LIBERALISATION	
Chapitre 6 : Les petites et moyennes entreprises (PME) dans le développement endogène mauricien	186
Chapitre 7 : Qu'en est-il de la culture ouvrière ?.....	224
Chapitre 8 : Développement durable et nouveaux espaces de développement.....	259

CONCLUSION	295
BIBLIOGRAPHIE	299
GLOSSAIRE	327
ANNEXES	333

LIMINAIRE

La mondialisation accélérée des économies depuis une cinquantaine d'années est devenue un enjeu majeur pour les pays de la planète. L'insertion dans la mondialisation concurrentielle est la garantie de la survie des économies nationales et régionales. Chaque Etat tente de ce fait de tirer son épingle du jeu. Les pays insulaires de la Caraïbe et du sud-ouest de l'océan Indien dont le poids politique sur la scène internationale est minime mettent en place des stratégies pour maintenir les activités économiques. La diversification de l'offre touristique, la montée vers les services haut de gamme et vers la haute technologie sont les trois axes d'initiatives économiques appliquées dans ces espaces insulaires. Pour se faire bien entendre, ces pays se regroupent sous la bannière de l'insularité pour parler d'une même voix (Taglioni F., 2003).

Les îles de la Caraïbe et du sud-ouest de l'océan Indien ont longtemps été des territoires spécialisés dans la production de canne à sucre. Ce secteur d'activité est un héritage de l'économie mercantile héritée de la colonisation. Il marque encore les paysages agricoles des îles calcaires, basses et sèches, des îles montagneuses difficilement mécanisables. Les indépendances acquises depuis la Seconde Guerre mondiale et les idéologies existantes sur le développement ont conduit à une diversification des activités économiques dont le principal dessein était de garantir un meilleur niveau de vie aux populations. Industrialiser les îles a fait partie des politiques de développement économique (Crusol J., 1980 ; Giacottino J.-C., 1987 ; Hein C., 1987 ; Célimène F., Watson P., 1991). L'industrialisation a pris une forme particulière suite à l'endettement des États. Elle s'est appuyée sur les zones franches, zones de dérogations fiscales, ce qui explique le sujet principal de notre thèse.

Au croisement de plusieurs démarches

Notre démarche utilise les savoirs de la géographie, afin de situer le thème à l'intersection des différentes branches de la discipline. Le choix d'utiliser différentes démarches est volontaire car comprendre un phénomène complexe tel que l'industrialisation et ses retombées socio-spatiales nécessite diverses approches. De plus, l'usage de plusieurs démarches facilite la diffusion des informations au sein des différentes écoles de pensées. Il permet également de mettre en exergue certaines dimensions des espaces étudiés car la complexité est de rigueur.

- 1- Le raisonnement multiscalair développé par Y. Lacoste permet de comprendre un fait géographique à diverses échelles
- 2- Les perceptions et les représentations des individus et des groupes sociaux permettent d'appréhender le mécanisme de décision spatiale.
- 3- La démarche systémique vise à relier le plus grand nombre d'éléments, pour mieux comprendre une réalité géographique.
- 4- La modélisation de Roger Brunet propose des structures élémentaires de l'espace géographique (chorèmes) mais également des règles de combinaison pour servir de modèle.

Nous utilisons les outils du géographe tels que la cartographie, les statistiques et les enquêtes de terrain pour dégager les phénomènes géographiques. Les cartes ont été réalisées grâce aux logiciels Cartes et données et Adobe illustrator. Les données proviennent des recensements nationaux ¹. Elles ont été traitées statistiquement. Deux cartes sont des traitements d'image satellites Nasa : celle de La Romana en République dominicaine et celle de Centre de Flacq à l'île Maurice. Elles ont été réalisées après des relevés de terrain.

Le terrain

Nous avons fait du terrain à plusieurs reprises. Des séjours effectués
- à l'île Maurice : 2 mois en 2004, 1 mois en 2005 et 1 mois en 2008

¹ L'*Oficina Nacional Estadística* (ONE), le *Consejo Nacional de las Zonas Francas de las Exportaciones* (CNZFE) pour la République dominicaine ; le *Central Statistical Office* de Maurice.

- en République dominicaine : 15 jours en 2005, 1 mois en 2007 et un mois et demi en 2006

ont permis la confrontation avec la réalité. Les photographies de la thèse illustrent la pratique du terrain.

Le terrain mauricien est beaucoup plus facile que le terrain dominicain. Il est l'objet d'une étude beaucoup plus approfondie. L'envie de faire autant a été limitée par les difficultés du terrain en République dominicaine, surtout quand on est une jeune femme seule. L'absence de structures de recherche comme l'IRD nous a conduits à choisir hébergement chez l'habitant dans les deux pays.

Pour accéder aux informations, nous avons simplement précisé notre thème de recherche, parfois justifié par une lettre de recommandation. Globalement, nous avons été bien accueillis. Le côté pratique de la thèse nous a permis d'établir de nombreux contacts institutionnels dont témoigne le tableau suivant.

Tableau 1 : Exemples de quelques contacts établis sur le terrain

Prénoms et Noms	Fonction, organisme
Île Maurice M. Boodhoo	Directeur de la SEHDA
M. Banghi	Responsable de la SEHDA
M. Patten	Formateur en bijoux fantaisie de la SEHDA
Mme Pomala Mootoosamy	Conseillère pour les PME/PMI inscrites à la SEHDA 12pmoo@intent.mu
M. Krishna Bodhee	Directeur d' <i>Astamel Ltd</i> , entreprise sous-traitante en horlogerie et bijouterie. Pyramid Building, Royal Road, Goodlands. astameltd@intnet.mu
R Lutchun	Directeur de la moyenne entreprise textile <i>HDR Enterprises Ltd</i> (confection de jeans). Goodlands.
M. Iqbal Maghoo	Directeur de l'entreprise <i>Sheentex Limited</i> (confection de pull-over). Royal Road, 9th Miles, Triolet. sheentex@intnet.mu
M. Krihna Harris Narainen	Directeur de l'entreprise <i>Recycling Industries Mauritius Ltd</i> Motorway M2 Riche Terre 249 0171 rmltd@intnet.mu

M. Lall Dewnath	Président du syndicat <i>Artisans and General Workers Union</i> (Port-Louis) Vice président de la <i>Mauritius Trade Union Congress</i> Membre nommé (en tant que représentant des travailleurs) au <i>National Pay Council</i> Tel : 210 1748/212 0553 Agwu0882@yahoo.com
Mme Sheira Sobratty	Secrétaire et membre du syndicat <i>Artisans and General Workers Union</i> (Port-Louis), responsable de la section textile agwu@clickpost.com
M. Harris Narainen	Manager de <i>Recycling Industries Mauritius Limited</i> . Motorway M2. Riche Terre. Île Maurice. + (230) 249 0171 rimitd@intnet.mu
Melle Dyvia Drepert	Assistante/ conseillère du <i>Board of Investment</i> de Port-Louis
M. Hemraj Pallut	Responsable des investissements étrangers de la zone franche du <i>Board of Investment</i> de Port-Louis
M. Hemant K Jugnarain	Directeur du Centre de développement pour le textile et l'habillement d' <i>Enterprise Mauritius</i> Hermant.jugnarain@em.intnet.mu
République dominicaine	
M. Da Silva	Directeur de la zone franche de La Romana I et II
Mme Nelly Nunezca	Secrétaire de la zone franche de La Romana I et II
José A. Seija	Directeur de la <i>Tabacalera de Garcia</i>

Les rencontres avec les syndicats mauriciens ont été très enrichissantes pour ce travail de recherche. Grâce à eux nous avons pu pénétrer à l'intérieur des ateliers. Des entrepreneurs mauriciens et dominicains nous ont également permis d'entrer dans des unités de confection. Les photographies sont rarement autorisées et chaque fois que cela a été possible nous en avons fait usage comme source d'illustration de notre argumentation.

Entretiens sur le terrain

Nous avons mené des entretiens sur le terrain avec les responsables du secteur. Il a été plus aisé d'obtenir des rendez-vous à l'île Maurice qu'en République dominicaine. Les premiers entretiens visaient les responsables et institutionnels. Ainsi nous avons pu rencontrer le directeur des zones franches de La Romana et le directeur adjoint du Conseil National des Zones Franches en République dominicaine (CNZFE). Ces derniers nous ont orientés vers d'autres responsables en fonction de la direction prise par la recherche.

Pour étudier les Petites et Moyennes Entreprises mauriciennes, nous aurions aimé mener une enquête auprès de 200 entreprises mais il s'est avéré difficile d'entrer en contact avec les entrepreneurs. Les coordonnées de ces derniers nous ont été transmises par les responsables de la SEDHA. L'enquête pour établir une typologie des entreprises du secteur s'est transformée en entretiens avec des entrepreneurs désireux de partager l'expérience. Une partie des entretiens a été effectuée lors la Foire des PME de Grand Baie en décembre 2008, l'autre partie s'est faite en contactant directement les chefs d'entreprises. Nous avons pu esquisser un profil des PME mauriciennes. Les questions et un bilan des entretiens se trouvent en annexe.

L'approche du monde ouvrier a été des plus délicats. Les usines ou l'entrée des zones franches sont très surveillées. Les campagnes de dénonciation menées par les Organisations Non Gouvernementales, les ligues de Droit de l'Homme et les institutions internationales telle que le Bureau International du Travail ont conduit les gouvernements et les acteurs économiques du secteur à se méfier des personnes posant des questions sur le droit du travail et le respect du droit des travailleurs. L'introduction récente de principes sociaux dans les politiques de développement durable des entreprises tente de donner une autre image des ateliers de confection. Les entreprises normalisées, c'est-à-dire aux normes ISO 9000 et signataires des conventions internationales sur le droit et les conditions de travail² n'ont pas hésité à ouvrir leurs portes pour symboliser une « industrialisation réussie ». Les informations obtenues sont le fruit de rencontres organisées hors des zones industrielles qui ont permis de connaître

² On peut citer le *Social Accountability International* (SAI) 8000.

les conditions de travail des ouvrières, de comprendre le vécu au sein des ateliers, de dresser une image des représentations.

Les sources : la bibliographie et les statistiques

Nous avons arpenté les couloirs de bibliothèques universitaires, nationaux, municipaux en France, à l'île Maurice et en République dominicaine. Nous citerons les bibliothèques universitaires d'Aix Marseille I (Lettres et Sciences Humaines) et II (Droit et Économie), de Paris IV (Rue Saint Jacques), de Bordeaux, de La Réunion et de l'île Maurice. Les centres de recherche ont ouvert également leurs portes : le centre de documentation Regards de Bordeaux, le Centre d'Études et de Recherche sur l'Océan Indien à Aix en Provence (CERSOI), le centre de documentation de *Mauritius Entreprise* à Port-Louis. En République dominicaine (2005), nous avons eu accès à certains ouvrages de la Bibliothèque Nationale Pedro Henrique Ureña sise à Santo-Domingo.

Les chiffres proviennent en grande majorité des institutions nationales (banques centrales, les bureaux de recensements, le Conseil National des Zones Franches en République dominicaine), régionales (caricomstat pour le commerce régional dans la Caraïbe, la Commission de l'Océan Indien), voire internationales (OCDE, Banque Mondiale). La plupart des données se trouvent facilement sur internet. Les différentes modalités de recensements amènent à atténuer les propos. Ces données donnent une image de l'économie et de l'activité industrielle.

Cette recherche s'inscrit dans une continuité. Après une maîtrise sur les difficultés de la coopération régionale dans le sud-ouest de l'océan Indien, le Diplôme d'Étude Approfondie a porté sur une *Étude comparée de l'industrialisation à l'île Maurice et à l'île de la Réunion*. L'interrogation s'est alors orientée vers le bassin Caraïbe. Il ressort des premières analyses que, quels que soient la superficie, le poids démographique, les atouts et contraintes naturelles, le développement industriel est similaire dans les deux zones étudiées. L'industrialisation insulaire ne fait pas partie de l'imaginaire occidental dans lequel demeurent des images exotiques.

INTRODUCTION

Les îles de la Caraïbe et l'île Maurice ont longtemps eu une vocation agricole où domine une production, la canne à sucre. Spécialisation héritée de la vision mercantiliste de l'époque coloniale, elles connaissent successivement la crise de l'économie de plantation : à La Barbade dès la fin du XIX^{ème} siècle (Burac M., 1993), en Jamaïque, à Trinidad, à St-Kitts et à Maurice au cours du XX^{ème} siècle (Burac M., 1989 ; Giacottino J.-C., 1977 ; Hein P., 1996).

Après la Seconde Guerre mondiale, l'industrie est perçue comme un moyen de diversifier les structures de l'économie afin de les rendre moins vulnérables aux conjonctures des marchés des matières premières. Cette conception est validée par les Révolutions industrielles qui ont eu lieu en Europe et en Amérique du Nord. L'industrie est à ce titre mythifiée par certains auteurs. Walt Whitman Rostow (1916-2003), dans son ouvrage sur *Les étapes de croissance économique* publié en 1960, place l'industrie comme moteur de la croissance, secteur capable d'engendrer une transformation profonde des sociétés en cinq étapes successives pour passer de la société traditionnelle à la société de consommation de masse. En France, François Perroux (1901-1987), opposé aux idées de W. W. Rostow, refuse de voir dans le sous-développement un simple retard dans les «étapes de la croissance». Il développe l'idée des pôles de développement régionaux dont le moteur serait une industrie puissante, qui, en se nourrissant de son espace périphérique, serait capable d'engendrer des industries sous traitantes et connexes. À terme, les pôles de développement transforment les structures économiques d'une région (Perroux F., 1961).

Les études et les travaux universitaires en géographie s'intéressent en règle générale au tourisme (J.-C. Gay), ses impacts sur les littoraux (V. Duvat-Magnan) ou sur la construction du mythe insulaire (L. Vacher, M.-P. Cerveau. La coopération régionale est également abordée (F. Taglioni, M. Burac, W. Bertile).

L'industrie est peu étudiée en géographie. Seuls les économistes des régions de notre étude s'intéressent au développement industriel. A. Lewis dès les années 1950 lance les bases de la réflexion. Fervent défenseur de l'industrialisation, il fait naître des interrogations de politique macro-économique au sein de l'École radicale (Théorie de l'économie de pétrole ouverte de Dudley Seers et la Nouvelle Économie de Best et Levitt), chez les marxistes et les technocrates. Défenseurs et opposants à ces idées créent une dynamique autour du thème du développement. De son côté le Mauricien Philippe Hein, membre de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), a publié des études sur le développement insulaire, et un livre descriptif sur *l'Économie de l'Île Maurice* en 1996.

Le besoin de développement explique la prépondérance des études économiques dans ce domaine. Des auteurs de langue française s'intéressent aux spécificités de l'économie insulaire. J. Crusol, F. Vellas, F. Celimène consacrent leurs travaux aux îles. Des institutions portent un intérêt croissant au développement insulaire. On peut citer sans être exhaustif :

- Le Réseau des Petits États Insulaires en Développement (Sids) de l'Organisation des Nations Unies (ONU).
- Le Réseau *Insula*, créé en 1989, du programme «l'Homme et la biosphère» de l'Unesco.
- Le Réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie Insulaire de l'Union Européenne (INSULEUR) créé en 2000.

Les paradigmes du développement insulaire sont-ils toujours d'actualité ?

La question de la petite taille (population et superficie) est entrée dans les préoccupations des instances internationales au moment où nombre de petits États

insulaires accédaient à l'indépendance³. Dans ce contexte, la CNUCED définit en 1983 les «petits États insulaires» à partir de critères démographique et physique. Il s'agit d'îles dont la population est inférieure à un million d'habitants et dont le territoire exigu n'excède pas les 30 000 km². Au-dessus de ces seuils, les îles sont considérées comme viables économiquement. Au bout de trente années de politique de développement économique, il semblerait que le critère de la superficie joue un rôle mineur dans le développement. *«Il n'existe pas de corrélation entre la taille des pays et leur niveau de développement (...). Pour s'en convaincre, il suffit d'étudier la prospérité du Vatican (0,44 km²), de la Principauté de Monaco (2 km²), de San Martin (61 km²), d'Andorre (468 km²), du Liechtenstein (160 km²). Et du côté des États insulaires, quelques beaux exemples aussi de réussite en terme de développement avec l'île de Man (572 km²), les îles Féroé (1 400 km²), La Barbade (431 k²), Barheïn (665 km²), Singapour (693 km²) ou Hong Kong (1 092 km²) »* (Taglioni F., 2003). Le critère démographique semble plus pertinent car il détermine un bon nombre de caractéristiques d'une économie nationale, en premier lieu les économies d'échelle⁴ et la taille du marché. Le poids démographique est une condition mais n'est pas un gage de réussite en matière de développement. Il constitue un marché potentiel si la population est constituée de consommateurs à pouvoir d'achat plus ou moins élevé. Le marché du travail dans la Caraïbe et le sud ouest de l'océan Indien est en grande partie informelle (journaliers agricole et industriel, domesticité, semi-prostitution, production de cannabis). Par conséquent, les revenus majoritairement faibles limitent la consommation et restreignent la taille du marché. Cependant, la population est un atout indéniable dont la valorisation repose, en partie, sur l'éducation, la formation et l'accès à l'information.

La petite taille du marché et l'absence d'économie d'échelle. William Demas est le premier à théoriser sur l'exiguïté du marché des îles de la Caraïbe. La petite taille du marché implique une petite échelle de production et limite les rendements que l'on peut en tirer. Une contrainte que les pays peuvent lever grâce à l'exportation vers les

³ Indépendances (par ordre chronologique) de la Jamaïque en 1962, de Trinidad et Tobago en 1962, des Maldives en 1965, de La Barbade en 1966, des Samoa en 1962, de l'île Maurice en 1968, des îles Tonga en 1970, des Fidji en 1970, des Bahamas en 1973, de La Grenade en 1974, Les Seychelles en 1976, de La Dominique en 1978, de l'île de Nauru en 1978, les Salomons en 1978, de Sainte Lucie en 1979, de Saint Vincent et les Grenadines en 1979, du Vanuatu en 1980, d'Antigua et Barbuda en 1981, de Saint-Kitts et Nevis en 1983...

⁴ Pour qu'une entreprise puisse tirer profit de rendement d'échelle croissant il faut au préalable une demande solvable.

marchés régionaux (Demas W., 1965). L'extraversion économique est devenue, par la suite, un moyen de pallier à la petite taille des marchés (Crusol J., 1980 ; Poirine B., 1995 ; Salmon J.-M., 1997). Bernard Poirine expose une loi générale du développement économique en fonction de la taille de l'économie insulaire. *«Plus une économie est petite, plus elle doit s'ouvrir aux échanges et se spécialiser pour atteindre un niveau de développement donné en comparaison d'une économie insulaire plus grande (...) il n'y a pas de croissance endogène possible dans les petites économies insulaires, en raison de la taille du marché intérieur. La raison de cette loi est simple à comprendre : pour pouvoir profiter des avantages du progrès technique et des économies d'échelle, une petite économie ne doit pas produire pour le marché intérieur mais pour le marché mondial»* (Poirine B., 1995, p. 30). L'extraversion a été la voie de développement des îles de la Jamaïque, de Trinidad et Tobago, de La Barbade, de la République dominicaine et de l'île Maurice.

L'île Maurice dépasse largement le million d'habitants en 2005. L'île est au-dessus du seuil de viabilité économique défini par la CNUCED.

Le développement pourrait-il avoir une croissance endogène grâce à la possibilité des rendements d'échelle ?

La réalité est plus complexe. Les entreprises ont une taille adaptée au marché visé. *«Les entrepreneurs calibrent dès l'origine leurs investissements en fonction de la taille du marché, de manière à ne pas créer des capacités de production qui risqueraient d'être oisives. D'ailleurs les moyens financiers dont ils disposent sont généralement limités et ne leur permettent pas des investissements plus importants. Seuls les entrepreneurs qui visent dès le départ les marchés extérieurs envisagent les investissements permettant de répondre à une demande supérieure à celle du marché insulaire»* (Virassamy G.-J., 2002, p. 170). La libéralisation des échanges, fin des protections douanières, les expose directement aux produits importés, venant de Chine et moins chers. Les entrepreneurs peuvent garder des parts de marchés en s'orientant vers des produits de qualité. En revanche, les entrepreneurs qui visent l'exportation adoptent une stratégie financière conséquente pour satisfaire les marchés extérieurs visés.

La petite taille du marché dépend du poids démographique mais également du niveau des revenus. *«À population identique, une société insulaire où les revenus sont élevés aura un marché global plus important qu'une île où les revenus sont plus bas»*

(Virassamy G. J., 2002, p. 170). Force est de constater que le pouvoir d'achat des populations insulaires est faible en comparaison à celui des entrepreneurs, cadres, retraités étrangers ou des touristes. Les activités se maintiennent grâce à cette portion de la population. L'héritage colonial génère toujours une «*persistent poverty*» (Beckford Georges L., 1973) même si l'économie tertiaire diversifie les offres d'emplois et propose de meilleurs salaires.

L'absence d'effets externes de proximité ou d'agglomération. Dans une économie de petite taille comme celle de l'île Maurice, peut-on encore parler d'absence d'effets externes de proximité ?

Les effets externes de proximité sont liés à la concentration géographique d'une activité. La spécialisation mauricienne dans le textile-habillement et les connaissances acquises par l'expérience font naître des avantages liés à la proximité. La proximité spatiale des entreprises de la filière induit une réduction des coûts de transports internes. La proximité de la main-d'œuvre garantit la disponibilité d'une force de travail qualifiée et expérimentée. La petite superficie de l'île est indéniablement un avantage pour l'utilisation des services, des réseaux d'informations et de recherche. Certains fabricants mauriciens véhiculent une «image de marque» pour des clients extérieurs potentiels. Ils dynamisent l'économie locale par le recours à la sous-traitance et par effet de concurrence impliquent une recherche sans cesse dans la qualité des produits. Des Petites et Moyennes Entreprises (PME) gravitent autour de ces firmes motrices. Elles constituent le réseau de sous-traitants à la fois local et mondial.

Le gouvernement mauricien tente de réduire les «trous»⁵ du secteur textile et habillement en ouvrant d'avantage son économie aux investisseurs et fournisseurs d'intrants, en formant sa jeunesse vers ce secteur d'activité. Il est évident que resserrer le tissu industriel de cette filière augmente les importations de produits. Le resserrement du tissu industriel donne naissance au district industriel.

Un isolement plus ou moins relatif. «*L'isolement insulaire est une notion des plus relatives (...) les indices de F. Doumenge et du PNUE ne tiennent pas en compte les activités humaines, pas plus la desserte aérienne ou maritime, donc de*

⁵ Expression de Bernard Poirine pour exprimer la faible densité du tissu industriel dans les petites économies insulaires.

l'accessibilité (...) Il est plus juste d'envisager aujourd'hui l'isolement en terme de degré d'enclavement» (Taglioni F., 2003, p. 13). Cependant, l'isolement insulaire, vecteur d'endémisme écologique, est un atout pour les activités touristiques. Les politiques de développement durable (protection de la nature) s'appuient sur la rareté et l'unicité de certaines espèces végétales et animales pour la promotion de l'écotourisme. Enclavement serait le terme juste en matière de développement économique plutôt qu'«isolement». Les infrastructures lourdes, comme les ports et les aéroports, sont sans cesse modernisées pour exploiter au mieux les liens commerciaux tissés avec l'extérieur.

L'île Maurice est ouverte sur le monde grâce à l'aéroport international de Mahébourg et son port franc de Port-Louis. Les lignes aériennes et maritimes témoignent des réseaux commerciaux et culturels de l'île avec le monde. À titre d'exemple, la nouvelle promotion des exportations de *pull-over*, de chemises et pantalons vers les pays Scandinaves et les pays d'Afrique de l'Est a entraîné l'ouverture de lignes, de la compagnie nationale *Air Mauritius*, vers Oslo, Dar Es-Salam et Maputo.

La République dominicaine est dotée de 5 aéroports internationaux et de deux ports à conteneurs. Les flux de marchandises, d'hommes et de capitaux s'organisent principalement entre le territoire dominicain et la mégalopole du nord-est des Etats-Unis et l'État de Floride.

Des ressources naturelles ou des matières premières limitées. Peut-on développer un pays ou une région avec des ressources naturelles et des matières premières limitées ?

Ces carences sont compensées par les importations. Les transports maritimes facilitent l'approvisionnement en ressources naturelles énergétiques. Le charbon et le pétrole consommés à l'île Maurice sont entièrement importés. La situation est identique en République dominicaine et dans les autres États insulaires dépourvus en ressources naturelles. Le principal enjeu pour ces États est la réduction de la facture énergétique. L'accord pétrolier signé entre la République dominicaine⁶ et le Venezuela, en 2005,

⁶ L'accord de coopération énergétique a vu le jour le 29 juin 2005 à Puerto-Cruz au Venezuela avec la participation de 14 pays dont Antigua et Barbuda, Belize, Cuba, République Dominicaine, Saint-Kitts et Nevis, sainte-Lucie, Saint-Vincent et les Grenadines (signataires de l'accord). Voir article de Lucila Horta (2008), disponible sur : <http://www.alterinfos.org/spip.php?article2137>.

dans le cadre du I^{er} sommet Pétrocaribe facilite les approvisionnements et accorde des facilités de paiement.

Les matières premières industrielles, dans le secteur textile et habillement, autrefois importés de l'Union européenne, proviennent de plus en plus de Chine et d'Inde.

Hypothèse

L'industrialisation est vectrice de développement. L'industrie est un secteur qui génère des effets d'entraînement sur tous les secteurs agricoles et industriels. C'est un secteur dynamique par la nature de ses besoins, comme par la diversité de ses débouchés. Il stimule les agents économiques pour innover, pour rechercher des produits nouveaux et des débouchés différents. Le secteur se renouvelle sans cesse face à la conjoncture en adoptant ses structures pour favoriser l'épanouissement d'une économie.

Problématique et choix des terrains étudiés

Nous nous interrogeons sur le fait industriel en milieu insulaire. Quelles sont les grandes politiques mises en œuvre pour l'industrialisation des îles de la Caraïbe et du sud-ouest de l'océan Indien ? Quels types d'industries trouvons-nous ? Comment peuvent-elles s'implanter ? Ces industries ont-elles été capables de générer un processus de développement équitable et durable ?

Notre étude porte sur deux bassins distincts : la Caraïbe et le sud-ouest de l'océan Indien. Ces deux aires géographiques comptent des îles indépendantes lancées sur la voie du développement. Nous avons privilégié deux terrains d'étude : l'île Maurice et la République dominicaine. Pourquoi ? Ces deux îles sont d'anciennes «îles à sucre». Elles sont aujourd'hui «industrielles».

Dans le sud-ouest de l'océan Indien, l'île Maurice est, de loin, l'île la plus industrielle.

La Réunion, Département français d’Outre-mer depuis 1946, est marquée par la faiblesse du secteur secondaire. Les autorités françaises manquaient de conviction pour ce secteur d’activité (Crusol J., 1980).

L’Union des Comores est instable politiquement. Depuis son indépendance, l’archipel a connu plus d’une vingtaine de coups d’état (Taglioni F., 2008). Il ne réunit pas les conditions politiques nécessaires au développement synergétique de l’industrie.

La République des Seychelles manque d’espace pour des zones industrielles et les infrastructures portuaires et aéroportuaires connexes.

Dans la Caraïbe, l’industrie s’est développée à Puerto-Rico, en République dominicaine, en Jamaïque, à Saint Kitts et Nevis, à La Barbade, à Sainte-Lucie, à Trinidad (Burac M. 1989, 1993, 1995 ; Crusol J., 1980 ; Fleury C., 2007, Giacottino J.-C., 1977 ; Huetz de Lemps C., 1972). Ce sont d’anciennes «îles à sucre» qui connaissent la crise des plantations. Ces îles sont stables politiquement. Les élections ont lieu régulièrement afin de respecter les règles du jeu démocratique. Nous focalisons notre analyse sur la République dominicaine et, particulièrement, sur la région sucrière orientale dynamisée par le pôle urbain de La Romana.

Cheminement de la réflexion et justification du plan de la thèse

Notre réflexion porte sur les politiques d’industrialisation : d’abord de substitution aux importations puis extravertie. Dans le cadre de cette dernière politique se sont développées les zones franches industrielles d’exportation qui ne sont qu’une expression de l’application des principes de l’économie libérale. Ce qui explique notre propos sur le concept des zones franches et les conditions de leur émergence dans un environnement économique protégé (première partie) ainsi que leur expansion spatiale (seconde partie). Enfin, le démantèlement des accords commerciaux sur le textile et l’habillement, principaux secteurs opérant dans ces zones, amène de nouvelles réflexions. Ces espaces hyperspécialisés tentent de trouver des réponses locales face à la libéralisation. L’impact des zones franches dans les sociétés nous a conduit à travailler la culture ouvrière (troisième partie).

PREMIÈRE PARTIE
L'INDUSTRIALISATION PAR LES ZONES FRANCHES

1- Vers la complexité

«Les zones franches sont aussi anciennes que les douanes, ou ce qui en tenait lieu. Elles le sont par définition. Toutefois, c'est depuis quelques années seulement qu'on en parle beaucoup, et c'est depuis vingt ans qu'elles ont pris des tours nouveaux » (Brunet R. et Milelli C., 1986, p. 4).

Les propos de R. Brunet et C. Milelli illustrent l'ancienneté et la complexification progressive du concept des zones franches au cours de l'histoire. Cette complexification est liée à leurs migrations spatiales et à l'adaptation de leur statut aux législations nationales. Les zones franches sont aujourd'hui multiformes par la diversité de leurs activités : commerciales, portuaires, industrielles et services (bancaires et centres d'appel). Elles sont des instruments de développement depuis une cinquantaine d'années et elles se sont *«diffusées dans les PED et sont l'expression de l'ouverture et des échanges internationaux»* (Bost F., 2004, p. 70).

1.1 - Première phase : zone de dédouanement, de commerce et d'entreposage.

Contrairement aux idées reçues les zones franches existent depuis très longtemps. Ces espaces de franchises ont de tous temps favorisés les échanges commerciaux. C'est pour cette raison que les premières zones franches de l'histoire sont

commerciales. Il s'agit d'aires aux contours précis et localisées le plus souvent dans ou à proximité d'un port. Les produits y entrent et en sortent sans être soumis à des droits de douanes.

Le statut de zone franche est donc très ancien. Il a existé au cours des quatre grandes périodes historiques prenant des formes géographiques diverses. Durant l'Antiquité, «*le premier périmètre franc connu est celui de l'île de Délos, dans la mer Égée*» (Lorot P et Schwob T., 1987, p.10). Au Moyen Âge, de nombreuses villes et ports d'Europe occidentale connaissent le statut de franchise pour leurs activités commerciales : Marseille et les villes de la Hanse germanique développent des systèmes de franchises. «*Ces premières zones franches sont axées sur le commerce et l'entreposage des marchandises*» (Lorot P. et Schwob T., 1987, p. 10). Toutes s'éteignent progressivement aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, du fait de l'intervention croissante de l'État dans l'économie⁷. En revanche, «*elles progressent aux Etats-Unis où elles font survivre le concept originel sous la forme des Foreign Trade Zones dont la fonction principale est de favoriser le commerce avec l'étranger. La première Foreign Trade Zone date de 1934. En 1985, les Etats-Unis en comptent près de 150*» (Lorot P. et Schwob T., 1987, p. 10 et 25)⁸. Aujourd'hui, les boutiques hors douanes, appelées *Duty Free*, sont une extension de la notion de zone franche commerciale.

1.2 - Deuxième phase : du commerce à l'industrie

Au cours du second XX^{ème} siècle, les zones franches commerciales s'effacent au profit des zones franches industrielles qui deviennent des outils de développement. Le concept étend sa définition avec l'installation à Shanon (Irlande), en 1958, de la première « zone franche industrielle d'exportation ». Il est adopté «*dans les années 1960 par les nouveaux pays industrialisés (NPI) d'Asie orientale (Hong-Kong, Singapour, Taïwan et Corée du Sud)*» (Bost F., 2004, p. 69). Le nouveau concept se diffuse, par la suite, dans les pays en voie de développement par le biais de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) (Lorot P.

⁷ En Allemagne, le *Zollverein* de Bismarck dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle enlève les libertés commerciales aux villes franches en les intégrant dans l'Union douanière.

⁸ Pour connaître la répartition, les activités et avantages des *Foreign Trade Zones*, voir Lorot P. et Schoub T., 1987, pages 25 à 35.

et Schwob T., 1987, p. 13). D'autres organismes de développement comme la Banque mondiale et l'*Overseas Private Investment Corporation* (OPIC) encouragent le développement des zones franches dans le monde (Bost F., 2004, p. 70). Le contexte international aidant, elles fleurissent mondialement à partir de la crise de 1975. C'est dans ce contexte particulier (hausse du chômage à cause des délocalisations) que les nouvelles zones franches sont vues comme «*celles du redéploiement industriel des vieilles régions textiles et des dérégulations de l'ultralibéralisme*» (Brunet R. et Milelli C., 1986, p. 10). En réalité, elles font partie des politiques de développement établies par les gouvernements et les institutions internationales de développement. Les programmes d'ajustement structurel du FMI, au début des années 1980, en prônant une ouverture vers l'extérieur et la dévaluation des monnaies locales, accélèrent leur développement. Elles se spécialisent dans la confection et l'assemblage de composants électriques et électroniques. Elles se multiplient, par vagues successives, en Amérique Centrale, dans la Caraïbe, en Asie du Sud-Est, en Chine et témoignent en partie de la libéralisation des échanges depuis les années 1975 et 1980 (Brunet R. et Milelli C., 1986 ; Bost F., 2004).

1.3 - Troisième phase : les services (zone franche bancaire et *offshoring*)

Au cours de la décennie 1960, une nouvelle forme de franchise apparaît : les zones franches bancaires (Lorot P. et Schwob T., 1987, p. 107). On les appelle communément des paradis fiscaux. Les banques des pays industrialisés soumises à des mesures à caractère dirigiste, tels que le contrôle des changes, du mouvement des capitaux et le plafonnement des taux d'intérêt, ouvrent des succursales dans les Caraïbes, à Panama, à Londres, à Hong-Kong, à Singapour... Elles recherchent les avantages offerts sur place : l'absence de réglementation et de contrôle des changes, la non-soumission aux règles du crédit, l'absence de taxes sur les commissions... Les banques *offshore* connues dans les Caraïbes sont présentes aux Bahamas, aux îles Caïmans, aux îles Turks et Caïques, aux îles Vierges britanniques, à Saintt Kitts et Nevis, à Anguilla, à Antigua et Barbuda, à Sainte-Lucie et aux Antilles Néerlandaises (Desse M., Hartog T., 2003, p. 22-23). Dans cet ensemble, «*les îles Caïmans constituent aujourd'hui un des premiers centres mondiaux des sociétés de placement offshore*»

(Desse M., Hartog T., 2003, p.22-23). Récemment, les zones franches de services se sont étoffées d'un nouveau type d'activité, les centres d'appel (*l'offshoring*). Ces derniers se développent dans les pays ateliers du textile comme le Maroc (Brafman N, 2006 ; Tricornot (De) A., 2007), la Barbade, la République dominicaine et l'île Maurice. Cette nouvelle activité est perçue comme une alternative aux vagues de licenciements du textile et une montée vers le haut de gamme.

Au sein des États, ces trois phases historiques correspondent étroitement aux trois stades du développement industriel des zones franches. Les stratégies de développement visent sur le long terme une «*sortie par le haut*» grâce à la diversification sectorielle et une montée vers le haut de gamme (Bost F., 2005). C'est ce qui s'est produit à Taïwan, en Corée du Sud, à Hong-Kong et à Singapour (Paulet J.-P., et Mor I., 1996). L'autre issue possible est la «*sortie par le bas*» avec une spécialisation poussée dans le textile (Bost F., 2005), comme l'illustrent les productions textiles tunisiennes et mauriciennes. Dans ce dernier cas, la nuance est de mise car on assiste malgré tout à une diversification des activités et à un renforcement de l'activité textile, activité qui peut donner naissance à un «district industriel» comme dans le cas mauricien (Dimou M., 2008).

R. Brunet identifie en 1986 « la ceinture dorée » des zones franches (Brunet R. et Milelli C., 1986, p. 9). Sa représentation reprend la vision dualiste du monde organisé par des centres et des périphéries. Il met en avant les liens de domination et de dépendance des trois centres du capital de la Triade⁹ sur les espaces dominés de la périphérie. Cette représentation ancienne n'est plus d'actualité. L'URSS a disparu en 1991, les zones franches se sont multipliées dans différentes régions du monde (entre autres dans les Caraïbes, à l'Île Maurice, en Asie du Sud-Est et en Europe de l'Est). Le monde, organisé en réseau, repositionne les zones franches. Dans le cadre des relations nord sud, certaines zones franches occupent des positions relais. C'est le cas de celles de la République dominicaine, de la Barbade, de la Jamaïque qui grâce aux investissements étrangers exportent une partie de leurs productions de biens vers les îles moins bien dotées de la Caraïbe. Elles sont également les relais des investissements asiatiques vers les citadelles économiques que sont les Etats-Unis d'Amérique et

⁹ New York, Paris-Londres et Tokyo.

l'Union européenne. Les relations Sud-Sud, comme les relations Nord-Sud, prennent une part active et croissante dans le développement et le maintien des zones franches.

C'est donc au cours de la seconde moitié du XX^{ème} siècle que les zones franches se répandent sur toute la planète. Mais c'est seulement depuis une trentaine d'années qu'elles sont étudiées tant le phénomène se mondialise.

2- La diffusion de l'industrialisation dans la Caraïbe

L'essor des zones franches est à mettre en relation avec les politiques d'industrialisation. Dans la Caraïbe, les principes de l'économie libérale appliqués à Puerto Rico, la Commission des Caraïbes et les économistes A. Lewis et W. G. Demas diffusent les idées de l'industrialisation. Les industries d'abord créées de substitution aux importations sont progressivement remplacées par les industries exportatrices. C'est l'essor de ces dernières qui ont amené un regard nouveau sur les industries insulaires. Comme le note F. Taglioni, le développement récent des zones franches industrielles d'exportation a ressuscité les théories économiques sur l'industrialisation qui ont eu cours pendant les années 1950 (Taglioni F., 1998).

2.1 - L'influence des principes libéraux puertoricains

La réussite de Puerto-Rico dans le secteur industriel dès les années 1950 (Huetz de Lemp C., 1972, p. 57 ; Klak T., 1996, P. 357) inspire les autorités insulaires caribéennes en quête de développement. Un concours exceptionnel de circonstances favorise l'émergence des industries puertoricaines¹⁰. L'industrialisation s'appuie sur l'idée qu'il faut « *attirer des investisseurs étrangers en proposant des avantages comparatifs salariaux, des avantages fiscaux et l'application de politiques de promotion industrielle* » (Crusol J., 1980, p. 195).

¹⁰ La dynamique politique créée par Muñoz Marin et son parti, le Parti populaire démocratique, qui obtient en 1944 la majorité des sièges au parlement, lance un mouvement d'émulation dans le domaine économique. Désireux de faire passer Puerto Rico du stade colonial à celui d'unité autonome à l'intérieur de l'ensemble étasunien, il considère qu'il faut donner à l'île les fondements économiques nécessaires et la doter d'industries. C'est « *l'opération bootstrap* » lancé en 1946.

- L'avantage comparatif salarial correspond à la différence entre le salaire extérieur et le salaire local. Il indique à diverses échelles l'avantage de la localisation des activités de main-d'œuvre pour un territoire donné. Autrement dit, permettre à un entrepreneur de choisir le pays de sa production pour réduire au maximum la rémunération de ses salariés.
- Les avantages fiscaux correspondent à une exonération d'impôts sur une durée plus ou moins longue. Le résultat recherché est l'amplification de la différence entre le taux de profit local et le taux de profit extérieur afin d'accroître les bénéfices des entrepreneurs en misant sur la diminution des dépenses.
- Les politiques de promotion industrielle sont nécessaires pour encadrer l'essor de l'industrie et créer une synergie. Des institutions, comme les sociétés et les banques de développement industriel, en sont les principaux acteurs.

Ces trois principes de l'économie libérale mises en place après guerre à Puerto-Rico expliquent son succès industriel. Dix ans après le début de «*l'opération bootstrap*», près de «*448 nouveaux établissements industriels (...) employaient plus de 30 000 personnes*» (Heesterman J.-E., 1956, p. 11)

Dans les îles caribéennes, les principes appliqués à Puerto-Rico séduisent tardivement les responsables des îles anglophones¹¹. C'est A. Lewis qui mène la bataille pour l'industrialisation avec la publication d'une série d'articles en faveur de ce secteur d'activité (Célimène F. et Watson P, 1991). C'est seulement après des tergiversations et des débats sur les possibilités d'industrialiser les îles anglophones que les principes libéraux mis en place à Puerto-Rico sont adoptés, avec des décalages temporels par les autorités de la Barbade, de la Jamaïque et de Trinidad (Crusol J., 1980, p. 199).

a- Dans les îles anglophones non indépendantes :

En règle générale, l'application de ces principes libéraux correspond à la politique d'industrialisation dite de substitution aux importations. Les entreprises qui reçoivent le statut d'industrie pionnière.

À La Barbade, les premiers avantages fiscaux accordés aux entreprises datent du début des années 1950 :

¹¹ Au moment de *l'opération bootstrap*, la plupart des îles de la Caraïbe ne sont pas encore indépendantes.

- le *Pioneer Industries Encouragement Act* 1951-1944 est la première mesure pour lancer l'industrie
- le *Pioneer Industrie Act*, CAP 83 de 1958 instaure l'exonération fiscale pour une durée de 7 ans aux entreprises, ensuite elles sont soumises à des taux progressifs d'imposition.
- l'*Industrial Incentives Act*, Cap 75 de 1963 prolonge le bénéfice de l'exonération fiscale à 10 ans. En même temps, les entreprises peuvent importer des matériaux de construction, des outils, des machines diverses pour s'agrandir ou se moderniser sans payer de taxes douanières.
- l'*Industrial Incentives (Factory Construction) Act*, Cap 76 de 1963 accorde au *Barbados Development Board* le droit de construire des locaux, puis de les vendre ou de les louer à des industriels à des prix avantageux¹².
- en 1963 est créée la Compagnie de Développement industriel

À la Jamaïque, les premières lois pour les industries locales et l'exportation sont votées en 1956. Elles mettent en avant des avantages fiscaux :

- l'*Export Industry Encouragement Act* (EIEA) de 1956 promeut les exportations de biens manufacturés hors du Caricom en accordant des réductions de droit de douanes pour les matières premières et les équipements importés et exonère de l'impôt sur les revenus et les bénéfices.
- l'*Industrial Incentives Act* de 1956 sert à promouvoir l'industrie pour le marché local et prévoit une exonération totale sur l'impôt sur le revenu
- l'*Industrial Incentive Factory Construction Act* de 1961 encourage la construction d'usines. Des réductions de droits de douanes sont accordées pour l'importation des matières premières et des équipements¹³.

À Trinidad, les premières lois industrielles mettent également en avant des avantages fiscaux. Les divers décrets (1950, 1952, 1956 et 1961) d'aides aux industries pionnières et l'*income tax* de 1955 établissent un système d'exonération simple et proche du système puertoricain (Crusol J., 1980, p. 186).

¹² Source : Burac M., 1993, p.128.

¹³ Source : Site Internet de l'Association des Entrepreneurs Jamaïcains, The Jamaica Manufacturers Association Ltd.

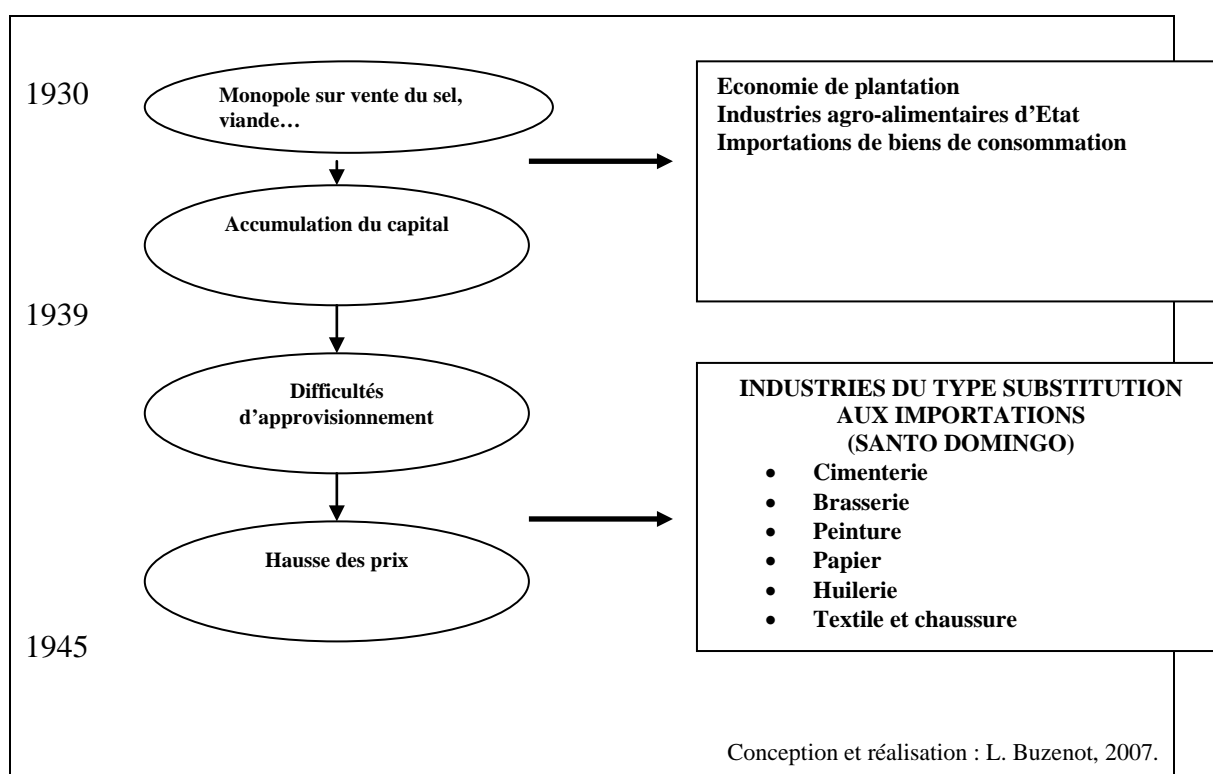
<<http://www.jma.com.jm/receiver.php?do=dynamic&id=23&level=sub>>, 2008

Ces industries de substitution aux importations connaissent une croissance modérée. Elles ont cependant le mérite d'avoir diversifié le secteur avec la création d'industries agroalimentaires, des industries du bois et de l'ameublement, des industries du carton et des imprimeries (Burac M, 1993, p. 128 ; Crusol J., 1980 ; Giacottino J.-C, 1977, p. 1300).

b- Le cas de la République dominicaine : établissement des avantages comparatifs après la dictature de Trujillo

La République dominicaine indépendante depuis 1865¹⁴ connaît une industrialisation de type substitution aux importations durant la dictature de Trujillo (1931-1961).

Figure 1 : L'industrialisation sous Trujillo



Dès son arrivée au pouvoir (en 1931), le dictateur impose son monopole sur la vente de certains produits comme le sel¹⁵, le riz, la viande, le café et le lait. Il étend également

¹⁴ L'indépendance dominicaine est proclamée en 1865 après l'annexion à l'Espagne demandée par le Général Santana, suite aux invasions haïtiennes.

son monopole sur le commerce (Moya Pons F., 2002, p. 514). Grâce au capital accumulé, il entreprend l'industrialisation de l'île pendant la guerre. La hausse des prix et les difficultés d'importations ouvrent la voie aux industries de type substitution aux importations. Outre les industries alimentaires et de boissons (brasserie), plus de 1 154 nouvelles entreprises sont créées entre 1943 et 1945 dont une cimenterie, des industries du textile et de la chaussure (Rudel C., 1989, p. 105). Santo-Domingo devient alors le premier centre industriel de la république. Les industries se sont implantées au nord de la ville le long de l'Avenue M. Gomez, à proximité de quartiers populaires, et le long du fleuve Ozama (Chantada Matos A, 1982, p. 127-131).

La première zone franche, enclave économique, voit le jour en 1969. Mais c'est à partir de 1955 que les premières législations en faveur de l'industrie sont appliquées.

Les principes libéraux appliqués à Puerto-Rico ont servi de modèle à l'instauration d'un climat de confiance pour attirer les investisseurs étrangers, condition préalable à l'industrialisation prônée par A. Lewis. Ces principes jettent les bases juridiques du fonctionnement des zones franches.

2.2 - La Commission des Caraïbes, initiatrice des premières mesures en faveur de l'industrie

Le dépouillement, au Centre des Archives d'Outre-mer d'Aix-en-Provence, de la revue *Caribbean Commission* (traduite en deux langues, français et anglais) laisse apparaître l'existence juste après la Seconde Guerre mondiale de politiques de développement industriel destinées aux pays insulaires non indépendants.

La Commission des Caraïbes est un organisme consultatif institué en 1946 par les gouvernements de la République française, du Royaume-Uni, du Royaume des Pays-Bas et des Etats-Unis d'Amérique. Elle est directement issue de la Commission anglo-américaine des Caraïbes créée en 1942, après la rencontre entre Roosevelt et Churchill de décembre 1941¹⁵. En 1945, les gouvernements de la France et des Pays-Bas sont des

¹⁵ Il interdit la production artisanale de sel marin pour obliger les Dominicains à consommer le sel des mines de Barahona, alors propriété du président.

¹⁶ Après l'attaque de Pearl Harbor le 7 décembre 1941, les Etats-Unis entrent dans la Seconde Guerre mondiale. La rencontre entre Roosevelt et Churchill le même mois aboutit à la coopération étroite entre

membres invités et, en 1946, la Commission voit le jour (Commission des Caraïbes, 1956). Elle regroupe les territoires des métropoles cités ci-dessus¹⁷ et compte près de 4,7 millions d'individus au début des années 1950 (Heesterman J.-E., 1956).

Le Conseil de Recherche, un des organismes de la Commission, a pour objectif principal d'étudier, de formuler et de recommander des mesures et des directives relatives aux problèmes économiques et sociaux des territoires non autonomes de la Caraïbe. C'est lors de la Cinquième Session de la Conférence des Indes Occidentales, en 1952 à Montego Bay en Jamaïque, que la Commission prône un développement industriel basé sur des avantages fiscaux et douaniers (Conférence des Indes occidentales, 1952, p. 7). Il note par ailleurs le nécessaire encadrement de la main-d'œuvre par *«des services sociaux, des programmes de formation coordonnés, une organisation efficiente du marché du travail»* (Conférence des Indes occidentales, 1952, p. 71-74) et il recommande aux autorités intéressées *«de prévoir des mesures pour coordonner et mettre en œuvre des formations ; de former des élites de direction en augmentant les investissements dans les entreprises de formation ; de veiller à l'application des politiques industrielles ; de veiller à ce que la législation ou les structures des relations professionnelles comportent des dispositions garantissant des salaires minima réels ; d'établir des programmes d'assurance vieillesse, d'invalidité et d'assistance sociale en général ; d'entreprendre des programmes de culture générale à la vie des travailleurs comportant étude de l'histoire, des buts et des méthodes du syndicalisme»* (Conférence des Indes occidentales, 1952, p. 71-74).

Lors du dixième anniversaire de la Commission (1946-1956) l'intérêt pour l'industrialisation est toujours d'actualité et les arguments en faveur du processus sont beaucoup plus prononcés. En effet, face au surpeuplement et l'accroissement naturel des petites îles, les conseillers pour le développement industriel constatent la nécessité *«d'industrialiser afin de fournir du travail à la population. L'émigration, l'autre solution, ne suffit pas pour résoudre effectivement le problème et Puerto-Rico est le seul territoire à lancer un programme d'émigration à grande échelle pour soulager démographique l'île. Parallèlement, les puerto-ricains ont un accès libre au marché*

les Etats-Unis et la Grande-Bretagne dans la lutte contre l'Allemagne nazie. Les Caraïbes jouent un rôle important en accueillant des bases navales américaines.

¹⁷ Le groupe britannique comprend Trinidad et Tobago, La Barbade, Sainte-Lucie et la Jamaïque ; le groupe français compte La Guadeloupe, La Martinique et La Guyane ; le groupe américain est composé de Puerto-Rico et les îles Vierges américaines ; enfin, Curaçao et Surinam pour les Antilles néerlandaises.

nord-américain et les îles hors du groupe américain ont peu de débouchés pour l'émigration» (Heesterman J.-E., 1956, p. 11).

Sur le terrain, les moyens déployés concernent essentiellement l'assistance technique. En collaboration avec d'autres institutions la commission met à disposition des territoires des personnels spécialisés dont le rôle est de conseiller pour la gestion, la modernisation des entreprises, d'informer sur les différents secteurs et de réaliser des enquêtes de faisabilité (Conférence des Indes occidentales, 1955, p. 25). Les informations (relative aux aides pour les entrepreneurs), les expériences industrielles et les formations possibles (organisation, gestion, secteurs à développer) sont publiées mensuellement dans la revue *Caribbean Commission* et émises par les radios locales.

2.3 - Les économistes Arthur Lewis et William G. Demas

Économiste britannique né à Sainte-Lucie en 1915, A. Lewis (1915-1991) entreprend des études d'économie à la *London School of Economics* où il soutient en 1948 une thèse en économie industrielle. Enseignant à l'Université de Manchester, il se consacre au problème du sous-développement. Il devient conseiller économique du gouvernement du Ghana de 1957 à 1963 et participe à la fondation de la Banque Caraïbe de Développement, à la Barbade, dont il devient le président en 1970. Il achève sa carrière d'enseignant à l'Université de Princeton. Anobli en 1978, il reçoit le prix Nobel d'économie en 1979 conjointement avec Théodore W. Schultz, pour ses contributions à l'étude du développement économique des pays du Tiers-Monde.

A. Lewis, audacieux et admiratif de l'opération «bootstrap» est le premier à lancé l'idée d'une industrialisation de la région Caraïbe. Sa thèse a le mérite de remettre en cause la conception mercantiliste des colonies britanniques qui dominait alors (Célimène F. et Watson P., 1991, p. 19). Il base son analyse sur l'offre de travail illimité dégagé par la structure duale de l'économie. Cette dualité économique correspond à la coexistence d'une économie moderne capitaliste et urbaine, fondée sur des activités manufacturières (minière ou agricole), et d'une économie traditionnelle, composée d'informel dans les villes et d'une agriculture de subsistance à la campagne. Ces deux secteurs se juxtaposent sans lien. Le premier mobilise d'importants capitaux, propose des salaires élevés et bénéficie de meilleures conditions de réalisation de profits. Le

second est à faible productivité, à l'offre de main-d'œuvre illimitée, aux salaires et aux profits très faibles.

Selon A. Lewis c'est l'offre de travail illimité qui est la condition de réalisation de la politique d'industrialisation. Il propose une industrialisation basée sur les capitaux étrangers, politique appelée « industrialisation sur invitation », processus dans lequel le rôle d'encadrement de l'État se borne à des mesures d'incitations fiscales et institutionnelles (institutions pour encadrer le développement industriel et veiller aux maintiens des bas salaires). Les biens fabriqués sont destinés essentiellement à l'exportation.

William G. Demas (1929-1998) est comme son homologue caribéen un des penseurs de la région. Économiste trinidadien, il a effectué ses études supérieures en Angleterre à Cambridge et à Oxford. Tout comme Arthur Lewis, il s'intéresse aux problèmes de développement des îles de sa région. Son apport est original dans le sens où il est le premier à introduire la dimension dans l'analyse du développement. Dans son ouvrage, *The economics of development in small countries, with special reference to the Caribbean*, il lance l'idée que le développement insulaire ne peut se faire sans prendre en compte la petite taille. Il se positionne franchement en faveur de la coopération économique régionale (Célimène F., Watson P., 1991). De ce fait il a été l'architecte en chef de la Communauté des Caraïbes où il a été le secrétaire général de 1970 à 1974. Il a été élu président de la Banque Caribéenne de Développement de 1974 à 1988¹⁸. Il exerça également des fonctions d'homme public dans les administrations de direction de Trinidad.

3- Le demi-échec de la première politique d'industrialisation sur invitation (1950-1970)

L'histoire des politiques industrielles de la Caraïbe fait ressortir un demi-échec de la politique d'industrialisation sur invitation dans les domaines de la croissance, de la

¹⁸ Voir ses discours sur le site internet : <http://www.caribank.org/titanweb/cdb/webcms.nsf/AllIDoc/D31C22EEF19D9ED5042574100066C390?OpenDocument>

création d'emplois, de l'évolution des recettes fiscales et de l'épargne nationale (Célimène F. et Watson P., 1991, p. 83-95). Des industries prennent cependant forme dans les îles anglophones durant les décennies 1950-1960 et 1960-1970. Mais elles n'ont pas abouti à une transformation structurelle des économies (Crusol J., 1980). Les causes de ce demi-échec sont multiples et complexes. Citons comme principaux facteurs :

- l'augmentation des importations d'intrants, générant peu de liens avec le secteur domestique. La faiblesse des exportations.
- les processus de production utilisent plus de machines perfectionnées que de main-d'œuvre. C'est l'une des raisons du peu de créations d'emplois en dehors de l'explication malthusienne.
- les États ont bénéficié de peu de recettes fiscales, fonds nécessaires aux investissements dans les infrastructures. Et pour faire face à ses dépenses, ils ont eu recours à des emprunts pour financer les infrastructures et les emplois publics.
- l'épargne nationale est restée faible. Les ménages ont eu tendance à consommer plus que le niveau de leur revenu.
- les réinvestissements attendus n'ont pas eu lieu.

Face à ce demi-échec des îles anglophones, les gouvernements optent pour une politique d'industrialisation excentrée. Les choix se basent sur une croissance extravertie.

4- L'audace mauricienne en matière de politique industrielle

Les autorités mauriciennes ont fait preuve d'audace en matière de développement industriel. Il n'y avait pas dans le sud-ouest de l'océan Indien de modèle comme Puerto-Rico. *L'Université des West Indies* avait joué un rôle fondamental dans la diffusion des idées sur le développement. En son sein des économistes dans la lignée d'A. Lewis tels que Demas, Seers, Best, Levitt, Girvan, Jefferson, Beckford et autres, s'interrogent sur les possibilités de lancer le développement de la région caribéenne. L'île Maurice entière isolée dans le sud-ouest de l'océan Indien ne bénéficie pas de la dynamique pensée économique de la région caraïbe. La politique économique appliquée

à La Réunion répond aux nécessités de l'intégration à la métropole. Le gouvernement français manque de conviction pour l'industrialisation (Crusol J., 1980). De plus, aucune institution d'envergure régionale n'organise de programme de développement industriel comme a pu le faire la Commission des Caraïbes. Seul le rapport Meade, établi en 1968, préconise le développement industriel. Il prévoit déjà la réussite mauricienne :

“Mauritius would have some change of developing export industries based on the assembly or finishing of semi-fabricated components, and wilst never likely to become a second Hong-Kong or Puerto-Rico, it could at least emulate them in a smala way” (Meade, 1968, chap. 6, p. 126)

Pour les hommes politiques mauriciens tout était à faire et le pari risqué. Comme dans toutes les îles étudiées, la politique industrielle commence par la substitution aux importations. Cette dernière montre vite ses limites. Le manque de débouchés, étroitesse du marché intérieur, oriente l'industrialisation vers l'extraversion (Maillard J.-C., 1995).

5- Dette extérieure et les programmes d'ajustement du FMI

La dette extérieure est l'un des éléments catalyseurs de l'essor des zones franches puisque les programmes d'ajustement du FMI imposent la privatisation, l'ouverture à une économie de marché et la dévaluation des monnaies nationales. En 1991, bon nombre de pays caribéens sont endettés. Il s'agit de La Dominique, de la Grenade, de Guyana, d'Haïti, de la Jamaïque et de la République dominicaine (Célimène F., Watson P., 1991, p. 153). L'endettement prend de l'ampleur à partir de 1975, avec la hausse des cours du pétrole, et elle s'est auto entretenue au cours des années 1980 pour des raisons d'origine

- externe avec :
 - la réduction des investissements et des dons en provenance de l'étranger (Célimène F., Watson P., 1991, p. 154). Ainsi le gouvernement dominicain a reçu entre 1965 et 1966¹⁹ près de 122 millions de dollars et entre 1967-1969 près

¹⁹ Suite à l'intervention nord américaine

de 133 millions de dollars en provenance des Etats-Unis pour financer des programmes de développement. À partir de 1973, les fonds passent à 73 millions de dollars par an (Moya Pons F., 2002, p. 543).

- le seul moyen de subvenir aux dépenses étatiques est de recourir à des emprunts étrangers (Célimène F., Watson P., 1991, p. 154). Ces derniers sont facilités à obtenir grâce aux quantités abondantes des Eurodollars dégagés par les pays de l'OPEP
- et interne avec :
 - la faiblesse des recettes de l'État du fait des avantages fiscaux offerts par la politique d'industrialisation sur invitation. Les catégories socioprofessionnelles susceptibles de payer des impôts²⁰ sont peu taxées.
 - la politique d'industrialisation sur invitation n'a pas tenu ses promesses. Les emplois créés sont peu nombreux (Célimène F., Watson P., 1991, p. 156). Les États interviennent pour combler ce manque.

Les exportations industrielles doivent contribuer à rétablir les équilibres macroéconomiques et réduire les déficits budgétaires. L'abandon du contrôle des changes et la dévaluation des monnaies nationales, de manière successive ou sporadique, accélèrent l'extraversion. À l'Île Maurice, le gouvernement entreprend la dévaluation de la roupie en 1979 qui perd 22,8 % de sa valeur (Assidon E., p. 439). Un nouvel accord est signé en 1983 avec le FMI par Paul Bérenger, décision paradoxale de la part du *leader* du socialisme mauricien. La roupie est alors redévaluée. Par la suite, le gouvernement opte pour des dévaluations de faible intervalle mais rapprochées. Et selon l'étude économétrique de l'économiste Philippe Narassiguin réalisé en 1995, «*la roupie est régulièrement dépréciée vis-à-vis du franc, assez régulièrement vis-à-vis de la livre sterling (...) cette dépréciation de la roupie par rapport à la livre, au franc et au dollar sur la période 1984-1991 a favorisé les exportations mauriciennes*» (Narassiguin P., 1995, p. 325-326). Les dévaluations monétaires deviennent le moyen de favoriser les exportations.

En 1983 et en 1985, après la signature de deux accords avec le FMI, le gouvernement de Salvador Jorge Blanco (1982-1986) entreprend l'abandon du contrôle

²⁰ Sur le revenu ou des taxes professionnelles

des changes et la dévaluation de la monnaie (Burac M., 1993 ; Daniel J., 1996, p. 138 ; Moya Pons, 2002, p. 560). C'est dans un contexte social tendu²¹ que les mesures sont prises parfois avec un caractère autoritaire. Les bureaux de changes privés sont fermés par les militaires. Et des mesures législatives renforcent la stratégie d'extraversion industrielle.

La singularité de la gestion de la dette jamaïquaine a également contribué au développement des industries d'exportation. Suite aux échecs des accords de 1977 et 1978, la négociation de 1983 impose un programme pour la dévaluation du dollar jamaïquin. En 1987, le gouvernement obtient un rééchelonnement de la dette. Celle-ci est reconvertie en capital. Les banques étrangères ont vendu la dette à des entreprises étrangères qui en échange se sont vu attribuées des avantages pour des investissements dans les industries destinées à l'exportation (Célimène F., Watson P., 1991, p. 165-166).

6- La Caraïbe, bassin de zones franches industrielles d'exportation

6.1 - L'emploi comme critère démonstratif

La première difficulté rencontrée a été de trouver et de regrouper les chiffres concernant le nombre de zones franches industrielles et d'entreprises installées dans les deux bassins étudiés. Les recensements nationaux ne publient pas toujours le nombre d'entreprises opérant dans ce secteur. En revanche, comme la politique de l'emploi est l'une des priorités des différents gouvernements, il a été plus aisé d'accéder à des données concernant le nombre de personnes opérant dans ce secteur. Il a semblé judicieux d'utiliser l'emploi comme critère pour mettre en exergue le poids des zones franches dans les économies régionales, en ayant le souci de la comparaison à l'échelle mondiale.

À l'échelle mondiale, selon le Bureau International du Travail (BIT), près de 60 millions de personnes travaillent dans les zones franches en 2005 (Boyenge J.-G, 2006). Ce chiffre est à nuancer car il englobe tous les types de zones franches d'exportation, industrielles et de services. Il permet néanmoins de dresser une image de

²¹ Les émeutes de la faim en 1984.

la répartition des emplois à l'échelle de la planète. Le poids écrasant de l'Asie se confirme car la région concentre 88 % des emplois avec 53 millions de personnes, dont 40 millions reviennent à la Chine (Boyenge J.-G, 2006). Le bassin Caraïbe et du sud-ouest de l'océan Indien, parsemés de petites îles à faible poids démographique, paraissent comme des «petits joueurs», avec respectivement 1 % et 0,3 % des emplois mondiaux (Boyenge J.-G, 2006).

À l'échelle régionale, les îles des Grandes Antilles : Puerto-Rico et la République dominicaine, se positionnent en tête avec respectivement 55 % et 35 % des emplois régionaux (Boyenge J.-G, 2006). Si on intègre dans ces données régionales tous les pays bordiers de la mer des Caraïbes, la région se place mondialement en seconde position avec 4 % des emplois. Les *maquiladoras* mexicaines concentrent à elles seules près de la moitié des emplois régionaux (Boyenge J.-G, 2006).

Le sud-ouest de l'océan Indien, en revanche, est bien dépourvu au regard de la situation caribéenne ; l'île Maurice est dans cet ensemble l'île la plus industrialisée. La Réunion voisine, dont le niveau de vie est élevé, n'a pas connu de politique d'industrialisation active de la part des différents gouvernements depuis 1946²².

Ces données ont l'avantage de mettre en avant la répartition des emplois dans les zones franches d'exportation aux niveaux mondial et régional. Cependant, la faiblesse des emplois offerts à l'échelle régionale n'augure en rien un secteur moins important. Nous verrons par la suite que malgré ces petits pourcentages les impacts socio-économiques et spatiaux ne sont pas négligeables.

6.2 – Première différence géographique : des enclaves et/ou des «îles franches»

Les modalités d'implantation des zones franches dépendent du statut du concept. Le statut induit une différence géographique qui dépend du poids démographique, de la taille de l'île et des choix gouvernementaux, car une zone franche peut-être définie soit administrativement, soit géographiquement. Cette différence amène, comme le note E. Dommen, une difficulté d'appréhension du concept : *«Tant qu'il s'agit de zones industrielles délimitées géographiquement à l'intérieur d'un pays la définition est assez*

²² Ce constat est général à l'ensemble des Départements Français d'Outre-Mer.

claire ; mais dès qu'il s'agit d'une délimitation administrative, le concept s'estompe» (Dommen E., 1987, p. 231).

Tableau 2 : Taille, poids démographique des îles et statut des zones franches industrielles d'exportation

Îles	Superficie (en km ²)	Population	Densité (km ²)	Statut
- République Dominicaine	48 730	8,6 millions	176	- Enclave
- Jamaïque	11 425	2,6 millions	263	- Enclave
- Trinidad et Tobago	5 128	1,3 million	258	- Enclave
- Dominique	751	71 979	94	- Île franche
- Antigua et Barbuda	440	76 485	440	- Île franche
- La Barbade	430	1,1 million	647	- Île franche
- St-Vincent et les Grenadines	388	109 200	280	- Île franche
- St Kitts et Nevis	269	46 710	269	- Île franche
- Ste-Lucie	166	159 100	256	- Enclave
- Montserrat	101	9 245	47	- Île franche
- Maurice	1 865	1,1 million	578	- Île franche

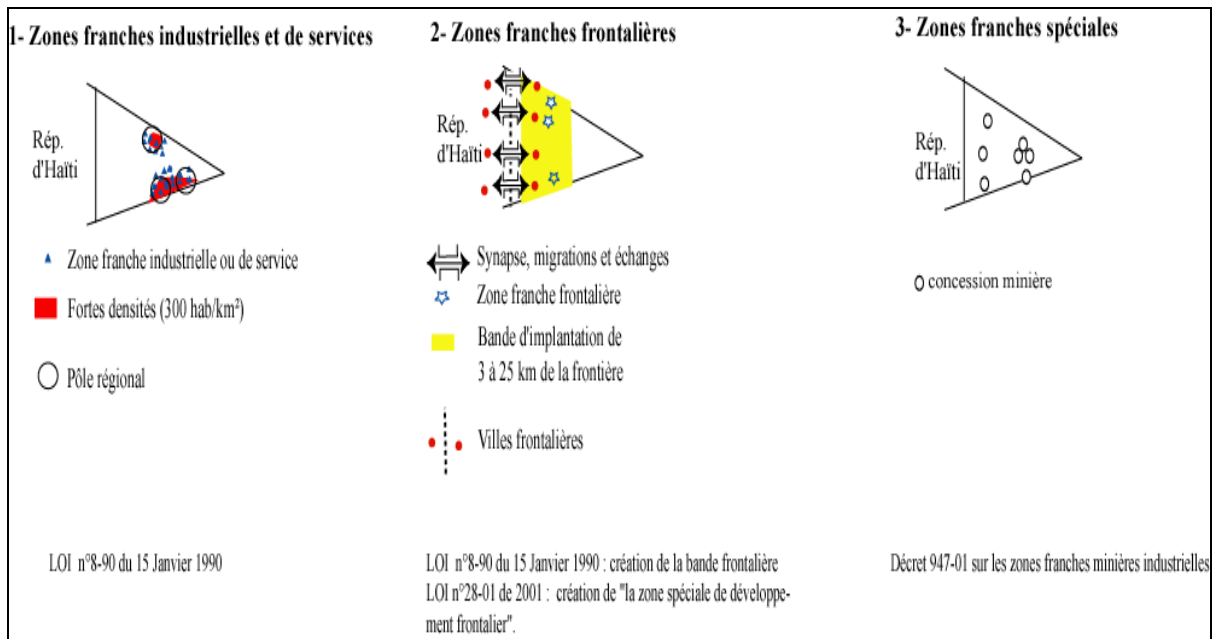
Sources : Boyenge J.-P., 2006 ; *St-Lucia development Corporation*, 2005 ; *Barbados Labour Market Information System*, 2002, *Central Bank of Trinidad et Tobago*, 2006 ; Conseil National des Zones d'Exportation de la République Dominicaine, 2006 ; Organisation Internationale du Travail, division régionale de la Caraïbe, 2003.

Il ressort à la lecture du tableau que la taille de l'île est en étroite relation avec le statut des zones franches. Pour les îles d'une superficie supérieure à 5 000 km² et de plus d'un million d'habitants, les gouvernements ont opté pour des enclaves industrielles sur les zones de concentration de la population.

À la Jamaïque, Trinidad et en République dominicaine, les zones sont délimitées à l'intérieur des pays, avec parfois des critères de localisation géographique. La Jamaïque compte actuellement 4 zones franches appelées «*Free zones*». Elles sont délimitées par le *Primer Minister* qui, depuis 1982, a le pouvoir de désigner les lieux d'implantation des zones franches. La première zone industrielle a été construite à Kingston, devenue par modification législative une zone franche en 1980. La seconde, de Montego Bay, date de 1986 et les deux autres des années 1990 dans ces mêmes villes. Elles emploient près de 20 000 personnes dans les secteurs de l'habillement et de l'électronique. Ces quatre zones bi-polarisent l'espace industriel jamaïquain. À Trinidad, les lieux d'implantation des zones franches dépendent également du gouvernement ; la loi de 1988 autorise le Ministre du Commerce et de l'Industrie à désigner les aires d'implantation. Actuellement 17 zones sont désignées sous ce vocable

avec comme activités dominantes la fabrication d'outils informatiques et des manufactures de textile-habillement. En République dominicaine, il existe trois statuts de zone franche : les zones franches industrielles et de services, les zones franches frontalières et les zones franches spéciales (cf. figure 2).

Figure 2 : Statuts et localisation des zones franches en République dominicaine



Source : CNZFE, 2006.
Conception et réalisation : L. Buzenot.

1- Les zones franches industrielles et de services sont régies par la loi n° 8-90 qui les définit comme une «aire géographique strictement délimitée où les contrôles douaniers et les fiscalités spéciales sont établis par la loi de manière à ce que les entreprises destinent leurs productions et services pour le commerce extérieur ». De plus, l'article 3 de cette législation impose une délimitation précise, proche des éléments frontaliers en obligeant les aménageurs, public ou privé, à « délimiter par des murs infranchissables les zones franches, de manière à ce que les entrées et sorties du personnel, des véhicules et des cargaisons se fassent exclusivement par des portes surveillées par le personnel des douanes ». Le besoin de main-d'œuvre explique la répartition ponctuelle sur les zones de concentration de la population, avec une densité moyenne de 300 hab./km².

2- Les zones franches frontalières sont régies par deux lois. La première est la loi n° 8-90 qui fixe, à l'article 29, la création d'une bande frontalière large de 22 km, de 3 à

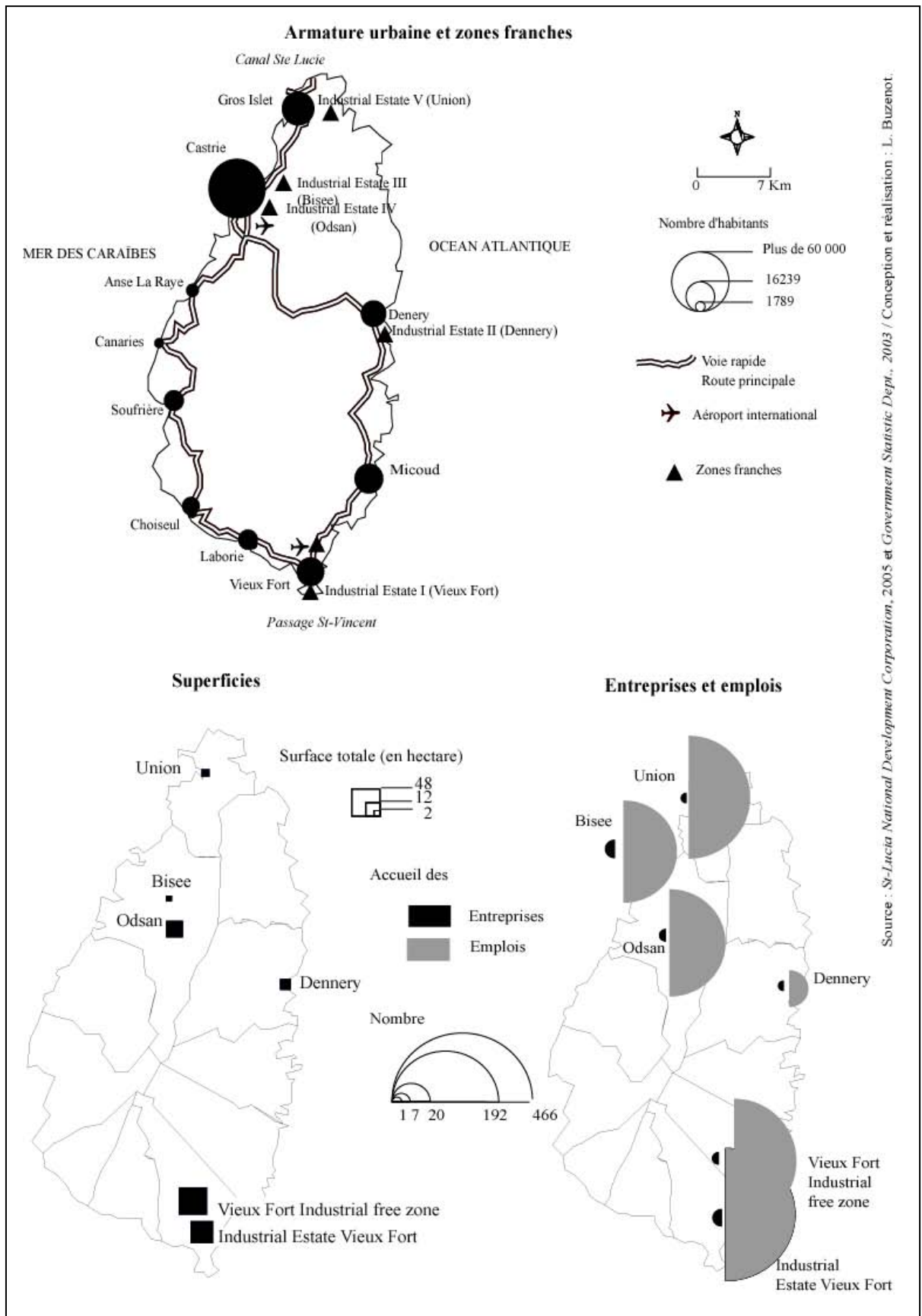
25 km de distance de la frontière. On ne compte actuellement que quatre zones franches dans les villes frontalières. La seconde est la loi n° 28-01 qui crée la «zone spéciale de développement frontalier». Elle émane de la volonté des gouvernements dominicain et haïtien de coopérer sur la discontinuité politique (Redon M., 2007).

3- Les zones franches spéciales sont nées, plus tard, du décret 947-01 qui fixe leur installation sur des aires géographiques précises. Il s'agit ici d'activités nécessitantes, pour leur fonctionnement, des matières premières, des sources d'énergie ou des moyens de transport particulier. En réalité, ce sont des concessions minières laissées à des compagnies étrangères.

Pour les îles d'une superficie inférieure à 2 000 km² et dont la population est égale ou inférieure à un million d'habitants, les zones franches ont un sens administratif. À l'île Maurice et à La Barbade, toute l'île est proclamée zone franche. On peut les qualifier d'«*îles franches*». À la Barbade, le premier parc industriel a été entrepris dès 1963 par le BIDC, organisme d'État en charge de la promotion industrielle (Burac M., 1993, p. 136). Les activités sont tournées vers les services, avec les centres d'appel et la technologie de l'information, et les industries de transformation.

Il y a cependant une exception. Les sept zones franches de Sainte-Lucie sont des enclaves. Elles structurent l'espace industriel en deux pôles : le premier au sud, à Vieux Fort et Hewannora, le second au nord, à la périphérie de Castrie et à Gros Islet (cf. figure 3).

Figure 3 : Zones franches, entreprises et emplois à Sainte-Lucie



Chapitre 2 : Les invariants favorables à l'émergence des zones franches

Des invariants sont favorables à l'émergence des zones franches. Un invariant se définit comme «un élément, une représentation qui ne change pas quelles que soient les conditions de l'expérience, ou qui se retrouve dans de nombreux objets, systèmes ou configurations (...)» (Brunet R., 1992).

1- L'absence générale de ressources naturelles

La principale contrainte du développement industriel de premières générations est l'absence générale de ressources naturelles. Ce constat s'effectue essentiellement pour les petites îles. On peut cependant regrouper les îles en trois systèmes : le système océanique, les systèmes fossé arc et les éléments des plaques continentales (Doumenge M., 1979).

Tableau 3 : Les trois systèmes insulaires

Système océanique	Système fossé arc			Éléments de plaques continentales
Volcanique	Calcaire	Volcanique	Volcanique et calcaire	
Île Maurice Les Comores	Barbade Anguilla Barbuda	Montserrat Saba Ste-Lucie	Antigua	Saint-Eustache Saint Kitts et Nevis Saint-Vincent Trinidad et Tobago République dominicaine Les Seychelles

Source : Burac, 1989 ; Guebourg, 1999.

La plupart des petites îles sont dépourvues de ressources naturelles nécessaires comme intrants énergétiques et matières premières de l'industrialisation. Elles sont

beaucoup mieux dotées dans le domaine agricole. Les îles volcaniques, montagneuses, ont la particularité de posséder des terres favorables à l'agriculture. Les sols volcaniques sont très fertiles. De plus, la dichotomie entre côte sous le vent et au vent offre une multitude de climats et par la même occasion une multitude de possibilités agricoles. En revanche, les îles calcaires plates sont sujettes à la sécheresse (la Barbade). L'eau des précipitations s'infiltrerait rapidement dans la roche.

Quelques îles sont pourvues en ressources naturelles plus ou moins exploitables.

À la Barbade, les suintements de pétrole au sein de l'amphithéâtre de Scotland District (Burac M., 1993, p. 8-9) ont limité pendant un temps l'importation de cette ressource énergétique.

À Trinidad, le pétrole²³ et le gaz font de l'économie trinitadienne une économie rentière basée sur l'exportation de ses ressources naturelles. Des efforts d'industrialisation sont cependant entrepris dans l'agroalimentaire, la chimie, la sidérurgie et la métallurgie (Paulin E., 1997, p.). L'extraction et le raffinage du pétrole occupent une place prépondérante dans l'économie trinitadienne. Toutefois, ces activités ne cessent de décliner (récession des années 1980 et 1990). La reprise des forages en mer, à la fin de la décennie 1990, renforce les capacités d'extraction des gisements du sud de l'île mais les réserves devraient vite s'épuiser. Malgré tout, la croissance économique trinitadienne est aujourd'hui en partie tirée par la présence de l'or noir (Aqui W., 2007, p. 3). Les réserves de gaz de leur côté alimentent l'industrie non pétrolière. *«C'est le gaz qui offre (...) la possibilité de jouer un rôle dans le commerce énergétique mondial. La mise en œuvre en 1999 d'une unité de production de gaz liquéfié à Point Fortin, le LNG Atlantic, a ainsi propulsé le pays au cinquième rang mondial en 2003 derrière l'Algérie, l'Indonésie, le Qatar et la Malaisie»* (Fleury C., 2007, p. 153). L'essentiel du gaz est exporté sous forme liquide vers les Etats-Unis. Le pays a adopté la filière de liquéfaction du gaz. Les principales productions sont le méthanol, l'ammoniac et l'urée (Fleury C., 2007, p. 135).

À la Jamaïque, la bauxite et l'alumine sont les principales ressources exploitées par des multinationales américaines pour l'exportation depuis 1952 et 1954 (Young B.-S., 1965, p. 449). La forte croissance des exportations observée jusqu'au début des

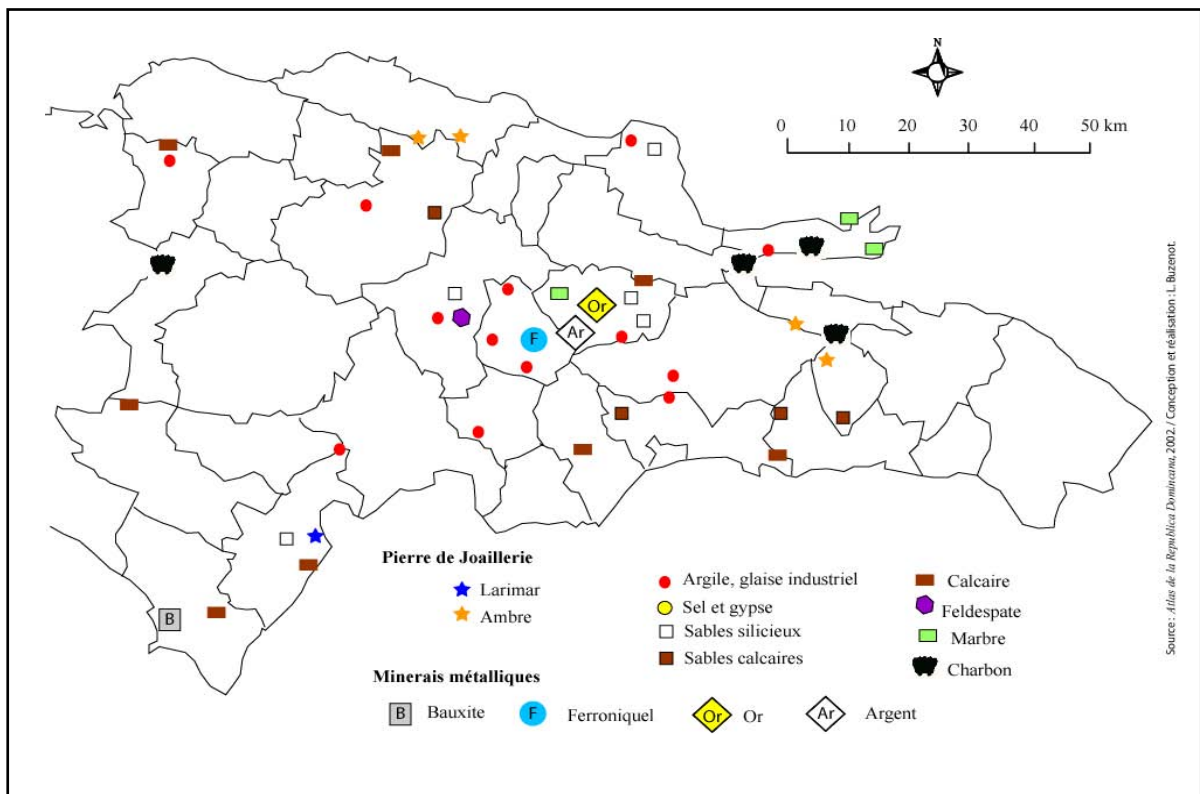
²³ Voir l'étude Jean-Claude Giacottino (dans son doctorat d'Etat de 1977) sur la présence des gisements pétroliers à Trinidad.

Figure 4 : Principales ressources naturelles de la Jamaïque

années 1980 est en chute. Le secteur bénéficie de l'aide financière du sysmin pour limiter les dégâts. Face au déclin des exportations de bauxite, les zones franches industrielles prennent le relais de la diversification des bases de l'économie (Paulin E., 1997, p. 234).

La République dominicaine possède également des ressources naturelles : des mines de bauxite, de ferronickel, d'or et d'argent. Notons que la production d'or et d'argent a cessé pendant un moment à cause de la fermeture de la *Rosario Dominicana S.A.* L'exploitation de l'or était principalement aux mains de cette entreprise d'État qui gérait la mine d'or et d'argent de Pueblo Viejo. Les réserves de cette mine sont considérées de première classe avec une capacité estimée à 403 000 onces d'or et 2,2 millions onces d'argent pour une période de 30 ans. Cependant, l'entreprise d'État n'avait pas les ressources nécessaires pour les exploiter de manière efficace. En conséquence, une procédure de licitation internationale sélectionna une compagnie minière internationale (à capitaux canadiens) pour une location de 25 ans (Pellerano et Herrera, 2003, p. 51).

Figure 5 : Les gisements minéraux en République dominicaine



Le larimar est un autre de ses atouts. C'est l'un des minéraux les plus rares au monde, extrait essentiellement de l'unique mine de Barahona. Cette pierre bleu-ciel, pas très chère, supplante progressivement le turquoise dans la joaillerie.

L'extraction des minéraux est une activité au cœur des préoccupations gouvernementales, suite au fort ralentissement des années 1990. Le gouvernement mène dans ce sens plusieurs programmes pour rendre cette activité attrayante : taxe de 5 % calculée sur le prix des minéraux exportés et création de l'Union corporative minière dont la mission est de servir de collaborateur dans tous les projets miniers et de veiller à des investissements sûrs, capables de relancer les activités commerciales.

2- L'abondante main-d'œuvre

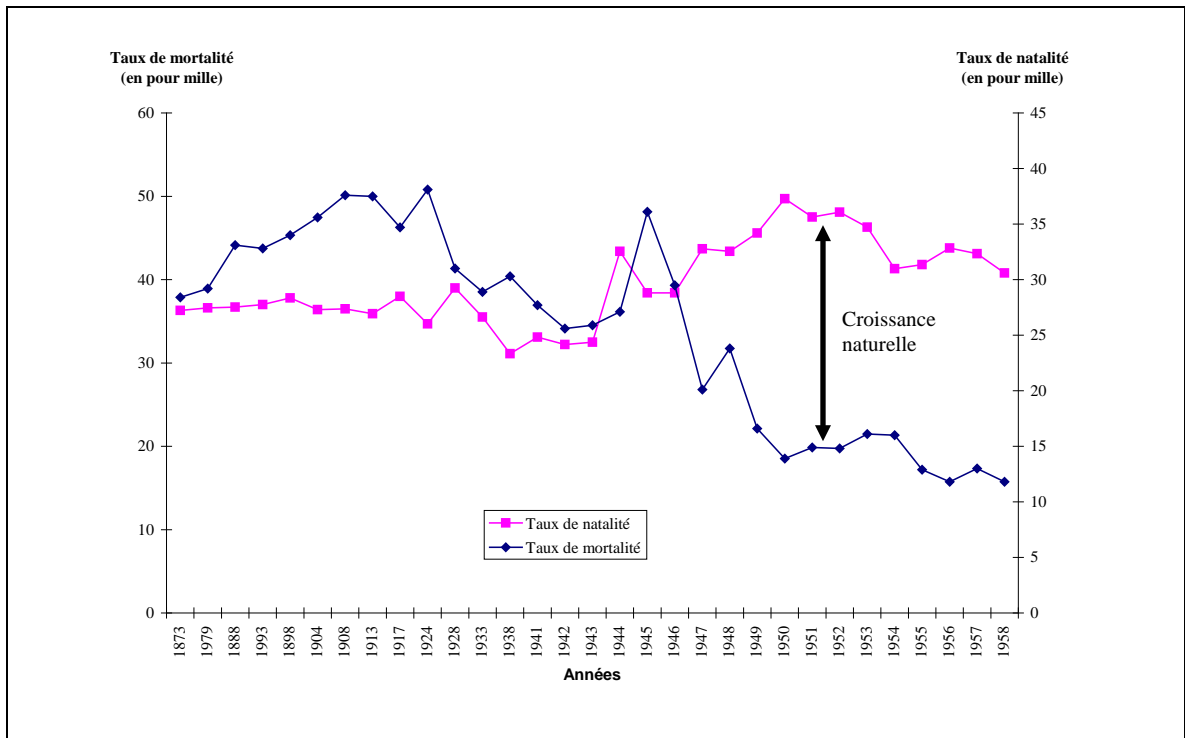
L'une des premières conditions est de «*disposer sur place d'une main-d'œuvre abondante, peu coûteuse, ayant reçu si possible un minimum de formation intellectuelle et professionnelle* » (Giacottino J.-C., 1987, p. 185). Comme dans de nombreux pays, la croissance démographique insulaire intervient après guerre pour les raisons traditionnelles d'amélioration des conditions de vie et de la santé.

Dans les petites îles des Antilles, «*la vitalité démographique est considérable et la croissance naturelle très rapide. Tous les taux de croissance naturelle sont supérieurs à 10 %, voire 20 % et approchent 30 % pour la Dominique. Au début des années 1960, ils sont supérieurs à 20 % dans toutes les îles*» (Giacottino J.-C., 1970, p. 310).

À l'île Maurice, la situation est identique. Le rapport Tittmus dresse l'évolution des taux de natalité et de mortalité dans l'île de 1873 à 1958 (cf. figure 6). La population ne cesse de croître par accroissement naturel. La croissance est de 35 ‰ en 1950, année où elle atteint son maximum. En République Dominicaine, la situation démographique suit le schéma de toutes les îles : la population augmente rapidement. Trujillo mena une politique nataliste dans le but de peser face à sa voisine surpeuplée. En 1950, l'île compte «*2,1 millions d'âmes avec des taux de natalité de 42 ‰ et de mortalité de 10 ‰* » (Enjalbert H., 1952, p. 85). La croissance naturelle est de 32 ‰. Dans cette île l'essor démographique n'entraîne pas de problème de surpeuplement tant les terres disponibles sont importantes. En revanche, la pression démographique sur les

territoires insulaires de petites tailles est forte. Le relief et la surface agricole utilisée par les plantations réduisent l'espace disponible à de petites portions et les densités sont fortes.

Figure 6 : Croissance naturelle de la population mauricienne (1873-1958)



Source : Tittmus, 1968, p. 50.

3- La stabilité politique

La situation politique fait partie des facteurs incontournables de l'industrialisation. Ainsi, des «*enquêtes menées* (pour déterminer les atouts des îles) *situent la stabilité politique au premier rang*» (Dommen E., 1987, p. 232).

L'île Maurice, en bénéficiant d'une stabilité politique et du multipartisme garants d'une démocratie, tire profit de cet avantage. Les élections ont lieu régulièrement. Les règles du jeu démocratique sont respectées. Depuis, son accession à l'indépendance (1968), il n'y a jamais eu de coup d'état contrairement à ce qui s'est produit dans d'autres États archipels de la région, notamment aux Seychelles et en République Fédérale islamique des Comores ou dans les pays d'Afrique dotés de ressources naturelles (Sierra Leone, Soudan). L'absence d'armée exclut les possibilités

d'intervention militaire dans l'arène politique comme cela se produit couramment (Thaïlande).

Le bon fonctionnement de la vie politique est le garant d'une continuité des mesures mises en œuvre, en particulier celles concernant la zone franche. Les investisseurs étrangers sont rassurés par la stabilité politique : *« une étude des multinationales industrielles originaires de Hong Kong a montré que la stabilité politique était de loin le facteur le plus important dans la détermination du pays d'accueil. Il est donc probable que le choix de Maurice par un certain nombre de financiers de Hong-Kong a été facilité par le fait qu'il s'agit d'une démocratie parlementaire avec de nombreux partis politiques, des élections régulières dans le calme, une presse libre et un consensus général dans la population concernant le choix des zones franches »* (Hein C. 1987, p. 342-343).

Dans la Caraïbe les affrontements est-ouest de la Guerre Froide (1946-1991) prennent plus d'importance que dans le sud-ouest de l'océan Indien. Les révolutions castriste²⁴ et sandiniste (1979-1990), sources de déstabilisation dans l'aire d'influence directe de la première puissance mondiale, poussent à des mesures de précaution de la part des gouvernements américains. Des interventions militaires sont menées en 1965 en République dominicaine et en 1983 à Grenade. Elles sont justifiées au titre de la stabilité politique dans une région à enjeux géostratégiques (Taglioni F., 1995, p. 122-123).

En République dominicaine, la fin de la dictature de Trujillo est d'abord marquée par une période de troubles. Le pays s'ouvre sur la voie du processus démocratique. Les dernières élections reflètent la croissante maturité démocratique de la nation. Les dirigeants politiques traditionnels qui ont gouverné le pays depuis les années 1960 sont progressivement remplacés par des plus jeunes qui essaient de mettre en place des projets économiquement viables.

La stabilité politique est un facteur incontestable car les détenteurs de capitaux fuient les pays instables de peur de perdre leurs biens et de ne pouvoir toucher leurs bénéfices. Pour les investisseurs étrangers et locaux, l'importance de la stabilité politique peut-être reliée au besoin d'être sûr que les règles du jeu démocratique ne seront pas changées.

²⁴ Elle débute en 1959 avec son apogée lors de la crise des fusées de 1962.

4- Les réseaux commerciaux

Nous insistons ici sur le textile et l'habillement car ils ont lancé les activités des zones franches. Le secteur est marqué par des délocalisations nombreuses²⁵ à l'origine d'une nouvelle géographie des textiles depuis les années 1970. La *Géographie des Textiles* d'A. Allix et d'A. Gibert, publiée en 1957, est une source historique pour comprendre cette nouvelle géographie. Les faibles coûts des transports ont réduit l'espace-temps entre les lieux de la conception, de la fabrication et de la consommation finale. Les grandes provinces textiles d'Europe, des Etats-Unis, du Canada, du Japon, d'Inde et des pays d'économie socialistes ont connu un recul de leurs activités. C'est l'organisation du marché en réseaux commerciaux qui a été l'une des conditions de l'émergence de cette nouvelle géographie des textiles.

Des accords ont régi le commerce du textile et de l'habillement avant la libéralisation du marché le 1^{er} janvier 2005. On peut constater trois phases :

- la première période (1945-1974) : période de reconstruction et de croissance des pays du nord : le commerce est libre.
- la seconde période (1974-1994) : à partir de 1974, le commerce mondial du textile et de l'habillement est organisé par l'Arrangement Multifibre (AMF)²⁶. C'est la période des délocalisations vers les pays ateliers. La réglementation établie par l'AMF a limité la concurrence entre pays du sud sur le marché mondial.
- la troisième période (1995-2005) : L'Accord sur le Textile et les Vêtements (ATV)²⁷ fixe les conditions de la réintégration complète prévue pour le 1^{er} janvier 2005 aux règles de l'Organisation Mondiale du Commerce.

4.1 – Les délocalisations à l'échelle mondiale

Les délocalisations depuis 1970 et la mise en place des quotas fixés par l'AMF ont fragmenté la chaîne de production. Les pays signataires de l'AMF pouvaient négocier²⁸ bilatéralement ou unilatéralement les importations de textile et

²⁵ En France, ces délocalisations sont des sources de tensions pour le maintien des emplois régionaux.

²⁶ Voir Glossaire.

²⁷ Voir Glossaire.

²⁸ En imposant des quotas.

d'habillement. De nombreux pays indépendants et en voie de développement ont dans ce contexte bénéficié des quotas pour l'exportation. Cette fragmentation des producteurs (fournisseurs) a fait entrer beaucoup d'États dans l'assemblage de produits textiles. Le Bassin caraïbe, le Mexique, les NPI d'Asie, le Maroc, la Tunisie, la Turquie, le Bangladesh accueillent des usines de montage. Par effet de vases communicants au sein du système monde, ces délocalisations sont à l'origine de la perte de près de 4 millions d'emplois depuis 1970 dans les pays développés (OCDE, 2004, p. 129).

4.2 - L'absence de concurrence sud-sud grâce aux accords commerciaux

Le textile-habillement trouve son terrain de prédilection dans les îles étudiées grâce aux accords commerciaux permettant l'exportation des produits assemblés par le biais de quotas sans subir les effets de la concurrence.

Le *Caribbean Basin Initiative* (CBI)²⁹ ou plan Reagan pour la Caraïbe est une sorte de mini «plan Marshall» destiné à aider au développement des pays de la région dans le contexte de Guerre froide. Dans le cadre du CBI I (1983) et du CBI II (1990) le commerce du textile et de l'habillement est soumis à des quotas et à des règles d'origine. En effet, les producteurs des vingt-quatre pays concernés par ce traité peuvent exporter les vêtements fabriqués sur le territoire des États-Unis en respectant les contingents attribués et les règles d'origine stricte. Les tissus, fils et autres matières premières utilisés dans l'assemblage des vêtements doivent provenir des États-Unis. Une clause assouplit la règle de l'origine en offrant la possibilité aux fabricants d'utiliser des composants originaires d'autres pays à condition que ceux-ci ne dépassent pas 25 % de la valeur totale du produit. Ces conditions, quotas et règles d'origine stricte, réglementent l'accès sur le marché étatsunien. Ils organisent les échanges entre la puissance et les pays ateliers de la Caraïbe. Cette réglementation est modifiée en 2000 par l'administration de Bill Clinton lors de la signature du nouveau CBI, appelé désormais le *Caribbean Basin Trade Partnership Act* (CBTPA). La règle d'origine est assouplie, les entrepreneurs peuvent s'approvisionner sur les marchés régionaux. Cela donne plus de marge de manœuvre. De nombreuses prospections sont effectuées pour obtenir des matières premières bon marché des principaux pays fournisseurs. Autre

²⁹ Voir Glossaire.

innovation d'importance, les exportations vers les Etats-Unis ne sont plus soumises aux contingentements (U.S Department of Commerce, 2000).

L'accord de partenariat ACP-UE³⁰ est un accord commercial signé depuis 1963 entre la Communauté Européenne et ses anciennes colonies d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Il garantit l'accès au marché européen sans droit de douanes les produits textiles assemblés soumis aussi aux règles d'origine. Les conditions d'entrée sur le territoire de l'Union Européenne sont identiques aux conditions du CBI. Les intrants utilisés ne doivent pas dépasser 25 % de la valeur totale du produit. Cette règle est également modifiée lors de l'accord de Cotonou : les intrants peuvent provenir du monde entier. L'île Maurice a grandement bénéficié de cet accord commercial pour exporter sa production vers les marchés européens.

5- La coopération régionale instrument des échanges Nord-Sud dans un monde réticulaire

Parler de la coopération régionale implique un changement d'échelle (Taglioni F., 2005). La région ici prend deux sens. Le premier est l'espace océanique constitué essentiellement d'îles et le second est l'espace régional élargi aux pays continentaux proches.

5.1 – La coopération entre les îles : Caricom et COI

Notons le faible rôle de la coopération régionale dans l'industrialisation. Nous prenons l'exemple du Caricom (Caribbean Commun Market)³¹ et de la Commission de l'Océan Indien (COI)³². Même si les échanges intrarégionaux du Caricom ont tendance à augmenter³³, les accords commerciaux avec les Etats-Unis et l'Union Européenne (CBI, AGOA³⁴ et ACP) dissipent les forces régionales (Taglioni F., 1995, p. 98-101). De plus, les gouvernements, malgré une volonté certaine de coopérer, se sont lancés

³⁰ Voir Glossaire.

³¹ Voir Glossaire.

³² Voir Glossaire.

³³ La valeur totale des échanges intra-régionaux a augmenté depuis 1990. A l'importation elle est passée de 1,35 million de dollars Est caribéen en 1990 à 2,78 millions de dollars Est caribéen en 2000. A l'exportation, elle est passée de 1,37 million de dollars Est caribéen en 1990 à 3,37 millions de dollars Est caribéen en 2000 (Source : Caribbean Community (Caricom), 2002).

³⁴ Voir Glossaire.

dans les mêmes voies de développement (cf. tableau 5). La complémentarité des économies, base de la coopération, voire à terme de l'intégration régionale, est pratiquement inexistante. Les divergences orientent les regards vers l'extérieur. Seuls trois produits de bases sont échangés : les carburants/lubrifiants (40 % des échanges totaux en 2004), les produits manufacturés et les animaux. Les bases économiques insulaires sont presque semblables même s'il existe de nombreuses nuances.

Tableau 4 : Les États membres du Caricom et de la Commission de l'Océan Indien

États membres du Caricom	États membres de la COI
Antigua et Barbuda	Madagascar
Bahamas	Maurice
Barbade	Seychelles
Belize	Les Comores
Dominique	La Réunion (France)
Grenade	
Guyane Britannique	
Haïti	
Jamaïque	
Montserrat	
St Kitts et Nevis	
Ste-Lucie	
St-Vincent et les Grenadines	
Surinam	
Trinidad et Tobago	

Source : CARICOM et COI, 2 006.

Tableau 5 : Exemples de productions des États du Caricom destinées à l'exportation

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
Sainte-Lucie	Banane, Noix de coco, Copra, Cacao, Agrumes	Huile de coco, confection	Tourisme
Barbade	Canne à sucre	Rhum, Raffinage de pétrole. Industries légères : assemblage de composants électriques et électroniques, textile-habillement et matériel médical.	Tourisme Développement des TIC
Antigua et Barbuda	Canne à sucre, coton	Industries légères : confection, assemblage de composants électriques et électroniques.	Tourisme Banque offshore
St Kitts et Nevis	Canne à sucre	Industries légères : confection, composants électroniques	Tourisme
Trinidad et Tobago	Canne à sucre	Industries légères : assemblage de composants électriques et électroniques, textile-habillement. Industrie lourde :	Tourisme
Jamaïque		Bauxite Industries légères : assemblage de composants électriques et électroniques, textile-habillement	Tourisme

Source : CARICOM, 2006.

Selon les statistiques et les publications antérieures (Taglioni F., 1995 ; Paulin E., 1997) les balances commerciales des pays du Caricom et de la COI sont toujours déficitaires. Les pays de ces deux organisations importent plus qu'ils exportent. Cette structure des balances commerciales est une constance historique. Prenons l'exemple du CARICOM où il est possible de disposer des chiffres du commerce grâce au site internet caricomstats (cf. tableau 6).

Tableau 6 : Valeurs des échanges commerciaux avec le reste du monde des membres du Caricom en 2004

Importations	en US \$	Exportations	en US \$
Total	13 020 444 605	Total	8 830 852 574
Etats-Unis	4 636 889 181	Etats-Unis	4 967 604 485
Union Européenne	2 032 710 582	Union Européenne	973 676 467
ALADI*	1 599 052 606	Canada	447 106 255
Pays d'Asie**	1 315 936 807	Pays d'Asie**	287 471 826
MERCOSUR	787 873 918	ALADI*	208 253 338
Japon	610 465 715	Communauté Andine	56 050 097
Communauté Andine	541 764 735	Marché Comm. Am. Centrale	56 050 097
Canada	319 829 435	MERCOSUR	41 561 407
Marché Comm. Am. centrale	168 216 235	Japon	37 909 099

Source : www.caricomstats.org

* Association Latino-Américaine d'Intégration

** Pays d'Asie : Chine, Hong-Kong, Inde, Singapour, Corée du Sud, Taïwan et Thaïlande.

L'organisation des flux est classique : les Etats-Unis et l'Union Européenne sont les principaux débouchés et fournisseurs. De nouveaux partenaires latino-américains et asiatiques entrent en scène, avec notamment l'augmentation des importations en provenance de Chine.

Dans le sud-ouest de l'océan Indien, les relations commerciales privilégient l'Union européenne avec une préférence pour les anciennes puissances coloniales (France et Royaume Uni).

Tableau 7 : Comparaison des échanges entre le niveau mondial et le niveau intrarégional en 2004

(en US \$)

	Échange monde	Îles du Caricom (intrarégional)
Importations	13 020 444 605	892 644 178
Exportations	8 830 852 574	1 022 643 559
Total des échanges	21 851 297 179	1 915 287 737
Valeur en %	100	8,76

Source : www.caricomstats.org

Par conséquent, les échanges intrarégionaux faibles représentent que 8,7 % pour le Caricom insulaire (cf. tableau 7) et 1 % pour la COI³⁵.

Les échanges intrarégionaux du Caricom sont marqués par une supériorité de la valeur des importations sur celle des exportations (cf. tableau 8). La Barbade est le premier importateur du Caricom. Son haut niveau de vie justifie l'intensité des échanges. Seule Trinidad est excédentaire avec ses exportations de pétrole vers toutes les îles.

Tableau 8 : Échanges intrarégionaux de la Caraïbe insulaire, membres du Caricom (en 2004)

	Importations (en US \$)	Exportations (en US \$)
Barbade	349 218 687	89 784 823
Jamaïque	185 098 403	43 532 373
Trinidad et Tobago	91 186 580	824 606 646
OECS		
Antigua et Barbuda	Non disponible	Non disponible
Dominique	42 814 789	24 289 547
Grenade	Non disponible	Non disponible
Montserrat	3 176 796	119
St Kitts et Nevis	36 533 812	703 966
Sainte-Lucie	120 153 771	20 209 591
St-Vincent et les Gren.	64 461 340	19 516 494
Total OECS	267 140 508	64 719 717
Total	892 644 178	1 022 643 559
Total Caricom	1 612 010 384	1 156 772 280

Source : www.caricomstats.org

Ces chiffres bruts témoignent en rien d'une dynamique économique régionale. Dans le cadre du Caricom, des îles se placent comme des relais des échanges nord-sud. Dans les échanges de biens, Trinidad, La Barbade et la Jamaïque, grâce à leur industrialisation par captation des capitaux étrangers, sont devenues des relais régionaux. Ces pays relais s'occupent essentiellement de l'assemblage et de la transformation, pour ensuite les exporter au niveau régional. Ce système a fait naître un véritable réseau vers les îles moins dotées en produits industriels comme les biens manufacturés, les produits chimiques, les machines et les équipements.

Dans le domaine industriel, la coopération régionale a du mal à établir des projets communs. Seule la construction et la mise en œuvre de la Cimenterie Arawak à La Barbade avec la participation des gouvernements de La Barbade et de Trinidad et

³⁵ En 1998, les échanges régionaux de la COI étaient de 0,3%. Le Programme Régional Intégré de Développement des échanges entrée en application en 1989 vise à renforcer les échanges de biens et de services entre les membres (Source : COI, 2002).

Tobago illustre la réalisation d'un projet commun. L'insuccès le plus flagrant est la tentative de «*Joint-Venture*» entre les gouvernements de la Jamaïque, de Guyana et de Trinidad et Tobago pour la mise en œuvre d'une usine d'aluminium lorsque le gouvernement jamaïquain décide de se retirer du projet pour conclure un accord semblable avec le Mexique contre du pétrole (Célimène F. et Watson P., 1991, p. 131).

La République dominicaine occupe une position particulière. Absente du Caricom, ses relations privilégiées au niveau régional s'effectuent avec Puerto-Rico.

5.2 - L'élargissement continental de la coopération régionale

La coopération régionale s'établit également avec les pays continentaux proches. Dans le sud-ouest de l'océan Indien, deux blocs régionaux, le COMESA³⁶ et la SADC³⁷ représentent des nouveaux marchés pour le textile et habillement mauricien. Au centre des relations commerciales nord-sud et sud-sud, cette position confère à l'île Maurice une position relais. À titre d'exemple, le projet de la zone industrielle de Tianli (Projet MTET) au nord de Port-Louis est l'une des trois têtes de pont identifiées par le gouvernement chinois en 2006 (lors du Premier Sommet Chine-Afrique) pour pénétrer le continent africain. Parmi les arguments évoqués pour la réalisation du projet, les accès préférentiels aux blocs régionaux du COMESA et de la SADC sont mis en avant³⁸.

6- Le financement des activités

Le financement des activités est une donnée essentielle à l'essor de l'activité industrielle. Sans fonds, les acteurs économiques auraient du mal à lancer une activité aussi pécuniaire que l'industrie. À l'Île Maurice, les capitaux hong kongais et franco-

³⁶ Voir Glossaire.

³⁷ Voir Glossaire.

³⁸ Témoignage de William Guo, Directeur adjoint du projet MTET pour le *Board of Investment of Mauritius*. Disponible sur : http://www.investmauritius.com/BOI_Fr/MAB4v3.aspx, consulté en novembre 2008.

mauriciens ont joué un rôle précurseur dans le lancement des activités de la zone franche avant la libéralisation financière³⁹.

À l'île Maurice, l'adaptation constante du système financier en faveur du secteur privé a permis le financement des activités manufacturières. Le système financier s'est modifié depuis 1968 en même temps que la demande de monnaie. Mais, la mutation la plus spectaculaire a lieu à la fin des années 1980. De vastes réformes financières sont entreprises. Elles s'inscrivent dans la logique du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale, assistée par sa filiale la Société Financière Internationale (SFI) qui s'occupe de la mise en place des programmes comprenant la déréglementation et la libéralisation des marchés financiers interne et externe. Ces réformes s'articulent autour des banques Offshore, de la bourse des valeurs et du *leasing* (Paratian R., 1990-1991, p. 533).

Au moment de l'indépendance, l'île possède le *Mauritius Post Office Savings Bank*, lancé en 1811, la *Mauritius Commercial Bank*, créée en 1836 avec des fonds privés, la *Mauritius Cooperative Bank* (MCCB), fondée en 1946 et la *Development Bank of Mauritius*, créée en 1965 lors de la période de transition qui l'amène à la souveraineté. Cette dernière est intervenue dans le financement des zones industrielles. Quelques temps après l'émancipation la *Mauritius Commercial Bank* crée une filiale, la *Mauritius Commercial Bank Financial Corporation Ltd*. Toutes ces banques fonctionnent avec des capitaux locaux (Singaravelou J. et al, 1997). Depuis 1988 les décisions politiques se sont multipliées afin de moderniser et de renforcer les structures bancaires et financières pour en faire les piliers du développement. La politique de libéralisation progressive du système financier, préconisée par le gouvernement et le FMI, a entraîné une restructuration du système bancaire mauricien, qui a connu une diversification et une croissance avec l'implantation des banques d'Asie du Sud-Est. La *Hong-Kong and Shanghai Banking Corporation*, la *South East Asian Bank Ltd*⁴⁰, l'*Union*

³⁹ La libéralisation financière est un corolaire de la globalisation financière à l'œuvre depuis le début de la décennie 1980. Elle a donné lieu à de nombreux débats sur son efficacité à la fin de la décennie 1990 avec la remise en cause du Consensus de Washington suite aux crises mexicaines (1994-1995), asiatique (1997-1998), russe (1998) et brésilienne (1998-1999). Pour les partisans de la libéralisation, elle favorise l'accès aux capitaux à certains pays en voie de développement et elle offre à ces derniers une puissante opportunité de financer leur développement. Ainsi, les réformes financières intervenues dans les pays en voie de développement s'appuient sur l'argument que la libéralisation des systèmes financiers permettrait le développement et la croissance.

⁴⁰ Cette banque a été inaugurée en 1989 à Port-Louis.

Bank International et l'*Indian Ocean International Bank*⁴¹ sont de création récente (Singaravelou J. et al, 1997). L'établissement de banques Offshore définit par le *Banking Act de 1988* fait aussi partie de la stratégie de libération graduelle de l'économie et du système financier dans le but d'une plus grande ouverture sur l'extérieur. À la fin de 1992, sept banques ont ce statut. Il s'agit de la *Barclays bank PLC*, la *Bank of Baroda*, la *Hong-Kong and Shanghai banking Corporation Ltd*, la *Banque Nationale de Paris Intercontinentale*, la *Banque privée Edmond de Rothschild Océan Indien*, la *Banque Internationale des Mascareignes* et la *State Bank International*. De son côté la Banque Centrale, *Bank Of Mauritius*, fondée peu avant l'indépendance en 1968, joue son rôle traditionnel de régulateur d'une banque d'émission dont le rôle a été mis à l'épreuve en 1989 lors du scandale de la BCCI, en 1992 et 1996, lorsque la Banque Coopérative Locale et ensuite l'*Union Commercial Bank* ont connu des difficultés financières (Hein P., 1996, p. 51).

Deux types d'activités bancaires sont donc présents dans l'île, l'une nationale et l'autre *Offshore*. Elles coexistent sans problème particulier car la distinction entre les deux activités est clairement définie sur le plan administratif.

Les activités boursières s'insèrent de plus en plus dans la mise en œuvre des stratégies de développement du pays. Elles ont été préconisées par la SFI. Le *Banking Act de 1988*, qui autorise les réformes financières, remet à jour la bourse de Port-Louis. Celle-ci, présente dans l'île depuis 1866, n'était alors ouverte qu'à un cercle restreint d'initiés et ses activités périodiques (Singaravelou J. et al, 1997). Elle n'a jamais pu fonctionner efficacement et pleinement en raison de l'étroitesse du marché, du manque de liquidité et de la structure légale et administrative qui laissait peu de place à la transparence et à la diffusion de l'information (Paratian R., 1990-1991, p. 540). Avec le développement de la zone franche et l'explosion du nombre d'entreprises, le concept est remis à jour pour répondre aux exigences et aux réalités d'une économie néo-libérale. En 1987, le gouvernement institue la Stock Exchange Commission (SEC) afin d'organiser et de superviser les opérations boursières⁴². Ainsi, en juillet 1989, la Stock

⁴¹ Son implantation est plus ancienne, elle date de 1978,

⁴² La Stock Exchange Commission a 4 grands rôles :

- Contrôler et superviser l'organisation et le fonctionnement du marché boursier
- Protéger l'intérêt des actionnaires en s'assurant qu'ils disposent d'une information suffisante et fiable
- Prendre des mesures pour contrer toute fraude et pratique illégale

Exchange of Mauritius (SEM), calquée sur la bourse de Lyon, débute ses transactions effectuées selon trois modes, à cours au mieux, à cours limité, à cours stop, et sur trois marchés distincts : le premier marché à «côte officielle» regroupe les entreprises les plus importantes ayant au moins 5 ans d'existence ; le second marché concerne les jeunes entreprises, de 3 à 5 ans d'existence, dont la capitalisation et les connaissances du public sont encore faibles ; et le troisième marché «hors côte» est réservé aux entreprises publiques autorisées à mobiliser l'épargne populaire (Paratian R., 1990-1991, p. 541 ; Singaravelou J. et al, 1997). Les débuts de la bourse sont plutôt mitigés. En 1991, les capitaux échangés sur le premier marché ne représentent que 2,5 % des placements effectués (Singaravelou J. et al, 1997). Le public a eu du mal à se familiariser avec ce concept et a accepté difficilement un marché des actions, trop moderne pour lui. Pour faire face à ce problème, des programmes éducatifs ont été financés par la SEM. Depuis 16 ans, la *Young Investor Award Competition* destinée aux élèves de première année de *Higher School Certificate* les initie aux techniques de l'investissement (Panou N., 2008b). Le dernier programme éducatif de deux ans (2007-2009) «*Faire de Maurice une nation d'actionnaires*» indique les marches à suivre et les avantages des placements individuels en bourse (dividendes et gains réalisés sur les ventes d'action ne sont pas imposables). Actuellement 12 sociétés de bourses opèrent à Port-Louis⁴³. En 2006-2007, plus de 37 280 comptes titres ont été ouverts auprès des sociétés de bourse (SEM, juillet 2007). De plus, l'impôt sur les intérêts des dépôts bancaires (voté en 2006) a incité les épargnants à placer en bourse où les dividendes sont exemptés d'impôts (Roopun A., 2007).

La capitalisation boursière, sur le premier marché, a cru à un rythme impressionnant passant de 1,4 milliard en 1989 à 173 milliards de roupies en 2007 (SEM, 2008, p. 6-7). L'indice boursier, la SEMDEX affiche une bonne vitalité⁴⁴. Il ne cesse d'augmenter depuis sa création à l'exception de quelques années. Les causes de la

- Conseiller le Ministre des Finances sur ce qui a trait au marché des valeurs immobilières (Paratian R., 1990-1991, p. 540)

⁴³ Il s'agit de Asmo Securities & Investments Ltd, Associated Brokers Ltd, Bramer Securities Ltd, Capital Market Brokers Ltd, Cavell Securities Ltd, Cim Stockbrokers Ltd, Compagnie des Agents de Change (CAC) Ltée, MCB Stockbrokers Ltd, Newton Securities Ltd, Prime Securities Ltd, Ramet & Associées Ltée, SBM Securities Ltd.

⁴⁴ La bonne vitalité de la SEMDEX lui a valu d'être classé parmi les meilleurs indices au monde en 2007 par la firme américaine Bloomberg, spécialisée dans la transmission d'informations financières et la fiabilité de ses analyses. La bourse a vu affluer les investissements étrangers suite aux crises boursières de la fin de l'année 2007. Elle peut-être considérée comme une bourse refuge. Voir l'article de Panou Nico du 19 février 2008 paru dans *L'Express* et disponible sur :

<http://www.lexpress.mu/display_search_result.php?news_id=102987>, 2008.

baisse ont été identifiées par P. Hein en 1996. L'auteur note que l'indice SEMDEX «a connu au cours de l'année 1995 un premier retournement à la baisse qui s'est aggravé en 1996. La baisse de 1995 a été causée en grande partie par le nombre important de nouvelles émissions en 1994-1995 dans un marché trop étroit, ainsi que certaines décisions pré-électorales du gouvernement, jugées trop laxistes par les investisseurs. La baisse de juin 1996 a fait suite à la présentation du budget de l'État à fiscalité alourdie, par le nouveau Ministre des Finances. Par ailleurs, la morosité de la Bourse en 1996 a été également causée par la perception qu'ont certains investisseurs d'un manque de transparence dans les procédures internes des entreprises et des groupes» (Hein P., 1996, p. 50).

Les banques et assurances représentent près de 40 % de la capitalisation boursière, suivie du *leisure* et des compagnies hôtelières (32 % de la capitalisation). Les activités industrielles représentent à peine 2 % de la capitalisation. Ces chiffres illustrent entre autre la tertiairisation de l'économie mauricienne et l'instabilité du secteur industriel franc.

Sur le premier marché à «côte officielle», le nombre de sociétés a augmenté. Il est passé de 6 en 1989 à 41 en 1996 et 53 en 2007 (SEM, 2008, p. 22-23). Parmi elles, une seule appartient au secteur textile-habillement. La Compagnie Mauricienne de Textile introduite en 1998. On compte en revanche des industries de substitution aux importations orientées vers le marché local telles la *Mauritius Chemical & Fertilizer Industry Ltd.*, la *Mauritius Breweries*, la *Plastics Industry*. Ce sont les assurances, les banques, les sociétés sucrières, les compagnies hôtelières et la compagnie aérienne de transport (Air Mauritius) qui sont les plus nombreuses sur ce marché.

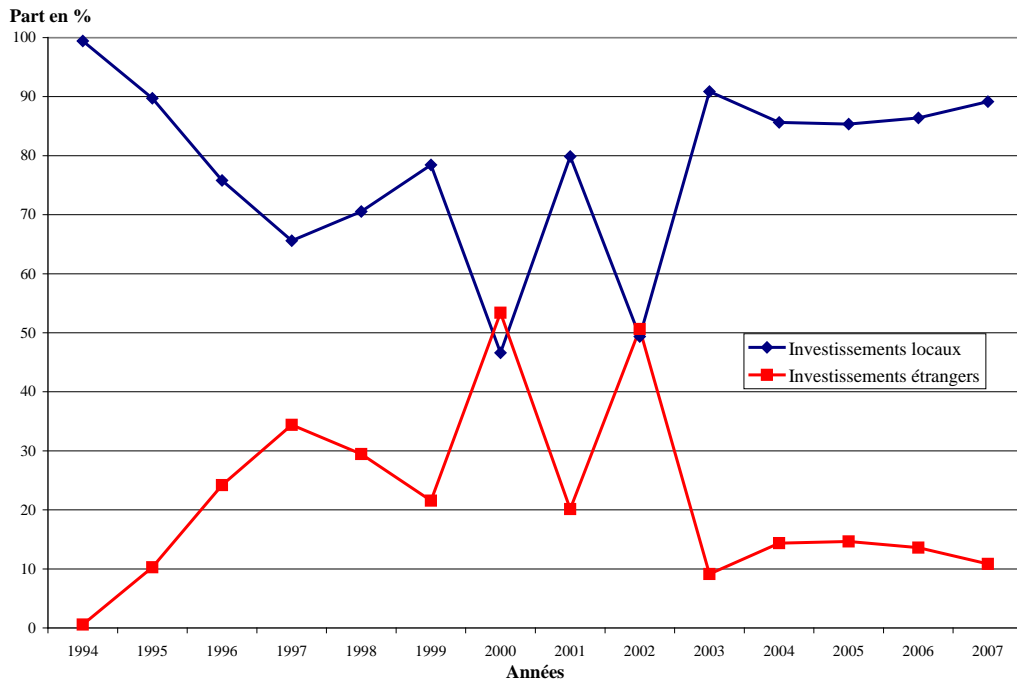
Le second marché compte 50 compagnies en 2007, une quinzaine du secteur industriel dont une spécialisée dans le textile-habillement. Il s'agit de la compagnie franco-mauricienne *Ciel textile* (SEM, 2008, p. 54-55).

Dans ce petit État, les risques boursiers sont, selon l'économiste mauricien P. Hein, peu élevés pour les raisons suivantes :

- «les Autorités recherchent un mécanisme qui pourrait empêcher la venue massive et incontrôlée d'investisseurs étrangers qui pourraient provoquer une déstabilisation des plus grandes sociétés locales» (Hein P., 1996, p. 51)

- «La présence des investissements étrangers en bourse a jusqu'ici été relativement modeste» (Hein P., 1996, p. 51).

Figure 7 : Origine des investissements boursiers à l'Île Maurice (1994-2007)



Source : SEM, 1998, p. 39.

La comparaison de l'origine des investissements en bourse depuis 1994 corrobore l'idée émise par l'économiste. Les investissements étrangers ne représentent en moyenne que 20 % des capitaux à l'exception des années 2000 et 2002.

- «La Bourse mauricienne demeure de petite dimension sur le plan international» (Hein P., 1996, p. 51). La petite taille apparaît ici comme un avantage⁴⁵. Mais des mouvements de paniques peuvent survenir. Les mouvements de fluctuations des cours sont, malgré l'isolement relatif de la bourse mauricienne, dépendante des conjonctures internationales (Panou N., 2008a).

Malgré les risques inhérents aux activités boursières, la Bourse de Maurice ne cesse d'améliorer son fonctionnement. L'introduction du *Turnaround Trading*⁴⁶ vise, comme le souligne Sunil Benimadhu (Chief executive Officer), à «aligner le cadre opérationnel (...) aux normes internationales, à accorder plus de flexibilité à l'investisseur et à

⁴⁵ Voir l'article de Ribouet Gilles, 2008 paru dans *L'Express*, disponible sur : http://www.lexpress.mu/display_search_result.php?news_id=103616, 2008

⁴⁶ C'est la possibilité d'acheter et de vendre des actions le jour même. Auparavant, un délai de trois jours après l'achat d'un titre devait être observé avant toute décision de vendre.

améliorer la liquidité sur le marché dans le temps» (Panou N., 2008c). Le *Stock Exchange* s'est modernisé. Il possède son propre système de cotation électronique et l'Inet (intégré au système de cotation) permet de suivre en direct et quelque soit le lieu l'évolution du marché (Panou N., 2008c).

Les programmes visant à développer le marché financier supposent la création d'institutions financières nouvelles adaptées aux cadres juridique, fiscal et institutionnel du pays. La loi de 1988 qui engage l'île dans une série de réformes se manifeste par l'inauguration le 22 janvier de cette même année de la *Mauritius Leasing Company Ltd* (MLC Ltd). Le principe de celle-ci repose sur une formule d'aide, dite de crédit-bail (sur une période de trois à sept ans), dont le but est de stimuler les entreprises ayant peu de capitaux à investir dans des biens d'équipements. La MLC loue du matériel aux entreprises pour la période fixée, à l'issue de laquelle celles-ci ont la possibilité de l'acquérir pour un prix inférieur à la valeur résiduelle d'amortissement. Durant toute la période elle est la propriétaire des biens acquis (Paratian R., 1990-1991, p. 538). Elle a ainsi contribué à hauteur de 96 millions de roupies (42,4 millions de francs) aux investissements industriels. En juin 1991 ses actifs s'élèvent à 201 millions de roupies contre 126 un an plus tôt (88,8 contre 55,7 millions de francs). La MLC fournit un financement à 100 % pour les équipements, contrairement aux conditions offertes par les banques. Les principaux actionnaires du secteur privé sont la *Mauritius Commercial Bank* et la *Banque Nationale de Paris*, qui souscrivent chacune à 25 % du capital. L'État est représenté par la *State Commercial Bank* à hauteur de 15 % (Paratian R., 1990-1991, p. 539 ; Singaravelou J. et al, 1997). Aux côtés de la MLC, la *State Investment Corporation* (SIC) investit également dans le développement de l'industrie mais se donne comme priorité les secteurs les plus dynamiques. Elle est un organisme public créé en 1985 afin de gérer et de faire fructifier les capitaux de l'État en les investissant notamment dans le secteur privé. Le montant de ses investissements en 1993 se répartit à 32 % dans l'industrie, 30 % dans le tourisme, 29 % dans les banques et les organismes financiers et enfin 9 % dans le commerce (Singaravelou J. et al, 1997). Grâce à ses judicieux placements la SIC n'enregistre que des bénéfices et se targue d'apporter de l'argent aux entreprises en difficulté et de redynamiser des entreprises en position délicate.

À l'île Maurice, la majorité des établissements industriels financent leurs activités en ayant recours à l'emprunt auprès des banques ou auprès de la MLC ou de la SIC. Tandis que les chefs d'entreprises opérant pour la substitution aux importations ont des difficultés pour l'obtenir, ceux de la zone franche bénéficient d'un accès privilégié au crédit.

En République dominicaine, le système bancaire est diversifié mais fragile. Il compte des banques commerciales, des banques de développement, des banques hypothécaires et des associations d'épargne et de prêts. Les principales banques sont les suivantes : la *Banco Popular Dominicano* fondée en 1963 pour offrir des facilités de crédits aux petites entreprises, pour subvenir aux besoins du secteur rural et elle est une banque de dépôt ; la *Banco del Progreso* ; la *Citibank* ; la *Banco Republic* ; la *Bank of Nova Scotia* ; la *Banco Hipotecario Dominicano (BHD)* ; la *Banco de Reservas de la Republica Dominicana* ; la *Banco Nacional de Crédito* ; la *Banco Comercial de Santiago* ; la *Banco Leon*. Le tout est sous la responsabilité de la Banque Centrale qui est responsable du système bancaire et, par conséquent, du système monétaire (Pellerano et Herrera, 2003, p. 21). L'institution centrale a bien joué son rôle de régulateur lors de la faillite de la banque Baninter en 2003. Pour éviter une crise systémique du secteur - deux autres banques, *Bancredito* et *Mercantil*, de taille moyenne ont été acculées à la faillite avec Baninter - la Banque Centrale est intervenue massivement en garantissant l'ensemble des dépôts des trois banques. Les rumeurs de faillite des banques ont fait fuir les capitaux, soit 2 milliards de dollars représentant 10 % du PIB (Gomis M., 2006). Cette intervention a coûté cher : l'afflux de liquidité a entraîné une poussée de l'inflation et une forte dépréciation de la monnaie ; la récession économique et une envolée de la dette publique. L'effondrement de Baninter a révélé les graves insuffisances en matière de supervision et de contrôle bancaire⁴⁷. La dissolution de la banque, préalable à l'intervention du FMI, a été effectuée en juillet 2003.

⁴⁷ Des malversations et des fraudes au sein de la banque ont duré plus de 14 ans. La faillite de la banque ont rejaili sur la classe politique : des dirigeants de tous bords auraient bénéficiés de versements illicites. De plus, de nombreuses opérations réalisées, via une entité clandestine, ont permis aux dirigeants de la Banque d'occulter des transactions, de réaliser des acquisitions d'entreprises avec les fonds des épargnants, de procéder à des évasions fiscales et de réaliser le blanchiment d'argent (Caroit J.-M., 2003, «La République Dominicaine est secouée par un scandale bancaire», *Le monde*, 18 mai 2003)

Le secteur bancaire dominicain demeure fragile. Il est atomisé, avec une trentaine de banques de taille moyenne. Les banques étrangères, en dépit de l'entrée en vigueur du nouveau code monétaire et financier (loi n° 183 de décembre 2002⁴⁸), sont au nombre de deux : la *Scotia Nova Bank* (banque canadienne) et la *Citibank* (banque étatsunienne).

Le marché ou la bourse des valeurs, en comparaison à l'Île Maurice est encore à l'état des premiers balbutiements. Le marché des valeurs locales existe depuis 1953 (sous la loi 3 553). Les activités lentes au début n'ont connu un essor qu'à partir de 1991 après le Décret Présidentiel n° 554-89 qui créé la Bourse des Valeurs⁴⁹ (BVRD) (Pellerano et Herrera, 2003, p. 23). Le volume des transactions n'a cessé d'augmenter depuis : il est passé de 3,492 millions de RD \$ en 1999 à 4,041 millions de RD \$ en 2000 (Pellerano et Herrera, 2003, p. 21). L'un des problèmes majeur et récurrent de l'activité de la bourse des valeurs dominicaines est le manque de transparence. Il a été résolu par la Loi 19-00 du 8 mai 2000 qui établit le cadre général de l'activité. Deux instances nationales régulent le marché des valeurs : la Super intendance des Valeurs⁵⁰ et la Commission Nationale des Valeurs. La première publie des statistiques annuelles et mensuelles du marché des valeurs. Elle s'occupe de la promotion de la culture boursière (surtout des formations à l'*Escuela Bursátil*), de communiquer des informations auprès du public et participe à des séminaires nationaux et internationaux.

⁴⁸ Les dispositifs de cette loi sont disponibles sur le site de la Banque Centrale à l'adresse suivante : <http://www.bancentral.gov.do/normativa/leyes/Ley_Monetaria_y_Financiera.pdf>, 2007

⁴⁹ Voir le site Internet de la Bourse des valeurs de la République Dominicaine à l'adresse suivante : <<http://www.bolsard.com/app/do/frontpage.aspx>>, 2008

⁵⁰ Voir le site Internet : <<http://www.siv.gov.do/>>, 2008

SECONDE PARTIE
DYNAMIQUES SPATIALES DES ZONES FRANCHES
MAURICIENNES ET DOMINICAINES

1- La création de nouveaux emplois et l'émergence de nouvelles classes sociales

Les emplois du secteur s'élèvent à 65 159 personnes à l'île Maurice et près de 175 000 personnes en République dominicaine (CNZFE, 2006 ; Central Statistical Office of Mauritius, 2006). Malgré leur capacité à absorber la main-d'œuvre, les emplois offerts par ce secteur ne sont pas toujours dominants. Observons la répartition des emplois par grands secteurs d'activités.

1.1 – La zone franche mauricienne : le « pôle emploi »

À l'île Maurice, selon les recensements du *Central Statistical Office* de 2006, 268 315 personnes travaillent. C'est une île où la population est affairée et industrielle. L'atmosphère de travail s'observe sur les différentes parties du territoire. Dans le centre-ville de Port-Louis, on voit facilement les entrées et sorties des ministères, des bureaux, et, dans les périphéries populaires proches, l'entrée et sorties des usines. À la campagne, les petites parcelles vivrières sont entretenues par de nombreuses femmes âgées⁵¹.

L'activité manufacturière, composée du secteur sucre et de la zone franche, emploie le plus de Mauriciens avec 34 % des emplois dont 24 % reviennent aux usines franches⁵² (cf. figure 8).

⁵¹ Observations sur le terrain.

⁵² Soit 65 169 personnes dans la zone franche

Figure 8 : Répartition des emplois par secteurs d'activité à l'île Maurice en 2005

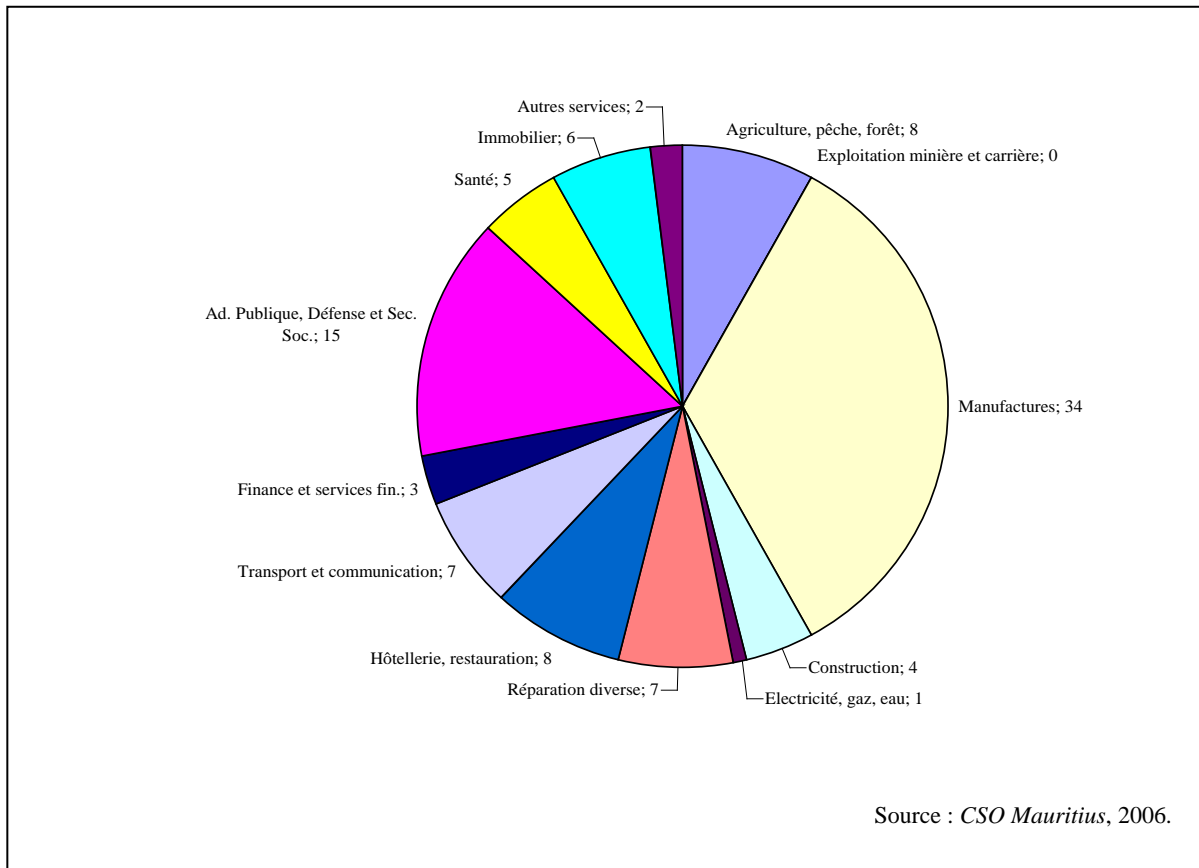


Figure 9 : Répartition des emplois par grands secteurs d'activité en République dominicaine en 2005

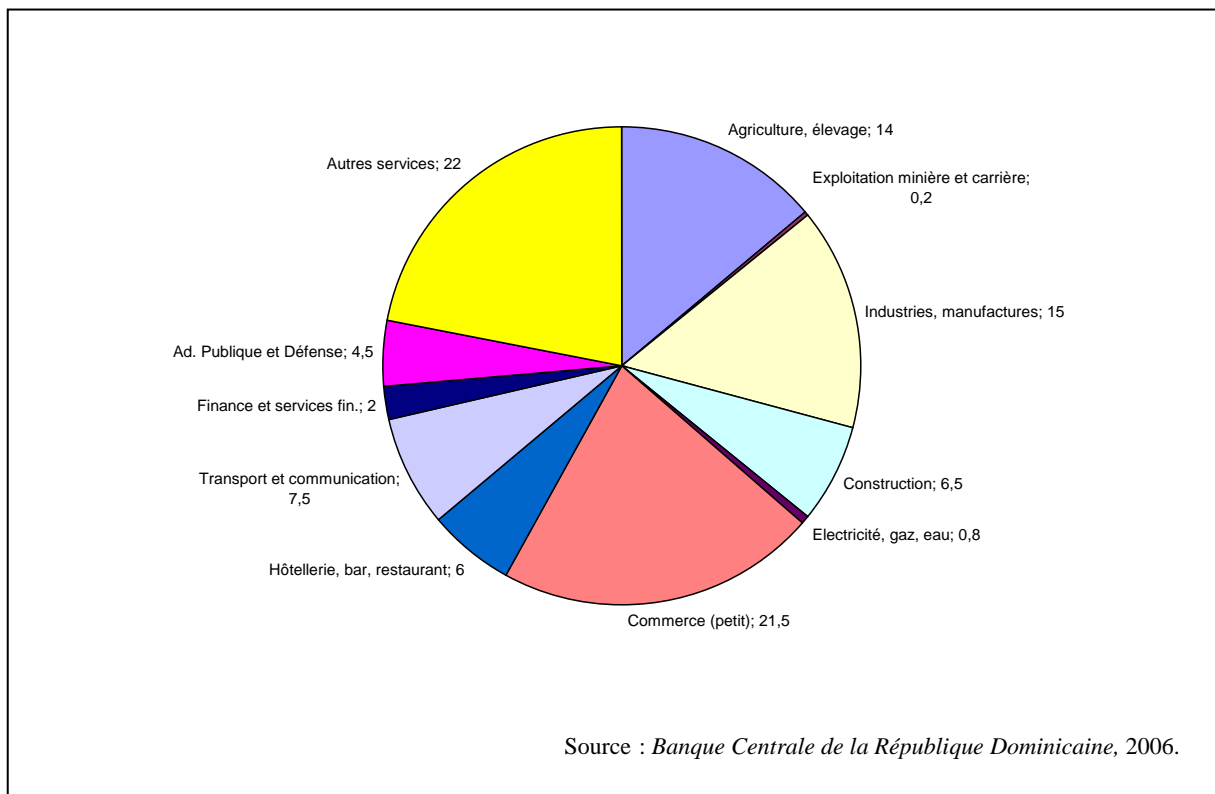
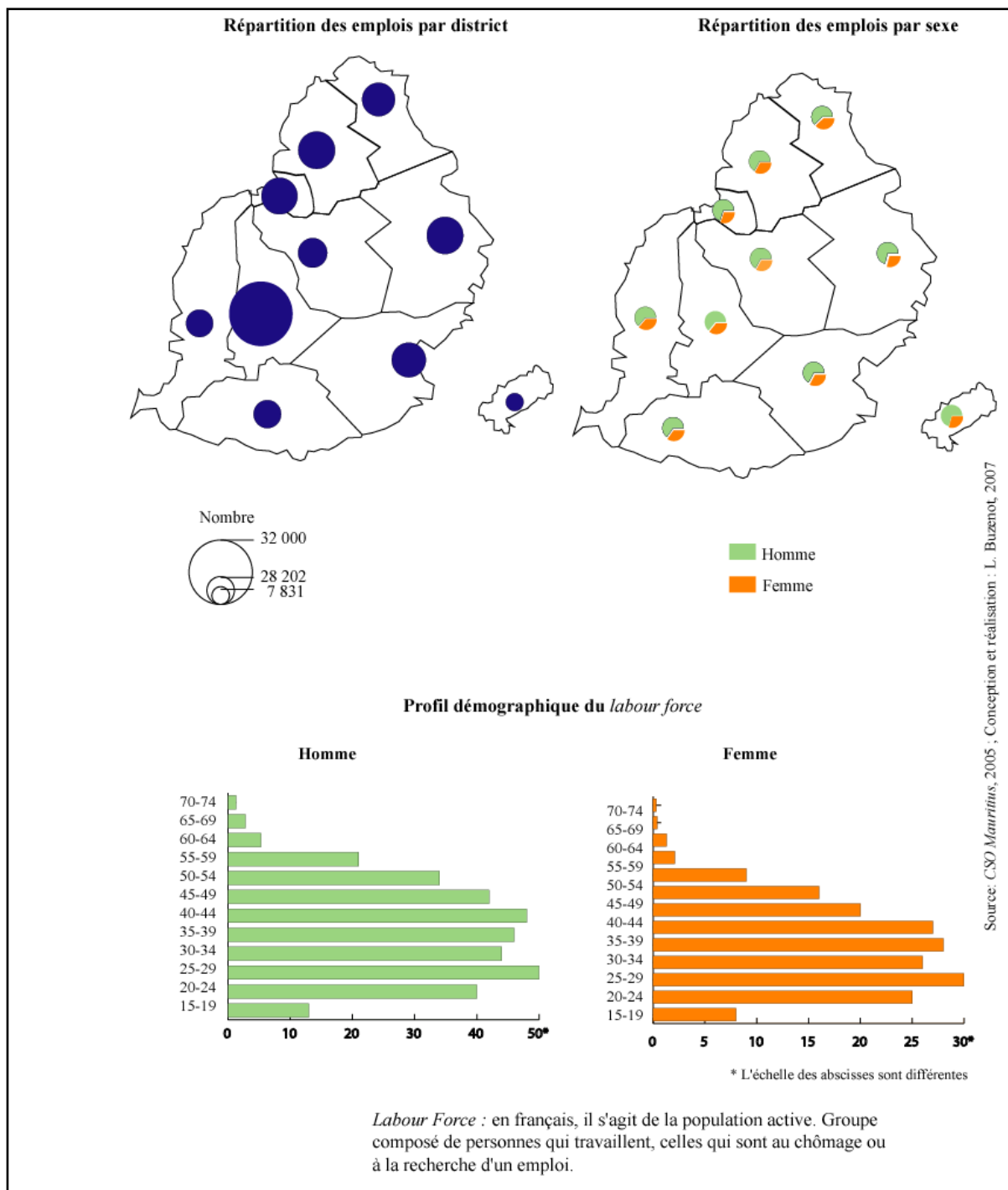


Figure 10 : La population active mauricienne en 2005



Source: CSO *Mauritius*, 2005 ; Conception et réalisation : L. Buzenot, 2007

La population active mauricienne compte plus d'hommes que de femmes. La tranche d'âge 25-30 ans est la plus importante de la population active. La répartition des emplois est inégale : elle concerne surtout la partie nord de l'île et les Plaines Wilhems. Les hommes ont un taux d'occupation beaucoup plus important que les femmes, tout secteur confondu et sur l'ensemble de l'île.

Les unités d'assemblage de l'île continue d'offrir le plus d'emplois malgré les licenciements massifs observés depuis une dizaine d'années. Les 13 grandes firmes locales concentrent 69 % des emplois et 83 % des exportations. Le secteur demeure primordial pour la politique de réduction du chômage, notamment chez les jeunes de 25 à 30 ans des districts urbains et ruraux. La modernisation de l'industrie mauricienne a permis à la zone franche de renouer avec la croissance (Dimou M., Fernand P., 2008) et, par conséquent, de conserver des emplois qualifiés et non qualifiés. Le maintien des activités du district est une réussite face à la forte mobilité des entreprises du textile-habillement. La zone franche demeure le «pôle emploi» du marché du travail mauricien.

1.2 – L'emploi dans les zones franches en République dominicaine, loin derrière d'autres secteurs.

La structure de l'emploi en République dominicaine est différente : 3,2 millions de Dominicains sont occupés en 2005, selon les données de la Banque Centrale. Ce sont les services divers et les petits commerces qui occupent le plus de personnes (22 % et 21,5 %) (cf. figure 9). Ces activités se sont développées dans le contexte appelé, par les urbanistes, la «crise urbaine»⁵³. Leur présence facilite l'intégration des populations économiquement marginalisées en limitant la fragmentation⁵⁴ urbaine. La ville garde ainsi sa fonction intégratrice qui définit l'urbanité⁵⁵. Le secteur industrie-manufacture représente 15 % des emplois dont 5 % attribués aux zones franches (soit près de 175 000 personnes). Les zones franches occupent peu de Dominicains.

⁵³ Depuis vingt ans, l'Amérique latine a été marquée par une profonde crise économique, la mise en place de politiques néo-libérales, et l'ouverture à la globalisation. La conjugaison de ces processus semble avoir creusé les inégalités et contracté les classes moyennes. Lieu d'observation privilégié de ces tiraillements, la ville est qualifiée de «ville en crise». La ville, dite «en crise», est interrogée à la lumière d'un prisme nouveau : celui de la fragmentation, notion sujette à de vifs débats scientifiques.

⁵⁴ Voir Glossaire.

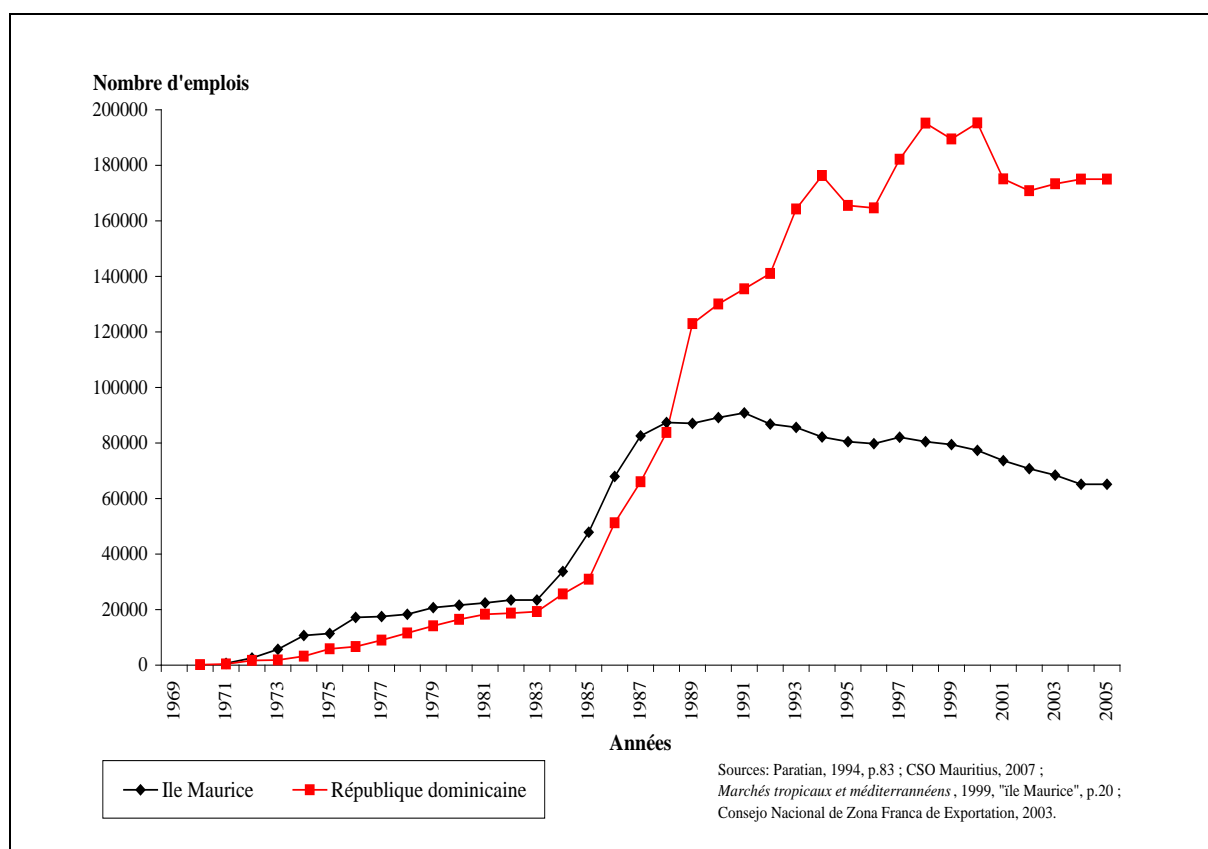
⁵⁵ Voir Glossaire.

1.3 – Comparaison de l'évolution des emplois. Île Maurice/République dominicaine

Les manufactures franches offrent donc plus d'emplois à l'île Maurice qu'en République dominicaine. Grâce à leur capacité d'absorption de la main-d'œuvre, la zone franche mauricienne a permis au pays d'atteindre le plein-emploi au cours des décennies 1980-1990.

Le secteur est devenu vital dans la création des emplois depuis la fin des années 1980. On peut constater que les emplois créés en République Dominicaine sont plus nombreux que ceux créés à l'île Maurice (cf. figure 11). La raison de cette différence est simple : le premier pays est plus peuplé que le second. Il convient toutefois de noter que les courbes d'évolution sont pratiquement identiques avec une tendance générale à l'augmentation depuis 1983.

Figure 11 : Évolution de l'emploi en zone franche. Île Maurice/République dominicaine



À l'île Maurice, nous pouvons distinguer trois phases dans la création des emplois : tout d'abord, la décennie 1970 marque un début mais la croissance est lente par rapport aux années 1980. À partir de 1983, la seconde phase est caractérisée par une envolée spectaculaire des emplois, correspondant à l'entrée massive des jeunes femmes mauriciennes dans l'univers du travail et des plans d'ajustement structurel de la Banque Mondiale. Enfin la décennie 1990, après la phase de croissance des années 1980, montre une stagnation des embauches. On assiste depuis quelques années à une internationalisation des embauches : près de 16 900 étrangers travaillent dans l'île en 2005 (CSO, 2007 ; Board Of Investment, 2008)

En République dominicaine, nous pouvons distinguer deux grandes phases : avant et après 1983, date de la signature du CBI. Après 1983, les emplois explosent autour des trois grandes villes du pays.

Ces emplois ont-ils fait chuter le chômage ?

Les taux de chômage des deux pays diminuent avec la croissance industrielle. Mais demeure un chômage structurel, compris entre 10 et 20 %, malgré la croissance (Célimène F., Salmon J.-M., 1995). Ces auteurs mettent en relation salaire réel et taux de chômage dans une période de croissance à long terme. À l'île Maurice, les bas salaires du début de l'industrialisation ont fait fortement baisser le taux de chômage entre 1974 et 1978 : il passe de 12 % à 5 %. De 1978 à 1982 la tendance s'inverse : le taux de chômage augmente de 6 % à 20 % malgré une diminution du salaire réel. Il n'y a pas donc pas de corrélation entre taux de chômage et salaire réel. Mais à partir de 1985, le boom de la zone franche entraîne une réduction du chômage tandis que les salaires réels augmentent progressivement. Cette période correspond aux prédictions des modèles liant diminution du chômage et augmentation des salaires. Notons que Maurice n'a pas atteint le niveau de salaire « taquet », prédit par le modèle théorique, à l'origine d'une chute de l'emploi et des salaires. C'est la libéralisation du textile à l'échelle mondiale qui redistribue la compétitivité salariale en faveur de la Chine.

1.4 – Vers la fin de la société de plantation ?

Les emplois créés dans la zone franche sont divers (Bost F., 2007). On trouve aussi bien des entrepreneurs, des jeunes cadres diplômés d'Universités étrangères et locales que des ouvriers. La diversification des emplois rompt avec l'héritage colonial d'une société strictement hiérarchisée entre ceux qui possèdent et ceux qui n'ont rien, entre grands propriétaires terriens et les autres : petits planteurs, ouvriers agricoles, métayers, colons... L'industrialisation de ces deux espaces insulaires a fait évoluer l'organisation sociale. La société coloniale laisse place à une société de classes.

Ces changements sociaux altèrent peu les grands schémas d'occupation de l'espace. La séparation résidentielle des groupes socio-économique différents, héritage de la société de plantation, est restée. La classe ouvrière occupe les quartiers périphériques des centres-villes tandis que les classes moyennes et aisées privilégient comme lieux de vie les quartiers péri-centraux bien desservis, les anciens lieux de résidence de la bourgeoisie coloniale⁵⁶ ou les espaces touristiques équipés en commerce.

Peut-on pour autant affirmer la fin de la société de plantation ? L'industrialisation s'est appuyée sur la présence des capitaux locaux issus de l'agriculture. À l'île Maurice les investissements industriels des grandes familles ont été réalisés grâce aux bénéfices tirés des exportations de sucre. Les investissements commencent lors du *boom* sucrier de 1973-1974, période durant laquelle le prix du sucre est multiplié par dix. Parallèlement, les conditions avantageuses offertes par l'État⁵⁷ et l'association avec l'Europe par l'intermédiaire des Accords de Lomé en 1975 ouvrent les portes de la CEE et garantissent au sucre mauricien un prix bien supérieur au marché mondial. Les quotas sucriers attribués bénéficient grandement aux Mauriciens : sur les 1,2 million de tonnes que la CEE s'engageait à importer en 1975, l'île Maurice en exportait 487 200 tonnes, soit un tiers de toutes les exportations de sucre vers le marché commun européen (cf. tableau 9).

⁵⁶ Curepipe et Quatre Bornes, à l'île Maurice, sont devenus des quartiers résidentiels pour les classes moyennes et aisées. Cette appropriation symbolique des nouvelles classes émergentes est un témoignage de l'évolution sociale et des possibilités d'ascension sociale.

⁵⁷ L'Etat supprime en 1994 la taxe de sortie sur le sucre. Voir Glossaire.

Tableau 9 : Quotas sucre pour chaque pays ACP

Pays	Quotas de 1975*	Quotas de 1987	Quotas de 1992	Quotas de 2000**
Barbade	49 300	50 312	52 300	49 300
Belize		40 348	56 700	
Congo	10 000	10 186	5 900	10 000
Côte d'Ivoire		10 186		
Fidji	163 600	165 348	247 800	163 600
Guyana	157 700	159 410	220 300	157 700
Jamaïque	118 300	118 696	126 200	118 300
Kénya	5 000		5 000	5 000
Madagascar	10 000	10 760	10 300	10 000
Malawi	20 000	20 824	24 600	20 000
Maurice	487 200	491 030	696 200	487 200
St Kitts et Nevis		15 509	20 000	
Swaziland	116 400	117 844	234 600	116 400
Tanzanie	10 000	10 186	11 000	10 000
Trinidad et Tobago	69 000	43 751	46 200	69 000
Ouganda	5 000		5 000	5 000
Zimbabwe		30 224		
Total	1 221 500	1 294 614	1 762 100	1 221 500

* Convention de Lomé

** Convention de Cotonou

Lors de la signature de la Convention de Cotonou en 2000, l'île garde ses avantages (cf. tableau 9). De plus, les prix d'achat du sucre proposés par les pays de la CEE aux ACP étaient largement supérieurs au prix du marché mondial (Gentile (de) A., 1997). La stabilité du marché sucrier et les prix garantis favorisèrent les investissements de l'oligarchie sucrière vers d'autres secteurs d'activité, les consolidant du coup en tant qu'acteurs économiques incontournables.

La consolidation des activités agricoles a reposé sur l'alliance entre l'oligarchie nationale et l'État. Les grandes familles franco-mauriciennes, alliées entre elles, ayant souvent des parents à l'étranger possèdent de grandes propriétés (Gentile (de) A., 1997). Ces membres sont dans la politique et les affaires. Ils jouent sur différents tableaux, ce qui permet d'accroître la fortune familiale et assurer la pérennité d'un système politique qui les avantage.

La salarisation des sociétés insulaires n'a pas gommé l'héritage colonial, bâti sur la domination de l'élite terrienne, aujourd'hui capitaliste et en politique, sur les autres groupes de la société. La permanence des inégalités est source de violences et de

révoltes comme en témoignent les événements de 1999 à l'île Maurice. Ces événements ont montré «*les limites ethno-sociales du miracle mauricien*» (Taglioni F., 1999).

2- Contribution à la richesse nationale et l'entrée de devises

2.1 – La diversification des économies insulaires

L'importance du secondaire et du tertiaire dans les économies nationales souligne le niveau de développement atteint par les îles (cf. figure 12). Ces deux secteurs contribuent à la diversification de l'économie et aux changements socio-culturels des sociétés insulaires. Les îles de notre recherche ont une structure diversifiée de leur économie à l'exception des Pays Moins Avancés comme l'Union des Comores, Haïti et Madagascar pour lequel nous n'avons pas obtenu de données et de Trinidad dont l'économie fonctionne grâce aux hydrocarbures, la pétrochimie et les services.

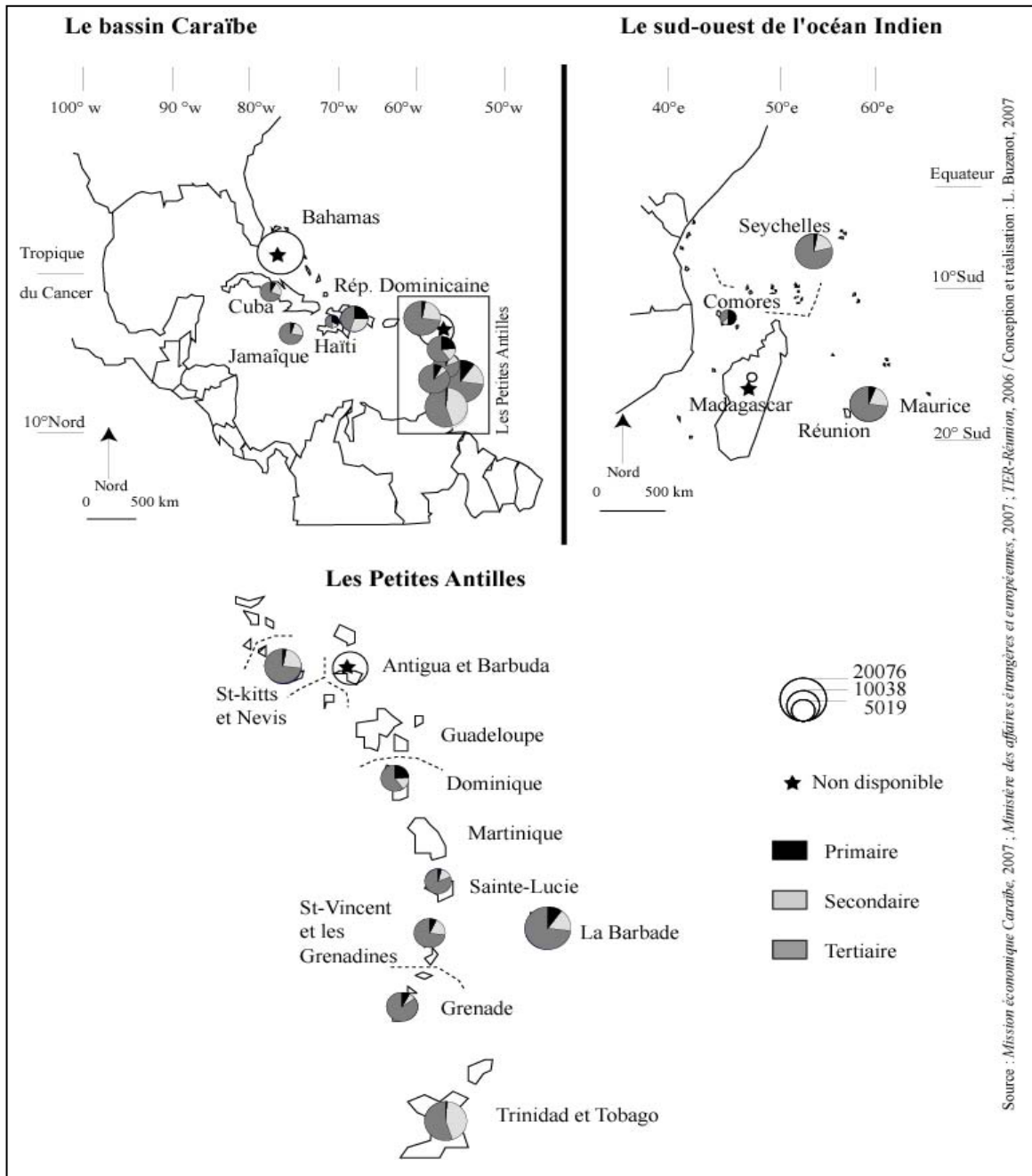
Les pays qui ont vu accroître leurs activités industrielles sont ceux qui sont passés d'une stratégie de substitution aux importations à une stratégie extravertie. La contribution de ce secteur au PIB est comprise entre 10 et 20 % avec une plus grande place dans l'économie trinitadienne (43 %) grâce à l'exportation de gaz et de pétrole. Les exportations constituent le moteur de la croissance, d'où l'importance des débouchés.

Le tertiaire représente en général plus de 50 % des PIB insulaires. Il est en pleine croissance en République dominicaine. La tertiarisation des économies s'appuie sur le développement des services publics, des services financiers (banques *offshore*), du tourisme et des services rendus à la personne.

a- Les taux de croissance insulaire

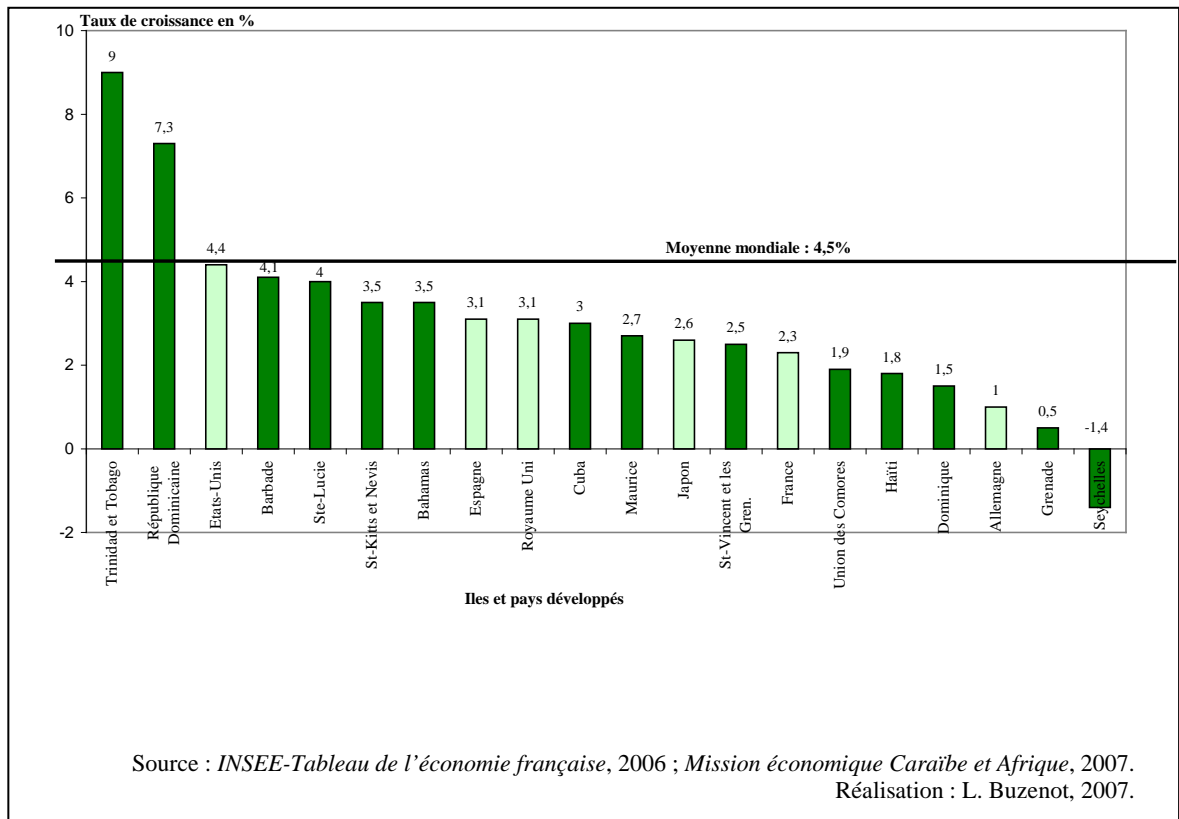
Le taux de croissance est «*l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes d'une dimension, pour une nation, de produit global en terme réel*» (Beitone A. et al., 2001, p. 110). Il sert à mesurer la croissance de l'économie d'un pays. L'indicateur utilisé est le Produit Intérieur Brut (PIB).

Figure 12 : Produit intérieur brut et valeur ajoutée par secteur en 2005



La comparaison avec quelques pays développés permet d'atténuer les visions de sous-développement des pays insulaires (cf. figure 13). Les taux de croissance insulaires sont proches de ceux des pays développés. Près d'une dizaine d'îles ont un taux de croissance supérieur à la France. Il est surprenant de constater que deux îles se situent au-dessus de la moyenne mondiale en 2005 : Trinidad et Tobago (9 %) et La République dominicaine (7,3 %). Ce sont les types de production et les niveaux technologiques qui singularisent la croissance des espaces insulaires.

Figure 13 : Taux de croissance insulaires comparés à certains pays développés en 2005



La forte croissance de l'économie trinitadienne est attribuable en partie au développement de la production d'hydrocarbures et la montée des prix des principaux produits d'exportation du pays : GNL, pétrole, produits pétrochimiques et aciers (Aqui W., 2007, p. 3). En 15 ans, le pays est devenu le second producteur latino-américain de gaz, le 5^{ème} exportateur mondial de GNL derrière l'Indonésie, l'Algérie, le Qatar et la Malaisie et le 1^{er} fournisseur de gaz naturel liquéfié des Etats-Unis mais aussi le 1^{er} exportateur mondial de méthanol et d'ammoniac (Aqui W., 2007 ; Fleury C., 2007).

La croissance dominicaine est imputable à la forte croissance du tourisme, des secteurs agricoles et agroalimentaires et à la construction. De plus l'entrée en vigueur du Traité de Libre-échange avec les Etats-Unis⁵⁸ ouvre de nouvelles perspectives d'exportation de produits manufacturés (Gomis M., 2006, p. 2-3).

L'économie de la Barbade a connu une forte croissance en 2005 avec 4,1 % de croissance du PIB. Ces résultats sont dus au redressement de l'activité touristique, des secteurs de la construction et du commerce de gros et de détail. Ainsi, l'essor de la

⁵⁸ DR-CAFTA

construction s'explique par les préparatifs de la Coupe du monde de cricket et de la future centrale électrique fonctionnant à la bagasse (Soudron C., 2006, p. 3).

Certaines îles connaissent une dégradation de leur situation économique. La Dominique connaît les difficultés de l'industrie bananière et des problèmes de dérives des finances publiques (Soudron C., 2006, p. 2). L'économie de la Grenade se contracte depuis 2001 suite aux événements du 11 septembre et le ralentissement de l'économie mondiale. Les passages des cyclones Ivan en 2004 et Marilyn en 2005 ont ravagé l'île. Le taux de croissance est passé de 5,7 % en 2003, largement soutenu par le tourisme et les exportations de noix de muscade, à 1,4 % en 2004 et à 0,5 % en 2005. L'île se reconstruit, assistée par les institutions financières internationales et l'aide au développement. La reprise de 0,5 % en 2005 est essentiellement entretenue par le secteur de la construction (Soudron C., 2006, p. 2).

b- Évolutions conjoncturelles et structurelles des PIB : Ile Maurice/République dominicaine

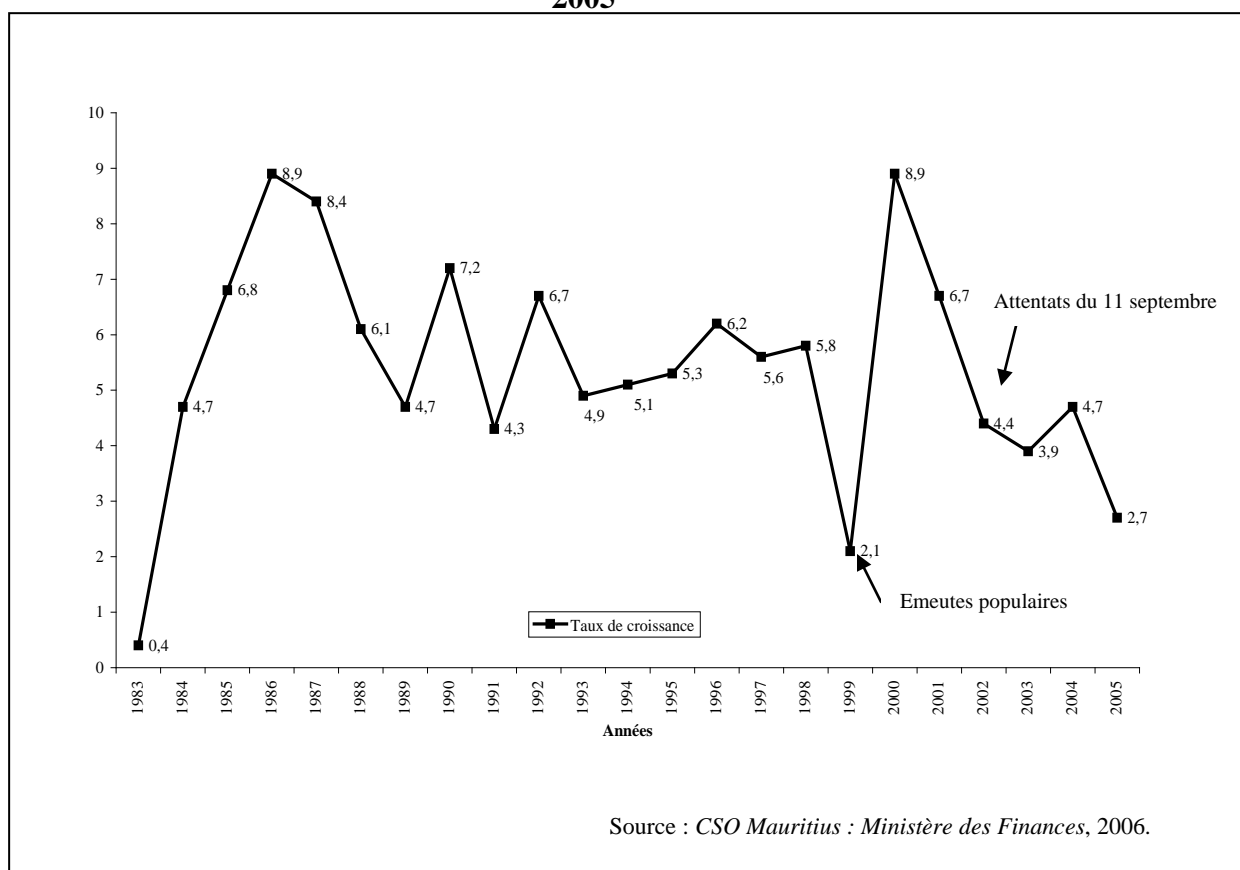
Le taux de croissance de l'économie mauricienne, au cours des vingt-deux dernières années, est remarquable, avec une moyenne de 5,6 % malgré les oscillations observées d'une année à l'autre (cf. figure 14).

La chute du taux de croissance de 1999 est imputable aux effets d'une grave sécheresse, des ravages du cyclone tropical Davina et des émeutes populaires créoles. Une telle performance situe la croissance mauricienne parmi les plus fortes du monde. Ce dynamisme contraste avec la stagnation des pays africains et s'apparente davantage à la situation des «tigres asiatiques»⁵⁹. Toutefois, le produit national par habitant demeure très *en deçà* des pays industrialisés et des pays du Golfe Persique.

La croissance mauricienne s'appuie aujourd'hui sur trois secteurs : les services (les banques *offshore*, les transports et les communications avec la *cybercité*, le tourisme), l'industrie et l'agriculture. Elle est le résultat de l'évolution des structures de l'économie. En effet, la croissance du PIB a été accompagnée par des changements structurels, comme le démontre le tableau suivant (cf. tableau 10). Les secteurs de l'économie contribuent de manière différenciée à l'accroissement de la richesse.

⁵⁹ Les taux de croissance de Singapour, de la Corée du Sud, de Hong-Kong sont respectivement de 5,3 %, 8,5 % et 5,5 % pour la période 1980-1992 (Hein P., 1996, p. 64).

Figure 14 : La croissance en volume du Produit Intérieur Brut mauricien : 1983-2005



Le secteur secondaire prend une place importante dans la création de richesse du pays. Il représente 27 % de la richesse nationale. En 1986, il supplante l'industrie sucrière dans la formation du PIB et devient du coup le moteur de la croissance. Cette date marque la fin de l'hégémonie sucrière dans l'économie locale (Hein P., 1996). De nombreux observateurs étrangers s'accordent à reconnaître alors le succès de l'économie mauricienne : «*Maurice et le don de Midas ; Boom for the little tiger ; l'Île Maurice : et si la réalité dépassait la fiction ; l'île Maurice, nouveau petit dragon ; An economic miracle in paradise*» (Paratian R., 1994, p. 73). L'essor de la zone franche a accru le poids relatif de l'industrie dans l'économie. Inexistante au début des années 1970, la zone franche contribue à hauteur de 10 % à la richesse du pays.

La part de l'agriculture a diminué de plus de moitié, passant de 23 % en 1976 à 6 % en 2004 (cf. tableau 10). Ce «déclin» de l'agriculture n'est pas dû à la seule diminution des surfaces mises en culture⁶⁰ mais surtout aux essors des activités industrielles, des services et du tourisme (Singaravelou J. et al, 1997). La canne occupe

⁶⁰ Les terres agricoles ont reculé sous l'effet de l'urbanisation et des emprises diverses.

toujours 80 % des terres agricoles et 42 % de la superficie de l'île. Malgré les incitations gouvernementales⁶¹, les usiniers-planteurs diversifient peu. Ils pratiquent le système de plantation en entre-lignes⁶² pour éviter d'arracher les plants de cannes et pour permettre le développement d'une petite culture vivrière (Gentile (de) A., 1997). L'agriculture reste dynamique grâce à la fabrication de sucre (l'agro-industrie) et, dans une moindre mesure, grâce à l'élevage⁶³, à la pêche et aux cultures vivrières.

Tableau 10 : Composition du Produit Intérieur Brut par secteur à l'île Maurice (1976-1994-2004)

Secteurs	1976	1994	2004
Agriculture	23	9	6
dont sucre	18	5	3,2
Industrie	15	23	21
dont :			
- Usines sucrières	5	1	1
- Zone franche	3	13	9*
- Autres industries	7	9	11
Construction, travaux publics	8	8	6
Électricité, eau	2	2	3
Hôtels, restaurants	2	4	8
Commerce	10	14	11
Transports et communications	9	12	13
Banques, assurances et services liés aux affaires	16	12	16
Services gouvernementaux	12	10	10
Autres services	5	6	6
Total	100	100	100

Primaire = 6 %

Secondaire = 27 %

Tertiaire = 67 %

Source : CSO Mauritius et Ministère de la Planification Économique, 2004.

* La part de la zone franche dans la composition du PIB est supérieure les années antérieures. En 2002 et 2003, elle est de 10 %.

Le secteur du tourisme n'est pas identifié comme tel dans les comptes nationaux. Nous pouvons remarquer que la rubrique «hôtels et restaurants» a triplé sa part. Cette croissance s'explique par la jeunesse de cette activité. En 1960, l'île ne comptait qu'un hôtel à Curepipe destiné aux touristes de passage. C'est à partir de 1970 que le tourisme international devient une priorité pour le gouvernement. «*La grande période de construction des hôtels a été 1970-1979. En dix ans on est passé de 16 à 38 hôtels d'une capacité de 964 lits à 3 888 lits (...). En 1985 on comptait 55 hôtels et 5 387 places ; en mars 1989, le nombre des chambres et des lits est de 3 450 et 7 132, soit une progression de 3 à 10 % par rapport à l'année précédente* » (Singaravelou J., 1989). Le développement touristique privilégie les zones littorales du nord-ouest près de Grand

⁶¹ Le *Sugar Industry Efficiency Act* de 1988 proposait des abattements fiscaux sur la taxe de sortie du sucre pour les usiniers-planteurs qui augmentaient leurs productions de fruits et de légumes.

⁶² Le système de plantation en entre-lignes permet d'associer sur une même parcelle la canne et certaines cultures vivrières comme la pomme de terre, les arachides et les cucubitacées (concombre, melon, pastèque, courge).

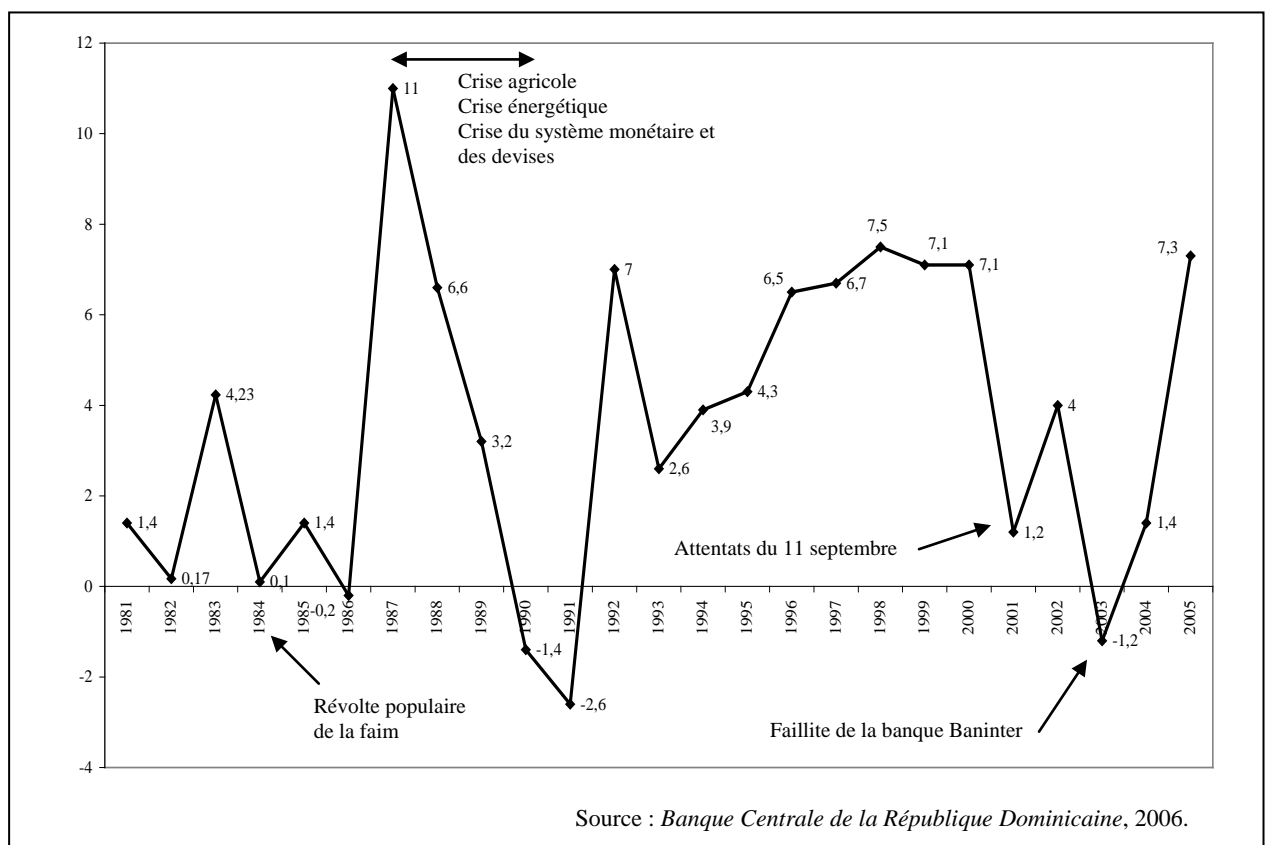
⁶³ On peut citer sans être exhaustif les élevages bovins de Savannah et de Médine, l'élevage de poulets à Savannah et la douzaine de fermes consacrées à l'élevage de cerfs.

Baie et du sud-ouest, à proximité des villages de pêcheurs de Flic en Flac, de Tamarin, de Rivière Noire et de Morne Brabant (Singaravelou J., 1989). Notons également que les services gouvernementaux ont légèrement diminué. Les mesures d'austérité imposées par le FMI et la Banque Mondiale pour régler la dette publique comprennent la diminution des emplois et des services publics.

Les secteurs clés de l'économie mauricienne interagissent entre eux, créant ainsi des effets d'entraînement systémiques sur l'ensemble de l'économie locale.

En République dominicaine la croissance du PIB est en moyenne de 3,5 % par an depuis 1981. Notons toutefois que celle-ci est beaucoup plus irrégulière que la croissance mauricienne. Elle est en «dents de scie» (cf. figure 15). Les chutes de la croissance jusqu'en 1991 sont liées à de mauvaises gestions gouvernementales (Faxas L., 1992 ; Moya Pons F., 2002).

Figure 15 : Évolution du Produit Intérieur Brut dominicain (1981-2005)



Entre 1988 et 1991, le pays connaît une crise agricole, une crise énergétique et une crise du système monétaire et des devises. Ces crises sont les résultats de crises non gérées par le passé. Dès son arrivée au pouvoir, «le gouvernement d'Antonio Guzmán

(1978-1982) a eu pour but d'augmenter le nombre d'employés publics pour réduire le chômage et amplifier la consommation des masses. Entre 1978 et 1982, l'appareil d'État a créé 72 141 emplois publics et augmenté les salaires de façon contrôlée (...). L'État pas n'avait envisagé les transformations de la structure productive nécessaires à l'application d'une telle politique. Les effets de cette imprévoyance se sont rapidement manifestés. La politique de la «demande induite» a stimulé l'emploi public, en renforçant la dépense courante d'investissement, ce qui a amplifié le déficit budgétaire et la dette publique. Le président Salvador Jorge Blanco, élu en 1982, prend des mesures d'austérité pour réduire le traitement des fonctionnaires, pour bloquer les salaires pendant un an et il dévalue la monnaie» (Faxas L., 2005, p. 245-246). En 1984, les couches populaires se révoltent : c'est les émeutes de la faim à Santo-Domingo. La crise s'aggrave les années suivantes. La crise est agricole : il n'y a pas eu de politique alimentaire adaptée aux besoins du pays. Les importations augmentent, ce qui accroît le besoin de devises dans des domaines où le pays pourrait être autosuffisant. La crise est énergétique. De nombreux patrons font faillite car ils n'ont pas supporté le coût de fonctionnement avec un système énergétique privé. La crise est une crise du système monétaire et des devises. Elle oblige à chercher des mécanismes d'ajustement pour équilibrer la balance commerciale et des paiements et pour assurer des flux de capitaux nouveaux (Faxas L., 1992).

En 2003, les taux de croissance sont négatifs. La faillite frauduleuse de la banque Baninter, suivie de celle de deux autres banques, a précipité le pays dans de graves difficultés. Le PIB chute de plus 6 %, l'inflation s'installe à plus de 42 % et les taux d'intérêt deviennent prohibitifs (Gomis M., 2006, p. 3). Seule la période de 1993 à 2000 est marquée par une croissance constante du taux du PIB.

Les moteurs de la croissance dominicaine sont le tourisme et les communications pour le secteur tertiaire ; l'exploitation minière et l'élevage pour le secteur primaire ; l'industrie du sucre et les zones franches pour le secteur secondaire (cf. tableau 11).

La participation des zones franches au PIB dominicain est pratiquement identique à la participation de la zone franche mauricienne dans la richesse nationale. Elle est de l'ordre de 9 %-10 % en 2004 et 2005 contre 45 % pour le secteur tertiaire et 31 % pour le primaire (cf. tableau 11). Ce chiffre n'est pas surprenant étant donné le caractère intensif du travail et le peu de valeur ajoutée des produits manufacturés.

Comptabilisée comme une activité du secteur secondaire, la transformation du sucre reste stable malgré la chute observée en 1994.

Tableau 11 : Composition du Produit Intérieur Brut en République dominicaine

Secteurs	1981	1994	2004-05
Agriculture	3,5	-4,7	2
Elevage	4	0,25	19
Forêt et pêche	-10	7	4
Mines	0,1	102	6
Industrie	-1,2	3,1	3
Sucre	11,8	2,3	10
Zone franche	2,4	6,3	9
Construction	-1,5	7,1	2
Commerce	3,7	1	8
Hôtel, restaurant	17	7,2	13
Transport	4,1	0,8	1
Communication	7,8	12	15
Électricité et eau	10	6	11
Finance	4,2	0,2	-6
Administration	1,6	4,6	3

Source : Banque Centrale de la République Dominicaine, 2006.

Nous constatons cependant un net recul de l'activité agricole sauf l'élevage qui augmente sa part dans le PIB de manière constante. La progression de l'élevage est imputable aux grands domaines agricoles : les *hatos*. L'activité ancienne, tenue par les grandes familles dominicaines, est un héritage de la colonisation espagnole.

Le tourisme, compris dans la catégorie hôtel-restaurant, est lancé pratiquement en même temps que le décret relatif au lancement des zones franches (Décret 2 568 de 1968). En 2005, les neuf pôles touristiques ont accueilli près de 3,5 millions de touristes (Pellerano et Herrera, 2003 ; OMT, 2006 ; Buzenot, 2010 (à paraître))⁶⁴.

La crise financière actuelle amène à repenser la croissance. La poursuite de la croissance est-elle la solution pour une économie durable ? Offre-t-elle prospérité et bien-être aux habitants des îles et de la planète ? La croissance économique illimitée est associée à la «croissance d'un système biologique» (Rist G., 1996). La transition vers une économie durable devrait renforcer les fondements du bien-être, la créativité et construire une prospérité durable en dehors de la dictature des marchés. «*La prospérité sans croissance est une vision crédible d'une société humaine à la fois florissante et*

⁶⁴ L'arrivée des touristes a fortement progressé : en 1985, l'île accueillait environ 300 000 touristes dont 75 % d'Américains. La clientèle est de nos jours plus diversifiée. Sur les 3,5 millions de touristes, 49 % sont des Européens (Allemands, Français, Anglais et Espagnols), 42 % sont des Américains du nord, 7 % sont des Latino-Américains et 2 % sont des Caribéens (OMT, 2006).

capable de respecter les limites écologiques de la planète» (Jackson T., 2010 (à paraître)).

2.1 – Le «mythe» des devises

Le souci de gagner des devises étrangères est l'un des prétextes à l'introduction des zones franches. En effet, à cause de l'importance des importations, les économies insulaires ont *«besoin de devises pour leur fonctionnement quotidien»*. (Célimène F., Watson P., 1991, p. 162). De plus, le remboursement de la dette a contraint les pays à posséder des devises étrangères fortes.

3- Les statuts géographiques des zones franches et développements locaux

3.1 - Les îles entièrement proclamées franche zone : étude de cas de l'île Maurice

À l'île Maurice, l'*Export processing zone Act de 1970* permet aux entreprises produisant pour l'exportation de s'établir sur n'importe quelle partie du territoire.

À la Barbade, la loi fiscale de 1974 (*Fiscal Incentives Act*) permet aux entreprises produisant pour l'exportation de bénéficier de réduction fiscale pendant 10 ans...

«The Fiscal Incentives Act (1974) provides a maximum 10 years tax holidays to any manufacturer of an approved product, provided that it meets the definition of an enclave enterprise : manufacturing exclusively for export outside of CARICOM »⁶⁵.

... et sans restriction d'implantation

«Foreign investors do not need to establish facilities in any specific location, although there are zoning restrictions»⁶⁶

⁶⁵ <http://www.state.gov/e/eeb/ifd/2006/63523.htm>, consulté en novembre 2008.

⁶⁶ <http://www.state.gov/e/eeb/ifd/2006/63523.htm>, consulté en novembre 2008.

À St Kitts, la loi n° 17 de 1974 pour promouvoir l'industrie définit administrativement les entreprises produisant pour l'exportation. Elles sont appelées des *Enclaves Enterprises*. Cette loi accorde des exemptions fiscales sur 15 ans⁶⁷. Malgré la définition administrative, les entreprises s'installent dans les parcs construits par la Banque de développement⁶⁸.

Les petites îles sont sujettes à devenir des zones franches sans limitation géographique d'implantation. Dans ces conditions, le développement amène des évolutions sociales, économiques voire politique pour l'ensemble du territoire. La proximité favorise les échanges entre les différents acteurs, elle permet également des prises de décisions rapides pour adapter le système aux évolutions conjoncturelles du secteur textile et habillement. Maurice a ainsi évolué en un district industriel.

a- L'émergence du district industriel textile à l'île Maurice

La petite taille de l'île génère des effets de proximité spatiale et sociale favorable à l'émergence d'un district industriel. Ce constat ne peut être établi pour la République dominicaine du fait du caractère enclavé des zones franches.

La notion de district industriel est ancienne. Alfred Marshall, en 1870, expose dans *Principle of Economics* les deux possibilités d'organisation industrielle :

- 1- l'organisation de la production au sein d'une entreprise unique, de grande taille en règle générale
- 2- la coordination d'une division sociale du travail désintégrée entre des entreprises plus petites, spécialisées dans des segments précis du système productif. C'est le district industriel (cf. figure 16).

Dans la seconde organisation, l'efficacité s'explique par la proximité géographique des entreprises favorables aux économies externes, c'est-à-dire à l'externalité, une déconcentration de la production dans des entreprises sous-traitantes, et par l'existence d'une « atmosphère industrielle » fruit de l'histoire.

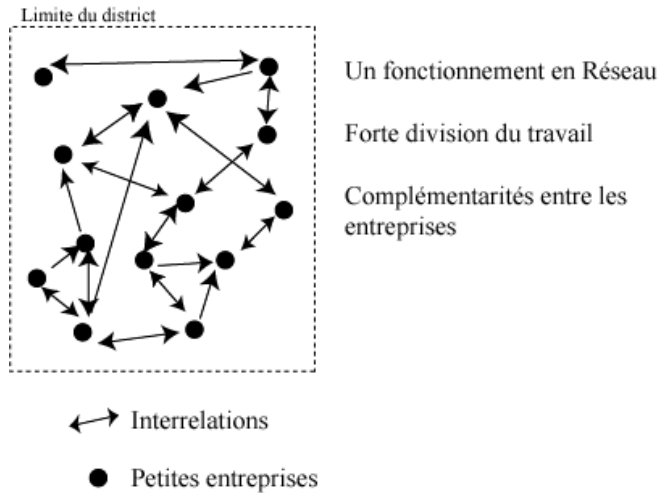
⁶⁷ <http://www.wtocommerce.org.tw/SmartKMS/fileviewer?id=96175>, consulté en novembre 2008.

⁶⁸ <http://www.stkittsnevis.org/trade.html>, consulté en novembre 2008.

Ces parcs sont Bourkes Industrial Estate à Sandy Point, CA Southwell Industrial Park à Ponds Session et CA Southwell Industrial Park à Bord Rock Session.

La notion est réutilisée dans les années 1970, par les économistes italiens. C'est A. Bagnasco (...) qui a attiré l'attention en 1977 sur l'originalité du modèle d'industrialisation diffuse caractéristique de la «Troisième Italie».

Figure 16 : Le district industriel (italien)



D'après A. Markusen (1996), Réalisation : L. Buzenot, 2008.

Ces régions «intermédiaires» situées entre le triangle industriel du Nord-Ouest et le Mezzogiorno (Marches, Ombrie, Toscane, Emilie, Vénétie) sont spécialisées dans des activités traditionnelles (habillement,

chaussure, cuir, meuble...) ou plus modernes (petite mécanique, électrotechnique...) dont le procès de production peut être aisément décomposé. Leur développement repose sur de petites entreprises caractérisées par une faible intensité en capital, une productivité du travail assez basse et une main-d'oeuvre moins chère que dans le Nord-Ouest. Leur succès est le résultat d'une voie spécifique de développement qui s'appuie sur la diffusion du «travail autonome» et de la petite entreprise, il renverse l'approche traditionnelle qui y voyait autant de symptômes d'un développement pathologique, mais sans idéaliser pour autant la dynamique de développement de ces régions qu'il explique par la position périphérique» de l'Italie dans la division internationale du travail et de la Troisième Italie par rapport au Nord-Ouest» (Daumas J.-C., 2006). L'économiste Florentin Giacomo Becattini remet la notion à la mode en 1979. Il enrichit sa définition par ce qu'il appelle l'«atmosphère industrielle», notion qui accorde une place importante au milieu sociologique pour comprendre l'épanouissement et la croissance d'un district. En effet, «Marshall limite son analyse au seul système des entreprises, l'économiste italien explique son fonctionnement et sa dynamique par les caractéristiques de la communauté locale» (Daumas J.-C, 2006, p. 4). Les valeurs comme une éthique du travail et de l'activité, la famille, la réciprocité, l'aptitude aux changements sont introduites dans l'analyse. Mais un encadrement institutionnel réglementaire et la recherche de débouchés extérieurs sont tout aussi importants (Becattini G., 1992, p. 37-54). Le district industriel est alors le lieu de relations

endogènes entre la culture, la société, l'économie et le lieu de relations exogènes entre les marchés, les sociétés et les cultures extérieurs. Il est apte à répondre aux défis de la globalisation par des réponses locales efficaces.

Les typologies établies dans la littérature scientifique (cf. tableau 12) témoignent de la difficulté à reconnaître l'universalité du concept de district industriel italien (Daumas J.-C, 2006, p. 8).

Il nous a semblé vain de tenter de classer le district industriel mauricien dans une catégorie précise tant la situation est complexe, notre propos étant surtout de comprendre l'impact d'une telle organisation industrielle sur le développement du territoire. En revanche, il est intéressant de voir son histoire et les conditions de son émergence car il est une réponse à la vulnérabilité de la zone franche mauricienne dans la mondialisation.

Tableau 12 : Typologies des districts existantes dans la littérature scientifique

G. Becattini	2 variétés de Système Productif Local (SPL) : district industriel et pôle industriel. 2 types de districts : district marshallien et district industriel italien.
M. Bellandi F. Sforzi	5 formes de «systèmes locaux» : pôle industriel, système local dépendant, système rural local, système métropolitain et district industriel.
C. Courlet	4 variétés de Système Productif Local (SPL) : district industriel, district technologique, les grappes de PME en émergence et les PME organisés autour de firmes pivots.
M. Perry	4 types de districts : district marshallien (Prato est l'archétype), district associant un réseau d'entreprises marshallien et réseau d'investisseurs apportant le capital-risque, une ou plusieurs grandes firmes avec des fournisseurs et des sous-traitants.
A. Markusen	4 districts : district marshallien (dont l'italien est une variante), district rayonnant (<i>hub and spoke district</i>) dominé par une ou plusieurs firmes intégrées entourées par leurs fournisseurs, plateforme industrielle satellite regroupant des entreprises dépendant de grandes firmes extérieures, district industriel dépendant de l'État.

Source : Daumas J.-C., 2006.

- Le district industriel mauricien

Dès le début des années 1990⁶⁹, des stratégies sont élaborées pour sauver les activités de la zone franche. Dans ce contexte, la diversification et la modernisation sont perçues comme des facteurs de viabilité sur le long terme.

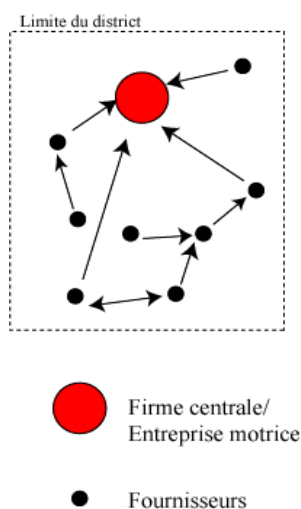
Les firmes passent progressivement de la simple localisation à la territorialisation, façonnant ainsi le district. Les grandes firmes locales, en taille et en technologie moderne, marquent le territoire de manière plus conséquente, par leur

⁶⁹ Au moment de la remise en cause des systèmes de quotas par les membres du GATT lors de l'*Uruguay Round* (1986-1994). Voir Glossaire : AMF

capacité a généré des économies d'échelle, que les petites unités sujettes aux fermetures. Nous avons autour de quelques grandes firmes locales un district rayonnant, *hub and spoke*, défini par A. Markusen (cf. figure 17).

La dispersion des unités de production à travers l'île est le fait de la présence des investisseurs locaux⁷⁰ et de la reconversion partielle d'anciens établissements sucriers et bâtiments divers en unités de production (Gentile (de) A., 1997 ; Safla S., 1998 ; Buzenot L., 2007). Cette dispersion à travers le territoire est à l'origine d'une industrialisation diffuse, un des modes d'organisation et de fonctionnement des districts (Courlet C., Pecqueur B., 1992, p. 88). La petite taille de l'île est favorable à l'instauration de ce qu'Alfred Marshall qualifie «d'économie externe d'agglomération». La proximité géographique à l'échelle de l'île ou du quartier rend les co-localisations d'entreprises aisées.

Figure 17 : Le district rayonnant (*hub and spoke*)



D'après A. Markusen (1996), Réalisation : L. Buzenot, 2008.

Ciel Textile possède 22 unités de production réparties dans toute l'île (Gentile (de) A., 1998 ; Ciel Textile, 2007). Le groupe est spécialisé dans la confection de *pull-over*, de chemises, de polos et de *tee-shirt*. Le district fonctionne ici comme un *hub and spoke* défini par Ann Markusen en 1996 où des fournisseurs s'agglutinent autour d'une ou plusieurs firmes centrales. Afin de faciliter son approvisionnement, Ciel textile a acheté, au cours de la dernière décennie du XX^{ème} siècle, certaines entreprises fournisseuses. Elle est aujourd'hui une entreprise verticalement intégrée à rayonnement mondial.

À l'échelle du quartier, en l'occurrence ici la zone franche industrielle de Coromandel, se sont installées des entreprises spécialisées dans des tâches précises. Monsieur Siang, d'origine chinoise, propriétaire d'une broderie témoigne : «*nous travaillons en sous-traitance pour les entreprises de la zone industrielle. Nous avons acquis une réputation grâce à notre efficacité et la qualité de notre travail*»⁷¹. À proximité de celui-ci se

⁷⁰ Les Franco-mauriciens, les Chinois et les Musulmans.

⁷¹ Propos recueillis pendant l'entretien lors de la visite de l'atelier.

trouvent un atelier d'imprimerie et une entreprise pour le conditionnement des vêtements⁷².

- Les conditions de sa pérennisation

La société mauricienne a, comme le définit G. Becattini, «*une éthique du travail et de l'activité basée sur la recherche d'un emploi qui correspond le mieux aux capacités et aux compétences de chacun. Dans un tel environnement, celui qui reste sans emploi ou qui en accepte un ne lui permettant pas de mettre en œuvre toutes ses compétences est stigmatisé. Ce qui veut dire que les changements d'activités, même fréquents, ne sont nullement perçus de manière négative*» (Becattini G., 1992, p. 41). On constate au sein de la zone franche une grande mobilité interentreprises. L'enquête menée par Jean Claude Lau Thi Keng et Kirsten Koop en 2004 sur 400 ouvrières licenciées donnent un ordre de grandeur de la mobilité interentreprises. Seulement un tiers des licenciées de l'échantillon sont restées dans la même usine, tandis que la moitié a navigué dans la zone franche au grès des opportunités, tout en restant dans le même secteur (Lau Thi keng J.-C, Koop K., 2004, P. 28-30).

Les ouvriers sont à la recherche d'attraits supplémentaires lorsqu'interviennent des insatisfactions. La transmission des informations sur de meilleures conditions de travail et de salaires se fait en règle générale «de bouche à oreille». Les entrepreneurs ont dans ce cas tout intérêt à proposer les meilleures conditions de travail pour garder sa main-d'œuvre préalablement formée. Le redéploiement constant de la main-d'œuvre est «*l'une des conditions sine qua non de la compétitivité et de la productivité*» (Becattini G., 1992, p. 42).

Les entrepreneurs embauchent selon des normes moins formelles que les entretiens ou la consultation du *curriculum vitae*. Le besoin de main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée se fait connaître oralement ou par affichage dans les quartiers à proximité (cf. photographie 1). Les embauches se basent sur la réputation, les qualités personnelle et professionnelle du demandeur d'emploi. Ces informations sont disponibles grâce à une forte insertion dans le tissu social.

⁷² Repassage et emballage

Parmi «les conditions (...) on trouve l'existence d'une formation sociale suffisamment homogène en ce qui concerne les comportements et les aspirations, avec une mobilité sociale relativement élevée, avec une structure culturelle qui favorise la mobilité sociale. De tout ceci dérive en corollaire, l'existence d'un remarquable consensus social qui récompense et promet (Garofoli G., 1992, p. 60). Cette formation sociale homogène est un «modèle de société englobant, totalisant» (Garofoli G., 1992, p. 60).

Tout ce qui est différent est exclu. Ainsi à l'île Maurice, une personne sans emploi est considérée comme manquant d'ambition. Les initiatives entrepreneuriales sont récompensées par les instances gouvernementales et par la reconnaissance familiale (cf. photographie 2).

Des liens étroits s'établissent entre pouvoir économique et pouvoir politique allant jusqu'à l'existence d'«une substance identitaire entre la sphère productive et la sphère politico-décisionnelle» (Garofoli G., 1992, P. 60). À l'île Maurice, malgré le communautarisme⁷³, les entrepreneurs s'allient pour défendre leurs intérêts (cf. tableau 13).

Tableau 13 : Les directeurs de la Mepza (1981-2002)

Année	Nom	Compagnie
2 002	Mr Louis Lai	Cie Mauricienne de Textile Ltée
2001	Mr Jacquelin Duchenne	Dynachem
2000	Mr Jean de Gaye	Corotex Ltd.
1999	Mr Mazahir Adamjee	Bonair Group Ltd
1998	Mr Maurice Vigier de la Tour	Floréal Knitwear
1998	Mr François de Grivel	Island Brush Ltd
1996	Mr François Woo	Compagnie Mauricienne de Textile
1995	Mr Thierry Lagesse	Palmar Ltd
1994	Mr Albert Wong Yuen Wong	A & W Wong & co Ltd
1993	Mr Mario Julienne	Brasup & Co Ltd
1992	Mme Lindsay Descombes	SGS. IF
1990-91	Mr Marday Venkatasamy	Cie Industrielle du bracelet de l'O. I.
1989	Mr Ariff Currimjee	Bonair Group of Companies
1988	Mr Philippe Chan Kin	Textiles Industries Ltd
1987	Mr François de Grivel	Festival Ltd
1986	Professor Edouard Lim Fat	Unawear Ltd
1985	Mr Georges Chung Tung	Polytext Manufacturing Ltd
1981-1984	Mr Fakra Currimjee	Bonair Group of Compagnies

Source, Mepza, 2003-2004.

La Mepza est dirigée par les patrons mauriciens, toutes communautés confondues à l'exception des Créoles, peu représentés dans les emplois à hautes responsabilités.

⁷³ Chaque communauté occupe une fonction. Les Indiens, qu'ils soient hindous ou musulmans, sont à la tête des fonctions commerciales, politiques et administratives. Les Chinois sont commerçants et travaillent dans les bas salaires de l'industrie. Les Blancs, propriétaires terriens, contrôlent en grande partie l'appareil économique et financier (Taglioni F., 1999, p.43).

Regroupés au sein de la Mepza - formant ainsi un véritable réseau de coopération intrabranche - ils demandent des interventions du public pour garantir l'accès aux marchés étrangers, l'amélioration des infrastructures portuaires et routières, l'adaptation du système scolaire et la formation professionnelle aux réalités de l'économie locale et le recrutement de travailleurs étrangers (Mepza, 2003-2004 ; Mexa, 2007). Le gouvernement mauricien de son côté répond le plus souvent aux attentes des entrepreneurs de peur de voir la fuite des capitaux locaux.

La spécialisation du district est un gage d'approfondissement des savoirs en ces domaines. Le district industriel mauricien est spécialisé dans la confection de tee-shirt, de chemises, de pantalons, de pull-overs et de cardigans (cf. figure 18).

Photographie 1 : Affichage pour l'embauche de la main-d'œuvre



Cette photographie illustre comment les entreprises font savoir leur besoin de main-d'œuvre. Ici les Ateliers Créatifs de l'Océan Indien, spécialisés dans la maroquinerie de luxe recherchent des machinistes, des contrôleurs de qualité, des mécaniciens et des menuisiers pour ses unités de production de Plaine Lauzun.

Des affiches ont été posées un peu partout dans la ville.

Cliché : Auteur.

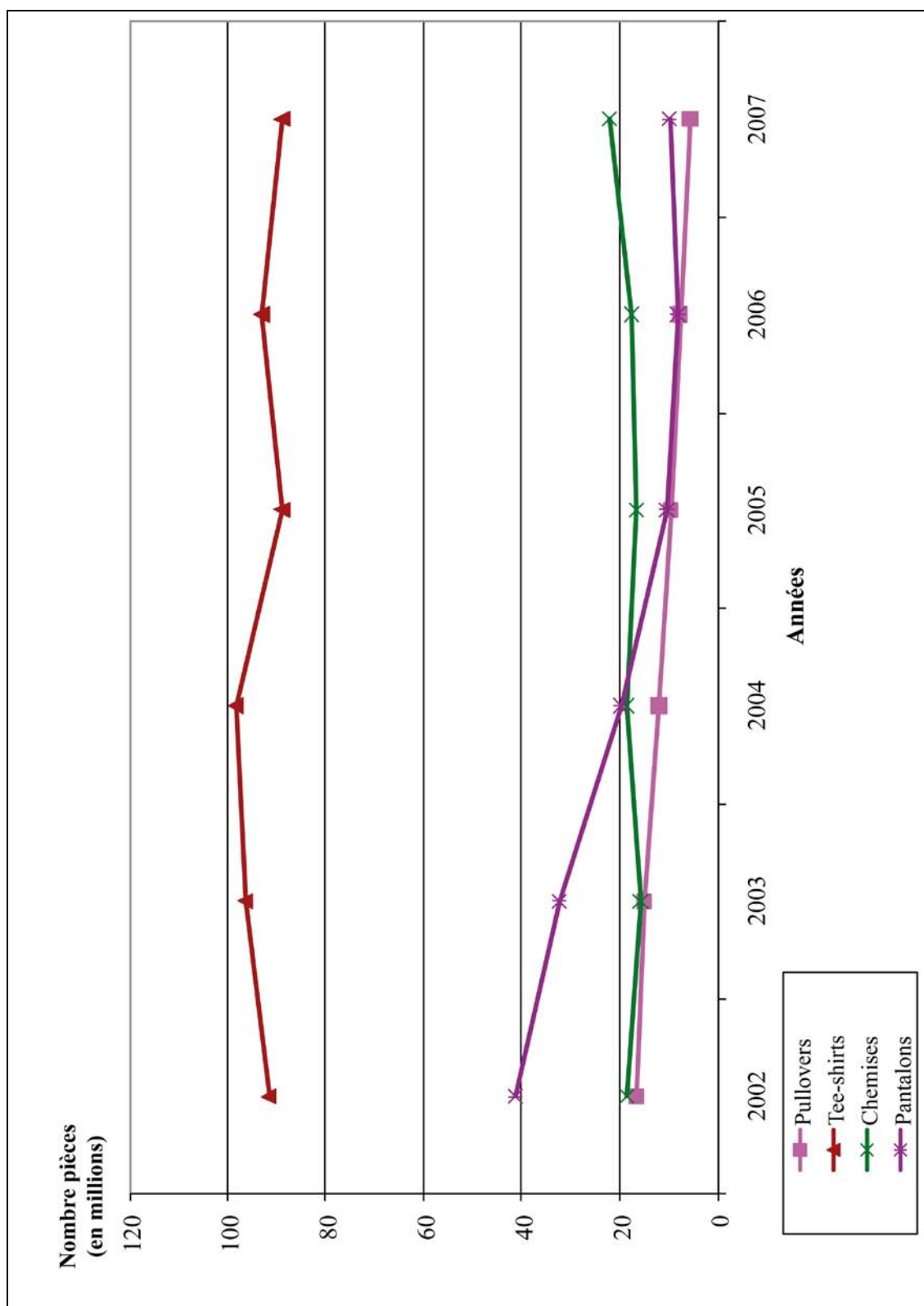
Photographie 2 : Une société qui récompense et promeut



Lors des Caravanes de l'entrepreneuriat sont organisées des remises publiques de certificats de la SEHDA pour ceux qui ont suivi une formation. Nous sommes ici en présence du Directeur de la SEHDA, Monsieur R. Boodhoo (assis à gauche), du Ministre du business, des entreprises et des coopératives, Monsieur M. Gowressoo (assis à droite) et du député du District Nord, Monsieur D. Rucktooa, qui remet le certificat à la lauréate.

Cliché : Auteur.

Figure 18 : Principales exportations du district industriel textile mauricien (2002-2007)



Source : Mexa, 2007.

Les *tee-shirts* restent la production principale. En revanche, entre 2002 et 2007, on constate une chute de production des pantalons, supplantés en seconde position par les chemises. La confection des *pulls-overs* demeure stable.

Parmi les autres conditions, la flexibilité et le travail à domicile garantissent le succès du district industriel (Garofoli G., 1992, p. 60). La flexibilité est marquée par un taux élevé de natalité et de mortalité des entreprises et la reconversion opportune d'entrepreneurs ayant fait faillite. En effet, près de 40 à 60 % des petites et moyennes entreprises enregistrées à la SEHDA n'atteignent pas 5 ans (SEHDA, 2 008 ; Honvou F., 2008a). Le travail à domicile permet de répondre aux commandes. Le travail à *Magic Finger*, entreprise spécialisée dans le recyclage des déchets de tissus s'effectue à domicile :

« *Les femmes entrepreneurs de Magic Fingers se réunissent deux fois par semaine à Rose-Hill. Les autres jours, elles travaillent chacune à leur domicile. Pour certaines commandes nécessitant un travail d'ensemble, elles se regroupent tous les jours dans l'atelier jusqu'à la livraison* » (Honvou F., 2008c).

Certains entrepreneurs du textile délèguent une partie des tâches aux travailleurs indépendants à domicile. Localement, ce système de production s'appelle le « clustering ». Ainsi, Monsieur Iqbal Maghoo, directeur de *Sheentex limited*, a 4 *clusters* d'environ 30 personnes sous ses ordres. Ils sont spécialisés dans la filature et le tricotage. Le montage et la finition s'effectuent au sein de l'atelier de Triolet. Le fonctionnement du *cluster* est basé sur la confiance entre le donneur d'ordres (fournisseur de machines et de la matière première) et l'exécutant (le sous-traitant). Ce dernier achète les machines nécessaires auprès du donneur d'ordres qui s'engage moralement à travailler exclusivement avec son sous-traitant. Celui-ci est payé au nombre de pièces effectuées⁷⁴.

b- Interdépendance industrie/tourisme : les duty free

Les interdépendances entre les secteurs industriel et touristique sont très fortes à l'île Maurice. Les *shoppings mal* ou *duty free shop* vendent des vêtements produits sur place. Pour favoriser ce nouveau créneau, le gouvernement d'Anerood Jugnaud entend développer le concept de *Paradis Duty Island* pour relancer la croissance suite aux essoufflements des secteurs textile-habillement et du sucre (Roopun A, 2005). Ce

⁷⁴ Entretien avec Iqbal Maghoo.

concept n'est pas seulement axé sur le shopping, il fait pivoter plusieurs activités allant dans la direction de la tertiarisation de l'économie. Mais le projet est confronté à des problèmes majeurs comme les faibles dépenses des touristes, l'éloignement des flux touristiques de luxe asiatiques⁷⁵ et la pauvreté visible⁷⁶. En 2005, les recettes touristiques s'élèvent à 25 millions de roupies pour 761 000 arrivées (CSO-International Travel and Tourism, 2006), soit la modique somme de 33 roupies dépensées par touriste. Il est souvent dit que ces derniers arrivent avec 10 kg de bagage et repartent avec 10 kg de bagage. Le dessein affiché est d'arriver à faire dépenser «une moyenne de 200 \$ par touriste lors du séjour (...) qui injecteront une somme non négligeable de 160 millions de dollars » (Ackabarally N., 2006).

Les clients européens, réunionnais et sud-africains, fournisseurs de contingents de touristes, sont les cibles des *duty free*. Malgré les balbutiements de ces activités, il est remarquable de constater le nombre important de *duty free* dispersés à travers l'île, alors qu'ils sont généralement concentrés dans la zone d'embarquement des aéroports. Ces commerces sont localisés à Port-Louis, capitale commerciale, sur les voies de communication, entre zones touristiques et aéroport, ou dans les zones commerciales aménagées à proximité des zones franches. Les locaux sont d'initiative publique (Le Caudan à Port-Louis) ou privée (Floréal). Le Caudan Waterfront⁷⁷ illustre comment la capitale a reconquis son port en s'appuyant sur le commerce (Jauze J.-M., 2001, p. 40). Sur la soixantaine de magasins présents, une trentaine opère en *duty free* en proposant des articles de luxe importés ou des vêtements fabriqués sur place. Dans les plaines Wilhems, la zone industrielle privée de Floréal est devenue une zone commerciale secondaire. Elle est beaucoup moins fréquentée que le Caudan Waterfront. Cette zone concentre confection et vente de produits détaxés. L'usine est située à l'entrée de la zone industrielle. Les points de vente sont à l'arrière ou sur la route principale de Floréal. De nouveaux bâtiments sont en cours de construction à l'arrière pour agrandir la capacité d'accueil du lieu. On y trouve des produits détaxés de toutes sortes : bijoux, diamants taillés et sertis, des maquettes de bateaux, de vêtements de marque (Ralph Lauren, Hugo Boss...), des parfums de marque (Channel, Kenzo...), des articles en cuir (sacs) et des tapis d'orient.

⁷⁵ Comme Dubaï et Singapour, lieux privilégiés des villégiatures.

⁷⁶ La mendicité et les poches de pauvreté urbaine.

⁷⁷ Cette opération, terminée en 1996, a été entièrement financée par la *Mauritius Commercial Bank*.

Dans une île où les flux touristiques sont contrôlés, la visite de ces points de vente est organisée par les *taximen* pour les touristes seuls ou par les *tours operators* pour les groupes. La visite de lieux est souvent effectuée le jour des départs afin d'inciter les touristes à utiliser leurs derniers roupies. À l'entrée des *duty free* un gardien note les plaques d'immatriculation des taxis. À la fin de chaque mois des cadeaux sont offerts aux plus méritants, ceux qui ont ramené le plus de touristes. La fréquentation est saisonnière, comme l'activité touristique. Durant la haute saison, la zone accueille près de 350 à 400 taxis par jour tandis que le chiffre descend entre 150 et 200 par jour lors de la basse saison⁷⁸.

À l'intérieur de ces *duty free* s'est longtemps posé le problème de la propriété intellectuelle⁷⁹. Le gouvernement a ratifié les accords de l'Organisation Mondiale du Commerce sur les créations industrielles (*le patents, Industrial Designs and Trademarks Act*). C'est la «saga Ralph Lauren» en 2004 qui a amené à prendre une telle mesure. Un long conflit éclate entre les locaux exploitants de la griffe américaine et la compagnie Ralph Lauren, au moment où celle-ci veut se retirer de l'île. Près de 6000 emplois directs et indirects sont menacés. Les fabricants et les commerçants se sont regroupés au sein de l'*Association of Textile Manufacturers and Retailers* (ATMR) pour obtenir le droit d'exploiter la marque. Une période d'une année a été accordée pour l'écoulement des stocks des petits commerçants indo-pakistanaïes et des bazars. En revanche, l'entreprise Floréal a obtenu des droits de représentation en bonne et due forme. Le savoir-faire et la technologie acquise en ce domaine ont représenté des atouts importants lors des négociations.

⁷⁸ Chiffre transmis par le gardien de la zone de Floréal lors d'un entretien rapide avec celui-ci.

⁷⁹ C'est-à-dire de la contrefaçon longtemps généralisée.

Photographie 3 : L'espace commercial de la zone industrielle de Floréal



Les *shopping mall* reprennent les grandes marques. Ici, le magasin principal est celui de la marque Ralph Lauren. A gauche, le magasin international Etoile d'Orient. Au premier plan, les taximen attendent leurs clients.

Cliché : Auteur.

Photographie 4 : L'entrée d'Adamas, entreprise spécialisée dans la taille des diamants

L'entrée d'Adamas spécialisée dans la taille et la vente des bijoux sertis de diamants. Au premier plan, un taxi entre dans la zone. Au centre, des touristes européens passent d'un lieu de vente à l'autre.

Cliché : Auteur.



Photographie 5 : Des bâtiments en construction



Les bâtiments en construction sont à l'arrière de la zone. Ils sont destinés à accueillir de nouveaux commerces

Cliché : Auteur.

À proximité de l'usine, la cité de Mangalkan est en cours de réhabilitation avec l'aide des Fonds de l'Union Européenne. Quartier ouvrier, de nombreuses femmes de la zone franche y habitent. Les maisons sont en dur et connectées au réseau d'eau, preuve de l'amélioration des conditions de vie et en premier lieu de l'habitat.

Photographie 6 : Ruelle de Mangalkan



Cliché : Auteur.

Les ruelles de la cité sont étroites. Elles sont entretenues par les services communaux.

Photographie 8 : Maison de Mangalkan



Cliché : Auteur.

Les maisons individuelles sont en dur. Elles possèdent toutes un jardin arboré de fruit et de légumes tropicaux. A droite des bananiers.

Photographie 7 : Panneau des travaux



Cliché : Auteur.

A l'entrée de la cité, un panneau indique la nature des travaux. La cité est l'objet d'une politique de réhabilitation et d'extension du réseau d'adduction d'eau potable. Les fonds proviennent essentiellement de l'Union Européenne.

3.2 - Les enclaves économiques de la République dominicaine

Les enclaves économiques se sont développées dans les plus grandes îles de notre étude⁸⁰ et dont la population dépasse largement le million d'habitants. Les paysages industriels qui en découlent sont particuliers. Ils reprennent les éléments d'une frontière politique (cf. figure 19 ; cf. photographie 9). L'aménagement de telles zones permet de délimiter strictement deux territoires :

- le territoire national
- le territoire enclavé où règnent des dérogations législatives.

Toutes les zones franches de la République dominicaine reprennent les éléments de la frontière quelle que soit l'origine des aménageurs : public, privée ou mixte. Les aménageurs privés doivent simplement justifier un titre de propriété et adresser un dossier de faisabilité aux responsables du Conseil National des Zones Franches d'Exportation (CNZFE, 2008).

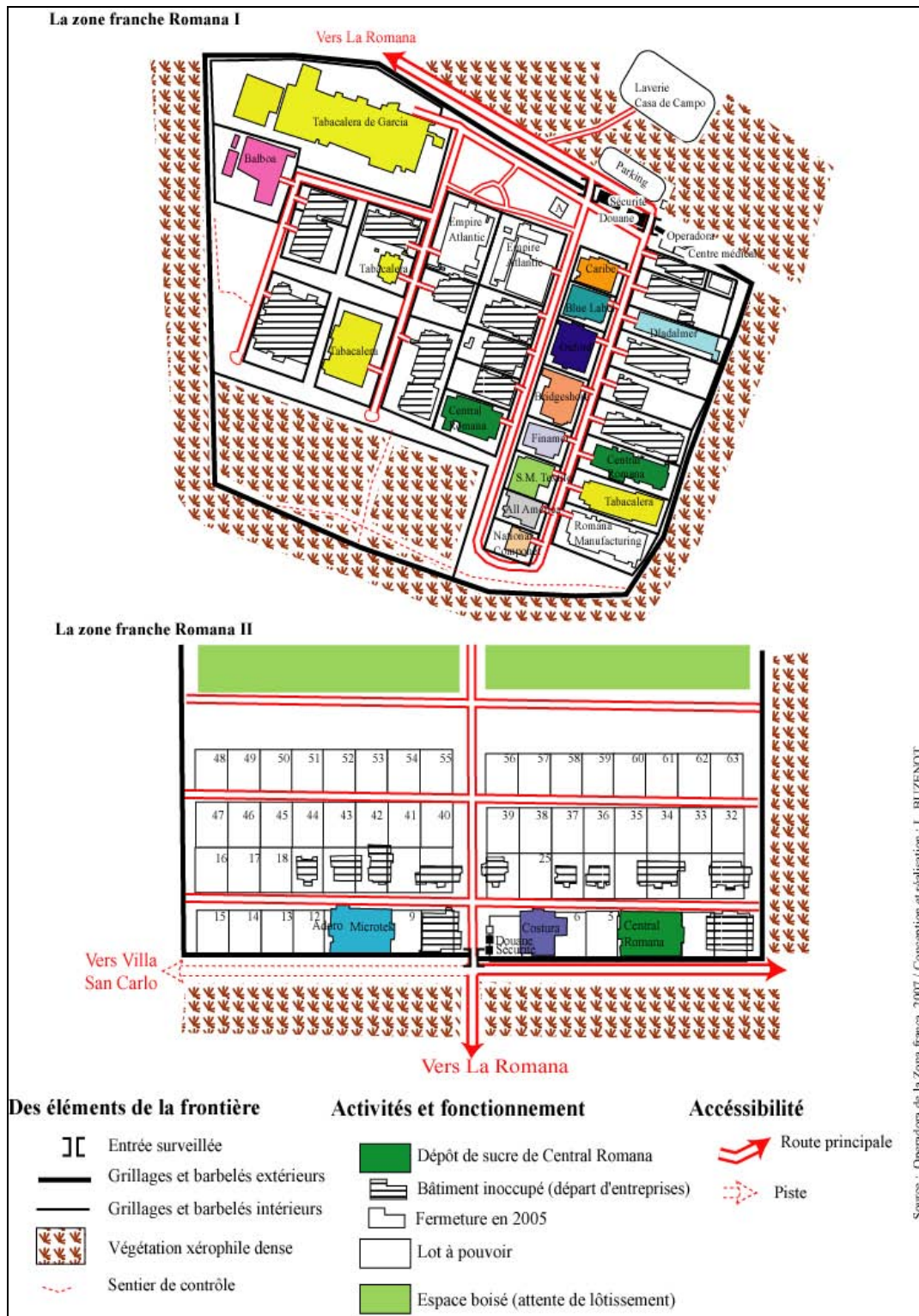
Les activités enclavées ont moins d'impact sur le développement des régions⁸¹. Elles ne tissent pas un réseau d'entreprises gravitant autour d'entreprises motrices et ne génèrent pas de réseaux de petites et moyennes entreprises spécialisées dans ce secteur. Pourtant la République dominicaine est un pays insulaire dont la taille démographique, plus de 8,6 millions d'habitants en 2005, et la superficie, 48 730 km², dépasse largement les seuils de viabilité fixés par les économistes.

La taille du marché intérieur aurait permis *«un développement «naturel» qui débute, pour chaque produit et chaque filière, par la satisfaction du marché intérieur, se poursuit par une phase de progrès technique par apprentissage, et l'obtention d'économies d'échelle par la concentration et la production de masse, et qui finit naturellement quand le marché intérieur entre dans la phase de maturité et quand la compétitivité est acquise par rapport à l'extérieur, par la recherche de marché à l'exportation»* (Poirine B., 1995, p. 31-32). Les réponses aux crises ont orienté les regards vers l'extérieur et elles ont favorisé l'essor des zones franches, véritables enclaves économiques. Mise à part la masse salariale distribuée, la frontière législative et économique entre le territoire national et le territoire enclavé limite les activités induites à la fois en amont et en aval des unités de production.

⁸⁰ A savoir à la Jamaïque et à Trinidad. Sainte-Lucie est une exception.

⁸¹ La République dominicaine compte 10 régions administratives.

Figure 19 : Les zones franches de La Romana



Source : Operadora de la Zona franca, 2007 / Conception et réalisation : L. BUZENOT.

A La Romana, les deux zones sont délimitées par des barrières grillagées infranchissables. Un *no man's land* de végétation xérophile les séparent des quartiers proches. La Romana I a un taux d'occupation beaucoup plus élevé que celui de La Romana II où des lots restent encore à pouvoir.

Photographie 9 : Entrée du personnel de la zone franche La Romana I



Les portes d'entrée reprennent les éléments de la frontière (barrières, grillages) et elles sont surveillées par la garde privée de Central Romana.

Cliché : Auteur.

Photographie 10 : Parking de la zone franche La Romana I



Parking où attendent les bus affrétés par les compagnies, les motos *conchos* et des taxis collectifs illégaux. Les moyens de transport sont indispensables car La Romana I est éloignée du centre ville.

Cliché : Auteur.

Photographie 11 : L'entreprise PMG D.R. - L.L.C.



A l'intérieur de la zone franche, les bâtiments industriels ont l'allure d'entrepôts. Ils sont grillagés.

Cliché : Auteur.

Photographie 12 : L'entreprise *Caribe Industries*



L'entreprise *Caribe Industries* spécialisée dans la confection de vêtements.

Cliché : Auteur.

Photographie 13 : Entrée contrôlée d'une entreprise



Les ouvrières pointent tous les matins et soirs au moment des entrées et sorties d'usine.

Cliché : Auteur.

Photographie 14 : Le dispensaire de la zone franche



Le dispensaire se trouve à l'entrée de la zone franche. Les ouvriers/ères et les membres de leur famille ont droit à des consultations et à des vaccinations gratuites.

Cliché : Auteur.

a- Des enclaves économiques aux dynamismes fondamentalement différents

Les zones franches ont plusieurs statuts : public, privé et mixte (CNZFE, 2008). À l'intérieur de celles-ci, les activités et les technologies diffèrent. Nous avons soit de l'assemblage textile délocalisé soit des unités de production d'une entreprise entièrement intégrée⁸².

Les zones franches accueillant de l'assemblage textile délocalisé ont connu leurs heures de gloire durant les années 1980 et 1990. Durant cette période, le coût de la main-d'œuvre dominicaine constituait un avantage comparatif attirant les investissements directs étrangers. Les zones franches de La Romana ont bâti leur croissance et leur dynamisme sur ce type d'activité. Ces zones connaissent aujourd'hui de grandes difficultés de reconversion. Les investisseurs étrangers retirent les capitaux au profit de nouvelles délocalisations. Ils font des *leapfrogging*⁸³, caractéristiques de la mobilité des activités textiles dans le monde. «*La délocalisation massive et périodique de l'industrie textile semble avoir pour seules sources la recherche d'une main-d'œuvre bon marché et le détournement des contraintes des quotas d'exportations imposés par les conventions internationales et les pays importateurs*» (Dimou M., Fernand P., 2008, p. 117).

Les zones franches privées où se trouvent les unités de production d'une entreprise entièrement intégrée sont les plus dynamiques. Depuis 2005, la concurrence sur le marché du textile-habillement privilégie les entreprises entièrement intégrées. Le gain de temps, *just in time*, justifie ce mouvement de concentration de la production. Mais contrairement à l'Île Maurice où les grands groupes locaux ont disséminé des unités de production sur l'ensemble du territoire, en République dominicaine les entreprises locales ont installé leurs unités de production au sein de leur propre parc industriel. La législation impose une délimitation précise des activités de la zone franche. Ces grandes entreprises tirent profit des économies d'échelles, grâce à l'accès au marché étatsunien (Accords CBI et DR-CAFTA). Elles restent rentables malgré la libéralisation et la concurrence chinoise.

⁸² Entretien avec un responsable du Conseil National des Zones Franches d'Exportation.

⁸³ Traduction : saut de grenouille

b- La Romana, où en est le pôle de développement ?

La Romana est choisie comme ville pionnière de l'industrialisation en République dominicaine en 1969. L'idée est alors de créer un pôle de développement (Burac M., 1995, p. 9), autrement dit de favoriser la croissance en un point précis du territoire avec une industrie motrice, capable d'induire une dynamique régionale et nationale (Perroux F, 1961, p. 143-154). L'industrialisation active de Santo-Domingo durant la dictature de Trujillo a laissé un territoire déséquilibré (Moya Pons F., 2002, p. 156). L'objectif est la densification de l'offre d'emploi dans cette région sucrière. Le gouvernement de Balaguer (1966-1978) s'est engagé, dans son processus de redéfinition du rôle de l'État, à réaliser les infrastructures nécessaires (Burac M., 1995, p. 9 ; Faxas L., 2005 p. 145).

Ville côtière en plein cœur de la grande plaine orientale des Caraïbes, La Romana est située sur la ria du *Dulce*, à mi-chemin entre la capitale Santo Domingo à l'ouest et le pôle touristique de Punta Cana à l'est. Largement ouverte sur le monde elle possède un port et un aéroport international (cf. figure 20). Administrativement, elle appartient à la région Est composée de cinq provinces. La province de La Romana, érigée en 1945, est la plus petite du pays. La juridiction s'étend jusque sur les îles Catalina et Saona (cf. figure 21). Avec 202 488 habitants en 2002, La Romana est démographiquement la troisième ville du pays (Consejo Nacional de Reforma del Estado, 2005, p. 3). Au niveau de la province elle concentre près de 80 % de la population.

Central Romana, usine de broyage de la canne à sucre, est le principal acteur économique de La Romana et de sa région⁸⁴. Elle appartenait jusqu'au début des années 1980 au puissant conglomérat nord-américain la *Gulf and Western Corporation*. Elle est aujourd'hui la propriété de la riche famille cubaine Fanjul Gómez de Mena exilée aux Etats-Unis depuis 1959⁸⁵. Depuis leur terre d'exile, la famille commence une nouvelle vie, mais elle ne part pas de zéro. Les deux frères, Alfonso et José Pepe, trouvent en Floride tout ce qu'il faut pour continuer leurs affaires dans le sucre. Ils achètent des centaines d'hectares de terres humides dans les environs de Miami, les assèchent et

⁸⁴ L'entreprise est présente dans l'île depuis 1911.

⁸⁵ L'union de deux familles d'origine espagnole installées à Cuba depuis le XIX^{ème} siècle, Les Riondo Polledo et les Mena, donne naissance au plus gros consortium sucrier de Cuba en 1936. La famille fuit Cuba en 1959 après la nationalisation de leurs biens par les *guerilleros*.

plantent de la canne (De la Cal J.-C., 2007). La famille produit 40 % du sucre de Floride où l'entreprise, *Florida Crystal*, possède 72 800 hectares de plantation. Ils déboursent, au début des années 1980, près de 240 millions de dollars au fondateur de la *Gulf and Western Corporation*, Charles Bluhdorn, pour acquérir la sucrerie Central Romana (De La Cal J.-C., 2007, p. 38). Les diverses activités de l'entreprise, décrites dans les paragraphes suivants, sont regroupées au sein de la *Flo-Sun Incorporation*.

L'écogenèse territoriale de Central Romana est une histoire presque centenaire. Elle s'inscrit dans un long processus d'appropriation de la terre. La concentration foncière n'est pas un mythe (Rouquié A., 1987, p. 356). L'usine est propriétaire de plus de 100 000 hectares de terres⁸⁶ consacrés essentiellement à la culture de la canne à sucre (cf. tableau 14). L'entreprise est considérée comme la plus grande entreprise sucrière au monde par sa capacité de production lors de la *zafra*⁸⁷. C'est la vision spéculative d'hommes d'affaires américains, italiens, cubains et puerto-Ricains venus prospecter les potentialités agricoles de la région qui explique cette spécialisation (Enjalbert H., 1953, p. 62). La mise en valeur est passée par l'appropriation de la terre dans le long XX^{ème} siècle⁸⁸.

Tableau 14 : Terres occupées par Central Romana

Années	Tareas	Superficie en hectares	En 1912, année de l'ouverture de l' <i>ingenio</i> , l'entreprise possède 316 hectares de terres pour atteindre en 1979 63 361 hectares et 100 000 en 2005.
1912	12 000	317	
1917	54 400	1450	
1924	931 733	24 520	
1979	2 400 000	63 361	
2005*	3 800 000	100 000	

* Estimation, donnée transmise lors d'un entretien avec un dirigeant de Central Romana

Source : Jarvis R., 1999, *La Romana : origen y fundacion*, Santo-Domingo : Buho, 143 pages

La Romana est une ville somnolente au XIX^{ème} siècle. Elle connaît un petit essor grâce au décret 230 du 1^{er} mai 1851 qui ouvre officiellement le hameau au commerce et à l'armée⁸⁹. Mais cette période de prospérité est de courte durée. En 1859 Pedro Santana décrète que la porte est fermée au commerce extérieur. À la fin du siècle,

⁸⁶ Le chiffre de 2005 est une estimation donnée par l'administration de Central Romana qui reste discrète sur la superficie des terres qu'elle possède dans la région.

⁸⁷ La presse locale ne cesse de vanter les records de production sans cesse atteints par l'entreprise.

⁸⁸ Les petits propriétaires terriens, devant l'incapacité de moderniser leurs structures de production, vendent leurs terres à des prix dérisoires. On passe progressivement d'une structure familiale d'exploitation à une structure capitaliste par la concentration des parcelles. Ce processus vide la campagne de ses habitants et se traduit par l'expulsion et la marginalisation des dépendants, des ouvriers agricoles et des colons.

⁸⁹ Elle est durant cette courte période une porte commerciale et une porte militaire.

le hameau est alors le reflet du lourd endettement national (Jarvis, 1999, p. 79). L'urbanisation commence avec le début des activités de *l'ingenio* et la construction de logements pour les ouvriers et les anciens agriculteurs. L'exode rural et la concentration des terres instaurent une dichotomie durable entre le centre urbain littoral concentrant de fortes densités et l'espace rural vide. Le paysage rural est aujourd'hui le palimpseste des actions de l'entreprise. La concentration des terres a dessiné un paysage particulier : la canne domine le paysage agricole. Les terres en canne tiennent d'un seul tenant de la Romana à Seibo vers le nord et de la Romana à Higuey vers l'est (cf. figure 20).

Photographie 15 : Le Batey Guaymate



Alignement de maisons préfabriquées par la PROMACO destinées aux travailleurs de la canne d'origine haïtienne.

Cliché : Auteur.

Les parcelles sont ponctuées de *bateys* où vivent des immigrants haïtiens. Ces hommes entretiennent les parcelles et ils participent à la *zafra*. Central Romana construit pour les besoins de logement des *casitas* préfabriquées pour les familles (cf. photographie 15).

Central Romana a diversifié ses activités dans le tourisme, le bâtiment, les transports et les communications. L'entreprise a investi dans deux hôtels à Santo-Domingo, l'hôtel Santo-Domingo et l'hôtel Hispaniola (Despradel C., 2002). En complément du projet touristique de Casa de Campo, l'entreprise entreprit la construction de l'aéroport de La Romana afin de faciliter les échanges avec les Etats-Unis. En 2001 l'aéroport a son statut international augmentant du coup le trafic des passagers. Elle investit par la suite dans ceux de Santiago et de Punta Cana. Enfin, l'activité la plus importante est la PROduction de MATériaux de COstruction par le

Figure 20 : L'organisation territoriale de la région Est

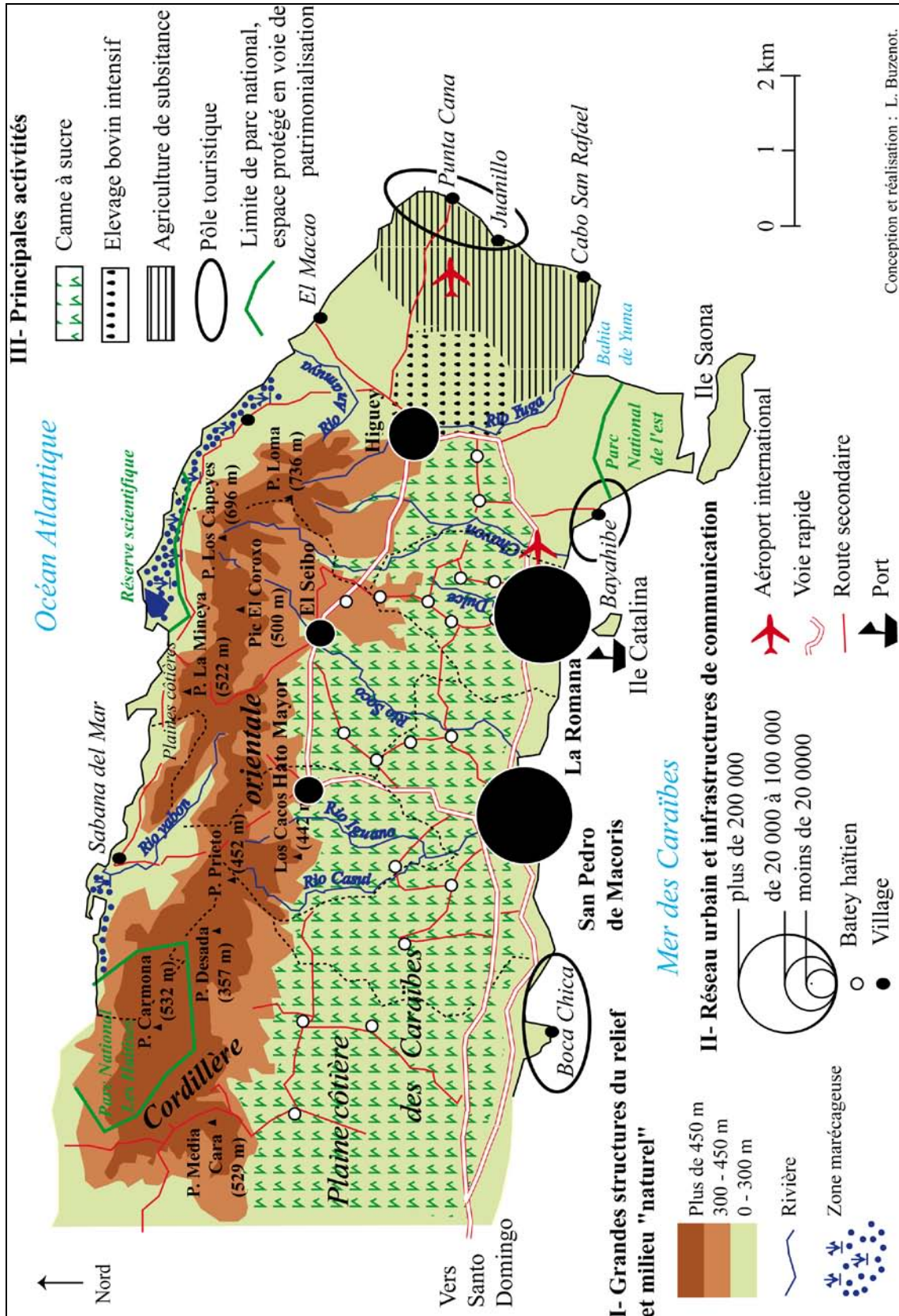
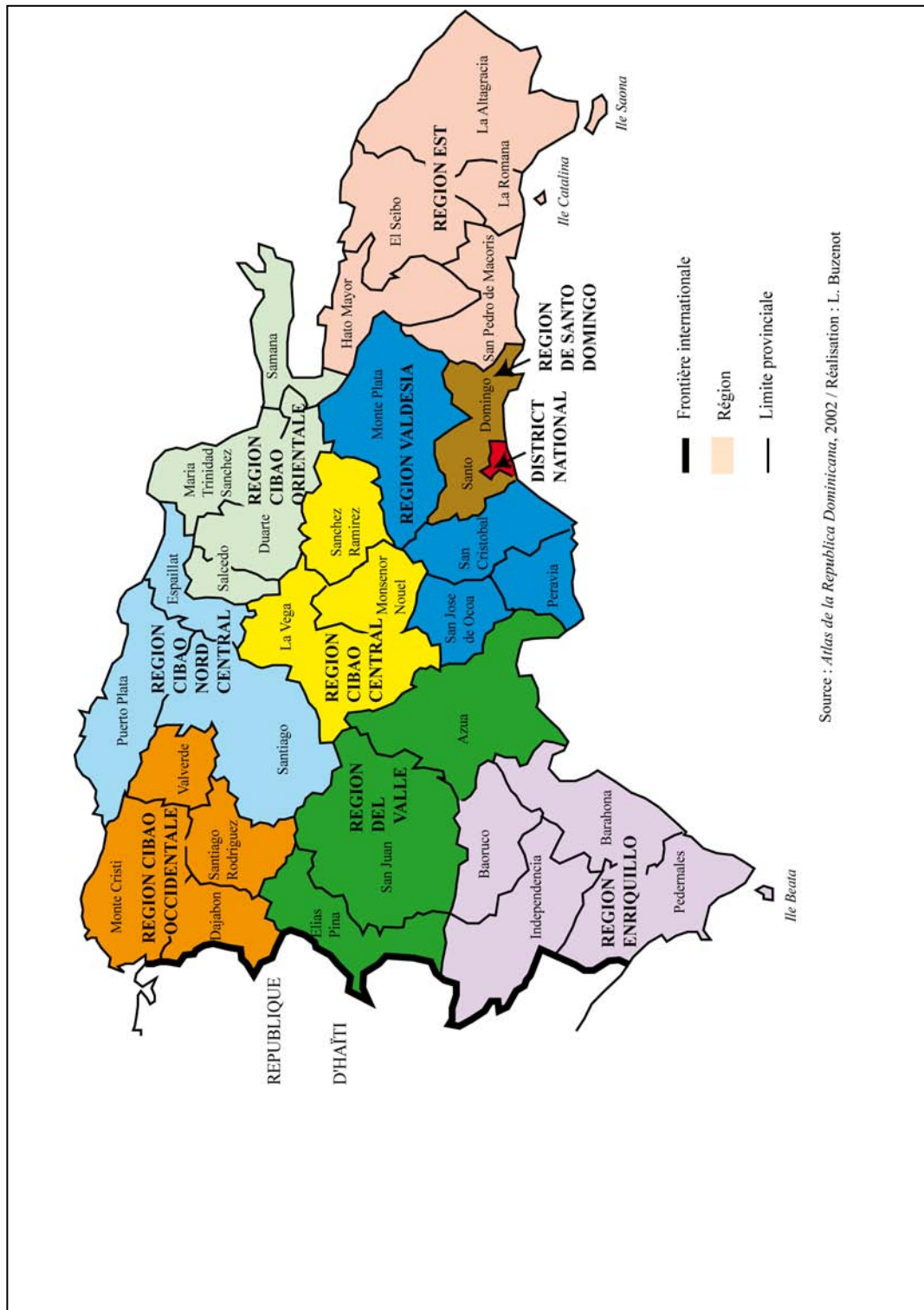


Figure 21 : Découpages administratifs de la République dominicaine



Source : Atlas de la République Dominicaine, 2002 / Réalisation : L. Buzenot

biais de la PROMACO⁹⁰ (Despradel C., 2002). L'entreprise a le monopole des constructions de la région Est. Cette activité trouve son origine dans la nécessité de l'entreprise d'entretenir plus de 350 km de voie ferrée pour le transport de la canne. L'entreprise développa une filiale spéciale pour la fabrication des rails et de broyage des pierres. Rapidement, elle se lance dans la fabrication de préfabriqués : tout d'abord des cases destinées aux ouvriers et aux coupeurs de canne⁹¹ et ensuite des ateliers pour la zone franche (Despradel C., 2002). La production de ciment est née au cours des années 1970. Il n'y avait à l'époque aucune cimenterie dans le pays. En accord avec le gouvernement, Central Romana ouvre une cimenterie non seulement pour subvenir à ses besoins mais également pour le marché national. Les fonds provinrent du privé, du public et du Fonds Monétaire International. L'entreprise bénéficia d'exonérations fiscales durant les premières années de fonctionnement (Despradel C., 2002). Elle répond à plus de 70 % de la demande nationale et elle est l'élément central qui impulsa la dynamique de la construction (Despradel C., 2002).

c- Central Romana, acteur de l'espace industriel et de la différenciation socio-spatiale

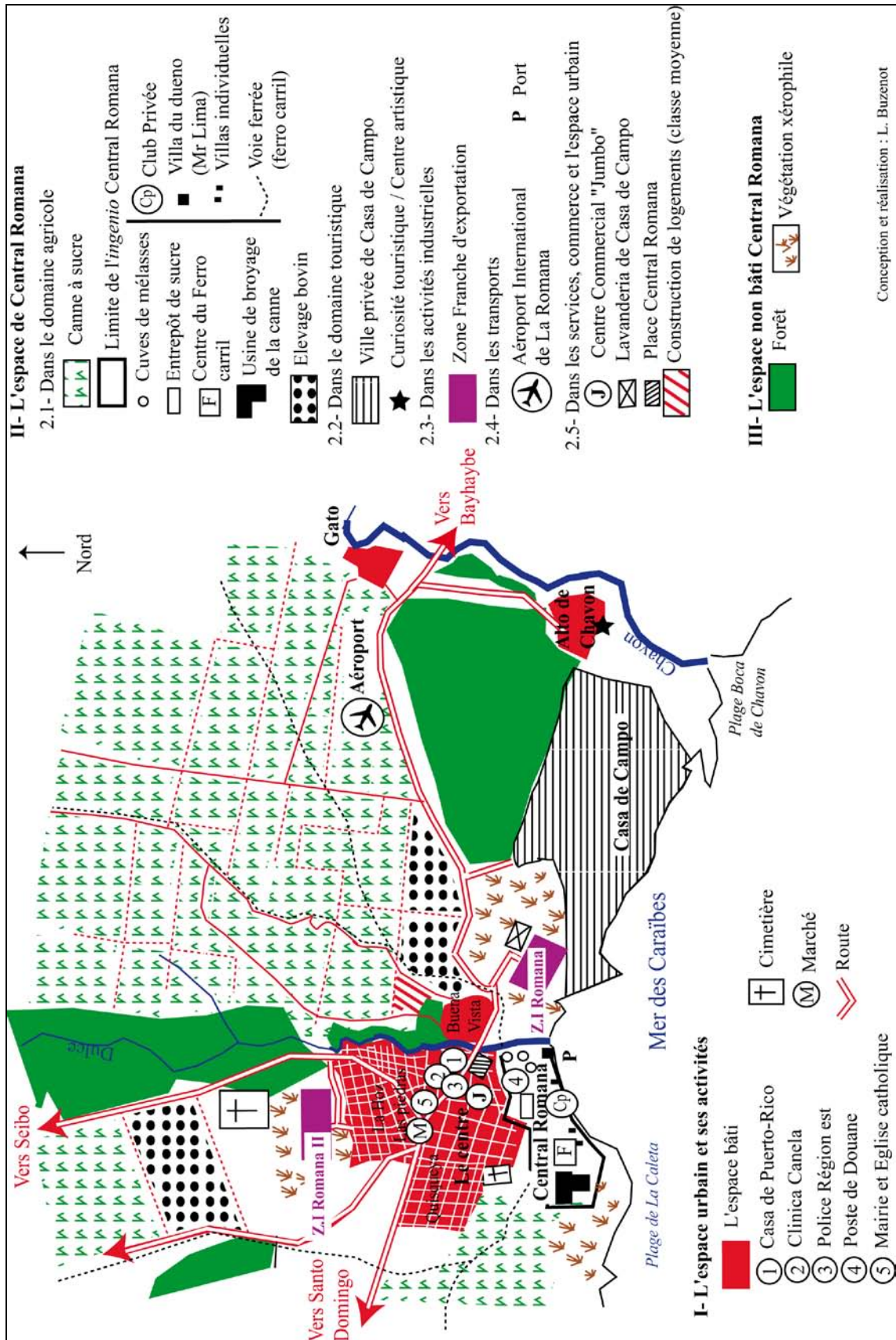
La Romana compte deux zones franches en périphérie du centre-ville : la première à l'est, dans la partie aisée de la ville et proche de Casa de Campo, et la seconde au nord, à proximité du quartier pauvre *Villa San Carlo* (cf. figure 22). Central Romana propose des bâtiments et des entrepôts aux entreprises désireuses de s'installer et d'orienter leurs productions pour le marché extérieur. Le ramassage des ordures et le nettoyage des zones communes, les télécommunications, la sécurité et le service d'ordre relèvent également des compétences de Central Romana par le biais de l'*Operadora* dirigée par Fernando Silva⁹². La première zone construite en 1969 accueille les premiers ateliers de confection de La République dominicaine. C'est bien plus tard qu'est construite la seconde zone franche. Elle voit le jour au cours des années 1980 lorsque les conjonctures nationale et internationale sont beaucoup plus favorables. Elle est

⁹⁰ La PROMACO offre une gamme de produits divers comme des éléments préfabriqués, des renforcements de grande dimension, des ateliers industriels, des ponts, des passerelles, des carreaux, du ciment et autres.

⁹¹ L'entreprise a construit plus de 4 500 cases.

⁹² Propos recueillis lors d'entretien avec Fernando Silva.

Figure 22 : Organisation et appropriation de l'espace de La Romana



Conception et réalisation : L. Buzenot

construite sur d'anciennes parcelles réservées à l'élevage des zébus destinés au transport de la canne et au labourage des terres⁹³ (Despradel C., 2002). Une nouvelle organisation socio-spatiale naît de l'arrivée de cette activité :

- naissance d'un *gated community* pour les entrepreneurs étrangers.
- naissance des quartiers de la classe moyenne en périphérie directe du centre-ville
permanence des anciens quartiers ouvriers et naissance de nouveaux quartiers pauvres au nord du centre-ville.

Les *gated communities* forment des communautés fermées, isolées du reste du territoire (Ghorra-Gobin C., 2000). L'arrivée des investisseurs étrangers est à l'origine d'un processus de ségrégation résidentielle donnant naissance à un *gated community* : Casa de Campo et sa marina⁹⁴ (cf. figure 22). Cette zone - entièrement autonome et coupée de toutes relations extérieures - dispose de son propre système électrique, de son propre réseau d'adduction d'eau, de son propre système de traitement des eaux usées, de services de nettoyage, de ramassage des ordures et de sécurité⁹⁵. L'entrée est surveillée par des gardes armés. Les habitants de La Romana n'ont pas le droit de pénétrer à l'intérieur de cet espace de richesses. Seules les femmes de ménages peuvent y entrer grâce à un pass.

S'agit-il d'un espace issu d'une volonté d'assemblage volontaire⁹⁶ (agrégation) ou d'une séparation organisée (ségrégation) par le principal acteur économique de la région ?

L'agrégation spatiale est «*un processus de regroupement de personnes ou d'activités en un même lieu ou dans une aire de dimension restreinte formant ainsi une enclave*» (Dorier-Apprill E., 2001). Ce processus de différenciation spatiale, poussé à l'extrême, conduit à la ségrégation spatiale. Agrégation et ségrégation vont de pair. L'une ne peut-être étudiée sans l'autre. «*La ségrégation s'accompagne de mécanismes*

⁹³ Idem.

⁹⁴ Casa de Campo est une véritable enclave résidentielle de luxe. La zone compte un hôtel de 280 chambres, plus de 1 000 villas et un immense terrain de golf donnant sur la mer Caraïbe. Elle est directement reliée à sa marina, d'une capacité d'accueil de 250 embarcations, où se développe le tourisme de yacht.

⁹⁵ Terrain.

⁹⁶ La ségrégation résidentielle est spontanée et volontaire quand les personnes décident de s'agréger à partir de critères unificateurs comme des critères ethniques, sociaux (appartenance à la même catégorie socio-professionnelle), âge (les quartiers privés pour personnes âgées aux Etats-Unis), orientation sexuelle (le boom récent des quartiers homosexuels aux Etats-Unis et principalement dans l'Etat de Californie).

d'agrégation» (Brunet R., Dollfus O., 1990). *«La ségrégation tient donc d'une dialectique entre exclusion et association»* (Brunet R., Dollfus O., 1990). Par conséquent, *«sans se limiter à décrire les combinatoires spatiales de la ségrégation ou de l'agrégation, la géographie des espaces intra-urbains devrait chercher à comprendre «les raisons pour lesquelles se produisent des processus de rassemblement», des «coalescences formées socialement», et s'intéresser à l'ensemble des «combinatoires sociales dans la ville, qu'elles fussent ségrégatives ou non »* (Dorier-Apprill E., 2001).

La séparation du reste du territoire est orientée par Central Romana. L'entreprise voulait offrir un cadre de vie agréable aux entrepreneurs étrangers⁹⁷. Les premiers étrangers étaient accueillis dans un petit hôtel du centre-ville. Et face au succès de la zone franche, les dirigeants de Central Romana lancèrent le projet de Casa de Campo. L'*operadora* propose des maisons à louer voire à acheter aux étrangers nouvellement arrivés. Le processus de rassemblement des entrepreneurs est voulu. L'enclave offre toutes les fonctions d'une ville limitant ainsi les contacts avec l'extérieur : écoles primaires, secondaires et centre de formation, commerces de détail et de luxe, restauration, services divers et centres de loisirs (Despradel C., 2002). L'isolement est réussi. La zone a une réputation internationale grâce au *marketing* territoriale et internet. Des stars américaines du cinéma et du sport ont acheté des résidences secondaires.

Les quartiers des classes moyennes se sont développés en périphérie directe du centre-ville. Ces classes moyennes comprennent les secteurs sociaux compris entre la bourgeoisie et le peuple ou la classe populaire (Rouquié A., 1987). Elles sont hétérogènes et l'on considère comme *«classe moyenne ceux qui font ni partie de la classe ouvrière et paysanne ni de la grande bourgeoisie »* (Rouquié A., 1987). Employés du privé, du public ou de Central Romana, petits et moyens entrepreneurs dans les services ou le commerce composent les classes moyennes de la Romana, vectrice de *l'American way of life*. *«Les classes moyennes ont adopté, en symbiose complexe avec la tradition catholique, les idéaux nord-américains de bonnes mœurs, d'hygiène, de paix, de consommation industrielle de masse, de transport et d'habitat individuel»* (Bataillon C., Deler J.-P., Théry H., 1991).

⁹⁷ Entretien avec le directeur de la zone franche Monsieur Fernando Da Silva.

Ces classes moyennes ont émergé en deux temps : premièrement, lors des douze années de Balaguer au pouvoir de 1966 à 1978. Le gouvernement balaguériste lance la construction, secteur source d'emplois. Le commerce connaît alors un essor. Les professions libérales s'enrichissent et la classe moyenne se développe. Celle-ci consomme de plus en plus de produits importés et véhicule l'image de la société de consommation étatsunienne (Faxas L., 1992). Deuxièmement, avec la croissance extravertie générée par les zones franches, des emplois de cadres, d'administratifs, de techniciens qualifiés ont été créés. De nombreux métiers se sont annexés avec l'expansion des classes moyennes et l'augmentation du pouvoir d'achat.

Ces classes moyennes confortablement installées ne manifestent aucune volonté de changement. L'omniprésence de Central Romana dans la construction, les services urbains - santé, école, centre de formation - et l'occupation du sol - terres occupées en canne - ne posent aucun problème. Elles le perçoivent comme le principal acteur du développement de la ville et de sa région.

Photographie 16 : Habitat de la classe moyenne de La Romana



Le quartier *Nueva Preconca* au nord-ouest du centre-ville de La Romana, sur la route de Seibo regroupe essentiellement des familles de la classe moyenne. Les maisons comptent trois pièces (deux chambres, salon et cuisine). Les propriétaires agrandissent souvent la maison de base de deux ou trois pièces supplémentaires. Les maisons sont connectées au réseau électrique, eau et aux égouts. Mais des coupures de courants sont fréquentes.

Cliché : Auteur.

Photographie 17 : Ruelle d'un quartier de la classe moyenne de La Romana



La ruelle est entièrement goudronnée. Chaque famille possède son véhicule, l'un des symboles de la réussite et de l'ascension sociale.

Les maisons sont connectées au réseau électrique, à l'eau et aux égouts. Des coupures de courants sont fréquentes.

Cliché : Auteur.

Les quartiers ouvriers se situent à proximité du centre-ville, à proximité de l'usine sucrière. Ces quartiers ont été aménagés par les dirigeants de Central Romana pour offrir un toit décent aux travailleurs de l'usine. Le quartier de *Quisqueya* regroupe des familles d'ouvriers d'usine. Les femmes - de ces ouvriers de la canne - recherchent souvent du travail dans les zones franches de la ville pour compléter le revenu du ménage. De nouveaux quartiers pauvres ont vu le jour au nord de la ville. *«Le trait le plus marquant des trente ou quarante dernières années est bien, sans aucun doute, cette expansion continue des quartiers d'habitat populaire, rejetés en situation périphérique»* (Bataillon C., Deler J.-P., Théry H., 1991). Ces poches de pauvreté se développent sur les terres appartenant à l'État. Les divers gouvernements tentent de résorber l'habitat insalubre en construisant des logements sociaux sur les terres occupées.

Photographie 18 : Quartier pauvre de Villa San Carlo de La Romana



Situé à proximité de la zone franche Romana II, le quartier pauvre de Villa San Carlo s'est développé sur les terres appartenant à l'Etat.

A droite, une maison en tôle avec une famille nombreuse sans aucune commodité. Nous sommes ici dans une situation d'extrême pauvreté. A gauche, un logement social commencé par l'Etat et non terminé. Des familles squattent malgré tout les lieux en tentant d'améliorer le quotidien.

Cliché : Auteur.

1- La densité, principal facteur explicatif des localisations

Les espaces industriels mauriciens et dominicains sont différents du fait de la conception et de la définition législative des zones franches. Mais à l'échelle de l'île, la densité est le principal facteur explicatif de la répartition.

Concernant l'île Maurice, les données proviennent du dernier recensement général de la population de 2000. Nous avons choisi par souci de précision l'échelle administrative la plus fine, à savoir les «*municipals councils*» et les 124 «*villages councils*» (cf. figure 23). Avec 578 hab./km², l'île Maurice est une île densément peuplée. Les zones de très fortes densités, avec plus de 5 000 hab./km², sont urbaines. Elles concernent Port-Louis et les Plaines Wilhems. Le reste du territoire, composé essentiellement de districts ruraux, est caractérisé par des densités supérieures à 100 hab./km². (cf. figure 24). Ces zones de fortes densités expliquent la logique de répartition des unités de production. Ces dernières, par la loi l'*Export processing zone Act* de 1970, peuvent s'implanter sur n'importe quelle partie du territoire. Elles sont aujourd'hui disséminées dans les neuf districts : installées tantôt séparément, tantôt en groupes sur des zones aménagées pour les accueillir, sur des propriétés sucrières reconverties en sites industriels ou dans d'anciens bâtiments commerciaux⁹⁸. Il est difficile de trouver des chiffres sur la localisation exacte des unités de production du fait de leur dispersion.

Cette dispersion des unités de production singularise l'espace industriel mauricien. La diffusion des usines d'assemblage textile à travers le territoire obéit à la logique centre périphérie.

⁹⁸ Terrain.

Figure 23 : Découpages administratifs de l'île Maurice

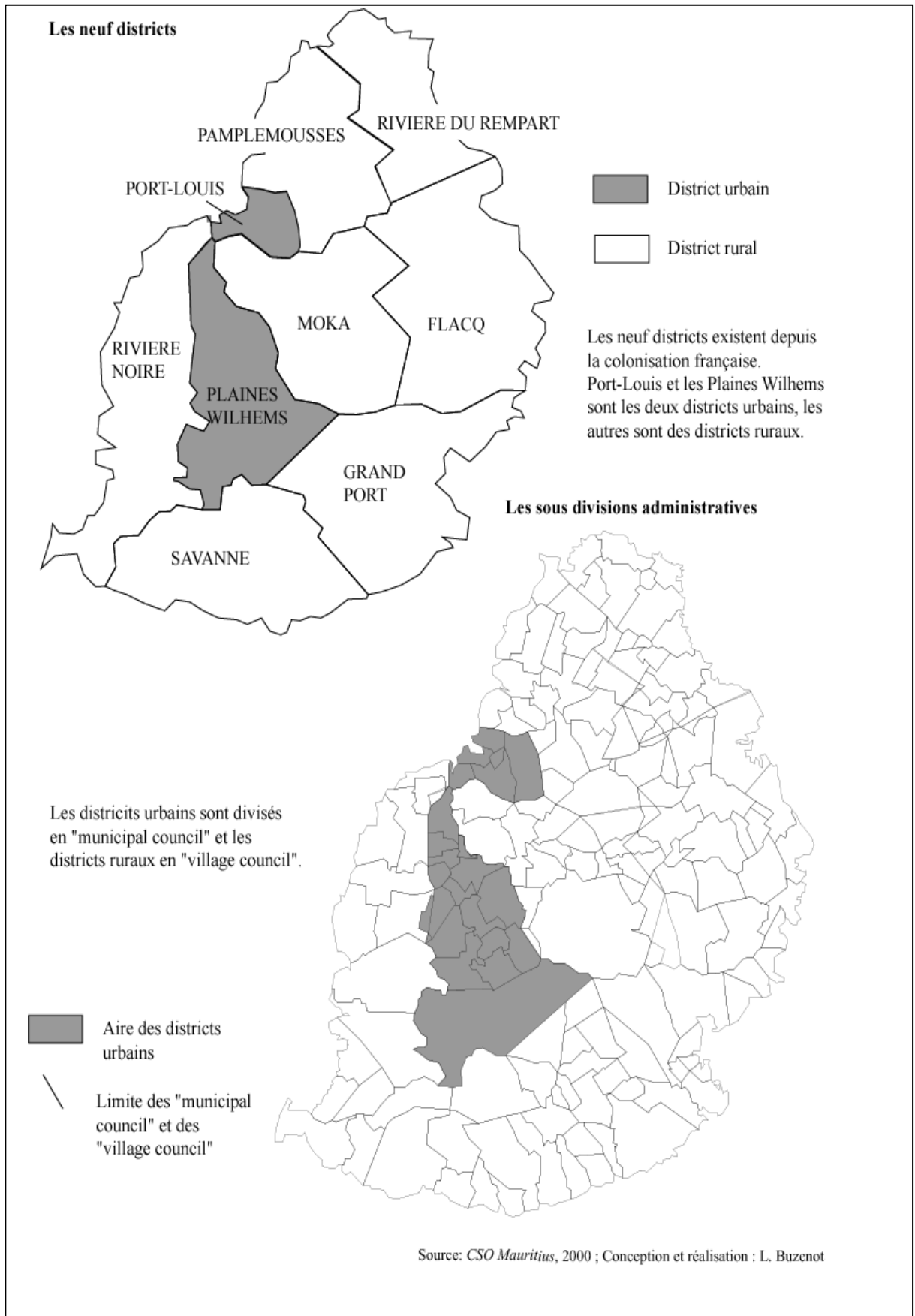
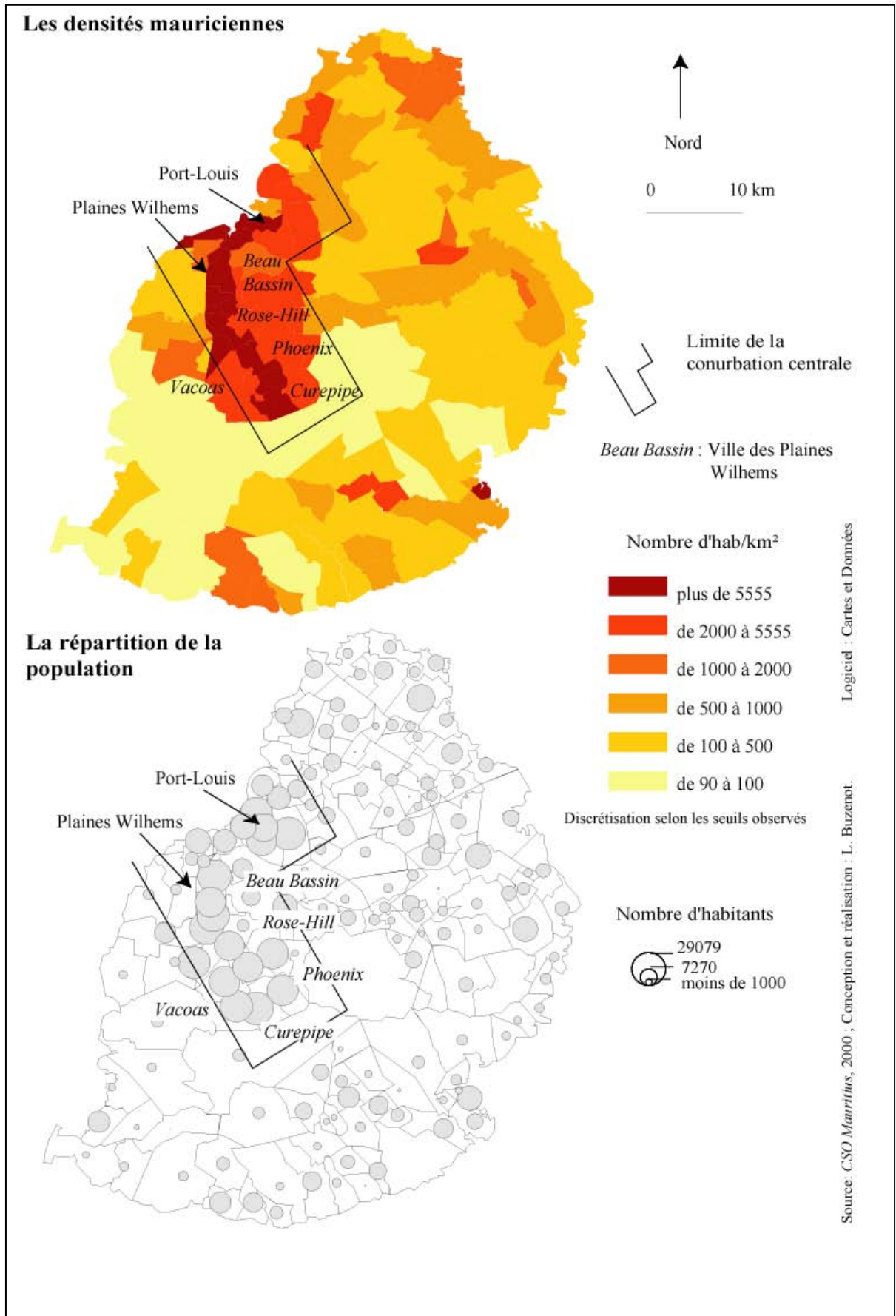


Figure 24 : Densités et répartition de la population mauricienne en 2000.



La République dominicaine compte 57 zones franches en 2005 (CNZFE, 2008). Elles sont présentes sur les zones de forte concentration de la population - plus de 300 hab/km² - de la vallée centrale du Cibao, autour de la ville de Santiago, et sur le littoral Caribbéen de Bani à La Romana (cf. figure 25).

Le relief a conditionné le peuplement et explique en partie les densités dominicaines. Les trois principales chaînes de montagnes ont une orientation générale est ouest⁹⁹. *«La cordillère septentrionale domine de ses calcaires la dépression de la Vega Real et de la vallée du Cibao, poursuivie en Haïti par la Plaine du Nord. L'axe principal d'Hispaniola est la Cordillère Centrale, représentée en Haïti par le Massif du Nord. Au sud de la Cordillère Centrale cristalline se creuse la dépression de la vallée de San Juan, des plaines littorales d'Azuza et de Santo-Domingo. Cette dépression est dominée au sud par la Sierra Nieba »* (Gourou P., 1976, p. 175). Les régions montagneuses de la partie dominicaine sont des espaces peu peuplés. Elles s'ouvrent cependant, depuis quelques années, au tourisme d'aventure et à l'écotourisme.

Les zones de forte concentration de la population sont un héritage de la *«dyarchie dominicaine»* (Théodat J.-M., 2003). La densification humaine a eu lieu autour de Santiago et de Santo-Domingo et le long des axes routiers construits à partir de 1920 (Moya Pons F., 2002 ; Théodat J.-M., 2003). Santiago et Santo-Domingo se développent, pendant près de trois siècles, de manière autonome sans tisser de véritables liens. Elles ont été les centres moteurs de leur environnement régional.

La vallée centrale du Cibao, en plein cœur de l'île, est une région de peuplement arawak. La région est habitée, avant la conquête de l'île par les Espagnols, par les *Tainos*. La *«légendaire fertilité du territoire avait fait l'objet d'une mise en valeur qui fit se pâmer d'admiration le Gênois»* (Théodat J.-M., 2003, p. 319). Au XVIII^{ème} siècle, les Espagnols exploitent la région en développant la culture du tabac (Moya Pons F., 2002, p. 156 ; Théodat J.-M., 2003). Après une période d'atonie, la région connaît un renouveau à partir des années 1860, grâce au développement de la culture du tabac, du

⁹⁹ L'île est la partie émergée et le lieu de convergence de deux cordillères sous marines de direction est-ouest. Les Grandes Antilles apparaissent à la charnière du crétacé et de l'oécène (début de l'ère tertiaire), lors de la formation de la grande chaîne volcanique du Mexique et de l'Amérique Centrale. L'orogénèse comportait le développement de deux grandes poussées montagneuses. Seules les crêtes demeurent visibles aujourd'hui. Au Nord, les sommets de la première cordillère forment la Sierra Maestra au sud de Cuba, la Montagne du Nord et la Cordillère Centrale à Hispaniola. Au Sud, les sommets de la seconde cordillère donnent naissance à la Jamaïque. Ces deux cordillères convergent sur Hispaniola avant d'aller achever leur parcours à l'unisson en dessinant Puerto-Rico et les Iles Vierges britanniques. Les deux péninsules d'Haïti qui s'étendent vers Cuba et la Jamaïque, attestent l'existence de ces deux anciennes cordillères (Lasserre G., 1974).

café, de l'exportation de la cire et des peaux (Théodat J.-M, 2003, p. 319). La reprise économique et la construction des deux axes ferroviaires, reliant Santiago à Puerto-Plata et Santiago à Sánchez, attirent des migrants venus du pays tout entier (Théodat J.-M, 2003, p. 328-329). La région commence alors à se peupler durablement. Dans le sillage du chemin de fer, des petites cités deviennent des centres de services et de commercialisation des produits de la terre (Théodat J.-M, 2003).

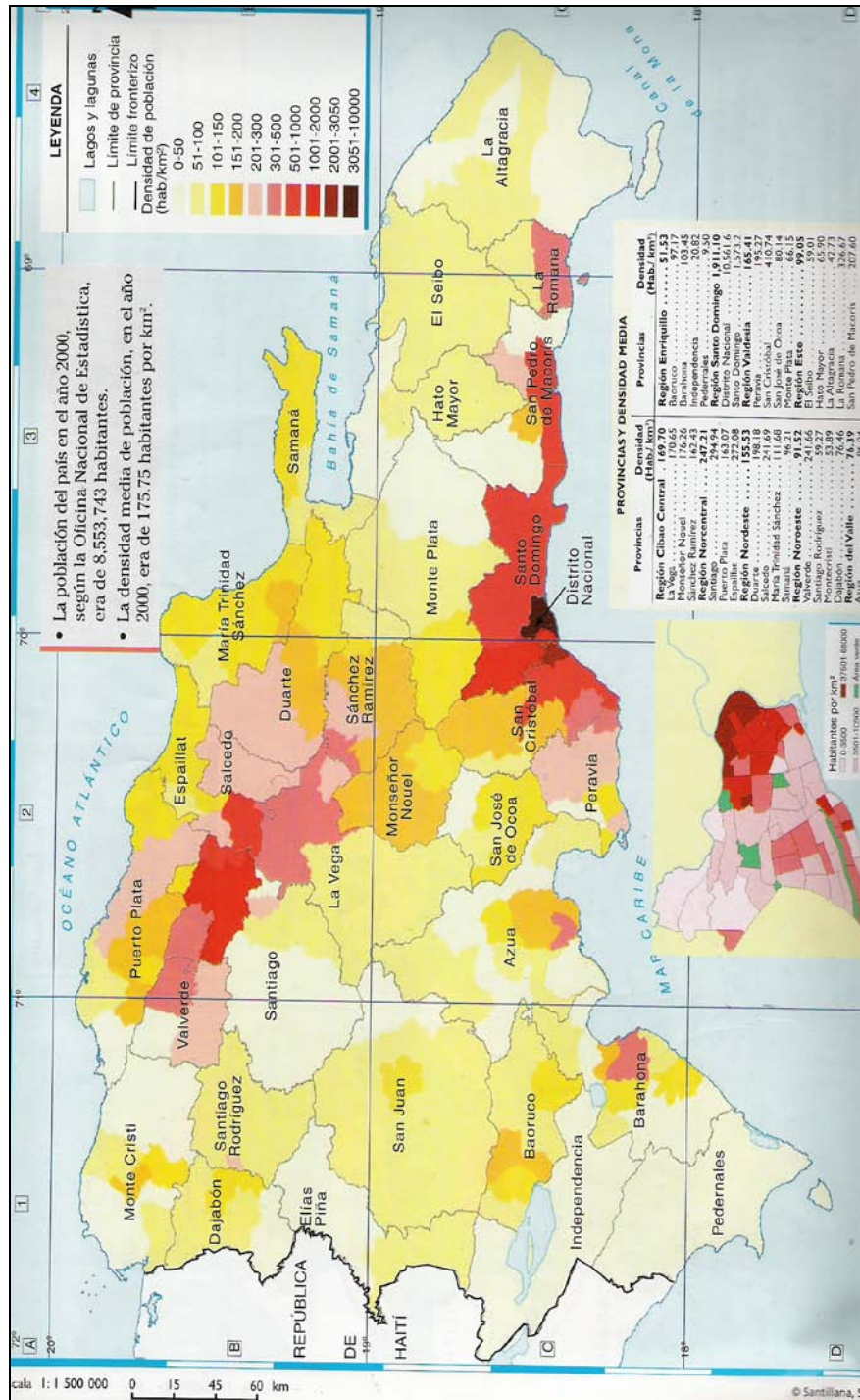
Au sud, Santo-Domingo, première ville du nouveau monde construite par Christophe Colomb, possède à la fin du XIX^{ème} siècle des fonctions administratives, politiques, économiques (commerciale et financière), culturels (centre religieux) et universitaires qui font sa renommée. La ville se développe sans liens directs avec la capitale économique du Cibao. Son statut de capitale attire et elle connaît une croissance démographique. La ville passa de 10 000 habitants en 1871 à 21 000 en 1918. Elle englobe alors les localités de San Carlos et San Lorenzo. Son dynamisme touche les petites villes comme San Carlos, Villa Duarte, San Cristóbal, Baní qui connaissent un certain développement (Théodat J.-M., 2003). Les villages de pêcheurs de San Pedro de Macoris et de la Romana se transforment en centres de culture, de transformation et d'exportation du sucre de canne (Théodat J.-M., 2003).

La construction de la *Carratera Duarte* reliant Santo-Domingo à Santiago mis fin à la fragmentation régional du pays (Moya Pons F., 2002, P. 481). L'extension du réseau routier au sud entre Santo-Domingo et La Romana et entre Santo-Domingo et Baní attire les paysans. Ceux-ci s'installent le long de ces axes pour accéder rapidement aux marchés de consommation urbaine. Santo-Domingo reçu de nouveaux migrants venant des campagnes. L'agglomération étend son espace bâti à la limite avec le monde rural. Trois facteurs accélèrent l'urbanisation : la politique de construction de Trujillo, la politique de modernisation de Balaguer¹⁰⁰ et la crise rurale du pays (Faxas L, 2005).

Les zones franches du pays se répartissent de manière ponctuelle sur ces zones de fortes densités de population (cf. figure 26).

¹⁰⁰ Au pouvoir de 1966 à 1978.

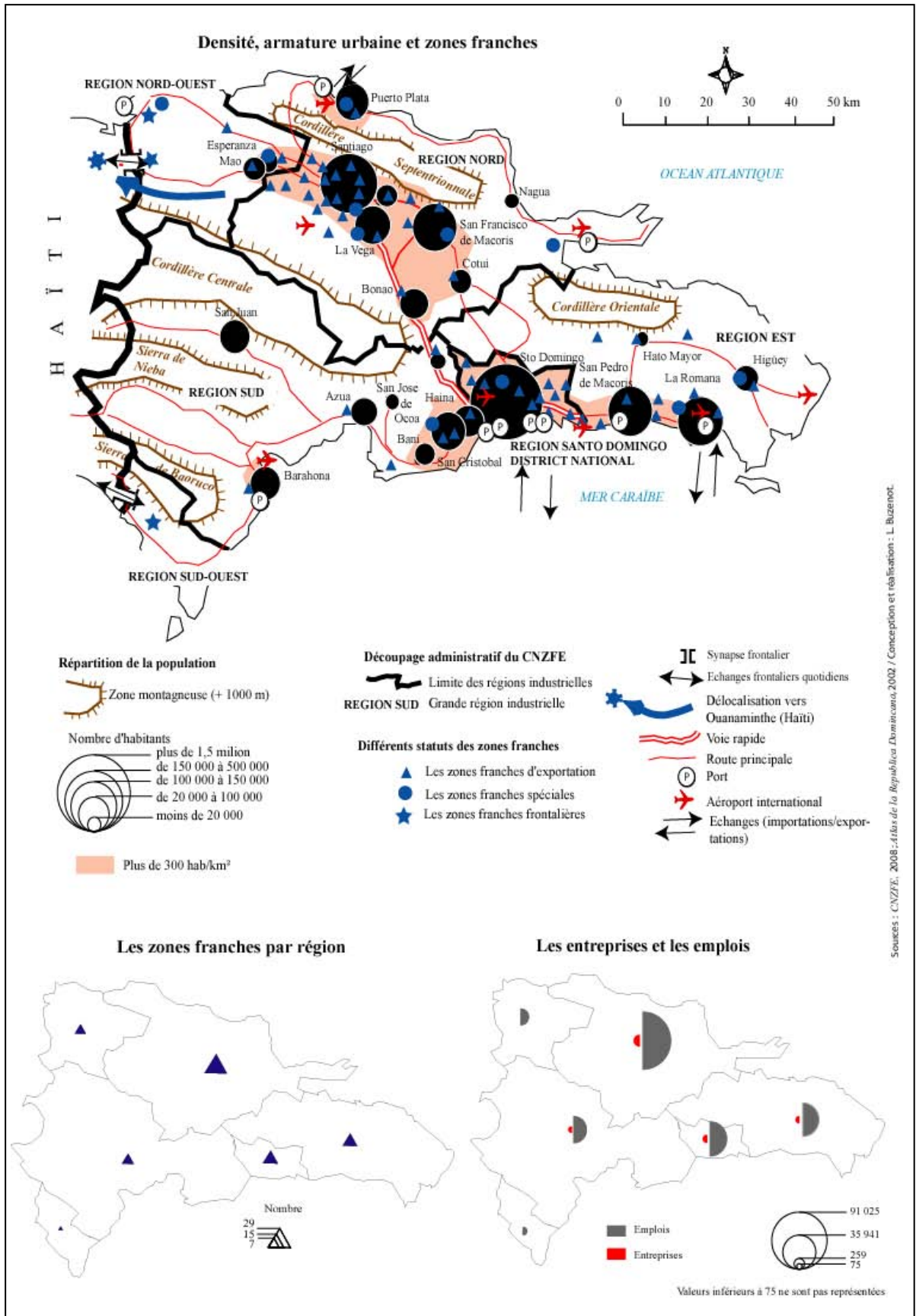
Figure 25 : Densités de population en République dominicaine



Source : Castro Catrain M. (dir.), 2002, page 48.

Certaines zones comme Santo-Domingo ou Santiago ont des densités supérieures à 1 000 habitants par km². Ces deux villes ont toujours été les lieux d'arrivée du fort exode rural caractérisant l'île.

Figure 26 : Répartition des zones franches en République dominicaine



2- Phase I : Expansion de l'industrie sans concurrence sud sud

2.1 - De la conurbation centrale vers les districts ruraux à l'île Maurice

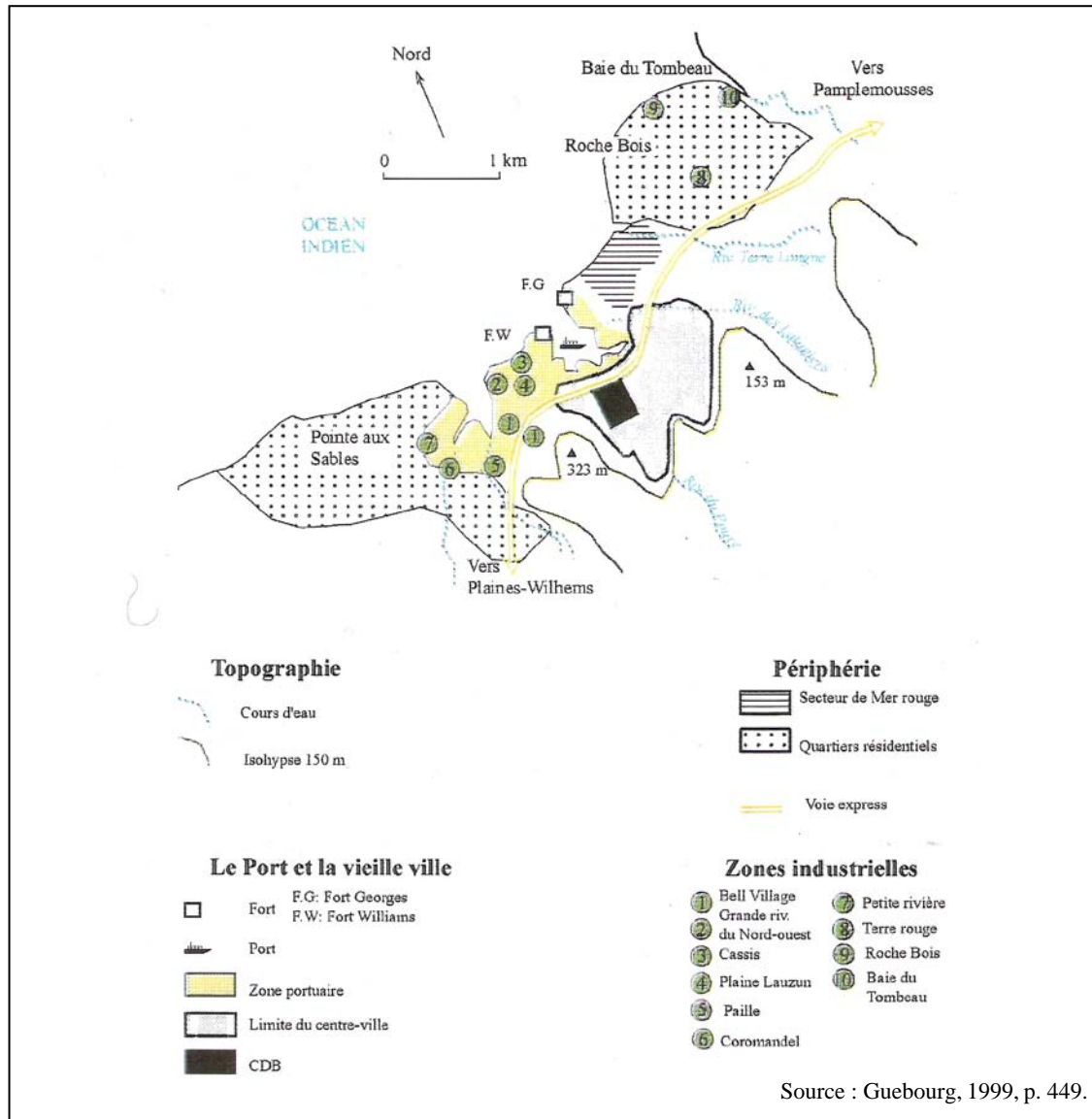
La logique d'ouverture des années 1970 implique le choix privilégié de la ville portuaire pour accueillir les premières zones franches d'exportation. La croissance est alors basée sur les installations maritimo-industrielles de la capitale et la conurbation centrale.

La conurbation centrale, qui s'étend de Port-Louis à Curepipe sur 25 km, regroupe près de la moitié de la population de l'île. En effet, sur 1,2 million d'habitants en 2005, cette région présente à elle seule plus 490 000 personnes (Central Statistical Office, 2006). Le poids démographique de cette région est historique. Dès 1846, 36 % de la population y vit. Les épidémies de choléra et de paludisme ont généré au cours du XX^{ème} siècle des flux de population vers la région de hauts plateaux plus salubre. Le début du siècle suivant est marqué par le même phénomène géographique malgré une légère baisse des proportions. En 1944, près de 44 % des Mauriciens y vivent. La tendance évolue toujours dans le même sens après l'indépendance (Singaravelou J. et al, 1997 ; Rion M., 1999). La construction de l'autoroute reliant Port-Louis à Phoenix et le développement des activités modernes à Port-Louis n'ont fait que renforcer le déplacement des populations des régions rurales vers les deux districts urbains. La croissance naturelle est l'autre facteur explicatif de la densification des lieux. Nous n'avons pas obtenu de données concernant ce facteur.

Les activités tertiaires sont largement prédominantes : Port-Louis, est à la fois la capitale nationale, le port du pays, le centre administratif et commercial. Les quatre villes de l'agglomération des Plaines Wilhems, Beau Bassin, Rose-Hill, Vacoas-Phoenix et Curepipe sont avant toutes résidentielles. Les usines se sont implantées en premier dans cette région centrale en raison de l'abondante main-d'œuvre. Port-Louis concentre ses unités de production sur les zones de *Coromandel*, *Plaine Lauzun*, les deux plus importantes en dimension, *Belle Village*, *Cassis*, *Pailles*, *Grande Rivière du Nord-ouest*, *Petite Rivière au Sud*, *Roche Bois*, *Terre Rouge*, *Baie du Tombeau* au nord dans la zone résidentielle populaire, et l'installation d'entreprises dans des bâtiments privés (cf. figure 27). La ville a accueilli dès 1969 la première zone industrielle, Plaine

Lauzun, construite par les soins de la *Development Bank of Mauritius* (DBM). Conçue pour recevoir les industries de substitution aux importations, celle-ci est vite saturée.

Figure 27 : Les zones industrielles de Port-Louis



La DBM entreprend alors l'aménagement de la deuxième zone industrielle de *Coromandel*. Pour répondre à une demande croissante un troisième complexe, mieux conçu que les précédents, est lancé en 1984 à *Vacoas-Phoenix*. Le plan d'occupation des zones obéit à une organisation rationnelle. Les bâtiments sont alignés de part et d'autre de la route principale avec des grillages pour délimiter les lots. Les lots sont découpés de manière géométrique, proche du plan en damier des «pays neufs». Les portes d'entrée des bâtiments sont surveillées par des gardes employés par l'entreprise.

L'essor de l'activité industrielle à partir de 1983 nécessite de nouvelles infrastructures d'accueil. Les districts ruraux, avec ces espaces disponibles aménageables, sont perçus comme pouvant résorber le manque d'espace industriel. De plus, le poids démographique de l'espace rural est important : sa population compte 563 617 âmes, soit 58 % de la population totale de l'île (Paratian R., 1994, p. 107).

Le gouvernement a encouragé la déconcentration de l'industrie. Les migrations pendulaires des travailleurs posent des problèmes de circulation. Des sites sont construits dans les districts ruraux soit par la *Development Bank of Mauritius* soit par des investisseurs privés. Certaines familles franco-mauriciennes se reconvertissent dans cette activité. Les nouveaux sites occupent les anciennes usines sucrières (cf. tableau 15). Parmi eux quatre occupent des propriétés sucrières : celle de *Saint-Antoine* à Goodlands dans le nord, *Mon désert* et *Solitude* à Triolet, et *Mon Loisir* à Saint-Pierre au centre. Les propriétaires d'industries sucrières se sont reconvertis dans ce nouveau créneau au lieu de les laisser à l'abandon (Gentile (de) A., 1997).

Tableau 15 : Anciennes usines sucrières reconverties en sites industriels

Usines	Entreprises	Production
Ancienne usine sucrière de St-Antoine	<i>International Art Factories</i>	
	<i>Suprême décoration Moulding Ltd.</i>	Baguettes pour encadrement
	<i>Tekal Export Ltd.</i>	
Mon Désert Alma	<i>Plastinax Anstral Ltd.</i>	Lunettes de soleil
	<i>World Knits Ltd.</i>	Confection de tee-shirt et de polos
	<i>Optical Lenses Manufacture</i>	Lentilles oculaires
	<i>Revais International</i>	Produits pour les ornements de cheveux
Solitude	<i>Consolidated fabrics Ltd.</i>	Tissage
	<i>Cotton Club</i>	Confection, textile
	<i>Abacca</i>	Confection, textile
	<i>Mauvilac</i>	Fabrication de peinture, pinceaux
Mon Loisir	<i>Teen Sun Ltd.</i>	Confection et sportwear
	<i>Clemence Garments Ltd.</i>	Confection et jeans
	<i>Jeanswear and Co Ltd.</i>	Confection jeans, shorts et robes

Source : Mepza, 2005 ; Gentile (de) A, 1997 ; Terrain.

Dans les districts ruraux, les installations industrielles coexistent avec l'activité agricole. Les ateliers de secteur textile-habillement sont installés à proximité d'anciennes usines sucrières où l'on retrouve les temples hindous, du fait de la permanence de la présence indienne dans les campagnes mauriciennes. Le paysage industriel rural est composé des éléments suivants : bâtiments, ancienne usine sucrière, un temple, un village et des champs de canne à sucre ou des parcelles vivrières¹⁰¹.

¹⁰¹ Terrain.

Photographie 19 : La diversité des paysages industriels à l'île Maurice

Paysage industriel urbain



Usine Floréal au cœur de la conurbation centrale des Plaines Wilhems

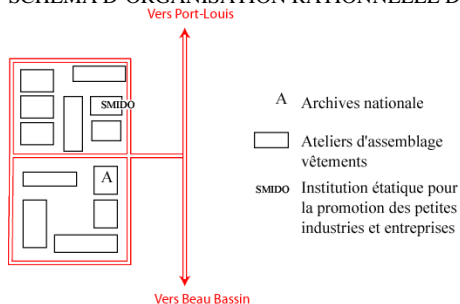


Entrée de la zone industrielle nord de Port-Louis. La ZI est située en périphérie du centre-ville à proximité du port et de la gare routière. L'accès est facilité par la route à 4 voies reliant Port-Louis à Grand Baie.



Bâtiment industriel de Coromandel organisé en ateliers de confection textile. Des grilles délimitent les lots attribués aux entreprises.

SCHEMA D'ORGANISATION RATIONNELLE DE COROMANDEL



Paysage industriel rural



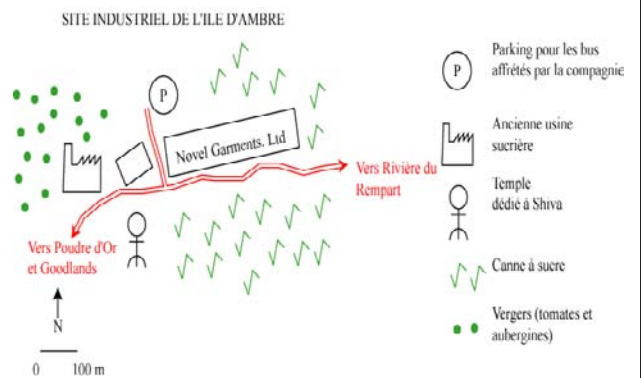
Photographie prise sur la route de Poudre d'Or.

Usine de confection de *Novel Textil Ltd* à l'île d'Ambre au milieu des champs de tomates et d'aubergines. L'usine a été construite à proximité d'une ancienne usine sucrière. On aperçoit l'ancienne cheminée, en pierre volcanique, à droite. Les bâtiments de *Novel Textil Ltd* contrastent avec la planitude du relief.

Temple situé à proximité de l'usine. Il fait partie du paysage industriel.



Le temple est dédié à Shiva (Statuette de la porte d'entrée). Il est géré par l'institution caritative Soopramaniam Kovil, créée en 1962. Seule la façade d'entrée est de style dravidien.



Zone industrielle privée au milieu des champs de canne à Rivière du Rempart, au nord de l'île (dans district rural)

Tous les clichés : Auteur.

2.2 - Vers l'émergence d'un système urbain à l'île Maurice ?

Le glissement des activités industrielles vers les districts ruraux a modifié la morphologie et les fonctions des villages. Les volontés politiques de déconcentration de l'industrie et de création de nouveaux centres d'emplois affectent des «pôles ruraux» comme Triolet, Goodlands et Centre de Flacq. Nous avons choisi - sur les conseils de la MEPZA - pour terrain le village Centre de Flacq qui a connu une explosion des activités industrielles textiles au cours des vingt dernières années. Celui-ci sert de modèle pour expliquer le renforcement du système urbain mauricien.

Centre de Flacq, appelé communément Flacq par les Mauriciens, est un village situé au début de la plaine des Quatre Cocos sur la route des pôles touristiques secondaires de Trou d'eau Douce et de Pointe de Flacq (cf. figure 28). Il appartient au district de Flacq dont la superficie est de 297 km² pour une population totale de 134 999 âmes en 2005, soit 428 habitants par km². Démographiquement, ce district regroupe 10 % de la population totale de l'île et cette proportion est constante depuis les recensements de 1962¹⁰² (CSO, 2006). La population du district est inégalement répartie entre les diverses localités. Centre de Flacq et Bel-Air Rivière Sèche sont les deux localités les plus peuplées du district (cf. figure 28).

Notre intérêt portant sur Centre de Flacq, changeons de focale pour étudier en détail la population du village. Selon les données du *Central Statistical Office of Mauritius*, la population de Flacq est estimée à 17 229 habitants en 2005, soit 1,5 % de la population mauricienne.

Le profil démographique du village permet de comprendre l'importance des unités d'assemblage pour résorber le chômage des générations d'après guerre (cf. figure 29). Le graphique a l'allure d'une pyramide même si l'on constate une réduction de sa base. C'est la preuve d'un ralentissement de la croissance démographique et du début du vieillissement de la population. À la fin du second conflit mondial, le village connaît une augmentation de sa population par accroissement naturel grâce aux politiques d'amélioration sanitaire menées par le gouvernement autonome.

¹⁰² Chiffres provenant du site internet du CSO, 2006.

Figure 28 : Les villages council areas et répartition de la population du district de Flacq

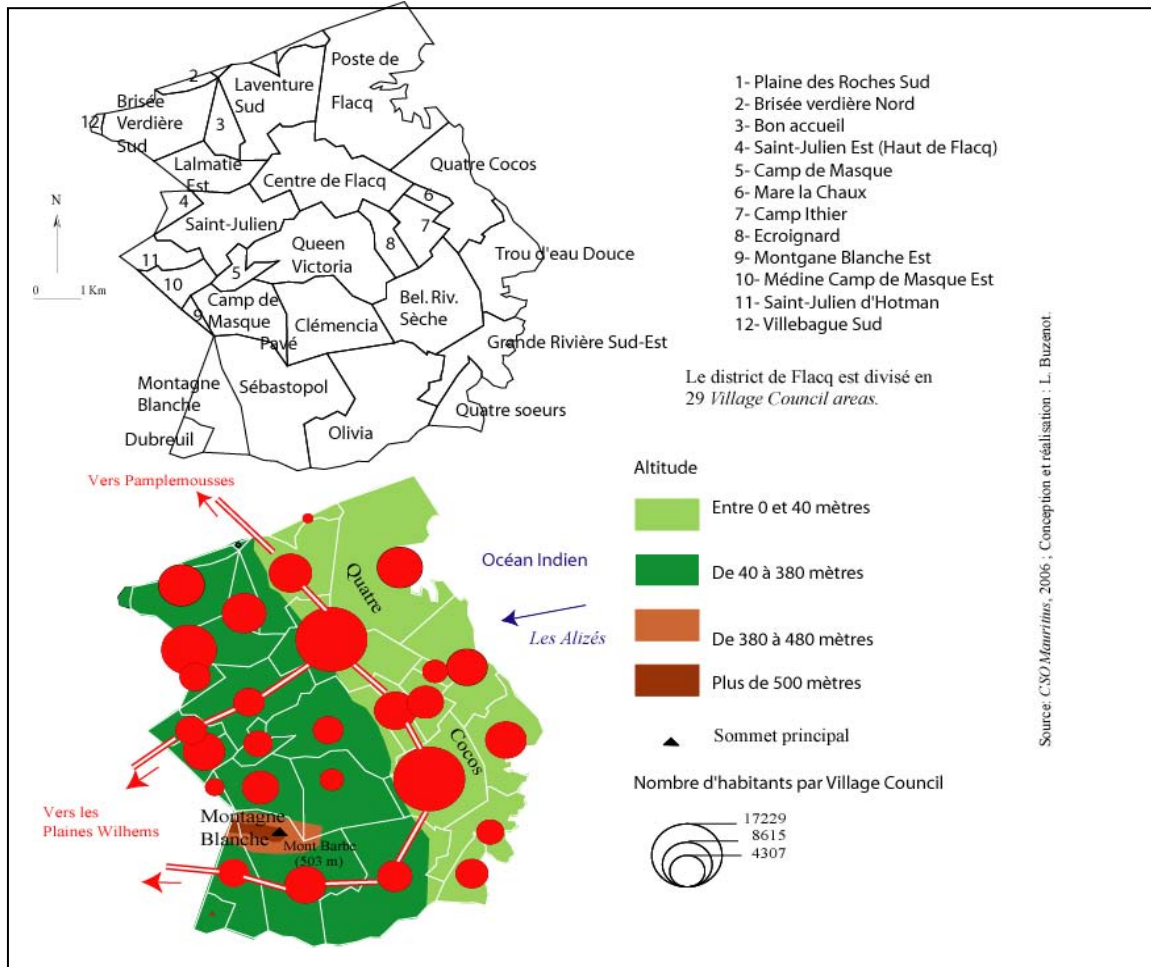
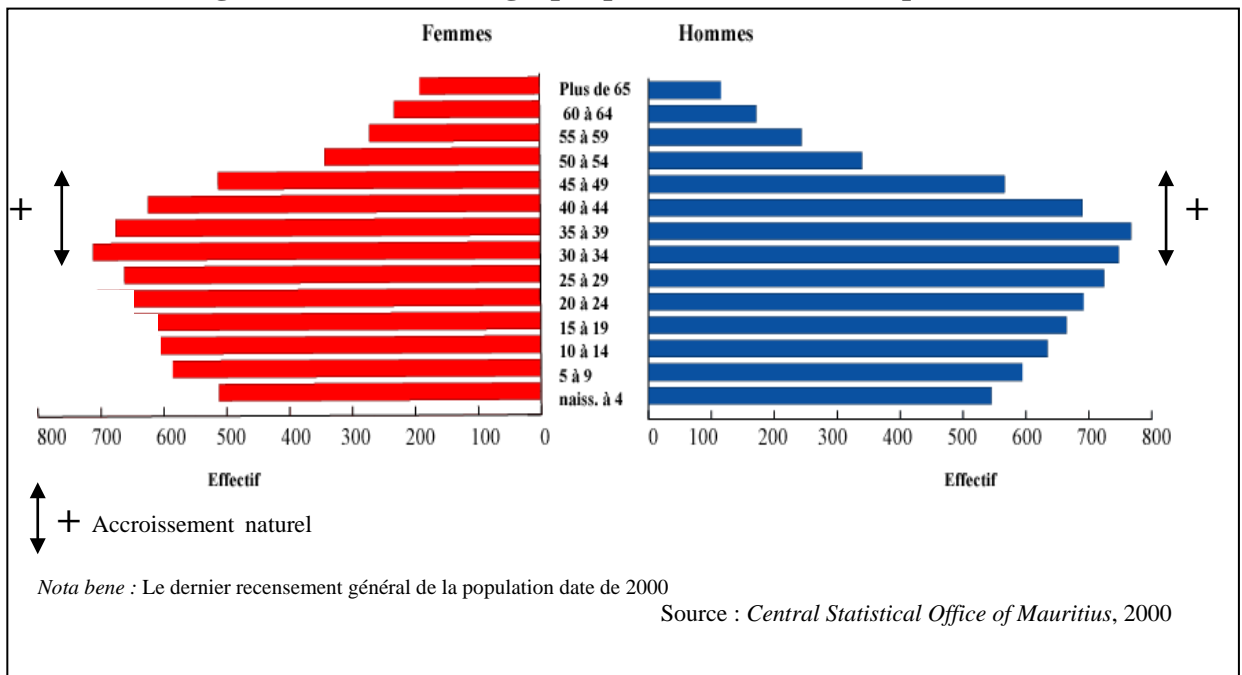


Figure 29 : Profil démographique de Centre de Flacq en 2000



Les personnes nées entre 1960 et 1975 ont, *grosso modo*, entre 15 et 30 ans au moment de l'arrivée des unités d'assemblage dans le village (décennies 1980 et 1990). Au sein des ateliers, nous observons trois générations d'ouvrières :

- la première génération : les femmes âgées de 40 ans et plus, nées entre 1960 et 1970, sont les premières à intégrer l'univers des ateliers.
- la seconde génération : les femmes âgées de 30 à 40, nées entre 1970 et 1980, ont suivi leurs aînées pour devenir indépendantes financièrement.
- la troisième génération : les femmes entre 20 et 30 ans, nées entre 1980 et 1990, ont une vision beaucoup plus négative du travail à l'usine. Elles occupent des postes souvent par nécessité économique dans l'espoir de trouver un emploi dans les commerces du village, les hôtels de Trou d'Eau Douce ou la restauration.

Avec la croissance démographique, le village rue de la colonisation s'est agrandi en absorbant les camps de Riche Mare, Boulet Rouge, Boulet Blanc, Garou, La Source, Cite Argy et Mare Dipuis.

Au niveau des composantes culturelles, nous entendons ici religieuses, la population est composée essentiellement du groupe religieux hindou, les chrétiens constituant le second groupe.

Tableau 16 : Composition religieuse de Centre de Flacq

Hindouisme					
Hindous	Marathi	Tamoul	Télégou	Vedic	Autres Hindous
23	73	1 620	1 127	297	6 502
Total = 9 642					

Nota bene : Les données proviennent également du recensement de 2000.

Christianisme			
Assemblée de Dieu	Eglise d'Angleterre	Catholiques	Autres
102	9	2 829	1 293
Total = 4 233			

Source : *Central Statistical Office of Mauritius*, 2000.

Islam	Bouddhisme	Autres
2 171	15	164

À l'observation de ces données, nous ne pouvons que confirmer l'indianité des villages mauriciens.

Centre de Flacq a plusieurs fonctions. Nous avons recensé dans le tableau suivant toutes les activités rencontrées sur le terrain. Il va de soi que cette liste n'est pas exhaustive.

Tableau 17 : Fonctions de Centre de Flacq

Administratives et services	Culturelles
- Hôpital régional	- Eglise catholique de Sainte Ursule
- Tribunal de district	- Mosquée
- Gare routière	- Temple hindou
- Succursales de banques	- Temple adventiste
- Institutions secondaires publiques et privées	
- Stade d'athlétisme régional (Auguste Voltaire)	
- Deux collèges publics : filles et garçons	
- Restaurants	
- Commerce (Centre commercial Winner)	

Source : Terrain.

Ainsi, de part ses fonctions administratives et culturelles, Centre de Flacq est le «centre urbain» le plus important du district. Son aire d'influence s'exerce sur tout le district grâce à un réseau routier organisé en étoile.

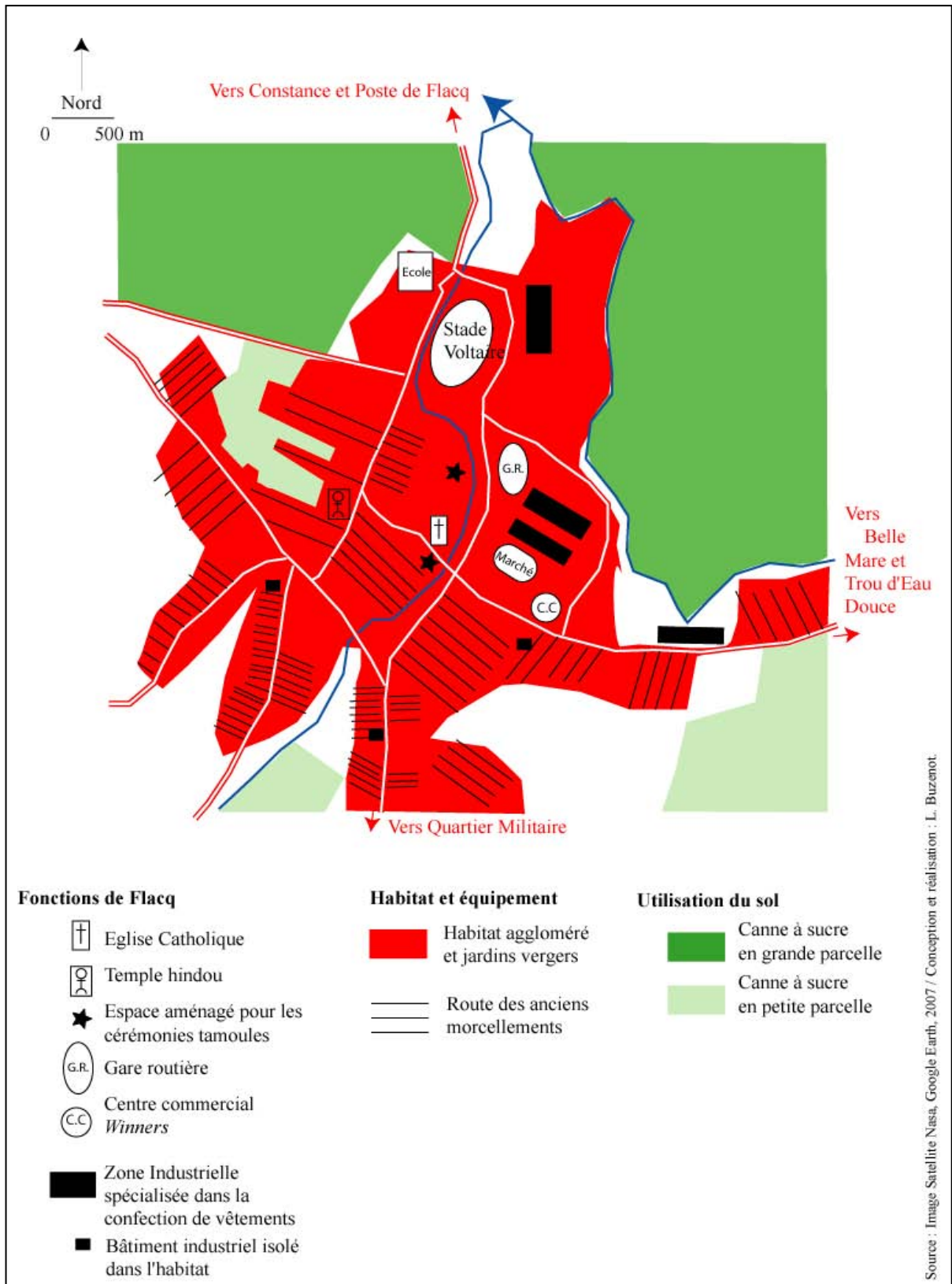
Les zones industrielles ont été construites à la périphérie nord du centre-ville, reprenant le schéma classique centre périphérie (cf. figure 30). L'habitat aggloméré est né des différents morcellements en périphérie des grandes plantations. Les routes témoignent des anciens découpages. Aujourd'hui, l'habitat est constitué essentiellement de maisons individuelles d'un étage maximum, avec des jardins vergers. Au nord de Flacq les grandes parcelles de l'usine FUEL contrastent avec celles du sud, de petites dimensions, appartenant à des petits planteurs ou exploitées par des métayers. Les zones industrielles de construction récente accueillent des unités de confection, comme celles de *Floréal* et de *Virginie Industrie*. Elles sont situées à proximité de la voie rapide tandis que des unités d'assemblage se disséminent dans les quartiers¹⁰³.

L'industrialisation du village est à l'origine de la tertiarisation de ses fonctions, lui donnant l'allure d'une ville. Les Flacquois ont lancé un processus de développement endogène grâce aux encouragements de l'État, favorable au développement de l'esprit d'entreprise¹⁰⁴.

¹⁰³ Terrain.

¹⁰⁴ Le gouvernement mauricien a favorisé dès le début des années 1980 l'émergence d'un esprit d'entreprise en proposant des mesures incitatives. Des subventions sont accordées pour le développement des petites entreprises avec la création de la *Small Industries Development Organization* (SMIDO) attachée au Ministère de l'Industrie. Cette structure s'occupe de formation en matière de gestion. Les banques de développement accordent des prêts à des taux bonifiés. Trois institutions bancaires ont joué

Figure 30 : L'organisation de Centre de Flacq



un rôle primordial dans l'essor de la petite entreprise : la *Development Bank of Mauritius*, la *Mauritius Co-Opérative Central Bank* et la *State Commercial Bank Ltd.*

Photographie 20 : Entrée nord de Centre de Flacq



La route bitumée à l'entrée nord du village dessert directement les zones industrielles, à droite au niveau de l'intersection. A gauche, on aperçoit une partie du collège public.

Cliché : Auteur.

Photographie 21 : Premier bâtiment industriel à l'entrée nord de Centre de Flacq



Premier bâtiment industriel rencontré à l'entrée nord du village. Il a l'allure d'un vaste entrepôt d'un étage. Mais le bruit des machines indique qu'il s'agit d'un atelier de confection. Dans la cour, la véranda en tôle sert de réfectoire et d'aire de repos lors des courtes pauses.

Cliché : Auteur.

Photographie 22 : Entrée de la propriété de *Virginie Industrie*



Virginie Industrie est spécialisée dans la confection de vêtements. L'entreprise a choisi Centre de Flacq pour installer ses activités et son siège social. Au premier plan, la route bitumée qui dessert l'ensemble des bâtiments industriels.

Cliché : Auteur.

Photographie 23 : Transport des ouvriers



Les entreprises prennent en charge le transport de leurs employés.

Cliché : Auteur.

Photographie 24 : Rue commerçante de Centre de Flacq



Etals de fruits et légumes destinés à la consommation flacquoise. Les denrées proviennent de la petite paysannerie du sud du village, composée de petits planteurs et de métayers.

Cliché : Auteur.

Photographie 25 : Rue commerçante à proximité d'Argy (Centre de Flacq)



De part et d'autre de la rue, les commerçants affichent leurs produits : à droite des vêtements pour femmes et à gauche des accessoires scolaires. A l'arrière-plan, on aperçoit l'entrée de petits restaurants.

Cliché : Auteur.

Une vingtaine d'habitants s'est lancée dans la vente de produits textiles et habillement. La législation mauricienne autorise en effet la vente, sur le marché intérieur, de 20 % de la production industrielle. La salarisation progressive a fait naître de nombreux petits services, dans la restauration et dans le petit commerce de détail.

Malgré le renforcement des fonctions villageoises, Centre de Flacq n'a pas le statut de ville. La loi sur les administrations générales date d'avant l'indépendance. Il faudrait une modification de cette loi pour que ce bourg villageois, à l'instar de Triolet et Goodlands, accède au statut de ville¹⁰⁵. Flacq illustre comment l'industrialisation d'un noyau villageois a fait naître une petite économie locale diversifiée tout en renforçant les fonctions du village. Ce schéma se retrouve à Triolet et à Goodlands.

¹⁰⁵ Entretiens spontanées avec des commerçants flacquois.

Le système urbain mauricien est plus équilibré malgré la permanence de la structure macrocéphale, héritée de la colonisation. Centre de Flacq illustre un «pôle rural» dont le poids démographique, les fonctions administratives, économiques et les services sont équivalents à celles d'une ville. Les habitants considèrent par ailleurs qu'ils vivent dans une «petite ville». Le développement de ce «pôle rural», à l'allure d'une ville, contribue à équilibrer le système urbain mauricien. En effet, Triolet et Goodlands ont connu un essor des activités induites par l'industrialisation. Ces trois pôles se sont constitués des aires d'influence dans leur région respective, modifiant l'organisation du territoire insulaire (cf. figure 36).

2.3 - De la Romana aux «régions industrielles» en République dominicaine

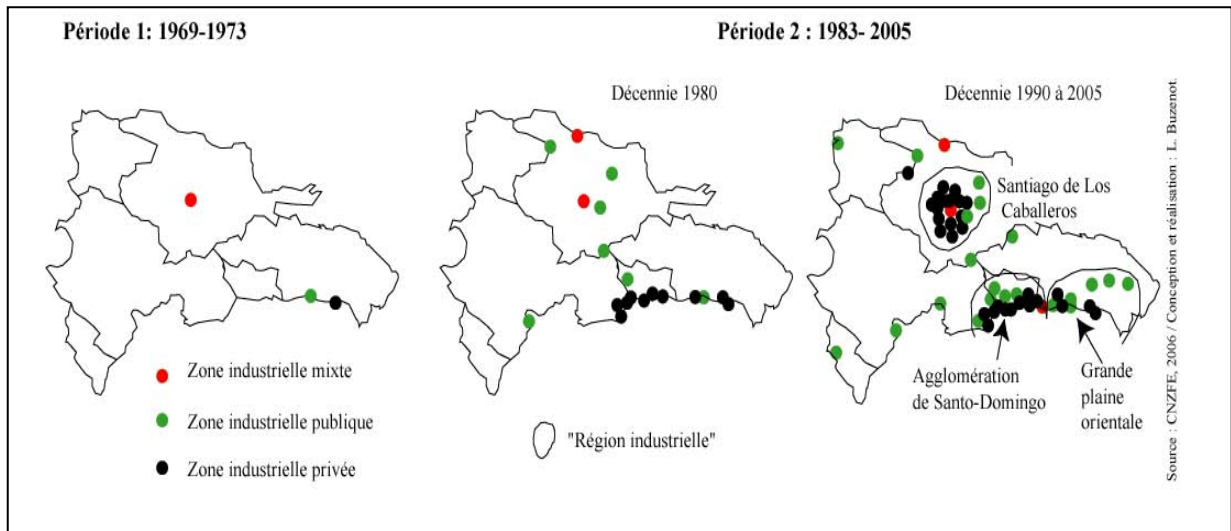
Nous entendons par «région industrielle» les lieux de concentration des zones franches. Le choix de ce terme est justifié par l'évolution considérable de la situation depuis l'article de Maurice Burac publié dans les Cahiers d'Outre-Mer en 1995. Les données fournies par le Conseil National des Zones Franches d'Exportation (CNZFE) ont été traitées statistiquement pour offrir une image actuelle des zones franches dominicaines.

Les régions se sont constituées suite à la multiplication des zones franches construites soit par des privés, soit par le secteur public par le biais de la *Corporación de Fomento Industrial* (CFI), soit par l'alliance du public et du privé pour les zones mixtes (cf. figure 31). Les zones franches se multiplient à partir de 1983. La conjonction internationale est favorable à leur expansion. La signature du CBI fait exploser la demande en terrain industriel (Burac M., 1995 ; Buzenot L., 2007). Les zones industrielles privées se répandent autour des «deux capitales» du pays : Santo-Domingo et Santiago de Los Caballeros. La législation¹⁰⁶ aide le patronat à devenir des acteurs de l'industrialisation. Contrairement à une idée répandue, le patronat n'est pas en majorité balaguériste. Certains patrons soutiennent le Parti Révolutionnaire Dominicain (PRD) depuis les Accords de Santiago (Faxas L., 1992). Le littoral de Santo-Domingo, avec les installations maritimo-portuaires est le lieu privilégié des constructions durant la

¹⁰⁶ Il s'agit de la loi 96 du 28 février 1983. Voir le paragraphe sur les politiques et mesures législatives du chapitre 5.

décennie 1980, remplacé la décennie suivante par la région de Santiago de Los Caballeros. La multiplication de ces enclaves donne naissance à trois grandes «régions industrielles» (cf. figure 31).

Figure 31 : Multiplication des zones franches en République dominicaine



a- La plaine centrale du Cibao

La région Nord concentre la moitié des parcs industriels : 29 sur 57 en 2005 (CNZFE, 2006). Les aménagements ont surtout concerné Santiago de Los Caballeros¹⁰⁷ et les villages sous son aire d'influence, comme Tamboril, Pontezuela et La Canela. Les zones industrielles privées prédominent¹⁰⁸. Les activités sont en majorité orientées vers le textile et l'habillement. Elles concernent 60 à 70 % des entreprises. Le commerce et l'électronique constituent le second secteur d'activités avec près de 10 % des entreprises installées.

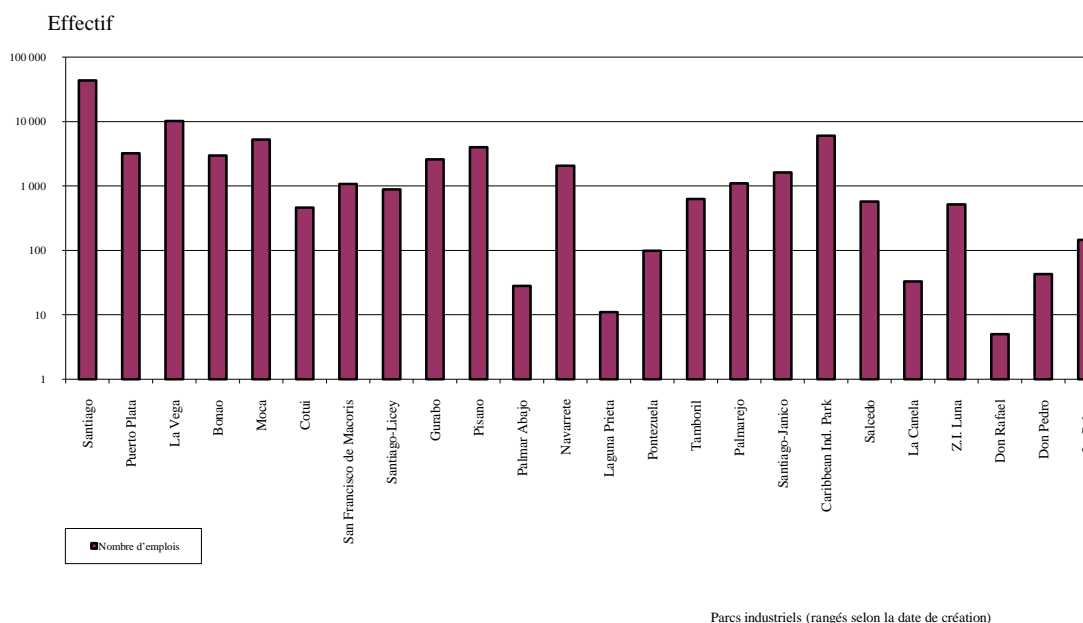
Plus de 91 000 personnes travaillent dans ces parcs, soit près de 60 % de la classe ouvrière dominicaine. Selon les données du CNFZE, il existe une extrême inégalité de la répartition des emplois industriels entre les différents parcs (cf. figure 32). La zone franche mixte de Santiago en concentre plus de la moitié, 43 588 personnes réparties entre 83 entreprises. La zone franche de La Vega est le second pôle d'emplois industriels régional avec plus de 10 000 personnes travaillant dans 30 entreprises. Enfin

¹⁰⁷ Santiago de Los Caballeros compte en 2004 près de 300 000 habitants.

¹⁰⁸ 66 % des parcs sont privés, 25 % publics et 9 % mixtes (CNZFE, 2006).

Industrial Park, construit en 1997 avec des fonds privés, emploie 5 998 personnes dans 13 entreprises.

Figure 32 : Les emplois dans les parcs de la région Nord en 2005



Source : CNZFE, 2006.

La primauté industrielle de la région Nord se base sur le dynamisme des entrepreneurs locaux, comme les patrons du *Grupo M.* et d'*Union textil Internacional*. Les dirigeants dominicains de la région sont regroupés au sein de l'association des industriels de Santiago et ils forment un groupe d'intérêt, dont le poids n'est pas négligeable dans les politiques économiques du gouvernement.

b- La diversité des activités dans l'agglomération de Santo-Domingo

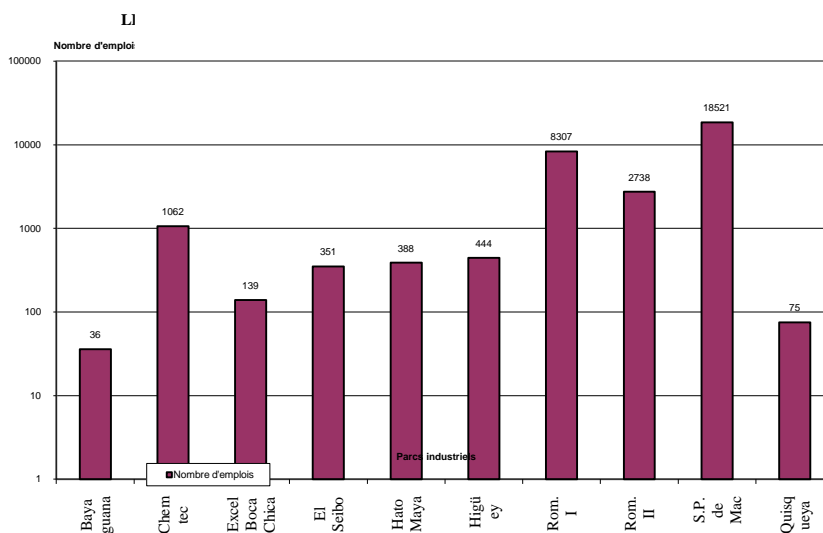
L'agglomération de Santo-Domingo, avec plus de 2 millions d'habitants, appartient au District National. Elle est le premier centre de services administratifs, tertiaires et culturels du pays. Elle est en revanche le second centre industriel avec 12 parcs pour 25 195 emplois. Les activités industrielles sont plus diversifiées malgré la prépondérance du textile (30 % des activités) et des services (20 %). Cette diversité s'explique par la qualité des équipements électriques, aéroportuaires et portuaires, avec

les ports de Haïna et de Caucedo¹⁰⁹, la haute qualification des urbains sortis des systèmes universitaires locaux ou étrangers et les synergies existant entre les différents acteurs.

c- La grande plaine orientale du littoral caribéen

La région Est, avec 10 zones franches et 95 entreprises, est la troisième région industrielle du territoire dominicain. Près de 31 000 personnes y travaillent. Les emplois sont pour l'essentiel concentrés dans le parc de San Pedro de Macoris où *Chemtec*, zone franche privée, embauche plus de 1 000 personnes. La Romana I est le second pôle d'emplois industriels, suivie par La Romana II. Dans les provinces plus rurales de La Altagracia et d'El Seibo-Hato Mayor, les zones franches offrent des emplois non négligeables à une population fortement touchée par la pauvreté. Le Parc d'Higüey, avec seulement 1 entreprise, emploie plus de 444 personnes (cf. figure 33). C'est le second secteur créateur d'emplois dans la région dominée, par ailleurs, par le pôle touristique de Punta Cana.

Figure 33 : Les emplois dans les parcs de la région Est en 2005



Source : CNZFE, 2006.

¹⁰⁹ Le port de Caucedo situé à 30 km à l'est de Santo-Domingo a été inauguré en avril 2004 pour recevoir des portes conteneurs ayant un tirant d'eau maximal de 15 mètres.

3- Phase II : La fin des protections, nouvelles stratégies et dynamiques

Le 1^{er} janvier 2005 a été marqué par la fin des quotas sur les exportations de textile-habillement destinés aux grands marchés des Etats-Unis et de l'Union européenne. Les quotas institués en 1974 par Arrangement Multifibre (AMF) permettaient aux pays développés d'attribuer des quotas d'exportation aux pays en voie de développement. C'est au cours des négociations de l'Uruguay Round du GATT, de 1986 à 1994, que le système de contingentement est remis en cause par les pays participants, d'accords pour la réintégration progressive du textile-habillement dans les règles de non-discrimination du GATT. Signé le 1^{er} janvier 1995, l'Accord sur les Textile et Vêtement (ATV) fixe les conditions de cette réintégration complète prévue pour le 1^{er} janvier 2005.

La Chine est indéniablement le premier concurrent de nos îles. Pourquoi ? Le temps et la main-d'œuvre payée avec des bas salaires sont les déterminants de sa compétitivité mondiale. Les entreprises chinoises ou délocalisées répondent au critère du temps. En effet les intrants, les fibres naturelles, se trouvent sur le territoire national. Cela permet un gain de temps dans la fabrication des tissus. Condition que ne possède aucune de nos îles où les fibres naturelles, comme le coton ou le chanvre, sont des cultures marginales, voire inexistantes. L'émergence de puissants pôles de production et d'expertises dans le textile-habillement renforce la position de la Chine au niveau international. Depuis 1994, l'achat de machines modernes ne cesse d'augmenter (OCDE, 2004, p. 150). L'acquisition de nouvelles technologies améliore les capacités de production dans les deux secteurs où l'interdépendance accroît la compétitivité chinoise en terme de coûts et de temps. Les différents acteurs développent des «symbioses productives» pour améliorer la productivité grâce à la modernisation des machines en répondant aux besoins des industriels. Cette multitude de facteurs explique l'émergence de la Chine dans les exportations mondiales de vêtements : second en 2002 après les Etats-Unis. L'absence de syndicat facilite l'exploitation des ouvriers chinois dont les salaires sont bas.

Cependant, le protocole d'adhésion de la Chine à l'Organisation Mondiale du Commerce contient un mécanisme de sauvegarde transitoire par produit qui permet aux pays membres de l'OMC de restreindre leurs importations en provenance de Chine lorsqu'elles causent ou menacent une désorganisation du marché pour les producteurs

nationaux. L'OMC prévoit, en effet, des mesures de sauvegarde pour protéger ses États membres de la concurrence chinoise. L'article 16 des accords d'adhésion stipule que les États membres peuvent restreindre les importations en provenance de Chine, pour une période transitoire de 12 ans, lorsqu'elles entraînent des distorsions sur les marchés nationaux. Cette disposition transitoire peut-être utilisée après consultation des autorités chinoises. Le gouvernement étatsunien n'a pas hésité. Il a mis en place, depuis 2003, des quotas sur ses importations venant de Chine. Les entrepreneurs dominicains espèrent ainsi conserver une part du marché aux Etats-Unis même si celle-ci ne cesse de diminuer depuis 1996 passant de 9 % à 3 % en 2004 (Banque Mondiale, 2005).

3.1 – La marge frontalière dans une île divisée : la solution ?

En République dominicaine, la marge frontalière est intégrée dans les politiques d'expansion spatiale de l'industrie. La frontière est le nouvel espace de développement national et régional. Elle est, pour l'ensemble de l'île, un espace de «co-opération» entre deux États longtemps antagonistes.

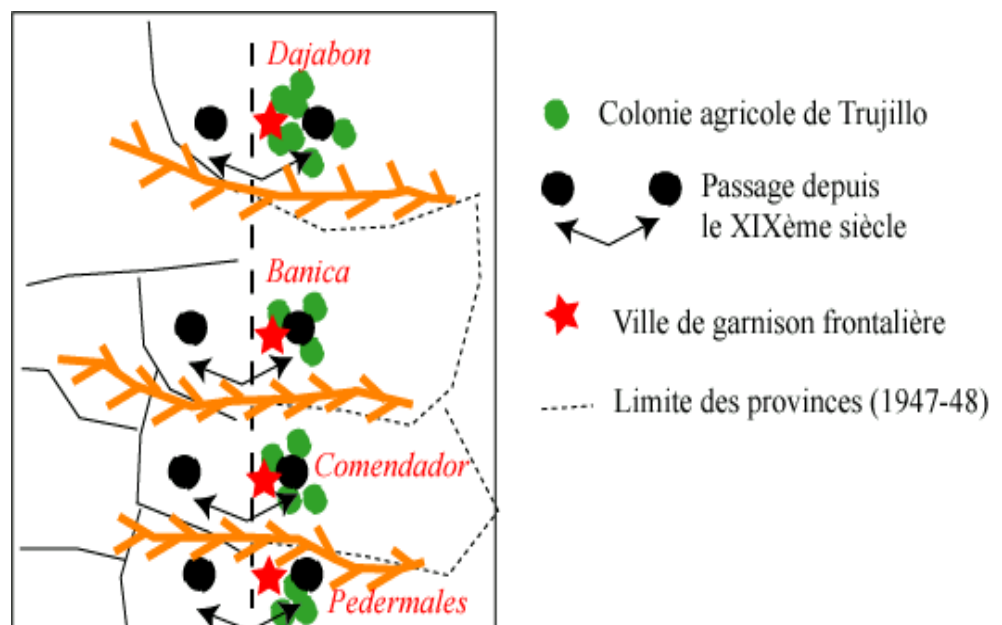
a- Modifications des perceptions de la frontière

Les perceptions de la frontière ont changé depuis une soixantaine d'années. La société civile transfrontalière¹¹⁰, les acteurs gouvernementaux des deux États et les acteurs économiques, comme le président du *Grupo M*, perçoivent désormais la frontière comme un nouvel espace à intégrer à l'économie nationale et mondiale. Des projets de coopération sont mis en place et concrétisés par l'association de deux organismes d'État, le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe du côté haïtien et la Direction Générale du Développement Frontalier du côté dominicain, pour prendre en charge le développement de la frontière dont l'économie repose essentiellement sur l'agriculture et le commerce (Redon M., 2007 ; Wooding B., 2001). Les fonds de gestion proviennent de l'Union européenne.

¹¹⁰ Le 5 avril 2001 les citoyens des deux pays ont manifesté ensemble pour dire halte à la violence et aux abus pour empêcher les échanges transfrontaliers. Ils insistèrent sur l'importance historique de la solidarité de part et d'autre de la frontière (Wooding B., 2001).

La mise en commun de projet est le moyen de relancer la coopération entre les deux voisins depuis les massacres de 1937 et les plans de dominicanisation et de militarisation de la frontière sous Trujillo (Moya Pons F., p. 520). Les projets de Trujillo visent la stabilisation du tracé¹¹¹ mais également le renforcement de la présence dominicaine dans des régions où les Haïtiens sont considérés comme nombreux. Depuis plus d'un siècle, ces derniers occupent les terres abandonnées par les Dominicains durant la Première République. Les Haïtiens travaillent comme ouvriers agricoles dans le sucre, servent dans les familles du nord-ouest et du sud. Marginalisés de la vie dominicaine, leur présence est vécue comme une extension de la République d'Haïti (Moya Pons F., 2002).

Figure 34 : Dominicanisation de la frontière durant l'Ère de Trujillo



Conception et réalisation : L. Buzenot.

Les nouvelles limites frontalières de 1929 sont des espaces à contrôler. Trujillo considère que certaines parties du territoire sont hors de la législation dominicaine. En 1937, suite à un discours insidieux, Trujillo pousse les Dominicains au massacre sous prétexte que l'occupation des terres ne doit pas continuer. La frontière est repeuplée de 1941 à 1947 par des familles dominicaines sous forme de colonat pour expulser les

¹¹¹ Les nouvelles limites datent de 1929 durant le gouvernement d'Horacio Vasquez.

familles haïtiennes (Enjalbert H., 1952, p. 336 ; Moya Pons F., 2002, p. 520). La création des provinces administratives (Montecristi, Elias Piña, Independencia et Perdenales) rattachées à Santo-Domingo, donc sans aucune compétence, facilite leur contrôle. L'intégration à la vie politique et économique nationale suit les axes routiers construits par le gouvernement afin de rendre le développement durable et orienter la vie de relation vers la capitale (Moya Pons F., 2002, p. 520). Le plan de Trujillo prévoit la fortification de la frontière avec la création de quatre villes de garnison militaire à Dajabón, Banica, Comendador et Pedernales, sur les «quatre points de passage» (entretien avec Jean-Marie Théodat, 2006).

Les discordes laissent place à un espace frontalier de développement et de coopération. L'espace de co-développement se matérialise par l'ouverture de 4 zones franches sur la frontière. Ces installations sont autorisées par le décret du 23 avril 2002 promulgué par le gouvernement d'Hippolito Mejia :

«Se autoriza el establecimiento de Zonas Francas en los puntos de frontera con Haití : Dabajón, Pedernales, Montecristi y Jimaní».

(Article 1 du Décret 272, du 23 avril 2002)

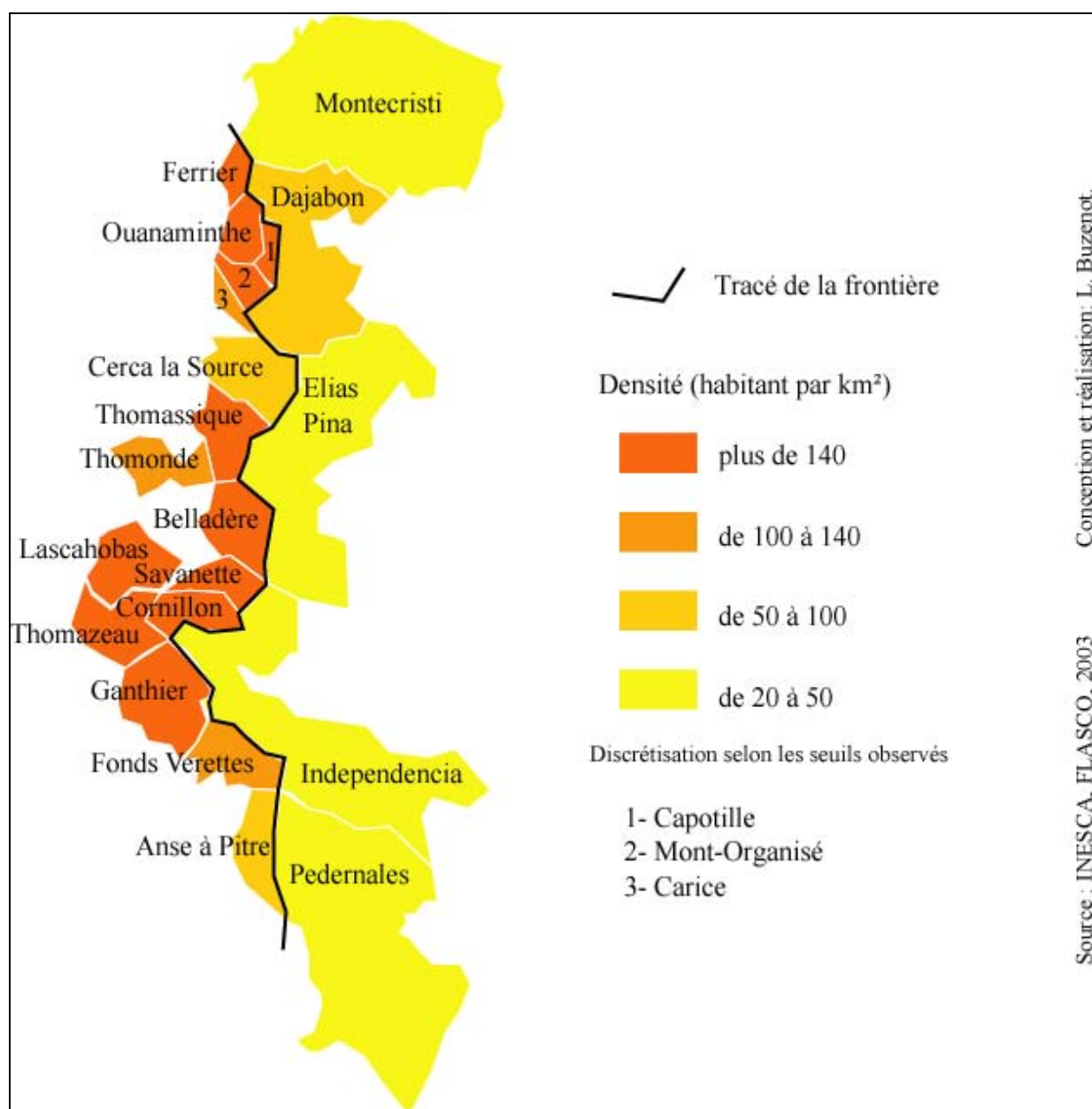
Ce décret est une continuité de la politique de développement de la frontière initiée depuis 1990. Une bande frontalière de développement de 3 à 25 km de la discontinuité a été définie par les législateurs (cf. figure 2).

b- Exploitation du potentiel industriel frontalier

Le fait transfrontalier s'illustre par différents phénomènes socio-économiques, que ce soit l'existence d'agglomérations, de flux de travailleurs frontaliers ou de pratiques commerciales. La frontière joue un rôle de catalyseur et de générateur de flux en raison du différentiel de réglementations et de coûts : c'est ce que l'on nomme «l'effet-frontière» (Redon M., 2007, p. 26).

Le contraste des densités, communales du côté haïtien, régionales du côté dominicain, et le différentiel de salaires entre les deux parties expliquent le choix de la mise en valeur de la frontière par l'État et les industriels dominicains. Le salaire moyen haïtien est équivalent au salaire chinois (cf. figure 35 ; tableau 18).

Figure 35 : Les densités à la frontière haïtiano-dominicaine



Source : INESCA, FLASCO, 2003
Conception et réalisation: L. Buzenot.

Tableau 18 : Comparaison des salaires moyens mensuels entre la République dominicaine, Haïti et la Chine

	République Dominicaine	Bande frontalière	Haïti (Ouanaminthe)	Chine
Salaire moyen	114 euros	75 euros	45 Euros	41 et 55 euros

Source : OCDE, 2004 et CNZFE, 2005.

Plusieurs salaires coexistent à la frontière pour le même type de travail. Les ouvriers des 4 zones franches, de nationalité dominicaine, perçoivent selon l'OCDE et le Conseil National des Zones Franches d'Exportation 75 euros. Ceux de Ouanaminthe en Haïti perçoivent presque deux fois moins (45 euros), salaire équivalent à celui pratiqué dans les pôles de production chinois.

Les quatre zones franches, situées sur les quatre points de passage, emploient une majorité de travailleurs haïtiens. Ils représentent près de 80 % des ouvriers¹¹². Malgré l'instauration d'un salaire moyen, l'embauche privilégie les travailleurs haïtiens car ces derniers acceptent des salaires plus bas que ceux proposés aux Dominicains soumis à la législation nationale.

Localement, ces espaces de dérogations sont des instruments de lutte contre la pauvreté et l'exode rural. Les entrepreneurs ont la possibilité de vendre 20 % de leur production sur les marchés locaux. Le décret du Président dominicain Hippolito Meija¹¹³ précise que les magasins établis dans la zone franche sont autorisés à ouvrir leurs portes au public uniquement lorsque des passagers traversent la frontière, de la République dominicaine vers Haïti, et ils doivent rester fermés le reste du temps (article 4). Dans le même ordre d'idée, les marchandises ne peuvent être vendues qu'à des personnes allant vers Haïti, moyennant une facture détaillée permettant de contrôler les transactions (article 5). La vente des marchandises, légalement autorisée par les douanes, se fait sans limite quantitative (Redon M., 2007, p. 278). Cette disposition participe à l'essor du commerce transfrontalier. Nombre de petits marchands ambulants tirent profit de la législation pour vendre les produits sur les marchés de Dabajón et de Montecristi. Les tours opérateurs de la zone touristique de Puerto-Plata proposent des excursions vers ces marchés afin d'aider au développement de la région¹¹⁴.

3.2 – La délocalisation des entrepreneurs locaux vers les PMA voisins

Deux phénomènes géographiques identiques s'observent à l'Île Maurice et en République dominicaine : la délocalisation des unités d'assemblage des entreprises locales vers leurs voisins pauvres, parmi les Pays les Moins Avancés de la planète. Les entrepreneurs locaux, qui ont acquis une envergure internationale, délocalisent à leur tour. Ils participent à la forte mobilité des industries textiles dans le monde.

¹¹² Estimation du CNZFE, 2006.

¹¹³ Cité ci-dessus.

¹¹⁴ Terrain.

Les entrepreneurs mauriciens entreprennent des délocalisations vers Madagascar où ils tirent avantage des accords ACP. Les ateliers de confection du Groupe *Floréal* à Quatre-Bornes ont déménagé pour Tananarive.

Informé sur les cadres politico-économiques et la situation sociale de part et d'autre de la frontière, le président du *Grupo M.* avec l'appui du gouvernement dominicain a obtenu le droit de construire une zone franche à Ouanaminthe pour délocaliser une partie de sa production. Le projet a été qualifié de «*premier enfant*» du mariage haïtieno-dominicain pour Jean-Bertrand Aristide et Hyppolito Meija (Colbert R., 2002).

La ville haïtienne d'Ouanaminthe compte environ 80 000 habitants en 2008. Elle est située dans la plaine de forte densité du Haut-Maribahoux (plus de 140 habitants/km²) et dans l'une des zones les plus fertiles d'Haïti. On y pratique une agriculture paysanne fondée sur la polyculture de la banane, de la patate douce, de la tomate, du chou de pomme, de l'aubergine et divers haricots. Cette ville frontalière est une des quatre portes d'entrée vers la République dominicaine. L'avantage comparatif sur le plan salarial est, du point de vue des investisseurs, une raison suffisante de la délocalisation. Un salarié à Ouanaminthe gagne à peine 45 euros par mois, au lieu des 114 euros de l'ouvrier dominicain. Mais le facteur le plus important est la possibilité d'exporter les productions vers les Etats-Unis grâce aux quotas textiles dont bénéficie Haïti dans le cadre du *Caribbean Basin Trade partnership Act* (Royer A., 2002).

La zone franche est gérée par la Compagnie de Développement Industriel (CODEVI), une filiale du *Grupo M.* La construction a été financée par la Société Financière Internationale (SFI) qui a octroyé 20 millions de dollars à la firme dominicaine. La zone franche occupe 80 hectares d'anciennes terres agricoles. Dès la pose de la première pierre en 2002, les paysans du Mouvement Paysan pour le Développement de la Commune de Ouanaminthe se sont opposés à l'installation de la zone franche sur une plaine cultivable¹¹⁵. D'autres organisations, à savoir la Plate-forme haïtienne de Plaidoyer pour un Développement Alternatif (PAPDA), l'Association Nationale des Agro-professionnels Haïtiens (ANDAH), *Batay Ouvriye* (Lutte

¹¹⁵ Source : *Alterpress*. Article sans nom d'auteur. Disponible sur : <<http://www.alterpress.org/spip.php?article166>>, 2008.

Ouvrière)¹¹⁶ et le Comité de Défense de Pitobert¹¹⁷, se sont jointes au mouvement pour exprimer ainsi leur solidarité et leur mécontentement. Le mécontentement est à la hauteur de la durée du bail de location des terrains¹¹⁸ (Royer A., 2002). Les Haïtiens ont peur du manque d'espace car «*la frontière n'est pas l'aboutissement de l'affirmation de la nation mais la manifestation d'une amputation de territoire. Haïti est à l'étroit dans son territoire national. L'utilisation de l'espace est quasiment exhaustive, les densités de population sont fortes et les rendements agricoles très faibles par manque de terre à cultiver. Les parcelles sont minuscules, le moindre coin de jardin est cultivé. La menace n'est pas l'invasion mais l'étouffement par manque d'espace*» (Redon M., 2007, p. 320).

D'une capacité de 2000 ouvriers, la zone franche produit des pantalons pour la firme américaine *Levi Strauss* et des tee-shirts pour la transnationale *Sara Lee*. Dès l'ouverture du site, le non-respect du code du travail haïtien et de la liberté syndicale ouvre des conflits sociaux. Les militaires dominicains interviennent en 2004 à l'intérieur de la zone pour rétablir l'ordre¹¹⁹. Cette intervention est ressentie, par les Haïtiens, comme une ingérence et une extension de l'État dominicain sur leur territoire.

Malgré le risque économique que représentent des investissements en Haïti, le gouvernement dominicain relance la coopération avec son voisin. La rencontre intergouvernementale entre L. Fernandez et R. Préval, fin mars 2007, réaffirme la collaboration entre les deux États. Dans son discours L. Fernandez insiste sur le rôle des entrepreneurs dominicains dans le développement et la croissance haïtienne suite aux polémiques et incidents sur la délocalisation du *Grupo M.* à Ouanaminthe. L'opinion publique dominicaine, de son côté, est favorable à la coopération économique entre les deux États parce qu'elle y voit un moyen de freiner l'immigration illégale.

La localité d'Ouanaminthe illustre les limites du développement industriel par les zones franches. Le conflit d'usage autour de la terre, le non-respect du code du

¹¹⁶ Source : *Alterpress*. Article sans nom d'auteur. Disponible sur : <<http://www.alterpress.org/spip.php?article166>>, 2008.

¹¹⁷ Document du Comité de Défense de Pitobert, 13 janvier 2003, publié dans le site Internet d'*Alterpresse*. Disponible sur : <<http://www.alterpress.org/spip.php?article350>>, 2008.

¹¹⁸ Les terrains sont loués pour 30 ans

¹¹⁹ Information est extraite d'un rapport de la Plateforme des Organismes Haïtiens de Défense des Droits Humains (POHDDH) sur la situation dans la zone franche. L'extrait est publié sur le site Internet d'*Alterpress*. Disponible sur : <<http://www.alterpress.org/spip.php?article1486>>, 2008

travail et l'ingérence dominicaine dans les affaires haïtiennes ne sont pas propices à un développement durable dans ses trois dimensions. La salarisation des Haïtiens vise à dynamiser les marchés urbains frontaliers dominicains.

3.3 – *Ciel Textile* : Une entreprise «sans frontière» ?

«La logique spatiale des groupes industriels est totalement transversale au pouvoir des États. Ils ignorent les frontières. Ils jouent de la multiplicité des États et de leurs particularités, notamment en matière juridique, fiscale, salariale pour implanter leurs établissements de services et de production ainsi que pour assurer leurs marchés. Ils n'ont aucune limite, si ce n'est leur propre sécurité ». Frémont A., 2005, *Aimez-vous la géographie ?*, p. 250.

Ciel Textile est l'un des grands groupes mauriciens spécialisés dans le textile et l'habillement. Le groupe est le second producteur au monde de *pulls-overs* en laine. Il produit également des chemises, des pantalons et des *tee-shirts*. Détenue par des capitaux franco-mauriciens, le groupe illustre comment une simple association en «*joint-venture*» dans un pays de la périphérie mondiale aboutit à une entreprise d'envergure internationale, sans réellement s'affranchir de son lieu originel de naissance.

L'installation à l'étranger d'une partie de la production de *Ciel Textile*, pour réexportation ou l'ouverture de filiale sous forme de «*joint-venture*», ressemble à de la sous-traitance tant le groupe est intégré et maîtrise toutes les chaînes de la production.

Avec la libéralisation mondiale du textile, on assiste à un reclassement des pays ateliers. Le temps, la flexibilité du travail et les coûts de la production sont de nouveaux facteurs déterminants dans la localisation. Les entreprises se nomadisent de plus en plus au gré des conjonctures. Les entreprises obéissent à des logiques de flux et par conséquent de réseaux. C'est la réalité d'un nouvel espace de l'entreprise et de son pouvoir. Les flux pour mettre en relation, en des points très dispersés dans le monde, des cadres, des techniciens, des sources d'énergie, des matières premières, des marchandises, des capitaux, de l'information, de l'intelligence... Des réseaux, afin d'organiser l'entreprise elle-même en interne et pour la mettre en communication avec tous les agents extérieurs dont elle est susceptible d'avoir besoin, de la production à la vente, de la recherche au développement et à l'innovation (Frémont A., 2005). Les

entreprises ont une logique spatiale réticulaire, logique qui remplace la «perception marxiste» du monde conçu par des centres et des périphéries¹²⁰.

À l'île Maurice, l'importation d'intrants (matières premières) et l'augmentation des salaires ouvriers (Verdier I., 1993, p. 208) génèrent des coûts de production plus importants. Pour rester compétitive sur l'échiquier mondial, *Ciel textile* a choisi de s'internationaliser avec l'installation d'usines *Floréal Knitwear*, *Tropic Knits* et *Aquarelle Clothing* à Madagascar (*Floréal Madagascar*, *Tropic Madagascar* et *Aquarelle Madagascar*), en Inde (*Aquarelle India*, *Laguna India* et *Pastel Blue*) et en Chine (Rapport annuel Ciel Textile, 2007, p. 18). Le groupe a acquis deux nouvelles entreprises : la *Dyers and Finishers*, en Inde, spécialisée dans la filature et le tissage du coton et *News Island Clothing*, à Madagascar, spécialisée dans le tricot.

Les fonctions des nouvelles implantations permettent de déterminer la stratégie de l'entreprise et on peut aboutir à une typologie des entreprises. Celle-ci s'appuie sur la typologie classique établie par Charles Albert Michalet en 1976 et enrichie depuis, en raison des profondes mutations de l'environnement géoéconomique mondial (Bouveret-Rivat C., Mercier-Suissa C., 2007, p. 48).

- Les premières entreprises à s'internationaliser visent une stratégie d'abaissement des coûts. Il s'agit de *Floréal Knitwear*, *Tropic Knits* et *Aquarelle Clothing* et l'acquisition de *New Island Clothing*. Les installations à Madagascar visent la réduction du coût de la main-d'œuvre.

- L'acquisition de *Dyers and Finishers* en Inde vise une stratégie d'implantation pour être au plus près des matières premières, dans ce cas le coton pour s'assurer des approvisionnements. L'Inde est le troisième producteur mondial de coton en 2004-2005 avec 16 % de la production (Berti F., Hofs J.-L., Zagbaï H., Lebailly, P., 2006). Le coût de la main-d'œuvre n'est pas un argument. La main-d'œuvre malgache est moins chère (Saminaden S., 2005).

- Enfin, les entreprises présentes en Inde et en Chine visent une stratégie commerciale. *Laguna India*, dont les activités débutent en 2005 à Bangalore, est une «joint-venture»

¹²⁰ Les concepts de centre et de périphérie sont apparemment liés au courant de pensée marxiste. K. Marx ne les a pas définis avec précision, même s'ils apparaissent implicitement dans quelques passages de *L'Idéologie allemande*, à propos des rapports villes-campagnes, et du *Capital*, à propos de l'étude détaillée de l'Angleterre. Des auteurs contemporains se réclamant du marxisme ont utilisé les termes de centre et de périphérie pour l'étude régionale de nations mais plus encore pour opposer les pays industrialisés aux pays en voie de développement. C'est le cas de S. Amin (1973) qui voulait un développement autocentré et populaire (Reynaud A., 1995, p.586).

avec l'italien *Teissura Monti*, pour la confection de chemises. La matière première (le tissu) provient de *Teissura Monti* propriétaire d'une unité de tissage à Kolapur. L'idée est d'être au cœur des deux principaux pôles mondiaux du textile-habillement pour être au plus près des acheteurs nationaux et internationaux (Saminaden S., 2005). Les exportations s'effectuent vers les Etats-Unis et l'Europe.

S'internationaliser permet aux entreprises du groupe de répartir les risques entre plusieurs pays¹²¹ et de bénéficier de nouveaux avantages concurrentiels, comme l'accès à des matières premières proches, la productivité et la qualité de la main-d'œuvre. L'internationalisation de l'entreprise en Asie prend la forme de «*joint-venture*» avec les locaux, pour diminuer les risques et les investissements, grâce à leur connaissance de l'environnement local.

3. 4 – Les modèles mauriciens et dominicain

Nous pouvons aboutir, suite à ces diverses démonstrations, à des modèles d'expansion des espaces industriels mauricien et dominicain. Ceux-ci ont «*l'avantage de parvenir à l'essentiel* » (Brunet R., 2000) car ils sont des «*représentations du réel construites pour démontrer certaines de ses propriétés*» (Brunet R., 2000).

Le modèle mauricien est applicable, avec des écarts géographiques, à une île industrielle telle que La Barbade dont la colonisation a laissé une structure macrocéphale. L'industrialisation - des petits espaces insulaires de moins de 2 000 km² entièrement zone franche - rééquilibre le réseau urbain en faveur des pôles secondaires (cf. figure 36).

Le modèle dominicain est semble-t-il unique au stade d'avancement des travaux de recherche (cf. figure 37).

¹²¹ Les événements politiques et sociaux survenus à Madagascar en 2001 et 2003 ont occasionné des fermetures temporaires et des pertes financières conséquentes.

Figure 36 : Expansion de l'espace industriel et système urbain à l'île Maurice

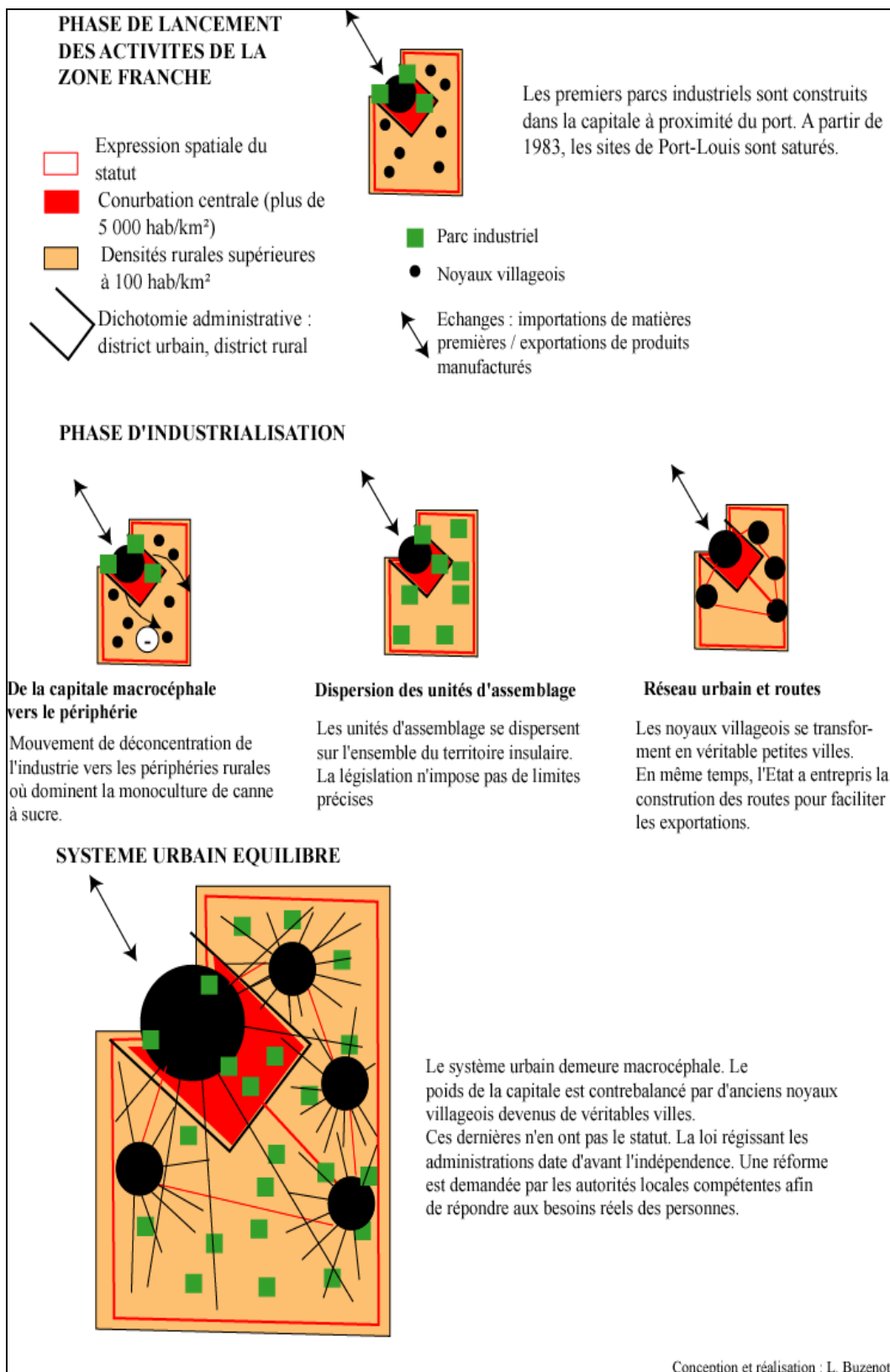
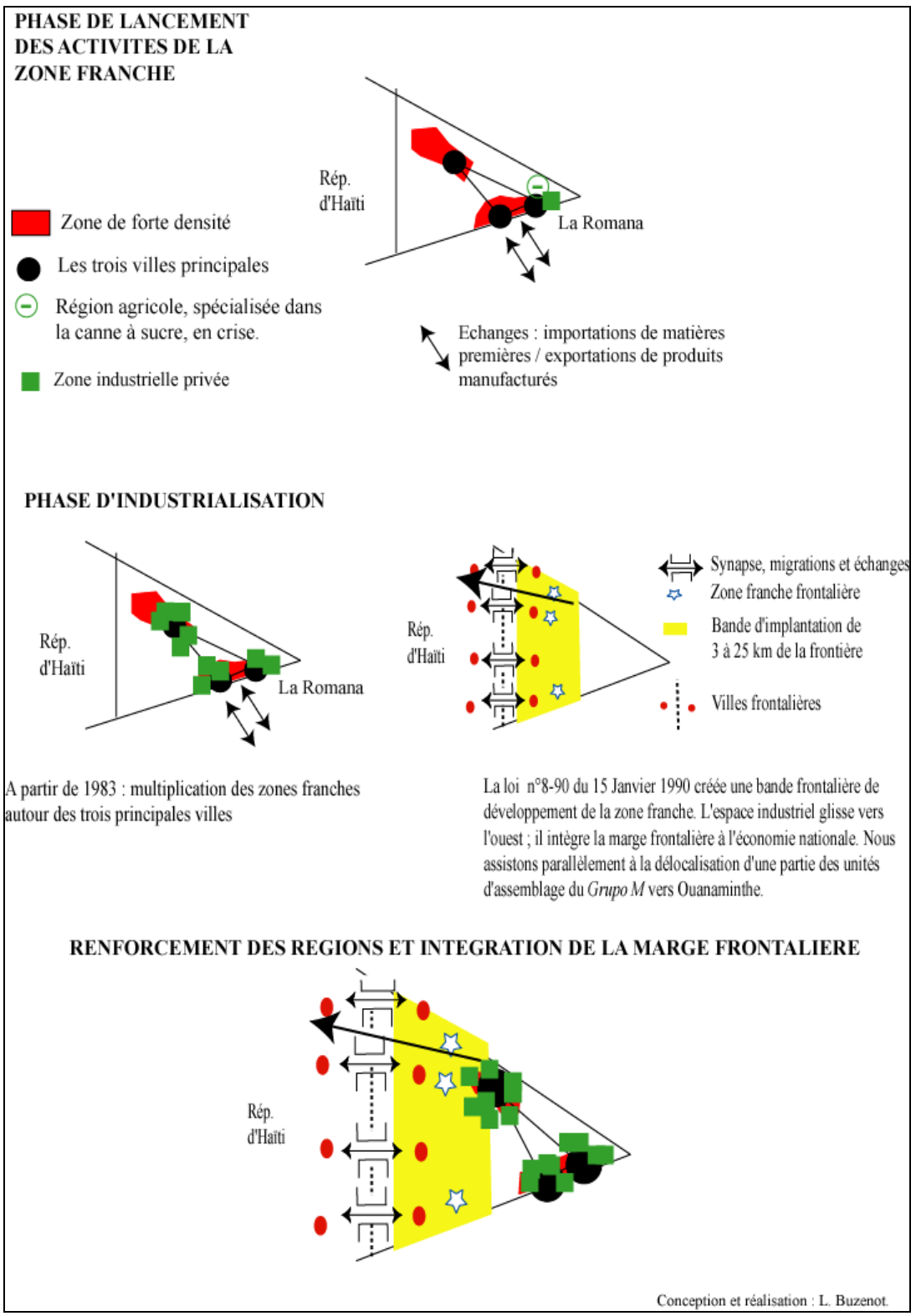


Figure 37 : Expansion de l'espace industriel dominicain



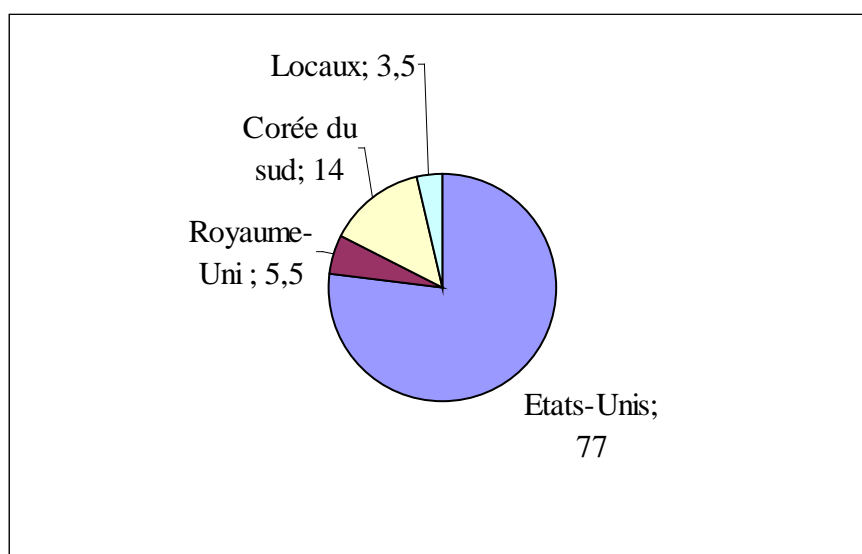
4- La vulnérabilité des unités d'assemblage

4.1 – Le recul des activités à La Romana

La libéralisation du commerce textile en 2005 affecte de manière différenciée les zones franches dominicaines. Celles-ci sont privées, publiques ou mixtes. Sur 57 parcs présents dans l'île en 2005, 35 sont privés, 19 sont publics et 3 mixtes (CNZFE, 2006). L'origine des capitaux et les types d'activités déterminent leur plus ou moins grande vulnérabilité face aux changements du commerce mondial.

La vulnérabilité concerne essentiellement les zones franches où domine l'assemblage textile délocalisé détenu par les capitaux étrangers. La Romana, après avoir accueilli des entreprises en sous-traitance durant la période 1983-2005 connaît un ralentissement de ces activités (CNZFE, 2006). Les possibilités de rapatriement des capitaux laissent une grande marge de manœuvre aux entrepreneurs étrangers. Ces derniers décident du départ plus ou moins instantané du pays effectuant des « sauts de grenouille » vers d'autres pays ateliers. Dans le cas de La Romana, les investissements proviennent pour les $\frac{3}{4}$ des Etats-Unis, le reste de Corée du Sud et du Royaume Uni (cf. figure 38). Les locaux investissent très peu dans ces zones franches (CNZFE, 2005-2006 ; Operadora de la zona franca, 2005). D'une manière générale, l'origine des capitaux détermine les capacités des zones franches à résister aux turbulences du marché textile-habillement.

Figure 38 : Origines des capitaux au sein des zones franches de La Romana



Source : CNZFE ; Operadora de la zona franca, 2005

La spécialisation dans l'assemblage textile délocalisé est donc un facteur de vulnérabilité face à la concurrence chinoise. Au sein des zones de La Romana I et II, les entreprises dominantes sont des manufactures textile-habillement. Cependant, comme nous pouvons le constater dans le tableau suivant, quatre entreprises font exception à la règle. Il s'agit de *All America Cables and radio*, de *Finamer Business Corp* et de *Microtek Dominicana S.A* spécialisées dans les services, le télémarketing et le matériel médical. Quelques mois après la libéralisation du commerce textile, la concurrence chinoise se fait sentir. Les mois d'avril et mai 2005 sont marqués par le départ d'entreprises parties s'installer en Chine. Fernando Silva avance la perte de 3 500 emplois directs¹²². Il vise sur la filière tabac pour relancer la production. Un contrat signé avec Philips Morris en juillet 2006 réoriente la zone vers la filière tabac.

Tableau 19 : Les entreprises présentes en 2005

Localisation	Entreprises	Activités
Romana I	All America cables and radio,inc Baboa K, Inc Blue Label manufacturing, Inc Brideshore limited Caribe Industries, llc Dladalmer, S.A. Empire Atlantic Corp. (licenciement avril 2005) Finamer Business Corp. La Romana manufacturing, Co (fermeture mai 2005) National components industries, Inc Oxford International, Inc S.M. textiles, S.A. Tabacalera de garcia, S.A.S	Services Manufacture textile-habillement Manufacture textile-habillement Matériels et instruments divers Manufacture textile-habillement Broderie et impression de tissu Manufacture textile-habillement Télémarketing Manufacture textile-habillement Electronique Manufacture textile-habillement Manufacture textile-habillement Tabac et ses dérivés
Romana II	Adoro Manufacturing, Inc (fermeture avril 2005) Costura Dominicana II, Inc Mas apparel, S.A. (fermeture mai 2005) Microtek Dominicana, S.A. Romana Apparel services, S.A. (fermeture Mai 2005)	Manufacture textile-habillement Manufacture textile-habillement Manufacture textile-habillement Matériels et instruments médicaux Manufacture textile-habillement

Source : Conjeso Nacional de zonas francas de exportacion,
Directorio de empresas de zonas francas, avril-mai 2005.

La zone reste cependant rentable grâce à la filière tabac avec l'entreprise la *Tabacalera de Garcia* qui affiche un dynamisme sans précédent, contrastant avec la situation du textile. Qualifiée de plus «grande manufacture de cigares au monde » par les consommateurs de cigares de luxe, la *Tabacalera de Garcia* illustre la naissance et le développement de l'industrie cigarière en République dominicaine. La manufacture appartient aujourd'hui à Altadis, née de la fusion de la Seita et de la *Tabacalera Española*. L'histoire de l'entreprise est singulière, marquée par le mélange du savoir-

¹²² Propos recueillis lors d'un entretien.

faire cubano-dominicain et de l'esprit d'entreprise américain. La famille Garcia, fondateur de l'entreprise, opposée aux nationalisations fuit Cuba et s'installe aux Canaries où elle ouvre une fabrique de cigares afin de conserver l'accès au marché américain. Mais des démêlés judiciaires avec la justice espagnole¹²³ poussent la famille à vendre l'entreprise à *Consolited Cigars and Co*, appartenant à la *Gulf and Western Corp.* depuis 1968. Charles Bluhdorm lance la production de cigares dans la zone franche. Mais les débuts sont difficiles. L'entreprise est vendue en 1983 aux cinq managers de la manufacture, tous des Dominicains. Ces derniers changent le mode de production : ils passent de la mécanisation au «hecho a mano» (fait main).

Lorsque l'entreprise passe aux mains des cinq managers, José A. Seija réorganise la production. Bénéficiant de l'expérience acquise auprès de Pepe Garcia aux Canaries il organise la production en différents ateliers pour faciliter les contrôles de qualité. La production en grande quantité est lancée. L'entreprise produit plus de 35 millions de cigares par an et elle exporte l'essentiel de sa production vers les Etats-Unis.

Près de 3 300 personnes, soit 29 % des employés de la Romana I, travaillent pour cette entreprise. Une menuiserie et une imprimerie jouxtent les ateliers. La sous-traitance avec des artisans locaux est faible.

La présence de la *tabacalera* permet à la zone franche de réaliser encore des bénéfices face aux départs des industries textiles en avril et mai 2005 en Chine (cf. tableau 19). La manufacture loue également des entrepôts de stockage et des bâtiments pour le vieillissement des feuilles de tabac.

Le caractère autoritaire de cette enclave, en dehors de la masse salariale distribuée, n'a pas eu des effets d'entraînement sur le reste de l'économie. Se juxtaposent dans la ville les activités diversifiées de Central Romana. En revanche, les zones franches privées des entrepreneurs dominicains (*Grupo M.*, *Union Textil International*) incluent toutes les étapes de la production (de la confection à la livraison). La modernisation du système productif – avec des machines informatisées et programmables - et la formation constante des employés dominicains à la flexibilité ont des impacts sur le développement par augmentation de la qualification et des niveaux de vie.

¹²³ Cette dernière est poursuivie pour l'usage des noms de marques H. Upmann et Montecristo.

4.2 – Le «nivellement par le bas» et la ségrégation socio-spatiale à l'île Maurice

«Un exilé volontaire, un paysan meurtri, une veuve, un candide joueur de cartes (...) rejoignent une centaine d'autres Indiens entassés dans les cales de l'*Atlas* pour les vertiges mortels d'une traversée de plusieurs semaines sur une île qu'on leur promet merveilleuse et fertile. Tout bas, on leur raconte que sous les rochers de ce pays mystérieux et clément sommeille l'or». Appanah-Mouriquand Natacha, 2003, *Les rochers de Poudre d'Or*.

L'un des moyens imaginés par certains entrepreneurs pour rester compétitif est de «niveler par le bas» en réduisant leurs coûts de main-d'œuvre par l'embauche de travailleurs étrangers.

Photographie 26 : Des ouvriers étrangers à l'usine *Star Knitwear*.



Cette photographie illustre le besoin de main-d'œuvre bon marché dans les usines mauriciennes.

Dans cette unité d'assemblage de *Star Knitwear*, à capitaux essentiellement mauricien, la technologie employée est la traditionnelle machine à coudre qui n'a pas besoin d'un niveau de qualification élevé. Les ouvriers de cette usine sont composés de travailleurs étrangers.

Cliché : *L'Express*, 20 février 2007

Sur 26 059 travailleurs étrangers en 2006, près de 22 000 travaillent dans la zone franche (Ramsamy P., Roopun A., 2007) (cf. tableau 20).

Tableau 20 : Les employés étrangers à l'île Maurice en 2006

Secteur	Nombre
Zone Franche	22 198
Construction	1 887
Hôtellerie/ restauration	655
Transport et télécommunication	449
Immobilier et affaires	404
Informatiques	311
Finances	145
Total	26 059

Source : Ramsamy P., Roopun A., 2007.

Soit près de 34 % des ouvriers de la zone franche. Selon les représentants de la MEPZA, ce chiffre devrait s'accroître et atteindre 50 % des effectifs dans les années à venir si l'île veut rester compétitive (Ramsamy P. et Roopun A., 2007). La concurrence mondiale est telle qu'une des réponses des industriels est le recrutement de travailleurs étrangers pour combler la hausse des salaires et le désintérêt de certains Mauriciens envers le textile (Dosoruth P., 2007).

Les étrangers travaillent entre 60 et 70 heures par semaine pour 140 à 250 dollars par mois, soit 5 720 à 10 000 roupies (Permal J.-D., 2007). Les entrepreneurs concernés souhaitent la différence de salaires entre Mauriciens et étrangers pour instaurer une concurrence sur le marché du travail. Cette concurrence oblige les Mauriciens à moins de revendications. Cela aboutit parfois à des mouvements de protestation (Permal J.-D., 2006).

L'autre raison évoquée par les industriels est le désintérêt des Mauriciens pour le travail. Les licenciements importants depuis 2000 et l'intensité du travail rendent ce secteur répulsif auprès des jeunes, attirés par des emplois de services et la technologie. Ceux-ci se détournent du textile-habillement, secteur dévalorisé par l'expérience des anciens, ceux qui ont contribué à l'industrialisation de l'île et qui n'ont pas pleinement bénéficié des retombées de la croissance.

a- L'institutionnalisation de l'embauche étrangère

L'histoire de l'île est faite de vagues migratoires. Ce nouveau flux n'est pas une nouveauté, il rappelle la migration des *coolies* du XIX^{ème} siècle. «*Ils sont travailleurs et donnent le meilleur d'eux-mêmes*» tel est le point de vue exprimé par les entrepreneurs (Ramsamy P. et Roopun A., 2007). Les travailleurs étrangers représentent pour les entrepreneurs une garantie pour les productions et la livraison des commandes dans des délais restreints (Dosoruth P., 2007). Selon leurs dires, ils accepteraient les heures supplémentaires, le travail les jours fériés et le travail de nuit sans répugner (Dosoruth P., 2007). C'est en partant de ce constat que les industriels insistent sur la nécessité de la main-d'œuvre étrangère dans le maintien de ce secteur dans l'île. Face à la demande accrue et aux dérives, les procédures pour les embauches s'institutionnalisent. C'est auprès du Ministère de la Formation, des Compétences et de la Productivité que le chef

d'entreprise effectue les démarches administratives pour obtenir un permis de travail¹²⁴. Le contrat de travail a une durée légale de quatre ans maximum. Parmi les réseaux d'embauche, le réseau chinois est le plus contrôlé. L'embauche est soumise à l'approbation de l'Ambassadeur de Chine de Maurice et à des conditions strictes. Les contrats de travail doivent être rédigés en anglais et en chinois et les agents de recrutement en Chine sont nommés et listés. C'est pour cette raison que la main-d'œuvre indienne est demandée. L'Inde fournit un nombre important de travailleurs et compte plus de 10 184 expatriés. La Chine en compte 9 568, le Bangladesh 3 929, Le Sri Lanka 2 562 et Madagascar 738 (Dosoruth P., 2007 ; Ramsamy P. et Roopun A., 2007). La plupart des ouvriers ont une expérience dans le textile-habillement. Ce sont surtout les machinistes en couture qui sont le plus recrutés (cf. photographie 26).

Organiser la venue de travailleurs étrangers poses le problème des droits sociaux et du travail et de leur intégration dans la société d'accueil (Dosoruth P., 2007). Très peu informés par ces nouveaux flux, les Mauriciens prennent conscience de leur existence lors des révoltes d'ouvrières chinoises et sri-lankaises en 2002 et en 2007 (Boyjoo B., 2007 ; Boyjoo B. et Chutel E., 2007). Depuis, des grèves éclatent régulièrement pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (cf. tableau 21 ; photographie : 27 ; tableau 22). Ces événements, largement médiatisés, font naître une opinion publique mauricienne sur ce nouveau flux migratoire.

b- La ségrégation socio-spatiale au service de la rentabilité

Outre les frontières entre les États, des limites à peine visibles segmentent la vie des hommes et font de l'espace social un univers de discontinuités inégales (Frémont A., 2005, p. 224).

¹²⁴ Les informations à fournir pour obtenir l'aval du Ministère de la Formation, des Compétences et de la Productivité sont les suivantes :

- la nationalité et le numéro de passeport
- la durée du contrat de travail
- le secteur de l'emploi, la catégorie de l'ouvrier
- le salaire de base
- les heures de travail par semaine
- un exemplaire du livret de service
- la durée du congé annuel et la durée du congé maladie
- la fourniture du billet d'avion pour la fin du contrat
- l'adresse du logement (logement gratuit avec approvisionnement en eau, en électricité et en gaz)
- la garantie de rapatriement du corps en cas de décès

Tableau 21 : Mouvements de grève des ouvriers étrangers à l'île Maurice

Origine des ouvriers	Compagnie ou usine	Lieu	Date
Chine	Usine textile de Richfied Tang Knits Ltd.	Beau Bassin	Septembre 2007
Bangladesh	Compagnie Mauricienne de Textile (C.M.T.)	Curepipe	Octobre 2007
Inde	Shibani Knitting	Phoenix	Octobre 2007
Bangladesh	Usine de textile Firemount Ltd.	Goodlands	Novembre 2007
Bangladesh	Usine Chemtex Garment Ltd.		Février 2008
Bangladesh	Usine MEK	Montagne Ory	Février 2008

Source : Archives de *L'express*, année 2007 jusqu'en février 2008.

Photographie 27 : Dortoirs pour travailleurs du textile



Les dortoirs ont été construits à l'intérieur des usines limitant l'espace de vie quotidien à l'univers des ateliers et des dortoirs. Les sorties sont interdites ou strictement surveillées.

Les locaux sont très petits et vétustes. Le confinement est source de dépression et de mauvaise santé mentale.

Source : *Clean Clothes Campaign*, 1997
<http://www.cleanclothes.org/campaign/foto/exhibit14.htm>, 2007

Tableau 22 : Les principales doléances

<ul style="list-style-type: none"> - Discrimination salariale entre les travailleurs mauriciens et étrangers - Conditions de travail trop différentes entre les usines - Mauvaise comptabilisation des heures travaillées - Brimades des supérieurs - Toilettes défectueuses ou salles de bain en nombre restreint - Promiscuité dans les dortoirs - Allocation de repas mensuelle insuffisante - Pas d'inspection régulière de leur condition de vie sauf lorsqu'un problème grave surgit - Absence de vie sociale - Un rythme effréné de travail et pas suffisamment de temps de repos - Un confinement total à l'intérieur de l'usine

Source : Dosoruth P., 2007.

La ségrégation est, selon le Petit Robert, «l'action de mettre à part, de séparer en parlant d'éléments d'une masse ou d'un groupe». La définition du *Dictionnaire critique de la géographie* de Roger Brunet est proche de la précédente. Il s'agit d'un «processus et son résultat d'une division sociale et spatiale d'une société en unités distinctes». Dans le cas de notre recherche, la division s'effectue au sein de la classe ouvrière mauricienne.

La ségrégation socio-spatiale est organisée par les entrepreneurs à des fins de rentabilité. Des dortoirs sommaires ont été aménagés à proximité des usines (cf. photographie 27). C'est suite aux nombreux contacts avec les ouvriers mauriciens que les ouvriers étrangers prennent conscience des irrégularités dans leurs contrats de travail. La réponse des entrepreneurs concernés a été la séparation des nouveaux arrivants du reste du groupe. La séparation a abouti à une coupure spatiale et à une coupure sociale. Ces coupures expliquent, en partie, le manque d'informations de la société mauricienne sur leur présence dans l'île. De plus, l'enfermement dans les usines réduit les coûts de déplacements. Ce point est important car ce sont les entreprises qui organisent le transport quotidien des travailleurs. La coupure sociale empêche le processus d'intégration dans la société d'accueil. L'intégration au territoire et, par conséquent à la société mauricienne, passe par des contacts constants, l'altérité et la *praxis*. Tel un enfant qui découvre son espace, l'étranger passe pour la formation de la nouvelle territorialité par la production de nouveaux schèmes et de nouvelles structures mentales pour assimiler les valeurs territoriales de l'espace d'accueil. L'adaptation correspond à un jeu d'équilibre permanent entre les activités d'imitation et celles d'assimilation (Di Méo G., Buléon P., 2005, p. 84). L'enfermement à l'intérieur des usines empêche la formation de la nouvelle territorialité et limite à terme l'intégration. Le confinement forcé est source de dépression et de mauvaise santé mentale.

La séparation des étrangers du reste de la société mauricienne amène des interrogations sur les perspectives de développement durable, dans sa dimension sociale. La question éthique du développement durable est une donnée importante dans le maintien de la filière textile-habillement dans l'île. Les industriels mauriciens sont confrontés aux organisations civiles dénonciatrices de la ségrégation en cours et des conditions de travail dans le textile délocalisé. La tendance vers la consommation

citoyenne accentue le phénomène. Les clients des pays riches ne veulent plus être taxés d'exploiteurs de la pauvreté «des suds».

Face aux inégalités des conditions de vie et de travail dans les entreprises, le gouvernement tente de prendre des mesures. C'est l'image de l'île qui est en jeu (Boyjoo B. et Chutel E., 2007). Celle-ci a été érodée par l'organisation *Clean Clothes Campaign*¹²⁵ (Permal J.-D., 2007), des articles du *Sunday Times* (Sooknah S., 2007) qui dépeignent une image négative de l'île. Des contrôles sont de plus en plus organisés. Le Ministère du Travail et des Relations industrielles a multiplié ses inspections : de 503 en 2002 à 975 en 2006 (Permal J.-D., 2007). Ce qui est encore insuffisant pour les représentants des droits de l'Homme et les syndicats.

¹²⁵ L'article publié en 2001, «*Mauritius : No paradise for foreign workers*», est disponible à l'adresse suivante : <http://www.cleanclothes.org/publications/02-09-mauritius.htm>

1- L'encadrement par l'État et les acteurs gouvernementaux

Les succès économiques découlent en grande partie de l'existence d'un secteur privé particulièrement dynamique et d'une politique économique décidée, mise en place par les gouvernements, avec un encadrement public efficace. Dans de nombreux pays, les politiques gouvernementales découragent l'initiative privée et font fuir les capitaux et les cerveaux, menant ainsi à une stagnation économique, même dans des contextes où les ressources naturelles sont bien plus abondantes.

1.1 – Les politiques et mesures législatives

Les gouvernements mauriciens et dominicains, en étant les acteurs du développement, ont encadré par des mesures législatives «l'avènement» de l'industrie.

L'industrialisation de l'île Maurice commence par le «*Development Incentives Act*» de 1964 qui lance les industries de substitution aux importations (Maillard J.-C., 1995, p. 22). En s'appuyant sur les grands courants dominants, les autorités prennent des mesures fiscales et financières pour encourager la création d'industrie d'import-substitution et pour attirer des investisseurs potentiels. Ces entreprises se voient attribuées des *Certificats de développement*. Grâce à ce statut, elles bénéficient de l'exemption de l'impôt sur les revenus pendant les cinq premières années, de réduction de taxes pour l'importation des matières premières et de machines. Conjointement, les

pouvoirs publics mettent en place des tarifs douaniers destinés à protéger le marché local et les industries naissantes. Afin de rassurer les investisseurs étrangers, l'État donne des garanties sur les nationalisations et il autorise le rapatriement des dividendes. À partir de 1965, la *Development Bank of Mauritius*, nouvelle structure héritière de l'ancienne Banque Agricole, octroie des facilités de crédits à long terme. À la fin des années 1960, des industries d'import-substitution se créent dans des secteurs aussi divers que l'agriculture, la confection, la chimie, la métallurgie et l'industrie manufacturière. En 1973, «87 certificats de développement» sont attribués (Singaravelou J., 1987, p. 323).

Les activités de la zone franche débutent en 1970. Le parlement vote l' «**Export Processing Zone Act n° 551**». L'industrialisation par les exportations n'est pas neuve au moment où la loi est votée. Elle est préconisée dans le rapport Meade en 1968 qui prévoit la réussite mauricienne : «*Mauritius would have somme change of developping export industries based on the assembly or finishing of semi-fabricated components, and wilst never likely to became a second Hong-Kong or Puerto-Rico, it could at least emulate them in a small way* » (Meade, 1968, Chap. 6, p. 126). L'objectif est de faire de l'île un "petit dragon".

L'industrialisation en République dominicaine débute, plus tôt, sous le régime autoritaire de R. Trujillo. C'est seulement à partir de 1955 que la réglementation sur les zones franches est définie. Il s'agissait à l'origine de promouvoir des activités à caractère commercial qui évoluèrent, par la suite, vers le traitement des productions et des services.

Quatre lois fondamentales, un ensemble de décrets et de résolutions conditionnent, de manière évolutive, l'activité dans les zones franches (CNZFE, 2006).

* La loi 4 315 du 29 octobre 1955 crée la forme juridique des zones franches. Les marchandises pénétrant dans ces dernières ne se sont pas soumises au régime douanier national. Elles bénéficient d'exemption de paiement des droits d'importation et d'exportation. Tous les produits étrangers, sauf exceptions définies par la loi, peuvent être stockés, vendus, emballés, nettoyés, assemblés ou manufacturés dans les zones franches. Les dispositions de cette première loi n'induisent que la création de zones commerciales dont l'impact économique demeure limité (Burac M., 1995, p. 8).

* La loi 299 du 23 avril 1968 crée le système fiscal applicable aux industries, y comprises celles établies dans les zones franches. Pour bénéficier des avantages fiscaux, les entreprises doivent se charger de la fabrication de produits, y compris l'assemblage, pour l'exportation. Elles doivent destiner au moins 80 % de leurs productions pour l'extérieur et elles doivent s'implanter dans les enclaves industrielles. La délimitation d'un territoire par cette législation lance les «exclaves où s'exprime l'extra-territorialité»¹²⁶ (Brunet R., Milelli C., 1986, p. 5).

* La loi 432 du 3 mai 1969 concède un traitement spécial en matière de change aux entreprises des zones franches. Elle contribue à clarifier le panorama du change dans un pays où régnaient un système de contrôle à parités fixes et une monnaie nationale surévaluée. Au cours des années 1980, la mise en place d'un marché libre de devises avec des taux flottants, les entreprises de la zone franche devinrent plus compétitives.

* La loi 96 du 28 février 1983¹²⁷ ouvre les guichets de financement aux entreprises nationales accueillies dans les zones. Les entreprises peuvent obtenir des devises de la Banque Centrale, des financements pour l'acquisition des biens d'équipement, des provisions de réserves et le capital nécessaire à l'installation. La création du Fonds d'Investissement pour le Développement Économique (FIDE) permet d'aider les entrepreneurs et les promoteurs dominicains à construire leurs propres parcs industriels.

Cette batterie de mesures législatives lance et régleme l'activité industrielle. Dans les deux îles, l'industrialisation par la substitution aux importations est - comme nous l'avons déjà précisé - vite remplacée par l'industrialisation par les exportations. Des mesures sont appliquées pour rendre attractifs ces territoires. Celles-ci consistent à exonérer d'impôts pour une période plus ou moins longue les entreprises (Crusol J., 1980, p. 181). La tropicalité devient également un argument marketing. Le soleil, la plage et les cocotiers sont les aménités exploitées pour mettre en avant un cadre de vie agréable. La main-d'œuvre féminine abondante est un avantage de la localisation. La législation du travail et les politiques salariales régulent peu le marché de l'emploi.

¹²⁶ Pour Brunet R. et Milelli C. les zones franches sont des exclaves semblables aux «concessions» chinoises arrachées à Chine par les puissances occidentales au XIX^{ème} siècle. Ces nouveaux territoires ont des privilèges d'extra-territorialités grâce au «paquet fiscal».

¹²⁷ Cette loi votée durant le mandat de (du PRD) avait pour dessein d'intégrer le patronat dominicain dans le développement national.

Avec ces conditions, «*Vivre au soleil*», en bénéficiant d'exonérations fiscales, attire les investisseurs étrangers.

1.2 – L'invitation du capital privé extérieur

Inviter le capital privé extérieur était l'une des préoccupations principales des gouvernements.

En accédant à l'indépendance en 1968, l'île Maurice ne peut espérer de subventions d'une puissance tutélaire¹²⁸. La plupart des habitants n'ont pas d'esprit d'entreprise et, par conséquent, ils ne prennent pas de risques en matière de décision économique. Le gouvernement prend acte de cet état de fait décrit par Meade qui compare l'île à Hong-Kong : « *Mauritius does not have all the advantages possessed by Hong-Kong ; the island is peopled by one of the most industrious of all races* » (Meade, 1968, p. 41). Ses propos douteux oublient l'existence des minorités actives franco-mauricienne, musulmane et chinoise. Meade préconise la création d'emplois dans une île où la vocation agricole saturée est à reléguer au second plan (Maillard J.-C., 1995, p. 22). Ainsi, devant la faiblesse des investissements locaux, l'absence de dynamisme entrepreneurial et la possibilité d'avoir une croissance auto-soutenue, l'État décide d'attirer des investisseurs étrangers par de nombreux avantages fiscaux et financiers : l'exemption de droit de douanes sur les biens d'équipement importés, les pièces détachées et les matières premières ; l'exemption de l'impôt sur les dividendes pendant 5 ans ; la protection contre la non double taxation du chiffre d'affaires dans le cadre de la coopération bilatérale avec de pays partenaires (France, Royaume-Uni, Allemagne, Inde) ; des prêts à taux préférentiels ; l'utilisation de l'énergie électrique à coûts subventionnés ; le libre rapatriement des dividendes, des profits et des capitaux pour les investisseurs ; la disposition de bâtiments industriels ; l'époux/se peut occuper n'importe quel emploi rémunérant plus de 750 euros ou démarrer des affaires ou travailler à son propre compte à condition de toucher au moins 1 500 euros par an ; la possibilité d'acheter une résidence au bout de trois ans d'activité (Rivière F., 1999, p. 10 ; Board of Investment, 2008). Des amendements de la loi *Business Facilitation*

¹²⁸ C'est l'idée de l'industrialisation par «la rente administrative» que représentent les transferts publics financiers vers les Départements d'Outre-Mer français (Miras De C., 1986 et Poirine B., 1993).

Act, en 2000, rendent les procédures d'occupation du pays légère et rapide pour répondre aux critères d'une économie ouverte. Les investisseurs obtiennent en trois jours le permis d'occupation du territoire (cf. photographie 28). La rapidité de délivrance du permis d'occupation classe l'île au 27^{ème} rang sur 178 pays du *Doing Business Survey 2008* de la Banque Mondiale. Des officines du *Board of Investment* opèrent à Paris, Londres et Bombay¹²⁹.

Photographie 28 : Un point d'accueil unique pour les investisseurs étrangers à Port-Louis



Le local du *Board of Investment* est un lieu chargé d'accueillir les investisseurs étrangers. Les démarches administratives sont rapides, elles s'effectuent en moins de deux heures. Le permis d'occupation du territoire est délivré dans les trois jours qui suivent. Les investisseurs effectuent toutes les démarches administratives en une seule fois et en très peu de temps.

Cliché : Auteur.

En République dominicaine «*les entreprises installées au sein des zones franches bénéficient de 100 % d'exonération sur le paiement des impôts sur le bénéfice des compagnies par action, le paiement des impôts sur la construction, le paiement des impôts locaux, les taxes douanières sur les matières premières, les machines, les équipements importés et les produits exportés ou réexportés. Ces exonérations sont valables 15 ans pour les zones franches localisées dans le pays et 20 ans pour celles situées sur la frontière. Afin de viabiliser l'établissement et le développement des zones franches dans la région frontalière, les entreprises bénéficient de prix avantageux pour la location des terrains et des taux préférentiels auprès de la Banque Centrale*» (CNZFE, 2006). La législation facilite «*les investissements étrangers, réglementés par la loi 16-95 adoptée le 20 novembre 1995. Cette législation favorise les flux monétaires entrant et sortant du pays. En effet, depuis 1964, tous les transferts internationaux passent par la Banque Centrale obligée de vendre de la monnaie étrangère pour tous*

¹²⁹ Entretien avec Dyvia Drepard, *Assistant Investment Advisor* du Département «Work and Live» du **Board of investment**, novembre, 2008.

les paiements à l'étranger (intérêts, bénéfices, dividendes et rapatriement du capital investi). Mais l'approbation de la Banque Centrale et la mise à disposition de l'argent pouvaient prendre des années. Désormais, les investisseurs peuvent acheter par l'intermédiaire des banques commerciales sans avoir l'approbation de la Banque Centrale. Un simple enregistrement auprès de la Banque Centrale permet le libre rapatriement des devises et du capital» (Pellerano, Herrera, 2003, p. 21).

1.3 – Législation du travail et politique des salaires

Les lois sur le travail font partie des avantages attirant les investisseurs. Ce paragraphe s'appuie sur les travaux de recherche du DEA et sur les conditions de travail publiées par le *Consejo Nacional de las Zonas Francas de Exportaciones* (CNZFE) de la République dominicaine.

À l'île Maurice, c'est l'*Export Enterprises Remuneration Order* de 1987 qui définit les salaires et les conditions de travail. En République dominicaine, c'est le chapitre 10 de la loi 8-90, constitué de huit articles (de 41 à 48), qui régule le régime du travail (CNZFE, 2006). Dans ce pays, les deux premiers articles s'attachent aux salaires et contrats des apprentis.

- L'article 42 établit que le salaire minimum d'un apprenti, régi par le code du travail, est appliqué pour une durée trois mois dans toutes les zones franches du pays et pour une durée de six mois pour celles de la frontière. L'apprentissage terminé, le jeune devrait recevoir un salaire évoluant à la hausse.
- L'article 43 stipule qu'un apprenti en fin de contrat peut renouveler un contrat d'apprentissage dans la même entreprise. En cas d'apprentissage à temps partiel, un apprenti peut renouveler son contrat pour compléter son quota d'heure.

Les articles suivants concernent les licenciements :

- L'article 44 impose aux opérateurs et aux entreprises de la zone franche qui décident de fermer et de terminer leur activité doivent le notifier au CNZFE trois mois avant, délais durant lequel le CNZFE transmet l'information à la Banque Centrale, au Secrétaire des Finances, à l'Institut Dominicain de la Sécurité Sociale et à la direction des douanes. Les entreprises doivent verser des

indemnités de licenciement : de 3 à 6 mois de service, c'est 6 jours de salaire ; de 6 à 1 an de service, c'est 13 jours de salaire ; de 1 à 5 ans de services, c'est 21 jours de salaire pour chaque année.

- Les articles 45, 46 et 47 précisent que le non-respect de l'article 44 entraîne des sanctions immédiates : perte du permis d'installation, confiscation des biens et des marchandises, l'obligation de payer le double des impôts.

Outre les dispositions spéciales pour les zones franches, le salaire minimum à payer est établi par le Comité National des Salaires. Il est fixé à 4 100 pesos dominicains pour 44 heures de travail hebdomadaire. Les heures supplémentaires sont réglementées :

- plus de 44 heures = 35 % du salaire de base
- plus de 68 heures = 100 % du salaire de base
- le travail de nuit est rémunéré à hauteur de 15 % du salaire de base pour chaque nuit travaillée de 19 h 00 à 6 h 00.

Les lois sur les congés des travailleurs des zones franches mettent en évidence de grandes similitudes entre les deux îles.

Tableau 23 : Congés pour les travailleurs des zones franches à l'île Maurice et en République dominicaine

	Île Maurice	République dominicaine
Congé annuel	<ul style="list-style-type: none"> • 10 jours pour 5 jours de travail par semaine • 12 jours pour 6 jours de travail par semaine 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 an de service = 12 jours • 1 à 5 ans de service = 14 jours • Plus de 5 ans de service = 18 jours
Congé maladie	<ul style="list-style-type: none"> • 15 jours avec plein salaire pour 5 jours de travail par semaine • 18 jours avec plein salaire pour 6 jours de travail par semaine 	
Congé maternité	<ul style="list-style-type: none"> • 2 mois (8 semaines) avec plein salaire • Allocation de maternité de 40 roupies par jour pendant 7 jours 	<ul style="list-style-type: none"> • Un employeur ne peut licencier une femme enceinte • 12 semaines • ½ journée de libre par mois pour les soins pédiatriques
Congé paternité	<ul style="list-style-type: none"> • Inexistant 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 jours après la naissance de l'enfant
Salaire moyen	<ul style="list-style-type: none"> • 250 euros par mois (2004) 	<ul style="list-style-type: none"> • 250 euros par mois (2004)

Source : CNZFE, MEPZA, 2005.

La législation sur les congés est pratiquement identique à l'île Maurice et en République dominicaine (cf. tableau 23). Les congés annuels varient, par exemple, de 10 à 12 jours. Les lois sur la maternité, presque identiques à ceux des pays du nord, étendent les congés entre 8 et 12 semaines. Durant cette période, les ouvrières ont - selon la législation en vigueur- la garantie du maintien des ressources et de la sécurité de l'emploi. Le congé paternité est inexistant à l'île Maurice tandis qu'il est de deux jours en République dominicaine.

Malgré toutes ces dispositions sur le travail, il est assez surprenant de constater l'absence de syndicat. Dans ce contexte, comment faire valoir ses droits de travailleurs sans représentants du personnel ?

C'est une lapalissade de dire que l'une des conditions principales de l'installation des entreprises délocalisées est l'absence de syndicats. Les mouvements altermondialistes et les médias nationaux se chargent volontiers de réaliser des rapports et des reportages sur les conditions de travail désastreux et le faible coût de la main-d'œuvre.

Il existe actuellement à l'île Maurice deux centrales syndicales : le MLC (*Mauritius Labour Congress*), longtemps dans la mouvance du Parti travailliste et l'AGWU (*Artisans and General Workers Union*) traditionnellement pro-MMM. Historiquement, les principaux syndicats ouvriers concernaient les travailleurs des plantations et les dockers. Ils avaient surtout tissé des liens avec le parti des travailleurs, parti indien à l'origine du mouvement de l'indépendance. Ils ont contribué à la lutte pour la démocratie, à l'indépendance et pour de meilleures conditions salariales et de travail, au cours de la décennie 1960 (Hein P., 1996, p. 57). L'indépendance n'a pas abouti à leur renforcement. La formation d'un gouvernement de coalition en 1969, entre le Parti travailliste et le Parti mauricien, consacrait l'abandon par le premier de la partie la plus radicale de son programme économique et un rapprochement avec le secteur privé (Dordain D. et Hein P., 1989, p. 23). Les conflits sociaux – notamment les grèves de 1964, 1966, 1969 et 1971 - directement gérés par le gouvernement par lois et décrets relèguent les syndicats au second plan. En outre, les grèves des dockers du début des années 1970 menées par l'opposition (MMM), opposée aux réformes du pouvoir en place, dans un contexte de chômage massif – le taux de chômage est estimé à 16 % - et d'un haut taux d'inflation – taux estimé à 13,5 % - ont mené le gouvernement à adopter

une législation sur les relations industrielles peu favorable au militantisme syndical. De son côté le MMM, à mesure que son accession au pouvoir devenait probable - en 1983, le parti remporte la totalité des sièges aux élections générales - modérait tout le radicalisme de son programme.

Le *Public Order Act* et l'*Industrial Relation Act* sont deux lois qui imposent tout un arsenal de consultations avant toute possibilité légale de faire grève, de faire reconnaître un syndicat et de manifester. En 1973, considérant la situation comme une menace à la stabilité politique et économique - grève des dockers et dans les transports - le gouvernement a présenté *Industrial Relation Act*. Le droit de grève n'est pas interdit. Cette législation institutionnalise les relations industrielles alors qu'autrefois les conflits étaient directement gérés par les deux partis concernés. Elle introduit de nouveaux mécanismes et de nouvelles procédures pour la reconnaissance des syndicats, pour la convention collective et pour la résolution des conflits sociaux. En ce qui concerne les grèves, tout conflit doit être annoncé au Premier Ministre, qui doit trouver dans un délai de 56 jours des solutions. Passé ce délai, le droit de grève et de manifestations publiques est légal.

Le succès de la zone franche et l'absence d'alternative en matière d'emploi ont conduit dans les années 1980 à un consensus quasi-unanime de l'opinion mauricienne sur le bien fondé de cette approche. La dispersion géographique des unités de production et la main-d'œuvre exclusivement féminine, peu encline aux revendications, expliquent en partie la faiblesse du taux de syndicalisation dans la zone franche mauricienne.

En République dominicaine, les manifestations et les grèves ne sont guère interdites mais les moyens de coercitions empêchent toutes initiatives dans ce domaine. Les forces armées et de police sont chargées de faire respecter l'ordre et la tranquillité, c'est-à-dire de réprimer grèves et manifestations (Rudel C., 1989, p. 98). Les ouvriers disent volontiers leur peur de la mort. Les partis révolutionnaires y voient la garantie de l'extension du capital américain par la force.

Attirer les investisseurs impose une politique des salaires rigoureuse. Les salaires des zones franches ne sont pas inférieurs à ceux proposés dans d'autres secteurs. Ils sont d'environ de 250 euros par mois - salaire moyen - voire moins selon

les conditions imposées par les employeurs¹³⁰. L'amélioration de la situation de l'emploi n'aurait pas été possible si les gouvernements avaient suivi une politique des salaires minimums calculée sur la base des besoins des travailleurs. Toutefois, les salaires de base ont progressé même s'ils demeurent modestes par rapport à ceux des pays du nord. Le tableau suivant illustre l'évolution du salaire de base mauricien pour la période 1978-1993 dans trois secteurs (cf. tableau 24).

Tableau 24 : Évolution des salaires de base à l'île Maurice (1978-1993)

(en Roupies/mois)

Années	Sucre	Industrie	Zone franche
1978	664	550	-
1979	692	610	-
1980	765	476	-
1981	890	843	-
1982	1030	920	763
1983	1122	998	764
1984	1274	1074	864
1985	1321	1105	951
1986	1378	1109	978
1987	1524	2059	1859
1988	1824	2435	2210
1989	2185	2749	2627
1990	2274	3105	2950
1991	2939	3570	3440
1992	3003	3967	3875
1993	3080	4437	4287

Source : Hein P., 1996, p. 78.

On constate une croissance du salaire de base pour la période 1978 - 1993 pour les trois grands secteurs d'activité. En terme de comparaison, les salaires dans la zone franche sont supérieurs à ceux proposés dans le sucre et ils n'ont pas beaucoup d'écart avec le secteur industriel en général.

1.4 – Les institutions étatiques et para-étatiques soutenant le développement

L'encadrement de l'activité industrielle est la base du développement des activités. Les diverses institutions par leurs dynamismes propres et leurs systèmes relationnels créent des synergies dynamiques favorables à la croissance industrielle. Parmi les institutions étatiques et para-étatiques qui jouent un rôle promotionnel ou de régulation dans le développement économique, on peut citer la MEDIA et la SMIDO,

¹³⁰ Lors des entretiens, les ouvriers se plaignent souvent du non-respect du salaire de base. Les contrôles de l'inspection du travail étant rares, les abus sont fréquents.

sans oublier les Banques Centrales et les Banques de développement. Les deux dernières institutions ne sont traitées ici.

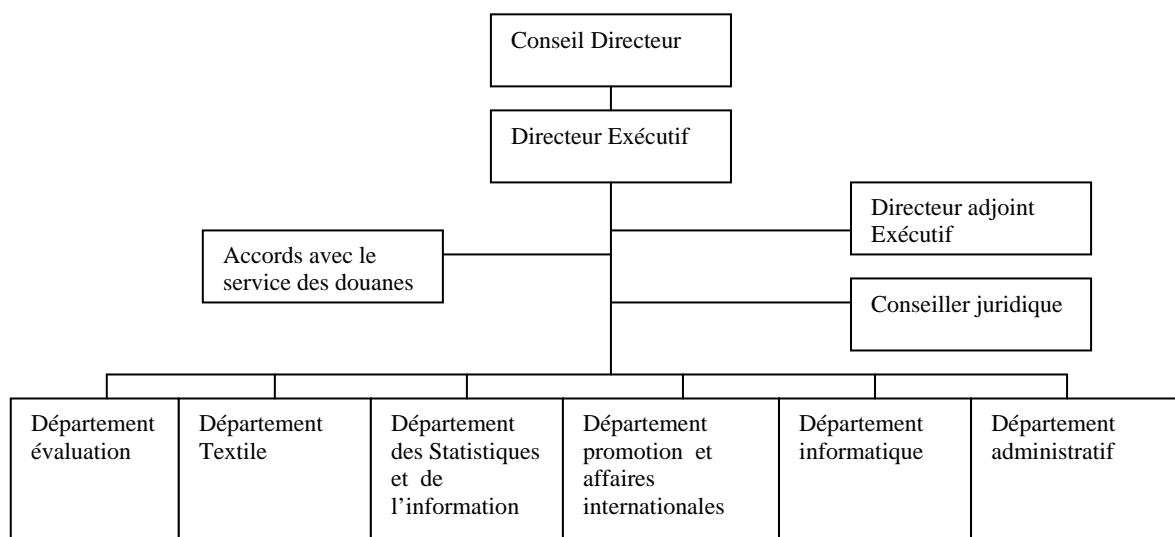
À l'île Maurice, les rapports Titmuss et Meade de 1968 dressent un bilan des situations économiques et sociales du pays : ils préconisent sans grandes ruptures avec les institutions coloniales un renforcement de la structure administrative. Apparaissent à côté du bureau du Premier Ministre, de nouvelles institutions comme le Ministère de la Planification Économique, des Finances, du Commerce, de l'Industrie. Chaque nouvelle structure a des responsabilités, elle oriente et appuie le développement de l'économie. Pour illustrer le rôle de l'État mauricien dans l'appui aux entreprises, on peut mentionner les deux exemples suivants :

* La MEDIA (*Mauritius Export Development and Investment Authority*), société mixte créée en 1983, est l'organisme en charge de la promotion des investissements et des exportations de la zone franche. Elle s'occupe de donner une image attractive du pays auprès des investisseurs potentiels grâce aux antennes installées en France, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Inde et aux Etats-Unis. Pour se faire, elle publie des brochures promotionnelles aux entreprises souhaitant délocaliser. Ses activités consistent à rechercher des «niches» économiques, à étudier les pays concurrents, à mettre en place des projets, à identifier les produits susceptibles de toucher le marché africain et à organiser des missions de promotion vers les investisseurs intéressés. Elle participe aux foires internationales pour faire connaître les potentiels industriels de l'île.

* La seconde intervention de l'État mauricien concerne le développement des petites et moyennes entreprises (industrielles et de services confondus). La structure d'encadrement dans ce domaine date de 1983. Elle a été rénovée en 1993 avec la création de la *Small and Medium Industries Development Organization* (SMIDO) qui reçoit une assistance technique de l'ONUDI, et elle se concentre sur les entreprises ayant un équipement d'une valeur inférieure à 10 millions de roupies. La SMIDO s'occupe de la promotion des liens entre les petites et les moyennes entreprises et les plus grandes, ainsi que la mise en commun de réparation et d'entretien. La SMIDO est devenue la SEHDA en 2008. La nouvelle structure ne s'occupe plus que des petites et très petites entreprises. Elle a, en partie pour objectif, d'intégrer les activités informelles de petites tailles dans la légalité.

En République dominicaine, l'État aide les zones franches par le biais du Conseil National des Zones Franches d'Exportation (CNZFE). Créé en 1978, il est l'organisme régulateur des zones franches et il est compétent dans divers domaines (cf. figure 39). Il s'occupe, entre autres, de centraliser les informations statistiques sur les zones franches du pays.

Figure 39 : L'organisation du CNZFE



- 1- Le Département Évaluation a pour objectif d'analyser et d'instruire les demandes d'installation et de fournir la documentation nécessaire pour faire valoir les avantages de la loi 8-90.
- 2- Le Département Textile veille à la bonne distribution des catégories textiles assujettie à un quota suite aux accords commerciaux.
- 3- Le Département des Statistiques et de l'Information récolte les chiffres concernant l'emploi, l'exportation, les investissements, les entreprises et les disponibilités du secteur.
- 4- Le Département Informatique conçoit et dirige le système informatique. Il s'occupe du site internet.
- 5- Le Département Administratif s'occupe de coordonner et d'exécuter les politiques administratives émanant de la Direction Exécutive.
- 6- Le Département Promotion et Affaires Internationales s'occupe de la promotion de l'installation de nouveaux parcs et entreprises en participant et en réalisant des fêtes et événements, tant au niveau national qu'au niveau international.

Source : CNZFE, 2007

Le Conseil National des Zones Franches d'Exportation est dirigé par un Conseil Directeur, dont les membres sont des représentants des six départements et les représentants des associations d'industrielles de chaque zone franche du pays. Le directeur veille à la bonne exécution des ordres du Conseil de Direction ; il représente personnellement, ou en délégation, le CNZFE aux manifestations publiques et privées. Il accorde les demandes de permis d'installation des entreprises.

Le CNZFE est intégré au réseau des zones franches d'Amérique latine et d'Espagne (appelée le Comité des Zones Franches des Amériques, C.Z.F.A.). Ce réseau

est constitué de 38 membres provenant des 13 États¹³¹ possédant des zones franches. Le comité publie des informations sur les législations nationales et les opportunités commerciales.

2- Les acteurs privés locaux et étrangers

Les investisseurs sont les acteurs incontournables de l'industrialisation. Dans les deux îles, les acteurs locaux et étrangers ont joué un rôle fondamental dans l'industrialisation.

2.1 – La reconversion des agents économiques de l'époque coloniale

L'industrialisation à l'île Maurice est caractérisée par l'émergence d'industriels locaux, qui ne sont rien d'autres que les anciens groupes dynamiques de l'époque coloniale. En haut de la hiérarchie sociale, ils constituaient l'élite urbaine (Chazan-Gillig S., Widmer I., 2001, p. 93) spécialisée dans l'agriculture et le commerce de détail. Ils ont diversifié leurs activités en prenant part au développement de la zone franche. En effet, en 1990, au moment de la période faste du textile délocalisée et du plein-emploi, plus de «60 % des investissements dans les entreprises EPZ sont d'origine mauricienne, tandis que 14 % des entreprises sont à capitaux intégralement étrangers » (Dordain D., Hein P., 1989, p. 21). Parmi les grandes entreprises opérant en zone franche, des familles franco-mauriciennes¹³² (Gentile (de) A., 1997), indo-musulmanes (Safla S., 1998) et chinoises (MEPZA 2003-2004) se trouvent à leur tête.

La communauté franco-mauricienne est le premier groupe d'investisseurs locaux dans la zone franche par le nombre d'entreprises. Elle place ses capitaux dans le textile-habillement, la fabrication de maquettes de bateaux, les bijoux, les cadrans de montres et les fleurs. Les investissements de l'oligarchie sucrière commencent lors du boom sucrier de 1973-1974, années durant lesquelles le prix du sucre est multiplié par dix

¹³¹ Il s'agit de l'Equateur, du Honduras, de la Colombie, de Puerto-Rico, du Mexique, du Guatemala, du Nicaragua, du Panama, du Costa-Rica, de l'Argentine du Brésil, de l'Espagne et de la République dominicaine.

¹³² Les familles Espitalier-Nöel, Lagesse, Dalais, Harel et Raffray sont les principaux investisseurs de la zone franche (Voir la thèse de Gentil (De) A., 1997).

(Gentile (de) A., 1997). De plus, les fortes taxes de sortie du sucre prélevées par le gouvernement conduit progressivement les dirigeants de l'industrie sucrière à se détourner de cette activité (Dordain D., Hein P., 1989, p. 24). François de Grivel est l'un des premiers à investir en reconvertissant l'usine sucrière de Saint-Antoine en 1973 en zone industrielle. Sa démarche est originale. La location des bâtiments donne lieu à une participation de celui-ci dans les entreprises par le biais de *joint-venture* (Gentile (de) A., 1997).

Les familles indo-musulmanes, enrichies durant l'époque coloniale grâce au commerce (import-export), tiennent quelques grandes entreprises de la zone franche. La *Currimjee Jeewanjee and Co*, tenue par la riche famille Currimjee, se positionne à la quatrième place des cent premières entreprises mauriciennes (Hein P., 1996, p. 46). *«Cette famille d'origine indienne et de culture musulmane est implantée dans l'île depuis 1890 et engagée dans l'exportation du sucre mauricien vers l'Inde. En association avec la famille Jeewanjee, elle s'est constituée un réseau d'entreprises établies à Bombay, à Calcutta, à La Réunion, à Madagascar et à Zanzibar. La branche mauricienne a aujourd'hui une identité distincte. Les membres de la famille se marient hors de la communauté musulmane tout en continuant à fréquenter leur propre mosquée, rue Pasteur à Port-Louis»* (Safla S., 1998).

Tableau 25 : Le groupe Currimjee Jeewanjee et Co

Télécommunications et médias	- Currimjee informatics Ltd. - Emtel Ltd. - Mc Vision Ltd. - E-Skills Ltd.	Services financiers	- Cheribinny Ltd. - Island Life Assurance Co. Ltd.
Immobilier	- Currimjee Jeewanjee properties Ltd. - Compagnie immobilière Ltd. - Continental Holdings Ltd. - CJ Investment Ltd. - Habitat Development Ltd.	Commerce	- Batimex Limited - AMC Ltd.
Voyage, tourisme et fret	- KN Mauritius Ltd. - SIA General Sales Agent - Silvers Wings Travel Ltd.	Autres	- Detregent Ltd. - Elf Gas Ltd. - Soap and Allied Industries Ltd.
		Textile	- Bonair Apparels Ltd. - Bonair Knitwear Ltd. - Bonair Paris Sarl - Bonair Sportwear - Bonair Yarn Ltd.

Source : www.Currimjee.com, 2007

Dans le textile, la famille contrôle *Bonair Group* composé de cinq filiales (cf. tableau 25). Créée en 1974, cette entreprise réputée et totalement intégrée vend ses *knitwear* et *sportwear* en France à La Redoute, Naf-Naf, Promod, Levi's et Cacharel.

Le groupe *A. G. Joonas*, tenu par la famille du même nom que l'entreprise, a effectué des investissements divers dans la zone franche. «*Cette famille s'est implantée récemment dans l'île. Le père est arrivé en 1933 avec sa femme et son premier fils pour diriger une entreprise agricole d'origine meïman. Rapidement, il se lance dans l'immobilier et investit les bénéfices tirés de cette activité dans le commerce. Les diverses entreprises sont regroupées dans A. G. Joonas Group. Les débuts industriels du groupe ont lieu au cours des années 1960, période de la substitution aux importations. Le père investit dans la fabrication de clous pour le marché local et se lance quelques années plus tard dans des activités de transformation de l'aluminium. Il crée Nova industrie spécialisée dans la fourniture de bureaux à partir de la matière première indiquée ci-dessus. Le groupe compte plus d'une dizaine d'usines dans la zone franche* » (Safla S., 1998).

Le groupe sino-mauricien est considéré comme le groupe de l'avenir économique de l'île, après avoir joué un rôle catalyseur pour attirer les premiers investissements de Hong-Kong. La diaspora chinoise, historiquement structurée autour du *Chinatown* de Port-Louis, est le groupe social relais qui facilite les liens économiques avec la Chine. Deux familles jouent un rôle important : Lai Min et Lai Fat Fur. Cette dernière lance en 1986 la *Compagnie Mauricienne de Textile Ltée*, qui est à 100 % mauricienne. Cette entreprise, avec plus de 1 200 employés et quatre unités de production réparties dans l'île, est classée parmi les 15 plus grandes entreprises de la zone franche, avec un chiffre d'affaires de plus de 488 millions de roupies en 1994 (Hein P., 1996, P. 46). Le chiffre d'affaires n'a cessé de croître depuis. Cette société ambitionne de devenir un acteur mondial incontournable du *Jersey* et possède depuis peu l'une des technologies les plus avancées en la matière.

En République dominicaine, les dominicains constituent le second groupe des investisseurs de la zone franche (cf. tableau 26). Géographiquement, ils sont partout en seconde position à l'exception de la région nord où ils occupent la première place.

Tableau 26 : Origine des capitaux des entreprises opérant dans les zones franches dominicaines par région en 2005

District national et Santo-Domingo		Région Sud		Région Nord		Région Est	
Pays	Nbre d'entr. (Part.en %)	Pays	Nbre d'entr. (Part.en %)	Pays	Nbre d'entr. (Part.en %)	Pays	Nbre d'entr. (Part.en %)
Etats-Unis	69 (55,6 %)	Etats-Unis	31 (39 %)	Rép. Dom	124 (47 %)	Etats-Unis	62 (70,5 %)
Rép. Dom	26 (21 %)	Rép. Dom	22 (27,5 %)	Etats-Unis	94 (35,6 %)	Rép. Dom	12 (13,6 %)
Canada	4 (3,2 %)	Corée	7 (8,7 %)	Corée du Sud	12 (4,5 %)	Puerto-Rico	6 (8,8 %)
Mexique	4 (3,2 %)	Puerto-Rico	7 (8,7 %)	Suisse	7 (2,4 %)	Taiwan	2 (2,3 %)
Italie	2 (1,6 %)	Espagne	4 (5 %)	Hollande	5 (1,8 %)	Corée du Sud	1 (1,1%)
Colombie	2 (1,6 %)	Italie	4 (5 %)	Espagne	4 (1,5 %)	Espagne	1 (1,1%)
France	2 (1,6 %)	Malte	1 (1,2 %)	Taiwan	3 (1,1 %)	Hollande	1 (1,1%)
Haïti	2 (1,6 %)	Roy. Uni	1 (1,2 %)	Allemagne	3 (1,1 %)	Angleterre	1 (1,1%)
Espagne	2 (1,6 %)	France	1 (1,2 %)	Chine	2 (1 %)	Îles Vierges	1 (1,1%)
Autres	11 (9 %)	Autres	2 (2,4 %)	Autres	10 (3,8 %)	Italie	1 (1,1%)
Total	124 (100 %)	Total	80 (100 %)	Total	264 (100%)	Total	88 (100%)

Source : CNZFE, 2006.

Le patronat dominicain a eu du mal à se constituer en acteur économique autonome. «*C'est seulement à partir des années 1980 qu'il devient un acteur de la vie économique et social, renforçant le processus démocratique, alors qu'auparavant il se constituait en adversaire du gouvernement par réaction au contrôle autoritaire de Trujillo des sphères économique et politique du pays*» (Faxas L., 1992).

La loi 96 du 28 février 1983 facilite l'accès aux capitaux pour les locaux en créant le Fonds d'Investissement pour le Développement Économique et en ouvrant des guichets de financement pour les entreprises nationales accueillies dans les zones franches. Ces unités peuvent obtenir des devises de la Banque Centrale ainsi que des financements pour l'équipement, l'installation et la constitution des provisions de réserves.

2.2 – Les investisseurs étrangers

Les investissements étrangers sont difficiles à cerner en raison de la pratique de la double nationalité ou de l'acquisition des nationalités mauricienne ou dominicaine. La considération du volume des investissements provenant de l'extérieur permet néanmoins d'avoir un ordre de grandeur sur leur origine.

En l'absence de données plus récentes pour l'île Maurice nous ne pouvons proposer que les dates suivantes : 1985, 1986 et 1987. La Banque Centrale ainsi que le CSO n'ont publié aucune informations récentes. Ce qui donne un aspect historique sur l'origine et le volume des investissements étrangers du tableau ci-dessous.

Le facteur «Hong-Kong» joue un rôle déterminant dans la réussite de la zone franche dans les années 1970 et 1980 ; le contingentement sévère, établi par l'Accord Multifibre, des pays européens vis-à-vis des Asiatiques et l'incertitude de la rétrocession de Hong-Kong à la Chine ont conduit les investisseurs Hongkongais à placer leurs capitaux dans l'île (cf. tableau 27 ; photographie 29). Les Hongkongais sont à l'origine de la majeure partie des investissements réalisés dans la *Mauritius Export Processing Zone* (MEPZA) à partir de 1985. Selon des responsables mauriciens, la présence de la communauté chinoise a favorisé cet afflux de capitaux.

Tableau 27 : Origine et volume des investissements étrangers dans la zone franche mauricienne (en millions de roupies)

Pays	1985	1986	1987
Australie	99 800	-	6 505 275
France	9 935 000	4 358 935	7 572 275
Allemagne	510 000	3 464 000	500 000
Hong-Kong	90 902 120	23 938 665	10 295 300
Inde	1 605 000	100 000	1 015 000
Italie	867 000	697 800	-
Singapour	2 004 000	-	400 000
Afrique du Sud	530 000	7 580 000	2 420 000
Taiwan	249 900	1 400 000	12 570 700
Royaume Uni	2 279 900	3 140 805	6 465 900
Etats-Unis	3 795 500	500 000	15 174 900
Autres	830 000	28 174 336	126 283 965
Total	114 107 320	73 404 541	183 203 340

Source : Paratian R., 1994, p. 91

Photographie 29 : L'entrée de Chinatown de Port-Louis



La communauté chinoise mauricienne a facilité l'investissement des capitaux Hongkongais. Le *Chinatown* de Port Louis est la porte d'entrée et de retrait des investisseurs chinois.

Cliché : Auteur, 2008.

Les Hongkongais pratiquaient très peu de *joint-ventures* avec les locaux. Les capitaux ont reflué vers la Chine à la fin de la décennie 1990 en raison des possibilités

commerciales offertes par le démantèlement des accords multifibres. La France est le second investisseur, ce qui place l'île - pour reprendre le titre de l'ouvrage d'un auteur controversé - «*Au sommet de la vague économique francophone*» (Prosper J.-G., 1993). Mais le volume des investissements étrangers évolue d'une année sur l'autre. Toutefois, les variations ne jouent en rien sur le volume total, en augmentation croissante. Cela s'explique par le relais des investissements en provenance d'autres pays, compensant des désinvestissements.

En République dominicaine, les données sur l'origine des investissements sont publiées annuellement par le CNZFE. Nous n'avons pu obtenir d'informations sur les premiers investissements. Cette lacune est compensée par la remarque de M. Burac qui précise que «*le capital nord américain dominait sans concurrence au début des années 1970, il recula petit à petit, face aux investissements dominicains, panaméens, asiatiques ou européens (...)*» (Burac M, 1995, P. 12). Le recul quantitatif s'est accompagné d'une diversification des investisseurs. Les capitaux nord américains demeurent malgré tout au premier poste des investissements (cf. tableau 28).

Tableau 28 : Origine des capitaux des entreprises opérant dans les zones franches dominicaines en 2005

Pays	Nombre d'entreprises	Participation (en %)
Etats-Unis	256	46
République Dominicaine	184	33
Corée du Sud	20	4
Puerto-Rico	16	3
Espagne	11	2
Suisse	8	1,5
Italie	8	1,5
Pays-Bas	7	1,2
Royaume Uni	6	1
Canada	5	0,9
Taiwan	5	0,9
Mexico	4	0,7
France	4	0,7
Colombie	3	0,5
Allemagne	3	0,5
Autres	16	2,6
Total	556	100

Source : CNZFE, 2006.

Ils représentent près de 46 % des investissements. Les dominicains sont situés en seconde position avec 33 %. Les capitaux européens sont peu nombreux : parmi eux, l'Espagne est en première position.

2.3 – Le regroupement des intérêts au sein d’associations

La *Mauritius Employers Federation* (M.F.E.) est la fédération patronale, créée en 1962. Elle s’occupe des questions d’emploi, des négociations salariales et du développement des ressources humaines, le *labour force*. Cette association est intersectorielle et rassemble un grand nombre de chefs d’entreprises. Mais, depuis 1970, afin d’améliorer sa coordination vis-à-vis des hautes instances politiques, le milieu des affaires a fondé le *Joint Economic Council* (J. E. C.). Cet organisme tient des réunions avec le gouvernement, par le biais d’une commission présidée par le Premier Ministre. Les membres du JEC sont composés des représentants des Chambres de l’Agriculture, du Commerce et de l’industrie, les associations de banques et assurances et la *Mauritius Export processing Zone Association* (M.E.P.Z.A.).

La MEPZA est l’association des entreprises de la zone franche. Créée en 1976, elle fournit des informations d’affaires à ses membres, par le biais d’un bulletin mensuel, concernant les questions économiques et commerciales, les législations en cours ou modifiées (lois sur le travail, l’environnement). Elle organise des formations sur la comptabilité et la gestion des entreprises afin de rendre plus efficace les affaires. Enfin, cet organisme a un rôle consultatif pour défendre les intérêts de ses membres.

En République dominicaine, chaque zone franche compte une association d’entrepreneurs. Ces associations servent de relais pour la défense des intérêts économiques et l’usage des locaux.

3- L’enseignement et la formation liés au monde industriel à l’île Maurice

Les Mauriciens ont un niveau de formation assez élevé en comparaison aux dominicains grâce à «*la généralisation de l’enseignement primaire gratuit dès les années 1950*» (Dordain D., Hein P., 1989, p. 22). Il suffit de constater l’usage fréquent de deux langues : anglais et français par la majorité de la population. Cette situation de diglossie est un héritage des colonisations française et anglaise. Elle est un «atout»

considérable dans le développement économique de l'île et elle est le «signe» de l'ouverture culturelle dans le contexte de la mondialisation.

Passons outre cette considération d'ordre général. On constate sur le terrain que l'enseignement et la formation sont liés au monde industriel. Les interrelations tissées entre ces deux sphères sont à l'origine d'un marché du travail tendant à correspondre aux réalités économiques du pays. Le gouvernement, conjointement au secteur privé, accorde une grande importance à l'apprentissage. Ce choix entre dans le cadre de la modernisation des structures de production, allant vers le haut de gamme.

Par conséquent, l'enseignement s'est en partie adapté à la formation professionnelle. En 1993, la réforme du système éducatif met en place les voies techniques et professionnelles après l'enseignement primaire. Ces enseignements sont assurés par les lycées *Industrial Training Center* ou dans les établissements sous la tutelle de l'*Industrial Vocational Training Board* (I.V.T.B.), créée en 1989 (Chapuis O., 1993, p. 27). Mais un problème se pose lors des orientations : l'image négative des écoles techniques dans la conscience collective mauricienne¹³³.

Les centres de l'I.V.T.B., implantés dans toute l'île, accueillent des jeunes de 12 à 14 ans ayant échoué au *Certificat of Primary Education* (CPE) à acquérir de nouvelles connaissances et compétences en développant leurs aptitudes physique et manuelle avant d'aborder le monde du travail. Ils forment également des jeunes de 14 à 16 ans, titulaires du *School Certificat*, à la broderie, à la confection, au travail du cuir et à la maroquinerie.

Ces centres de formation sont plus ou moins appréciés. Ils sont la plupart du temps des voies de secours. Les abandons entre les niveaux scolaires sont très importants : seuls 24 % des élèves en fin de primaire passe le *Certificat of Primary Education* (CPE)¹³⁴. Une minorité s'inscrit dans les centres de formation. La majorité vit de la vente d'objets divers comme des coquillages, des colliers, des fruits exotiques comme l'ananas et le coco sur les zones touristiques ou elle travaille avec leurs parents.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, la formation universitaire dépend encore largement de l'étranger : de l'Europe (Royaume-Uni et France), de l'Inde et des Etats-Unis. Le nombre d'étudiants de l'Université de Maurice, à Réduit-Moka, n'est

¹³³ Propos recueillis, lors d'un entretien non organisé, auprès d'un instituteur d'une quarantaine d'années.

¹³⁴ Sur 121 387 élèves inscrits au primaire en 2006 seulement 29 569 ont tenté l'examen du *Certificat Primary Education* (Central Statistical Office of Mauritius, 2006).

que de 4 500 en 2005 dans les facultés¹³⁵. La Faculté d'Ingénierie a un Département Textile composé de deux filières : technologie textile et textile-dessin de mode. La durée de la formation est de trois ans.

Figure 40 : Géographie des Centres de Formation de l'Industrial Vocational Training Board (I.V.T.B.)

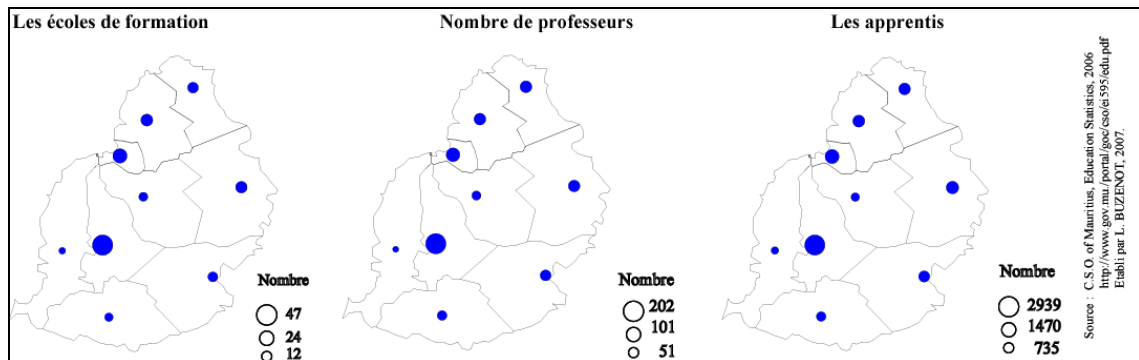


Figure 41 : Programme du «Textile Exhibition» de 2004

UNIVERSITY OF MAURITIUS FACULTY OF ENGINEERING		16 March 2004	17 and 18 March 2004
SPONSORS Socota Sayed Hossen Ave, Solferino Curepipe CMT Industrial estate Phoenix Universal Fabrics/World Knits Industrial zone Coromandel Supintex Ltd 413, Royal Road Cassis Star Knitwear Group La Clemence Riviere du Rempart Shibani Knitting Company Ltd Industrial Zone Phoenix CIEL Group Royal Road Floreal IVTB Port Fer Phoenix	 TEXTILE EXHIBITION 2004 PROGRAMME DEPARTMENT OF TEXTILE TECHNOLOGY	09.55 All guests are seated 10.00 Professor H.C.S. Rughooputh, Dean, Faculty of Engineering, delivers the welcome address 10.10 Professor G.T.G. Mohamedbhal, Vice Chancellor, addresses the assembly 10.20 Professor H.C.S. Rughooputh, Dean, Faculty of Engineering, invites the Chief Guest to address the assembly 10.30 The Chief Guest declares the Exhibition open 10.35 Guests tour the stands 10.50 Refreshments 12.00 Lunch Break 13.00 Exhibition opens 13.30 Video Show 14.00 Power Point Presentation Career Prospects 14.30 Video Show 15.00 Power Point Presentation Career Prospects 16.00 Exhibition closes	09.15 Exhibition opens 10.00 Video Show 10.30 Power Point Presentation Career Prospects 11.00 Talk and discussions 12.00 Lunch break 13.30 Video Show 14.00 Power Point Presentation Career Prospects 14.30 Talk and Discussions 16.00 Exhibition closes

Source : Terrain.

¹³⁵ Agriculture, Ingénierie, Droit, Gestion, Etudes sociales et d'Humanités et Sciences.

Tableau 29 : Formations proposées par le Département Textile de la Faculté d'Ingénierie (Île Maurice)

Technologie textile		Textile et dessin de mode
Première année		Première année
Premier semestre Mathématiques Introduction à l'informatique Compétence en communication	Second semestre Statistiques Textile Programmation informatique Technologie de l'habillement	Textile (identification des fibres, utilisation de l'informatique, confection...) Fabrication de vêtements Art et Dessin Formation industrielle Communication Conception de dessin Technologie et technique de coloration Introduction à l'informatique
Toute l'année		Seconde année
Chimie textile et matériel textile Histoire du textile filé Fabrication du tissu		Formation industrielle Histoire contemporaine de la mode Dessin de tissu tricoté Dessin de tissu tissé Finance et gestion Organisation et management Fabrication de vêtement
Seconde année		Troisième année
Premier semestre Ingénierie graphique Organisation et management Électronique de base	Second semestre Formation industrielle Ingénierie textile Électronique	Projet Portfolio et exhibition Introduction au marketing Ornement des tissus
Toute l'année		
Dessin de mode et management Chimie textile Fabrication de tissu		
Troisième année		
Premier semestre Ingénierie et management Matériel de production Finance et gestion	Second semestre Recherche Textile et environnement Comportement organisationnel	
Toute l'année		
Élaboration de projet Tester textile et assurance qualité Étude du marché textile		

Source : Faculté d'Ingénierie, Département Textile, 2006.

Très dynamique, le Département textile organise chaque année, sur le campus, des rencontres entreprises-université-étudiants pour faire connaître les formations, les métiers, les technologies et l'avenir du secteur. Il travaille en partenariat avec l'I.V.T.B.

L'I.V.T.B. propose également des formations pour adultes : les chômeurs et les ouvriers. Dès le début le succès est considérable. De 1989 à 1991, «27 000 personnes (dont 12 000 financés par leurs employeurs) ont suivi des sessions de formation dans le cadre de l'I.V.T.B.» (Verdier I., 1993, p. 222). Les programmes de formation concernant les principales activités de la zone franche - le textile-habillement - s'organisent comme suit :

Tableau 30 : Programmes de formation de l'Industrial Vocational Training Board pour adultes (en 2006)

Programmes	Heures de formation
- Couture : vêtement dame	150 heures
- Couture : vêtement homme	150 heures
- Introduction à la couture industrielle	60 heures
- Rédaction de modèle (patron) : vêtement femme	100 heures
- Rédaction de modèle (patron) : vêtement homme	100 heures
- Rédaction de modèle (patron) : vêtement enfant	100 heures
- Contrôle de la production	50 heures
- Contrôle qualité	50 heures
- Organisation du travail	50 heures
- Entretien des machines à coudre	40 heures

Source : UNESCO, 2006.

<http://www.unevoc.unesco.org/southernafrica/workshop2003/papers/MAR-NatCom-Unemployed.pdf>, 2007.

Les heures de cours n'excèdent pas 150 heures. Elles sont assurées en moins de trois mois. La responsabilité de l'I.V.T.B. est de rendre les chômeurs et ouvriers plus employables en les adaptant à la formation continue et à la flexibilité.

Enfin, l'I.V.T.B. gère également l'École de Dessin où sont dispensés des cours de stylisme. Ce pôle de compétence, au service de la compétitivité industrielle, vise une intégration verticale complète de la filière textile et habillement dans un territoire où le marché de consommation est en pleine expansion. Même si la création demeure l'apanage des pays du luxe (France, Italie...), les jeunes créateurs mauriciens, en fin d'étude, organisent chaque année un défilé pour montrer leurs savoir-faire. Créée, il y a 10 ans, l'école correspond à la montée vers le haut de gamme.

Photographie 30 : Entrée de l'École de dessin de l'île Maurice



L'École sise à Ebène propose des cours dans les domaines artistiques (arts, peinture, dessins assistés par ordinateur, dessin de bijoux...). Elle est associée à l'*International Foundation of Fashion Technology* qui compte parmi ses membres fondateurs l'Institut Français de la Mode (I.F.M.).

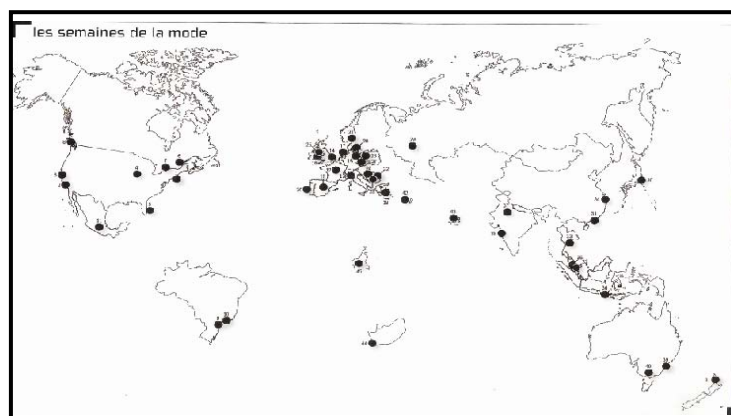
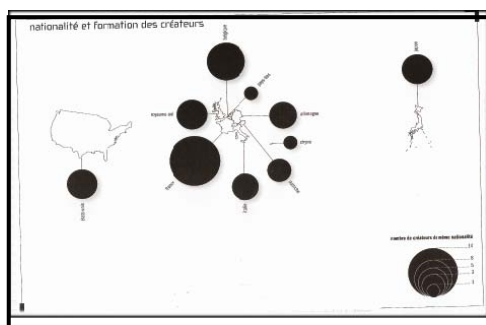
Cliché : Industrial Vocational Training Board, 2007.

Photographie 31 : Défilé organisé par l'École de dessin (juillet 2007)



Clichés : Industrial Vocational Training Board, 2007.

Figure 42 : Créateurs et semaines de la mode à l'échelle de la planète



Au niveau mondial, les créateurs de mode sont, surtout, présents dans les pays Européens. Les Italiens, les Français, les Anglais et les Etatsuniens sont les mieux formés.

Source : Cirimele A., 2007, p. 15-16.

Leur réputation, acquise depuis longtemps, n'est plus à prouver. En témoignent les marques de luxe provenant de ces pays, reconnaissables partout et marqueurs de la mondialisation. En revanche, les semaines de la mode se développent de plus en plus à l'échelle mondiale. L'Afrique est faiblement représentée (effacement des contours). Sur cette carte, l'Île Maurice est complètement oubliée.

Les industriels locaux, comme le groupe *Floréal*, lancent leur propre collection. Ils recrutent, à la sortie de l'école, les stylistes qui peuvent monter. Les diverses influences culturelles et les matériaux originaux (Coraux, fibre de coco et de bananes, soieries d'Inde...) donnent aux collections une singularité créative¹³⁶.

¹³⁶ Exemple des thèmes de la collection 2007 : Metallica Night, Coralistic Existentialisme, Efflorescence Emotions, La vie en rose, Wairua, secret path to Nirvana (Industrial Vocational Training Board, School of Design, 2007).

TROISIEME PARTIE
NOUVELLES REponses FACE A LA LIBERALISATION

Chapitre 6 : Les petites et moyennes entreprises (PME) dans le développement endogène mauricien

Longtemps oubliées des politiques de développement du territoire, nous assistons à une prise en compte croissante des petites et moyennes entreprises (PME) dans le développement endogène mauricien¹³⁷. La raison est simple. Le textile est dominé par 13 grands groupes qui concentrent 69 % des emplois et 83 % des exportations (Enterprise Mauritius, 2008). Ces grands groupes procèdent à des délocalisations et s'internationalisent. A une vision purement développementaliste (basée sur l'extraversion, les investissements de l'oligarchie sucrière et des étrangers) succède une vision beaucoup plus territoriale du développement où les petites et moyennes entreprises jouent un rôle central. Elles bénéficient de nouvelles conditions favorables : la possibilité d'importer les matières premières de n'importe quel pays ; les quotas de l'Union européenne et des Etats-Unis sur le textile chinois qui continuent de garantir l'accès à ces marchés. Certains investisseurs hong-kongais regrettent le choix stratégique du retour en Chine dans l'espoir de profiter du démantèlement des accords multifibres. Les pouvoirs publics et privés consolident les PME les plus dynamiques dans le domaine de l'exportation textile par le biais de sa structure *Enterprise Mauritius*. Les PME proposent, pour rester compétitives, tout le système productif aux clients. Dans ce contexte de mutation, les problèmes majeurs sont le changement de mentalité (passer d'exécutant à concepteur de mode) et la formation au marketing (aller directement à la recherche de nouveaux marchés). Désormais, les petites et moyennes entreprises deviennent en partie les moteurs du textile mauricien.

¹³⁷ De nombreux rapports prônent le développement par les PME. Nous pouvons citer celui de la CNUCED. Référence: CNUCED, 2005, *Improving the competitiveness of the SME's through enhancing productive capacity*, New York: CNUCED, 189 pages.

1- Le développement endogène

Deux stratégies de développement sont applicables dans les économies insulaires : la stratégie de développement extravertie (largement mise en pratique à partir de 1970) et la stratégie de développement endogène (Poirine B., 1995, P. 36). Le débat pour l'application d'une des deux stratégies s'est articulé autour des économies d'échelle et de la taille des marchés. Rappelons que pour les économistes un marché viable, avec une croissance à moteur interne, concernerait les îles de plus d'un million d'habitants. En dessous de ce seuil, il serait vain de tenter un développement endogène. L'île Maurice, forte en 2005 de 1,2 million d'habitants, le dépasse. L'île se trouverait donc dans les conditions pour entamer son développement endogène. Des îles de petite taille comme Saint Kitts, La Barbade, Saint-Vincent, Antigua, La Dominique et Sainte-Lucie se contentent du simple assemblage dans le système productif local, leur poids démographique n'étant pas assez conséquent pour des économies d'échelle.

Le développement endogène implique la participation des divers acteurs locaux en synergie, un développement par «le bas» mais aussi une dynamique d'ouverture sur l'international (Ferguene A., Hsaini A., 1998). Cette stratégie s'inscrit entre le local et le mondial. C'est l'application de la théorie de la glocalisation¹³⁸. Pour se développer, les PME tirent profit des «interstices»¹³⁹, des marchés étroits délaissés par les grandes entreprises.

La capacité d'insertion dans la mondialisation dépend des réseaux commerciaux traditionnels (accords ACP, AGOA, SADC, COMESA) et de l'ouverture culturelle. Celle-ci est enracinée dans la culture mauricienne, diverse et communautaire, legs de l'histoire coloniale. Les différentes vagues migratoires et l'économie de plantation ont cessé de tourner les regards vers l'extérieur (Chazan-Gillig S., Widmer I., 2001). Les entrepreneurs locaux sont en partie façonnés par cet héritage historique de l'ouverture, ce qui explique à la fois l'enracinement dans les traditions et l'ouverture sur le monde. On pourrait avancer l'idée que l'ouverture mauricienne est un héritage socioculturelle intrinsèque à son propre espace-temps. Le développement endogène est marqué par d'autres formes d'ouverture comme la pénétration des capitaux étrangers dans

¹³⁸ Voir Glossaire

¹³⁹ Voir Glossaire

l'économie locale (chapitre 6) et les investissements à l'étranger des entrepreneurs locaux (chapitre 5).

1.1 – Les caractéristiques socioculturelles des PME du district

L'étude des caractéristiques socioculturelles reprend la conception théorique de Giacomo Becattini qui définit un district industriel comme une notion socio-économique (Becattini G., 1992). En ce sens, la culture de la société locale est d'importance dans l'émergence, le fonctionnement et la pérennisation du district.

Notre propos ici est d'établir un profil des petites et moyennes entreprises mauriciennes. Il va de soi que les situations des entreprises sont diverses et variées. La diversité est telle qu'il est donc assez difficile de généraliser. Par le biais d'entretiens, nous tentons de mettre en exergue les facteurs économiques et sociaux qui expliquent l'émergence du district industriel mauricien et de faire le lien entre l'économie et les caractéristiques socioculturelles.

Le besoin de dissocier les PME des grandes entreprises n'est pas nouveau. La plupart des pays se sont attachés à distinguer les entreprises selon leur taille mesurée soit par le nombre d'effectif soit par le montant du chiffre d'affaire. Aucune délimitation internationale ne s'est imposée. Ainsi aux Etats-Unis et en France une PME compte moins de 500 salariés, en Belgique le seuil est fixé à 200 et seulement 100 en Suisse (Torrès O., 1999).

Il est difficile de connaître le nombre exact de PME mauricienne par «*manque de définition précise qui soit acceptable par tout le monde*» (Propos du Directeur de la Small Enterprises and Handicraft Development Authority (SEHDA) repris par P. Day Hookoomsing, 2002). L'inscription auprès de la SEHDA est facultative. De nombreuses petites structures ne sont pas recensées car l'inscription est relativement longue et contraignante¹⁴⁰. La SEHDA définit les petites et moyennes entreprises à partir du montant du chiffre d'affaire comme étant «*toute entreprise manufacturière qui emploie des équipements de production d'une valeur inférieure à 10 millions de roupies mauriciennes*». En 2005, selon la SEHDA, 2 252 petites et moyennes entreprises employant 18 096 personnes sont enregistrées pour un investissement total de 1 milliard

¹⁴⁰ Entretiens, 2008

de roupies. Les entreprises alimentaires et de boisson sont les plus nombreuses (484), devant les entreprises du travail du cuir et de l'habillement (391). Ces secteurs-clés emploieraient près de 8 000 personnes (SEHDA, 2006). En 2007, le CSO a entrepris un recensement des petites entreprises (unités itinérantes comprises) à partir de la taille mesurée par les effectifs. Ainsi la petite entreprise compte moins de 10 salariés tandis que la moyenne entreprise compte entre 10 et 50 salariés. De grands écarts quantitatifs s'observent entre les données fournies par le CSO et les enregistrements de la SEHDA. Nous nous basons sur le recensement du CSO pour traiter statistiquement les petites entreprises. Nous ne disposons pas de données fiables sur les moyennes entreprises. Le CSO entreprend actuellement leur recensement.

a- Les petites entreprises

Il y aurait sur le territoire mauricien près de 92 000 petites entreprises et unités itinérantes qui emploieraient près de 209 000 personnes pour des investissements s'élevant à 42 millions de roupies (CSO, 2008)¹⁴¹. Ces petites entreprises se multiplient et elles donnent l'image d'une économie plus dynamique et compétitive (cf. tableau 31). Mais ce n'est qu'illusion. La petite taille empêche d'innover, faute de capitaux, mais aussi de disponibilité des dirigeants. La multiplication de ces petites structures est le reflet du contexte économique morose que connaît l'île Maurice depuis la fin des années 1990 : ralentissement de la croissance et augmentation du chômage. La prise en compte des petites entreprises dans les recensements, alors qu'un bon nombre de structures était du domaine de l'informel, permet de réduire le nombre de chômeurs, l'un des chiffres les plus commentés par les médias.

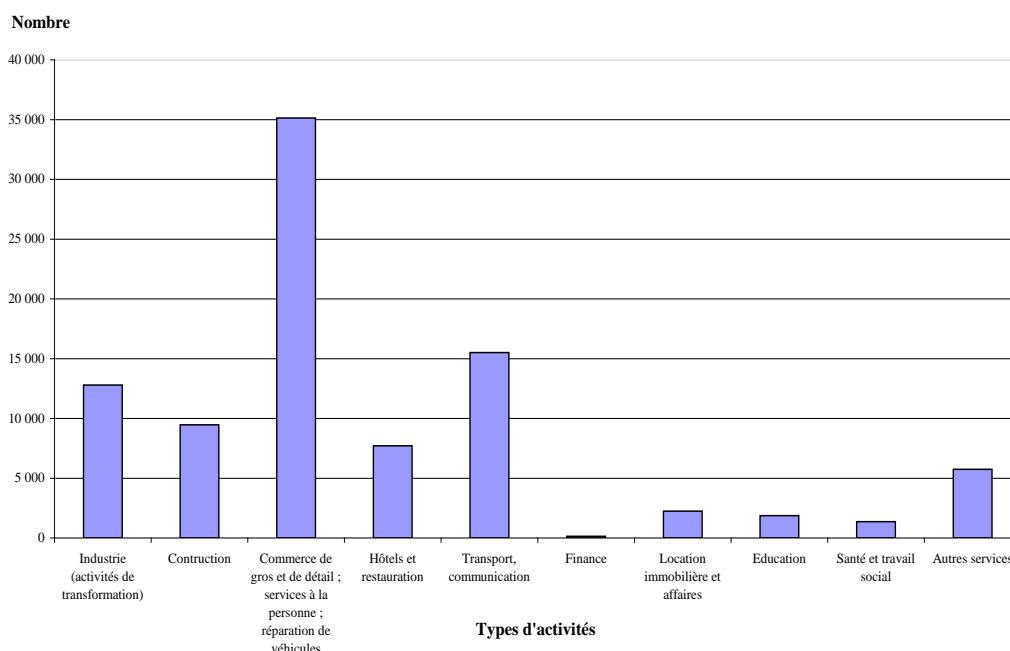
Tableau 31 : Unités de production, personnes employées et valeur des investissements dans les petites entreprises

	2002	2007	Evolution (en %)
Unités de production	74 928	91 979	22,8
Emplois	175 791	208 797	18,8
Investissements (en million de Rs)	23 202	42 126	81,6

Entre 2002 et 2007, les unités de production et les emplois ont progressé mais beaucoup moins que les investissements.

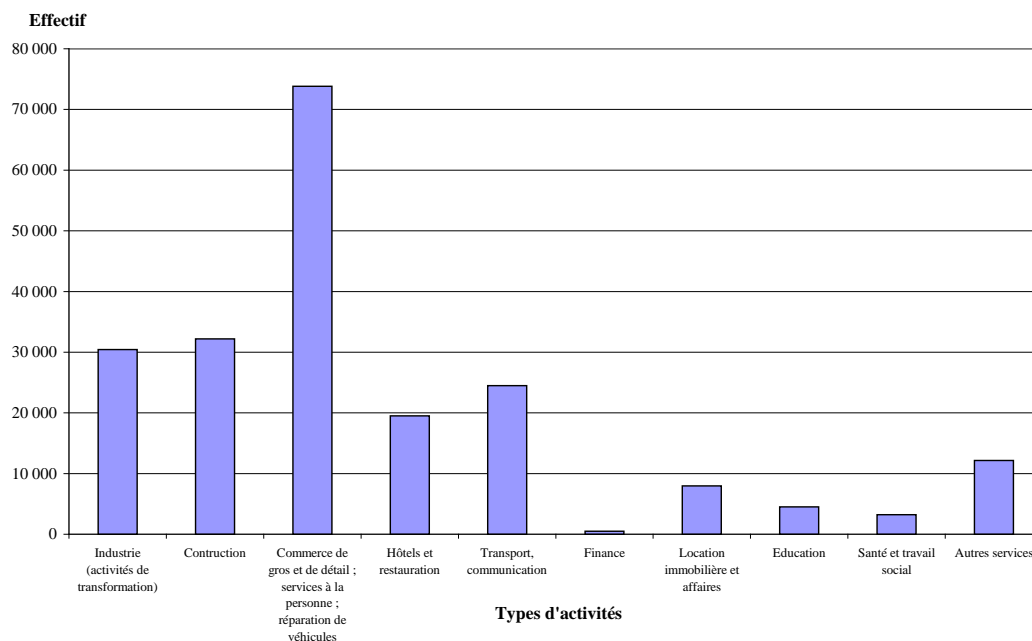
¹⁴¹ Pour les documents suivants, je remercie le personnel du CSO pour la transmission des données.

Figure 43 : Petites entreprises mauriciennes en 2007



Les activités commerciales (commerce de gros et de détail) sont largement représentées (32 %). Les transports et communication arrivent en seconde position (17 %) tandis que les activités manufacturières occupent la troisième place (14 %).

Figure 44 : Les emplois dans les petites entreprises mauriciennes en 2007



Les emplois se concentrent dans les trois types d'activités cités précédemment. La particularité de ceux-ci (qui n'apparaît sur la graphique) est la prédominance des emplois masculins (74 %), surtout dans le commerce, la construction et les transports. L'activité féminine se démarque de l'activité masculine par son niveau de qualification dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la finance.

Ces petites entreprises sont concentrées dans les districts urbains de Port-Louis et des Plaines Wilhems et les districts ruraux du nord et de l'est, là où elles peuvent se greffer aux activités formelles de la capitale, des zones résidentielles, et des trois «pôles ruraux», Triolet, Goodlands et Centre de Flacq, avec un fort pouvoir d'attraction. A tête de ces petites structures se trouvent un nombre assez élevé d'«entrepreneurs informels»¹⁴² que le gouvernement tente de comptabiliser. La devise de l'informalité est de s'unir pour survivre, ce qui empêche les mécanismes de marché classique et le rationalisme économique de s'exercer pleinement. Le financement est informel. Les fonds proviennent de la famille de l'entrepreneur ou de son entourage proche. La bonne gestion financière se mesure par les entrées de revenu quotidien permettant de faire face aux dépenses de consommation (Torrès O., 1999).

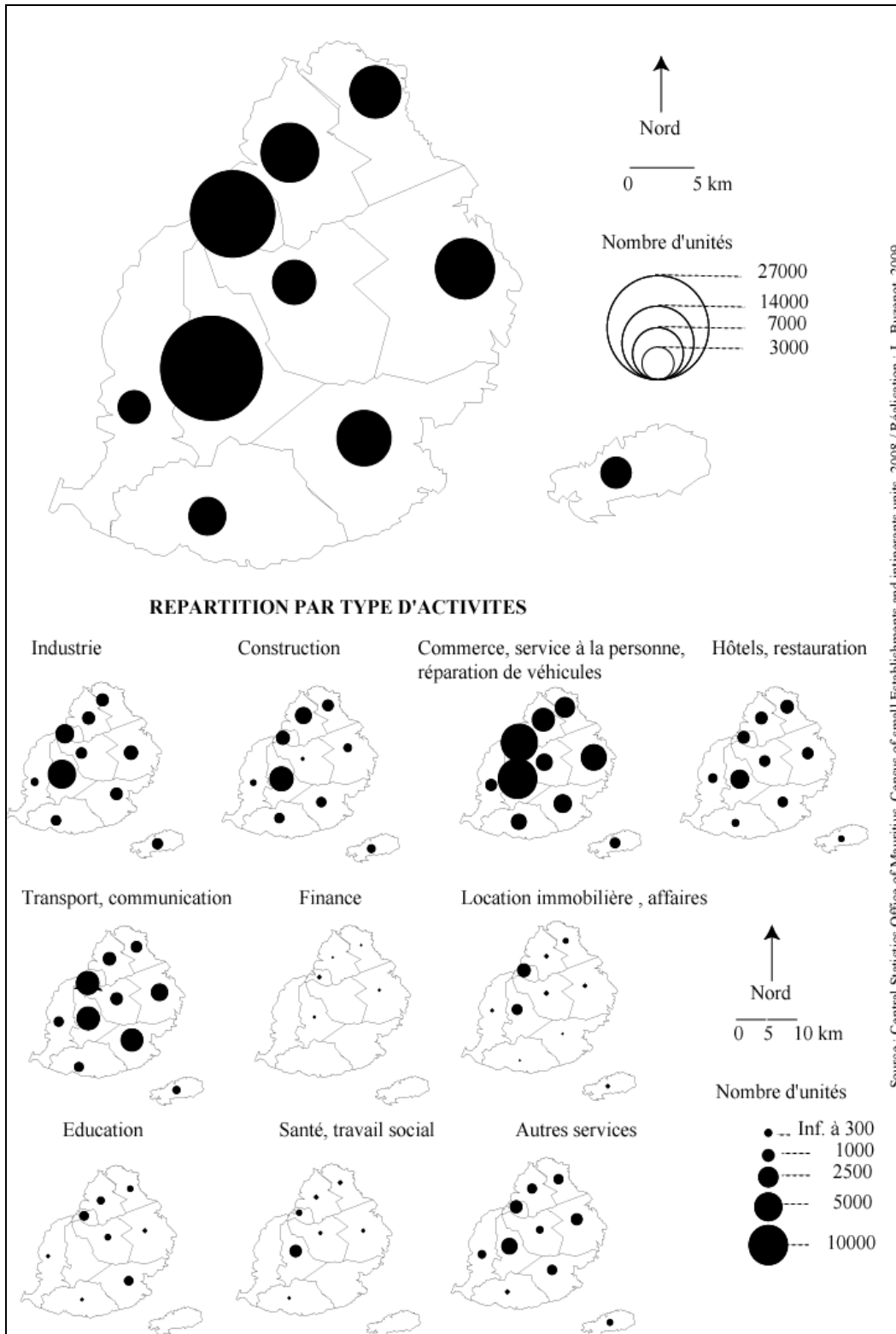
L'activité se développe dans le cadre de la famille et elle est indissociable de la vie sociale de l'entrepreneur. L'entreprise est en quelque sorte la continuité du petit entrepreneur. Le patron emploie souvent un membre de la famille proche ou élargie. Il acquiert de ce fait un statut particulier : celui qui garantit des revenus pour faire vivre la famille. Ses directives sont indiscutables. Les relations de travail très hiérarchisées sont dominées par des relations de dépendance, voire d'allégeance. Les salaires sont aussi aléatoires que les gains de la journée. En cas de non revenu quotidien, ils prennent une forme non monétaire : repas, cadeaux, logement.

Les pièces ou les annexes de la maison (garages réaménagés, cabane dans la cour) servent souvent de lieu de production. Les loyers des bâtiments industriels sont très onéreux pour ces petits entrepreneurs souvent dans des stratégies de survie et de débrouillardise. La SEHDA tente de remédier à ces problèmes d'infrastructures industriels en recensant les bâtiments libres ou en location. Elle se charge par la suite de proposer des loyers à bon marché. Les capacités de production sont bloquées par le manque d'espace.

Les petites entreprises sont instrumentalisées par les pouvoirs publics, en témoigne le slogan du Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises : «Faire de Maurice une nation d'entrepreneurs». L'intérêt pour ces petites structures est de faire émerger une culture entrepreneuriale et populaire. Elles sont également considérées comme pourvoyeuses d'emplois et comme vecteur de démocratisation de la vie économique à l'ensemble de la population.

¹⁴² Voir Glossaire

Figure 45 : Les petites entreprises mauriciennes en 2007



En effet, la gestion indépendante de la petite entreprise libère des relations de dépendance vis-à-vis des classes sociales et/ou communautés dominantes.

Les petites entreprises du textile-habillement sont de deux types : des entreprises artisanales à domicile (broderie, couture) et des entreprises sous-traitantes. Pour les petits entrepreneurs à domicile l'insertion dans la vie du quartier est primordiale. Ce type d'activité n'est pas nouveau. Il existe depuis longtemps.

«Je vendais mes robes aux femmes du quartier. Comme il s'agit de voisines c'était comme rendre un service à la personne. Mes clientes viennent de plus loin désormais. J'ai réussi à me construire une réputation au-delà du quartier»
Joyce, 30 ans, couturière à domicile après 10 ans dans un atelier textile.

L'insertion dans la vie du quartier garantit des revenus. Ces services sont perçus comme des services à la personne. Un nouveau phénomène s'observe : des petites structures naissent pour travailler en sous-traitance avec les entreprises de taille moyenne. Quelques patrons inciteraient des salariés à créer leur entreprise afin d'y faire effectuer des tâches précises de la confection ou de l'assemblage. Ils se dédouanent ainsi des obligations de temps de travail, de repos et de congés, de salaire minimum et de licenciement.

b- Les moyennes entreprises du textile-habillement

- Un esprit d'entreprise hérité de l'industrialisation extravertie

La plupart des chefs d'entreprise ont appris leur métier par expérience dans une autre entreprise au cours des années 1980 et 1990. Le travail du textile résulte surtout de la pratique car l'entrepreneuriat est rarement une tradition familiale. Ce sont les expériences et les compétences acquises dans les entreprises textiles qui ont fait naître cette nouvelle classe d'entrepreneurs. Beaucoup de patrons de petites et moyennes entreprises sont d'anciens salariés du textile licenciés.

Monsieur Iqbal Maghoo, directeur de *Sheentex Limited*, entreprise de confection de *pulls-overs*, raconte sa reconversion après son licenciement économique :

«J'ai été comptable pendant plus de 10 ans dans une compagnie textile hongkongaise. Là j'ai acquis de l'expérience dans les domaines de la production, du marketing et de l'organisation du travail».

Monsieur Aasif Ruhomaun, directeur de *Fisaa Tex Limited*, entreprise de confection de chemises, blouses, bermudas et pantalons, précise :

«J'ai appris mon métier dans l'entreprise de mon oncle pendant deux ans avant de lancer ma propre affaire».

Monsieur Akhilesk Lutchun, directeur d'*HDR Enterprise Limited*, spécialisée dans la confection de jeans :

«J'étais employé du textile à United Apparel pendant près de 18 ans. J'ai occupé tous les postes au sein du secteur. Après mon licenciement en 2000 je lance mon entreprise».

D'autres ont appris leur métier grâce à la sous-traitance.

Madame Anne Christine Levigne Fletcher, directrice des Ateliers Créatifs de l'Océan Indien (ACOI) a appris son métier grâce à la direction d'une entreprise délocalisée spécialisée dans la maroquinerie :

«La direction de Romisco pendant 30 ans m'a permise d'apprendre le métier. Avant de lancer ma propre marque et mes propres collections (Hémisphère Sud), je travaillais en sous-traitance pour Exacompta, Cléo, Christian Lacroix... ».

Le niveau d'instruction est peu déterminant dans le lancement de l'activité mais demeure un critère de réussite dans la mondialisation. Monsieur Iqbal Maghoo est diplômé en comptabilité de l'Université du Réduit de l'Ile Maurice. Il vise des marchés nouveaux, notamment ceux d'Europe du Nord, Danemark et Scandinavie, pour ses *pulls-overs*. Madame Anne Christine Levigne Fletcher est diplômée de l'Institut d'Etudes Politique de Paris. Son niveau d'instruction élevé est un atout. L'entreprise a une stratégie globale en tirant partie de tous les avantages que lui offre la mondialisation, notamment pour diversifier ses sources d'approvisionnement et le recrutement des cadres et de la main-d'œuvre.

- L'importance de la famille (financement et transmission) et des réseaux de coopération

Pour les petits entrepreneurs les activités sont en grande partie financées par les économies personnelles et familiales. Pourtant l'environnement financier leur semble propice. De nombreuses structures offrent des possibilités de financement. Mais ce sont

surtout les taux d'intérêts qui freinent l'usage de prêts bancaires. Les entrepreneurs considèrent que les crédits accordés par la *Development Bank of Mauritius* sont trop onéreux avec un taux d'intérêt élevé (fixé à 12 %) et qu'ils n'ont pas les garanties nécessaires (posséder le titre de propriété d'un terrain ou d'un bâtiment)¹⁴³. Les journalistes du quotidien *L'Express* expriment la même opinion. Selon eux les entrepreneurs sont insatisfaits par les ressources financières proposées (Potage V., 2008)¹⁴⁴. En revanche, le président de la *Development Bank of Mauritius* exprime un point de vue divergent : «*Je ne crois pas que les PME ont encore un problème d'accès aux finances, après les multiples facilités offertes par le gouvernement*» (Propos recueillis par Fidèle Honvou, 2008a). Au niveau bancaire, le financement de l'activité est entièrement aux mains de banques locales car elles sont plus aptes «*à juger des qualités personnelles d'un demandeur de prêt, et de mieux apprécier les risques liés à une activité donnée, qu'une banque extérieure au district*» (Becattini G., 1992, p.49). Ainsi, les instruments financiers mis à la disposition des PME sont les prêts de la *Development Bank of Mauritius*, l'*Equity Participation Fund* et le *loan Guarantee Scheme* du *Fund Management Company*.

Malgré cela, la famille occupe une place importante dans le lancement de l'activité.

«Ma femme a financé le lancement de mon activité. La DBM ne m'a accordé que 50 000 roupies. Ce qui m'a permis d'acheter trois machines et de produire dans une chambre de ma maison au tout début» Monsieur Akhilesk Lutchun.

«Ma famille a contribué financièrement au lancement de mon activité. Mon père était vendeur au marché de la capitale» Monsieur Aasif Ruhomaun.

«Le capital a été constitué par la famille et moi-même. J'ai fait une bonne affaire pendant le rachat. Les machines étaient bradées par l'ancien propriétaire» Monsieur Iqbal Maghoo.

Les entrepreneurs optent pour des choix familiaux afin de garantir leur indépendance et garder le contrôle de leurs entreprises (Saint-Pierre J., 1999). La décision de faire appel à la famille ne comporte aucune charge financière fixe, comme les intérêts payés pour un emprunt bancaire.

¹⁴³ Entretien, 2008

¹⁴⁴ Potage V., 2008, «Commerce : les PME hésitent entre export et marché local», *L'Express*, n°16 625. Disponible sur :

http://www.lexpress.mu/display_search_result.php?news_id=113757

La transmission de l'entreprise reste une question familiale. Ce thème est très peu abordé contrairement aux pays développés du Nord (Etats-Unis, Europe, Canada) où la question de la transmission pose des problèmes dans les populations vieillissantes. On retrouve cependant des caractéristiques identiques. La volonté de transmettre l'entreprise dépend du secteur d'activité, de sa taille et de sa rentabilité. La transmission signifie assurer la continuité par la mise en place effective d'un successeur (dans le cas de transmission familiale) ou d'un repreneur (dans le cas de transmission interne et externe) de la gouvernance et de la propriété de l'entreprise. Dans le cas de la transmission familiale, cela signifie assurer la continuité par un des membres de la famille appartenant à la nouvelle génération (Cadieux L., Brouard F., 2009).

Les enfants sont perçus comme les héritiers de l'activité.

*«Mes fils de 17 et 16 ans, étudiants en Management à l'Université du Réduit, participent à la vie de l'entreprise. Je les initie en les faisant participer aux salons internationaux et, parfois, dans la recherche de nouveaux fournisseurs»
Monsieur Iqbal Maghoo.*

Dans le cas de cette entreprise dynamique, dont les perspectives de croissance sur les marchés extérieurs sont positives, les enfants sont les successeurs de l'activité (à la fois propriétaires et directeurs). Ils suivent des formations théoriques à l'Université tout en étant intégrés de manière informelle dans la vie de l'entreprise afin de connaître les enjeux et les stratégies à mener. La socialisation à l'entreprise a une démarche affective. Les contacts construisent un sentiment d'attachement, gage d'investissement et de réussite des projets. La famille représente de nombreux avantages comme un meilleur transfert des connaissances en raison du temps d'acquisition des connaissances et de la transmission, la garantie du maintien de la culture entrepreneuriale et la possibilité pour le prédécesseur de conserver un lien avec l'entreprise même après avoir laissé les rênes au successeur (Cadieux L., Brouard F., 2009).

Le désir de transmission familiale est confronté au désintéressement des enfants, soit à cause de leur âge, soit à cause de leurs envies et motivations.

*«Mes enfants sont peu intéressés par ce que je fais. Ils préfèrent l'informatique»
Monsieur Aasif Ruhomaun.*

Dans ce cas, si un membre de la famille élargie est employé alors cette personne est concernée par la transmission.

Les patrons de petites entreprises en difficulté sur le marché local ne souhaitent pas transmettre leurs activités. Ils considèrent leurs activités comme une source d'appoint pour les revenus de la famille. Souvent liés à l'informel, les revenus ne sont pas assez élevés d'autant plus qu'ils sont soumis à la concurrence chinoise. Ils souhaitent une ascension sociale pour leurs enfants grâce à l'école.

Les relations interpersonnelles entre les acteurs du secteur textile-habillement permettent une diffusion informelle des informations. Les relations sont basées à la fois sur la concurrence et la coopération. La concurrence locale a un effet novateur sur la qualité des produits. Les entrepreneurs cachent leurs sources d'approvisionnement sur certaines matières premières (fibre textile comme l'alpaga) tandis que la coopération s'instaure sur des intrants de base comme le fil, les boutons et les tissus. La société *Socota*, installée à Phoenix depuis 1989, est le principal fournisseur en tissu pour les PME mauriciennes.

- La proximité spatiale favorable à une insertion dans le tissu social

Les entrepreneurs mauriciens sont fortement intégrés dans le tissu social local. Ils ont une réputation dans le quartier de résidence et le quartier où ils travaillent. La proximité et la tradition de l'échange oral facilitent la diffusion des informations concernant une personnalité. Les patrons ont ainsi facilement accès aux informations concernant les compétences d'un employé et, inversement, les employés se basent sur la réputation du patron (surtout la qualité de l'environnement au travail) pour proposer de manière spontanée leurs services ou répondre aux campagnes de recrutement. Les patrons participent aux fêtes religieuses, aux manifestations sportives, politiques et autres. Ils se construisent une vie de relations pour parfaire une image publique. Les techniques de recrutement des travailleurs locaux témoignent de cette forte insertion dans le tissu social.

Le recrutement de la main-d'œuvre locale est moins formel que celui des cadres et des administratifs. Concernant la main-d'œuvre locale l'embauche s'effectue à partir de l'expérience et de la réputation du travailleur.

«L'embauche s'effectue sur la réputation, la connaissance et l'expérience. La bonneterie utilise des techniques particulières ; il faut de l'expérience. Je teste le demandeur d'emploi parfois en le mettant devant les machines» Monsieur Iqbal Maghoo.

«L'expérience est primordiale. Pour la main-d'œuvre manufacturière je fais des tests de capacités sur différentes machines. Ensuite, je cherche à connaître la réputation auprès des anciens employeurs» Monsieur Aasif Ruhomaun.

Le bouche à oreille est également une technique de recrutement.

«Quand on cherche à recruter pour des tâches non spécifiques, il suffit de le dire aux employés qui en parlent autour d'eux» Monsieur Aasif Ruhomaun.

«Il arrive parfois qu'on me conseille sur un employé parce que celui-ci a des compétences recherchées» Monsieur Iqbal Maghoo.

- Un management de proximité

Le management de la moyenne entreprise est de proximité (Torres O., 1999). Les dirigeants sont très proches de leurs salariés par le simple fait qu'ils partagent les mêmes lieux et conditions de travail. Les bureaux des patrons sont souvent installés à proximité des ateliers. Ils peuvent visiter les ateliers quand bon leur semble.

«Je visite les ateliers à n'importe quel moment de la journée. Je vérifie le travail des ouvriers» Monsieur Iqbal Maghoo.

«Mon bureau donne directement sur les ateliers. Je vois tout ce qui se passe de ma chaise» Monsieur Aasif Ruhomaun.

De plus, les directives sont adressées directement aux ouvriers et aux cadres avec parfois des remises en cause direct sur le travail effectué.

«Quand le travail est mal fait, je n'hésite pas à le dire. Chaque ouvrier est contrôlé grâce à un numéro qui leur est attribué. L'atelier de contrôle me donne les informations, ensuite j'interviens directement» Monsieur Iqbal Maghoo.

Le pouvoir hiérarchique du patron est dans ce contexte difficilement contestable d'autant plus que l'activité syndicale est quasiment inexistante. Cette proximité avec

les salariés permet également une meilleure gestion du personnel et des promotions. Le patron connaît les qualités individuelles de ces salariés et n'hésite pas à les promouvoir.

«Les ouvriers de qualité et avec de l'ancienneté sont promus chef d'atelier. Je suis ainsi rassuré sur la qualité de la production» Monsieur Iqbal Maghoo

Les dirigeants sont plurifonctionnels. Parce qu'ils sont les créateurs de leurs entreprises ils ont l'habitude de tout contrôler et centralisent entre leurs mains plusieurs fonctions, comme la gestion financière, les stocks, les ressources humaines, le marketing et les relations publiques. Phénomène que nous observons très peu dans la grande entreprise caractérisée par une division des tâches. C'est grâce à l'apprentissage et l'expérience acquise dans les entreprises délocalisées que les patrons ont acquis leurs compétences dans ces divers domaines. Le fonctionnement interne de la moyenne entreprise dépend largement de l'entrepreneur dirigeant. Cette plurifonctionnalité charge leur emploi du temps et laisse peu de temps pour les loisirs et la vie de famille.

Le manque de temps implique un système d'information simple et faiblement structuré. Ces entreprises fonctionnent par dialogue ou contacts directs à l'inverse des grandes entreprises qui utilisent des mécanismes de communication beaucoup plus formalisés. La communication orale est privilégiée à la communication écrite. Le relationnel prime sur l'organisationnel.

- Une gestion moderne et formelle dans les PME dynamiques et rentables

La gestion moderne de l'entreprise en matière d'embauche élargit l'aire de recrutement des salariés. Les cadres et les administratifs sont recrutés selon les critères objectifs des ressources humaines. Ils ont suivi en général une formation à l'Université du Réduit. Très peu ont quitté l'île pour suivre une formation à l'étranger. L'embauche s'effectue en règle générale après un entretien.

«L'embauche des cadres s'effectue après un entretien avec la Directrice des Ressources Humaines. Je tiens à ce que mon équipe soit compétente, efficace et soignée pour représenter la marque» Madame Anne Christine Levigne Fletcher

«Comme je reprenais une affaire hongkongaise et moi-même licencié du textile, j'ai réembauché des cadres et des administratifs licenciés du textile comme moi. J'ai mené moi-même le recrutement» Monsieur Iqbal Maghoo

L'aire de recrutement s'étend à l'ensemble de l'île. Les déplacements quotidiens vers les lieux de travail éloignés font partie des modes de vie.

Les entrepreneurs qui visent les marchés étrangers en proposant des produits avec de la valeur ajoutée n'hésitent pas à embaucher des cadres étrangers.

«Mon équipe compte plusieurs nationalités. Mon directeur marketing est Allemand, la secrétaire est Belge et quatre Français (des compagnons du devoir) sont modélistes. Je tiens à ce mélange car il est dynamisant pour l'entreprise, cela crée une atmosphère créatrice» Madame Anne Christine Levigne Fletcher

«Mon équipe va s'enrichir d'un Danois. Comme nous visons les marchés d'Europe du Nord, la présence d'un manager marketing d'origine danoise est un atout incontestable lors des déplacements et des campagnes de promotion» Monsieur Iqbal Maghoo

Les ouvriers étrangers sont recrutés par des agents mandatés par les entreprises. Ils occupent des postes difficiles rejetés par les Mauriciens.

«L'entreprise compte 25 expatriés indiens qui travaillent sur les tissages manuelles et les machines d'assemblage» Monsieur Iqbal Maghoo

La formation aux nouvelles technologies et aux nouvelles techniques s'effectue dans le cadre de l'entreprise. Des formations ponctuelles peuvent avoir lieu dans les institutions de formation extérieures.

On constate souvent, dans les petites entreprises, une absence de certaines pratiques minimales de gestion, comme la gestion des stocks et des liquidités alors que l'encaisse est courante. Cette carence dans les pratiques de gestion ne résulte pas d'un manque de volonté mais d'un manque de compétences en ce domaine. La plurifonctionnalité à laquelle s'adonne l'entrepreneur oriente sa gestion vers des priorités essentielles, comme accéder au marché et le calcul quotidien des entrées et sorties d'argent. En revanche, la gestion financière est moderne et formelle dans les moyennes entreprises dynamiques. La pratique de gestion est laissée à un comptable

spécialisé, capable de garantir des fonds de roulement positif¹⁴⁵, diminuant grandement les risques de faillite.

Culturellement les petites et moyennes entreprises du textile-habillement de l'île possèdent les aspects culturels d'un district industriel. Le savoir-faire issu de l'industrialisation extravertie est un héritage de l'industrialisation de ces quarante dernières années. Mais on est loin du district industriel italien ou français avec des relations intra et interbranches fortes. La sous-traitance pour les grandes firmes locales représente moins de 10 % de la production car les marges bénéficiaires sont faibles (Enterprise Mauritius, 2008 ; Entretiens avec divers entrepreneurs, 2008). Le recours à la sous-traitance locale est ponctuel. Les usines d'assemblage possèdent des ateliers d'impression ou de broderie en leur sein. L'*Export Processing Zone Association Development Authority* (EPZDA) encourage la sous-traitance vers les PME locales (Fernand P., 2005, p. 63) mais sa stratégie n'est pas cohérente (Lall S., Wignaraja G., 1998). La confidentialité du savoir-faire pour certains produits limite ces pratiques de peur de la contrefaçon.

1.2 – Des acteurs en cours de consolidation face à la mondialisation

a- L'exportation vers les espaces économiques régionaux et la Scandinavie

L'exportation vers de nouveaux marchés est le créneau choisi par le gouvernement et le secteur privé, par le biais d'*Enterprise Mauritius*, pour consolider les PME textile-habillement.

Les espaces économiques régionaux tels que la SADC et le COMESA représentent respectivement des marchés de consommation potentiels de 100 et 380 millions de personnes (Board of investment, 2008 ; Enterprise Mauritius, 2008). Ces marchés sont énormes et peu exploités. Les exportations vers ces blocs régionaux sont faibles. En 2006, les exportations totales atteignent en la valeur de 33 milliards de roupies (Enterprise Mauritius, 2008) dont 3 milliards en direction des pays de la SADC et du COMESA, soit 10 % des exportations totales (cf. tableau 32). Les quatre

¹⁴⁵ Quelques éléments pour obtenir des fonds de roulement positifs :

- payer les fournisseurs le plus tardivement possible
- percevoir les comptes clients le plus tôt possible
- faire fructifier les liquidités

principaux pays récepteurs par ordre décroissant sont Madagascar, l’Afrique du Sud, les Seychelles et le Kenya. Les exportations mauriciennes vers Madagascar sont le reflet des politiques de délocalisations des activités de main-d’œuvre par les grandes firmes locales. En dehors des exportations d’aliments pour animaux, les principaux produits exportés sont les intrants nécessaires (laine, fils, tissus en coton et tricotés et les matériels d’impression) aux ateliers d’assemblage et de confection de Tananarive.

Tableau 32 : Principales destinations et valeurs des exportations régionales de l’île Maurice en 2006

Destinations	Exportations domestiques		Exportations des PME textile-habillement	
	Détails	En million de roupies	En million de roupies	Part en %
Madagascar	Laine, fils et tissus en coton	260		
	Aliments pour animaux	206		
	Coton	173		
	Tissus tricotés	153		
	Matériels d’impression	126		
	Gluten de blé (farine de gluten)	99		
	Autres	388		
Total	1 405	545	69,5	
Afrique du Sud	Pulls-overs	202		
	Robes, pantalons, tee-shirts	278		
	Perles et pierres précieuses	80		
	Coton	73		
	Tissus tricotés	58		
	Papier et carton	22		
	Autres	109		
Total	1 145	152	19,4	
Seychelles	Papier et carton	43		
	Gluten de blé (farine de gluten)	27		
	Plastique et objets en plastique	15		
	Matériels d’impression, livres	15		
	Fils de fer et d’acier	13		
	Meubles	13		
	Autres	62		
Total	188	1,5	0,2	
Kenya	Matériels d’impression, livres	64		
	Plastique et objet en plastique	22		
	Papier et carton	17		
	Bière, spiritueux et vinaigre	10		
	Autres	17		
	Total	130		
Autres				
	Botswana	Nd	10	1,2
	Mozambique	Nd	56	7,1
	Zimbabwe	Nd	19	2,5
			Total : 85	10,8
Total des exportations	3 042	785,3		

Sources : Enterprise Mauritius, 2008, External trade with SADC/COMESA states 2005-2006, p. 2-30 ; Enterprise Mauritius, 2006, Regional Garment Market for SME’S, p. 18.

Nd : données non disponibles

Les exportations vers l’Afrique du Sud concernent essentiellement les vêtements : *pulls-overs*, robes, pantalons et *tee-shirts*. Le marché sud-africain est alimenté par les grandes firmes comme Ciel textile et la Compagnie Mauricienne de Textile. Les exportations

vers les Seychelles et le Kenya sont le reflet du rôle de hub régional du Port de Port-Louis. Dans ces ensembles, les exportations régionales des PME du textile-habillement atteignent la valeur de 785 millions de roupies (cf. tableau 32). Madagascar est toujours le premier pays importateurs avec près de 70 % des exportations des PME textile-habillement, suivi de l'Afrique du Sud (19,4 %), du Mozambique (7,1 %), du Zimbabwe (2,5%) et du Botswana (1,2 %).

Les Seychelles et le Kenya sont peu alimentés sur leurs marchés par les PME mauriciennes. La relative faiblesse des exportations des PME textile-habillement laisse une grande marge de manœuvre pour le développement des exportations régionales d'autant plus que les deux autres leaders du textile africain, à savoir la Tunisie et le Maroc, n'appartiennent pas à ces blocs économiques régionaux. Le Kenya représente de bonnes perspectives de croissance pour les produits textiles comme les chemises, les costumes pour hommes et dames, les *jeans* et les *tee-shirts*. Une des raisons principales est que la classe moyenne kényane porte de plus en plus de costume pour aller travailler. Les *tee-shirts* se positionnent quant à eux sur le marché des moyens et des hauts de gamme. Les importateurs kenyans sont disposés à importer des *jeans* mauriciens. Ce marché est estimé à plus de 200 000 pièces par an¹⁴⁶.

Au sein de l'Union européenne, le marché Scandinave est peu touché par les exportations textile-habillement de la zone franche mauricienne. Les principaux pays importateurs sont la France et le Royaume Uni. Les acteurs locaux, privés et publics, désirent toucher ces nouveaux marchés. Les entrepreneurs ont manifesté leur besoin de formation concernant ces nouveaux espaces économiques. Des conférences sont organisées avec des thèmes essentiellement économiques, à savoir la place de la Scandinavie dans le commerce mondial, le marché de la mode et du prêt-à-porter, les réseaux de distribution et les moyens de transports.

Des aides financières sont octroyées aux les PME visant l'exportation, à savoir l'*Export Credit Guranatee Insurance Scheme*, fonds conjoints de la SEHDA et de la *State Insurance Company Ltd.*

¹⁴⁶ Entretien 2008. Transmission orale des résultats d'études de marché réalisés par *Enterprise Mauritius* en 2007.

La stratégie de consolidation des PME passe donc par l'exportation. La crainte de la concurrence asiatique (Chine et Inde) pousse vers cette stratégie. Très compétitives, les industries chinoises et indiennes devraient fournir 80 % du marché mondial dans une situation de concurrence pure et parfaite. Les 20 % restant devraient être distribués aux pays du Nord (riches et possédant l'avantage technologique) et aux pays du Sud ayant axé leur développement sur les industries du textile et de l'habillement (OCDE, 2004 ; Fernand P., 2005, p. 84).

b- Les raisons de ce choix

Les entrepreneurs sont dans l'incertitude face à la libéralisation des marchés. Le marché local est devenu hautement concurrentiel suite à l'abaissement des droits de douane sur certains produits, surtout les chaussures et les vêtements (Esoof N., 2008). La libéralisation a généré un afflux de marchandises en provenance de Chine. Le marché local est saturé par des produits moins chers que ceux confectionnés localement. La nécessité d'importer des matières premières et accessoires avant la confection augmente les coûts unitaires de production pour les petites et moyennes entreprises qui devraient compenser par des prix plus élevés que les produits importés¹⁴⁷. Mais les entrepreneurs diminuent les prix de vente pour rester compétitif sur le marché local.

Les consommateurs mauriciens privilégient la consommation de produits de moindre qualité avec une durée de vie réduite. Cependant, l'afflux des produits importés a des effets positifs car il est un moyen de relancer l'efficacité productive locale et de renforcer l'esprit d'entreprise¹⁴⁸ (Poirine B., 1995, p 45-54).

Les PME entretiennent très peu de relations entre elles. Elles s'occupent essentiellement de la découpe de tissus et de l'assemblage de pièces importées. Elles ne forment pas de réseau d'entreprises basé sur la complémentarité, à l'instar des districts industriels italiens du Mezzogiorno. La vulnérabilité est plus grande que dans un

¹⁴⁷ Les protections douanières avaient instauré des inégalités de prix entre les produits importés et les produits locaux. Pour faire des bénéfices, les entreprises vendaient plus cher que les produits importés. Aujourd'hui, la tendance est à un alignement des prix dans cette situation de concurrence pure et parfaite.

¹⁴⁸ Nous pouvons citer Bernard Poirine sur l'affaiblissement de l'esprit d'entreprise dans une économie protégée avec protection douanière : «*L'esprit d'entreprise a également tendance à s'affaiblir dans une économie où le monopole et la protection douanière sont la règle, ce qui confère le plus souvent des situations de «rente» aux producteurs existants. La motivation pour l'innovation et la recherche de gains de productivité diminue faute de véritable concurrence*» (Poirine B., 1995, p. 53).

système organisé capable de résister aux changements brusque du marché. Les produits souvent semblables doivent trouver des débouchés.

Bon nombre d'entrepreneurs n'ont pas de points de vente. Les petits entrepreneurs recourent souvent à des marchands ambulants (cf. photographie 33) ou aux supermarchés locaux pour écouler leurs stocks. Les puissantes centrales d'achat des centres commerciaux internationaux ou régionaux (Jumbo Score) relèguent au second plan la production industrielle locale. Des liens entre production et commercialisation existent pour les PME de renommée. La société Hémipshère Sud possède ses propres points de vente dans les zones touristiques et les hôtels de luxe (cf. photographie 34).

Les PME sont confrontées aux insuffisances des économies d'échelle. Rappelons l'importance des économies d'échelle dans le fonctionnement d'une entreprise : lorsque la production augmente, les coûts unitaires de production diminuent. Les économies d'échelle sont limitées, dans le cas d'une économie insulaire comme l'île Maurice, par la petite taille du marché. Les coûts unitaires de production diminuent grâce à l'accès à des marchés plus grands (élargis).

c- Des avantages fiscaux et financiers

Des avantages fiscaux sont accordés pour les entreprises enregistrées auprès de la SEHDA ou de la Chambre de Commerce et de l'Industrie. Nous pouvons citer l'abaissement de l'impôt sur les sociétés de 15 % au lieu du taux normal de 30 % et le droit d'importer des matières premières et des équipements sans payer les droits de douanes. Les avantages financiers sont conséquents. Les PME peuvent bénéficier de 50 % du montant total de leurs investissements sous forme d'emprunts même si elles ne sont pas en mesure d'offrir une sûreté. Elles peuvent disposer, par le biais de *l'Equity Participation Fund*, d'un capital de lancement pouvant aller jusqu'à 300 000 Rs. Les frais d'enregistrement sur les prêts ont été baissés : passant de 2 900 Rs pour des prêts allant jusqu'à 50 000 Rs à 550 pour des prêts allant jusqu'à 75 000 Rs.

Tableau 33 : Les droits et taxes douanières perçues par les autorités mauriciennes (en milliard de roupies)

Montant des droits et taxes douanières perçus par les autorités (en milliard de roupies)							
Année	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07
Droits de douane	3,47	3,29	3,50	4,04	3,83	3,09	2,14
Taxes indirectes	4,99	4,90	5,36	5,75	6,79	6,72	7,33
TVA sur les importations	3,42	4,07	5,65	6,34	7,68	8,47	9,45
Total des taxes perçues par la douane	11,88	12,26	14,51	16,13	18,40	18,28	18,92

La période 2005-2007 reflète les coupes intervenues dans la collecte des droits et taxes douanières conformément aux initiatives visant à faire de Maurice une «Duty free island».

Source : Esoof N., 2008.

Photographie 32 : Stand d'exposition d'un petit entrepreneur (Foire de Grand baie)



Petite entreprise spécialisée dans la confection de chaussures. L'entreprise résiste aux chaussures importées par la baisse des prix et un *design* moderne adapté aux nouveaux goûts des Mauriciennes et des touristes.

Cliché : Auteur.

Photographie 33 : Vendeuses de rue à la gare routière sud de Port-Louis



Les produits textiles des vendeuses sont fabriqués à Maurice et en Chine. Les petites entreprises de la confection vendent souvent dans la rue. Elles font face à la concurrence sur le marché local par la baisse de leurs prix.

Cliché : Auteur.

Photographie 34 : Point de vente d'Hémisphère Sud



La société Hémisphère Sud possède plusieurs points de vente dans l'île ; sur cette photographie, celui de la zone touristique de Grand Baie.

Cliché : Auteur.

Photographie 35 : Machine à tisser traditionnelle (*knitting*)



Ouvrier étranger d'origine indienne travaillant sur une machine à tisser traditionnelle. Les PME profitent des «interstices», c'est-à-dire des marchés étroits délaissés par les grandes entreprises. La machine à tisser permet à l'entreprise de confection des *pulls-vers* avec diverses matières.

Cliché : Auteur.

Photographie 36 : Atelier d'assemblage

Ici tout est fait à la main par un ouvrier. Les grandes entreprises modernes et hautement technologiques n'ont plus ce type de machine. La tâche demande beaucoup de concentrations, de patience et d'habileté pour assembler des pièces avec de très petites mailles. Cette compétence détenue par l'entreprise la place parmi les PME rentables et ayant une perspective de croissance non négligeable dans les années à venir.



Cliché : Auteur.

Photographie 37 : Atelier de contrôle des pulls-overs



Le contrôle des pulls-overs est manuel. La traçabilité permet au patron de sanctionner un ouvrier qui aurait confectionné et assemblé le vêtement de manière défectueuse.

Cliché : Auteur.

Photographie 38 : Atelier d'étiquetage et d'emballage



L'atelier de finition d'étiquetage et d'emballage. Les locaux sont sommaires et ne répondent pas aux normes du Bureau International du Travail. La «sortie par le bas», avec une spécialisation poussée dans le textile-habillement inclut la permanence des «ateliers de misère».

Cliché : Auteur, 2008

d- Le milieu économique local, facteurs de réussite des exportations

La composition et la qualité du milieu économique local sont les facteurs de réussite pour l'exportation des PME (Torres O., 2002).

Les infrastructures de communication sont modernes pour la taille de l'île. Elles représentent certes un coût pour le gouvernement mais elles sont nécessaires pour l'insertion dans les espaces économiques régionaux et mondiaux. L'aéroport de Mahébourg, au sud-est, est relié aux grandes métropoles européennes, asiatiques, d'Afrique australe et australiennes (Germanaz C., 2008). Le port de Port-Louis a connu des aménagements constants pour faire face à l'augmentation des importations et des exportations, améliorant la connectivité avec le reste du monde (Lami-Giner M.-A., 2006). Les compagnies maritimes internationales comme Delmas, CMA/CGM et DAL (Deutsche Africa-Linien) assurent les dessertes régionales, notamment le port de Tamatave à Madagascar, de Mombasa au Kenya, de Victoria aux Seychelles et de Durban en Afrique du Sud.

Le milieu économique local possède des ressources spécifiques comme des firmes de renommée internationale (Ciel textile, Shibani Knitwear) qui accroissent la crédibilité et l'image de marque du territoire dans le textile-habillement. Leurs présences assurent la normalisation vers des produits de qualité. Les exigences aux normes ISO 9 000 deviennent la norme pour atteindre les marchés extérieurs. *Enterprise Mauritius* accorde des aides financières aux entreprises voulant obtenir ces certifications.

Les institutions locales soutiennent le commerce extérieur et l'accès à ces nouveaux marchés. *Enterprise Mauritius* est une structure mixte née de la collaboration entre les industriels et le gouvernement mauricien pour développer le *business* local à toucher les marchés régionaux et mondiaux. Des études de marchés sont réalisées sur les pays de la COMESA et de la SADC. Les perspectives de croissance pour les PME du secteur textile-habillement sont diffusées sur le site internet. Ensuite, les entrepreneurs intéressés discutent directement avec des conseillers pour améliorer leur compétitivité pour l'exportation. Ces conseillers sont des professionnels qui disposent d'une expérience en marketing et management international et ils sont disposés à faire profiter les entreprises novatrices en la matière. Au sein de cette institution des formations sont proposées aux entrepreneurs patrons et propriétaires pour renforcer leurs capacités productives. A titre d'exemples, le «Programme d'amélioration de la productivité pour

le secteur textile-habillement» intervient dans le fonctionnement interne de l'entreprise. Il a pour objet d'améliorer la productivité par optimisation des processus d'affaires, du travail et des ressources matérielles. Le «Programme de renforcement des capacités des PME» concerne la mise aux normes internationales. L'entrepreneur apprend les diverses normes applicables dans le commerce international, les procédures à mettre en place et les qualités requises sur les marchés de l'Union Européenne et les Etats-Unis. Enfin, l'institution a tenté de faire émerger le concept de district industriel, au sens italien du terme, en regroupant des petites et moyennes entreprises. Mais ce projet de travail en partenariat, basé sur la complémentarité des unités de production, n'a pas eu de succès¹⁴⁹.

En somme, les PME ne s'engagent pas seules à l'internationale mais avec le concours d'acteurs du territoire sur lequel elles sont implantées. Elles ont besoin des actions des collectivités territoriales et des institutions nationales pour se lancer dans la mondialisation. Ces stratégies d'exportation obligent à une modernisation des PME, surtout dans la gestion interne qui substitue le formel à l'informel, la planification à l'intuition, l'écrit à l'oral, l'interdépendance à l'indépendance...c'est-à-dire des modes de gestion proche de la grande entreprise (Torrès O., 1999). Les changements dans l'organisation interne des PME se matérialisent par l'externalisation des tâches longtemps centralisées par l'entrepreneur dirigeant (Leyronas C., Torrès O., 1996). La PME devient une «PME manageriale»¹⁵⁰.

2- Les effets induits ou possibles des PME dans le développement territorial

Le développement territorial implique des initiatives locales. L'esprit d'entreprise héritée de l'industrialisation extravertie a fait émerger une classe d'entrepreneurs dynamiques et volontaires pour faire perdurer le système textile mauricien. Les PME offrent le moyen d'étudier un autre aspect du développement territorial. En effet, les grandes entreprises de l'île concentrent en leur sein tous les services nécessaires à leur bon fonctionnement. Les grandes familles franco-

¹⁴⁹ Entretien 2008.

¹⁵⁰ Voir Glossaire.

mauriciennes, par exemple, ont les moyens de développer les compétences de leurs membres afin de satisfaire les besoins de fonctionnement de leurs entreprises. Le développement est en ce sens communautaire et familial. Les PME induisent des activités en amont et en aval de leurs activités.

2.1 – Le maintien de la spécialisation dans le textile-habillement

La spécialisation s'est appuyée, jusqu'à la fin des années 1990, sur le faible coût de la main-d'œuvre, mise à mal par l'augmentation des salaires non compensable sur le prix de vente des produits (Dimou, 2008). C'est «à partir du milieu des années 1990 que le gouvernement mauricien s'engage à réunir les conditions d'apparition d'un ensemble d'avantages technologiques pour les firmes du secteur textile» (Dimou M., Fernand P., 2008, p. 123). Cela a entraîné une augmentation de la productivité du travail dans la branche. Au niveau mondial, l'Ile Maurice garde un avantage comparatif dans le secteur du textile. Mais la fuite des capitaux locaux vers d'autres lieux amène le gouvernement à prendre en compte d'autres acteurs. En ce sens les PME textile et habillement entrent dans les objectifs de croissance économique. Le recours à la main-d'œuvre étrangère, pratiquée par certaines entreprises, est un avantage comparatif partiel face à la hausse des salaires locaux.

Avec l'émergence de ces nouveaux acteurs dans le textile-habillement, on constate le maintien de ce secteur d'activité dans l'économie. Ce secteur représente encore 55 % des activités de la zone franche en 2004 (MEPZA, Annual Report and Directory, 2003-2004). De nombreux observateurs avaient prédit une diversification des activités au début des années 1990 comme la suite logique du développement (Yin et al, 1992). Mais le processus a été tardif comme le note en 1998 le ministre de l'Industrie et du commerce : «*la diversification n'a pas été aussi rapide que nous l'espérions*» (propos de Sathiamoorthy Sunasse, recueillis par T.G., 1998). Il met en avant le problème de l'adaptation à de nouveaux systèmes productifs (formation, qualification de la main-d'œuvre). Contrairement aux autres îles de notre étude, le district industriel maintient l'activité sur place malgré la concurrence mondiale. On observe souvent dans les activités de zone franche (Nouveaux Pays Industrialisés d'Asie, Puerto-Rico et La Barbade) le passage vers le montage de composants électriques et électroniques, passage qui constitue la seconde phase de développement, ce que F. Bost qualifie de

«*sortie par le haut*» (Bost F., 2005). A l'île Maurice, nous assistons à une spécialisation, une «*sortie par le bas*» (Bost F., 2005) puisque aucune stratégie de substitution des exportations n'a permis le passage de produits à faible valeur ajoutée vers des produits à forte valeur ajoutée (Dimou, 2004, p. 228).

Pourquoi cette faible diversification des activités de la zone franche ? Pour illustrer notre propos nous traiterons du secteur de l'électronique. Ce secteur s'est peu développé dans l'île en raison des accords commerciaux qui stipulaient que 60 % des composants devaient être d'origine locale (Barbier J.-P., Véron J.-B., 1991, p. 118). Il a cependant été présent pendant la phase de lancement de la zone franche (1970-1983). Six sociétés ont opéré sur place et elles ont fermé leurs portes au cours des années 1980 (Barbier J.-P., Véron J.-B., 1991, p. 118).

Les petites et moyennes entreprises du secteur travaillant en sous-traitance internationale ont des capacités productives beaucoup plus faibles que les grandes entreprises. Elles prennent en charge une partie des demandes des donneurs d'ordre, notamment celles dont la masse de production n'est pas énorme pour justifier une commande auprès des grandes entreprises locales ou procéder à une délocalisation vers la Chine où les commandes doivent être importantes en quantité. En marge de la modernisation, la production se base toujours sur la coupe et l'assemblage même si certaines entreprises ont des modèles à proposer. Le discours gouvernemental vers ces petites et moyennes structures est l'introduction de technologie informatique et la modernisation des équipements. Des subventions sont accordées dans le cadre de la *Technologie diffusion scheme* et de l'*Equipment modernisation scheme*, gérées par *Enterprise Mauritius*. Pour l'acquisition et la mise en œuvre de systèmes informatiques, le financement est total pour des investissements dont la valeur n'excède pas 250 000 roupies. La prise en charge est de 75 % du moment total de l'investissement si celui-ci est compris entre 250 000 et un million de roupies, les 25 % étant sont à la charge de l'entrepreneur. Pour la modernisation des équipements, le gouvernement fournit 50 % de l'investissement par le biais du *SME partnership fund*, à condition que le capital investi n'excède pas 49 % des capitaux propres de la société (Enterprise Mauritius, 2008). Mais les patrons investissent peu dans la modernisation des machines. Ils profitent, comme nous l'avons cité précédemment, des «interstices». Ils considèrent que celles qu'ils possèdent ont une durée de vie suffisamment longue. Les services de

maintenance, d'entretien, de réparation (en cas de panne) et de vente de pièces détachées sont quasiment inexistantes¹⁵¹. Cela complique les investissements dans des machines modernes.

Un nouveau créneau est, désormais, disponible pour ces petites et moyennes structures. C'est la prise en charge des collections de jeunes stylistes locaux et étrangers. Les PME ont les capacités productives correspondant à la taille des marchés de ces stylistes. Ces derniers ne produisent pas en masse comme les marques de prêts à porter classiques avec leurs propres chaînes de distribution. Pour ces créateurs de mode, la délocalisation vers la Chine est quasiment impossible. Les commandes ne sont pas suffisamment importantes en quantité pour qu'un industriel chinois s'occupe de produire les vêtements. Ils préfèrent les contacts directs avec les patrons de PME pour profiter de toutes les techniques possibles afin de parfaire leurs collections. Ainsi *Fisaa Tex ltd.*, après 13 années en sous-traitance internationale, destine sa production à un styliste local dont la demande augmente¹⁵².

La principale faiblesse de cette spécialisation est le manque de coopération intrabranche. Les PME sont disséminées dans toute l'île et elles ne forment pas un véritable réseau. Elles sont isolées les unes des autres. La sous-traitance est ponctuelle. Elle concerne les PME managériales qui ont les capacités de répondre positivement aux demandes des grands groupes tout en continuant à produire pour leurs clients étrangers.

La permanence de la spécialisation a une action rétroactive positive dans le commerce mondial de ce secteur fortement libéralisé. L'augmentation de la productivité du travail par l'introduction de nouvelles technologies aussi bien dans les grandes entreprises que dans les PME et le recours à la main-d'œuvre étrangère sont autant de facteurs de durabilité économique de la zone franche textile mauricienne.

2.2 – La faible complexification intersectorielle du district industriel

¹⁵¹ Des stocks de pièces détachées sont prévus en cas de panne des machines.

¹⁵² Entretien, 2008.

Théoriquement, les PME sont au cœur de la complexification du district par le développement de liens intersectoriels qui donne l'impression d'une certaine déspecialisation. En réalité, «on doit l'interpréter comme un renforcement des interrelations productives entre les entreprises qui appartiennent à des secteurs de marchés différents, ce qui donne lieu à une intégration intersectorielle croissante au sein du système local » (Garofoli G., p.62). Seules les PME managériales pratiquent l'externalité tissant ainsi des liens intersectoriels, bien que ceux-ci soient dans le contexte mauricien encore timide et incomplet.

De par leur dynamisme les PME managériales attirent un ensemble d'activités de services à la fois en amont et en aval de la production. La demande est telle que le *Board of Investment* présente les prestataires de services pour l'industrie textile (agents, intermédiaires, représentants commerciaux en machines, équipements et matières premières) comme des opportunités d'investissement.

a- En amont :

- L'approvisionnement en matières premières et augmentation des flux à l'importation

L'approvisionnement en matières premières s'effectue sur les marchés étrangers. Les disponibilités en matières premières sur place sont moins fondamentales qu'autrefois dans l'espace industriel. De plus, l'absence d'intrants nécessite des importations. Lors des premiers accords commerciaux ACP, les matières premières venaient essentiellement d'Europe. La possibilité de s'approvisionner de par le monde élargit le marché des matières premières pour les entreprises. La majorité de celles-ci provient d'Inde et de Chine. *Enterprise Mauritius* centralise des informations sur les fournisseurs potentiels mais les entreprises préfèrent recruter des agents spécialisés dans la recherche de nouveaux fournisseurs.

«Ma matière première provient d'Inde, de Chine et du Pérou. J'ai au Pérou un fournisseur d'alpaga qui me donne un plus par rapport à mes concurrents mauriciens...je préfère laisser les informations sur mon fournisseur péruvien confidentielles. Je reste compétitif et j'ai un avantage par rapport à mes concurrents » Monsieur Iqbal Maghoo

«Ma matière première provient de divers pays (principalement d’Afrique du Sud, de Madagascar et de France). J’ai un agent spécialisé dans ce domaine même si j’effectue les voyages souvent avec lui» Madame Anne Christine Levigne Fletcher

Les accessoires sont en grande partie importés. Le *Board of investment* encourage l’implantation d’entreprises spécialisées dans la fabrication d’accessoires tels que les fils, les boutons, les fermetures éclair, la dentelle, les étiquettes¹⁵³, les perles et les paillettes. La volonté gouvernementale est d’attirer des activités annexes au simple assemblage de vêtements. L’objectif est de combler «les trous» du tissu industriel local. Les créateurs de mode locaux sont confrontés au manque de diversité dans les matières premières. Les composants, voire les tissus, sont basiques (peu de tissu en lin par exemple). De surcroît, les entrepreneurs sont vulnérables aux interruptions des approvisionnements en matières premières. Cela vient du fait qu’il n’existe qu’un seul prestataire pour certains biens. Ces nouveaux secteurs complexifieraient le district industriel mauricien.

Les importations ont connu depuis l’indépendance une très forte augmentation. Elles passent de 421 millions de roupies en 1968 à 115 612 millions de roupies en 2006, étant multiplié par 275 ! (Bertile W., 2008). A l’instar des exportations, l’importance des importations traduit le caractère très ouvert de l’économie. Elles représentent 57 % du PIB en 2005 (Bertile W., 2008).

- La recherche en stylisme : nouveau pôle de compétence

La recherche en stylisme se développe à l’Ile Maurice par le biais de l’IVTB. Ce nouveau pôle de compétence propose des formations de plus en plus appréciées par les jeunes. Mais la création reste encore artisanale. L’insularité isole les étudiants des influences extérieures. Pour pallier ce manque, des professeurs de l’extérieur devraient intervenir dans les cours de formation. Mais le coût de l’intervention limite les intervenants extérieurs à des missions ponctuelles.

Beaucoup d’efforts sont à poursuivre pour que les petites et moyennes entreprises produisent avec les stylistes locaux. La réussite de stylistes locaux pourrait

¹⁵³ *Narrow Fabrics*, installée dans l’île depuis 1986 est un des fournisseurs d’étiquettes pour l’industrie textile.

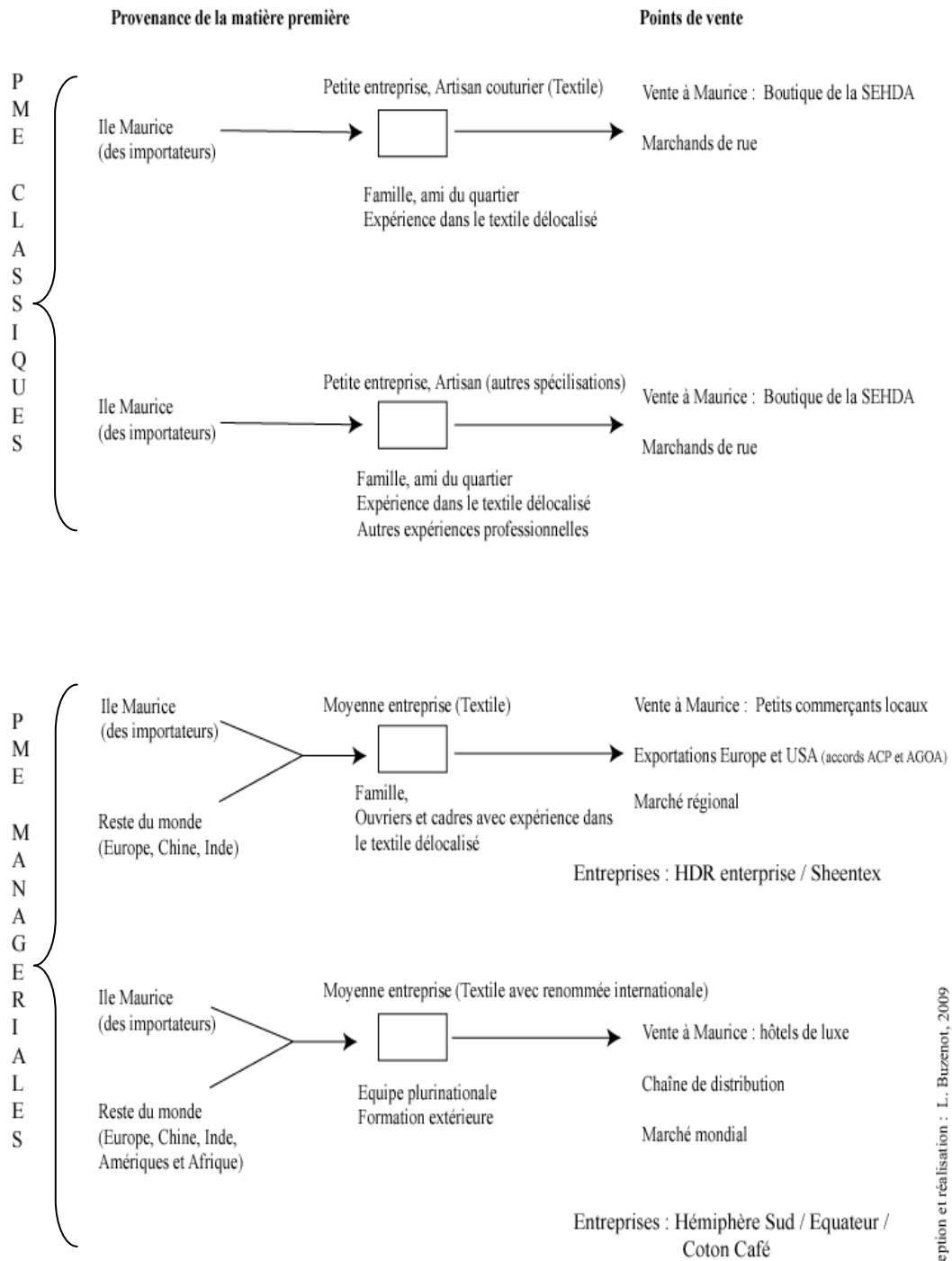
être un exemple. Mario Guillot, âgé d'une quarantaine d'années, est un styliste mauricien ayant reçu une formation extérieure. Pionnier de la mode mauricienne, il a étudié le stylisme à Lyon et effectué ses premiers pas pour du prêt-à-porter australien en tant que *free lance*. Il est aujourd'hui à la tête de *IV-pl@y* dont les productions de *jeans*, de chemises, de pantalons, de robes, de *tee-shirts* sont assurées par des moyennes entreprises. *Fisaa Tex Ltd.*, une entreprise d'une cinquantaine d'employés, a modifié l'organisation de la production pour répondre à la demande croissante de la marque.

- Les bureaux d'achat, d'étude et de conseil au cœur du *Central Business District* (CBD)

De nombreuses sociétés étrangères ont implanté leurs bureaux d'achat pour s'approvisionner en articles locaux. On constate également l'émergence de bureaux d'étude et de conseil pour les PME. Les grandes firmes locales utilisent peu les services de ces bureaux car elles ont les moyens financiers pour garder ces départements en leur sein. Les moyennes entreprises commencent à recourir à des conseillers financiers, à des cabinets d'experts-comptables (*Nexia Baker* et *Arison*) et au conseil fiscal. Des sociétés de conseils pour promouvoir le développement durable au sein des entreprises voient également le jour (*CRS plus*, *Asset 4 Data Service*). Celles-ci proposent aux entreprises une organisation du travail intégrant le concept de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). Les grandes entreprises locales et les filiales de multinationales (*Rogers*, *MCB*, *HSBC*) possèdent leurs propres départements RSE correspondant aux standards internationaux (Kouda A., 2009, p. 77). Un grand nombre de petites et moyennes entreprises méconnaissent ce concept.

Le recours aux bureaux d'études et de conseils complexifie les activités de services par une spécialisation poussée, bénéfique pour les nouvelles installations industrielles. Le *Central Business District* est le lieu d'implantation privilégié de ces activités. La concentration des services à Port-louis accentue la macrocéphalie urbaine du territoire.

Figure 46 : Profils de certaines PME mauriciennes



Conception et réalisation : L. Buzenot, 2009

b- En aval :

- Le *marketing*

Pour les opérateurs mauriciens, une interface électronique appelée *Electronic Data Interchange* (EDI) a été mise en place afin de permettre des échanges d'informations rapides et en temps réel sur les tendances du marché mondial. L'objectif est de défendre les marchés acquis. Le gouvernement s'investit également par la promotion d'une opération «Acheter Mauricien» menée dans les principaux marchés à travers les services consulaires (Fernand P., 2005, P. 66). *Entreprise Mauritius* recense sur son site internet tous les événements internationaux (salons, foires et expositions) auxquels sont susceptibles de participer les industriels locaux pour conserver et toucher de nouveaux marchés. Uniquement pour l'année 2009 plus de 506 événements internationaux sont recensés¹⁵⁴ (Enterprise Mauritius, 2008). D'après les entretiens menés par le Secrétariat du *Commonwealth*, les entrepreneurs ont une préférence pour les foires et les salons internationaux (cf. tableau 33). Ces événements fournissent des opportunités pour montrer leur savoir-faire, rencontrer des acheteurs en «face à face», et gagner l'intelligence des concurrents (Wignaraja G., O'Neil S., 2000). Pour toucher le marché régional, le *marketing* est quasiment inexistant. Les marchés régionaux, comme les Seychelles ou La Réunion, sont alimentés par les touristes de passage qui achètent chez les détaillants locaux. Pour toucher le marché local, 71 agences de publicités opèrent pour créer la demande. Mais l'usage de la publicité, par le biais des chaînes télévisées, les radios commerciales et les presses commerciales, reste marginal. Pour l'international, les entrepreneurs considèrent que la publicité dans les presses commerciales est plus accessible et efficace (Wignaraja G., O'Neil S., 2000). Avec l'essor des NTIC, des agences de publicité et de *webdesign* proposent des services pour construire l'image des entreprises dans les espaces public et virtuel.

A l'instar des sites internet, les services de professionnels en *marketing* représentent un coût pour les entrepreneurs (cf. tableau 33). C'est un secteur d'activité qui se développe

¹⁵⁴ Voici quelques exemples de ces événements parisiens : Tradexpo au parc du Bourget ; le Salon international de la lingerie, *Who's Next* (prêt-à-porter), *The Box* (accessoires de mode), Eclat de mode (accessoire de mode, bijoux, montres), Athmosphère d'hiver (prêt-à-porter féminin), au parc des expositions de Versailles ; *Playtime* (vêtements pour bébé, enfants et femmes enceintes) au parc Floral.

dans le cadre de stratégies commerciales pour mener des campagnes publicitaires, favoriser les contacts et être un outil de promotion pour les agents commerciaux.

Tableau 34 : Usages d’outils promotionnels par les PME textile-habillement*

	Nombre d’entreprises			
	Large utilisation	Usage modéré	A peine utilisé	Aucune utilisation
Salon, foire	2	2	1	8
Publicité	1	5	1	6
Brochures/littérature	1	3	1	8
Services de Marketing professionnel	2	1	2	8
Vente personnel	7	2	2	2
Marketing direct/mail	5	1	1	4
Sites Internet	0	3	0	9

Source : Wignaraja G., O’Neil S., 2000

* Résultat des entretiens menés par le Secrétariat du Commonwealth auprès de 13 PME mauriciennes

Les marchés internationaux sont touchés de manière traditionnelle par la vente directe aux clients (Wignaraja G., O’Neil S., 2000). Les contacts s’effectuent par téléphone. Le courrier électronique connaît un essor dans la transmission des informations concernant les modèles à produire et le développement des produits (Wignaraja G., O’Neil S., 2000).

- La promotion de la mode

Les consommateurs n’appartenant pas à l’espace de production, les tenues de présentations de mode se font à l’étranger. La contrainte physique de la distance est surpassée par le progrès technologique et l’intégration des NTIC dans les services de direction. Les entreprises présentent des produits en temps réel sur les sites internet ou publient des catalogues papiers (Fernand P., 2005, p. 66). Ces brochures garantissent également la promotion de la marque. L’usage de ce type d’outil d’information n’est pas encore démocratisé. Quatre agences de mannequinât s’occupent de la mise en scène des modèles¹⁵⁵.

La promotion de la mode par des stylistes¹⁵⁶ est un nouveau créneau de la zone franche. Le *design* est un élément incontournable pour la qualité des produits et le gain

¹⁵⁵ A.R.I.A, Heat Group Modeling Division, Kat Walk Modelling Agency, One Models Management.

¹⁵⁶ IV-pl@y, Equateur, Hémisphère Sud, Harper’s et Brigitte Charoy illustrent des exemples de marques qui ont conquis le marché local avec des créations originales.

en valeur ajoutée. L'intégration de créatifs est facultative et dépend de la nature du produit. Les entreprises de confection pour bébé prennent rarement des stylistes tandis que la demande augmente. En revanche, les confectionneurs de *pulls-overs*, robes, pantalons et *jeans* font appel aux stylistes locaux. Les contrats sont variés : emploi à plein temps, à temps partiel, à domicile, en *free lance* ou en tant que consultant et conseiller (Wignaraja G., O'Neil S., 2000). Les entreprises restent en majorité des exécutants de la sous-traitance internationale car très peu de stylistes locaux ont percé dans le monde de la mode et du prêt-à-porter. Parmi eux, on note des marques prisées par une clientèle locale et étrangère. On peut citer *IV pl@y*, *Equateur*, *Harper's*, *Brigitte Charoy*, *Hémisphère Sud*, *Peace Angel*, *East Side*, *Bluesteel*, *Otentik Wear*. Mais des problèmes subsistent. Les stylistes locaux, avec leurs collections saisonnières, sont confrontés à la priorité accordée aux commandes venant de l'étranger. Les salons concernent essentiellement les exportateurs travaillant pour la sous-traitance internationale. Institutionnellement, rien de très concret n'est fait pour valoriser la mode, mise à part la formation. Au niveau de la production, les industriels n'ont pas d'échantillonnages de tissus à proposer aux créateurs qui trouvent eux mêmes leurs fournisseurs en Asie et aux Amériques. La commercialisation des produits sur les marchés du Nord est confrontée au problème de respectabilité puisque la mode va, dans les représentations des consommateurs, du Nord au Sud et non du Sud au Nord. Les distributeurs pensent souvent qu'il s'agit de produits touristiques. Difficile pour les stylistes d'imposer ce contre-courant sur les marchés du Nord. Cependant, l'image de marque de l'île en matière textile ouvre des opportunités d'affaires¹⁵⁷.

3- La moyenne entreprise : espace multiculturel évoluant vers l'interculturalité locale et mondiale

En géographie, la notion «d'espace multiculturel» est surtout utilisée pour parler des villes se composant de groupes culturellement distincts, suite à la multiplication des flux migratoires liés à la mondialisation accélérée de la seconde partie du XX^{ème} siècle (Ghorra-Gobin C., 1997). Dans le contexte urbain, cette juxtaposition des cultures pose des problèmes d'intégration à la nation et par conséquent à la vie politique, économique

¹⁵⁷ Entretien avec Mario Guillot, créateur et styliste de la marque IV-Pl@y. Ce dernier raconte une anecdote sur l'étiquette de ses vêtements. La simple représentation d'une carte de l'île Maurice a suffi pour attirer l'attention des acheteurs en raison de la saturation du marché par le «Made in China».

et sociale. Le terme «interculturel» offre la possibilité d'un renouveau idéologique pour traiter de ces débats. L'interculturalité peut se développer uniquement dans des espaces multiculturels où des cultures se juxtaposent et coexistent, ce qui est le cas à l'île Maurice. Les diverses communautés ont conservé, dans un cadre institutionnel favorable (l'*ethnic public* du gouvernement, c'est-à-dire une programmation culturelle communautaire) les aspects culturels de leur pays d'origine. Des lieux de rencontres et d'interactions sont mis en place par le gouvernement pour favoriser l'interculturalité. Outre le Caudan Waterfont et le Champs de Mars (hippodrome de la capitale), identifiés par Alexandra De Cauna (De Cauna A., 2006), les entreprises de la zone franche sont des espaces multiculturels où ont lieu des échanges et des interactions entre les différentes communautés.

3.1 – Une société communautaire, héritage de la colonisation anglaise

La société mauricienne est multicommunautaire. Quatre grands groupes la composent : Hindous (Indo-mauriciens), Indo-musulmans, Sino-mauriciens et Population Générale. Des divisions apparaissent à l'intérieur de chaque communauté. Les Hindous, appelés Indo-mauriciens incluent les Vaish, les Ravived, les Baboojee. Les Indo-musulmans comprennent les Calcutteea, les Mehmans et les Surtees. Le groupe des chinois est qualifié de Sino-mauricien et la Population Générale compte les Franco-mauriciens, les métis et/ou les Créoles (descendants directs des esclaves). Plus d'une douzaine de langues sont pratiquées. Deux langues occidentales sont parlées : l'anglais, la langue officielle et de l'administration, et le français, héritage de la colonisation française. Les langues orientales et asiatiques sont plus nombreuses. L'arabe est usité par les Indo-musulmans. Le bhojpuri, le tamoul, le télégou, le marathi et l'ourdou sont les langues de la communauté hindoue. Le mandarin, le hakka et le cantonnais sont utilisés par la communauté Sino-mauricienne. Enfin le créole est la langue maternelle de la majorité des Mauriciens. Il est le moyen de communication courant, rapide et pratique car il gomme toutes les différences linguistiques originelles. Sur le plan religieux, deux grandes religions monothéistes sont présentes : l'Islam (de tradition sunnite) et le Christianisme (catholiques, protestants, adventistes, anglicans...).

L'Hindouisme et le Bouddhisme sont les religions des Indo-mauriciens et des Sino-mauriciens.

Chaque groupe a ses propres références, venant de sa culture et de son identité. La société communautaire est un héritage culturel anglais. En effet, «*dès 1810, les Anglais avaient d'ailleurs pris soin de formuler la garantie à tous les habitants de l'île qu'ils conserveront «leurs lois, leurs coutumes et leurs religions»*» (article 8 de l'acte de reddition) (De Cauna A., 2006, p.71). A la fin du XIX^{ème} siècle, des droits communautaires sont reconnus comme le respect du calendrier religieux, les fêtes, la liberté d'expression et de religion (De Cauna A., 2006, p.71). Depuis l'indépendance (1968) la politique gouvernementale gère la diversité selon les principes anglo-saxons. Elle laisse une marge de manoeuvre dans la définition identitaire et la promotion culturelle (De Cauna A., 2006, p.71). Cela donne lieu a un «*multiculturalisme stable (...) et se traduit pas les slogans «coexistence pacifique» et «unité dans la diversité». C'est une étape essentielle, mais provisoire vers l'interculturalité*» (Asgarally I., 2003, p.136).

Ces cultures évoluent au gré des mutations socio-économiques. Les nouveaux médias jouent un rôle important dans ces changements (Claval P., 2003). Ils conduisent à une uniformisation des modes de vie et des comportements, souvent qualifiés de modernes. Les pratiques culturelles communautaires (langues, religions) sont décrites comme traditionnelles. Elles sont transmises de génération en génération au sein des familles.

3.2 – L'interculturalité entre les communautés locales

La structure communautaire de la société mauricienne aboutit au communautarisme. Ce communautarisme s'exprime dans les choix politiques (Lau Thi Keng J.-C., 1991). Il est au cœur de revendications violentes. Les affrontements interethniques de 1999, où la communauté créole s'est révoltée pour exprimer son mécontentement face aux inégalités socio-économiques auxquelles elle doit faire face quotidiennement, en témoignent (Taglioni F., 1999 ; De Cauna A., 2006). En effet, les membres de cette communauté se sentent exclus du développement. Partant de ce constat, pouvons-nous démontrer qu'il existe des politiques discriminatoires dans les usines de la zone franche ?

Le terrain a permis de répondre négativement à cette question. Il ressort de l'observation et des entretiens que les politiques discriminatoires à l'embauche sont inexistantes même si l'on constate la prédominance de certaines communautés dans les usines. C'est le fait de la répartition spatiale des communautés car les quartiers et les villages ont une forte composante ethnique. Le quartier Roche Bois à la périphérie nord de Port-Louis à dominante créole est le réservoir de main-d'œuvre des zones industrielles de Roche Bois, Terre Rouge et Baie du Tombeau (Jauze J.-M., 2004). Les ouvriers, tout comme les cadres, sont embauchés à partir de leur compétence, de leur expérience et réputation et non en fonction de leur appartenance communautaire.

Sans donner une image idyllique de l'univers des usines, il est apparu que c'est un lieu d'échanges interculturels. L'école est pour les jeunes générations le lieu du multiculturalisme (Asgarally I., 2002). Pour les ouvriers de la zone franche ayant peu connu l'école, l'entreprise ou l'usine est un espace d'échanges sur les pratiques culturelles. Ici point de manuel scolaire pour apprendre sur le sens des pratiques religieuses de chaque communauté¹⁵⁸. La transmission du savoir est orale. Elle s'effectue à l'heure des repas, des pauses ou dans les transports.

L'entreprise en tant qu'espace de vie, lié au travail, est un lieu d'échanges interculturels où les identités collectives différenciées se rejoignent pour le respect des droits fondamentaux du travail. L'image médiatique des *sweatshops*¹⁵⁹ gomme cette réalité. Les ouvriers forment un front commun pour défendre leurs droits face au chef d'atelier.

Nous sommes loin de voir des individus interculturels. La société mauricienne se définissant comme une société «arc-en-ciel». Nous sommes dans un double processus de reconnaissance de la diversité et de gommage autour d'intérêts communs. C'est une étape vers l'interculturalité.

3.3 – L'interculturalité avec le reste du monde

La mondialisation multiplie les affaires entre les diverses parties du globe et favorise les contacts culturels. Des éléments unificateurs permettent le dialogue et les

¹⁵⁸ Les fêtes religieuses (Dipavali, Fête des Lumières pour les Hindous, Eid pour les Musulmans, Pâques pour les Chrétiens, Fête du Printemps pour les Sino-mauriciens) sont des jours fériés. Certains manuels scolaires évoquent ces fêtes : on y trouve une explication sommaire du sens de la fête.

¹⁵⁹ Traduction de l'anglais : Atelier de misère.

rencontres. A ce titre, l'anglais est reconnu comme la langue universelle par sa simplicité d'apprentissage et d'usage. Les relations interculturelles présentent donc un enjeu majeur dans ce contexte. La société mauricienne, par la diversité de ses origines, en tire avantage pour son ouverture sur le monde. La diversité intrinsèque de la société mauricienne est un atout indéniable car les décisions et l'acceptation des différences s'effectuent de manière naturelle. Pour les entrepreneurs l'embauche de cadres étrangers est un avantage car la diversité est source d'innovation à la fois pour la créativité, la résolution des problèmes et lors des négociations internationales. Une personne originaire du pays des négociations présente l'avantage de connaître les usages et les codes culturels et d'éviter ainsi les écueils du manque de sensibilité culturelle (Meier O., 2006).

Dans la gestion de l'entreprise, une équipe multiculturelle instaure des principes d'égalité entre les membres. Tous les salariés, malgré leurs différences, sont considérés comme tous égaux. Ce climat social serein s'instaure grâce à la mise en place de propres normes morales et éthiques comme le respect de ses collègues. La cohésion du groupe s'appuie sur la routine : heures fixes d'entrée et de sortie, et des principes à caractère universel transcendants les différentes cultures¹⁶⁰ (Meier, 2006). Enfin, le développement des compétences interculturelles¹⁶¹ des individus présente un grand avantage dans la mondialisation des marchandises et des hommes. L'individu possédant cette compétence est une interface entre deux, voire plusieurs cultures.

¹⁶⁰ Le management interculturel met en avant comme principes à caractère universel la ponctualité, la façon de recevoir (bonjour/au revoir) et l'habillement (le costume pour les femmes et les hommes).

¹⁶¹ La compétence interculturelle est la capacité d'un individu à savoir analyser et comprendre les situations de contacts entre deux personnes (et/ou entre groupes) de cultures différentes. Cette personne possède une grande capacité d'ouverture, a le sens de la coopération et est capable de mener des dialogues productifs et constructifs qui se basent sur l'acceptation de l'ambiguïté et de l'altérité pour permettre des solutions nouvelles (Meier O., 2006).

Chapitre 7 : Qu'en est-il de la culture ouvrière ?

«Un renouveau de la géographie économique s'est opéré depuis la moitié des années 1990, notamment dans les pays anglo-saxons, orientant celle-ci vers la prise en compte de la dimension culturelle »
Guéneau De Lamarlière I., 2004, *Géographie et culture*, n°49, p. 3.

L'industrialisation, par les zones franches, a des répercussions sur les valeurs culturelles. Contrairement au continent européen, la constitution des cultures ouvrières actuelles ne s'est pas faite dans des quartiers à forte concentration d'ouvriers ou dans les mouvements de contestation de l'entre-deux-guerres (1936 en France) et d'après guerre. Pourquoi ? Tout simplement parce que régnait l'interdiction des syndicats et des mouvements ouvriers dans les usines délocalisées. Et s'ils avaient un droit d'existence, celui-ci se limitait à des actions sociales. Pourtant, cet esprit de revendications au sein de mouvements existe comme l'illustrent les grèves des années 1930 et 1960 des dockers mauriciens (Addison J., Hazareesingh K., 1999), les grèves de 1979, de 1987 et de 1989 en République dominicaine (Faxas L., 2005). Avec l'industrialisation extravertie a émergé une nouvelle classe ouvrière composée essentiellement de femmes. C'est essentiellement dans la recomposition des modes de vie et l'univers des ateliers que sont nées les cultures ouvrières mauriciennes et dominicaines.

Définir la culture ouvrière n'est pas aisé (Declercq G., 1995). Premièrement, parce que le terme de «culture» est polysémique et, secondement, l'exercice devient périlleux quand il s'agit de définir la notion de «culture ouvrière». Le terme de «culture» renvoie ici aux idées et aux valeurs communes au groupe des ouvriers. Comment s'est-elle construite ? Comment s'exprime-t-elle ?

L'approche par le biais de la culture ouvrière, c'est-à-dire d'un groupe spécifique, permet de dégager de nouvelles réalités géographiques comme des flux, des espaces de vie (élargissement et rétraction) et, dans les espaces ruraux mauriciens, une nouvelle ruralité empreinte de l'industrie.

1- Les mondes ouvriers conjugués au féminin

Parler de l'industrialisation sans évoquer l'emploi féminin n'aurait aucun sens. La participation croissante des femmes dans la vie économique, et tout particulièrement l'industrie, est l'un des traits saillants de l'évolution socio-économique. Cette main-d'œuvre majoritaire féminine se retrouve dans de nombreuses zones franches à travers le monde. De nombreux travaux présentent cette prégnance des femmes dans les usines délocalisées (Oso Casas L., 2005, p. 46). C'est également la féminisation des zones franches qui est à l'origine des discours altermondialistes condamnant l'exploitation des femmes des pays du sud.

1.1 - Une participation active à la vie économique ou une sortie de l'invisibilité.

Les Mauriciennes prennent depuis les années 1980 une part active dans le développement économique de leur pays. Elles représentent 51 % de la population du pays (595 200 femmes pour un total de 1 179 100 habitants) et un tiers de la population active (173 100 pour un total de 514 400 actifs). De 1983 à 2001, le nombre de femmes employées à temps plein est passé de 93 000 à 173 100, soit une augmentation de 86 % (Central Statistical Office of Mauritius, 2001).

En République dominicaine, les femmes représentent 43 % de la population active. L'augmentation du travail féminin est plus ancienne. Elle débute au cours des années 1960, passant de 92 690 en 1960 à 554 279 en 1981 à 1 626 945 femmes actives en 2007 (Ariza M., 2000, P. 126 ; Banque Centrale de la République dominicaine, 2008) (cf. tableau 34). Dans ce pays, marqué par une forte dichotomie entre la ville et la campagne, l'insertion des femmes dans le monde du travail a donné lieu à de grands mouvements migratoires vers les principaux pôles urbains de Santo-Domingo, Santiago

et les villes intermédiaires comme La Romana, San Pedro de Macoris et Puerto-Plata et des déplacements interurbains (Ariza M., 2000)¹⁶². Ces migrantes occupent pour l'essentiel des emplois de domestiques ou s'adonnent à une semi-prostitution dans la rue et dans les principaux pôles touristiques.

Tableau 35 : Effectif et taux de participation des femmes dans l'économie dominicaine

Année	Effectif	Taux de participation (en %)
1960	92 690	9,3
1970	318 910	24
1981	554 279	27
1990	1 099 420	38
2000	1 330 009	40
2007	1 626 945	43

Source : Ariza M., 2000, p. 126 ; Banque Centrale de la République dominicaine, *Indicateurs du marché du travail*, 2008.

L'intérêt pour les femmes dans le développement est une préoccupation d'après guerre des instances internationales comme l'Organisation des Nations unies (Mignot-Lefebvre Y., 1980 ; Mignot-Lefebvre Y., 1985 ; ONU, 2001). En effet, comme nous pouvons le constater dans le tableau suivant, les femmes au sein de cette institution sont prises en compte dès 1946 avec la création du Conseil Économique et Social et la Commission de la Condition de la femme (ONU, 2001). Depuis toutes les actions et programmes d'action en faveur des femmes, le thème de la parité revient sans cesse. L'égalité entre hommes et femmes est la préoccupation des instances onusiennes. Ce principe place la femme comme une actrice incontournable du développement, processus dans lequel son rôle a été omis par les planificateurs jusqu'en 1975.

Le développement aurait besoin, selon les opinions émises par cette institution internationale, de la gente féminine pour s'accomplir de manière efficace. La fin des Trente Glorieuses, depuis 1973, date du premier choc pétrolier, est marquée par un ralentissement de l'activité mondiale. Le maintien de la société de consommation suppose alors une augmentation des revenus du ménage, une expansion de l'économie à toutes les sociétés et, notamment, dans les nouveaux Etats indépendants.

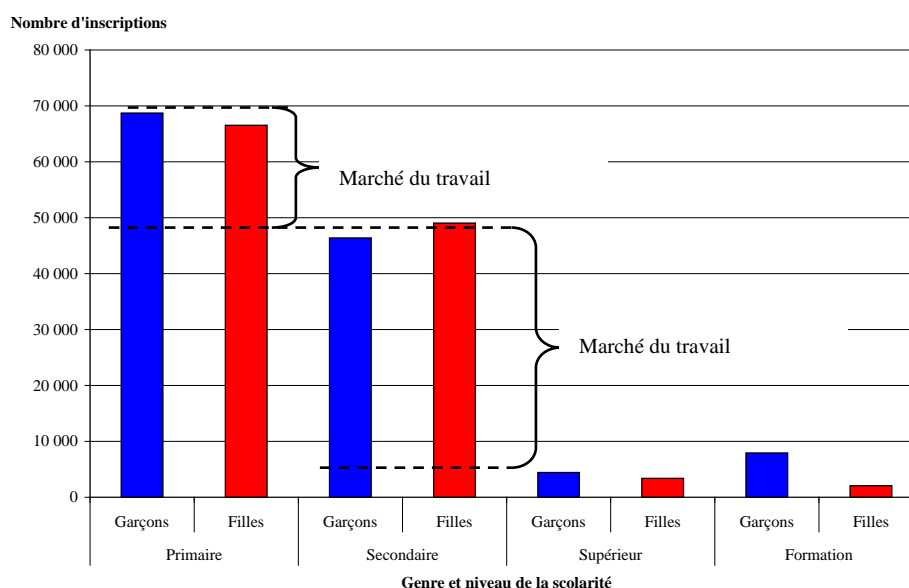
¹⁶² Ce flux n'est pas singulier à la République dominicaine. Les déplacements de la campagne vers la ville en Amérique latine sont composés pour l'essentielle de jeunes filles à la recherche d'un emploi urbain. Le phénomène ancien a été décrit par Ester Boserup en 1970 dans son ouvrage *Les femmes face au développement économique* (Boserup E., 1970, p. 216).

Tableau 36 : Chronologie des activités internationales de l'ONU relatives à la condition de la femme

Dates	Activités
1946	Création de la Commission de la condition de la femme
1967	Assemblée générale adopte de la Déclaration sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (Résolution 2 263 du 7 novembre 1967). Elle recommande que des mesures soient prises en vue de supprimer les obstacles à l'égalité entre hommes et femmes.
1975	Conférence mondiale de l'année internationale de la femme (Mexico)
1976	Lancement de la Décennie des Nations unies pour la femme : égalité, développement et paix.
1979	Adoption de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Résolution 34/180). Cette convention amplifie la déclaration de 1967. L'Assemblée préconise la modification des schémas de comportement socioculturel afin d'éliminer les préjugés fondés sur des idées d'inégalité entre hommes et femmes. Elle affirme que les femmes et les hommes ont les mêmes droits à décider librement et en connaissance de cause du nombre et de l'espacement des naissances et d'avoir accès à l'information, à l'éducation et aux moyens nécessaires pour exercer ces droits.
1980	Conférence mondiale de la Décennie des Nations unies pour la femme (Copenhague)
1982	Création du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes
1985	Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations unies pour les femmes : égalité, développement et paix (Nairobi). Adoption des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme et qui engagent les femmes à jouer un rôle central dans le développement.
1995	IV ^{ème} Conférence mondiale sur les femmes à Beijing (Pékin) : adoption d'un programme d'action pour la parité des sexes, l'égalité entre hommes et femmes, faciliter la participation des femmes dans les prises de décisions, éliminer toutes formes de violence à l'égard des femmes et des petites filles.

Source : ONU, 2001, *Population, condition de la femme et développement*, p. 4 -5.

Figure 47 : Inscriptions dans le primaire, le secondaire et le supérieur en 2000 à l'île Maurice



Source : Central Statistical Office, 2000.

D'après le recensement de population de 2000, les inscrits sont de 68 711 pour les garçons et 66 526 pour les filles dans le primaire ; 46 399 pour les garçons et 49 049 pour les filles dans le secondaire. À ce niveau de la scolarité, le choix des filières correspond à des choix de carrière. Les filles choisissent en général des filières non scientifiques et non technologiques. Vu l'importance des nouvelles technologies dans l'économie, le Premier Ministre souhaite développer l'accès aux sciences et à la technologie pour les jeunes filles. Le supérieur et la formation professionnelle sont peu développés : 4 422 garçons sont inscrits pour 3 380 filles (supérieures) et 7 939 garçons pour 2 059 filles (formation professionnelle). Beaucoup de jeunes entrent sur le marché du travail à la fin du primaire et du secondaire. L'éducation, véritable coût financier pour l'Etat mauricien, devient élitiste au-delà du primaire : examen et diplôme dès l'âge de 11 ans opèrent une grande sélection.

L'intégration des femmes dans la vie économique est différente dans les deux pays et elle tient en partie du statut de la femme dans la société et du système politico-économique. La Décennie des Nations unies pour la femme, de 1975 à 1985, marque un tournant dans la prise en compte du genre dans le développement (Mignot-Lefebvre Y., 1985).

Prenant conscience du rôle qu'elles peuvent jouer dans l'essor des activités industrielles, le gouvernement mauricien prend, dès le début des années 1970 - peu de temps après l'indépendance - des mesures pour les intégrer dans le processus de développement et améliorer leur situation. Elles entrent de ce fait dans le développement officiel et sont désormais comptabilisées comme «force de travail». Sir Seewoosagur Ramgoolam, dans la lignée de la Décennie de la Femme des Nations unies (1975-1985), promulgue l'année 1975 « l'année de la femme » et met en place en 1982 le Ministère chargé des Droits de la Femme et des Affaires familiales, qui joue un rôle important dans l'évolution de son statut légal. Jusqu'en 1982, son statut, régi par le Code Civil napoléonien de 1804 est celui d'un mineur, et cela quels que soit son âge et son appartenance communautaire ; pour pouvoir travailler, elle devait obtenir en amont le consentement de l'homme le plus proche (père, mari ou oncle) (Venhard M., 1976, p. 379 ; Rion M., 1999, p. 116). Désormais, les femmes peuvent travailler sans demander l'accord d'aucun homme. La législation se précise en 1984 en condamnant les discriminations sexuelles dans le monde du travail (Rion M., 1999, p. 116). Cette loi adapte de manière détournée le marché du travail aux besoins des entreprises d'assemblage délocalisées au début de leur croissance.

L'intégration dans la sphère économique est passée par la généralisation de l'éducation. L'introduction de la scolarité gratuite au niveau du secondaire et du supérieur en 1976 a surtout profité aux filles. Avant 1976, elles ne poursuivent pas leur éducation au-delà du primaire gratuit car les parents investissaient dans le futur chef de famille, c'est-à-dire le fils (Day-Hookoomsing, 2002, P. 4). Elles bénéficient aujourd'hui d'une bonne formation. C'est d'ailleurs l'une des principales préoccupations du gouvernement mauricien (Rivière F., 1996 ; De Backer, 1992). En témoigne le nombre inscrits dans le primaire, le secondaire, le supérieur et la formation (cf. figure 47). Malgré les progrès, de nature quantitative, subsiste l'analphabétisme. Le taux d'alphabétisation de la population âgée de 12 ans et plus est de 85 % en 2000 contre 80,8 % en 1990. Le taux est plus faible chez les femmes : 81,5 % contre 88,7 %

pour les hommes. Les femmes sont nombreuses à suivre des cours d'alphabétisation proposés par des associations de quartiers ou des associations caritatives (Day-Hookoomsing, 2002, p. 4).

En République dominicaine, les femmes ont longtemps été tenues à l'écart de la vie politique et économique en raison des nombreuses dictatures et régimes autoritaires qu'a connus le pays depuis son indépendance. Bien qu'elles aient obtenu le droit de vote en 1942, durant la dictature de Trujillo¹⁶³, elles ont été tenues à l'écart de la vie politique jusqu'à sa mort (Rudel C., 2001, p. 131).

En 1982, le gouvernement de J. Blanco (1982-1986) ratifie la Convention de l'ONU sur l'élimination de toutes les formes de discrimination faites aux femmes. Mais, la législation dominicaine ne correspond nullement aux normes de cette convention¹⁶⁴. Le manque de statut légal¹⁶⁵, conjugué aux difficultés de la vie quotidienne, ainsi que la pauvreté poussent à l'émigration. Les raisons du départ sont traditionnelles : la volonté d'améliorer son niveau de vie avec le projet d'épargne et de réinvestissement sur place, accéder à un niveau social supérieur, avoir accès à une formation professionnelle et à une société plus ouverte (Oso Casas L., 1997, p. 96). À Madrid, pour sortir du marché traditionnel de la domesticité, les dominicaines s'associent par stratégie à un homme (espagnol ou dominicain) pour ouvrir une petite entreprise déconstruisant l'image de la prostituée (Oso Casas L., 1997 et 2008).

1.2 – Les activités féminines.

Les femmes mauriciennes sont essentiellement employées dans la zone franche : 60 % d'entre elles sont dans le secteur manufacturier (dont 91 % dans le textile). Les autres activités industrielles, techniques ou physiques, demeurent fermées au personnel féminin. Les femmes s'engagent de plus en plus dans la fonction publique, l'éducation, la santé et les services communautaires qui regroupent 20 % de la population active féminine. Elles délaissent l'agriculture et la pêche, secteurs considérés comme dévalorisant socialement (Central Statistical Office, 2006).

¹⁶³ En France, les femmes obtiennent le droit de vote en 1944.

¹⁶⁴ <http://www.eurosur.org/FLACSO/mujeres/>

¹⁶⁵ La non reconnaissance du droit à l'avortement par l'Etat.

Le textile et les services reposent sur la disponibilité de la main-d'œuvre féminine pour des postes peu qualifiés. Les femmes occupent en majorité des postes de subalterne, d'exécutant, tels qu'ouvrière préposée à la découpe des tissus, couturière, machiniste, femme de ménage, dactylographe, réceptionniste, standardiste, vendeuse. Au niveau des cadres moyens, elles occupent des postes de secrétaire de direction, de chef d'équipe, de responsable du personnel. Elles sont peu nombreuses aux postes de cadres supérieurs, de techniciennes ou à exercer des professions libérales et sont pratiquement absentes des postes de direction. Les femmes patronnes sont rares : elles représentent seulement 7,4 % des patrons dirigeants de micro-entreprises et de PME (cf. tableau 36). Dans un avenir proche, le nombre de femmes à la tête de micro-entreprise et de PME risque d'augmenter. La promotion des petites structures¹⁶⁶ auprès des femmes est le créneau choisi par le gouvernement pour limiter les effets dévastateurs des licenciements dans le textile-habillement.

Tableau 37 : Evolution du nombre de femmes à la tête des PME

1999			2001		
PME répertoriés	Femmes patronnes	Part des femmes (%)	PME répertoriés	Femmes patronnes	Part des femmes (%)
646	81	12,5	1919	141	7,4

Source : Day-Hookoomsing P., 2002, p. 3.

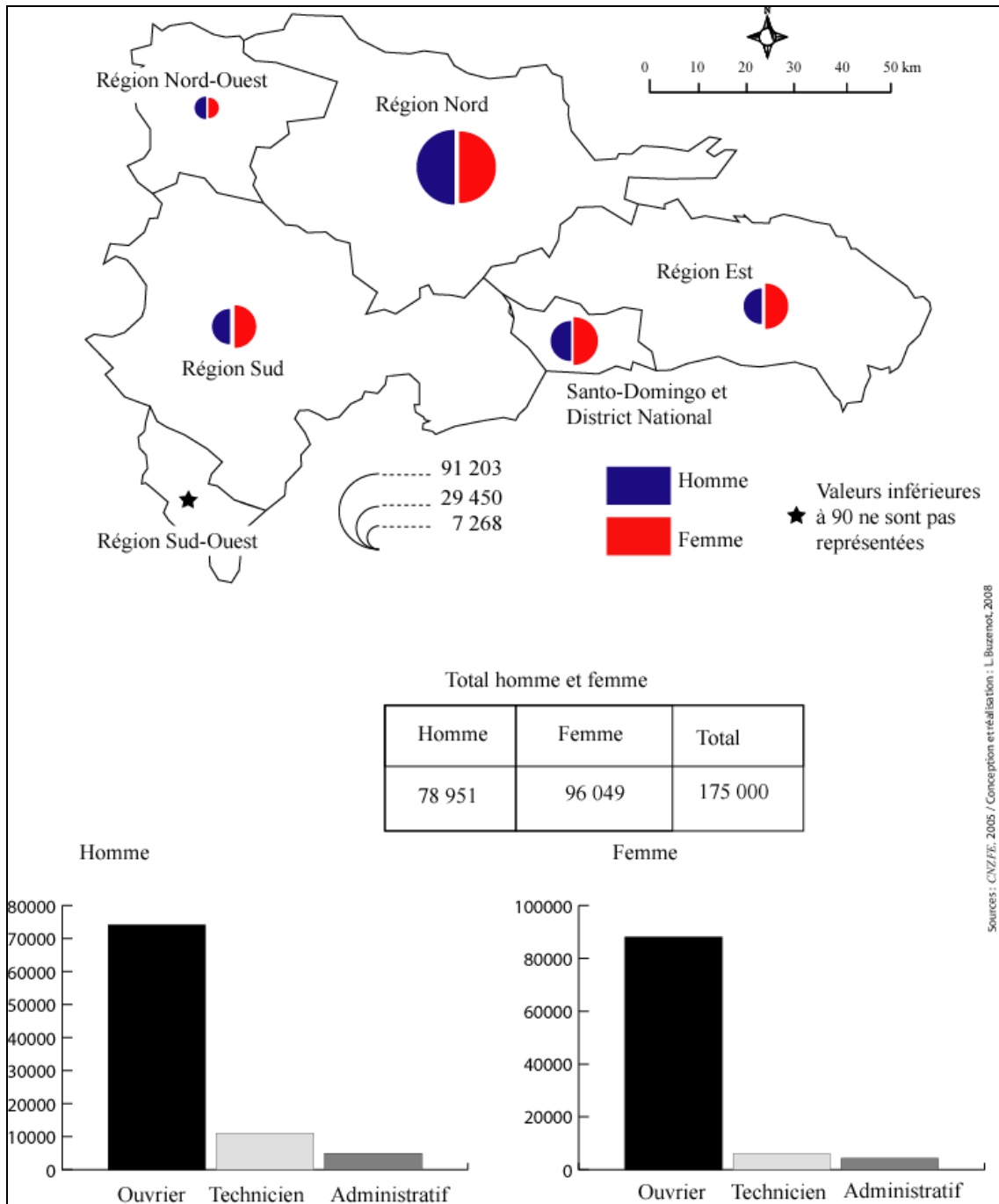
Le gouvernement se désresponsabilise face à la chute des emplois en donnant l'impression aux licenciées du textile-habillement et aux chômeurs d'être les acteurs de leurs propres destins. Les micro-entreprises et les PME donnent l'image d'une économie dynamique. En réalité, elles permettent au gouvernement et aux chefs d'entreprises de limiter leurs dépenses sociales.

En République dominicaine, sur 175 000 personnes employées dans les zones franches, les femmes représentent plus de la moitié des effectifs (96 049) (cf. figure 48). Elles constituent, comme à l'Île Maurice, le bataillon d'ouvriers et elles occupent près de 80 % des emplois du secteur textile-habillement. Les hommes sont nombreux dans la région industrielle nord. La technicité des chaînes de production, l'usage de machines

¹⁶⁶ Les médias réalisent des reportages sur les PME et les micro-entreprises ; La SEDHA organise des foires dans chaque district et elle récompense publiquement ceux qui ont réussi.

modernes et la diversité des activités privilégient dans cette région l'embauche des ouvriers masculins. De plus, contrairement à ce qui s'observe à l'Île Maurice, les chefs d'équipe sont essentiellement des hommes. L'organisation du travail est le reflet de l'organisation sociale de type latin dans lequel l'homme est «l'être dominant».

Figure 48 : Homme et femme dans les zones franches dominicaines en 2005.



Sources : CNVZ/FIC, 2005 / Conception et réalisation : L. Buzenot, 2008

Les ouvrières mauriciennes et dominicaines sont des «ouvrières de l'aiguille» (Battagliola F., 2000, p. 40). Ce sont les qualités attribuées par «nature» aux femmes, telles que la dextérité et la patience, qui expliquent souvent la présence de la main-d'œuvre féminine. Cette dextérité serait nécessaire dans l'accomplissement des travaux de découpe, de confection et d'assemblage, et dans les finitions comme la broderie. A cela s'ajoute l'idée que la couture est une activité entièrement féminine et faisant partie de l'éducation des jeunes femmes. Les entreprises délocalisées n'ont eu guère de mal à embaucher des jeunes filles issues de toutes les catégories socio-professionnelles, à l'exception des jeunes filles des classes aisées. A l'île Maurice l'étude de Catherine Hein sur l'emploi féminin dans les industries manufacturières, illustre la diversité des origines des travailleuses du textile. Les pères étaient des ouvriers qualifiés (maçon, électriciens, menuisiers) et des paysans (Hein C., 1984, p. 273).

Cette conception du travail sexué remet en cause, dans le cas mauricien, la division traditionnelle du travail. Au moment de leurs installations, les employeurs de la zone franche mauricienne - souvent des étrangers associés en *joint-venture* avec des Franco-mauriciens - ont eu tendance à privilégié l'emploi féminin car «*les conseillers techniques de Maurice, venus d'Europe ou de Hong Kong, étaient convaincus que la confection convenait mieux aux femmes, car elle exigeait de la dextérité plutôt que la force physique. Même si cette idée ne correspondait pas à la division traditionnelle du travail (...), où le métier de tailleur est très répandu chez les hommes*» (Hein C., 1984, p. 279).

Les logiques entrepreneuriales qui ont longtemps prévalu à l'embauche des femmes s'appuyaient sur d'autres raisons : l'inégalité des salaires entre les hommes et les femmes, l'absentéisme moins fréquent chez les femmes et leur docilité relative par rapport aux hommes. Les revenus perçus par les femmes sont inférieurs de 10 à 30 % à ceux des hommes. Les raisons souvent évoquées par les entrepreneurs sont leur moindre disponibilité temporelle du fait de leurs charges familiales. Congés de maternité, puis garde des enfants en cas de maladie, préoccupations tiraillées entre travail et famille, jalonnent la vie des femmes. De plus, elles n'osent évoquer le montant de leur salaire, contrairement aux hommes. Elles n'abordent pas la question du salaire de manière naturelle.

1.3 - Visibilité et invisibilité

La visibilité des femmes dans l'industrie ne se limite à leur proportion dans les unités de production. Les ouvrières mauriciennes sont plus visibles que les ouvrières dominicaines. Cela s'explique par la dispersion géographique des unités de production mauriciennes et par le port obligatoire d'un « bleu de travail » ou d'un uniforme aux couleurs de l'entreprise. Contrairement aux ouvrières des zones franches dominicaines, les Mauriciennes sont en relation directe avec leur environnement extérieur (ville et campagne), leur permettant d'aller et venir plus librement durant les heures de pause. Elles quittent l'usine pour acheter les aliments destinés aux repas de la journée, soit auprès des petits paysans installés aux portes des plus grandes zones franches, soit en se rendant sur les marchés ou en s'alimentant dans des snacks, fixes ou roulants, situés à quelques mètres de leur lieu de travail. Il est même possible d'apercevoir de la rue les Mauriciennes travailler dans certaines usines situées en ville.

2- Une culture ouvrière

La culture ouvrière est fondée sur le travail, le savoir faire, l'effort, la souffrance au travail et sur les revendications. Dans nos deux îles, il n'y a pas de reconnaissance institutionnelle de l'existence d'une culture ouvrière. Pourtant, les Mauriciens comme les Dominicains attestent, de l'existence de cette classe socio-professionnelle dans leurs sociétés. A l'île Maurice, les responsables politiques et les institutionnels œuvrant pour la zone franche et l'ensemble de la société mauricienne reconnaissent le rôle des femmes dans le développement de l'île. En effet, elles ont, par leur rôle et leur nombre important, contribué à la création de richesse dans le pays. Ce nouveau groupe social a sa propre culture qui se différencie de la culture paysanne mais qui n'a, surtout, rien à voir avec la culture bourgeoise de l'oligarchie sucrière. Chaque classe sociale a ses propres pratiques culturelles et ses styles de vie, fortement déterminés par le niveau des revenus. La classe ouvrière, par ses revendications, tend secrètement à un niveau de vie équivalent à celui de la bourgeoisie. Des valeurs et des revendications communes fédèrent l'ensemble des ouvriers en un groupe homogène, capable de prendre part aux décisions économiques, sociales et politiques du pays.

2.1 - Des valeurs communes au sein des entreprises à capitaux locaux

L'industrialisation a donné naissance à un sentiment d'appartenance à la classe ouvrière essentiellement dans les entreprises à capitaux locaux.

A l'île Maurice, les industriels locaux ont su structurer une identité ouvrière en se référant aux anciennes structures fédératives de la vie villageoise. Les ouvriers sont parties prenantes des règles d'organisation, des valeurs partagées et de la manière d'aborder les problèmes. Les grands groupes, comme *Bonair* et *Floréal*, mettent en avant leurs histoires singulières, rappelant ainsi le rôle des capitaux locaux dans le développement de l'île, l'évolution des produits et la modernisation des outils de production. Ils organisent comme dans les villages d'autrefois des fêtes, ici des temps de loisirs. Des activités sont proposées aux employés. Des matchs de foot, opposant des équipes composées d'employés d'un même atelier, sont organisés tous les mois, avec mini-championnat et classement. Des groupes de musiques sont formés et animent les fêtes de fin d'année. Des rencontres sont organisées sur les hauts lieux du tourisme mauricien. La parution de journal mensuel ou bimensuel informe sur les événements relatifs au mariage, décès ou naissance dans les familles des ouvriers. Des pages spéciales cinéma et potin de star de l'industrie cinématographique indienne emplissent les journaux. Cet encadrement a permis le développement d'un sentiment d'appartenance au monde industriel en s'accordant avec des principes et des références communs (Paratian, 1994). Un réseau complexe d'associations s'efforce d'encadrer les travailleurs. Ces associations luttent contre la chute toujours menaçante de la misère mentale, sociale et matérielle. Les associations caritatives religieuses jouent un grand rôle dans la lutte contre toutes les formes de misère citées précédemment. L'Eglise catholique a réaffirmé son rôle social. L'encyclique *Caritas in Veritate* (L'amour dans la vérité), de Benoît XVI¹⁶⁷, définit le rôle de l'Eglise dans le développement humain. Elle reprend les sujets sociaux de *Populorum Progressio*, écrite par Paul VI en 1967. Elle place le progrès, dans son apparition et son essence, comme une vocation de Dieu. Par conséquent, la charité y occupe une place centrale. Le développement devient une responsabilité de l'Eglise. Le diocèse de Port-Louis a une commission s'occupant du monde ouvrier. Cette commission regroupe les mouvements ouvriers, en l'occurrence l'Action Catholique des Enfants (ACE), le Groupement Féminin des ouvriers (GFO), la

¹⁶⁷ Signée le 29 juin 2009

Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) et la ligue Ouvrière d'Action Catholique (LOAC) pour aider les ouvriers à trouver des solutions aux difficultés rencontrées sur les lieux du travail, créer des relations de solidarité entre les travailleurs, promouvoir l'égalité des chances et en valorisant la créolité¹⁶⁸.

En République dominicaine, la culture d'entreprise est moins importante qu'à l'île Maurice. Les entreprises installées dans les zones franches se soucient moins d'instaurer une culture d'entreprise où des valeurs communes seraient partagées par l'ensemble des ouvrières. Cependant, les entretiens¹⁶⁹ indiquent clairement la préférence des ouvrières pour une embauche dans les entreprises locales plutôt qu'étrangères. Cette préférence ne s'explique pas par des différences de salaires ou d'avantages car ceux-ci sont identiques. La facilité de communiquer avec l'ensemble des employés, un respect plus grand de la personne avec moins d'insultes et de brimades, l'absence de pointage systématique à chaque entrée et sortie de l'entreprise sont mis en avant. A La Romana, les ouvriers de la *Tabacalera de Garcia* sont fiers d'appartenir à une entreprise dynamique dont la réputation dépasse les frontières nationales, malgré des conditions de travail fatigantes dues aux odeurs de tabac. Une forte identification à la valeur du produit, le cigare de luxe, construit la culture ouvrière des employés. Le «*produit est chargé de sens, il n'est pas qu'assemblage de matière ou effet de mode, renvoyant à l'éphémère du temps présent. Il renvoie au passé et à ses signes*» (Daviet S. 2005, p.80). Le savoir-faire renvoie à l'histoire de l'île, à l'héritage des Taïnos et à l'ensemble des Caraïbes. Jusqu'à la révolution castriste, les *chinchales*, fabriques familiales et artisanales, sont les principaux lieux de production de cigares. L'identification au produit et à l'entreprise se traduisent pas une pérennité au sein de l'entreprise tandis que l'absentéisme et le roulement permanent caractérisent le secteur textile-habillement. De plus, l'histoire singulière de l'entreprise est un élément unificateur (Belaubre Y., 2004). Les déboires du début sont oubliés¹⁷⁰ et le discours des ouvrières vante les records de production, la qualité et la renommée de la manufacture. Ce discours est entretenu par le

¹⁶⁸ Site Internet du Diocèse de Port-Louis :
<http://www.dioceseportlouis.org/index.php>

¹⁶⁹ Entretiens réalisés auprès d'une trentaine d'ouvriers en Août 2005, sur le parking de la zone franche, pendant la pause déjeuner.

¹⁷⁰ Les dirigeants de l'entreprise ont eu du mal à choisir le mode de production, hésitant entre le *hecho a manu* (fait main) et les machines. Finalement, le *hecho a mano* fera le succès de l'entreprise.

discours des dirigeants et l'ouverture des ateliers aux touristes des zones de Punta Cana, de La Romana et de Boca Chica.

Photographie 39 : La *Tabacalera de Garcia*



Cliché :Auteur.

- 1 **L'entrée de la Tabacalera de Garcia** : quelques ouvrières en retard sont acceptées à l'entrée.
- 2 **L'atelier d'enroulage de la cape** : la cape est taillée de manière rectangulaire et elle sert à l'habillage de la « linda » (la poupée)
- 3 **La menuiserie** : dans l'atelier sont fabriquées les boîtes de cigares. Le bois provient des forêts de Central Romana.
- 4 **L'atelier de mise en boîte** : Rassemblées sur des tables, par marque, les ouvrières rangent les cigares. L'ambiance est détendue, les discussions sont autorisées.

Les ateliers sont ouverts aux touristes. Ils figurent dans les brochures d'activités des «*tours opérator* » des zones touristiques. Selon, Jose A. Seija près de 5 000 touristes visitent chaque année les lieux.

Enfin, ce qui sont souvent évoqués sont les possibilités de formations offertes par les entreprises nationales, et par conséquent les possibilités d'évolution dans la carrière. Les impératifs de la restructuration nécessitent une adaptation de la main-d'œuvre à la modernisation. Etant donné la faiblesse des délocalisations des entreprises nationales, les patrons misent sur la formation des hommes et, par conséquent, le

licenciement des femmes. Les salaires proposés sont plus élevés du fait de la réduction des effectifs.

2.2 – Brimades et humiliations dans les entreprises étrangères

En revanche, les brimades et les humiliations dans les entreprises à capitaux étrangers en République dominicaine ne sont pas fédératrices.

«Un grand portail, une haute clôture à barreaux, au-delà, une route, des arbres, des bâtiments neufs régulièrement espacés. Prés du portail une pelouse, un camion vert olive de l'armée et tout autour, un groupe de soldats casqués, fusil à l'épaule, talkie-walkie à la main : manifestation, un poste de garde. Une caserne ? Le ministère de la défense ? Les installations du haut état-major ? Rien de tout cela. Mais l'entrée d'une zone franche ... » Rudel C., 1989, *La République dominicaine*, p. 97.

Si le paysage détermine la constitution d'une identité, celle construite ici est intimement liée à l'interdit, la répression et la violence. Toutes les entrées des zones franches dominicaines reprennent les éléments de la frontière. On retrouve comme le note C. Rudel de «haute(s) clôture(s)» séparant la zone de l'espace bâti environnant, des gardes armés de l'armée nationale ou d'entreprise privée surveillant les entrées et les sorties aux heures clés : 7h30, 10h , 12h et 13h30, 16h et 18h. Une sonnerie prévient de l'ouverture du portail, ce qui génère un flux d'ouvriers pouvant aller jusqu'à la bousculade. Les douaniers, souvent situés à proximité des gardes armés, contrôlent les entrées et les sorties de marchandises. Ces éléments de la frontière marquent une rupture profonde dans la représentation de la continuité territoriale. Ces enclaves font naître un sentiment de rupture avec le reste de la ville.

Ces éléments de la frontière sont des symboles de la violence. La zone franche représente l'ordre, l'obéissance, l'espace de non contestation et la liberté réprimée. C'est à l'intérieur des entreprises à capitaux étrangers que les ouvrières expriment, plus facilement, les brimades et les humiliations. C'est au cours d'entretiens réalisés en août

2005 aux entrées de La Romana I et II, auprès d'ouvrières, pendant le déjeuner, que nous avons recueillis les témoignages suivants sur :

- Les interdictions

«Nous n'avons pas le droit d'aller aux toilettes, nous n'avons pas le droit de boire ou de se rafraîchir (chaleur suffocante sous les toits de tôle)... le contremaître surveille tout le temps le rythme de notre travail. On n'a même pas le droit de discuter» (Nelly, 29 ans, travaille depuis 6 ans dans la zone franche).

«Je suis seule devant ma machine» (Berlelin, 22 ans, depuis 3 ans dans la zone franche).

«On est sans arrêt épier par le chef d'équipe» (Claudia, 35 ans, depuis 17 ans dans la zone franche).

L'organisation du travail est autoritaire. Les pauses sont rares, les ouvrières restent continuellement devant leurs machines.

- Le harcèlement sexuel

«Le contremaître de l'entreprise X abuse de sa position ... Il a réussi à dégoûter plusieurs jeunes femmes travaillant dans l'usine. Il les harcelait sexuellement et les menaçait de licenciement» (Juan, 35 ans, depuis 12 ans dans la zone franche).

Le harcèlement sexuel est fréquent. Les jeunes filles qui travaillent dans les zones franches sont considérées comme de bonne famille car elles ne s'adonnent pas à la prostitution passagère dans les zones touristiques. Elles ont également très peur de tomber enceintes dans un pays catholique où l'avortement est considéré comme un crime. Elles évoquent très peu ces faits aux membres de leur entourage car le harcèlement reçoit, dans la culture dominicaine, des appellations délicates voire des euphémismes.

Le harcèlement émane surtout des chefs d'équipe en majorité masculins et d'un âge avancé. Les filles issues du monde rural sont les premières victimes. Elles sont vulnérables par l'affaiblissement des liens familiaux de solidarité.

- Les licenciements abusifs

«Si on manque les heures d'entrée de la zone franche, on est renvoyé (...) C'est interdit par la loi mais personne ne le respecte » (Berlelin, 22 ans, depuis 3 ans dans la zone franche).

Le moindre retard est sanctionné par un licenciement. Il était autrefois facile de remplacer une ouvrière licenciée : l'embauche d'un nouvel employé dominicain se faisait rapidement. Aujourd'hui, la mauvaise réputation des zones franches répulsent les candidats. Les Haïtiens proposent plus spontanément leur service.

«Des patrons renvoient au bout de trois mois pour éviter de payer les prestations sociales. Ensuite, ils réembauchent à nouveaux pour trois mois» (Juan, 35 ans, depuis 12 ans dans la zone franche).

Il est assez fréquent que les périodes d'embauche des jeunes se basent sur les contrats d'apprentissage de trois mois. Cette pratique est très courante dans les zones franches frontalières.

«Vous êtes un inspecteur du travail ? Dommage ! Ici il faudrait qu'ils viennent plus souvent parce que certains patrons et chefs d'équipe abusent de leurs pouvoirs» (Juan, 35 ans, depuis 12 ans dans la zone franche).

La législation dominicaine protège les ouvrières. La reconnaissance des inspecteurs du travail est réglementaire, elle est à la fois le produit et la manifestation d'un rejet du néolibéralisme et de ses promesses non tenues de croissance et de prospérité non partagées à la fin du XX^{ème} siècle. Mais elle est aussi le produit de pressions émanant du monde développé à travers les organisations syndicales, les associations de consommateurs et les mouvements de droits de l'homme. Les inspections existent mais elles sont irrégulières comme l'illustre le témoignage précédent. L'irrégularité des contrôles permet le non-respect du droit des ouvrières. La multiplication des contrôles pose problème dans la mesure où la régulation du marché du travail est une entrave à la création d'emplois, et s'avère critiquée : elle fait obstacle aux mesures d'ajustement rapide des structures de production, nécessaires pour soutenir la concurrence sur le marché international (Piore M. et Schrank A., 2008).

Les inspecteurs du travail forment de plus en plus un corps, avec sa propre culture d'organisation. Leurs efficacités dépendent des acquis, des expériences de chacun sur le terrain, de la formation et des interactions entre les diverses générations d'inspecteurs

pour la résolution de conflit. Les décideurs politiques du pays ont considérablement relevé le niveau de qualification et de formation des inspecteurs. Les réformes ont été conçues et mises en œuvre par Rafael Albuquerque, ancien ministre du Travail, devenu par la suite Vice-Président. Ce dernier a favorisé l'établissement d'une relation collégiale entre les inspecteurs du terrain et leur hiérarchie. Ces relations se sont renforcées grâce à des réunions et des sessions de formation régulières destinées à améliorer la qualification et à établir entre eux un esprit de corps, ainsi que la possibilité d'évolution de carrière. Les inspecteurs qui souhaitent gravir les échelons ont intérêt à entretenir de bonnes relations avec leurs superviseurs (Piore M. et Schrank A., 2008). Les inspecteurs font souvent preuve de souplesse dans l'application des règles pour tenir compte des exigences des entreprises étrangères délocalisées ; cela ouvre la voie à des comportements arbitraires et fantaisistes.

- La dureté du travail

« Je travaille comme une esclave, il n'y a aucune reconnaissance » (Nelly, 29 ans, travaille depuis 6 ans dans la zone franche).

La reconnaissance souhaitée par l'ouvrière consisterait en des gestes d'encouragement, voire des primes ou des récompenses pour le travail effectué (sous forme monétaire ou des séjours). Notons que dans la zone franche mauricienne, les entrepreneurs locaux organisent des séjours en hôtel de luxe pour les ouvriers au moins une fois dans l'année.

« Le rythme imposé est dur quand on est enceinte de six mois » (Ivanna, 19 ans, depuis 6 mois dans la zone franche).

Les mesures en faveur de la santé de la femme et de la maternité ne sont pas toujours respectées. Le témoignage de cette jeune femme illustre qu'au sein de la zone franche dominicaine, certaines entreprises n'appliquent pas les droits fondamentaux de la femme relative à sa fonction de procréatrice.

« On ne peut rien dire, je fais cela pour de l'argent » (Idem).

Les ouvrières sont dans l'impossibilité de contester. Elles n'ont droit à aucune parole. Seul l'aspect pécuniaire est à l'origine de la prise d'un emploi dans les zones franches.

«Le patron ne respecte aucune règle de sécurité (...) Il fait chaud sous la tôle, on n'a pas de protection pour la découpe des tissus» (Juan, 35 ans, depuis 12 ans dans la zone franche).

«Les conditions de travail sont trop mauvaises» (Ivanna, 19 ans, depuis 6 mois dans la zone franche).

Les ateliers possèdent des installations sommaires et ils ne répondent, souvent, à aucunes normes de sécurité du Bureau International du Travail. Les plaintes émanent des organisations syndicales et des ONG. La pression est telle que les normes ont été introduites dans les nouvelles relations commerciales. Le Congrès des Etats-Unis a fait inclure les normes du travail dans les divers accords commerciaux conclus par l'administration Bush (Murillo M.-V., Schrank A., 2005 ; Piore M., Schrank A., 2006)

« Je fais toujours la même chose : même atelier, même tâche depuis que je suis dans cette usine. J'ai des courbatures et j'ai souvent mal au dos» (Claudia, 35 ans, depuis 17 ans dans la zone franche).

La répétition des tâches et le maintien du corps durant des heures dans la même position entraînent des troubles musculo-squelettiques. Le caractère répétitif et le rythme du travail font appel aux mêmes muscles. L'assemblage des vêtements est minuté et le temps imposé pour cette tâche sollicite les bras et une forte concentration. La position assise durant des heures fait descendre le poids du corps sur le bas du dos et coupe la circulation sanguine. La position debout, position naturelle du corps, ne pose aucun problème de santé sauf quand celle-ci est prolongée des heures.

Les entreprises étrangères délocalisées privilégient les pratiques commerciales pour répondre aux exigences de marché flexible, la production *just in time* et des délais de livraison. La réglementation du travail est, dans ce contexte, complètement dissociée des pratiques commerciales. Les grandes enseignes jouent un rôle à cet égard : elles attendent la dernière limite possible les informations du marché avant de passer leurs ordres, puis elles commandent en pleine connaissance de cause des quantités de produits excédant largement la capacité de production des sous-traitants, qui sont alors forcés d'augmenter les heures et les cadences de travail pour satisfaire la demande. Des marques connues, sous la menace d'un boycott des consommateurs, s'étaient dites

prêtes à régulariser les normes de travail de leurs sous-traitants, mais elles n'ont pas tenus leurs engagements.

La culture ouvrière s'affirme entre autre quand les ouvriers prennent conscience qu'ils forment une classe et qu'ils prennent des initiatives pour créer des outils comme des sociétés mutualistes, des bourses de travail et des syndicats. La contestation est l'élément le plus unificateur de la classe ouvrière.

2.3 – L'organisation de la contestation

La contestation s'organise par le biais de mouvements syndicaux. Quatre et trois principaux syndicats opèrent dans le textile-habillement à l'île Maurice et en République dominicaine.

Tableau 38 : Les syndicats du textile-habillement

Ile Maurice	République dominicaine
- Artisans and General Workers Union - Export Enterprises Employees Union - Government Servants Association - Textile, Garment and Manufacturing Workers Union (Mauritius)	- Federación Nacional de Trabajadores de las Zonas Francas (FENATRAZONAS) - Federación Unitaria de Trabajadores de las Zonas Francas (FUTRAZONA-CTU) - Fedotrazonas

Source: F.I.T.T.H.C., 2008.

Ces syndicats sont affiliés à la Fédération Internationale des Travailleurs du Textile, de l'Habillement et du Cuir (F. I. T. T. H. C.), secrétariat professionnel international¹⁷¹ dont la vocation est de les aider à élaborer des directives politiques, à mener des programmes d'éducation pour les membres afin que ceux-ci deviennent actifs. Ce secrétariat est également un centre d'information pour le travail quotidien des syndicats. Au-delà de son rôle consultatif et de conseil, il exerce des pressions sur les organisations internationales pour veiller aux intérêts des travailleurs du secteur et mène des actions de solidarité pour les syndicats dont les droits sont bafoués.

A l'île Maurice, la mobilité professionnelle complique les exercices syndicaux. La rotation entre les unités de production rend instable toute initiative. Les travailleurs intéressés sont vite découragés par le manque de solidarité. La présence syndicale est

¹⁷¹ La fédération compte près de 220 organisations affiliées dans 110 pays.

plus forte dans certains secteurs de l'économie : l'industrie du sucre est le secteur qui compte le plus d'adhérents, suivi de la fonction publique, les collectivités locales et les organismes parapublics.

En République dominicaine, le taux de syndicalisation est très faible. Les représentants de la FENATRAZONAS notent que «*la libertad sindical no quiere decir nada*» (la liberté syndicale ne signifie rien) dans le pays. En revanche, les ouvriers d'Ounaminthe en Haïti ont réussi à s'organiser. *Batay Ouvriye*, est un mouvement de lutte ouvrière haïtien œuvrant pour la démocratisation du pays. Les ouvriers trouvent, au sein de l'organisation, un lieu d'expression pour lutter contre l'exploitation extrême de la pauvreté¹⁷². La forte mobilisation des ouvriers haïtiens est érigée en modèle de la contestation au niveau international.

a- Historique du mouvement syndical mauricien

Les syndicats n'étaient pas tolérés durant l'époque coloniale. Les premiers mouvements ont vu le jour à la fin des années 1930, en même temps que le Parti Travailleiste. Des soulèvements politiques avaient provoqué une succession de Conférences institutionnelles, des partis politiques toujours plus populaires, plus révolutionnaires et ce jusqu'à la création, en 1936, du Parti Travailleiste fondé sur le principe du socialisme et qui allait relever le niveau de vie de la classe laborieuse (Addison J. et Hazareesingh K., 1999 ; Hein P., 1996 ; Prosper J.-G., 1993). Le fondateur du Parti Travailleiste, le Dr Maurice Curé (1886-1977) s'inspire de l'Histoire de France pour inciter les travailleurs à s'organiser :

«Les sans-cullotes de la Révolution Française avaient écrit l'une des pages les plus glorieuses de l'Histoire de France... Aux va-nu-pieds de faire l'Histoire de Maurice. A eux de s'organiser pour obtenir quelque chose » (Déclaration prononcée lors de son meeting tenu au Champ de Mars, à Port-Louis, le 23 février 1936).

Le monde du travail se mobilise par la création du Parti Travailleiste et le lancement du mouvement syndical par Emmanuel Anquetil. Pendant près de 40 ans (fins 1930 - fin

¹⁷² Site Internet de Batay Ouvriye :
<http://www.batayouvriye.org/Francais/Accueil.html>

1970), les principaux syndicats de l'île, ceux des travailleurs des plantations et des dockers, ont entretenu des liens étroits avec ce parti. Ils ont largement contribué à la lutte pour la démocratie, pour l'indépendance politique et pour l'instauration de meilleures conditions sociales et salariales (Addison J. et Hazareesingh K., 1999 ; Hein P., 1996 ; Prosper J.-G., 1993). Paradoxalement, l'arrivée au pouvoir du Parti Travailleiste dans les années 1960 n'a pas engendré un renforcement du pouvoir des syndicats. Il était plus facile pour les ouvriers et autres salariés de s'adresser directement au Gouvernement, élu pour répondre à ses aspirations – et qui pouvait agir par décret et par des mesures fiscales à finalité sociale¹⁷³ - que de promouvoir leurs intérêts à travers des syndicats (Hein P., 1996). De plus, les querelles entre dirigeants, attisées par l'influence des partis politiques, n'ont pas contribué à l'unité. L'épée de Damoclès est tombée suite aux grèves des années 1970, menées par l'opposition (MMM). Le gouvernement adopte une législation sur les relations industrielles peu favorable au militantisme syndical. Ces années de braises voient une certaine dérive vers un Etat répressif avec le renvoi des élections générales de 1969 à 1976, l'emprisonnement des certains militants du parti et de syndicalistes. La peur pousse au désintérêt pour l'activité syndicale dans un pays au début de son industrialisation. De ce fait, le taux de syndicalisation a commencé à diminuer. Il est en baisse dans pratiquement tous les secteurs de la vie économique de l'île.

Le syndicat *Artisans and General Workers Union* est créé par Emmanuel Antequil en 1936. Le syndicat est reconnu et enregistré en 1944. Historiquement, il organisait les ouvriers de l'industrie sucrière mais les réformes et fermetures depuis 1984 ont fait diminuer le nombre de membres. Le syndicat s'est reconverti vers les secteurs économiques émergents. Il organise les piliers de l'économie mauricienne : tourisme, textile et l'agriculture. Les usines organisées par ce syndicat sont de grandes entreprises et quantitativement peu nombreuses (*Rossana Textile* à Rivière du Rempart ; *Firemount Textile* à Goodlands ; *Marguerite Poudre d'Or Ltée* à Goodlands ; *Ferney Spinning Mills Ltd* à Forest-Side ; *Fatexma Ltd* à Port-Louis ; *Prosimex Industrial Co Ltd* à Riche Terre, Port-Louis)¹⁷⁴.

¹⁷³ Les grèves de 1964, 1966, 1969 et 1971 ont été directement gérées par le gouvernement par lois et décrets, reléguant les syndicats au second plan.

¹⁷⁴ Entretien avec Monsieur Lall Dewnath du *Artisan and General Workers Union*, novembre 2008.

Photographie 40 : Symboles de l'Artisans and General Workers Union (AGWU)

La bobine de fil = Le secteur textile-habillement

Le sabre rouge = les coupeurs de canne



La fourchette et la cuillère = l'hôtellerie et la restauration

Les feuilles = l'agriculture

La cheminée et la fumée noires = usine sucrière

La main tenant tous les secteurs représente l'union des travailleurs

Cliché : Auteur.

Photographie 41 : Cours d'alphabétisation et d'éducation syndicale organisés par l'AGWU



Sur cette photographie, un cours d'alphabétisation et d'éducation syndicale mis en place par l'AGWU dans les locaux de l'usine *Princess Tuna* (une heure par semaine). Les méthodes d'apprentissage sont basées sur la participation active. Les enseignements concernent les activités du secteur et les droits des travailleurs pour inciter à l'action.

Cliché : Dewnath L..

Photographie 42 : Fête organisée par une entreprise textile



La fête de fin d'année organisée par l'entreprise *Rossana Textiles Limited* est l'occasion de rencontres entre les ouvrières, entre les ouvrières et la hiérarchie et entre les familles ; c'est également le moment des récompenses.

Cliche : Auteur.

b- La bataille pour la reconnaissance syndicale, un salaire décent et la protection

Les formations syndicales autorisées ne sont pas toujours reconnues par les patrons. Et c'est dans l'opposition et la «lutte» que se structure la culture ouvrière. En septembre 2004, les employés de la Compagnie Industrielle de Paille (CIP) et la Fédération des Travailleurs Unies se sont lancés dans une campagne de dénonciation, suite à la non reconnaissance, par la direction, de l'entreprise du syndicat tandis que l'*Industrial Relations Commission* l'avait reconnue¹⁷⁵. La réticence patronale est plus grande depuis la modification de l'*Employment Rights Act* qui autorise l'organisation et la reconnaissance syndicale avec 30 % des employés¹⁷⁶.

Les salaires et l'amélioration des conditions de travail sont les principales revendications. La *Rénumération Order* n'a pas été révisée depuis 1987. Avec le démantèlement des accords multifibres, l'économie mauricienne surmonte la fin des accords par un libéralisme à tous crins. Le pays est classé parmi les pays les ouverts de la planète par la Banque Mondiale (29^{ème} rang sur 181 Etats)¹⁷⁷. Cette politique d'insertion dans la mondialisation libérale se traduit par une politique salariale hostile aux ouvrières. Le gouvernement a aboli le Comité Tripartite¹⁷⁸ sur la compensation salariale pour le remplacer par National Wage Council où siègent désormais cinq syndicalistes issus d'organisations conciliantes et de taille marginale, ne représentant que 2 % de la main-d'œuvre syndiquée du pays.

La contestation n'est possible que dans les grandes entreprises du secteur. La proximité managériale du patron-dirigeant de PME vis-à-vis de ses salariés explique la faible syndicalisation dans ces structures à taille humaine. L'informalité des embauches, la flexibilité et la mobilité des travailleurs ne permettent pas des conditions durables pour des actions collectives. C'est également dans ces petites et moyennes structures que les codes et normes du travail sont les moins respectés. Le travail est perçu comme aliénant. La répétition des tâches sur des machines peu modernes prend le caractère d'un travail forcé, peu valorisant.

¹⁷⁵ Pour organiser un syndicat dans une compagnie, il faut la reconnaissance de l'*Industrial Relation Commission*. Beaucoup de patrons refusent cette reconnaissance et ils font appel à la justice pour annuler la décision. Les frais d'avocat excessifs réduisent les possibilités d'action des représentants syndicaux.

¹⁷⁶ Il fallait avant la modification de cette loi que la majorité du personnel soit adhérent à un syndicat, ce qui était rarement le cas.

¹⁷⁷ Banque Mondiale, 2008, *Doing Business*, p. 6. Disponible sur :

http://www.doingbusiness.org/documents/fullreport/2009/DB09_Full_Report.pdf

¹⁷⁸ Ce comité était démocratique car il rassemblait toutes les représentations.

A l'île Maurice, l'AGWU a mis sur pied une caisse de prévoyance pour venir en aide à ses adhérents. Le fond compte plus de 1300 membres avec un capital de plus de 7 millions de roupies. Les membres bénéficient d'aides financières en cas de décès et/ou de départ à la retraite.

2.4 - Vulnérabilité et syndicalisation

Les femmes constituent la majorité de la main-d'œuvre des zones franches. La syndicalisation de ces dernières réduit leur vulnérabilité dans le monde du travail. Les syndicats opérant dans ce secteur tentent d'instaurer une démocratie syndicale avec une plus grande participation des femmes. La Fédération Internationale des Travailleurs du Textile, de l'Habillement et du Cuir (F. I. T. T. H. C.) demande à ses affiliés d'intégrer les femmes dans les organisations pour réduire les discriminations et les inégalités à leurs égards¹⁷⁹. Mais les stéréotypes sexuels se dressent comme l'un des principaux obstacles d'ordre social. L'activité syndicale, à l'instar de la politique, est perçue comme un domaine exclusivement masculin. En tant qu'institutions, ces stéréotypes représentent une tradition de lutte modelée par les hommes, des forces d'organisation, des objectifs, des méthodes d'action adaptés aux hommes.

Néanmoins, des mécanismes internationaux, notamment ceux de l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T.) permettent aux organisations syndicales de promouvoir le droit des femmes¹⁸⁰. La vulnérabilité est d'autant plus grande depuis la vague des licenciements et les nouveaux modes de production basés sur la flexibilité. Les patrons peuvent organiser des formes de travail instables pour contrôler la classe ouvrière et adapter le nombre d'emplois à la conjoncture et aux commandes. Les

¹⁷⁹ Voir le rapport *Les femmes dans l'économie mondiale*. Disponible sur <http://www.itglwf.org/pdf/GlobEcon-femmes.pdf>

¹⁸⁰ Parmi les normes internationales directement liées aux droits des femmes, il y a les conventions suivantes :

C 100, Convention sur l'égalité de rémunération, 1951

C 111, Convention concernant la discrimination (Emploi et Occupation), 1958

C 156, Convention sur les travailleurs ayant des responsabilités familiales, 1981

C 171, Convention sur le travail de nuit, 1990

C 175, Convention sur le travail à temps partiel, 1994

C 177, Convention sur le travail à domicile, 1996

C 183, Convention sur la protection de la maternité, 2000

Voir le rapport *Les femmes dans l'économie mondiale*. Disponible sur <http://www.itglwf.org/pdf/GlobEcon-femmes.pdf>

femmes sont des cibles de choix : grâce à leur double journée de travail et aux contraintes familiales qui pèsent sur elles, il semble possible d'en faire la main-d'œuvre mobile et inorganisée par excellence.

3- Les quartiers ouvriers de Port-Louis et des Plaines Wilhems

L'occupation communautaire des espaces urbains a produit des différences, entre les villes, pour lesquelles se distingue un profil culturel, et à l'intérieur des villes où émergent des quartiers typés, sans qu'ils soient entièrement occupés par une seule communauté (Jauze J.-M., 2005). La Population générale est majoritaire à Beau Bassin, à Rose-Hill et à Curepipe. Curepipe est la ville des franco-mauriciens, frange la plus aisée de la Population Générale. Quatre Bornes et Vacoas-Phoenix sont des villes à dominantes hindoues ; Quatre Bornes est le lieu de prédilection de la bourgeoisie hindoue. La structuration ethno-culturelle est davantage marquée à Port-Louis où émergent distinctement des sous ensembles communautaires (Jauze J.-M., 2005). Port-Louis est une capitale cosmopolite et une mosaïque culturelle où l'on retrouve toutes les communautés de la «nation arc en ciel». Cette diversité est dominée par le groupe des créoles chrétiens (39 % des port-louisiens) et des musulmans (38 %). Les Hindous, beaucoup moins nombreux (21 %), sont présents dans les quartiers de Camp Yolloff et de la Vallée des Prêtres (CSO, 2008 ; Jauze J.-M., 2005). Les créoles occupent les quartiers périphériques proches des zones industrielles. L'installation aux portes de la capitale est ancienne ; elle s'explique en partie par le départ des affranchis des plantations venus s'installer en ville pour trouver des moyens de subsistance.

3.1 – Emergence des quartiers ouvriers après l'indépendance

Avec la croissance des offres d'emplois industriels dans la capitale, un flux migratoire important s'est mis en place au lendemain de l'indépendance. Les habitants des districts ruraux se sont installés dans les faubourgs de Port-Louis et dans les localités des Plaines Wilhems ; ils ont fui le travail de la terre pour s'installer dans les districts urbains où les perspectives d'embauche dans les zones industrielles récemment

construites promettaient l'évolution de leur statut. La ville représentait alors le lieu de l'ascension sociale. La communauté hindoue, d'origine rurale, est celle qui a le plus tiré profit des transformations économiques et politiques du pays en occupant les postes clés de l'administration et les métiers typiquement urbains.

À partir de 1970, l'exode rural est le principal flux migratoire entre les districts. Le quartier créole de Roche Bois, à Port-Louis accueille des migrants créoles venant de Chamarel, du Morne et de Rodrigue (Boswell R., 2006). Les Plaines Wilhems reçoivent des migrants venants principalement des districts ruraux et de Port-Louis (Lefevre D., 1987 ; Rion M., 1999). L'exode rural se poursuit au cours des années 1980 mais au détriment de Port-Louis. La capitale est alors le lieu de départ vers les zones résidentielles des Plaines Wilhems et les districts ruraux proches de Pamplémousse, de Moka et de Rivière Noire. On assiste à une densification des localités des districts urbains et à l'émergence de quartiers à homogénéité socioculturelle. Le centre et le péricentre rassemblent les catégories les plus aisées, alors que le niveau social et les conditions d'existence se dégradent progressivement vers la périphérie (Jauze J.-M., 2005).

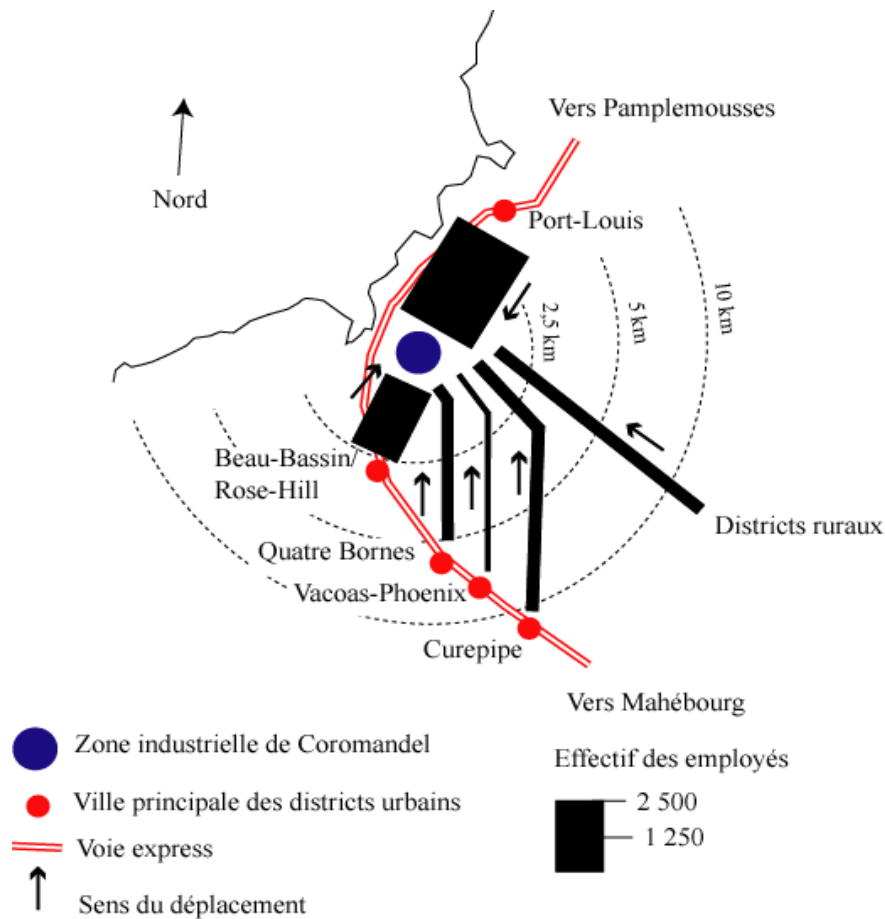
Les quartiers ouvriers naissent à proximité des zones industrielles de Roche Bois, Terre Rouge, Riche Terre, Baie du Tombeau au nord et de Paille, Plaine Lauzun et Coromandel au sud. Le gouvernement entreprend pour ces néo-urbains défavorisés la construction de logements sociaux, densifiant les noyaux existants. Les modestes abris des années 1970 des quartiers ouvriers de Vallée-Pitot, de Tranquebar et de Roche-Bois ont été remplacés par des constructions en dur, plus spacieuses et plus fonctionnelles, en général sur un ou deux niveaux (Ninon J., 2008).

3.2 – Proximité de la main-d'œuvre et faible migration spatiale

La proximité de la main-d'œuvre des zones industrielles limite les déplacements quotidiens à l'environnement proche. L'étude des employés de la zone franche de Coromandel en 2002, réalisée par la Mepza, illustre ces migrations de courte distance. Plus de la moitié des 5 000 employés viennent de Port-Louis, de Beau-Bassin et de Rose-Hill, des agglomérations situées dans un rayon de 2 à 3 km de leur lieu de travail. Les salariés venants des zones rurales sont peu nombreux. Les villes de l'agglomération des Plaines Wilhems sont devenues des «villes dortoirs» pour les migrants journaliers

travaillant à Port-Louis. La proximité géographique de la main-d'œuvre facilite l'organisation du transport intra-urbain par les entreprises.

Figure 49 : Lieu de résidence des employés de la zone industrielle de Coromandel en 2002



Conception et réalisation : L. Buzenot, 2009 / Source : MEPZA, 2002

3.3 – Quartier industriel et ouvrier de Roche Bois à Port-Louis : espace de revendication identitaire et de justice sociale

Situé au nord-ouest du centre historique de Port-Louis, Roche Bois est un quartier lié aux activités du port depuis Mahé de Labourdonnais. Jusqu'au début des années 1980, les résidents masculins travaillaient en tant que dockers ou manutentionnaires dans le port, principalement au Dock Albion (Addison J., Hazareesingh K., 1999).

La densification de l'espace bâti est tardive et chaotique. Les premiers habitants - des esclaves libérés des plantations - s'installèrent à proximité du port pour trouver du travail. Les maisons en bois sous tôle occupaient alors des espaces peu densifiés avec une forte prégnance de la nature. Roche Bois devient au XX^{ème} siècle le quartier ouvrier créole de la capitale. Il devient un lieu de croissance démographique au début des années 1970 par l'arrivée des migrants Rodriguais, de Mauriciens des villages de Chamarel et du Morne et des autres quartiers de Port-Louis (Boswell R., 2006). Ces migrants venaient pour chercher des emplois dans les zones franches de Roche Bois, Baie du Tombeau, Terre Rouge et Riche Terre. La densification se matérialise par la multiplication de maisons individuelles, de poches bidonvillisés et des cités de relogements du gouvernement datant de 1970. Le cyclone Carole de 1965 avait détruit une bonne partie des maisons du quartier. Le gouvernement de l'époque construit alors des cités de relogement pour les sinistrés. Depuis ces opérations d'aménagement, les habitants de Roche Bois sont perçus comme passifs et peu entreprenants (Boswell R., 2006). Le gouvernement entreprend par la suite la construction de l'école, de la crèche et de la route nationale.

Roche Bois est le quartier ouvrier de la revendication identitaire du groupe créole. Le seggae, style musical mélangeant le séga et le reggae, est le symbole de cette contre-culture mauricienne¹⁸¹. Né dans le quartier, sous la plume d'un enfant du quartier, les paroles du seggae dénoncent le communautarisme et les inégalités sociales dans la société mauricienne. La partition de la société en quatre grandes communautés inégalement réparties en nombre et en termes de répartition des pouvoirs économiques et politiques attisent les rancœurs. Les indiens, qu'ils soient hindous ou musulmans, sont à la tête des fonctions commerciales, politiques et administratives. Les chinois sont répartis à la fois dans le commerce et dans les industries de la zone franche. Les «blancs», propriétaires terriens, contrôlent en grande partie l'appareil économique. Les créoles, représentant un tiers de la population, occupent des emplois subalternes, connaissent le chômage, vivent dans des quartiers défavorisés. C'est du quartier de Roche Bois que sont parties les révoltes de 1999 suite à la mort du chanteur emblématique Kaya en prison. Le danger de voir se développer des conflits inter-

¹⁸¹ Le seggae connaît un franc succès dans la communauté créole de l'île et de l'océan Indien occidentale. Deux groupes ont dominé pendant 40 ans cette scène musicale : Ras Natty Baby devenu par la suite Natty Rebel installé à Chamarel puis à Grande Rivière du Nord-Ouest (quartier sud de Port-Louis) ; Kaya et le groupe Racintetatan à Roche Bois.

ethniques est présent dans les mémoires¹⁸². Les clivages et les diversités de la société mauricienne, nourris du communautarisme, peuvent mener à des turbulences politiques auxquelles résisteraient mal les structures démocratiques et l'image de marque véhiculée pour attirer les investisseurs.

Le quartier est l'illustration des limites du développement industriel mauricien. Les habitants de ce quartier réclament plus de justice sociale de la part du gouvernement qui favorise une classe d'entrepreneurs largement soutenue alors qu'une large fraction de la population est exclue des retombées de la croissance. Le quartier est un concentré de problèmes sociaux et de violence. L'illétrisme concerne la majorité des adultes ayant très peu fréquenté l'école. Les habitants de Roche Bois restent en marge de la scolarisation proposée par l'Etat et l'Eglise. Quelques entreprises du textile-habillement tenues par les familles franco-mauriciennes ont ouvert des associations caritatives pour aider les familles et leurs enfants dans la plus grande détresse. Le groupe *Ciel textile*, par le biais de l'Association Regard, a diversifié ses actions dans le domaine social. Il travaille sur le terrain en étroite relation avec le Mouvement pour le Progrès de Roche Bois. Ces interventions cachent des enjeux politiques. Le groupe des créoles a longtemps été lié à la communauté blanche, du fait de l'appartenance à la catégorie qualifiée de Population Générale. Il votait, jusqu'à la cassure des années 1980 et l'abandon de la lutte des classes, pour les représentants du Mouvement Militant Mauricien de Paul Bérenger, parti politique dans lequel il s'identifiait au discours neuf et unitaire de l'indépendance : «*enn sel lepep ènn sel nasyon*», signifiant un peuple, une nation (Boswell R., 2006 ; Chan Low J., 2008).

4- La ruralité ouvrière dans les districts ruraux à Maurice

Les villages mauriciens subissent des transformations suite à l'industrialisation. L'économie rurale, jusqu'ici dominée par la monoculture de la canne à sucre, est la première touchée. Entraînée par le mouvement d'industrialisation, elle vit une mutation spectaculaire. En 30 ans la ruralité mauricienne, autrefois composée de petits planteurs, se confond de moins en moins avec les activités agricoles, liées principalement à la

¹⁸² Les souvenirs des émeutes inter-communautaires de 1968 et de 1999 ont durement ébranlé le pays et restent vifs dans les esprits.

culture de la canne à sucre, à la fabrication du sucre et à la culture vivrière. Cependant, il ne faut voir en ce processus ni la disparition de l'espace dévolu à l'agriculture (les champs de canne occupent encore 80 % du paysage agricole) ni l'abandon des terres par les petits planteurs. Ces derniers restent propriétaires de leurs biens si difficilement acquis¹⁸³. L'agriculture constitue encore un moteur vital de l'économie mauricienne. Mais les femmes des petits planteurs travaillent de plus en plus à l'usine et nombre d'agricultrices deviennent des ouvrières. La canne à sucre, qui se trouve à l'origine de la formation sociale initiale, symbolise aujourd'hui un héritage laborieux et contraignant, elle évoque une activité peu rémunératrice et ingrate. Les ouvriers agricoles, autrefois nombreux dans le secteur de la canne à sucre, tendent à s'effacer progressivement au profit du nouveau secteur industriel et à cause des modernisations (usage de machines agricoles). Le système de plantation nécessitait une main-d'œuvre importante temporairement. La plupart des hommes participaient activement à la coupe ; le reste de l'année, une partie d'entre eux se retrouvaient sans activité et une minorité occupait des postes dans les usines. Cet emploi temporaire n'attire plus, d'autant plus que cette activité est tachée de l'empreinte de l'esclavage et de l'engagisme.

Dès l'irruption des industries dans les campagnes, le travail de la canne est de plus en plus négligé au profit soit d'un emploi en tant que salarié dans les usines, soit de la formation. Le travail à l'usine est perçu comme valorisant car le symbole d'une mobilité sociale, surtout pour ceux et celles qui n'ont pas fait de longues études. Il est le garant d'un salaire régulier, de la sécurité de l'emploi (même s'il existe de nombreux licenciements), de la diminution de la dépendance économique vis-à-vis de la famille et de la possibilité de s'affirmer soi-même grâce à la camaraderie qui se développe dans l'usine. Les habitudes, les pratiques et les modes de vie changent en même temps que le grand bouleversement dû à l'industrialisation.

4.1- Modification spatiale de la vie quotidienne villageoise

¹⁸³ Au début du XX^{ème} siècle, le système d'acquisition des terres mis en place est la vente à réméré où les taux d'intérêt pratiqués par les usuriers sont invraisemblables, allant de 60 à 300 % de la somme empruntée. L'absence de cadre institutionnel bancaire au service des petits planteurs les pousse à s'organiser en coopérative de crédit en réponse à cette pratique quelque peu sordide. Ils ont ainsi pu recourir à des emprunts pour acheter des terres.

Dans ce présent paragraphe, nous faisons le rapport entre les ouvrières et leur vie quotidienne pour tenter de définir un style de vie ouvrier. C'est à l'île Maurice que s'observe de manière aisée la vie quotidienne des ouvrières du fait de leur forte intégration à la vie urbaine et rurale environnant les ateliers ou les usines. C'est à travers la notion d'espace de vie (Fremont A, 1999) que l'on peut étudier le changement d'habitudes dans la vie des mauriciennes. Le programme d'activités quotidiennes d'une villageoise établi par J. Benoist en 1981 - certes ancien mais toujours d'actualité - illustre les changements de l'espace de vie au début des années 1980. L'espace de vie autrefois dominé par le travail aux champs et les travaux ménagers est supplanté par le travail à l'usine. Le changement crée de nouvelles routines. «Les routines (...) sans ces usages de l'espace et de ses lieux, aucune forme concrète de territoire ne verrait le jour» (Di Méo G. et Buléon P., 2005, p. 89).

Tableau 39 : Programme d'activités quotidiennes d'une villageoise

Femme petit planteur/ouvrière agricole	Ouvrière à l'usine
4 H-5H : Réveil, préparation du repas, thé...	5H30 : Réveil, préparation du repas
Départ pour le champ	Ménage
6 H : Nettoyage, buttage...	7H : Départ usine
11H-12H : Retour, déjeuner, rapporter du fourrage pour les animaux, ramassage du bois pour le feu	7H30 : Usine
15H : Retour au champ	9 H : Pause de 15 minutes pour le thé
16H : Préparation du dîner	11H15 : Repas (1/2 heure)
20 H : Heures du coucher pour la plupart des membres de la famille	11H45 : Usine
	13H45 : Pause thé (15 minutes)
	16H : Fin usine
	17H : Retour à la maison, préparation du repas
	18H : Repos/détente
	20H30 : Heure du coucher
	2980 roupies (200 euros)
Salaires/mois (en roupie) = 0	

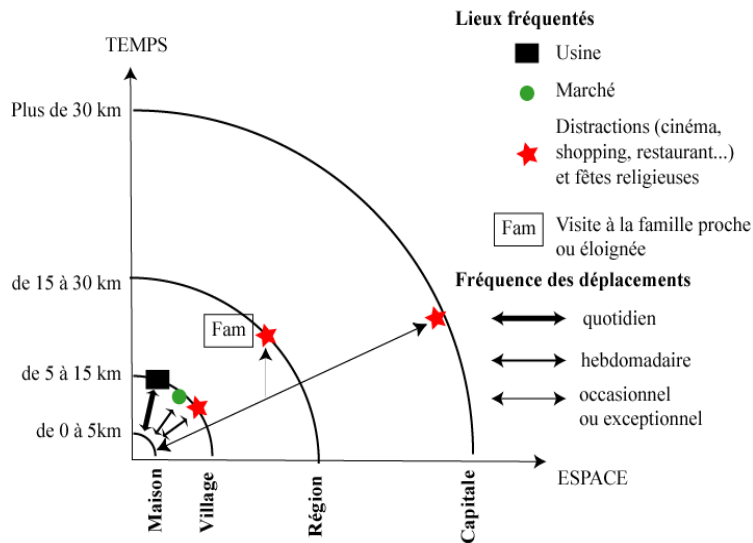
Source : Benoist J., 1981, p. 73-75 ; Entretiens avec des ouvrières, 2004 et 2008.

La fréquentation quotidienne de l'usine et le partage des mêmes réalités ont structuré une identité ouvrière. Lors des pauses, les femmes partagent leurs problèmes (couple, enfant, famille...) et expériences. Elles discutent aisément de leurs conditions de travail (heures travaillées, heures supplémentaires, cadences de l'atelier, jours de congé, problèmes rencontrés et parfois de formation) et des possibilités d'embauche dans les autres entreprises. Sur ce point, il est surprenant de constater la facilité avec laquelle les changements inter-entreprises sont intégrés dans vie des ouvrières. Changer d'entreprise, c'est changer de conditions de travail.

4.2- L'élargissement de l'espace de vie durant la phase de croissance

L'autonomie financière de cette nouvelle activité facilite également les mobilités géographiques. Bon nombre d'ouvrières se rencontrent hors de leur lieu de travail (cinéma, marché, Caudan Waterfront, shopping, fêtes religieuses et de village) et développent une vie de relations plus étendue.

Figure 50 : Coquille des mobilités géographiques d'une ouvrière mauricienne



Nous avons choisi de reprendre l'emboîtement des échelles des coquilles de l'homme d'A. Moles dans *Psychologie de l'espace* en y incluant l'espace et le temps pour montrer la fréquence des mobilités géographiques d'une ouvrière mauricienne.

Source : Terrain, 2004 / entretiens

Plus il y a de la distance, plus les fréquences de déplacements se réduisent. Les déplacements entre la maison et le village sont les plus réguliers : l'usine est fréquentée tous les jours sauf les jours fériés, le marché et le temple de manière hebdomadaire. Les distractions (cinéma, restaurant) sont moins fréquentes. Aller à Port-louis relève d'une occasion, de rendez-vous organisés ou de circonstances exceptionnelles. Ces échanges et ces contacts favorisent la valorisation de soi par le sentiment d'appartenir à une classe et de contribuer au développement économique du pays.

4.3- Réduction de l'espace de vie pour les licenciées

L'enquête menée, en 2004, par Jean Claude Lau Thi Ken et Kirsten Koop auprès de 400 ouvrières licenciées de la zone franche témoigne de la réduction de l'espace social avec la perte de l'emploi. En effet, 1/5 des ouvrières interrogées précisent

qu'elles ne voient plus leurs anciennes camarades d'usines et qu'elles fréquentent de moins en moins leurs familles et ami(e)s ainsi que la fréquentation régulière de la famille et d'autres amis. La principale raison évoquée est le coût du transport. Les salaires permettaient de faire du shopping et d'aller de temps en temps chez le coiffeur pour soigner son allure.

La perte des salaires diminue de manière drastique la mobilité géographique et l'intensité de la vie sociale. La réduction de l'espace social génère aux échelles individuelles une mauvaise image de soi, la perte d'une identité construite à partir de l'image d'une femme dynamique et soignée. La situation de non emploi est ressentie comme une honte à dissimuler aux personnes proches ou éloignées. Les plus âgées le vivent comme une injustice : celle de pas être allées jusqu'au bout de leur vie professionnelle et celle de ne pas avoir entièrement accompli leur devoirs familiaux envers leurs enfants.

Tableau 40 : Exemples de témoignages sur l'impact des licenciements à l'île Maurice

Témoignage 1 : La perte d'estime de soi (Dévalorisation)

«Ou koné avec l'argent dan nou la main nou te fréquente coiffeur la ...Si ou ti guette moi depi monn quitte l'usine monn abandonne moi net. Zano même pas ti ena da zoreille...»

«Avec le salaire de l'usine, je pouvais aller chez le coiffeur de temps en temps...depuis que je ne travaille plus je me laisse aller. Je ne porte plus, par exemple de boucles d'oreilles... »

Témoignage 2 : La honte d'avoir perdu son emploi

«Oui bé ban dimoune kan zot dimander «to pa pe travail ?». Mo reponne zot non. Parfois mo bisin dire dimoune la ki mo en conzé la. Parfois zot dire mwa mo bisin rode in ti travail. Mo senti mwa agacé kan dimoune dimane mwa sa. Mo dire zot non mo malad, non mo en conzé».

« Quand une personne me demande «Tu ne travailles pas ? Je réponds «non». Parfois, je dis que je suis en congé. Je suis agacée quand on me demande si l'usine n'embauche pas. Je réponds non, je suis malade et en congé».

Témoignage 3 : Les pertes de revenus

«Li difficile, tout dimin licenciés koné ki été sa. 1^{er} problem finance, mangé, boire, ou pe sorti enn l'habillement selme nous Madame nous pena bel sorti...nou rest dan lakaz. Mais li difficile bann missié ki travay dan l'usine ek jotte Madame tout le deux perdi so l'emploi en meme temps (...) Sa mem bann dimin pé rentre dans la drogue, sa meme ena dimin pé faire li prostitution jotte pas pe gagne manger, boire assez».

«C'est devenu difficile, toutes les personnes licenciées connaissent cette situation. Le premier problème est de pouvoir s'acheter à manger, à boire et à s'habiller. Malheureusement, nous ne sortons plus...nous restons chez nous. La situation est plus difficile quand un couple de la même usine est licencié (...) C'est pour cette raison que certaines personnes deviennent dealers de drogue et que certaines femmes se prostituent. Elles ne gagnent pas suffisamment pour manger et boire».

Témoignage 4 : La priorité des dépenses

«Mo pe stresser mo pena enn travay mo ena so kantité la pou payé (...). Mo bizin pay sa, soit mangé, soit pas mangé mo bizin paye sa...mo pas le sa dimin la gagne problem...jotte ti bizin finie dire moi pou licencie moi depi longtemps...».

«Je suis stressée parce que je n'ai plus de salaire et j'ai beaucoup de choses à payer. J'achète seulement à manger. Je ne veux pas de problème (...) J'ai été averti de mon licenciement».

Témoignage 5 : Diminution des dépenses

«Tou le zur nou ti pé asté la viande aster nou pas pé asté...nou pé faire l'économie bizin faire lire pou zenfan non...»».

«On pouvait acheter de la viande tous les jours maintenant on ne peut plus... Nous faisons des économies pour financer la scolarité de nos enfants...».

«La pas pe kapav faire oken depense, pe bizin ramasse kas pou vivre enn tiguít ziska gagne travay la. Pas koné kuma pou faire si pas gagne travay la».

«Nous ne pouvons plus faire aucune dépense, nous ne pouvons plus épargner. Je ne sais pas ce que je vais devenir si je ne trouve pas de travail».

Témoignage 6 : La santé

«Nou ti habituer aster tous zafer, tou zafer nou ti pou aster, ou rest la kaz ou penser sa ou pena, sa ou pena tension baissé...2 fois samedi mon tomber...».

«Nous étions habituer à consommer, nous achetions tout ce dont nous avons besoin, désormais, je suis chez moi et je pense à tout ce qu'on a perdu, j'ai des chutes de tension ... deux chutes de tension ce samedi... ».

Témoignage 7 : Projets avortés

«Nou pensé acheté kaz la dan l'avenir. La pi pena bizin pens sa. Mo perd salaire, mo mari asté manzé (...) Mo rest la Kaz, mo pi la vi dehors»».

«Nous pensions à acheter la maison dans laquelle on vit. Ce n'est plus envisageable. J'ai perdu mon salaire, c'est mon mari qui achète la nourriture désormais (...) je reste à la maison, je n'ai plus de vie en dehors».

Source : Lau Thi Keng J.C., Koop K., 2004.

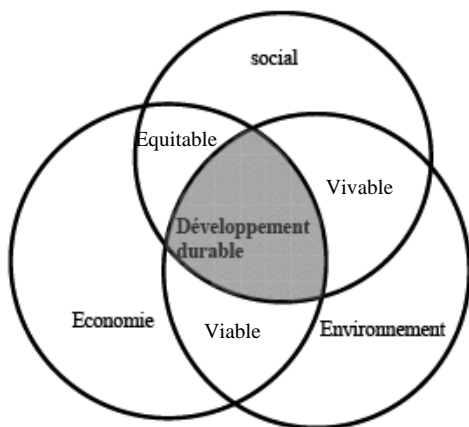
Chapitre 8 : Développement durable et nouveaux espaces de développement

Le développement, par l'industrialisation, s'est appuyé sur le modèle occidental. Il a besoin d'exploiter et de transformer des ressources naturelles. Il a engendré l'urbanisation et un mode de vie plus urbain. Le développement actuel présente des faiblesses majeures : il exclut une bonne partie des retombées de la croissance et il exerce une pression sur l'environnement. Le développement durable est devenu une préoccupation des acteurs de l'industrialisation pour essayer de «répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs» (Rapport Brundtland, 1987) et, pour être plus pragmatique, garder des parts de marché dans les pays consommateurs. En réalité, le développement durable est devenu la couverture morale des entreprises. Le développement de la consommation citoyenne dans les pays développés limite certaines pratiques productives dénoncées par les Organisations Non Gouvernementales (O.N.G.). Le non-respect de normes et des conditions de travail a terni l'image des industriels. Plus encore, l'usage du terme «zone franche», antimonde de R. Brunet, a mis un voile sur les conditions d'émergence et les impératifs du remboursement des dettes dans le processus d'industrialisation. Le vocable est d'ailleurs amené à disparaître pour parler de l'industrie mauricienne. L'introduction des notions d'éthique, d'équité et de production propre façonne une nouvelle image du secteur textile-habillement. Quelles sont les nouvelles stratégies pour rendre durable les zones franches ?

1- Les perspectives économiques, sociales et environnementales du développement durable

Le développement durable est un concept paradoxal (Tsayem Demaze M., 2009). Il est à l'intersection de trois piliers dont les ordres prioritaires peuvent être différents.

Figure 51 : Triptyque du développement durable



Le développement durable intègre trois piliers : l'Economie, le Social et l'Environnement impliquant une diversité d'acteurs.

Pilier économique : continuer à produire des richesses pour satisfaire les besoins de la population mondiale.

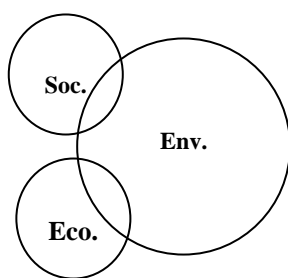
Pilier social : veiller à réduire les inégalités à travers le monde

Pilier environnemental : cela sans dégrader l'environnement que les générations futures recevront en héritage.

Source : Tsayem Demaze M., 2009.

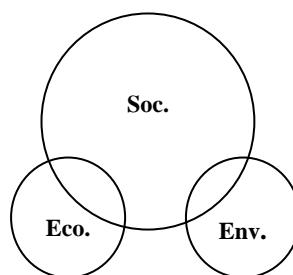
Chaque acteur a une vision différente du développement durable, en fonction de ses objectifs et de ses intérêts.

Figure 52 : Les visions du développement durable des acteurs



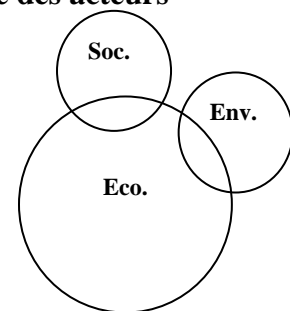
Vision environnementocentrée

- 1- Action de préservation de l'environnement
- 2- Créer des emplois dans le domaine de la préservation
- 3- Permettre une exploitation raisonnée de l'espace préservé



Vision sociocentrée

- 1- Réduire les inégalités, la pauvreté et promouvoir les droits de l'Homme
- 2- Continuer à produire des richesses pour développer l'aspect social
- 3- Mise en valeur du territoire respectueuse de l'environnement



Vision économocentrée

- 1- Faire des profits, continuer à produire de la richesse pour investir dans d'autres domaines (Recherche, innovation...)
- 2- Limiter l'impact sur l'environnement
- 3- Conduire une politique sociale

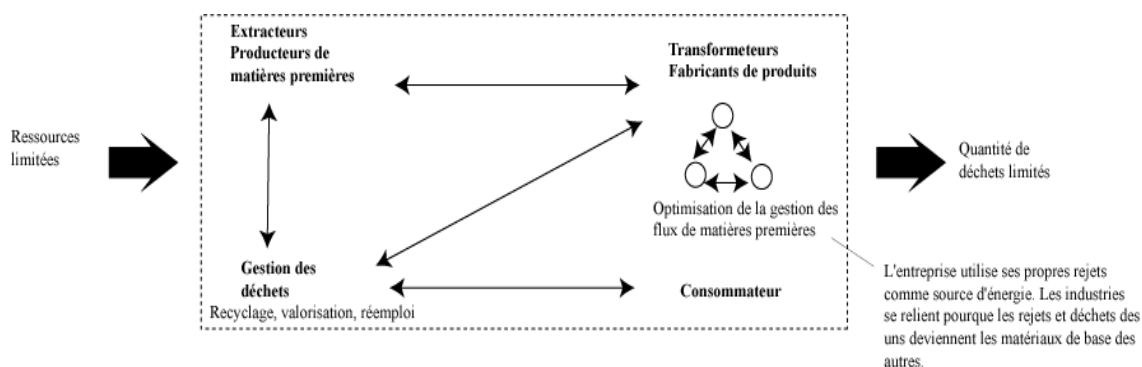
Les mesures prises par les acteurs politiques et économiques mauriciens et dominicains privilégient la dimension économique du développement durable. Dans ces cas, la dimension économique joue le rôle de superstructure à partir duquel découlent toutes les actions sociales et environnementales (Bürgenmeier B., 2005). La dimension économique prime sur les autres dimensions pour plusieurs raisons : l'importance des activités et des richesses dégagées par les zones franches, le maintien du système industriel pour éviter l'effondrement du secteur marqué par des délocalisations en chaîne et, enfin, le choix de maintenir des activités exportatrices génératrices de devises nécessaires pour payer les importations. De toute évidence la priorité accordée à la dimension économique résulte de la puissance des industriels dans les mécanismes de décisions. Les entrepreneurs locaux forment un véritable *lobby* orientant les politiques économiques du développement durable.

C'est au sein des entreprises industrielles que le terme de développement durable prend du sens. Il s'articule autour de plusieurs concepts. Nous avons choisi de présenter ceux d'écologie industrielle et de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).

Le concept d'«écologie industrielle» élaborée aux Etats-Unis prône une approche systémique des activités. Encore peu connu dans nos deux territoires, il commence à se faire connaître en France¹⁸⁴. Il a fait son apparition aux Etats-Unis en 1989 dans la revue *Scientific American*. Les auteurs de cet article, Frosch et Gallapoulos, développent l'idée qu'il devient nécessaire de recycler les biens usagés, d'économiser les ressources et de rechercher des matières premières de remplacement. Ils précisent qu'un écosystème industriel pourrait fonctionner comme un écosystème biologique (Diemer A., Labrune S., 2007). Le concept est novateur car il prend en compte les matières premières, les produits et les déchets. Il prône une approche systémique des activités industrielles en se basant sur l'idée que les ressources sont limitées, que les rejets et déchets d'entreprises peuvent devenir des matériaux de base pour d'autres entreprises pour limiter la production de déchets. La croissance serait plus soucieuse de l'environnement. Les déchets sont recyclables et valorisables pour d'autres activités (Frosch R., 1995 ; Erkman S., 2004 ; Diemer A., Labrune S., 2007). Ce concept serait, une fois appliqué, susceptible de renforcer les tissus économiques locaux.

¹⁸⁴ La première plate forme des acteurs de l'écologie industrielle a vu le jour en 2004 sous la forme du pôle français d'écologie industrielle. Dans le même ordre d'idée, le concept d'écoparc vise une gestion durable des parcs industriels.

Figure 53 : Fonctionnement circulaire de l'écologie industrielle



Source : Pôle français d'écologie industrielle, 2008.

Le concept a été appliqué à Puerto-Rico, l'île la plus industrielle de la Caraïbe. Le site de Barceloneta illustre l'application du concept en milieu insulaire. La ville est située au nord de l'île au-dessus du système aquifère le plus abondant de l'île. Elle concentre une quinzaine d'entreprises pharmaceutiques dont les principales préoccupations, depuis le début des années 1980, sont l'approvisionnement en eau et la gestion des déchets (Deschenes P.-J. ; Chertow M., 2004).

L'écosystème industriel de Barceloneta prit naissance après la signature de deux accords de coopération lancés par les entreprises pharmaceutiques. Le premier concernait le financement et la gestion de la station régionale d'épuration pour traiter les eaux usées. Huit sociétés ont formé un conseil consultatif pour gérer cette entente. Celui-ci a servi de forum de discussion entre les différents partenaires et a permis l'instauration d'une «culture de la coopération». La dynamique de coopération est telle que certains membres ont proposé l'établissement d'une «cogénération partagée » pour la production de vapeur et d'énergie électrique à partir de leurs eaux usées et de leurs déchets. Le second accord concerne le traitement des déchets dangereux et le recyclage de solvants pour des usines de fabrication de peinture. Des sociétés se sont greffées pour traiter les résidus de fermentation et la boue des eaux usées (Deschenes P.-J. ; Chertow M., 2004, p. 210 ; Ashton W., 2008, p. 39). L'avantage de ce système est la multiplication des réseaux de coopération pour diminuer les pollutions autour d'un type d'activité.

«La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) est l'ensemble des initiatives positives émanant du secteur privé, allant au-delà de la législation en vigueur, dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux ». C'est la définition de

l'Organisation Internationale des Employeurs (Kouda A., 2009). La RSE fait partie d'un pacte mondial initié en 1999 au forum économique de Davos, en Suisse. Ce pacte invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leurs sphères d'influence un ensemble de valeurs fondamentales, dans les domaines des droits de l'Homme, des normes de travail et d'environnement, et de lutte contre la corruption. Dix principes guident cette «Charte de bonne conduite». Ils sont inspirés de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, de la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux du travail, de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et de la Convention des Nations-unies contre la corruption (Kouda A., 2009). Cette notion de RSE est récente mais la préoccupation des industriels à l'égard des conséquences de leurs activités est plus ancienne. Au XIX^{ème} siècle, cette responsabilité s'apparente au paternalisme (Capron M., Quairel-Lanoizelée F., 2007 ; Bry (de) F., 2006).

Quels liens existent donc entre développement durable et RSE ? Le développement durable est *«un concept macroéconomique et macrosocial à l'échelle planétaire, qui ne peut s'appliquer à une entité particulière et ce n'est pas parce qu'une entreprise est durable, c'est-à-dire pérenne, qu'elle participe au développement durable. Les comportements irrespectueux des droits humains ou de l'environnement peuvent être durables, c'est-à-dire perdurer, tant qu'une sanction (juridique ou symbolique) ne vient pas y mettre un terme»* (Capron M., Quairel-Lanoizelée F., 2007, p. 16). Le développement durable au sein de l'entreprise amène des interrogations sur

- son organisation interne : à savoir comment organiser la production et le management ?
- son ingénierie : comment polluer moins ?
- sur ses finalités sociétales : comment respecter des normes éthiques et morales en accord avec la société ? Quelles actions pour le bien-être des travailleurs ?

1.1 – Spécificité insulaire et politique de protection

Corollaire du développement, la défense des environnements insulaires est un impératif car ceux-ci sont très fragiles.

a- Spécificité des écosystèmes insulaires : l'endémisme biologique

Les distances qui séparent les îles des continents, en empêchant le déplacement de nombreuses espèces incapables de franchir la barrière de l'océan, ont favorisé le développement de milieu très particulier. L'étendue d'eau est une discontinuité majeure qui opère une sélection des espèces animales et végétales. En règle générale, plus les îles sont éloignées du continent, plus la sélection est féroce. Les animaux supérieurs de la chaîne alimentaire n'arrivent pas à destination. Ceux qui ont réussi la traversée se retrouvent sans compétiteur. Après une période d'adaptation, les espèces présentent très vite des anomalies comme le gigantisme¹⁸⁵ ou le nanisme¹⁸⁶. Les zones climatiques et la topographie de l'île sont d'autres facteurs de spéciation.

Les écosystèmes insulaires sont très sensibles aux interventions de l'homme car son intervention dans un tel contexte provoque inmanquablement déséquilibres et disparition d'espèces endémiques.

La République dominicaine possède une grande diversité de zones bioclimatiques et topographiques. Les zones bioclimatiques vont de zones très sèches (avec moins de 450 mm de pluie par an) à des zones humides (où les précipitations sont supérieures à 4 500 mm/an). Le gradient altitudinal, compris entre – 40 mètres (Lac Enriquillo) et 3 175 m (Pic Duarte), offre une diversité de paysages étagés. Cette diversité des conditions a donné lieu à une gamme variée d'écosystèmes et d'habitats, incluant des zones arides et semi-arides, des habitats côtiers, marins et d'eau douce et des écosystèmes forestiers et de montagnes. L'endémisme biologique est la résultante de ces conditions. Selon les experts du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, la République dominicaine est le premier lieu de la biodiversité dans les Antilles et le troisième au monde pour la biodiversité insulaire (Secretaría de Estado de medio ambiente y recursos naturales, 2007). La biodiversité au niveau des espèces est telle que sur 65 espèces d'amphibiens et 146 espèces de reptiles 97 % et 95 % sont endémiques¹⁸⁷ (Usaid/Dominican Republic, 2002). Les zones de riche biodiversité sont la réserve de biosphère Jaragua-Bahoruco-Enriquillo et les parcs nationaux Del Este,

¹⁸⁵ Le dodo à l'île Maurice

¹⁸⁶ Le vautour nain originaire du Texas de la région de Puerto-Plata en République dominicaine.

¹⁸⁷ Autres données :

- sur 5 600 espèces de plantes, 36 % sont endémiques
- sur 48 espèces de mammifères, 10 % sont endémiques
- sur 296 espèces d'oiseaux, 9 % sont endémiques.

Los Haitises et Jose Carmen Bermudez. La biodiversité des écosystèmes marins a une importance globale. L'environnement marin appartient à l'Ecorégion de la Caraïbe Centrale, classée à l'échelle mondiale parmi les cinq régions prioritaires pour la conservation des espèces marines. Par exemple, le pays est le foyer de 4 espèces de tortues marines, la baie de Samaná et les bancs de la Plata et de la Natividad sont les lieux de reproduction des baleines à bosses de l'Atlantique Nord.

b- La politique de protection de la «Nature»

En République dominicaine, la politique de protection a progressé au cours des deux dernières décennies du XX^{ème} siècle, passant de 9 aires protégées en 1980 à 86 en 2000, soit près de 24 % du territoire national classé en zone protégée (Buzenot L., 2010). L'objectif est de préserver la biodiversité car près de 10 % des espèces et 33 % des vertébrés (mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens et poissons) sont menacés ou en danger d'extinction. Ce sont des taux relativement élevés de perte de potentiel de biodiversité.

Il existe 86 aires protégées en République dominicaine aux statuts différents : 8 aires de protection stricte (réserves scientifiques et sanctuaires marins), 15 réserves nationales (réserves forestières), 19 parcs nationaux, 19 monuments naturels et 25 aires d'habitat spécial (Secretaría de Estado de medio ambiente y recursos naturales, 2007 ; Buzenot L., 2010). Elles occupent 11 500 km² - 8 031 km² correspondent à des zones terrestres et 3 469 km² à des zones marines - soit 24 % du territoire national (Secretaría de Estado de medio ambiente y recursos naturales, 2007). Les aires protégées sont réglementées par la *Loi-Cadre sur l'environnement et les Ressources Naturelles* (loi n° 64-00 du 18 août 2000) adoptée et entrée en vigueur au cours de l'année 2000. La dite loi, continuité des politiques de protection antérieures, est innovante à plusieurs égards (cf. Tableau 41). Elle remplace des lois sectorielles et répressives par des lois s'appliquant à l'échelle nationale (Breton J.-M., 2003) en incluant l'environnement dans la planification et l'aménagement du territoire. L'État a en charge la protection de l'environnement, centralisée au sein d'une institution unique, le Secrétariat d'État à

l'Environnement et aux Ressources Naturelles, structuré en 5 sous-secrétariats¹⁸⁸ (Breton J.-M., 2003 ; Secretaría de Estado de medio ambiente y recursos naturales, 2007). L'originalité de la Loi-Cadre sur l'environnement est la mise en place d'un réseau de juristes et de juges dans les différentes provinces pour veiller aux respects des règles environnementales (Breton J.-M., 2003).

Tableau 41 : La politique de protection en République dominicaine

Dates	Lois, actes...	Caractéristiques
1884	Loi n° 2295	Sur la conservation des bois et forêts. Elle interdit la coupe des arbres près des cours d'eau et des sources.
1920	Non disponible	Création des réserves forestières.
1928	Loi n° 1052 du 27 novembre 1928	Première loi pour la conservation des ressources naturelles et première délimitation d'une aire protégée, le <i>Vedado del Yaque</i> , l'actuel Parc National Armando Bermúdez.
1942	Résolution du Congrès National n° 654 du 5 janvier 1942	Intégration de la politique de protection de la faune, de la flore et des paysages naturels dans les préoccupations gouvernementales.
1974	Loi n° 67	Création des premiers parcs nationaux et de la Direction des parcs nationaux.
1992		La Conférence des Nations unies pour le développement durable impulse l'idée de la création du système national des aires protégées.
2000	Loi n° 64 du 18 août 2000	Loi-cadre sur l'environnement et les ressources naturelles. Création du système national des aires protégées.

Source : Secretaría de Estado de medio ambiente y recursos naturales, 2007.

Tableau 42 : Les espèces menacées en République dominicaine

Groupe	Nombre total d'espèces	% du total des espèces	Nombre d'espèces menacées ou en danger	% d'espèces menacées ou en danger
Plantes	5 600	75,4	442	8
Algues	168	2,3	Inconnu	Inconnu
Vertébrés	954	12,8	204	33
Invertébrés	698	9,4	117	17
Total	7 420	100	763	10

Source : USAID/Dominican Republic, 2002, p. 6.

En collaboration avec *The Nature Conservancy* (TNC) des écosystèmes et des espèces ont été identifiées en vue de leur conservation. Les objectifs de conservation concernent 30 % de la mangrove, 20 % des plages sablonneuses, 20 % des récifs coralliens, 10 % des côtes rocheuses, 30 % des lamantins, 20 % des cétacés, 20 % des tortues marines et 10 % des oiseaux des mers (Secretaría de Estado de medio ambiente y recursos naturales, 2007).

¹⁸⁸ Les cinq sous secrétariats sont les suivants :

- Institut National de Protection Environnementale (INPRA)
- Office des Sols et des Eaux pour la Protection de l'écorce terrestre (SEOPC)
- Institut National des Ressources Forestières (INAREF)
- Direction National des Aires Protégées (DNP)
- Sous-Secrétariat d'Etat aux Ressources Naturelles (SURENA)

En 1944 sont promulguées, à l'île Maurice, les *Ancient Monuments and National Reserves Ordinances* pour la création de Réserves Naturelles dont la fonction est de conserver les différents types de formations végétales primaires, menacées par le développement de l'agriculture, l'accroissement démographique et l'introduction des plantes exotiques (Monnier Y., Owadally A. W., 1992). L'île a été fortement défrichée au cours de son histoire. La forêt primaire ne couvre plus que 2 % du territoire national en 1997 (Ministry of Environment and National Development, 2006).

On comptabilise 30 aires protégées : 1 parc national, 3 parcs marins, 1 parc national marin, 17 réserves naturelles, 2 réserves pour les tortues et 6 réserves de pêches. Le *National Park and Conservation Service* (Service pour les Parcs Nationaux et la Conservation) du Ministère de l'Agriculture est l'organisme responsable des aires protégées¹⁸⁹.

1.2 – Timide ébauche d'un écosystème industriel à l'île Maurice

Les risques écologiques, découlant d'une industrialisation intempestive sans précaution ni encadrement rigoureux, existent. Toutes les activités industrielles ont des effets sur l'environnement si elles ne sont pas contrôlées. Ce secteur est pour l'environnement dans la mesure où il demande des aménagements spécifiques et où il manipule une grande quantité de produits. Aucune usine n'est exempte de problèmes environnementaux, ne serait-ce que par le bruit engendré par les machines. Les risques écologiques, de nature et d'ampleur extrêmement différents, varient d'un stade de transformation à l'autre.

La première menace vient des rejets qui mettent en danger à la fois les nappes aquifères et la biodiversité du lagon. Le lagon protégé de la houle et parcouru par des courants insuffisamment forts pour assurer un large et rapide renouvellement de ses eaux, tend en conséquence à favoriser la concentration d'éléments pathogènes véhiculés par les déchets provenant des rivières. Il s'ensuit alors un taux élevé de mortalité des poissons et des coraux.

¹⁸⁹ Voir le site internet :
<http://www.gov.mu/portal/sites/moasite/nationalpark/index.htm>

Seuls les journalistes ont pendant longtemps protester contre le manque de protection et de contrôle strict¹⁹⁰. Une prise de conscience certes tardive est reflétée par l'évolution des structures étatiques. La responsabilité de la protection de l'environnement était à l'origine du ressort du Ministère de l'Agriculture, des Pêches et des Ressources Naturelles. En 1983, cette responsabilité est transférée vers le Ministère du Logement, des Terres et de l'Environnement qui est scindé en deux en 1990. Cela a permis la création du Ministère de l'Environnement et de l'Utilisation de la Terre. Aujourd'hui cette structure s'appelle le Ministère de l'Environnement de la Qualité de la Vie. Des normes environnementales ont été établies dans le cadre de *l'Environment Impact Assessment Act* pour réguler la pollution.

Tableau 43 : Normes environnementales à l'île Maurice

Pollution sonore	- Industrie : le niveau sonore ne doit pas dépasser les 60 dB entre 7 heures et 21 heures et 55 dB de 21 heures à 7 heures. - Particuliers : la limite est de 60 dB de 7 heures à 18 heures, de 55 dB entre 18 heures et 21 heures et de 50 dB entre 21 heures et 7 heures.
Pollution atmosphérique	Les émissions de fumée dans l'air doivent se limiter à 5 minutes par heure alors que celles des particules solides doivent être de 200 mg par mètre cube d'air.
Disposition pour les déchets toxiques	Les déchets doivent être stockés et traités dans un endroit précis prévu à cet effet et tout projet de stockage doit être au préalable avalisé par les autorités. Le transport des déchets doit être effectué dans des conditions strictes et les conteneurs étiquetés.
Disposition pour les eaux usées	Il est strictement interdit de déverser des eaux usées sur les terrains et les cours d'eau. Les contrevenants sont passibles d'une amende pouvant atteindre Rs 25 000 et d'une peine de prison ne dépassant pas une année.

Source : Laval J., 2003.

La surveillance s'est accrue : «20 résiliations de permis d'opération ont été servies pour les entreprises non respectueuses des lois sur l'environnement et plus de 7 000 procès-verbaux ont été dressés contre les pollueurs de décembre 2000 à janvier 2003 » (Laval J., 2003). Mais elle demeure insuffisante au regard des grands engagements internationaux du gouvernement (Plan d'Action La Barbade en 1994 dans le cadre du réseau des Petits États Insulaires en Développement de l'ONU ; Le Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg en 2002).

¹⁹⁰ En 1996, le quotidien *L'Express* publie des articles du *Central Environment Laboratory* qui concerne le fort taux de mortalité des poissons dans les régions de Baie du Tombeau, de Pointe aux sables, aux Bains des Dames et à Poudre d'Or.

a- Le traitement des eaux usées est encore insuffisant

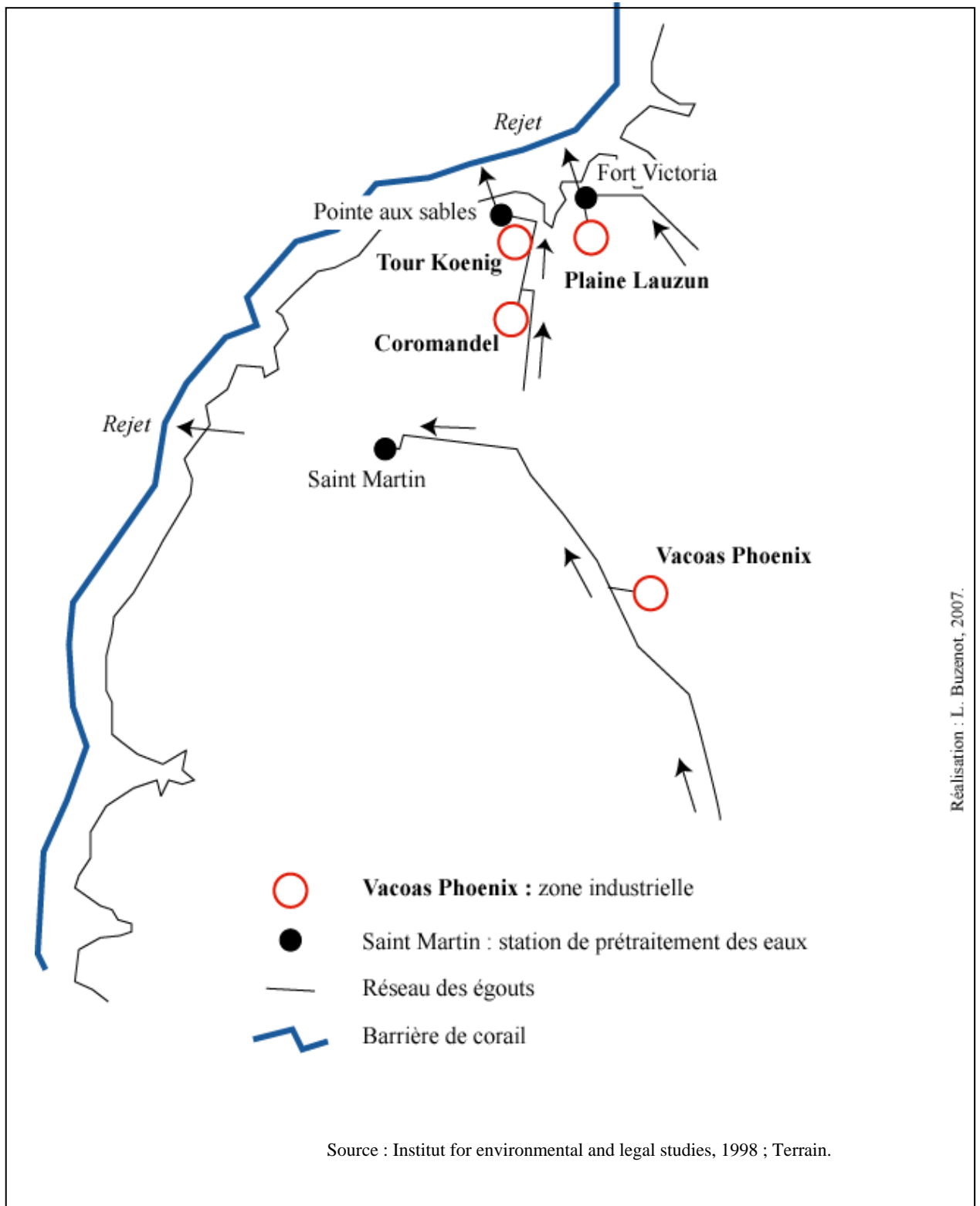
La consommation d'eau par l'industrie est difficile à cerner car celle-ci est englobée dans les usages domestiques et touristiques. Si on se réfère aux chiffres publiés par le Ministère de l'environnement et du développement national le secteur est peu consommatrice. C'est l'irrigation agricole qui consomme près de 48 % des eaux utilisées. Les eaux utilisées par l'industrie proviennent des eaux souterraines et des réservoirs.

Le lavage de la laine brute, le tannage du cuir sont des sources de pollution pour les eaux utilisées, d'où l'importance de station d'épuration efficace. Il existe à l'île Maurice que trois stations de traitement des eaux, correspondant aux grands systèmes d'assainissement, actuellement en exploitation. Elles sont toutes situées là où les besoins sont évidemment les plus élevés, les Plaines Wilhems et Port-Louis, vu la concentration des hommes et des activités. Il s'agit des stations de prétraitement des eaux de Fort Victoria, de Pointe aux Sables et de Saint-Martin, localisées à proximité de Port-Louis et des Plaines Wilhems.

Le traitement des eaux ne profite qu'à un nombre limité d'entrepreneurs situés dans les zones industrielles de la *Tour Koenig*, de *Coromandel*, de *Plaine Lauzun* et de *Vacoas-Phoenix*. Les usines disséminées sur le territoire sont censées disposer de leur propre station d'épuration¹⁹¹. Mais cela ne garantit pas un bon état de marche et une grande efficacité. Les ateliers qui s'insèrent dans les bâtiments non agréés à les recevoir et les usines de galvanoplastie, de lavage de la laine, du tannage du cuir et de la teinturerie, localisées dans les autres régions de l'île possèdent rarement de station d'épuration. Les entrepreneurs doivent faire appel aux camions citernes mis à disposition par les collectivités locales. Certains considèrent que cette pratique est trop longue. L'application du principe du pollueur payeur les expose à des amendes de 25 000 roupies et d'une peine de prison inférieure à une année.

¹⁹¹ Norme définie dans le cadre de l'*Environment Impact Assessment Act*.

Figure 54 : Égouts et stations de prétraitement des eaux usées à Port-Louis et dans les Plaines Wilhems



b- La gestion des déchets solides

«Un déchet est un objet, un matériau ou une matière sur lequel son détenteur ne veut plus exercer un droit de propriété, parce qu'il lui attribue une valeur nulle ou négative. Donc quelque chose devient déchet par décision humaine. Le monde naturel ne connaît pas de déchets : il connaît des déjections, les détritiques, les cadavres qui font partie des cycles écologiques. Les déchets sont une invention humaine. Le passage de l'état de bien à l'état de déchet n'est pas à sens unique : les antiquaires, les brocanteurs en savent quelque chose, les entreprises de récupération et de valorisation aussi. Un déchet ici et maintenant peut devenir un bien pour quelqu'un d'autre» Maistre L. Y., 1995, *Les déchets*.

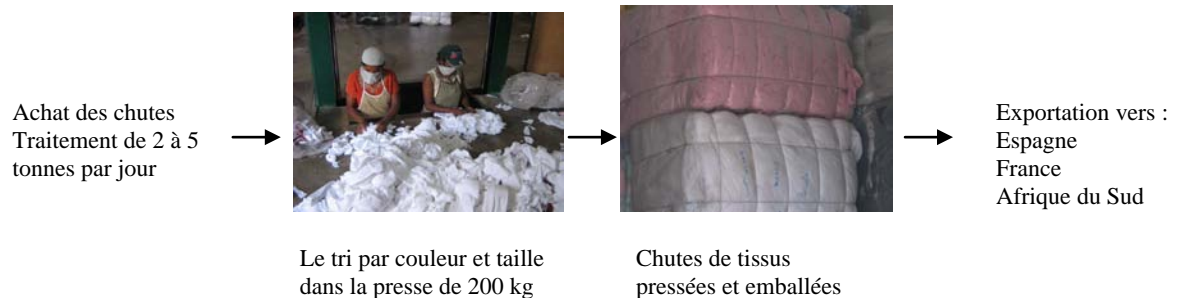
Les déchets solides sont qu'en à eux le plus souvent abandonnés dans des terrains vagues à proximité des usines, des champs de canne ou dans des lieux publics. Les autorités gouvernementales et les responsables d'entreprise considèrent cependant que cette pratique est en diminution en comparaison aux nombreux dépôts sauvages des années 1980 et 1990. C'est le résultat d'une prise de conscience de la protection de l'environnement et des paysages, cadres de l'activité touristique.

La gestion des déchets solides est laissée au secteur privé car elle coûte de plus en plus cher. Les municipalités urbaines et villageoises n'interviennent que pour traiter de faible volume. Les déchets sont envoyés vers le centre d'enfouissement de Mare-Chicose.

Dans le système de recyclage à économie de marché tous les acteurs sont gagnants. Pour les industriels, le coût de la valorisation du déchet coûte plus cher que son élimination. Pour les acquéreurs de la matière première secondaire, le prix d'achat de cette matière est inférieur à celui de la matière première concurrente. Le recyclage est un processus utilisé par les grands groupes pour se débarrasser de leurs déchets de tissus. Le traitement des chutes de tissus permet de les réintroduire dans le cycle de production d'un autre produit. L'avantage est la réduction de l'utilisation de matières premières et la réduction du volume des déchets. Les entrepreneurs consciencieux font appel pour les chutes de tissus à deux entreprises de recyclage : *Lagtex Co. Ltd* et *Recycling Industries Mauritius Limited*. *Recycling Industries Mauritius Limited* est une entreprise familiale mauricienne depuis 1987. Son patron, ancien enseignant du

primaire, est très tôt marqué par les nombreux dépôts sauvages et il a l'idée du recyclage comme moyen de valoriser les déchets. Trois opérations sont effectuées : le tri et le pressage de chutes de tissus, la fabrication de feutres et la fabrication de ouates aiguilletées à partir de chutes de tissus invendables. Sur 100 tonnes de déchets textiles traitées, le processus de recyclage ne rejette que 30 tonnes. L'entreprise traite environ 2 à 5 tonnes de produits par jour, ce qui lui permet d'exporter entre 400 et 500 tonnes de produits recyclés par mois¹⁹². L'entreprise illustre les liens territoriaux interbranches du district mauricien. Pionnière, le secteur du recyclage textile compte aujourd'hui six entreprises.

Photographie 43 : Tri et pressage des chutes de coton



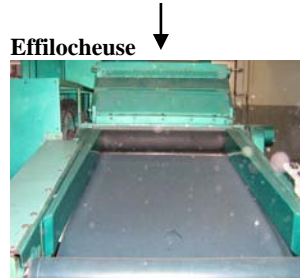
Clichés : Auteur.

¹⁹² Terrain, Entretien réalisé en 2008.

Photographie 44 : Chutes invendables pour la fabrication de feutres et de ouates aigilletées

Chutes invendables pour l'exportation.

L'effilocheuse des chutes de tissus invendables. Sur la photographie la machine est à l'arrêt.



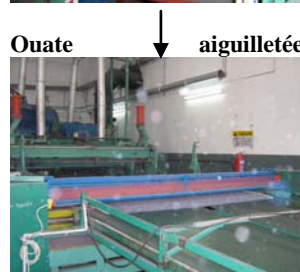
La ouate obtenue après le passage dans l'effilocheuse



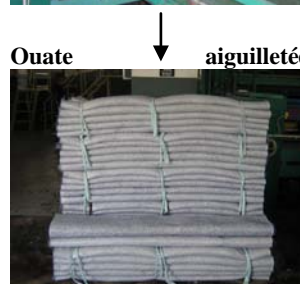
La ouate est recousue dans l'aiguilleteuse



Sortie de la ouate aiguilletée de la machine



Ouate aiguilletée prête pour l'exportation



Application : rembourrage oreillers, matelas...

Exportations vers :
La Réunion
Madagascar
France
Afrique du Sud

Application : isolation thermique, système acoustique, surface protectrice entre le ressort et le tissu de matelas et sofas

Clichés : Auteur.

c- La gestion de l'énergie

Les problèmes écologiques et environnementaux concernent également la gestion des ressources naturelles épuisables pour la production d'énergie. Nous pensons particulièrement aux ressources en eau, dont les stocks sont par nature limités dans l'île (Singaravelou J. et al, 1997) car l'approvisionnement en eau dépend des nappes aquifères et des précipitations. Depuis longtemps l'ingéniosité mauricienne a fait passer l'eau au second plan dans la production d'énergie. En effet, dès 1990 la production hydroélectrique était de 16,4 % (Singaravelou J. et al, 1997). Les centrales hydroélectriques qui relèvent de la responsabilité de la *Central Electricity Board* (CEB) sont modestes. La bagasse, déchet provenant du broyage de la canne, est utilisée comme matière première pour la production d'électricité. Ce déchet est depuis longtemps usité dans l'industrie sucrière pour la production d'énergie. Les usines à sucre de Fuel, d'Union Saint Aubin et de Belle Vue-Harel exportent de l'électricité vers la CEB. La bagasse remplace le charbon dans les centrales électriques. Elle permet de diminuer la vulnérabilité environnementale des petits états insulaires en développement.

1.3- La responsabilité sociale des entreprises

Il n'y a pas de consensus sur la responsabilité sociale des entreprises. La préoccupation semble le fait des grandes entreprises qui ont les capacités financières pour développer ces départements. Les PME ont des ressources financières et humaines limitées restent largement en dehors du mouvement.

Le discours de certaines entreprises a pris des accents écologiques et humanitaires. Les entreprises du textile-habillement sont «à la recherche d'une nouvelle légitimité pour disposer du droit moral et symbolique d'exercer leur activité» (Capron M. et Quairel-Lanoizelée F., 2007). Les tendances actuelles de la consommation citoyenne posent le problème de l'utilité sociale des entreprises. Ces dernières sont-elles respectueuses de leur environnement écologique et de leurs travailleurs ? Véhiculent-elles des valeurs morales ? Sont-elles vertueuses ?

Le discours des entreprises a pris des accents écologiques et humanitaires. Les campagnes de discrédibilisation et la mauvaise image des zones franches textiles

ternissent l'image des entrepreneurs. Pour contrecarrer cette image, certaines entreprises se présentent comme en adéquation avec les valeurs morales du moment. Ainsi, Ciel Textile met en avant sur son site internet son programme intitulé *Ciel Textile's Global Strategy on Sustainable Development*, ses engagements dans l'agriculture biologique, par conséquent son approvisionnement en fibres naturelles biologiques (Coton), et dans la lutte contre la pauvreté des régions fournisseurs. Des dispositifs assurent la cohérence et la crédibilité des discours : codes de conduites, chartes éthiques, certification sociale et environnementale et audits par des tiers des dispositifs d'évaluation et de reddition (Capron M. et Quairel-Lanoizelée F., 2007).

Figure 55 : Iconographie du développement durable



Source : Ciel Textile, 2008

L'iconographie présente sur le site Internet de Ciel Textile illustre les divers dispositifs mis en place pour assurer la crédibilité du discours. La lecture des documents ci-dessus s'effectue de gauche à droite. *Fairtrade* est un label de certification pour les produits provenant de pays en développement. C'est un label commerce équitable qui garantit aux agriculteurs concernés de meilleurs prix que ceux fixés sur les marchés mondiaux. Son acceptation en tant qu'instrument de lutte contre la pauvreté place l'entreprise au cœur du développement durable basé sur l'équité. *Organic Exchange* est un réseau d'information sur le coton et l'agriculture biologique. *Organic Cotton* garantit l'approvisionnement de l'entreprise en matières premières biologiques et prouve son soutien à l'agriculture biologique. *Sustainable textile* est une autre certification sur l'usage des matières premières biologiques.

Photographie 45 : Nouvel étiquetage «éthique»



Cet étiquetage sert à prouver aux consommateurs l'introduction de normes de bonne conduite au sein des entreprises. Ici, c'est le travail permanent des enfants qui est mis en avant. L'intermittence demeure en revanche une pratique courante, surtout lors des vacances scolaires. Les décisions de travailler sont volontaires. Les jeunes se justifient par le fait de s'ennuyer lors des congés. Ils sont poussés par la curiosité et la rémunération quotidienne.

Cliche : Auteur.

2- Les nouvelles stratégies de développement

Les règles du commerce mondial, sous l'égide de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) prévoient la disparition des zones franches, car ces espaces sont considérés par l'institution comme des espaces de dérogations à la liberté du commerce mondial, philosophie commerciale remise à l'ordre du jour. De plus, la libéralisation du commerce du textile a remis en cause le développement industriel basé sur les zones franches. Même si les effets de la concurrence mondiale sont atténués par la signature de nouveaux accords commerciaux nord-sud. Les zones franches mauriciennes et dominicaines subissent de plein fouet cette nouvelle conjoncture.

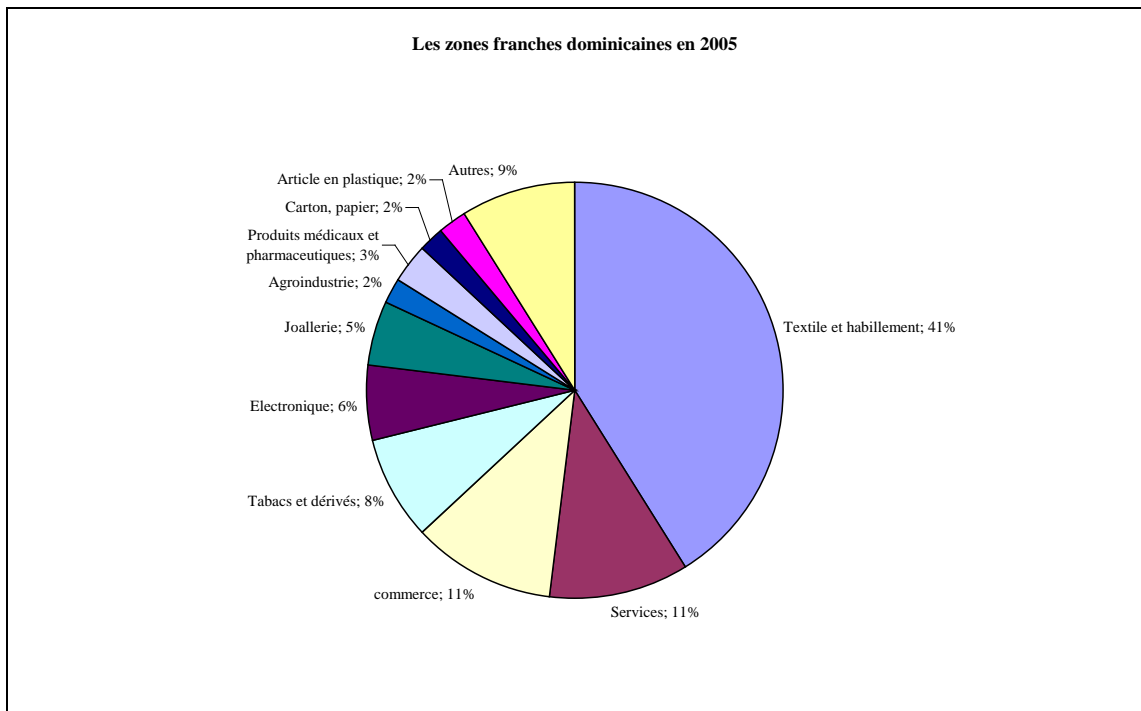
L'industrialisation particulière des îles de la Caraïbe et de l'île Maurice, basées sur les zones franches d'exportation, est un facteur de développement et une forme de viabilité économique. La spécialisation dans l'exportation d'un produit permet l'intégration dans les échanges internationaux dans des cadres bien établis (accords ACP-UE, CBI et bilatéraux) mais présente aujourd'hui ses limites. Elle laisse place à une diversification des activités. C'est l'environnement géoéconomique mondial qui en est l'une des principales causes. Pour faire face à ces changements de nouvelles stratégies ont été observées sur nos terrains d'étude : la diversification des activités, l'intégration verticale des entreprises les plus performantes, et la diversification des espaces réservés au développement.

Les politiques économiques continuent de promouvoir les exportations. Cette fois dans une optique de diversification des produits. Les développements du passé et les nouvelles stratégies privilégient l'extraversion. L'«histoire continue» selon l'expression de l'historien Georges Duby.

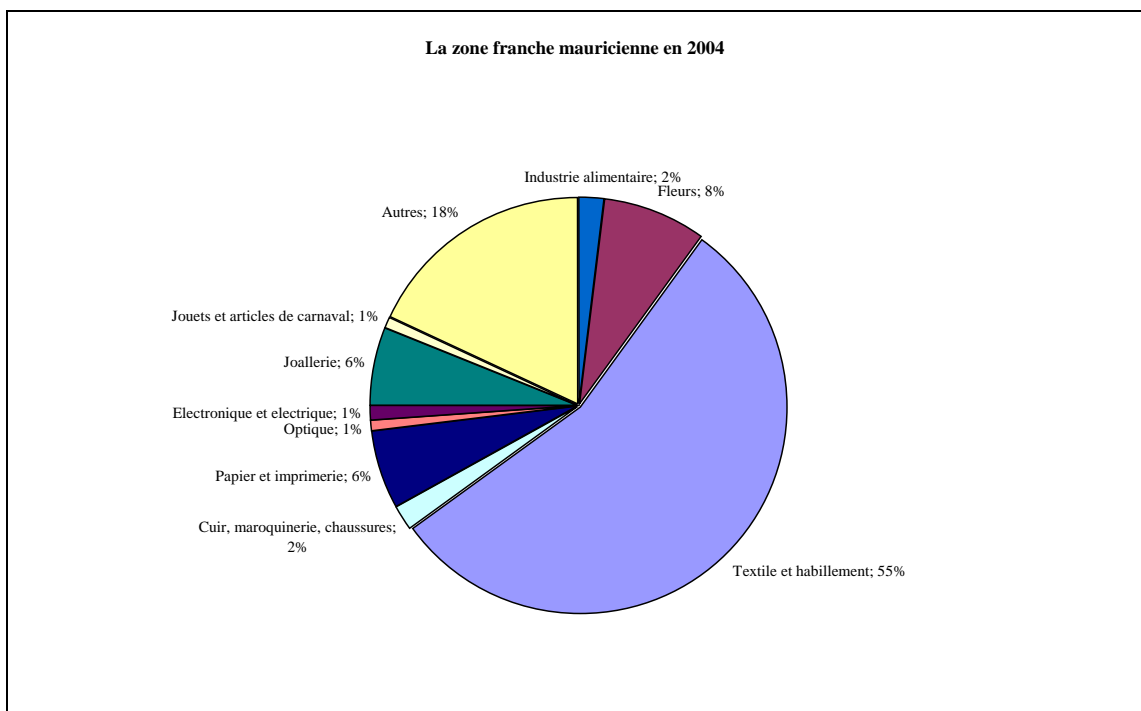
2.1- La diversification des activités en zone franche

La diversification des activités est signe de viabilité sur le long terme car elle diminue les risques. Les manufactures d'assemblage de vêtements sont les premières à ouvrir dans les îles. Elles ont occupé et occupent encore une position dominante dans les activités : 41 % pour la République dominicaine et 55 % pour l'île Maurice (cf. figure 56).

Figure 56 : Les activités dans les zones franches dominicaines et mauriciennes



Source : CNZFE, 2006.



Source : MEPZA, Annual Report and Directory, 2003-2004.

Nous assistons cependant à une diversification des activités en fonction des potentialités locales et de la conjoncture sur les marchés mondiaux. Les investissements étrangers et locaux portent sur de nouveaux secteurs comme les services, le commerce,

le tabac et ses dérivés, l'électronique, la joaillerie et les fleurs coupées ou en pot. Ce paragraphe s'appuie sur les données émises par le Conseil National des Zones Franches d'Exportation de la République dominicaine. L'organisme publie des informations par filière, ce qui n'est pas le cas à l'île Maurice où la diffusion des ateliers sur le territoire rend le recensement plus ardu. Cette différence explique pourquoi les graphiques et les analyses suivants sont plus précis pour la République dominicaine que pour l'île Maurice. Nous avons choisi de présenter les filières clés en les classant par ordre de priorité gouvernementale.

a- Les services et le commerce considérés comme les secteurs d'avenir

Les services et le commerce représentent chacun 11 % des activités de la zone franche pour 57 et 60 entreprises (CNZFE, 2005). Ce sont les seconds secteurs de prédilection après le textile même s'ils ont perdu des emplois en 2003-2004, suite au ralentissement de l'économie dû à la faillite de la Banque Baninter (cf. figure 57). Les services ont choisi comme lieu de prédilection et de développement les villes de Santo-Domingo et du sud pour toutes les aménités présentes : qualification de la main-d'œuvre, proximité des sources énergétiques, proximité des modes de transports et meilleure connexion au réseau internet. Elles sont sises à Haïna dans la zone industrielle d'Itabo¹⁹³, dans une région très polluée¹⁹⁴, et à Santo-Domingo dans la zone industrielle de San Isidro¹⁹⁵. On y trouve divers services dans les domaines de la logistique comme les transports terrestres et maritimes, de la banque (Banco León) et de la communication (sociétés d'interprètes). La récente ouverture du Parc Cybernétique de Santo-Domingo, d'un intérêt international¹⁹⁶, signe l'attention accordée à ce secteur. Le parc accueille des entreprises de service en informatique et des entreprises de service en télécommunication¹⁹⁷. Le gouvernement dominicain accorde beaucoup d'importance au développement des nouveaux secteurs comme les services informatiques. Il participe,

¹⁹³ On compte 17 entreprises sur 57 (CNZFE, 2005).

¹⁹⁴ Voir article de Diogenes Pina titré «*República Dominicana : contaminantes por aire y suelo*» de Inter Press Service (IPS). Disponible sur : <http://www.ipsnespanol.net/nota.asp?idnews=40007>

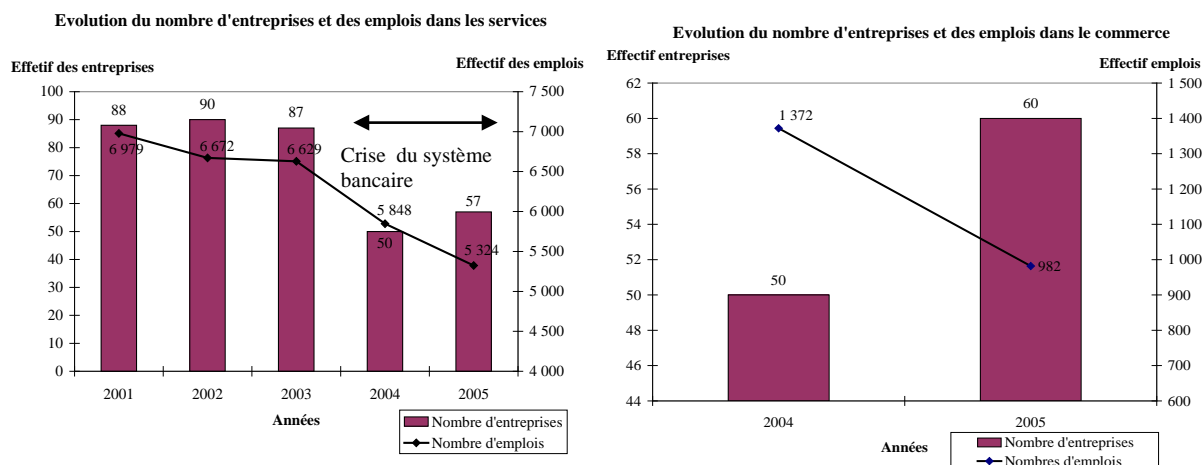
¹⁹⁵ On compte 13 entreprises sur 57 (CNZFE, 2005).

¹⁹⁶ Le parc connaît des investissements au titre de l'aide au développement des gouvernements taiwanais, japonais, de la Banque Mondiale et de Microsoft (Antoine S., Vicini V., 2006).

¹⁹⁷ Des centres d'appel comme *Stream*, *Pennco Inc*.

chaque année, à l'organisation du salon international des technologies «TECDO» pour attirer des investisseurs et pour promouvoir l'île comme tête de pont des investissements asiatiques *via* les Etats-Unis grâce au DR-CAFTA.

Figure 57 : Les services et le commerce dans les zones franches dominicaines



Source : CNZFE, 2005.

À l'île Maurice, les services sont plus difficiles à cerner. Ils n'apparaissent pas dans les recensements en tant que tels. Ils connaissent leur essor avec le *Cybervillage*, village créé de toutes pièces intégrant habitat, commerce et zone d'activités. Là aussi des centres d'appel et toute une panoplie d'activités de service en informatique fleurissent.

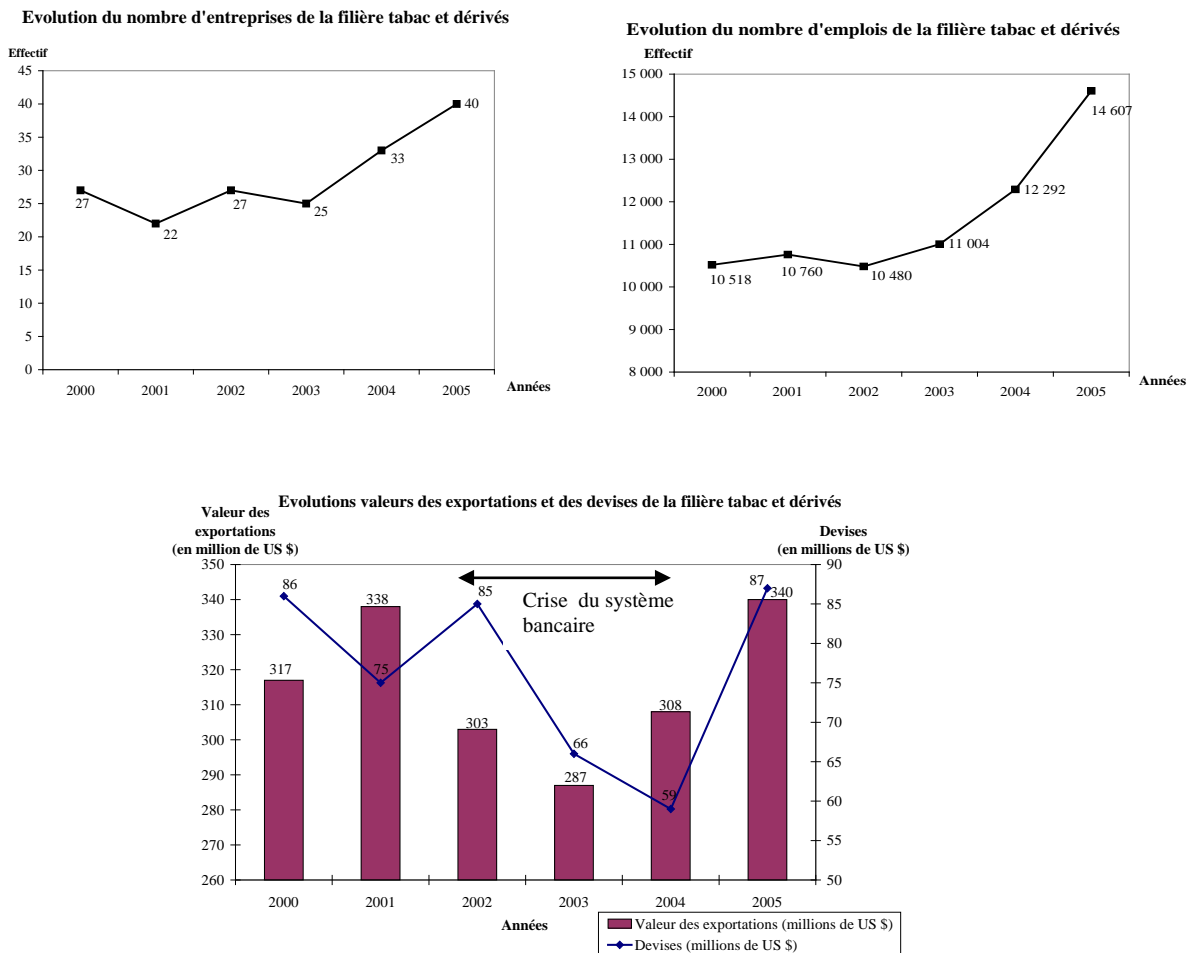
L'activité commerciale en République dominicaine est concentrée dans les zones franches de Santiago, avec 70 % des activités. Le District National et Santo-Domingo, l'Est et le Sud comptent respectivement 16, 11 et 3 % des activités. Les capitaux sont en majorité états-uniens (48 %) et dominicains (33 %). Il est surprenant de constater que les emplois de ce secteur sont occupés par des hommes (CNZFE, 2005).

b- Le tabac, l'électronique, la joaillerie et les bijoux fantaisie : des filières stables en croissance

La filière tabac, essentiellement présente en République dominicaine, représente 8 % des activités de la zone franche. Avec 40 entreprises et 14 607 emplois en 2005, elle est considérée depuis une dizaine d'années comme un secteur d'avenir pour le pays

et pour la zone franche de La Romana¹⁹⁸. Le secteur propose des cigares et des cigarettes pour le marché nord-américain. Même si la production est de moindres qualités qu'à Cuba, le savoir faire local et les disponibilités de la main-d'œuvre ont fait du pays un des *leaders* mondiaux de la production de cigares. L'activité est emblématique du Ciboa, région de culture traditionnelle de la feuille de tabac. La proximité de la matière première explique la localisation privilégiée dans cette région : 95 % des entreprises de la filière y sont enregistrées. Certaines entreprises utilisent donc la production locale dans leur fabrication. D'autres importent. Les importations proviennent des Etats-Unis, d'Espagne, d'Indonésie et du Brésil (CNZFE, 2005). Les exportations s'orientent principalement vers les Etats-Unis et le Canada et l'Allemagne, l'Espagne et la Suisse (CNZFE, 2005).

Figure 58 : Le tabac et ses dérivés dans les zones franches dominicaines



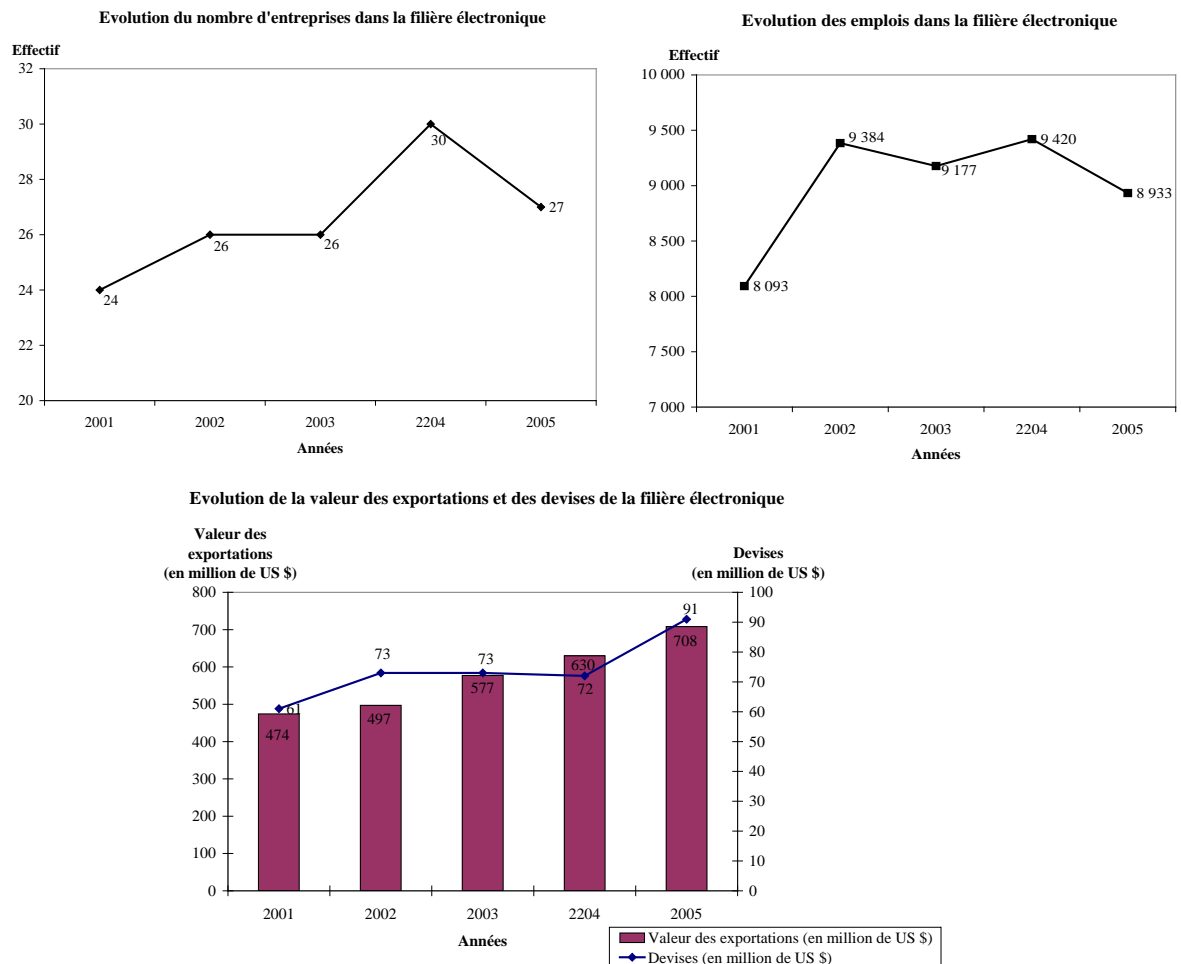
Source : CNZFE, 2005.

¹⁹⁸ Entretien avec el Señor Da Silva, directeur de la zone franche de La Romana.

Les emplois proposés dans ce secteur augmentent depuis 2002 (cf. figure 58). Le *hecho a mano*¹⁹⁹ dans les ateliers nécessite une abondante main-d'œuvre, là aussi essentiellement féminine, et l'installation de nouvelles entreprises dynamisent le marché de l'emploi.

Le secteur de l'électronique est présent en République dominicaine. Il est quasiment absent à l'île Maurice. Nous nous attacherons donc à présenter que la République dominicaine où l'électronique représente 6 % des activités des zones franches et où le secteur connaît son essor (Vicini V., 2006).

Figure 59 : L'électronique dans les zones franches dominicaines



Source : CNZFE, 2005.

¹⁹⁹ Le fait à la main.

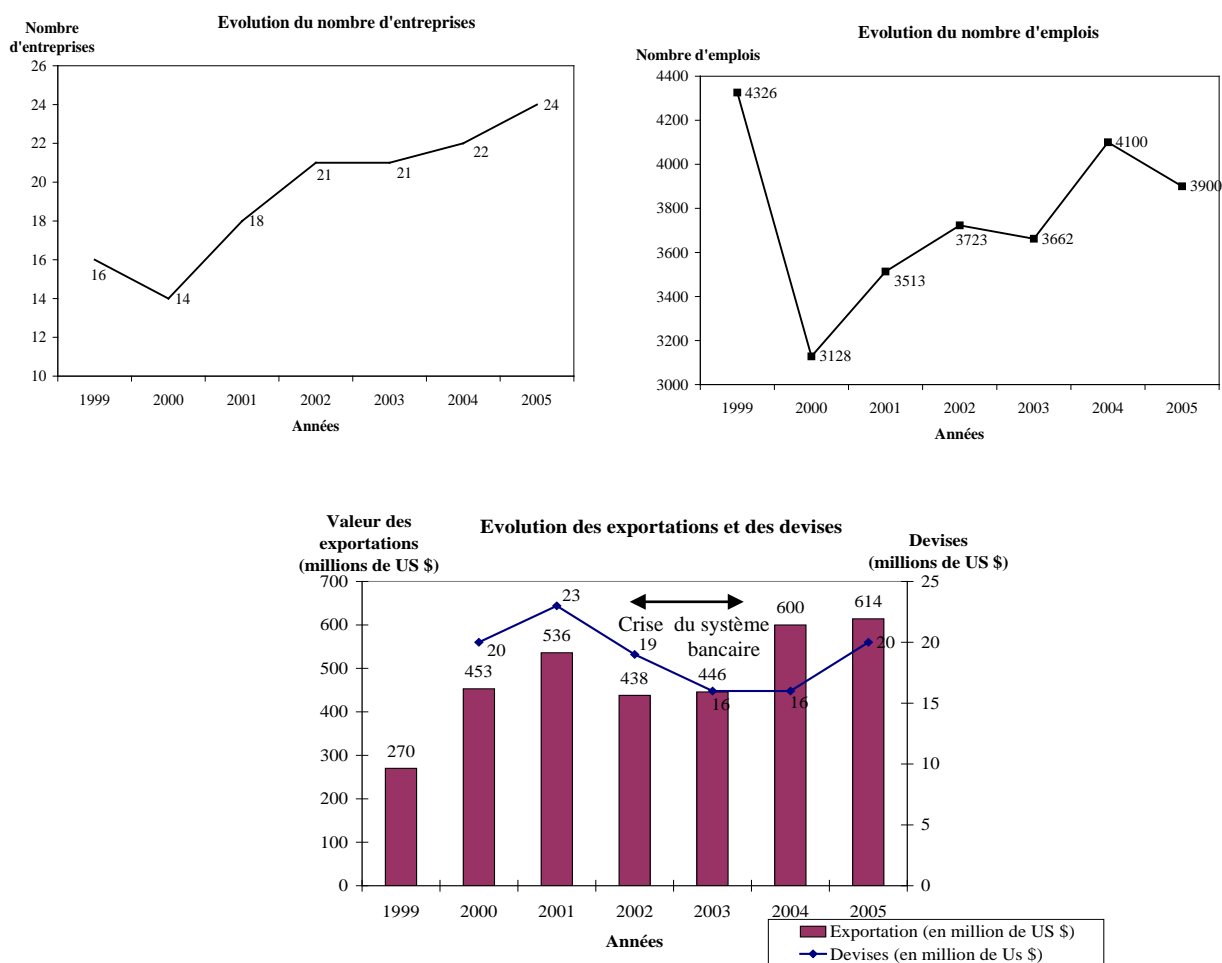
Avec ce nouveau secteur l'île entre dans la seconde phase de son industrialisation : la montée vers des productions à plus haute valeur ajoutée que le simple assemblage usitant peu de technologie. Le secteur compte 27 entreprises pour 8 933 emplois en 2005. Les entreprises sont surtout implantées dans les zones franches du District National et de Santo-Domingo là où la main-d'œuvre est plus qualifiée. Près de 90 % des capitaux proviennent des Etats-Unis (CNZFE, 2005). Les produits fabriqués pour l'exportation sont très divers. On trouve des transformateurs, des bobines, des connecteurs, des senseurs, des résistances, des électrodes, des alarmes et des cartes électroniques (Vicini V., 2006, p. 1). Leurs valeurs atteignent 708 millions de dollars US en 2005 et les devises générées par la filière ne cessent de croître (cf. figure 59).

La joaillerie représente 5 à 6 % des activités des zones franches dominicains et mauriciens. En République dominicaine, le secteur compte 24 entreprises pour 3 900 emplois en 2005. Les entreprises sont surtout implantées dans les zones franches du District National et de Santo-Domingo²⁰⁰, les régions Est et Nord se répartissent les 10 autres. Les flux générés par cette activité sont traditionnels. Près de 80 % des capitaux proviennent des Etats-Unis. La valeur totale des exportations, en direction des Etats-Unis, du Japon et de l'Union européenne, atteint 614 millions de US \$ et rapporte près de 20 millions de US \$ de devises.

À l'île Maurice, le secteur connaît des difficultés sur les marchés étrangers. Il compte 34 entreprises pour 1 728 emplois en 2007 (CSO-Mauritius, Economic and Social Indicators, Export Processing Zone, 2007). Il est bien encadré par l'École de formation dont le savoir faire est traditionnel. Bijoutier est un métier qui existe depuis longtemps. Sa présence est un héritage de la migration indienne du XIX^{ème} siècle car les bijoux occupent une part importante dans la culture indienne pour la mise en beauté des femmes quotidiennement ou lors des cérémonies religieuses. Les entreprises dans la zone franche sont peu nombreuses en comparaison au réseau de PME du marché local bien structuré et encadré par le *jewellery Act* de 1999. Les exportations sont également faibles en raison de la forte concurrence en Europe. Leurs valeurs ont diminué de 2005 à 2007, passant de 852 à 637 millions de roupies (CSO-Mauritius, Economic and Social Indicators, Export Processing Zone, 2007). Le développement de cette activité est de plus en plus lié au tourisme international.

²⁰⁰ 14 sur un total de 24.

Figure 60 : La joaillerie dans les zones franches dominicaines



Source : CNZFE, 2005.

La joaillerie dans les zones franches dominicaines affiche une bonne santé. Depuis 1999, le nombre d'entreprises et d'emplois ne cesse de croître malgré les incidents de l'année 2000. En conséquence, la valeur des exportations (de 270 à 614 millions de US \$) et les devises rapportées au pays connaissent les mêmes tendances. Le secteur est appelé à se développer à l'avenir.

c- *L'anthurium entre gloire et déboires à l'île Maurice*

L'anthurium est une fleur d'Hawaï. Elle est introduite dans l'île au début des années 1962. Son exportation connaît des difficultés bien *en deçà* des perspectives optimistes des débuts. La production locale est investie en majorité par les capitaux franco-mauriciens (Gentil (de). A., 1997). Ce secteur considéré comme porteur, dès 1982 par la Chambre d'agriculture en vue de la diversification agricole, ne décollera pas vraiment (Martial Y., 2005 ; Martial Y., 2007). Son insuccès est peu présent dans la littérature. Sur le marché européen, l'anthurium subit la concurrence des pépiniéristes

hollandais et italiens du sud. De plus, les variétés locales sont difficiles à emballer et à transporter. Le secteur n'est pas laissé à l'abandon malgré la baisse du nombre d'entreprises et d'emplois (cf. Tableau 44). L'*agricultural reseach and extension unit*, sise à Plaine Lauzun, lance un programme de recherche en 2001 pour améliorer les variétés. En 2006, cinq nouvelles variétés²⁰¹ sont proposées aux producteurs pour relancer l'activité²⁰². Les principaux marchés d'exportation sont le Japon, l'Italie, la France, Hong-Kong et La Réunion.

Tableau 44 : Évolution de l'anthurium dans la zone franche mauricienne

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Nombre d'entreprises	19	21	28	28	33	43	49	51	51	50
Nombre d'employés	207	243	327	358	421	544	615	590	593	605

	2005	2006	2007
Nombre d'entreprises	37	32	22
Nombre d'employés	469	301	261

Il manque les données de 1995 à 2004. On constate une nette diminution du nombre d'entreprises et des emplois dans l'anthurium.

Source : Gentil (De), 1997.
CSO-Mauritius – Economic Social Indicators, 2007.

2.2- L'accès continue aux marchés élargis et locaux

Les filières décrites ci-dessus sont moins soumises à la concurrence mondiale que le textile-habillement. Les accords commerciaux comme le CBI de 1983 devenu le CBTPA, l'ACP-UE, le DR-CAFTA pour la République dominicaine, l'AGOA et l'ACP-UE pour l'île Maurice garantissent l'accès à de vastes marchés extérieurs.

La valeur des exportations ne cesse de croître. Pour les directeurs des zones franches privées dominicaines accueillant essentiellement de l'assemblage de vêtements, la promotion de ces nouveaux secteurs représentent la stabilité²⁰³. À La Romana, le directeur de la zone franche tente d'attirer des investisseurs spécialisés le tabac. La réussite de la *Tabacalera de Garcia* dans les locaux sert de modèle. Le directeur

²⁰¹ Les cinq variétés sont le *Ceres*, l'*Achilles*, l'*Icarus* idéales comme fleurs coupées et la *Luna* et la *Juno* qui se prêtent à la culture en pot.

²⁰² Informations tirées du quotidien *L'Express* sans nom d'auteur. Disponibles sur : http://www.lexpress.mu/display_search_result.php?news_id=71370

²⁰³ Source : CNZFE, 2004 ; Entretien avec un responsable.

démarche pour accueillir des investissements brésiliens²⁰⁴. La zone franche serait une tête de pont des investissements brésiliens vers les Etats-Unis.

Les retombées de la diversification des zones franches sur le marché local sont considérables pour les consommateurs. La possibilité de vendre 20 à 25 % des productions élargit les offres de produits. On atteindrait ainsi le comblement partiel de la demande sur le marché intérieur avec une réduction des importations en provenance des Etats-Unis ou d'Asie. L'industrie électronique est un bon exemple. En République dominicaine, elle est pratiquement inexistante hors des zones franches. Elle se résume à la fabrication de quelques composants comme des antennes pour télévisions et des bobines pour enceintes (Vicini, 2006). De plus, les produits électroniques vendus sur le marché local sont importés par les grandes sociétés de distribution (Vicini, 2006). Seuls des petits produits issus des zones franches comme des émetteurs de son, des lecteurs DVD et des cassettes se retrouvent sur le marché local. Ils alimentent le réseau des kiosques et le réseau des commerçants des centres-villes. Les cigares dominicains, appelés cubains comme argument de marketing, sont vendus aux touristes. À l'île Maurice, les anthuriums coupés sont vendus aux hôtels de luxe des zones touristiques de Grand Baie.

3- Intégration verticale, modernisation et montée vers le haut de gamme

Intégration verticale signifie maîtrise de la chaîne de production d'un produit de la matière première, en amont, au produit fini et la vente, en aval. Ce mouvement singularise les industriels locaux dynamiques et financièrement puissants. L'éloignement des matières premières n'a pas empêché la concentration du processus productif dans une même entreprise. Il remet en cause le principe de proximité de la matière première dans la localisation des industries. La révolution des transports est le facteur de la réduction des coûts dans l'acheminement des matières premières. Ce mouvement d'intégration verticale montre également la maîtrise progressive de la filière textile par les acteurs locaux.

²⁰⁴ Terrain, Juillet - Août 2006.

Progressivement au cours de la décennie 1990, des entreprises telles que *Grupo M*, *Union Textil International* et *Floréal* (désormais intégrée dans *Ciel Textile*) passent de l'assemblage textile délocalisé à la maîtrise de la chaîne de production. C'est la remise en cause des marchés protégés, l'arrivée de nouveaux pays ateliers qui expliquent le tournant structurel des entreprises.

L'intégration passe par l'achat ou la création d'entreprises. *Grupo M*. et *Union Textil International*²⁰⁵, en République dominicaine, regroupent au sein de leurs parcs industriels privés de Santiago de Los Caballeros et d'Esperanza toutes les étapes de la production. Seules des unités de couture sont localisées à la frontière à Montecristi et à Ouanaminthe pour tirer profit de la main-d'œuvre haïtienne.

a- Grupo M, «Etre meilleur que l'Asie en Amérique»

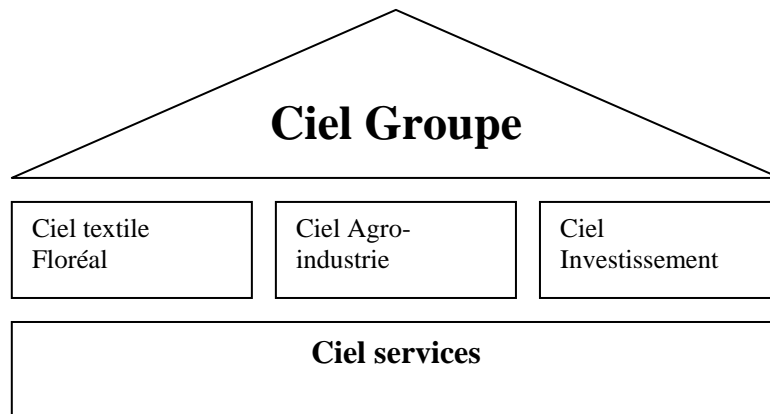
Le *Grupo M* dont le slogan est «*Es mejor que Asia en America*» (Etre meilleur que l'Asie en Amérique) illustre le dynamisme d'une entreprise entièrement dominicaine. Fondée en 1986 par Fernando Capellan, l'entreprise est installée à Santiago de Los Caballeros dans la zone industrielle privée de Caribbean Industrial Park construite grâce à des fonds privés. Le président du groupe est le premier dominicain à intégrer verticalement sa production, de manière à proposer à ses clients (surtout nord américains) un processus productif complet depuis la sélection et l'acquisition de matière première jusqu'à la confection du produit final en passant par la coupe. Tout ceci en respectant la recherche de la qualité. Le groupe continue à se développer en investissant dans l'innovation, la flexibilité, la technification et la formation du personnel aux nouvelles technologies. La coupe et la confection sont effectuées par des machines informatisées. Les teintures sont effectuées grâce aux machines modernes informatisées capables de dégrader les délavés des jeans. Certains ateliers restent cependant manuels (comme la broderie) afin de satisfaire la demande de clients exigeants. Le parc possède son propre système de traitement des eaux usées, répondant aux normes ISO. L'entrepreneur montre ainsi son parti pris pour la problématique du développement durable.

²⁰⁵ *Union Textil International* regroupe cinq entreprises. Les informations sont disponibles sur : <http://www.ut.com.do/companias.html>

b- Ciel Textile au sein de Ciel Groupe

Ciel Groupe est composé de trois entités autonomes. Les activités sont le sucre, l'activité traditionnelle, le textile et les services dont un groupe d'investissement (cf. figure 61). Avec un chiffre d'affaires de 182,427 millions euros en 2006, le groupe est classé à la seizième position dans le classement régional du « Spécial 100 » d'Ecoaustral²⁰⁶ en 2007 (Ecoaustral, 2007, n° 213).

Figure 61 : L'organisation de Ciel Groupe



Source : Rapport annuel Ciel Textile 2007.

http://www.cielgroup.com/downloads/2007_CIEL_TEXTILE.pdf

L'histoire du groupe est liée à celles des grandes familles terriennes franco-mauriciennes Dalay et Lagesse. Ces familles, par le biais des usines *Deep River* et *Beau Camps*, sont les principales actionnaires du groupe. Les investissements dans le textile commencent en 1973 par la prise de contrôle de l'entreprise Hutchinson International Ltd²⁰⁷ (Gentile (de) A., 1997 ; Huetz de Lempis A., 1989). L'entreprise change de nom et elle devient *Floréal Knitwear*. Dès le début les dirigeants rachètent des entreprises pour faciliter la production intégrée au niveau local.

Ciel Textile fonctionne de manière autonome au sein du conglomérat. Dynamique, cette entité réalise près de 70 % du chiffre d'affaire du groupe (Ecoaustral, 2007, n° 213) alors que la libéralisation du textile l'exposait à des difficultés. Les dirigeants de *Ciel Textile* peuvent se targuer d'être une entreprise de renommée internationale, avec une clientèle très exigeante, et d'être l'un des principaux

²⁰⁶ Magazine économique de l'océan Indien.

²⁰⁷ Entreprise à capitaux Hongkongais, délocalisée à Maurice.

fournisseurs de textile-habillement d'Afrique Subsaharienne, spécialisé dans les mailles, les polos, les tee-shirts, les chemises et les pantalons.

Photographie 46 : Principaux clients de Ciel Textile



La page de couverture du rapport annuel 2007 de Ciel Textile représente quelques clients du groupe. Ces derniers sont en majorité d'origine européenne et nord américaine. Les accords commerciaux ACP et AGOA orientent les ventes et la production pour ces deux grands marchés.

Les clients Ciel Textile sont des marques prestigieuses, avec une réputation de qualité.

Source : Rapport annuel Ciel Textile 2007.

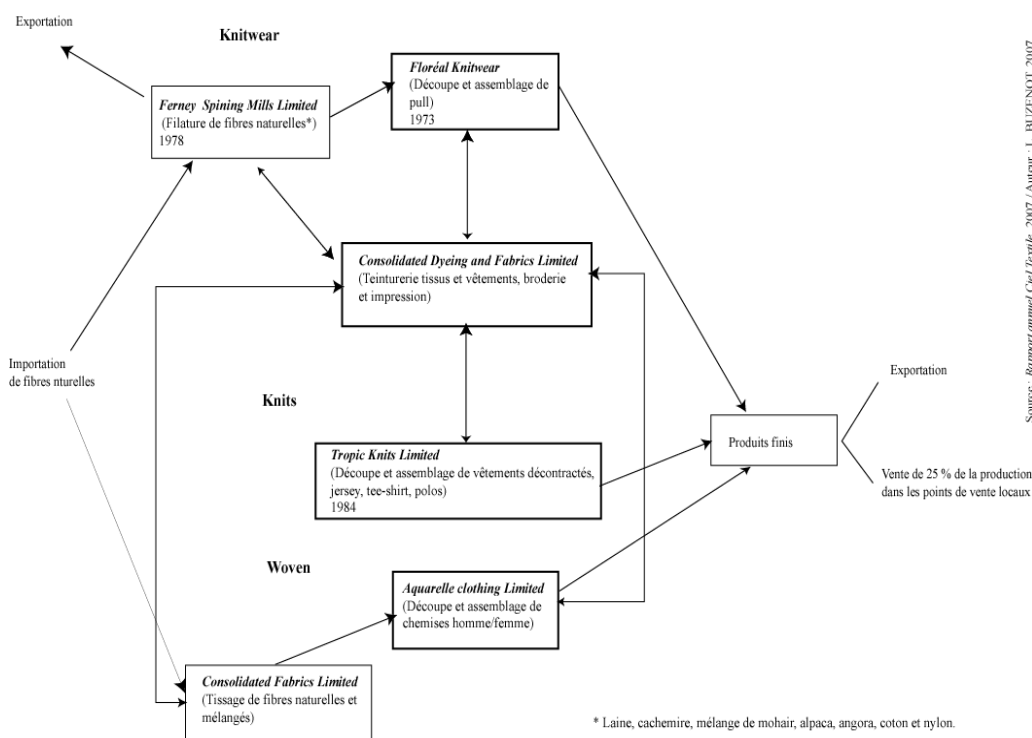
http://www.cielgroup.com/downloads/2007_CIEL_TEXTILE.pdf

Huit entreprises dont deux nouvelles acquisitions²⁰⁸, localisées à l'île Maurice, à Madagascar et en Inde, organisent la production (Rapport annuel Ciel Textile, 2007). L'intégration débute dès le début des années 1980 avec l'achat de la filature *Ferney Spinning Mill* pour *Floréal Knitwear*. Ciel Textile englobe aujourd'hui le filage de fibres naturelles à la confection de vêtements comme des pulls, des tee-shirts, des polos et des chemises (cf. figure 62). Le groupe diversifie ses activités avec la vente au détail à la boutique Mangalkan à Floréal. Il s'agit d'écouler les surplus de la production. Aujourd'hui la vente est organisée sur 4 points de l'île. On peut acheter des pulls (de la maille), des collections de cachemire, des chemises, des polos et la marque Harris Wilson. Ces divers points de vente sont ouverts au tourisme international (Rapport annuel Ciel Textile, 2007).

La modernisation des installations et des moyens de productions sont intrinsèques au processus d'intégration verticale. Des investissements sont réalisés dans les moyens de production par l'achat de machines aux normes Iso, d'ordinateurs et la mise aux normes de réseaux d'évacuation des eaux usées pour les teintureries. L'avantage technologique permet un gain de la productivité du travail mauricienne (Dimou M., Fernand P., 2008).

²⁰⁸ Il s'agit de *New Island Clothing* spécialisée dans le tricot et de *Dyers and Finishers* spécialisée dans la filature et le tissage.

Figure 62 : Structure intégrée de Ciel Textile à l'île Maurice



* Laine, cachemire, mélange de mohair, alpaca, angora, coton et nylon.

Floréal Knitwear : Les usines s'occupent de la confection de pull-over, de maille homme et femme. Cette activité est la plus importante et la plus ancienne de l'île. Elle existe depuis 1971 suite à l'installation de Hutchinson International Ltd. essentiellement à capitaux hongkongais. La compagnie est rachetée en 1973 par les familles Dalay et Lagesse, en faveur de l'industrialisation de l'île.

Ferney Spinning Mills : L'entreprise est le principal fournisseur de laine filée classique, à la mode ou de qualité technique pour l'industrie du tricot à l'échelle mondiale. La société, achetée en 1978, était initialement prévue pour fournir Floréal Knitwear. Aujourd'hui, elle fournit des fils aux sociétés de tricot européennes, asiatiques, africaines et à des détaillants dans le monde entier. La société possède un département de Recherche/Développement afin d'optimiser la qualité de sa production. Les usines sont équipées de machines modernes et emploient des techniques de production efficace pour fournir aux clients un excellent niveau de service et de qualité.

Tropic Knits Limited : Tropic Knit Ltd., créée en 1984, est le plus important fabricant de jersey, polo et tee-shirt de qualité dans l'océan Indien. Le département de conception, dynamique et actif, propose des vêtements de hautes qualités. L'équipe travaille beaucoup sur la recherche et l'évolution des produits, le haut de gamme avec comme principe des services flexibles basés sur la souplesse, la réactivité et la vitesse. De nombreux investissements ont été réalisés dans la technologie. La capacité de production est accrue avec l'ouverture d'une usine à Madagascar où la production est de qualité (broderie, travail au crochet). L'entreprise répond aux normes du commerce équitable.

Consolidated Dyeing and Fabrics : La société s'occupe de la teinture des tissus et des vêtements pour Floréal Knitwear et Tropic Knits. L'usine est équipée des dernières machines de teinture (avec innovations constantes sur les dernières couleurs à la mode).

Aquarelle Clothing Limited : Aquarelle Clothing Ltd est spécialisée dans la confection de chemises de qualité. Les chemises sont exportées en Europe et aux Etats-Unis. L'unité est intégrée à Consolidated Fabrics Limited (pour le tissage). Les chemises sont teintes, tissées et lavées en interne et surveillées méticuleusement pour assurer une qualité impeccable. Les vêtements Aquarelle sont exempts de droit aux Etats-Unis, en Europe et en Afrique du Sud. Des offices sont ouverts à Hong-Kong, au Royaume-Uni, en Espagne, en Afrique du Sud et aux Etats-Unis.

Consolidated Fabrics Limited : Le tissage est effectué par des machines modernes capables de travailler sur du coton et du coton mélangé. La modernité des machines permet la flexibilité. L'usine possède un département de Recherche/Développement pour proposer des produits sans défaut. Les designers de la RD proposent des collections saisonnières pour l'Europe et les Etats-Unis avec l'aide d'un manager français. Le but de la société est de définir les exigences des clients avant chaque collection et d'assurer leur satisfaction. Beaucoup d'échantillonnages sont réalisés (tissus senteurs, infroissables...). La société adhère à la Responsabilité Social (Social Responsibility). Elle a obtenu la certification du commerce équitable, organique et Oekotex.

Source : Ciel Groupe, 2008.

http://www.cielgroup.com/textile/ciel_textile_overview.aspx, 2008.

Les ateliers se mécanisent. Les machines automatiques remplacent les machines à coudre traditionnelles. Vitrine de la modernisation de la filière, la question de l'exploitation des travailleurs paraît désuète. Les ateliers des entreprises sont visibles sur Internet, ouvertes aux visites. Ils sortent du coup de l'«antimonde», espace dans lequel la géographie les avait enfermés, et deviennent des acteurs à part entière de la mondialisation. Cette nouvelle organisation du travail demande de nouvelles compétences :

2. dans les services : la logistique, la gestion des stocks et du flux tendu ;
3. la conception assistée par ordinateur (C.A.O.) ;
4. l'achat des matières premières et des tissus ;
5. la connaissance sur la protection des droits de propriété ;
6. la connaissance sur le financement de l'exportation et l'acquittement des formalités commerciales ;
7. la capacité d'anticipation du marché ;
8. la connaître les tendances de la mode.

Ces entreprises se sont logiquement tournées vers la valeur ajoutée pour rester compétitives. La recherche de la qualité passe par l'essor de la Recherche/Développement. Au sein de *Ciel Textile*, des départements de R/D se sont développés à *Floréal Knitwear*, à *Ferney Spinning Mills* et à *Consolidated Fabrics Limited* pour tirer les productions vers le haut de gamme (Rapport annuel Ciel Textile, 2007).

Force est de constater les mêmes stratégies au sein d'entreprises situées aux antipodes, sans relations et connaissances intimes. La mondialisation est – en ce sens - un vecteur d'uniformisation des décisions. Les dirigeants ont tous des formations dans les centres universitaires étatsuniens et européens où sont véhiculées les idées de la mondialisation. Ceux de *Ciel textile* appartiennent à l'oligarchie franco-mauricienne et ont une vision néolibérale du monde. Le mélange des pensées des grandes écoles européennes de commerce²⁰⁹ et la connaissance intime du territoire mauricien et de l'environnement géoéconomique mondial confèrent une dynamique décisionnelle rapide et anticipative. L'usage de deux langues - anglais/espagnol et anglais/français - facilite

²⁰⁹ Les dirigeants de *Ciel Textile* sont des diplômés des écoles de commerce française (HEC Paris) et de la *London School Economic*.

les relations avec les clients. Ces éléments sont à l'origine de leur grande ouverture d'esprit. L'insertion dans la mondialisation est une donnée intégrée dans la représentation du monde.

Ces évolutions concernent essentiellement les grosses unités textiles avec des capacités financières. La recherche constante de la réduction espace-temps, par intégration de la production, permet de répondre à la demande des flux tendus. Il faut une année entre la conception papier et la mise sur le marché d'un vêtement. La formation de la main-d'œuvre aux nouvelles technologies assure la flexibilité des ateliers de production. De simples unités d'assemblage non mécanisées sont devenues des entreprises modernes à vocation internationale. Le textile délocalisé est devenu une véritable filière comme en témoignent les réussites de *Grupo M.* et de *Ciel Textile.*

4- La diversification des espaces de développement de la zone franche mauricienne

La diversification des espaces du développement a pour dessein une meilleure insertion dans la mondialisation. Ce processus est entièrement accepté par la société mauricienne, contrairement aux réticences parfois observées en France. La particularité de la société mauricienne est l'insertion de la sphère religieuse dans le domaine économique. Les discours religieux jouent un rôle important dans cette nouvelle vision du monde. Les religieux de toutes confessions prêchent en faveur de la mondialisation. Ils enlèvent ainsi craintes et réticences face aux changements. La spiritualité est au service du développement. Les liens religion/économie assurent une forte cohésion sociale face aux nouveaux défis de l'île Maurice. Les projets de développement sont parfaitement acceptés.

Deux nouveaux espaces de développement sont en projet : le *Seafood Hub* et la *Cybercité*. Encore à l'état embryonnaire, ils devraient permettre le tournant de l'économie mauricienne.

a- Le seafood hub

Le «*seafood hub*», inscrit dans le Master Plan 2002-2025 des autorités portuaires, est considéré comme un secteur d'avenir. Concept novateur, il s'agit de l'exploitation des ressources halieutiques et la création d'une plate-forme économique et technique vouée à l'ensemble des activités²¹⁰ touchant à la mer (Lagier C., Poonoosamy K., Remy B., 2007).

Le projet au cœur des préoccupations des dirigeants mauriciens est l'objet de nombreuses attentions depuis 2003. Des campagnes de promotion ont été réalisées avec les pays de l'océan Indien et une Conférence internationale s'est tenue à Port-Louis les 2 et 3 mars 2006. Plus de 1000 participants du monde entier ont découvert le projet. Le dessein de cette entreprise est de faire de Port-Louis un *Regional Sea Food Hub* (Lagier C., Poonoosamy K., Remy B., 2007) vue sa position privilégiée dans le sud-ouest de l'océan Indien (Lamy-Giner M.-A., 2006). Localement, ce nouveau centre d'activité devrait être le nouveau moteur de la croissance économique. L'objectif à terme est la création d'un «pôle de développement».

Les secteurs privés et publics s'allient pour améliorer les infrastructures nécessaires. Les opérateurs privés appelés des «développeurs» ont créé des quais pêches. Ainsi *Froid des Mascareignes* (F.D.M.) dispose de trois quais d'une longueur totale de 370 m et cinq chambres froides d'une superficie totale de 11 500 m² (Lagier C., Poonoosamy K., Remy B., 2007). Des aménagements sont prévus par la *Mauritius Port Authority*²¹¹ pour accueillir les bateaux de pêche et pour permettre la mise en conserve des poissons.

Un certain nombre de conditions sont réunies pour la réussite de ce «pôle de développement». La quantité de thon déchargée est en augmentation. Elle est passée de 38 641 tonnes en 2003 à 51 317 tonnes en 2004, soit une augmentation de 32,8 % (Margot A., 2006). Le Programme Thonier Régional et la Commission Thonière de l'Océan Indien de la Commission de l'Océan Indien (COI) assurent les encadrements scientifiques et politiques de la pêche au thon (Cayré P., 1998). Le transbordement, réalisé en haute mer, essentiellement par des navires taïwanais et japonais, peut-être effectué dans le port (Cayré P., 1998). Sept sociétés d'armement pour la pêche en haute mer opèrent depuis Port-Louis. Il s'agit de compagnies asiatiques : *Fuen Kuo Fishery*,

²¹⁰ Conserverie, étiquetage, stockage, services, logistique, réexportation ou exportation de produits dérivés.

²¹¹ *Mauritius Port Authority*
<http://www.mauport.com/strategy>, 2008.

K.T. Lee Global Ltd et *Oneshark Co. Ltd* de Taïwan, *Islands Marine Entreprises Ltd* du Japon, *Seaborn agencies and Consulting* aux capitaux sino-espagnols et deux compagnies mauriciennes (*IBL International* et *Talbot Fishing*). Le développement en amont de la ferme marine de Mahébourg (Virasawmy K., 2007). Des acteurs dynamiques favorables au projet (Chabrut L., 2006). Enfin, la présence du port franc et ses avantages fiscaux (Houbert P., 1999) attirent les investisseurs. L'accès privilégié au marché de l'Union européenne dont la demande est loin d'être satisfaite. De plus, la Politique Communautaire des pêches (P.C.P.) vise une réduction de la pêche dans les eaux communautaires pour cause de raréfaction des ressources halieutiques. La région est la deuxième zone de pêche au thon de la zone intertropicale, identifiée comme susceptible de supporter un accroissement raisonné des captures (Cayré P., 1998).

Depuis le lancement des activités, directement reliées au port franc, les retombées économiques commencent à se faire sentir. Les activités induites touchent de large domaine : logistique, manutention, transformation, réparation des filets et réparation navale. Près de 5 000 emplois directs ont été créés (Ramchurun M., 2006, p. 11).

Face à ce nouvel engouement, le contrôle de la Zone Économique Exclusive est prioritaire. La ZÉE de l'île Maurice s'étend sur une superficie de 1,9 million de Km² incluant l'archipel des Chagos et les îles Agalega. C'est la signature d'accords bilatéraux, avec les pays voisins, qui atténuent les tensions pour l'exploitation de la ressource (Margot A., 2006) car la zone recouvre une grande diversité d'espèces. Les navires capturent le thon obèse, le thon albacore, le listao (skipjack), l'empereur (blue marlin) et l'espadon (Lagier C., Poonosamy K., Remy B., 2007). De cet équilibre fragile du partage de la ressource, la question de la souveraineté de l'îlot Tromelin demeure. Ce dernier est l'objet d'un contentieux triangulaire opposant la France, Madagascar et la République de l'Île Maurice (Taglioni F., 2007).

b- Une cyberîle

Le développement des Technologies de l'Information et des Communications (T. I. C.) à l'échelle mondiale est un fait avéré même s'il existe de nombreuses disparités (Union International des télécommunications, 2003). Afin de développer ce nouveau secteur d'activité, que le gouvernement considère comme le cinquième pilier

de l'économie, le concept de *Cybercité* est initié et développé. Les fonds proviennent du gouvernement indien, avec 600 millions de roupies, et du secteur privé mauricien, avec 500 millions de roupies (Bhujun R., 2006). La gestion du projet revient à un organisme public la Business Park Mauritius Ltd (BPML).

L'idée est de lancer un nouvel espace de développement. Située en périphérie de Réduit, la cybercité doit regrouper les fonctions d'une ville avec centre commercial, quartiers d'affaires, quartiers résidentiels et les TIC. Il a fallu attendre la fin de l'isolement relatif de l'île pour que le gouvernement confirme ce choix et que débutent les premières activités. Chose effective grâce au haut débit du câble SAFE, en fibre optique, mis en service en 2002²¹².

Le lancement du projet fut difficile. Il semblerait que les choses se soient améliorées avec le changement de direction.

Dans le domaine de la technologie, les ingrédients de l'attractivité mauricienne ne changent pas. Comme pour la zone franche industrielle d'exportation, le régime fiscal est attrayant :

- Exonération d'impôt pendant les cinq premières années et une imposition de 15 % après. Pour les centres d'appel, l'imposition est de 5 %
- Importation du matériel informatique en hors taxes
- Allègement de 50 % de l'impôt sur le revenu personnel pour les expatriés et les spécialistes en TIC.

La main-d'œuvre est peu cher et qualifiée. Elle parle couramment l'anglais et le français. Dans ce nouvel espace, les services s'appuyant sur les TIC se développent. Certaines entreprises sous-traitent en totalité ou en partie certaines opérations coûteuses comme les activités financières, comptables, de vente et de marketing. Les centrales d'appel sont créées par des entreprises françaises qui cherchent à se délocaliser. Maurice est la troisième destination de celles-ci, derrière le Maroc et la Tunisie.

²¹² Ce câble part du Portugal longe la côte ouest africaine. Il se prolonge vers la Malaisie en passant par la Réunion, l'île Maurice et l'Inde.

CONCLUSION

Les zones franches ont connu leur essor à l'île Maurice et en République dominicaine, suite au semi-échec des politiques d'industrialisation par substitution aux importations. Ces espaces d'exonérations fiscales sont anciens. Ils datent de l'Antiquité et ils ont toujours été liés au commerce. Leur conception s'est transformée au cours de l'histoire. Les zones franches englobent aujourd'hui des activités de services comme les centres d'appel, l'*offshore* bancaire et les services aux entreprises (secrétariat et comptabilité à distance).

Les zones franches sont surtout présentes aux Caraïbes. Les économistes de la région, comme Arthur Lewis et William G. Demas, de Sainte-Lucie et de Trinidad, ont grandement contribué aux politiques économiques de leurs pays en s'inspirant du modèle puerto-ricain. Elles sont définies soit administrativement, dans ce cas elles concernent les îles entières (île Maurice), soit strictement délimitées, dans ce cas elles sont des enclaves économiques (République dominicaine). Elles se sont développées sur les zones de fortes concentrations de population. L'absence de politique efficace de redistribution des terres et les crises de l'économie de plantation ont orienté le développement vers un dessein principal : absorber une main-d'œuvre abondante et très peu qualifiée vers de nouveaux secteurs. A la fin des années 1960, les gouvernements visaient une diversification de leur économie.

La croissance des années 1980 et 1990 a été portée par les exportations. Les politiques d'austérité du FMI ont imposé la dévaluation des monnaies nationales, provoquant la hausse des exportations. Les réseaux commerciaux (ACP et CBI) ont canalisé les exportations textile-habillement des îles vers l'Europe et les Etats-Unis signataires des accords AMF. Les invariants favorables à l'essor des zones franches sont l'abondante main-d'œuvre bon marché et surtout la stabilité politique. Ce dernier facteur est primordial car il permet la synergie des forces industrielles. Les investisseurs fuient les pays instables. La République des Comores illustre, dans le sud-ouest de

l'océan Indien, la stagnation économique d'un Etat archipélagique connaissant des coups d'Etat à répétition depuis son indépendance.

Dans le contexte protégé des accords ACP et CBI, les zones franches ont dynamisé les îles en marquant l'espace de manière irréversible. A l'île Maurice, l'industrialisation des campagnes a modifié les fonctions de certains villages. Centre de Flacq, Goodlands et Triolet sont des «pôles ruraux» à l'allure de petites villes. Le système urbain est plus équilibré, malgré la permanence de la macrocéphalie de Port-Louis, qu'à l'époque coloniale. En République dominicaine, le pôle de développement de La Romana est supplanté par le dynamisme de Santiago de Los Caballeros. La Romana cumule les activités diversifiées de la centrale sucrière. Les zones franches de la ville distribuent une masse salariale non négligeable aux jeunes femmes en quête d'avenir professionnel. L'arrivée des entrepreneurs étrangers a contribué à la ségrégation urbaine. Le *gated community* de Casa de campo est une enclave résidentielle, lieu d'agrégation des entrepreneurs et des cadres investis dans les zones franches.

Le démantèlement des accords multifibres touche les îles de manière différenciée. D'une manière générale, les grandes firmes entreprennent une montée de la production vers le haut de gamme et modernisent leurs moyens de production en intégrant des machines-outils informatisés. L'Etat mauricien intervient massivement en accordant des subventions aussi bien aux grandes qu'aux petites et moyennes entreprises du secteur textile-habillement. La prise en compte des PME dans le processus de développement donne à la zone franche mauricienne l'allure d'un district industriel, favorisant le développement endogène. La proximité spatiale des PME et leurs fortes insertions dans le tissu économique et social permettent le maintien du secteur dans l'île. Tandis que certaines grandes firmes, comme *Ciel Textile*, s'internationalisent pour limiter les risques et privilégient des délocalisations en Inde ou en Chine pour tirer avantage des intrants (fibres naturels) nécessaires à la filière textile. En République dominicaine, la zone frontalière est le lieu de prédilection de construction de nouvelles zones franches. Dabajón (République dominicaine) et Ouanaminthe (Haïti), villes situées de part et d'autre de la frontière, accueillent des zones franches. Les entrepreneurs tirent avantage des salaires plus bas que ceux pratiqués dans le reste de la République dominicaine. La frontière est devenue l'enjeu de la coopération entre deux Etats longtemps antagonistes. La construction de la zone

franche de Ouanaminthe (Haïti) illustre le semi-échec de cette coopération. Cette zone qui devrait freiner le passage en République dominicaine est détenue par des capitaux dominicains. Les interventions militaires dominicaines, pour empêcher les revendications salariales des haïtiens, sont vécues comme une ingérence dans les affaires de l'Etat haïtien. La frontière, du côté haïtien est perçue comme une amputation du territoire national. La construction de la zone franche sur des terres fertiles, si rare, dans un pays où le manque de terre, du fait des très fortes densités, a entraîné des conflits d'usage.

L'industrialisation des îles a modifié les structures sociales. De nouvelles classes sociales ont émergé : grands, moyens et petits patronats, cadres, intellectuels, professions libérales et les ouvriers. Ce dernier groupe est composé essentiellement de femmes. Il a largement contribué au développement de l'île Maurice et de la République dominicaine. La politique de promotion de la femme, inscrite dans la Décennie de la femme de l'ONU (1975-1995), intègre les femmes de plus en plus dans la vie économique des pays en les faisant sortir de l'«invisibilité». La contestation, émanant de ce groupe, est contrôlée par les Etats. Les syndicats sont très proches du gouvernement et ils pèsent peu dans les négociations tripartites. Ils se cantonnent à un rôle social comme l'alphabétisation des ouvrières et, de plus en plus, veillent à l'intégration des travailleurs étrangers dans le cas mauricien.

Les principes du développement durable pénètrent dans les entreprises. La Responsabilité Sociale des Entreprises, la promotion du commerce équitable et de l'agriculture biologique font partie des nouveaux discours des entreprises. Le dessein est de garder des parts de marché dans un monde de plus en plus concurrentiel et pour répondre à la demande de la consommation citoyenne des pays du Nord.

La vulnérabilité du secteur textile-habillement a amené les gouvernements, soit à diversifier les activités de la zone franche, soit à promouvoir de nouveaux secteurs. Les acteurs du développement mauricien orientent actuellement l'avenir de l'île vers le concept de *cyberîle*, en essayant d'attirer sur son territoire des activités de services liées aux nouvelles technologies de l'information.

Les zones franches sont amenées à évoluer. Elles ont largement contribué aux créations d'emplois et à accroître les exportations des îles industrialisées de notre recherche. Elles sont aujourd'hui confrontées à une triple contrainte internationale :

- Commerciale, avec l'ouverture multilatérale et les disciplines de l'OMC. L'OMC demande aux pays de revenu intermédiaire ou élevé d'intégrer les règles du commerce mondial sans les avantages possédés.
- financière, du fait du souci du FMI de lutter contre l'évasion fiscale.
- sociale, enfin, avec l'attention croissante portée par la communauté internationale au respect des normes de l'Organisation Internationale du Travail

La législation est donc amenée à évoluer pour se confronter au droit international. Après avoir fortement contribué au développement socio-spatial de l'île Maurice et de la République dominicaine, les acteurs impliqués dans les dispositifs vont devoir adapter leur approche des zones franches.

Quel avenir pour les zones franches de l'île Maurice et de la République dominicaine qui appartiennent au groupe des pays intermédiaires ?

Que dire alors du projet de zone franche globale dans les Départements d'Outre-Mer français ? Seraient-ils toujours perçus comme des espaces lointains, périphéries de la métropole hors de la mondialisation ?

BIBLIOGRAPHIE

- Ackabarally N., 2006, «Le textile mauricien, un rescapé en pleine santé», *InfoSud Belgique. Agence de Presse*, jeudi 9 novembre 2006, 3 p.
- Addison J., Hazareesingh K., 1999 (2^{ème} Ed.), *A new history of Mauritius*, Maurice : Editions de l'Océan Indien, 122 p.
- Amselle J.-L., 1983, «La politique de la banque mondiale en Afrique au Sud du Sahara», *Politique africaine* n°10, Paris : Karthala, p. 113-118.
- Aqui W., 2007, «Trinidad et Tobago : portrait rapide», *Mission Economique de Caracas*, Caracas : Publication des missions économiques, 4 p.
- Ariza M., 2000, *Ya no soy la que dejé atras...Mujeres migrantes en República Dominicana*, Instituto de Investigaciones Sociales – Editorial Plaza y valdés : Mexico, 300 p.
- Arno T., Orian C., 1986, *Ile Maurice : Une société multiraciale*, Paris : L'Harmattan, 182 p.
- Ashton W., 2008, «Understanding the organisation of industrial ecosystems : a social network approach», *Journal of Industrial Ecology*, Vol. 12, n°1, p. 34-51.
- Asgarally I., 2002, «L'école à Maurice : entre multiculturalisme et interculturel», *Ville-Ecole-Intégration, Enjeux*, n° 129, p. 252-259.
- Asgarally I., 2003, «Education et interculturalité dans une société plurielle» in Raoul L., 2003, *Société plurielle dans l'Océan Indien*, Paris : Karthala, p. 131-140.
- Aubert de la Rue E., 1935, *L'Homme et les îles*, Paris : Gallimard, 197 p.
- Backer (De) R., 1992, «Nous avons choisi d'éduquer notre peuple, c'est la principale raison de notre succès» Interview de l'ancien Président Sir VEERASAMY RINGADOO, *Le Courrier : Afrique-Caraïbes-Pacifique-Communauté Européenne*, n°135, p. 33-37.
- Backer (De) R., 1994, «Small is beautiful : la preuve par l'OECS. Entretien avec le directeur général de l'OECS, Dr VAUGHAN LEWIS », *Le Courrier ACP-UE* n° 148, p. 17-20.
- Bailly A., 1995, «Les représentations en géographie», in *Encyclopédie de Géographie*, Paris : Ed. Economica, p. 369-381.
- Bairoch P., 1984 (1^{ère} éd.), *Révolution industrielle et sous développement*, Paris : Editions de l'EHESS, 381 p.
- Barbe A., 2007, «Zone franche. Textile : hausse des exportations mais baisse de l'emploi», *L'Express*, n° 16 101, p. 14.

- Barbiche J.-P., 1989, *Les Antilles Britanniques. De l'époque coloniale aux indépendances*, Paris : L'Harmattan, 263 p.
- Bataillon C., Deler J.-P., Théry H., 1991, *Géographie Universelle. Amérique latine*, Paris : Hachette/Reclus, 475 p.
- Battagliola F., 2000, *Histoire du travail des femmes*, Paris : La découverte, 110 p.
- Becattini G., 1979, «Dal settore industriale al distretto industriale : alla ricerca dell'unità d'indagine della economia industriale », *Revista di economia e politica industriale*, n°1, 28 p.
- Becattini G., 1992, «Le district Marshallien : une notion socio-économique», in Benko G., Lipietz A., 1992, *Les régions qui gagnent : districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 35-55.
- Beckouche P., 1993, *Industrie : un seul monde*, Paris : Hatier, 79 p.
- Beckouche P., 1999, «De l'industrie à l'industry. Elargir l'acceptation de l'industrie dans la géographie française», *Géographie Economie Société*, vol. 1, n° 2, p. 307-328.
- Beitone A. et al., 2001, *Dictionnaire des Sciences Economiques*, Paris : Armand Colin, 429 p.
- Belaubre Y., 2004, «Tabacalera de Garcia, la plus grande manufacture du monde !», *Luxe-magazine.com*. Disponible sur : http://www.luxe-magazine.com/0-361-Tabacalera_de_Garcia-La_plus_grande_manufacture_du_monde_
- Benko G., 1990, *La dynamique spatiale de l'économie contemporaine*, La Garenne Colombe : Editions de l'Espace Européen, 396 p.
- Benko G., Lipietz A., 1992, *Les régions qui gagnent : districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris : Presses Universitaires de France, 424 p.
- Benko G., Pecqueur B., Calenge P., 2002, *Economie et territoire de l'économie*, Ramouville Saint-Ange : Erès Imprimerie, 183 p.
- Benoist J., 1975, *Les sociétés antillaises, études anthropologiques*, Sainte-Marie (Martinique) : Centre de Recherche Caraïbe, 176 p.
- Benoist J., 1987, «L'insularité comme dimension du fait social », in *Iles tropicales : insularité, « insularisme »*, Coll. Iles et Archipels n°8, Bordeaux-Talence : CRET-CNRS, p. 37-44.
- Bernadie N., Taglioni F. (dir.), *Les dynamiques contemporaines des petits espaces insulaires. De l'île Relais aux réseaux insulaire*, Paris : Editions Karthala, 443 p.

Berti F., Hofs J.-L., Zagbaï H., Lebailly, P., 2006, «Le coton dans le monde, place du coton africain et principaux enjeux», *Biotechnologie, Agronomie, Société et Environnement*, Presses Universitaires de Gembloux : Gembloux (Belgique), Vol. 10, n°4, p. 271-280.

Bertile W., 2008, «De la colonisation à l'indépendance : une économie insulaire ouverte», in Jauze J.-M. (sous la dir. de), *L'Ile Maurice face à ses nouveaux défis*, Paris : l'Harmattan, p. 312-326.

Bhujun R., 2006, «BPML. Chronique d'une catastrophe annoncée», *L'Express*, n° 15 963. Disponible sur : http://www.lexpress.mu/display_search_result.php?news_id=75450

Bonnet J., 2005, «De Rhône-Poulenc à Sanofi-Aventis : intérêts régionaux et logiques mondiales», *L'Information Géographique*, n°2, p. 117-132.

Bosch J., 2003 (5^{ème} éd.), *Las dictaduras dominicanas*, Santo-Domingo : Editora Alfa y Omega, 207 p.

Boserup E. (traduit de l'anglais par Marie Catherine Marache), 1983, *La femme face au développement économique*, Presses Universitaires de France : Paris, 315 p.

Bost F., 2003, «Les risques économiques», in *Les risques*, Paris : SEDES, p. 199-220.

Bost F., 2004, «Les investissements directs étrangers, révélateurs de l'attractivité des territoires à l'échelle mondiale», *Mappemonde*, n°75, p. 1-8.

Bost F., 2004, «Les zones franches, instruments d'insertion économique dans la mondialisation», in *La mondialisation. L'intégration des pays en développement*, Paris : SEDES, p. 69-77.

Bost F., 2005, «Les zones franches dans les réseaux internationaux de production», Conférence de François Bost, XVI^{ème} Festival International de Géographie de St-Dié les Vosges, France.

Bost F., 2007 (coord.), «Les zones franches, interfaces de la mondialisation», *Annales de Géographie. Numéro spécial zones franches*, n°658, p. 563-585.

Boswell R., 2006, *Le malaise créole. Ethnic Identity in Mauritius*, New-York – Oxford : Berghahn Books, 236 p.

Bouveret-Rivat C., Mercier-Suissa C., 2007, *L'essentiel des Stratégies d'internationalisation des entreprises*, Paris : Gualino-Editeur, 120 p.

Bowman L.-W., 1991, *Mauritius : democracy and development in the Indian Ocean*, Londres : Westview press, 208 p.

- Boyenge, 2006, *Base de données du BIT sur les zones franches d'exportation*, Genève : BIT, 33 p.
- Boyjoo B. et Chutel E., 2007, «CMT : La révolte Sri Lankaise», *L'Express*, n°16 061.
- Boyjoo B., 2007, «Ouvrier textile : de peine et de sueur», *L'Express*, n°16 068.
- Bozon M., 1985, «Les recherches récentes sur la culture ouvrière : une bibliographie », *Terrain*, n°5, p. 46-56.
- Brafman N., 2006, «Le Maroc, oasis des délocalisations», *Le monde*, 19 décembre 2006.
- Brasseul J., 1993, *Les nouveaux pays industrialisés*, Paris : Armand Colin, 188 p.
- Breton J.-M., 2003, «La République Dominicaine», in Prieur M. (éd.), *Vers un nouveau droit de l'environnement ?- Réunion mondiale des juristes et associations de droit de l'environnement*, Limoges : Centre International de Droit Comparé de l'Environnement, page 541-551.
- Brunet R., Dollfus O., 1990, *Géographie Universelle. Mondes nouveaux*, Paris : Hachette/Reclus, 545 p.
- Brunet R., Ferras R., Thery H., 1992, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Montpellier-Paris : reclus-la Documentation Française, 520 p.
- Brunet R., 2000, «Des modèles en géographie ? Sens d'une recherche», *Bulletin de la Société de Géographie de Liège*, n°2, p. 21-30.
- Bry (de) F., 2006, «Du paternalisme à la responsabilité sociale», *European journal of economic and social system*, vol. 19, n°1, p. 69-84.
- Burac M., 1989, *Les petites Antilles. Etudes des disparités régionales de développement*, Bordeaux-Talence : Presses Universitaires de Bordeaux, 1122 p.
- Burac M., 1993, «La Barbade. Les mutations récentes d'une île sucrière», *Iles et archipels* n°17, Bordeaux : CRET-CEGET, 201 p.
- Burac M., 1995, «Les zones franches industrielles en République Dominicaine», *Les Cahiers d'Outre-Mer* n°189, Bordeaux : CEGET-CNRS, p. 5-20.
- Bürgenmeier B., 2005, *Economie du développement durable*, Bruxelles : Editions De Boeck Université, 285 p.
- Buzenot L., 1999, *Les difficultés de coopération régionale dans le sud-ouest de l'Océan Indien. La Commission de l'Océan Indien*, Mémoire de Maîtrise (sous la direction de Giacottino J.-C.) : Université d'Aix-Marseille I, 179 p.

Buzenot L., 2001, *Etude comparée de l'industrialisation à l'île de La Réunion et à l'île Maurice*, Mémoire de DEA (sous la direction de Giacottino J.-C.) : Université d'Aix-Marseille I, 109 p.

Buzenot L., 2007, «Zone franche industrielle d'exportation et système urbain à l'île Maurice», *Mappemonde*, n°88, 11 p. Disponible sur : < <http://mappemonde.mgm.fr/num16/articles/art07403.html>>.

Buzenot L., 2008, «Coopération commerciale et zones franches dans la Caraïbe», in Taglioni F., Théodat J.-M. (dir.), *Coopération et intégration. Perspectives panaméricaines*, Paris, l'Harmattan, p. 113-133.

Buzenot L., 2009, *Quelles nouvelles stratégies pour rendre durable les zones franches industrielles d'exportation en République dominicaine et à l'île Maurice*, Colloque Insularité et Développement Durable, 24-27 novembre 2009, Université de La Réunion

Buzenot L., 2009, «Les zones franches industrielles d'exportation dans la Caraïbe. Les causes économiques de leur émergence», *Études caribéennes*, n° 13-14, Décembre 2009, 18 p. Disponible sur : < <://etudescaribeennes.revues.org/4100>>

Buzenot, 2010 (à paraître), *Tourisme et développement durable en République dominicaine. Exemple du cluster de Bayahibe*, *Nature Tropicale*, XII^{ème} Journées de Géographie Tropicale, 16-18 octobre 2008, Université de Bordeaux III, Bordeaux.

Byais M., 1969, «La petite entreprise industrielle et les économies sous-développées», in *Industrialisation et Développement*, Les cahiers du Cerag, n°17, 59 p.

Cadieux L., Brouard F., 2009, *La transmission des PME*, Presses de l'Université du Québec, 288 p.

Cadoux C., 1974, «Esquisse d'un panorama politique des pays de l'océan Indien», *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, Vol. IX, p. 55-60.

Cambiaire (De) J., 1982-83, « Des espaces économiques différents ACP et CEE», *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, Vol. I, p. 47-77.

Capron M., Quairel-Lanoizelée F., 2007, *La responsabilité sociale d'entreprise*, Paris : La Découverte, 112 p.

Carrier C., 1996, *Les besoins de formation et de perfectionnement des propriétaires-dirigeants de PME potentiellement exportatrices*, Actes du colloque CIFEPME, III^{ème} congrès international sur la PME, Trois-Rivières : Québec, 17 p.

Cayré P., 1998, «Impact économique des activités thonières industrielles et perspectives de développement dans les pays membre de la Commission de l'Océan Indien», in Cayré P. et Le Gall J.-Y., *Le thon : enjeux et stratégies pour l'océan indien*, Paris : Orstom, p. 206-236.

Célimène F., Watson P., 1991, *Economie politique caribéenne*, Paris : Economica, 223 p.

Chabrut L., 2006, «Opinions. Forum des entrepreneurs. *Seafood Hub*, un nouveau pilier pour l'économie mauricienne», *Ecoaustral. Le magazine économique de l'Océan Indien*, n°196.

Chan Low J., 2008, «Vie politique et élections générales de 1948 à 2005», in Jauze J.-M. (sous la dir. de), *L'Ile Maurice face à ses nouveaux défis*, Paris : l'Harmattan, p. 66-76.

Chantada Matos A., 1982, *Analyse des mécanismes de la croissance urbaine de Santo-Domingo. 1966-1978. Circulation du capital et politique du logement*, Thèse de 3^{ème} cycle de géographie urbaine (sous la direction de M. Rochefort) : Université Paris I, 299 p.

Chapuis O., 1993, «Enseignement», in *Atlas de Maurice*, Bordeaux : CRET-CEGET, p. 27.

Charpantier J., 1988, «Le pouvoir d'Ali Soilih. Ngazidja, 1975-1978», *L'Afrique et l'Asie moderne*, n°157, p. 70- 89.

Chaudenson R., 1986, «Unité et diversité des créoles dans l'océan Indien» in *La Réunion dans le Sud-ouest de l'océan Indien*, Paris : Le Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie Modernes, p. 57-67.

Chaudenson R., 1998, «Français et langues régionales : le cas des créoles», *Etudes créoles, culture, langue, société*, Vol. XXI, n°1, p. 11-25.

Chazan-Gillig S. et Widmer I., 2001, «Circulation migratoire et délocalisations industrielles à l'Ile Maurice», *Sociétés Contemporaines*, n°43, p. 81-120.

Chertow M.-R., 1999, «The Eco-industrial Park Model Reconsidered », *Journal of Industrial Ecology*, vol 2, n°3, p. 8-10.

Cherubini B., 1999, «La créolisation socio-culturelle à l'heure de la mondialisation : interculturalité, créolité, système monde», *Etudes créoles, culture, langue, société*, Vol. XXII, n°1, p. 119-136.

Chutel E., 2007, «Textile. CMT : La révolte Sri lankaise», *L'Express*, n° 16 061.

Cirimele A., 2007, «Géographie de la mode», *Courrier international*, supplément n° 852, 18 p.

Claval P., 2003, *Géographie culturelle. Une nouvelle approche des sociétés et des milieux*, Paris : Armand-Colin, 249 p.

Coffey W., 1995, «Géographie, économie et science régionale», in *Encyclopédie de Géographie*, Paris : Ed. Economica, p. 141-157.

Colbert R., 2002, «Pourquoi céder une partie du territoire haïtien à des intérêts internationaux», *Alterpresse, Réseau alternatif haïtien d'information*. Disponible sur : http://www.alterpress.org/imprimer.php3?id_article=125

Courlet C., Pecqueur B., 1992, «Les systèmes industriels localisés en France : un nouveau modèle de développement», in Benko G., Lipietz A., 1992, *Les régions qui gagnent : districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 81- 102.

Crusol J., 1980, *Economie insulaire de la Caraïbe. Aspects théoriques et pratiques du développement*, Paris : Editions Caribéennes, 339 p.

Daillier P., 1972, *Les institutions du développement*, Paris : Presses Universitaires de France, 95 p.

Daniel J. (dir.), 1996, *Les îles Caraïbes : modèles politiques et stratégies de développement*, Paris : Karthala, 364 p.

Daumas J.-C., 2006, «Districts industriels : le concept et l'histoire», Acte du *International Economic History Congress*, Helsinki, 19 p.

Daviet S., 2005, «Trente ans de géographie industrielle dans les annales de géographie (1970-1999)», *Annales de Géographie*, t. 114, n° 641, p. 73-92.

Daviet S., 2005, *Industrie, culture, territoire*, Paris : L'Harmattan, 183 p.

Day-Hookoosing P., 2002, *La situation de la femme entrepreneur face à la nouvelle donne économique à l'île Maurice*, 6^{ème} colloque international francophone sur la PME, HEC : Montréal-Québec, 17 p.

De Cauna A., «Le multiculturalisme à l'île Maurice. Pour une lecture géographique», *Géographie et cultures*, n°58, p. 67-82.

Declercq G. (ancien responsable de la CFDT), 1995, *La culture ouvrière*, Entretien avec Jean-Luc Souchet du Centre d'Histoire du Travail, le 31/3/1995, 4 p.

De La Cal J.-C., 2007, «Alfonso Fanjul Gómez de Mena, roi du sucre amer», *Le Courrier International*, n° 857, du 5 au 11 avril 2007, p. 38-40.

Demangeot J., 2005, *Tropicalité. Géographie physique intertropicale*, Paris : Armand Colin, 308 p.

Demas W. G., 1965, *The economics of development in small countries, with special reference to the Caribbean*, Montréal : Mc Gill University press, 150 p.

De Miras C., 1997, «Le développement des petites économies insulaires relève t-il encore de l'économie de marché ?», *Revue Tiers-Monde*, n°149, vol.38, p. 79-89.

Deneux J.-F., 2000, *Histoire de la pensée géographique*, Paris : Belin, 251 p.

Deschenes P.-J., Chertow M.-R., 2004, «An island approach to industrial ecology : towards sustainability in the island context », *Journal of Environmental Planning and Management*, vol. 47, n°2, 201-217, p. 201-217.

Despradel C. (coord.), 2002, *90 años de aportes al desarrollo economico de la República Dominicana*, La Romana : Amigo del Hogar, 83 p.

Dezert B. et Verlaque C., 1978, *L'espace industriel*, Paris : Masson, 295 p.

Diemer A., Labrune S., 2007, «L'écologie industrielle : quand l'écosystème industriel devient un facteur de développement durable», *Développement durable et territoire*, Varia, mis en ligne le 30 Août 2007-URL : <http://developpementdurable.revues.org/document4121.html>, consulté en janvier 2009

Di Meo G. (dir.), 2005, *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, Paris : Arman-Colin, 283 p.

Dimou M., 1994, *La dynamique des systèmes productifs locaux : une interprétation marshallien du développement*, Thèse de doctorat (sous la direction de C. Courlet) : Université de Pierre Mendès France, Grenoble, 308 p.

Dimou M., 2002, *De l'économie géographique à la croissance endogène localisée : histoire d'une évolution*, 38^{ème} colloque de l'ASRDLF-Trois Rivières, 19 p.

Dimou, 2004, «Economies insulaires et trajectoires de développement : une comparaison entre Maurice et La Réunion», *Région et développement*, n° 20, p. 215-232.

Dimou M., Schaffar A., 2005, «De la zone franche au district industriel : le cas de l'Ile Maurice», *Revue Internationale des PME*, Vol 18, n°1, 25 p.

Dimou M., 2008, «De la zone franche au District textile : chronique de la « succes story » de l'industrialisation mauricienne », in Jauze J.-M. (sous la dir. de), *L'Ile Maurice face à ses nouveaux défis*, Paris : l'Harmattan, p. 193-203.

Dimou M., Fernand P., 2008, «Attractivité et stratégies de développement de trois zones textiles de l'océan Indien», *Monde en développement*, n° 144, p. 115-128.

Dommen E., 1987, «Les zones franches industrielles d'exportation (ZFIE) dans les îles», in *Iles tropicales : insularité, insularisme*, Coll. Iles et archipels, n°8, Bordeaux-Talence : CRET-CNRS, p. 228-239.

Dordain D. et Hein P., 1989, «Economie ouverte et industrialisation : le cas de l'Ile Maurice», *Afrique contemporaine*, n°152, Paris : La Documentation Française, p. 16-28.

Dorier-Apprill E. (dir), 2001, *Vocabulaire de la ville. Notions et références*, Paris : Editions du Temps, 190 p.

Dosoruth P., 2007, «Au paradis des *sweatshops*», *L'Express*, n°16 065.

- Dosoruth P., 2007, «Questions à Jane Rago, syndicaliste», *L'Express*, n°16 065.
- Dosoruth P., 2007, «Eclairage. L'incontournable main d'œuvre étrangère», *L'Express*, n°16 065.
- Dosoruth P., 2007, «Questions à Véronique Wan Hok Chee, Psychologue : On doit favoriser l'intégration sociale», *L'Express*, n°16 068.
- Doumenge F., 1983, *Aspect de la viabilité des petits pays insulaires, étude descriptive*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, 37 p.
- Duby G., 2001 (5^{ème} éd.), *L'histoire continue*, Paris : Odile Jacob, 246 p.
- Dupon J.-F., 1977, *Contraintes insulaires et fait colonial aux Mascareignes et aux Seychelles. Etude de géographie humaine*, Thèse de doctorat en géographie, Aix-Marseille II, 3 tomes, 1620 p.
- Enjalbert H., 1952, La renaissance économique de la République Dominicaine, *Les Cahiers d'Outre Mer*, n° 20, p. 330-356.
- Enjalbert H., 1953, La renaissance économique de la République Dominicaine, *Les Cahiers d'Outre Mer*, n° 21, p. 61-87.
- Erkman S., 2004 (2^{ème} éd.), *Vers une écologie industrielle. Comment mettre en pratique le développement durable d'une société hyperindustrielle*, Paris : Editions Charles Léopold Mayer, 251 p.
- Esoof N., 2008, «Droits de douanes. Pour les consommateurs, contre l'industrie locale», *L'Express*, n° 16 561. Disponible sur : http://www.lexpress.mu/display_search_result.php?news_id=110374#
- Espinal R., 1996, «Développement et démocratisation en République Dominicaine», in Justin, D. (dir.), *Les îles Caraïbes. Modèles politiques et stratégies de développement*, Paris : Editions Karthala-CRPLC, p. 135-160.
- Fache J., 2005, «EADS : le territoire émergent d'une firme européenne», *L'Information Géographique*, n°2, p. 132-149.
- Faxas L., 1992, «République Dominicaine : chefs d'entreprise et partis politiques face au défi démocratique», *Problèmes d'Amérique latine* n°6, p. 43-68.
- Faxas L., 2005, *République dominicaine. Système politique et mouvement populaire. 1961-1990*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 452 p.
- Ferguène A., 1997, «Les dynamiques industrielles endogènes : quels enseignements pour une alternative au modèle standard dans les pays du Sud ?», *Espaces et Sociétés*, n° 88-89, Paris : Editions L'Harmattan, p. 139-159.

Ferguène A., Hsaini A., 1998, «Développement endogène et articulation entre globalisation et territorialisation : éléments d'analyse à partir du cas de Ksar-Hellal (Tunisie)», *Revue Région et Développement*, n°7, p. 1-38.

Fernand P., 2005, *Dynamique de la trajectoire des districts industriels dans les pays périphériques. Analyse comparative des districts textiles de l'île Maurice et du Sri Lanka*, Mémoire de DEA (sous la direction de Michel Dimou): Université de La Réunion, 106 p.

Ferras R., 1995, «Niveaux géographiques, échelles spatiales», in *Encyclopédie de Géographie*, Paris : Ed. Economica, p. 400-419.

Fleury C., 2007, «L'articulation des enjeux géopolitiques et socio-économiques sur l'espace marin. La frontière marine entre Trinidad et Tobago et le Venezuela», in Taglioni F., Théodat J.-M., *Coopération et intégration. Perspectives panaméricaines*, Paris : l'Harmattan, p. 135-164.

Frémont A., 1999, *La région, espace vécu*, Paris : Flammarion, 287 p.

Frémont A., 2005, *Aimez-vous la géographie ?*, Paris : Flammarion, 349 p.

Frosch R., Gallopoulos N., 1989, «Strategy for manufacturing», *Scientific American*, n°261, p. 94-102.

Frosch R., 1995, «L'écologie industrielle du XXe siècle», *Pour la science*, n° 217, p. 148-151.

Garofoli G., 1992, «Les systèmes de petites entreprises : un cas paradigmatique de développement endogène», in Benko G., Lipietz A., 1992, *Les régions qui gagnent : districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 57-79.

Gay J.-C., 2000, «Le tourisme dans un espace non touristique : le cas de la République fédérale des Comores», *L'Information géographique*, n°4, p. 300-313.

Gay J.-C., 2000, «La mise en tourisme des îles tropicales», *Mappemonde*, n°58, p. 17-22.

Gay J.-C., 2001, «La diffusion du tourisme dans l'archipel comorien», *Mappemonde*, n°64, p. 15-18.

Gay J.-C., 2004, «Tourisme, politique et environnement aux Seychelles», *Revue Tiers-Monde*, n°178, p. 319-339.

Gentile (de) A., 1997, *Les Franco-Mauriciens ; études ethno-géographique. Evolution et transformation socio-économique de la communauté franco-mauricienne à l'île Maurice*, Thèse de 3^{ème} cycle (sous la direction de Singaravelou) : Université de Bordeaux III, 272 p.

Germanaz C., 2008, «Les ailes du développement : Air Mauritius et l'enjeu aérien», in Jauze J.-M. (sous la dir. de), *L'Île Maurice face à ses nouveaux défis*, Paris : l'Harmattan, p. 293-307.

Ghorra-Gobin C., 1997, «Des villes et la question multiculturelle : comment définir un espace multiculturel ?», *Cybergéo*, Colloque «Les problèmes culturels des grandes villes», 8-11 décembre 1997, mise en ligne le 4 février 1999. Disponible sur : <http://www.cybergeo.eu/index1023.html>

Ghorra-Gobin C., 2000, «Etats-Unis : Gated communities et private cities », in *Villes privées*, dossier de la revue *Urbanisme*, n° 312, mai-juin 2000, p. 67-69.

Giacottino J.-C., 1967, «La Barbade indépendante», *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°79, Bordeaux : CNRS, p. 209-227.

Giacottino J.-C., 1970, «Les petites Antilles britanniques», *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 91, Bordeaux : CNRS, p. 307-334.

Giacottino J.-C., 1977, *Trinidad et Tobago. Etude géographique*, Thèse de doctorat en géographie : Université de Bordeaux III, 3 tomes, 1415 p.

Giacottino J.-C., 1982, «Les pays Caraïbes anglophones. Passé colonial et transformations contemporaines», *Hérodote*, n°27, p. 101-118.

Giacottino J.-C., 1987, «Problématique et perspectives du développement des petits pays insulaires tropicaux de moins de un million d'habitants», in *Iles tropicales : insularité, insularisme*, Coll. Iles et archipels, n°8, Bordeaux-Talence : CRET-CNRS, p. 167-190.

Gilly J.-P., Torre A., 2000, *Dynamiques de proximité*, Paris : L'Harmattan, 302 p.

Gilly J.-P., 2006, «L'économie de proximité. Principes théoriques et études de cas», in Mezouaghi M., *Les territoires productifs en questions. Transformations occidentales et situations maghrébines*, Tunis : Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, p. 25-32.

Gomis M., 2006, «République Dominicaine : histoire, géographie, démographie, environnement, géopolitique», *Mission Economique de Saint-Domingue*, Santo-Domingo : Publications des missions économiques, 4 p.

Gonzales Julia, 2002, «Les réseaux de coopération dans le district industriel de Gamarra : une réponse locale à la globalisation», *Amérique Latine Histoire et Mémoire*, n°5-2002. Disponible sur : <http://alhim.revues.org/document727.html>

Gourou P., 1976, *Amérique tropicale et australe*, Paris : Hachette Université, 432 p.

Goussot M., 1998, *L'industrie dans le monde*, Paris : Armand Colin-Masson, 95 p.

Grasland L. (dir.), 1998, «L'industrialisation», *Atlas de France*, vol. 9, Industrie, Paris : La Découverte française, Reclus, p. 11-20.

Grataloup C., 1999, «Repenser-penser un monde mondialisé», *L'Espace Géographique* n°1, p. 13-22.

G.T., 1998, «La diversification n'a pas été aussi rapide que nous l'espérons» Sathiamoorthy Sunasse, ministre de l'Industrie et du Commerce», *Le Courrier : Afrique-Caraïbes-Pacifique-Union Européenne*, n°170, p. 23-24.

Guebourg J.-L., 1999, *Petites îles et archipels de l'Océan Indien*, Paris : Editions Karthala, 511 p.

Guéneau De Lamarlière I., 2004, «Introduction : l'espace et le lieu dans la géographie économique culturelle», *Géographie et cultures*, n°49, p. 3-22.

Guillaume R., 2008, «L'évolution de l'emploi industriel en France», *Mappemonde*, n°2, 26 p. Disponible sur : <http://mappemonde.mgm.fr/num18/articles/art08201.html>

Hasina-Ravaloson J., 2005, *Le régime des investissements directs dans les zones franches d'exportation*, Paris : L'Harmattan, 304 p.

Hautbois J.-P., 1976, «Maurice : l'industrie et le tourisme au secours d'une économie sucrière», *Revue de Géographie alpine*, tome LXIV, n°3, p. 309-405

Heesterman J.-E., 1956, «Industrie», *Le Caraïbe*, Vol 10, n°4, Port of Spain (Trinidad) : Commission des Caraïbes, p. 11-25.

Hein C., 1984, «Des emplois pour les femmes : les industries manufacturières d'exportation à Maurice», *Revue internationale du travail*, Vol. 123, n°2, Genève : OIT, p. 269-286.

Hein C., 1987, «Les zones franches industrielles dans les états insulaires : le cas de l'île Maurice», In *Iles tropicales : insularité, «insularisme»*, Coll. Iles et archipels, n°8, Bordeaux-Talence : CRET-CNRS, p. 331-350.

Hein P., 1996, *L'économie de l'île Maurice*, Paris : L'Harmattan, 110 p.

Herrera Mosquera G. et Yopez Del Castillo I., 2008, *Nouvelles migrations latino-américaines en Europe. Bilans et Défis*, Barcelone : Université de Barcelone ; Louvain : Presses Universitaires de Louvain, 306 p.

Honvou F., 2008a, «Question à Chandan Jauke, Président de la Development Bank of Mauritius», *L'Express*, n° 16 610. Disponible sur : http://www.lexpress.mu/display_search_result.php?news_id=112971

Honvou F., 2008, «L'entrepreneuriat : des incubateurs pour soutenir les nouvelles entreprises», *L'Express*, n° 16 633. Disponible sur :

http://www.lexpress.mu/display_search_result.php?news_id=114191

Honvou F., 2008c, «Une seconde vie pour les déchets de tissus», *L'Express*, n ° 16 639. Disponible sur :

http://www.lexpress.mu/display_search_result.php?news_id=114510

Hookoomsing Y., 1997, *L'implantation et l'évolution de la diaspora indienne à l'île Maurice*, Mémoire de maîtrise de IEP (sous la direction de Gerbeau H.): Aix-Marseille III, 139 p.

Houbert P., 1999, *Le secteur «off-shore» maritime à l'île Maurice*, Mémoire de DESS, Université d'Aix-Marseille III, 109 p.

Huc C., 1995, «L'agriculture mauricienne à la recherche d'un second souffle», *Marchés tropicaux et méditerranéens*, n° 2593, p. 1244.

Huc C., 1995, «L'industrie sucrière confrontée au défi européen», *Marchés tropicaux et méditerranéens*, n °2593 , p. 1577.

Huetz de Lemps A., 1980, «Canne à sucre et sucre de canne : un bilan», *Cahiers d'Outre-Mer*, n°131, p. 201-226.

Huetz de Lemps A., 1989, «L'évolution récente de la canne à sucre à Maurice», *Cahiers d'Outre-Mer*, n°166, p. 155-188.

Huetz de Lemps C., 1971, «La place des plantations dans l'économie portoricaine», *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 96, p. 329-393.

Huetz de Lemps C., 1972, «La place des plantations dans l'économie portoricaine», *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 97, p. 57-97.

Ibrahim A., 1993, *Economic miracle in the Indian Ocean : Can Mauritius show the way ?*, Rose-Hill (île Maurice) : Ed. de l'Océan Indien, 204 p.

Jackson T., 2010 (à paraître), *Prospérité sans croissance. La transition vers une économie durable*, Bruxelles : De boeck Université, p. 230 (env.)

Jarvis R., 1999, *La Romana: origen y fundación*, Santo-Domingo : Buho, 143 p.

Jauze J.-M., 2001, «Port-Louis de l'île Maurice : un port, une capitale», *Mappemonde*, n°62, p. 38-41.

Jauze J.-M., 2004, «La pluriethnicité dans les villes mauriciennes», *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 225, Bordeaux : CNRS, p. 7-32. Disponible sur :

<http://com.revues.org/index678.html>

Jauze J.-M., 2005, «Urbanisation et inégalités spatiales dans les Mascareignes», in Jauze J.-M., Guebourg J.-L. (sous dir. de), *Inégalités et spatialités dans l'océan Indien*, Paris : l'Harmattan, p. 143-158.

- Klak T., 1996, «Distributional impacts of the Free Zone component of structural adjustment : the jamaican experience», *Growth and Change*, vol 27, Issue 3, p. 352-387.
- Kouda A., 2009, «La Responsabilité Sociale des Entreprises n'est encore qu'un épiphénomène», *L'Eco austral*, n° 227, décembre 2008 - janvier 2009, p. 76-82.
- Lacoste Y., 1980, *Unité et diversité du Tiers Monde*, Paris : Maspero, 3 tomes, 600 p.
- Lacoste Y., 1981 (4ème éd.), *Géographie du sous-développement*, Paris : Presses Universitaires de France, 288 p.
- Lacoste Y., 1985, *La géographie ça sert d'abord à faire la guerre*, Paris : Ed. La Découverte, 214 p.
- Lagier C., Poonosamy K., Remy B., 2007, «Maurice crée le *Seafood Hub*, un centre d'activité dédié à la pêche», *Economie de La Réunion*, n°129, Sain-Denis-Réunion : Insee-Réunion, p. 28-31.
- Lall S., Wignaran G., 1998, *Mauritius. Dynamising export competitiveness*, Londres : Commonwealth Secrétariat, 168 p.
- Lamy-Giner M.-A., 2006, «Port-Louis et Port Réunion, ports majeurs du sud-ouest de l'Océan Indien», *Géoconfluence*. Disponible sur : <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/transv/Mobil/MobilScient5.htm>
- Lasserre G., 1974, *Les Amériques du centre*, Paris : Presses Universitaires de France, 372 p.
- Lau Thi Keng J.-C., 1991, *Inter-ethnicité et politique à l'Ile Maurice*, Paris : L'Harmattan, 147 p.
- Lau Thi keng J.-C, Koop K., 2004, *Etude sur l'impact des licenciements de la zone franche à l'Ile Maurice*, Association des Femmes Entrepreneurs de Maurice, Programme des Nations Unies pour le Développement, 91 p.
- Lefevre D., 1987, «L'organisation de l'espace mauricien», *Annales de Géographie*, n°533, Paris : Armand Colin, p. 52-77.
- Leyronas C., Torrès O., 1996, *Stratégie de mondialisation et PME : l'instruction d'un paradoxe*, Actes du colloque CIFEPME, III^{ème} congrès international sur la PME, Trois-Rivières : Québec, 20 p.
- Levy J., 1994, *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Paris : Ed. La Découverte, 214 p.
- Levy J., 1999, *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Paris : Belin, 388 p.

Levy J., Lussault M., 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin.

Lewis W.A., 1950, «Industrialization of the British West Indies», *Caribbean Economic Review*, n°2, p. 1-61.

Lorot P., Schoub T., 1987, *Les zones franches dans le monde*, Paris : La Documentation française, 128 p.

Lowenthal D., 1987, «A propos du développement insulaire : besoins, incertitudes, résistances», in *Iles tropicales : insularité, insularisme*, Coll. Iles et archipels, n°8, Bordeaux-Talence : CRET-CNRS, p. 191-207.

Magnan A., 2002, *Les sociétés insulaires face au développement : l'évolution de l'identité de la tradition à la modernité. Approche comparative à partir des cas de l'archipel des Maldives, de l'Ile Maurice et de l'Ile de La Réunion*, mémoire de DEA : Université de La Réunion, 121 p.

Maillard J. C., 1995, «Industrie», in *Atlas de Maurice*, Bordeaux : CRET-CEGET, p. 22.

Maistre L. Y., 1995, «Les déchets», in *Encyclopédie de Géographie*, Paris : Ed. Economica, p. 987-1000.

Manzagol C., 1980, *Logique de l'espace industriel*, Paris : Presses Universitaires de France, 248 p.

Manzagol C., 1995, «La localisation des activités spécifiques», in *Encyclopédie de Géographie*, Paris : Ed. Economica, p. 471-496.

Margot A., 2006, «Pêche : les accords bilatéraux conclus par Maurice», *La Mission économique de Port-Louis*, 5 p.

Markusen A., 1996, «Sticky places in slippery space : a typology of industrial districts», *Economic Geography*, n° 72, Vol 3, p. 293-313.

Martial Y., 2005, «Quand Maurice croyait dans l'anthurium», *L'Express*, n° 15489. Disponible sur : http://www.lexpress.mu/display_search_result.php?news_id=46460#

Martial Y., 2007, «La diversification agricole satisfait la chambre», *L'Express*, n° 16129. Disponible sur : http://www.lexpress.mu/display_search_result.php?news_id=84813#

Maruani M., 2006, *Travail et emploi des femmes*, Paris : La Découverte, 104 p.

Maurice M., 1974, «Travail, mode de vie et espaces sociaux», n°12, Paris : Editions Anthropos, p. 111-120.

- Meier O., 2006, *Management interculturel. Stratégie. Organisation. Performance*, Paris : Dunod, 269 p.
- Merenne-Schoumaker B., 1991, *La localisation des industries. Mutations récentes et analyses*, Paris : Nathan, 191 p.
- Mignot-Lefebvre Y., 1980, «Femmes et développement : idées et stratégies des organisations internationales», *Revue Tiers-Monde*, tome 22, n°84, p. 845-862.
- Mignot-Lefebvre Y., 1985, «Les femmes dans l'économie, de l'invisibilité à de nouveaux modes d'organisation», *Revue Tiers-Monde*, tome 26, n°102, p. 247-260.
- Millet D., Toussaint E., 2005, «Les faux semblants de l'aide au développement», *Le monde diplomatique*, Juillet 2005, p. 8.
- Miras De C., 1986, «L'économie martiniquaise : développement sans croissance», in *Iles tropicales : insularité, insularisme*, Coll. Iles et archipels, n°8, Bordeaux-Talence : CRET-CNRS, p. 362-399.
- Moine J., 1978, «Les Seychelles : beaucoup de bruit autour d'un si petit pays», *L'Afrique et l'Asie moderne*, p. 2-23.
- Monnier Y., Owadally A. W., 1992, «Paysages végétaux», in *Atlas de Maurice*, Bordeaux : CRET-CEGET, p. 7.
- Morales Carrion A., 1984, «Puerto-Rico : une île à la croisée des chemins», *Problèmes d'Amérique Latine*, n°71, Paris : La Documentation française, p. 119-124.
- Murillo M.-V. et Schrank A., 2005, «With a little help from my friends : Partisan politics, transnational alliances, and labor rights in Latin America», *Comparative Political Studies*, vol. 38, n°8, p. 971-999.
- Negrin J.-P., 1984-1985, «La République des Seychelles : 1976-1980», *Annuaire des Pays de l'Océan Indien*, Vol. X, p. 270-271.
- Nicolas T., 2001, «La circulation comme facteur d'intégration nationale et hypo-insularité», *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 216, p. 397-416.
- Nicolas T., 2005, ««L'hypo-insularité», une nouvelle condition insulaire : l'exemple des Antilles françaises», *L'Espace Géographique*, n° 4, p. 329-341.
- Ninon J., 2008, «Urbanisation et foncier», in Jauze J.-M. (sous la dir. de), *L'île Maurice face à ses nouveaux défis*, Paris : l'Harmattan, p. 265-278.
- Oraison A., 1997-1998, «L'obligation de non reconnaissance de l'Etat d'Anjouan. Les problèmes posés par la nouvelle balkanisation de la République Fédérale Islamiques des Comores», *Annuaire des Pays de l'Océan Indien*, Vol XV, p. 143-164.

- Oso Casas L., 1997, «Les effets de la migration sur le statut socio-économique et sur le rôle des femmes : le cas de l'immigration des femmes de la République dominicaine vers Madrid», in Basilliat J. (sous la direction de), *Face aux changements : les femmes du sud*, Paris : L'Harmattan, p. 87- 114.
- Oso Casas L., 2005, «Femmes, actrices des mouvements migratoires» in Reysoo F. et Verschuur C. (dir. par), *Genre, nouvelle division internationale du travail et migrations*, Paris : l'Harmattan, p. 35 – 54.
- Oso Casas L., 2008, «Migration, genre et foyers transnationaux» in Cahiers du CEDREF, *Femmes, genre, migration et mondialisation : un état des problématiques*, p. 125-146.
- Panou N., 2008a, «Indices. Après la baisse, le beau temps», *L'Express*, n°16 410. Disponible sur : http://www.lexpress.mu/display_search_result.php?news_id=101571
- Panou N., 2008b, «La Bourse initie des élèves à ses techniques», *L'Express*, n°16 446. Disponible sur : http://www.lexpress.mu/display_search_result.php?news_id=103650
- Panou N., 2008c, «Turnaround Trading. La Sem rénove la Bourse», *L'Express*, n°16 483. Disponible sur : http://www.lexpress.mu/display_search_result.php?news_id=105872
- Paratian R., 1990-1991, «Ile Maurice : les mutations en cours dans le système financier», *Annuaire des Pays de l'Océan Indien*, Vol XII, p. 533-544.
- Paratian R., 1991, «L'évolution du secteur des services à l'Ile Maurice», *Annuaire des Pays de l'Océan Indien*, Vol. XI, p. 237-264.
- Paratian R., 1994, *La République de l'Ile Maurice dans le sillage de la délocalisation*, Paris : L'Harmattan, 334 p.
- Paulet J.-P., et Mor I., 1996, *L'Asie et la croissance : Des «dragons» aux «bébés tigres»*, Paris : Ellipses, 220 p.
- Paulet J.-P., 2002, *Les représentations mentales en géographie*, Paris : Economica, 152 p.
- Paulin E., 1997, *Théorie de la spécialisation internationale et économies insulaires : le cas des îles de la Caraïbe*, Paris-Montréal : L'Harmattan, 306 p.
- Peck S., 2001, “When is an Eco-Industrial Park not an Eco-Industrial Park ?”, *Journal of Industrial Ecology*, vol 5, n°3, p. 3-5.
- Pecqueur B., Zimmermann J.-B. (dir.), 2004, *Economie de proximité*, Paris : Hermès Science Lavoisier, 264 p.

- Pellerano et Herrera, 2003, *Guide des affaires en République Dominicaine*, Santo-Domingo : Pellerano et Herrera, Bureau d'avocats, 111 p.
- Peretti J.-M., 2006, *Richesse de la diversité. Regards croisés en l'honneur du professeur Jacques Orsoni*, Paris : Vuilbert, 186 p.
- Permal J.-D., 2006, «Construction. Des ouvriers manifestent contre l'embauche d'étrangers», *L'Express*, n° 15 975. Disponible sur : http://www.lexpress.mu/display_search_result.php?news_id=76084
- Permal J.-D., 2007, «Au paradis des *sweatshops*», *L'Express*, n° 15 975. Disponible sur : http://www.lexpress.mu/display_search_result.php?news_id=80871
- Permal J.-D., 2007, «Textile. Des ouvriers bangladeshis de la CMT en grève», *L'Express*, n° 16 302. Disponible sur : http://www.lexpress.mu/display_search_result.php?news_id=95453
- Permal J.-D., 2007, «Textile. Une altercation provoque une grève chez Shibani Knitting», *L'Express*, n° 16 304. Disponible sur : http://www.lexpress.mu/display_search_result.php?news_id=95531
- Perroux F., 1961 (2^{ème} édition), *L'économie du XXI^{ème} siècle*, Paris : Presses Universitaires de France, 655 p.
- Pichardo F., 1998 (3^{ème} éd.), *Historia de las ideas politicas en la República Dominicana*, Santo-Domingo : Editora Nacional, 305 p.
- Piore M. et Schrank A., 2006, «Trading Up ? An embrionic model for easing the human costs of free market», *Boston Review*, vol. 31, n°5, p. 11-14.
- Piore M. et Schrank A., 2008, «Le renouveau de l'inspection du travail dans le monde latin», *Revue Internationale du Travail*, vol. 147, n°1, p. 1-26.
- Poirine B., 1993, «Le Développement par la rente dans les petites économies insulaires», *Revue Economie*, vol. 44, n°6, p. 1169-1199.
- Poirine B., 1995, *Les petites économies insulaires : théories et stratégies de développement*, Paris : L'Harmattan, 279 p.
- Ponthieux S., 2006, *Le capital social*, Paris : Editions la Découverte, 121 p.
- Potage V., 2008, «Commerce : les PME hésitent entre export et marché local», *L'Express*, n°16 625. Disponible sur : http://www.lexpress.mu/display_search_result.php?news_id=113757
- Prosper J.-G., 1993, *L'Ile Maurice au sommet de la vague économique francophone*, Paris : L'Harmattan, 195 p.

- Pumain D., 1995, «Le peuplement», in *Encyclopédie de Géographie*, Paris : Ed. Economica, p. 421-443.
- Rallet A., 2002, «L'économie de proximités. Propos d'étape», *Etudes et Recherches sur le Système Agraire et le Développement*, n° 33, p. 11-25.
- Ramchurun M., 2006, «Maurice tire les conséquences d'un bilan économique 2005 décevant », *Economie de La Réunion*, n°16, Saint-Denis-Réunion : Insee-Réunion, p. 10-11.
- Ramsamy P. et Roopun A., 2007, «Les ouvriers étrangers, une question de survie pour la zone franche», *L'Express*, n°16 128.
- Redon M., 2007, *Ile et frontière. Etude comparée de trois îles divisées : Haïti/République Dominicaine ; Saint-Martin/Sint-Maarten ; Timor Leste/Indonésie*, thèse de doctorat (sous la direction de J.-L. Chaléard) : Université de Paris I, 483 p.
- Reynaud A., 1995, «centre et périphérie», in *Encyclopédie de Géographie*, Paris : Ed. Economica, p. 583-599.
- Reysoo F. et Verschuur C. (dir. par), 2005, *Genre, nouvelle division internationale du travail et migrations*, Paris : l'Harmattan, 352 p.
- Rhaods C., 2008, «Le retour en force de la fibre optique», *Courrier International*, n°903, p. 48-49.
- Rion M., 1999, *Mobilité sociale et spatiale en relation avec les mutations économique de l'Ile Maurice*, Thèse de 3^{ème} cycle (sous la direction de Singaravelou) : Université de Bordeaux III, 346 p.
- Rivière F., 1996, «La pénurie de main d'œuvre qualifiée handicap l'industrie mauricienne», *Economie de La Réunion*, n°85, Saint-Denis (Réunion) : INSEE, p. 16-19.
- Riviere F., 1999, «Les facteurs de la compétitivité industrielle à l'Ile Maurice et à La Réunion : une étude comparée», *Revue Région et Développement*, n°10, Paris : L'Harmattan, p. 5-36.
- Rist G., 1996, *Le développement : Histoire d'une croyance occidentale*, Paris : Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 406 p.
- Roopun A., 2005, «La duty free, la voie vers l'économie des services», *L'Express*, n° 15 434.
- Roopun A., 2007, «Epargne. L'impôt sur les intérêts diversifie l'investissement », *L'Express*, n° 16 304. Disponible sur : http://www.lexpress.mu/display_search_result.php?news_id=95521

Rouquie A., 1987, *Amérique latine. Introduction à l'extrême occident*, Paris : Seuil, 432 p.

Royer A., 2002, «La République Dominicaine pourrait profiter du quota textile haïtien», *Lettres de la ME de Saint-Domingue*, n°29, p. 5-6.

Rudel C., 1989, *La République Dominicaine*, Paris : Editions Karthala, 169 p.

Safla S., 1998, *Espace et pouvoir des grandes familles musulmanes à l'île Maurice*, Mémoire de Maîtrise (sous la direction de J.-L. Guebourg) : Université de La Réunion, 152 p.

Saint-Alban C., 1970, «Les partis politiques comoriens entre la modernité et la tradition», *Revue française d'études politiques africaines*, n° VIII, 1970, p. 76-89.

Saint-Julien T. (Coord.), 1982, *Croissance industrielle et système urbain*, Paris : Economica, 275 p.

Saint-Pierre J., 1999, *La gestion financière des PME. Théories et pratiques*, Presses de l'Université du Québec, 342 p.

Salmon, J.-M., 1997, *Marché du travail et développement économique dans les petites économies insulaires : Théorie et application*, Paris-Montréal : L'Harmattan, 295 p.

Saminaden S., 2005, «Ciel Textile élargit ses horizons», *L'Express*, n°15 406. Disponible sur : http://www.lexpress.mu/archive_semaine/display_article.php?news_id=40710

Schierhorst R., 1999-2000, «Jamaïque : une approche contradictoire ?», *Courrier ACP-UE*, n° 178, p. 42-44.

Segure M.-C., 1983, «Les femmes et les conditions de travail : quelles perspectives d'amélioration ? », *Revue internationale du travail*, Vol. 122, n°3, p. 313-330.

Singaravelou J., 1987, «Tentatives de diversification d'une économie de plantation», in *Iles tropicales : insularité, insularisme*, Coll. Iles et archipels, n°8, Bordeaux-Talence : CRET-CNRS, p. 317-330.

Singaravelou J., 1989, «Le rôle du tourisme dans l'économie mauricienne», in *Iles et tourisme en milieux tropical et subtropical*, Coll. Iles et archipels, n°10, Bordeaux-Talence : CRET-CNRS, p. 265-278.

Sooknah S., 2007, «Maurice envisage des poursuites légales contre le *Sunday Times*», *L'Express*, n° 16 248. Disponible sur : http://www.lespress.mu/display_search_result.php?new_id=92179

Sooknah S., 2007, «Journal anglais. La compagnie mauricienne de Textile et Star Knitwear pointées du doigt», *L'Express*, n° 16 245. http://www.lexpress.mu/display_search_result.php?news_id=91982

- Soudron C., 2006, «La Grenade», *Mission économique*, DRCE Antilles-Guyane. Antenne de la Guadeloupe : Publications des missions économiques, 5 p.
- Soudron C., 2006, «La Barbade», *Mission économique*, DRCE Antilles-Guyane. Antenne de la Guadeloupe : Publications des missions économiques, 6 p.
- Soudron C., 2006, «La Dominique», *Mission économique*, DRCE Antilles-Guyane. Antenne de la Guadeloupe : Publications des missions économiques, 5 p.
- Taglioni F., 1995, *Géopolitique des Petites Antilles. Influences européennes et nord-américaine*, Paris : Editions Karthala, 321 p.
- Taglioni F., 1998, «Le bassin Caraïbe : un espace organisé en flux et en réseaux atlantiques», *Historiens et Géographes*, n°363, p. 245-256.
- Taglioni F., 1999, «Les limites ethno sociales du «miracle» mauricien», *Mappemonde*, n°56, Montpellier : Reclus, p. 42-46.
- Taglioni F., 2000, «The Caribbean regional integration process : What developments ? », in Calleya S. (ed.), *Regionalism in the Post Cold War World*, Aldershot : Asghate Publishing Limited, p. 211-231.
- Taglioni F., 2002, «Les dynamiques de coopération entre l'Europe et la Caraïbe», in Van Eeuwen D., (dir.), *L'Amérique latine et l'Europe à l'heure de la mondialisation*, Paris : Editions Karthala, p. 263-290.
- Taglioni F., 2003, «Le bassin Caraïbe dans les Amériques : Intégration régionale ou continentale ? » (en coll. avec Burac M. et Godard H.), *Mappemonde*, n° 72, p. 12-15.
- Taglioni F., 2005, «La coopération régionale insulaire en question : une approche des mots et des choses », in Bernadie N. et Taglioni F. (dir.), *Les dynamiques contemporaines des petits espaces insulaires. De l'île Relais aux réseau insulaire*, Paris : Editions Karthala, p. 407-429.
- Taglioni F., 2007, «Les petits espaces insulaires au cœur des revendications frontalières maritimes dans le monde», *L'Espace politique*, n°1, p. 61-75.
- Theodat J.-M, 2003, *Haïti-République Dominicaine, une île pour deux (1806-1916)*, Paris : Editions Karthala, 377 p.
- Tirvassen R., 1998, «Langues et inégalités des chances à l'école : quels rapports dans une société post-coloniale, multilingue et pluri-éthnique ?», *Etudes créoles, culture, langue, société*, Vol. XXI, n°1, p. 26-44.
- Torres O., 1999, *Les PME*, Paris : Editions Flammarion, Collection Dominos, 128 p.

Torres O., 2002, «Face à la mondialisation, les PME doivent mettre de la proximité et du territoire dans leurs stratégies de glocalisation», communication présentée à la *Conférence Internationale de Management Stratégique (AIMS)*, ESCP, Paris, 18 p.

Tricornot (De) A., 2007, «A s'éloigner de la clientèle, on risque gros...», *Le monde Economie*, 26 juin 2007.

Tsayem Demaze M., 2009, «Paradoxes conceptuels du développement durable et nouvelles initiatives de coopération Nord-Sud : le Mécanisme pour un Développement Propre (MDP)», *Cybergeo : European Journal of Geography, Environnement, Nature, Paysage*, article 443.

<http://cybergeo.revues.org/index22065.html>

UADS, 1974, *La Gulf and Western Corp. en República Dominicana*, Santo-Domingo : Publicaciones de la UADS, Colección Historia y Sociedad, 316 p.

Venchard M., 1976, «La femme mauricienne et le droit», *Annuaire des Pays de l'Océan Indien*, Vol. III, Aix-en-Provence : Presses Universitaires d'Aix-Marseille, Editions du CNRS, p. 375-385.

Verdier I. (coord.), 1993, «Dossier spécial Maurice», *Marchés tropicaux et méditerranéens*, n° 2463, p. 203-230.

Vicini V., 2006, «L'électronique en République Dominicaine», *Mission Economique*, Santo-Domingo : Mission Economique de saint-Domingue. Disponible sur : <http://www.ubifrance.fr/download/download.asp?cleautonomy=3197017>

Vigna X., 2004, «Les ouvriers de Denain et de Longwy face aux licenciements (1978-1979)», *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n°84, p. 129-137.

Virasawmy K., 2007, «Les ambitions de la ferme marine de Mahébourg», *Ecoaustral*, n°207.

Virassamy G. (dir), 2004, *L'entreprise insulaire. Moyens et contraintes*, Paris : L'harmattan, 240 p.

Vivien F.-D., 2003, «Rencontre du troisième type... d'écosystème ou quand l'écologie devient industrielle », *Innovations*, 2003/2, n° 18, p. 43-57.

Wanquet C., 1982-83, «Les fondements historiques de la coopération régionale», *Annuaire des Pays de l'Océan Indien*, Vol. IX, p. 21-45.

Wignaraja G., O'Neil S., 2000, *SME exports ans publics Policies in Mauritius*, Londres : Commonwealth Secretariat, 130 p.

Wooding B., 2001, «La potencialidad de la sociedad civil de la transfronteriza», *Vertice. Revista de ciencias sociales*, n°3, 3 p.

Yin P., Heung H., Knolessur D., 1992, *L'île Maurice et sa zone franche : la seconde phase de développement*», Editions de l'Océan Indien : Rose Hill (Île Maurice), 182 p.

Young B. S., 1965, «Jamaica's bauxite and alumina industries», *Annals of the Association of American Geographers*, Vol. 55, p. 449-464.

RAPPORTS / PUBLICATIONS OFFICIELLES

Boyenge, 2006, *Base de données du BIT sur les zones franches d'exportation*, Genève : BIT, 33 p.

Caribbean Community (Caricom), 2002, *Caricom's intra-regional trade*, Volume 1 (1990-2000), Georgetown-Guyana : Caricom, 363 pages. Disponible sur : <http://www.caricomstats.org/Files/publications/IntraTrade.pdf>

Caribbean Community (Caricom), 2003, *Caricom's intra-regional trade*, Volume 2 – Top twenty commodities (1998-2001), Georgetown-Guyana : Caricom, 147 p. Disponible sur : <http://www.caricomstats.org/Files/Publications/Intra-regionalvolume2.pdf>

Commission des Caraïbes, 1947, *La cinquième réunion de la Commission des Caraïbes*, Port of Spain : Commission des Caraïbes, Vol. 1, Déc. 1947, 17 p.

Commission des Caraïbes, 1956, «Commission des Caraïbes, 10 ans : 1946-1956», *Le Caraïbe*, Vol. 10, nov 1956, p. 1-44.

Conférence des Indes occidentales, 1952, *V^{ème} session, Conférence du développement industriel*, Port of Spain : Commission des Caraïbes, 15 p.

Consejo Nacional de Reforma del Estado, 2005, *República Dominicana, síntesis geográfica. Con datos del VIII censo de población y vivienda 2002*, Santo Domingo : Consejo Nacional de Reforma del Estado, 4 p.

Ministry of Economic Planning and Development, 1985, *Development plan 1984-1986*, Port-Louis : Ministry of Economic Planning and Development, 252 p.

Ministry of Environment and National Development, 2006, *A Pocketbook of Environment Statistic*, Port-Louis : Ministry of Environment and National Development, 54 p. Disponible sur : http://www.gov.mu/portal/goc/menv/files/menv_statbk.pdf

Ministry of Finance and Economic Development, Central Statistics Office, 2006, *Poverty Analysis*, Port-Louis : Ministry of Finance and Economic Development, 37 p.

Ministry of Labour, Industrial Relations and Employment, 2004, *White paper on a new legal framework for industrial relations in Mauritius*, Port-louis : Ministry of labour, 54 p.

OCDE, 2004, *Textile et vêtements, faire face aux mutations*, Paris : Editions de l'OCDE, 267 p.

Oficina Nacional de Planificación, 2003, *Estrategia para la reducción de la pobreza en la República Dominicana*, Santo Domingo : Oficina Nacional de Planificación, 184 p.

Organisation des Nations Unies (ONU), 1995, *Les femmes dans le monde 1995. Des chiffres et des idées*, ONU : New-York, 198 p.

Organisation des Nations Unies (ONU), 1995, *La promotion de la femme. Notes pour l'Orateur*, ONU : New York, 85 p.

Organisation des Nations Unies (ONU), 2001, *Population, condition de la femme et développement*, ONU : New-York, 56 p.

Secretaría de Estado de medio ambiente y recursos naturales, 2007, *Políticas para la Gestión Efectiva del Sistema Nacional de Areas Protegidas de la República Dominicana*, Santo-Domingo : Secretaría de Estado de medio ambiente y recursos naturales, 59 pages.

Superintendencia de Valores (SIM), 2007, *Informe mercado de valores dominicano. Año 2007*, SIM, 15 p. Disponible sur :
<http://www.siv.gov.do/Docs/Boletines/infmv1107.pdf>

Stock Exchange Of Mauritius (SEM), 2008, *Factbook 2008*, Port-Louis : The Stock Exchange Of Mauritius, 66 p. Disponible sur :
<http://www.stockexchangeofmauritius.com/downloads/Factbook.pdf>

Union International des télécommunications, 2003, *Rapport sur le développement des télécommunications dans le monde. Indicateur d'accès à la société de l'information*, UIT : Genève, Tunis, 27 p. Disponible sur :
http://www.itu.int/ITU-D/ict/publications/wtdr_03/
(Voir la version française)

Union Mondial pour la Nature (UICN), 2003, *Evaluation UICN des propositions d'inscription de sites naturels et mixtes sur la liste du patrimoine mondiale*, France : Paris, p. 134-143.

Usaid/Dominican Republic, 2002, *Diagnostico : Situación legal e institucional de la biodiversidad en República, Dominicana*, Santo-Domingo: Usaid, 26 p.

U.S. Department of Commerce, 2000, *Guide to the Caribbean Basin Initiative*, Washington D.C. : U.S. Department of Commerce, International Trade Administration, 62 p.

ATLAS

Brunet R. et Milelli C., 1986, *Atlas mondial des zones franches et des paradis fiscaux*, Paris : Fayard, Montpellier : Reclus, 80 p.

Castro Catrain M. (dir.), 2002, *Atlas de la República Dominicana y el mundo*, Santo-Domingo : Santillana, 134 p.

Oficina Nacional de Planificación, 2005, *Atlas de la pobreza en La República Dominicana*, Santo-Domingo : Oficina Nacional de Planificación, 509 p.

Saint-Julien T. (Coord.), 1998, *Industries*, Atlas de France : GIP RECLUS, Maison de la Géographie, Montpellier, 128 p.

Singaravelou J. et al, 1997, *Atlas de l'île Maurice*, Bordeaux : CRET-CEGET.

SITES INTERNET

Ambassade des Etats-Unis en République Dominicaine :

<http://www.usemb.gov.do/index.htm>

Association des fabricants de la Jamaïque :

<http://www.jma.com.jm>

Association Internationale de Recherche en Entrepreneuriat et PME (AIREPME)

<http://web.hec.ca/airepme/index.php>

Banque Centrale de la République Dominicaine

<http://www.bancentral.gov.do>>

Banque Centrale de Trinidad et Tobago :

<http://www.central-bank.org.tt>

Bourse de l'Ile Maurice :

<http://www.stockexchangeofmauritius.com/>

Bureau du recensement mauricien (Central Statistical office) :

www.cso.gov.mu

Caricom :

<http://www.caricom.org/>

Commission de l'Océan Indien

<http://www.coi-ioc.org/index>

Conseil National des Zones Franches d'Exportation en République Dominicaine
(Consejo Nacional de las Zonas Francas de Exportaciones (CNZFE))

<http://www.cnzfe.gov.do>>

Currimjee Jeewanjee & Co. Ltd.

<http://www.currimjee.com/>

Département statistique du gouvernement de Sainte-Lucie :

<http://www.stats.gov.lc/>

Etudes géologiques des Etats-Unis (U.S. Geological Survey, U.S.G.S – des articles,
données annuelles en ligne sur pays du monde) :

<http://www.minerals.usgs.gov/minerals/index.html>

Groupe de la famille Fanjul, propriétaire de Central Romana :

<http://flo-sun.com/>

Mauritius Export Processing Zone Association :

<http://www.mepza.org>

Office des Statistiques Dominicains :

<http://www.one.gov.do>

Organisation Internationale du Travail, division régionale de la Caraïbe :

<http://www.ilocarib.org.tt>

Organisation mondiale du tourisme (OMT) :

<http://www.world-tourism.org>

Revue *Ecoaustral. Magazine économique de l'Océan Indien*

<http://www.ecoaustral.com/default.aspx>

Secrétariat sur la gestion des milieux ambiants ressources naturelles de la République Dominicaine :

<http://www.medioambiente.gov.do/cms/>

Système d'information sur le marché du travail à la Barbade :

<http://www.labour.gov.bb/blmis2/default.asp>

USAID en République Dominicaine :

<http://www.usaid.gov/dr>

GLOSSAIRE

Accord ACP-UE : Accord Afrique Caraïbes Pacifique –Union Européenne. C’est un cadre de coopération nord-sud unique entre les pays de l’Union Européenne et ses anciennes colonies. Cet accord concerne 77 pays d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Il est original puisqu’il compte deux volets importants : l’aide au développement et le commerce. L’aide au développement est matérialisé par des aides financières par le biais du Fonds Européens de Développement (FED). Le commerce est régi par un régime spécial. Les produits des pays ACP peuvent entrer sur les marchés des pays l’Union européenne sans payer de taxes douaniers. Les premiers accords ont vu le jour à la fin des années 1950. Le dernier en date est l’Accord d Cotonou signé en 2000. D’une durée de vingt ans, une clause prévoit cependant une révision de l’accord tous les 5 ans.

Tableau 45 : Evolution schématisée du partenariat Europe-ACP

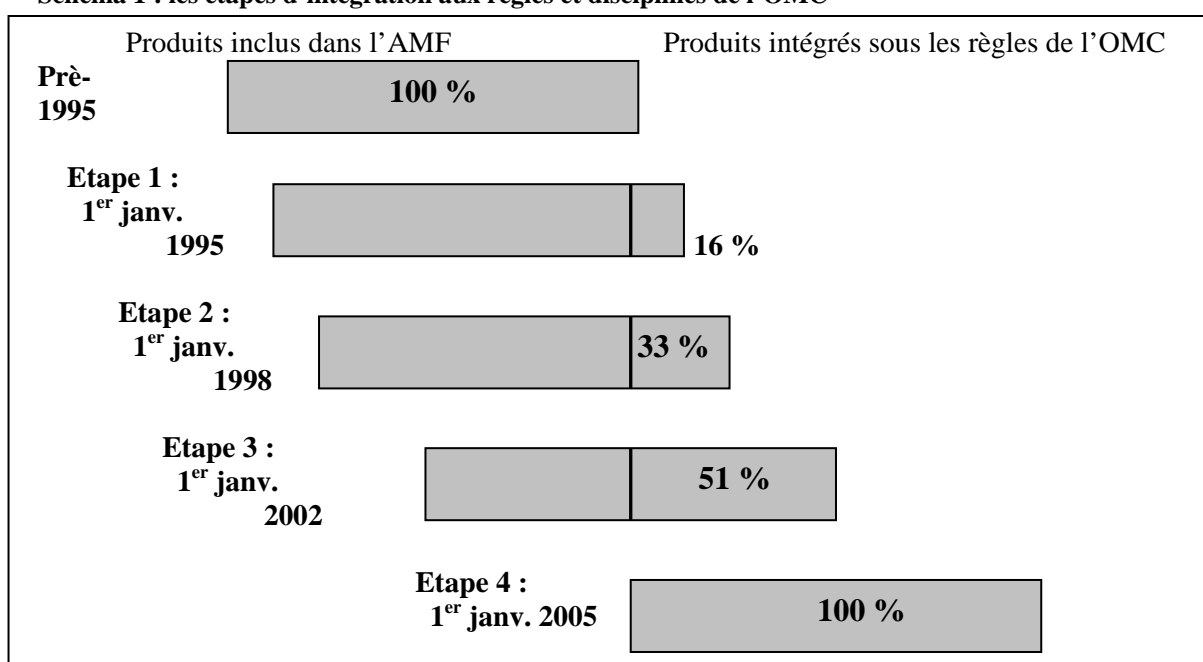
Année	Accord	Nombre de pays ACP	Nombre de Pays d’Europe
1957	Régime d’association		
1963	Convention de Yaoundé I	18	6
1969	Convention de Yaoundé II	18	6
1975	Convention de Lomé I	46	9
1980	Convention de Lomé II	58	9
1985	Convention de Lomé III	65	10
1990	Convention de Lomé IV	68	12
1995	Convention de Lomé IV (Bis)	70	15
2000	Accord de Cotonou	77	15

Source : Courrier ACP-UE, 2000, p.12.

AGOA : *Africa Growth Opportunity Act* adopté en mai 2000 par le Congrès américain a représenté une formidable opportunité pour l’île Maurice. Cet accord commercial prévoit l’accès sans quotas et sans taxe sur le marché américain pour le textile et 1 800 autres produits africains.

ATV : Accord sur les Textile et les Vêtements. Cet accord a été conclu et signé le 1^{er} janvier 1995 dans le cadre de l’OMC instaure une période transitoire de 10 ans pour la suppression définitive des quotas.

Schéma 1 : les étapes d’intégration aux règles et disciplines de l’OMC



AMF : Arrangement Multifibre (1974-1994). Signé en 1974 par 39 pays membres du Gatt, il repose sur un système de quotas d'exportation de textile et de vêtements attribués par les pays développés aux pays en voie de développement. En réalité, seulement huit des pays signataires ont imposés des quotas. Les Etats-Unis et l'Union Européenne ont contingenté les importations de textile et vêtements sur leurs marchés dans le cadre des accords commerciaux du CBI et ACP. L'Uruguay Round du Gatt (de 1986 à 1994) remet en cause ce système de quotas. Les pays participants sont d'accord pour la réintégration progressive du textile et de l'habillement dans les règles de non discrimination du Gatt. Signé en janvier 1995, l'Accord sur les Textile et Vêtements (ATV) fixe les conditions de réintégration complète prévue pour le 1^{er} janvier 2005.

CBI : *Caribbean Basin Initiative*. Cet accord commercial signé entre les Etats-Unis et 24 pays de la zone caraïbe a vu le jour en 1983.

Carte 1 : Les pays signataires du Caribbean Basin Initiative



L'objectif affiché est la promotion du développement économique en favorisant le secteur privé des pays d'Amérique centrale et des Caraïbes. Les clauses commerciales du dispositif stipulent que certains produits sont exempts de taxes douanières à l'entrée sur le territoire étatsunien. Les produits non taxés sont les suivants :

- composants électriques et électroniques assemblés
- artisanat et accessoires décoratifs
- articles de loisirs, de sports et jouets
- produits de la mer frais et surgelés
- fruits et fleurs tropicaux
- produits alimentaires spécialisés (sauces, épices, liqueurs)
- appareils médicaux

Le textile-habillement est l'objet d'un programme spécial : le *CBI Textil Program*. Dans le cadre du CBI I (1983) et du CBI II (1990), le commerce du textile et de l'habillement

est soumis à des quotas et à des règles d'origine. Les producteurs des vingt-quatre pays concernés par ce traité peuvent exporter des vêtements fabriqués sur le territoire des Etats-Unis en respectant les contingents attribués et les règles d'origine stricte. Les tissus, les fils et autres matières premières utilisés dans l'assemblage des vêtements doivent provenir des Etats-Unis. Une clause assouplit la règle de l'origine en offrant la possibilité aux fabricants d'utiliser des composants originaires d'autres pays, à condition que ceux-ci ne dépassent pas 25 % de la valeur totale du produit. Cette réglementation est modifiée en 2000 par l'administration de Bill Clinton lors de la signature du nouveau CBI, appelé désormais le *Caribbean Basin Trade Partnership Act* (CBTPA) : le règle de l'origine est assouplie, les entrepreneurs peuvent s'approvisionner sur les marchés régionaux et les exportations vers les Etats-Unis ne sont plus soumises aux contingentements.

CARICOM : *Caribbean Commun Market*. Créé en 1973, le marché commun de la Caraïbe est une étape importante dans la coopération régionale. L'association tente depuis sa création d'établir une zone de libre échange et d'instaurer des politiques communes dans les domaines du commerce, de l'éducation, de la recherche, de la santé et des relations extérieures. Les positions divergentes des Etats membres et le bilan mitigé de l'association ont entraîné la création de l'Organisation des Etats de la Caraïbe en 1994. La communauté compte aujourd'hui 15 membres. Les plus récemment admis sont le Surinam (1995) et Haïti (1997).

COI : Commission de l'Océan Indien. Cette organisation regroupe les Etats insulaires du sud-ouest de l'Océan Indien et le Département français d'Outre Mer, La Réunion.

COMESA : Le *Common Market for Eastern and Southern Africa* (COMESA) a pris la suite, en 1995, de la «Zone d'Echanges Préférentiels» d'Afrique orientale et australe avec comme objectif l'intégration économique régionale par le développement du commerce et de l'investissement. Son siège est à Lusaka (Zambie). Le COMESA compte 21 membres, peuplés d'environ 400 millions d'habitants. Depuis octobre 2000, une zone de libre-échange existe entre 9 pays membres : Djibouti, Egypte, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Soudan, Zimbabwe, Zambie).

Entrepreneur informel : On parle d'entrepreneurs informels dans les économies en voie de développement où les entreprises ne sont pas toutes formelles et légalement constituées. Proche des «petits boulots», l'entrepreneur informel compense son manque de moyens par la débrouillardise et les relations personnelles, généralement issues d'une proximité ethnique ou clanique.

Fragmentation : Notion à la fois descriptive et explicative fréquemment utilisée dans les travaux consacrés à la compréhension des nouvelles formes d'urbanisation, à l'analyse des crises urbaines, qu'elles soient attribuées à la globalisation économique ou à l'inadaptation des modes de gestion publique de la ville. Cette notion est encore mal consolidée, tous les auteurs ne l'emploient pas exactement suivant la même définition.

- On la réduit parfois au renforcement de la spécialisation sociale des lieux qui entraîne à la confrontation de plus en plus proche, visible et « désordonnée » entre poches de pauvreté et de richesse au sein des grandes agglomérations.
- Les géographes brésiliens ont travaillé cette notion, appropriée au contexte social très tendu de São Paulo. Certains considèrent que la fragmentation est

délibérément instrumentalisée par les pouvoirs politico-économiques dans le cadre de la globalisation libérale : «à côté d'espace de pauvreté, des espaces des centres commerciaux et résidentiels sont organisés selon des normes internationales» ; «notre insertion dans le nouveau modèle de productivité et de politique publique gère la fragmentation de l'espace en morceaux qui concentrent les activités incluses/exclues dans le nouvel ordre économique ».

Les conséquences de ce processus seraient la dissolution du lien social urbain entraînant un éclatement de la ville en morceaux juxtaposés aux interrelations économiques ou sociales très disparates, les citoyens les plus pauvres étant «prisonniers de l'espace local » : « l'immobilité d'un nombre important de personnes conduit la ville à devenir un ensemble de ghettos et transforme sa fragmentation en désintégration» (Dorier-Apprill E., 2001).

Glocalisation (Théorie de la) : Théorie avancée par les PMistes qui consiste à construire les bases de compétitivité sur les marchés globaux à partir d'une forte intégration entrepreneuriale dans le contexte local. La gestion du local au service de l'international est une nécessité pour les PME davantage dépendantes des ressources locales que leurs homologues de grande taille.

Interstices (Théorie des) : Cette théorie avancée par Edith Peurose stipule que les PME peuvent profiter durablement des opportunités engendrées par les mutations technologiques qui créent sans cesse des «interstices», c'est-à-dire des marchés étroites délaissés par les grandes entreprises.

PME managériale : La PME managériale se définit comme l'antithèse de la PME classique. C'est une entreprise de petite taille dont le mode de gestion se rapproche de celui de la grande entreprise. Elle privilégie la décentralisation, la formalisation, la mise en place de procédures, la planification... Du fait de son haut niveau de gestion, son intégration dans un milieu à dominante culturelle managériale est grandement facilitée. Ce qui fait des PME des partenaires prisés ou des cibles idéales pour les grands groupes.

SADC : La *Southern African Development Community* est née en 1992, prenant la suite de la *Southern Africa Development Coordination Conference* (SADCC) qui visait à réduire la dépendance économique de ses membres à l'égard de l'Afrique du Sud de l'apartheid. Elle vise à l'intégration régionale sur le modèle européen, avec en particulier la création d'un marché commun. Elle compte 14 membres, dépassant 200 millions d'habitants. Son siège est à Gaborone (Botswana). Maurice y adhère en 1995, un an après l'Afrique du Sud, pays avec lequel elle avait noué des relations commerciales. En 2008, la zone de libre-échange est devenue effective avec la levée des barrières.

Taxe de sortie sur le sucre (Ile Maurice) : En 1961, le gouvernement mauricien instaure la taxe de sortie sur le sucre pour financer le développement économique du pays. Au moment de la signature de la Convention de Lomé en 1975, la taxe augmente considérablement. Les petits planteurs, exportant moins de 20 tonnes, sont exemptés tandis que les usiniers exportant plus de 3 000 tonnes voient leurs charges s'élever à 13,5 % en 1977.

Tableau 46 : Evolution de la taxe de sortie sur le sucre de 1970 à 1990 (en %)

Sucre produit pour l'exportation (tonnes)	1970	1973	1977	1979	1982	1985	1989	1992
inférieur à 20	6	0	0	0	0	0	0	0
de 20 à 75	6	6	6	10	9	0	0	0
de 75 à 1 000	6	7	7	13	11	0	0	0
de 1 000 à 3 000	6	8	9	16	13,5	16	0	0
supérieur à 3 000	6	9	13,5	24	21	24	19	9,4

Sources : Gentil (De) A., 1997.

Entre 1979 et 1988, la taxe atteint le taux record de 24 % pour les usiniers. Cette fiscalité fut très populaire puisqu'elle affaiblissait l'élite capitaliste. Les usiniers, parfois en situation difficile, recourraient souvent à des emprunts bancaires pour financer la taxe de sortie. Ce sont la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International qui incitèrent le gouvernement à alléger les taxes. La taxe est supprimée en 1994

Urbanité : Le terme se réfère au «mode d'être à la ville», comme système de représentation et comme construction collective qui rend possible la convivialité entre différents groupes, entre différentes populations usant d'espaces communs. Dans la réflexion géographique contemporaine, le terme d'urbanité tend à désigner davantage les caractères de l'espace urbanisé, les potentialités des espaces urbains en terme de lien social, d'interactions sociales (Dorier-Apprill E., 2001).

ANNEXE

Annexe 1 : Législation incitatives en faveur de l'industrie

Pays	Lois	Descriptions	Objectifs
Barbade.	1951 : <i>Pioneer Industries (Encouragement) Act 1951-44</i>		
Puerto-Rico	1954 : Law sur les incitations industrielles	- exemption de l'impôt sur 10 ans. Passé ce délai les entreprises sont soumises à la taxe puertoricaine et non aux taxes fédérales supérieures	
Jamaïque	1956 : <i>Industrial Incentives Act</i>	- Promouvoir le développement industriel en se basant sur les industries de substitutions aux importations. - Exemption total de l'impôt sur les revenus	- Procéder à l'industrialisation nationale - Satisfaire le marché local - créer les facteurs attractifs pour faciliter l'investissement
République Dominicaine	1955 : Ley 4315 du 29 Octobre 1955	- Création de la forme juridique des zones franches. Les entreprises entrant dans ces dernières ne sont pas soumises au régime douanier national. - Les entreprises bénéficient d'exemption de paiement des droits d'importation et d'exportation. - Application des aires géographiques précises.	- Mise en application de premières exonérations douanières
Barbade	1958 : <i>Pioneer Industries Act, Cap 83</i>	-exonération fiscale durant 7 ans, ensuite imposition progressive.	-Instauration d'un caractère d'extraterritorialité
Jamaïque	1961 : <i>The Industrial Incentive Factory Construction Act</i>	- Encourager la construction d'usines - réduction des droits de douanes pour l'importation des matières premières et équipements nécessaires	- faciliter l'initiative privé dans la construction des usines.
Puerto-Rico	1963 : Modification de la loi de 1954	- Exemption de l'impôt sur 12, voire 17 ans dans certaines régions de Puerto-Rico	- Remédier à l'aggravation des déséquilibres régionaux.
Barbade	1963 : <i>Industrial Incentives Act, Cap 75</i>	- exonération fiscale est portée de 7 à 10 ans - entreprises peuvent importer, grâce à des avantages fiscaux et douaniers, des matériaux de construction, des outils, des machines diverses pour se moderniser ou s'agrandir.	
Barbade	1963 : <i>Industrial Incentives (factory construction) Act, Cap 76</i>	- Le <i>Barbados Development Board</i> a le droit de construire des locaux, puis de les vendre ou de les louer à des industriels à des prix avantageux.	
Maurice	1964 : <i>Development Incentives Act de 1964</i>	- Mesures fiscales et financières pour encourager la création d'industries d'import-substitution et attirer des investisseurs potentiels.	
République Dominicaine	1968 : Ley 299 du 23 avril 1968	- Création d'un système fiscal pour les industries y compris celles établies dans les zones franches. Pour bénéficier des avantages fiscaux, les entreprises (fabrication et assemblage) doivent exporter 80 % de leur production et s'installer dans les enclaves industrielles.	- Mise en application des premiers avantages fiscaux - Une croissance tirée par les exportations
Barbade	1969 : <i>Industrial Development Act, Cap 74</i>		
République Dominicaine	1969 : Ley 432 du 3 mai 1969	- Cette loi concède un traitement spécial en matière de change aux entreprises des zones franches	Cette loi clarifie le panorama du change dans un pays où régnait un système de contrôle à parités fixes et une monnaie locale surévaluée. Avec la mise en place d'un marché libre de devises avec des taux flottants, dans les années 1980, les entreprises installées en zones franches devinrent plus compétitives.
Maurice	1970 : <i>Export Processing Zone Act n° 551.</i>		

République Dominicaine	1978 : Décret du 27 Décembre 1978	- Mise en place du <i>Consejo Nacional de las Zonas francas de exportacion</i> . Organisme régulateur des problèmes des zones franches.	
Jamaïque	1980: <i>Kingston Export Free Zone Act</i>	- Etablissement de zone franche à Kingston.	- Résorber le chômage urbain - Fixer la croissance des exportations dans la capitale à proximité des installations portuaires.
Jamaïque	1982 : <i>The Jamaica Export Free Zone Act</i>	- Modification de la loi de 1980. Le Ministre a le pouvoir de désigner des zones franches d'exportation sur plusieurs secteurs.	- Créer de nouvelles zones franches hors de Kingston. - Proposer des emplois industriels sur plusieurs zones.
République Dominicaine	1983 : Ley 96 du 28 février 1983	- Création du Fonds d'Investissement pour le Développement Economique - Ouverture de guichets de financement pour les entreprises nationales accueillies dans les zones franches. Ces unités peuvent obtenir des devises de la banque centrale ainsi que des financements pour l'équipement, l'installation et constituer des provisions de réserves.	- Faciliter l'accès aux capitaux - Aide et soutien pour la constitution d'un tissu industriel avec des entrepreneurs locaux.
Maurice	1988 : Banking Act de 1988	Réformes financières. Remise à jour de la bourse de Port-Louis. Inauguration de la <i>Mauritius Leasing Company</i>	
Trinidad et Tobago	1988 : Free Zone Act	- Création du statut administratif des zones franches - Création de la Compagnie des Zones Franches de Trinidad et Tobago. - Le Ministre du Commerce et de l'Industrie désigne les aires d'implantation de ces périmètres francs	- Encourager l'investissement local et étranger. - Créer des emplois

Sources : Burac M., 1995, pp. 6- 8 ; Burac M., 1993, pp. 128-129 ; Huetz de Lempis C., 1972, p. 60 ; The Jamaica manufacturers Association Ltd (web site).

Annexe 2 : Questionnaire guidant les entretiens auprès des patrons de PME mauriciennes.

LES ENTREPRISES MAURICIENNES/MAURITIUS ENTERPRISES

Nom de l'entreprise :
Name of the enterprise :

Adresse :
Address of the enterprise :

Date de création :
Date of creation :

Téléphone où vous joindre :
Telephon number :

Nom de l'entrepreneur :
Name of the entrepreneurship :

Homme ou femme :
Men or woman :

Avez-vous des enfants ? Combien et age ?/ Have you got children ? how many and age ?

Communauté/community :

Produits/products :

Lieu de l'activité/where is located the activities :

Faites un choix parmi les propositions suivantes ou précisez pour autres/choice between listing location or say if it's others

Atelier/ usine/manufacture maison/home zone
industrielle/industrial zone Autres/others

Réponse/Choice :

Autres/others :

Ville/city :

Nombre de salariés/number of employees :

I- HISTOIRE ET PROFIL DE L'ENTREPRENEUR/HISTORY PERSONNEL OF THE ENTREPRENEURSHIP

Où vivez vous ?/ Where are you living ?

Votre age ? / How old are you ?

Quel métier exerçaient de vos parents ?/ What were parent's occupation ?

Père/Father :

Mère/Mother

Un parent (frère, sœur, mari, femme, père, mère) dans l'entrepreneuriat/ Have you a member of you family in the entrepreneuriat ?

Votre niveau scolaire/ school formation :

Diplôme/diplom :

Occupation avant de lancer votre entreprise/ Have you an other occupation before your enterprise ? :

Fonctionnaire/Public administration salarié du privé/employee of private

Etudiant/Student sans emploi/No work

Commerçant/retailer Ouvrier du textile/ worker in textile Dir. d'une autre entreprise/
director of an other enterprise

Others

Comment avez-vous appris votre métier (par vous même, la famille, une autre entreprise) ? **et où ?** (Ile Maurice, autres pays, nom de l'institution) / **How you learn you activity ?** (yousef, familly, an other enterprise) **and where ?** (Mauritius, others countries, name of institution)

Qui vous a informé pour lancer votre activité ?/ Who help you to begin you activity ?

Conseiller/manager Famille/familly Ami/friend Autres
entrepreneurs/other

Réponse/ choice :

Origine du capital/ Origine of the capital : famille/family banque/bank ami/friend
Réponse/ Choice :

II- LA PRODUCTION/PRODUCTION

D'où viennent vos matières premières ?/ Where come from intrants ?

Maurice/Mauritius Etranger/others contries (name of countries)

Réponse/ choice :

Quels sont vos points de vente ? / Where are sale you production ?

A Maurice (Où ?)/Mauritius (where ?) :

Exportation à l'étranger (où ?)/Exportation to others countries (where ?) :

Travaillez vous en sous traitance pour les grandes firmes locales ?/ You work for others local enterprises ?

Type de produits/ products :

III- EMPLOYES/EMPLOYEES

L'embauche de votre main d'oeuvre se fait/Recrutement of employees on

Réputation/reputation recommandation/recommandation CV others

Réponse/ Choice :

Quelle est votre aire de recrutement pour la main d'oeuvre?/ Where come from employees ?

Quartier/proximity Ville/city of activity Autres régions de l'Ile Maurice/others regions of Mauritius

Etranger (où ?)/ others countries (where ?)

Réponse/ choice:

L'embauche des cadres se fait/ Recrutement of members of administration (comptability, secretary...) on

Réputation/reputation recommandation/recommandation CV others

Réponse/ Choice :

Quelle est votre aire de recrutement pour la main d'oeuvre?/ Where come from members od administration ?

Quartier/proximity Ville/city of activity Autres régions de l'Ile Maurice/others regions of Mauritius

Etranger (où ?)/ others countries (where ?)

Réponse/ choice:

Formation de votre main d'œuvre/ Formation of you employees

A l'arrivée/in the entreprise
expérience/experimented

Déjà formée dans le métier/have diplome

Ont une

Autre/other

Réponse/ choice :

Y a-t-il du « turn over » ? / Have you got turn over ?

IV- STRATEGIE/STRATEGY

Quelle est la stratégie de votre entreprise pour l'avenir? What is you stratégie for futur ?

Merci/Thank you

Annexe 3 : Bilan des entretiens

Les entretiens ont été réalisés auprès de 18 patrons de PME. Ils ont été en partie effectués les 29 et 30 novembre 2008, lors de la Foire des PME de Grand Baie (Ile Maurice). L'événement était organisé par la SEHDA en collaboration avec le Ministère du business, des entreprises et des coopératives. L'autre partie des entretiens a été réalisée directement chez les entrepreneurs qui ont répondu positivement à notre demande.

Les objectifs des entretiens sont multiples

- obtenir des informations sur les histoires individuelles afin de déterminer les profils des entrepreneurs. L'intérêt de ces questions visait à mettre en évidence une tradition familiale ou une continuité des activités basée sur l'acquisition de savoir faire acquis en 40 ans.
 - savoir si les PME travaillent en sous-traitance pour les grandes firmes locales. Les liens inter sectoriels dégagés permettent de confirmer l'idée que la zone franche mauricienne a évolué en district industriel.
 - de comprendre les difficultés des secteurs soumis à la concurrence des importations. Quelles stratégies mettent en place les patrons de Pme pour garder des parts de marché.
- Nous avons en sommes récoltés des informations qualitatives. Les données quantitatives étaient disponibles au *Central Statistical Office*. Le bureau du recensement effectuait lors de notre enquête un recensement des petites et moyennes entreprises. Seules les données sur les petites structures étaient présentes et disponibles au moment de notre passage au siège du bureau à Port-Louis.

L'intérêt des entretiens est d'enrichir l'aspect des travaux de recherche sur le développement endogène du district industriel mauricien.

Les entretiens ont duré en moyenne 45 minutes. Ce qui nous a permis de bien prendre en compte les histoires individuelles.

I- Activités

Dans le souci de montrer la despecialisation apparente du district (Garofoli G., 1992), nous avons eu des entretiens avec des chefs d'entreprises de divers secteurs d'activité.

3 = Bijoux fantaisie

4 = Produits agro-alimentaires

1 = Commerce de textile (approvisionnement essentiellement local)

3 = Chaussure

5 = Textile

1 = Confection de hamac

1 = Accessoires de toilettes biologiques

Malgré une volonté manifeste de diversifier notre échantillon, les entreprises textiles, d'habillement, de confection de chaussures, d'accessoire de mode sont les plus nombreuses. On remarque une envolée spectaculaire des PME agro-alimentaires. La plupart des patrons de ce secteur d'activité sont fiers de maîtriser la pasteurisation et de respecter les normes sanitaires.

II- Tranches d'âge

(20-29 ans) = 3

(30-39 ans) = 8

(40-50 ans) = 5

Plus de 50 ans = 2

La question sur l'âge des entrepreneurs servait surtout à déterminer l'âge moyen d'une prise d'initiative entrepreneuriale surtout si l'activité dans laquelle se lance l'entrepreneur n'est pas un héritage familial. Elle permettait de manière sous jacente de déduire une expérience plus ou moins longue dans le secteur d'activité concerné. Les entrepreneurs de 30 à 40 ans sont les plus représentés.

III- Appartenance/communauté religieuse

Musulman = 4

Hindou = 10

Catholique (créole) = 3

Autres = 1

La société mauricienne est communautaire. Cette organisation sociale privilégie les hindous, les musulmans et les franco-mauriciens. Le groupe des créoles, descendants métisses et noirs des anciens esclaves et main d'œuvre à bon marché de l'époque coloniale britannique, se sent marginaliser. Il revendique davantage d'équité sociale et un partage plus juste des retombées du développement mauricien. Les révoltes de 1999 témoignent des mécontentements et la volonté de changement du système. Notre échantillon confirme cette réalité sociale : les hindous sont les plus représentés. Ces derniers investissent tous les segments de l'économie mauricienne et ils prennent davantage de risque économique.

IV- Age de l'entreprise

Moins de 5 ans = 14

5 à 10 ans = 3

Plus de 10 ans = 1

Les PME sont jeunes. Elles ont en majorité moins de 5 ans. Les études démontrent qu'une PME devient rentable à partir de 5 ans d'activité. En *déça* de cette durée, la survie est aléatoire et dépend fortement de l'implication personnelle du dirigeant.

V- Lieu de l'Activité

Maison = 13

Atelier = 1

Usine = 1

Magasin = 1

Boutique = 1

Bâtiment/entrepôt = 1

Les activités se déroulent surtout à domicile, avec pour les plus chanceux une pièce aménagée en atelier.

VI- Taille de l'entreprise

De 0 à 15 salariés = 17

De 15 à 50 = 1

Plus de 50 = 0

Nous avons une surreprésentation des petites entreprises. Il s'agit de structures où les tâches nécessitent 2 à 3 personnes. Les employés sont les membres de la famille directe.

VII- Origine sociale

(La question : Quel métier exerçaient vos parents ?)

Paysan = 7

Chauffeur de camion/bus = 3

Cordonnier = 1

Enseignant = 1

Fonctionnaire = 1

Menuisier = 3

Pluriactivité = 5

Commerçant = 1

Plombier = 1

La majorité avait des parents paysans, petits planteurs ou employés par les usines sucrières. Beaucoup de parents pratiquaient la pluriactivité comme stratégie de survie.

VIII- Entrepreneuriat : une tradition familiale ?

(La question : un parent (frère, sœur, mari, femme, père, mère) dans l'entrepreneuriat)

Frère = 2

Père = 1

Mari = 1

Sœur = 1

Sur les 18 entrepreneurs interrogés, seulement 5 ont un membre de leur famille dans l'entrepreneuriat. Il s'agit souvent de la transmission d'un savoir faire comme la bijouterie, la cordonnerie, la menuiserie...

IX- Ancienne occupation

Patron = 1

Ouvrier en ZF = 7

Salarié du privé = 7

Sans emploi = 2

Etudiant = 1

La plupart des entrepreneurs étaient des salariés du privé. Beaucoup ont une expérience dans le textile et habillement. Ils ont ouvert leurs entreprises après une période d'incertitude et de vulnérabilité économique marquée par la recherche d'un emploi ou la pluriactivité. L'expérience en usine a servi pour la création d'entreprise dans le textile et l'habillement.

L'envie de travailler pour son propre compte et de disposer de son temps libre sont les principales raisons évoquées justifiant la création de l'entreprise. Parmi les grands schémas de reconversion, nous avons souvent des ouvriers licenciés de la zone franche avec une longue expérience. La plupart des personnes interrogées disent avoir occupé tous les postes d'exécution, voire de gestion quand il s'agit d'un cadre.

X- Formes de l'apprentissage et où ? (Possibilité de plusieurs réponses)

Par vous-même = 11 Famille = 7 Entreprise = 1 Formation = 8
Autres = 1

Maurice = 17 Etranger = 1

Le métier s'apprend en règle générale sur le tas. Les formations rares sont des opportunités que saisissent les entrepreneurs dès que possible. La famille transmet également son savoir faire.

L'apprentissage du métier a lieu essentiellement à l'Ile Maurice.

XI- Origine de l'information

Conseiller = 0 Famille = 5 Ami = 1 Personne = 12
Autre entrepreneur = 0

La création de l'entreprise est une initiative individuelle. C'est souvent de la propre initiative de la personne. La cellule familiale joue un rôle moteur dans le projet de création. Parmi les personnes interrogées, aucune n'a fait appel à un conseiller.

XII- Type de financement

Personnel = 7 Famille = 5 Banque locale = 3 Banque privé = 0
Autres = Personnel + Banque locale = 2
Famille + Banque locale = 1
Personnel + Famille = 1

Les activités sont financées par les économies personnelle et familiale. La banque locale (la *Development Bank of Mauritius*) accorde des crédits considérés comme onéreux avec un taux d'intérêt élevé de 12 % et elle demande des garanties impossibles à satisfaire comme des terrains et des bâtiments. Par conséquent, nombre de créateurs de PME financent leurs activités ou font appel aux capitaux de la famille (père, mère, frère, sœur). Ils arrivent parfois qu'ils combinent avec un apport bancaire.

XIII- Origine de la matière première

Ile Maurice = 10 Etranger = 2 Maurice + Etranger = 6

La matière première est achetée à des grossistes spécialisés dans l'importation. Quelques entreprises importent directement de l'étranger.

XIV- Sous-traitance

Il y a très peu de sous-traitance pour les grandes firmes locales.
Les PME travaillent souvent en flux tendu et ont très peu de stocks.

XV- Main d'œuvre et cadre

- Main d'œuvre

Sur réputation = 10 Connaissance = 4 Recommandation = 2
CV, entretien = 2

Quartier = 12 Ville/village = 2 Maurice = 2 Etranger = 2

- Cadre

Sur réputation = 1 Connaissance = 2 Recommandation = 1
CV, entretien = 14

Quartier = 2 Ville/village = 2 Maurice = 11 Etranger = 3

L'embauche s'effectue à partir de la réputation. Les ouvriers recrutés sont issus des quartiers à proximité. Les entrepreneurs n'hésitent plus à faire appel à la main d'œuvre étrangère chinoise et indienne, autrefois réservée aux plus grandes entreprises. Les PME à réputation internationale recrutent à partir de CV et d'entretiens d'embauche. L'aire de recrutement est plus large, ensemble de l'île voire internationale en fonction des besoins de fonctionnement de l'entreprise.

Les formations ont lieu au sein des entreprises.

XVI- Famille et transmission du savoir

- Nombre d'enfants

1 enfant = 3 2 enfants = 10 3 enfants = 6 Plus de 3 enfants = 0

- Age

Entre 0 et 9 ans = 18 10 - 29 ans = 21 30 - 39 ans = 2 Supérieur à 40 ans = 0

Les entrepreneurs ont en général 3 enfants. Ce sont surtout des adolescents fréquentant encore l'école publique. La transmission du savoir s'effectue par l'éducation silencieuse et la participation à certaines tâches dans l'atelier. Les familles accordent beaucoup d'importance à l'école pour la promotion sociale.

XVII- Stratégies pour l'avenir

Exporter = 3 Marché local = 1 Diversification de la production =1
Diversifier et exporter = 1 Baisse des prix= 6 Moderniser les machines =1
Augmenter la production = 1 Pas vraiment de stratégies = 4

Les petites entreprises n'ont pas vraiment de stratégies pour l'avenir et faire face à la concurrence des importations. La production répond à la demande locale. La baisse des prix est la solution prise par les patrons même si l'entreprise n'entre pas dans ses frais de fonctionnement.

Les entreprises textiles et agro-alimentaires voudraient touchés le marché régional mais les dirigeants manquent de connaissances sur les modalités d'exportation au sein de la COI, de la SADC et du COMESA. La modernisation du système productif concerne un entrepreneur de confection de jeans.

Enfin, les entrepreneurs ont un point commun concernant l'avenir : c'est une forte demande pour des formations en *design* pour produire des objets modernes adaptés à des goûts nouveaux.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : L'industrialisation sous Trujillo	32
Figure 2 : Statuts et localisation des zones franches en République dominicaine.....	43
Figure 3 : Zones franches, entreprises et emplois à Sainte-Lucie	45
Figure 4 : Principales ressources naturelles de la Jamaïque	48
Figure 5 : Les gisements minéraux en République dominicaine	49
Figure 6 : Croissance naturelle de la population mauricienne (1873-1958).....	51
Figure 7 : Origine des investissements boursiers à l'Île Maurice (1994-2007).....	64
Figure 8 : Répartition des emplois par secteurs d'activité à l'île Maurice en 2005	70
Figure 9 : Répartition des emplois par grands secteurs d'activité en République dominicaine en 2005	70
Figure 10 : La population active mauricienne en 2005	71
Figure 11 : Évolution de l'emploi en zone franche. Île Maurice/République dominicaine	73
Figure 12 : Produit intérieur brut et valeur ajoutée par secteur en 2005	78
Figure 13 : Taux de croissance insulaires comparés à certains pays développés en 2005	79
Figure 14 : La croissance en volume du Produit Intérieur Brut mauricien : 1983-2005	81
Figure 15 : Évolution du Produit Intérieur Brut dominicain (1981-2005)	83
Figure 16 : Le district industriel (italien).....	88
Figure 17 : Le district rayonnant (<i>hub and spoke</i>).....	90
Figure 18 : Principales exportations du district industriel textile mauricien (2002-2007)	94
Figure 19 : Les zones franches de La Romana	101
Figure 20 : L'organisation territoriale de la région Est	108
Figure 21 : Découpages administratifs de la République dominicaine	109
Figure 22 : Organisation et appropriation de l'espace de La Romana.....	111
Figure 23 : Découpages administratifs de l'île Maurice.....	117
Figure 24 : Densités et répartition de la population mauricienne en 2000.	118
Figure 25 : Densités de population en République dominicaine	121
Figure 26 : Répartition des zones franches en République dominicaine	122
Figure 27 : Les zones industrielles de Port-Louis.....	124
Figure 28 : Les <i>villages council areas</i> et répartition de la population du district de Flacq	128
Figure 29 : Profil démographique de Centre de Flacq en 2000.....	128
Figure 30 : L'organisation de Centre de Flacq	131
Figure 31 : Multiplication des zones franches en République dominicaine	135
Figure 32 : Les emplois dans les parcs de la région Nord en 2005	136
Figure 33 : Les emplois dans les parcs de la région Est en 2005	137
Figure 34 : Dominicanisation de la frontière durant l'Ère de Trujillo.....	140
Figure 35 : Les densités à la frontière haïtiano-dominicaine.....	142
Figure 36 : Expansion de l'espace industriel et système urbain à l'île Maurice	149
Figure 37 : Expansion de l'espace industriel dominicain	150
Figure 38 : Origines des capitaux au sein des zones franches de La Romana.....	151
Figure 39 : L'organisation du CNZFE.....	171
Figure 40 : Géographie des Centres de Formation de l' <i>Industrial Vocational Training Board</i> (I.V.T.B.)	180
Figure 41 : Programme du «Textile Exhibition» de 2004	180

Figure 42 : Créateurs et semaines de la mode à l'échelle de la planète.....	183
Figure 43 : Petites entreprises mauriciennes en 2007.....	190
Figure 44 : Les emplois dans les petites entreprises mauriciennes en 2007.....	190
Figure 45 : Les petites entreprises mauriciennes en 2007.....	192
Figure 46 : Profils de certaines PME mauriciennes.....	216
Figure 47 : Inscriptions dans le primaire, le secondaire et le supérieur en 2000 à l'île Maurice.....	227
Figure 48 : Homme et femme dans les zones franches dominicaines en 2005.	231
Figure 49 : Lieu de résidence des employés de la zone industrielle de Coromandel en 2002.....	250
Figure 50 : Coquille des mobilités géographiques d'une ouvrière mauricienne.....	255
Figure 51 : Triptyque du développement durable.....	260
Figure 52 : Les visions du développement durable des acteurs.....	260
Figure 53 : Fonctionnement circulaire de l'écologie industrielle.....	262
Figure 54 : Égouts et stations de prétraitement des eaux usées à Port-Louis et dans les Plaines Wilhems.....	270
Figure 55 : Iconographie du développement durable.....	275
Figure 56 : Les activités dans les zones franches dominicaines et mauriciennes.....	277
Figure 57 : Les services et le commerce dans les zones franches dominicaines.....	279
Figure 58 : Le tabac et ses dérivés dans les zones franches dominicaines.....	280
Figure 59 : L'électronique dans les zones franches dominicaines.....	281
Figure 60 : La joaillerie dans les zones franches dominicaines.....	283
Figure 61 : L'organisation de Ciel Groupe.....	287
Figure 62 : Structure intégrée de <i>Ciel Textile</i> à l'île Maurice.....	289

Photographie 1 : Affichage pour l'embauche de la main-d'œuvre.....	93
Photographie 2 : Une société qui récompense et promeut.....	93
Photographie 3 : L'espace commercial de la zone industrielle de Floréal.....	98
Photographie 4 : L'entrée d'Adamas, entreprise spécialisée dans la taille des diamants.....	98
Photographie 5 : Des bâtiments en construction.....	98
Photographie 6 : Ruelle de Mangalkan.....	99
Photographie 7 : Panneau des travaux.....	99
Photographie 8 : Maison de Mangalkan.....	99
Photographie 9 : Entrée du personnel de la zone franche La Romana I.....	102
Photographie 10 : Parking de la zone franche La Romana I.....	102
Photographie 11 : L'entreprise <i>PMG D.R. - L.L.C.</i>	102
Photographie 12 : L'entreprise <i>Caribe Industries</i>	103
Photographie 13 : Entrée contrôlée d'une entreprise.....	103
Photographie 14 : Le dispensaire de la zone franche.....	103
Photographie 15 : Le Batey Guaymate.....	107
Photographie 16 : Habitat de la classe moyenne de La Romana.....	114
Photographie 17 : Ruelle d'un quartier de la classe moyenne de La Romana.....	114
Photographie 18 : Quartier pauvre de Villa San Carlo de La Romana.....	115
Photographie 19 : La diversité des paysages industriels à l'île Maurice.....	126
Photographie 20 : Entrée nord de Centre de Flacq.....	132
Photographie 21 : Premier bâtiment industriel à l'entrée nord de Centre de Flacq.....	132
Photographie 22 : Entrée de la propriété de <i>Virginie Industrie</i>	132

Photographie 23 : Transport des ouvriers	132
Photographie 24 : Rue commerçante de Centre de Flacq	133
Photographie 25 : Rue commerçante à proximité d'Argy (Centre de Flacq)	133
Photographie 26 : Des ouvriers étrangers à l'usine <i>Star Knitwear</i>	154
Photographie 27 : Dortoirs pour travailleurs du textile	157
Photographie 28 : Un point d'accueil unique pour les investisseurs étrangers à Port-Louis	164
Photographie 29 : L'entrée de <i>Chinatown</i> de Port-Louis	176
Photographie 30 : Entrée de l'École de dessin de l'île Maurice	183
Photographie 31 : Défilé organisé par l'École de dessin (<i>juillet 2007</i>)	183
Photographie 32 : Stand d'exposition d'un petit entrepreneur (Foire de Grand baie)..	206
Photographie 33 : Vendeuses de rue à la gare routière sud de Port-Louis	206
Photographie 34 : Point de vente d'Hémisphère Sud	206
Photographie 35 : Machine à tisser traditionnelle (<i>knitting</i>)	207
Photographie 36 : Atelier d'assemblage	207
Photographie 37 : Atelier de contrôle des pulls-overs	207
Photographie 38 : Atelier d'étiquetage et d'emballage	207
Photographie 39 : La <i>Tabacalera de Garcia</i>	236
Photographie 40 : Symboles de l' <i>Artisans and General Workers Union</i> (AGWU)	245
Photographie 41 : Cours d'alphabétisation et d'éducation syndicale organisés par l'AGWU	245
Photographie 42 : Fête organisée par une entreprise textile	245
Photographie 43 : Tri et pressage des chutes de coton	272
Photographie 44 : Chutes invendables pour la fabrication de feutres et de ouates aiguilletées	273
Photographie 45 : Nouvel étiquetage «éthique»	275
Photographie 46 : Principaux clients de Ciel Textile	288

Tableau 1 : Exemples de quelques contacts établis sur le terrain	12
Tableau 2 : Taille, poids démographique des îles et statut des zones franches industrielles d'exportation	42
Tableau 3 : Les trois systèmes insulaires	46
Tableau 4 : Les États membres du Caricom et de la Commission de l'Océan Indien	56
Tableau 5 : Exemples de productions des États du Caricom destinées à l'exportation ..	56
Tableau 6 : Valeurs des échanges commerciaux avec le reste du monde des membres du Caricom en 2004	57
Tableau 7 : Comparaison des échanges entre le niveau mondial et le niveau intrarégional en 2004	57
Tableau 8 : Échanges intrarégionaux de la Caraïbe insulaire, membres du Caricom (en 2004)	58
Tableau 9 : Quotas sucre pour chaque pays ACP	76
Tableau 10 : Composition du Produit Intérieur Brut par secteur à l'île Maurice (1976-1994-2004)	82
Tableau 11 : Composition du Produit Intérieur Brut en République dominicaine	85
Tableau 12 : Typologies des districts existantes dans la littérature scientifique	89
Tableau 13 : Les directeurs de la Mepza (1981-2002)	92
Tableau 14 : Terres occupées par Central Romana	106

Tableau 15 : Anciennes usines sucrières reconverties en sites industriels	125
Tableau 16 : Composition religieuse de Centre de Flacq	129
Tableau 17 : Fonctions de Centre de Flacq.....	130
Tableau 18 : Comparaison des salaires moyens mensuels entre la République dominicaine, Haïti et la Chine	142
Tableau 19 : Les entreprises présentes en 2005.....	152
Tableau 20 : Les employés étrangers à l'île Maurice en 2006	154
Tableau 21 : Mouvements de grève des ouvriers étrangers à l'île Maurice	157
Tableau 22 : Les principales doléances	157
Tableau 23 : Congés pour les travailleurs des zones franches à l'île Maurice et en République dominicaine	166
Tableau 24 : Évolution des salaires de base à l'île Maurice (1978-1993).....	169
Tableau 25 : Le groupe Currimjee Jeewanjee et Co.....	173
Tableau 26 : Origine des capitaux des entreprises opérant dans les zones franches dominicaines par région en 2005	175
Tableau 27 : Origine et volume des investissements étrangers dans la zone franche mauricienne (en millions de roupies).....	176
Tableau 28 : Origine des capitaux des entreprises opérant dans les zones franches dominicaines en 2005	177
Tableau 29 : Formations proposées par le Département Textile de la Faculté d'Ingénierie (Île Maurice).....	181
Tableau 30 : Programmes de formation de l' <i>Industrial Vocational Training Board</i> pour adultes	182
Tableau 31 : Unités de production, personnes employées et valeur des investissements dans les petites entreprises.....	189
Tableau 32 : Principales destinations et valeurs des exportations régionales de l'île Maurice en 2006	202
Tableau 33 : Les droits et taxes douanières perçues par les autorités mauriciennes (en milliard de roupies).....	206
Tableau 34 : Usages d'outils promotionnels par les PME textile-habillement*.....	218
Tableau 35 : Effectif et taux de participation des femmes dans l'économie dominicaine	226
Tableau 36 : Chronologie des activités internationales de l'ONU relatives à la condition de la femme.....	227
Tableau 37 : Evolution du nombre de femmes à la tête des PME	230
Tableau 38 : Les syndicats du textile-habillement.....	242
Tableau 39 : Programme d'activités quotidiennes d'une villageoise	254
Tableau 40 : Exemples de témoignages sur l'impact des	257
Tableau 41 : La politique de protection en République dominicaine	266
Tableau 42 : Les espèces menacées en République dominicaine.....	266
Tableau 43 : Normes environnementales à l'île Maurice	268
Tableau 44 : Évolution de l'anthurium dans la zone franche mauricienne	284
Tableau 45 : Evolution schématisée du partenariat Europe-ACP.....	328
Tableau 46 : Evolution de la taxe de sortie sur le sucre de 1970 à 1990 (en %)	332

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	5
SOMMAIRE	8
LIMINAIRE	10
Au croisement de plusieurs démarches	11
Le terrain	11
Entretiens sur le terrain	14
Les sources : la bibliographie et les statistiques.....	15
INTRODUCTION	16
Les paradigmes du développement insulaire sont-ils toujours d'actualité ?.....	17
Hypothèse	22
Problématique et choix des terrains étudiés.....	22
Cheminement de la réflexion et justification du plan de la thèse	23

PREMIÈRE PARTIE

L'INDUSTRIALISATION PAR LES ZONES FRANCHES

Chapitre 1 : Espace-temps des zones franches	25
1- Vers la complexité	25
1.1 - Première phase : zone de dédouanement, de commerce et d'entreposage.....	25
1.2 - Deuxième phase : du commerce à l'industrie	26
1.3 - Troisième phase : les services (zone franche bancaire et <i>offshoring</i>).....	27
2- La diffusion de l'industrialisation dans la Caraïbe	29
2.1 - L'influence des principes libéraux puertoricains.....	29
2.2 - La Commission des Caraïbes, initiatrice des premières mesures en faveur de l'industrie	33
2.3 - Les économistes Arthur Lewis et William G. Demas.....	35
3- Le demi-échec de la première politique d'industrialisation sur invitation (1950-1970).....	36
4- L'audace mauricienne en matière de politique industrielle	37
5- Dette extérieure et les programmes d'ajustement du FMI.....	38
6- La Caraïbe, bassin de zones franches industrielles d'exportation	40
6.1 - L'emploi comme critère démonstratif	40
6.2 - Première différence géographique : des enclaves et/ou des «îles franches».....	41
Chapitre 2 : Les invariants favorables à l'émergence des zones franches	46
1- L'absence générale de ressources naturelles.....	46
2- L'abondante main-d'œuvre.....	50
3- La stabilité politique	51
4- Les réseaux commerciaux.....	53
4.1 - Les délocalisations à l'échelle mondiale.....	53
4.2 - L'absence de concurrence sud-sud grâce aux accords commerciaux	54
5- La coopération régionale instrument des échanges Nord-Sud dans un monde réticulaire	55
5.1 - La coopération entre les îles : Caricom et COI.....	55
5.2 - L'élargissement continental de la coopération régionale.....	59
6- Le financement des activités.....	59

SECONDE PARTIE

DYNAMIQUES SPATIALES DES ZONES FRANCHES MAURICIENNES ET DOMINICAINES

Chapitre 3 : Impacts socio-économiques et spatiaux des zones franches industrielles mauriciennes et dominicaines	69
1- La création de nouveaux emplois et l'émergence de nouvelles classes sociales	69
1.1 – La zone franche mauricienne : le « pôle emploi »	69
1.2 – L'emploi dans les zones franches en République dominicaine, loin derrière d'autres secteurs.....	72
1.3 – Comparaison de l'évolution des emplois. Île Maurice/République dominicaine .	73
1.4 – Vers la fin de la société de plantation ?.....	75
2- Contribution à la richesse nationale et l'entrée de devises	77
2.1 – La diversification des économies insulaires.....	77
<i>a- Les taux de croissance insulaire</i>	77
<i>b- Évolutions conjoncturelles et structurelles des PIB : Ile Maurice/République dominicaine</i>	80
2.1 – Le «mythe» des devises	86
3- Les statuts géographiques des zones franches et développements locaux.....	86
3.1 - Les îles entièrement proclamées franche zone : étude de cas de l'île Maurice	86
<i>a- L'émergence du district industriel textile à l'île Maurice</i>	87
<i>b- Interdépendance industrie/tourisme : les duty free</i>	95
3.2 - Les enclaves économiques de la République dominicaine	100
<i>a- Des enclaves économiques aux dynamismes fondamentalement différents</i>	104
<i>b- La Romana, où en est le pôle de développement ?</i>	105
<i>c- Central Romana, acteur de l'espace industriel et de la différenciation socio-spatiale</i>	110
Chapitre 4 : Modèles de l'expansion spatiale des zones franches	116
1- La densité, principal facteur explicatif des localisations	116
2- Phase I : Expansion de l'industrie sans concurrence sud sud	123
2.1 - De la conurbation centrale vers les districts ruraux à l'île Maurice.....	123
2.2 - Vers l'émergence d'un système urbain à l'île Maurice ?	127
2.3 - De la Romana aux «régions industrielles» en République dominicaine.....	134
<i>a- La plaine centrale du Cibao</i>	135
<i>b- La diversité des activités dans l'agglomération de Santo-Domingo</i>	136
<i>c- La grande plaine orientale du littoral caribéen</i>	137
3- Phase II : La fin des protections, nouvelles stratégies et dynamiques	138
3.1 – La marge frontalière dans une île divisée : la solution ?.....	139
<i>a- Modifications des perceptions de la frontière</i>	139
<i>b- Exploitation du potentiel industriel frontalier</i>	141
3.2 – La délocalisation des entrepreneurs locaux vers les PMA voisins.....	143
3.3 – <i>Ciel Textile</i> : Une entreprise «sans frontière » ?	146
3.4 – Les modèles mauriciens et dominicain	148
4- La vulnérabilité des unités d'assemblage	151
4.1 – Le recul des activités à La Romana.....	151
4.2 – Le «nivellement par le bas» et la ségrégation socio-spatiale à l'île Maurice.....	154
<i>a- L'institutionnalisation de l'embauche étrangère</i>	155
<i>b- La ségrégation socio-spatiale au service de la rentabilité</i>	156
Chapitre 5 : Synergies industrielles et système des acteurs	160
1- L'encadrement par l'État et les acteurs gouvernementaux	160
1.1 – Les politiques et mesures législatives	160

1.2 – L’invitation du capital privé extérieur.....	163
1.3 – Législation du travail et politique des salaires	165
1.4 – Les institutions étatiques et para-étatiques soutenant le développement	169
2- Les acteurs privés locaux et étrangers	172
2.1 – La reconversion des agents économiques de l’époque coloniale	172
2.2 – Les investisseurs étrangers.....	175
2.3 – Le regroupement des intérêts au sein d’associations	178
3- L’enseignement et la formation liés au monde industriel à l’île Maurice	178

TROISIEME PARTIE

NOUVELLES REPONSES FACE A LA LIBERALISATION

Chapitre 6 : Les petites et moyennes entreprises (PME) dans le développement endogène mauricien	186
1- Le développement endogène	187
1.1 – Les caractéristiques socioculturelles des PME du district	188
<i>a- Les petites entreprises.....</i>	<i>189</i>
<i>b- Les moyennes entreprises du textile-habillement</i>	<i>193</i>
1.2 – Des acteurs en cours de consolidation face à la mondialisation.....	201
<i>a- L’exportation vers les espaces économiques régionaux et la Scandinavie</i>	<i>201</i>
<i>b- Les raisons de ce choix</i>	<i>204</i>
<i>c- Des avantages fiscaux et financiers</i>	<i>205</i>
<i>d- Le milieu économique local, facteurs de réussite des exportations</i>	<i>208</i>
2- Les effets induits ou possibles des PME dans le développement territorial	209
2.1 – Le maintien de la spécialisation dans le textile-habillement.....	210
2.2 – La faible complexification intersectorielle du district industriel.....	212
<i>a- En amont :</i>	<i>213</i>
<i>b- En aval :</i>	<i>217</i>
3- La moyenne entreprise : espace multiculturel évoluant vers l’interculturalité locale et mondiale	219
3.1 – Une société communautaire, héritage de la colonisation anglaise	220
3.2 – L’interculturalité entre les communautés locales.....	221
3.3 – L’interculturalité avec le reste du monde.....	222
Chapitre 7 : Qu’en est-il de la culture ouvrière ?	224
1- Les mondes ouvriers conjugués au féminin.....	225
1.1 - Une participation active à la vie économique ou une sortie de l’invisibilité.	225
1.2 – Les activités féminines	229
1.3 - Visibilité et invisibilité	233
2- Une culture ouvrière	233
2.1 - Des valeurs communes au sein des entreprises à capitaux locaux.....	234
2.2 – Brimades et humiliations dans les entreprises étrangères	237
2.3 – L’organisation de la contestation	242
<i>a- Historique du mouvement syndical mauricien.....</i>	<i>243</i>
<i>b- La bataille pour la reconnaissance syndicale, un salaire décent et la protection... 246</i>	<i>246</i>
2.4 - Vulnérabilité et syndicalisation	247
3- Les quartiers ouvriers de Port-Louis et des Plaines Wilhems.....	248
3.1 – Emergence des quartiers ouvriers après l’indépendance.....	248
3.2 – Proximité de la main-d’œuvre et faible migration spatiale	249
3.3 – Quartier industriel et ouvrier de Roche Bois à Port-Louis : espace de revendication identitaire et de justice sociale	250
4- La ruralité ouvrière dans les districts ruraux à Maurice	252
4.1- Modification spatiale de la vie quotidienne villageoise.....	253
4.2- L’élargissement de l’espace de vie durant la phase de croissance.....	255
4.3- Réduction de l’espace de vie pour les licenciées.....	255

Chapitre 8 : Développement durable et nouveaux espaces de développement	259
1- Les perspectives économiques, sociales et environnementales du développement durable.....	260
1.1 – Spécificité insulaire et politique de protection.....	263
<i>a- Spécificité des écosystèmes insulaires : l'endémisme biologique.....</i>	<i>264</i>
<i>b- La politique de protection de la «Nature».....</i>	<i>265</i>
1.2 – Timide ébauche d'un écosystème industriel à l'île Maurice.....	267
<i>a- Le traitement des eaux usées est encore insuffisant.....</i>	<i>269</i>
<i>b- La gestion des déchets solides</i>	<i>271</i>
<i>c- La gestion de l'énergie.....</i>	<i>274</i>
1.3- La responsabilité sociale des entreprises	274
2- Les nouvelles stratégies de développement	276
2.1- La diversification des activités en zone franche	276
<i>a- Les services et le commerce considérés comme les secteurs d'avenir</i>	<i>278</i>
<i>b- Le tabac, l'électronique, la joaillerie et les bijoux fantaisie : des filières stables en</i>	<i>croissance</i>
<i>c- L'anthurium entre gloire et déboires à l'île Maurice</i>	<i>283</i>
2.2- L'accès continue aux marchés élargis et locaux	284
3- Intégration verticale, modernisation et montée vers le haut de gamme.....	285
<i>a- Grupo M, «Etre meilleur que l'Asie en Amérique»</i>	<i>286</i>
<i>b- Ciel Textile au sein de Ciel Groupe.....</i>	<i>287</i>
4- La diversification des espaces de développement de la zone franche mauricienne.....	291
<i>a- Le seafood hub.....</i>	<i>291</i>
<i>b- Une cyberîle.....</i>	<i>293</i>
 CONCLUSION.....	 295
 BIBLIOGRAPHIE.....	 299
 GLOSSAIRE.....	 327
 ANNEXE	 333